

**UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3**

ED 122 - Europe latine -Amérique latine

*UMR 7227 du CNRS-CREDA*

*en cotutelle avec la*

**LEOPOLD-FRANZENS-UNIVERSITÄT INNSBRUCK**

*Institut für Geographie*

**Thèse de doctorat en Géographie**

Anna GREISSING

**LA RÉGION DU JARI,  
*UN LABORATOIRE EN AMAZONIE***

Thèse dirigée par  
Martine Droulers et Martin Coy

*Soutenue le 24 mars 2012*

**JURY :**

**M. Marcel Bursztyn**, Professeur à l'Université de Brasilia - **Rapporteur**

**M. Martin Coy**, Professeur à l'Université d'Innsbruck - **Directeur**

**Mme. Martine Droulers**, Directrice de recherche au CNRS - **Directrice**

**M. Philippe Lena**, Directeur de recherche au IRD - **Rapporteur**

**M. François-Michel Le Tourneau**, Directeur de Recherche au CNRS - **Président**



**LEOPOLD-FRANZENS-UNIVERSITÄT INNSBRUCK**

*Institut für Geographie*

*in cotutelle mit der*

**UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3**

ED 122 - Europe latine - Amérique latine

*UMR 7227 du CNRS-CREDA*

**Dissertation im Fachgebiet Geographie**

Anna GREISSING

**DIE JARI REGION,  
*EIN LABORATORIUM IM AMAZONASGEBIET***

unter der Leitung von  
Martin Coy und Martine Droulers

*Promotion am 24 März 2012*

**JURY :**

*M. Marcel Bursztyn, Professor an der Universität Brasilia - **Prüfer***

*M. Martin Coy, Professor an der Universität Innsbruck - **Direktor***

*Mme. Martine Droulers, Forschungsleiterin am CNRS - **Direktorin***

*M. Philippe Lena, Forschungsleiter am IRD – **Prüfer***

*M. François-Michel Le Tourneau, Forschungsleiter am CNRS – **Präsident***



# LA RÉGION DU JARI, UN LABORATOIRE EN AMAZONIE



*A mes parents,  
qui m'ont donné le goût de la découverte*

## REMERCIEMENTS

Lorsque, à l'automne 2005, je suis arrivée pour la première fois au CREDA, en tant que diplômée en littérature et langues et avec l'objectif d'étudier le français et de faire une maîtrise en anthropologie, j'étais loin de deviner que j'allais finir par écrire une thèse en géographie. Cette belle tournure de ma vie se doit d'abord à la rencontre avec ma collègue et chère amie Stéphanie, qui m'avait fortement encouragée à rejoindre une équipe qu'elle jugeait dynamique et ouverte à des ignares de la géographie comme moi ; puis au chaleureux accueil au groupe de travail sur le Brésil, animé par Martine Droulers et François-Michel Le Tourneau, qui m'acceptèrent comme étudiante de Master II au sein de leur équipe dès 2006 ; enfin, aux suggestions de mes professeurs de choisir, comme région de recherche pour mon Master, la RESEX du fleuve Cajari, située au sud de l'Amapá, - un Etat alors encore largement méconnu pour notre équipe. Cette expérience très riche, qui m'a ouverte au monde des extractivistes de la forêt amazonienne, a débouché sur une belle opportunité, celle d'intégrer, en 2007, l'équipe de recherche DURAMAZ, programme pilote du laboratoire ; j'ai pu, en tant que doctorante associée, participer à sa conception et mise en œuvre. Les nombreuses discussions, séminaires et travaux effectués au cours des quatre années du projet ont fortement nourri mes réflexions. Ils m'ont aussi montré que la production scientifique ne consiste pas seulement en un exercice intellectuel et académique, sinon qu'elle prend sa force dans le travail d'équipe, où l'interdisciplinarité, le croisement de différentes approches et le plaisir du travail en commun s'avèrent particulièrement enrichissant.

Le terrain réalisé dans le cadre du projet DURAMAZ, et les conversations et travaux qui y ont été menés avec François Michel et Florent Kohler, ont servi de tremplin à la thèse que nous présentons ici, - je leur adresse mes remerciements les plus chaleureux, ce particulièrement à François-Michel, qui m'a accompagnée avec beaucoup d'engagement pendant toute la rédaction de la thèse et qui m'a introduite aux méthodes et finesses d'un bon travail de terrain.

Mes plus grands remerciements vont à mes directeurs de recherche, Martine Droulers, à Paris, et Martin Coy, à Innsbruck. Pendant les cinq années de mon séjour au CREDA, Martine a montré beaucoup de patience pour me transmettre des étincelles de la « pensée géographique » et me faire abandonner la notion du « grand méchant loup », que j'avais tendance à associer à mes réflexions sur les entreprises capitalistes (ou devrais-je dire 'capitalisées' ?). J'ai beaucoup apprécié les discussions très animées avec elle au Crotoy, au bord de la mer, ou autour d'une bonne bière belge dans son formidable grenier.

Je tiens à remercier spécialement à Martin Coy, qui a beaucoup œuvré pour rendre possible mes séjours à Innsbruck dans le cadre de la cotutelle, ainsi que des échanges scientifiques entre le CREDA et l'Université d'Innsbruck. La possibilité d'assister à ses cours à Innsbruck ainsi qu'à ceux de Martine Neuburger, mais aussi de participer à plusieurs autres rencontres académiques organisées par l'Université d'Innsbruck (séminaires, colloques) m'ont permis d'avoir un aperçu de la recherche germanophone et anglophone en géographie, notamment dans le domaine du développement, de la globalisation et des relations entre les entre les pays du Nord et du Sud. Les discussions avec les membres de l'équipe AGEF (Groupe de travail sur le développement et la '*sustainability science*'), notamment les deux Tobias, Michael, et Fernando, m'ont d'ailleurs fait découvrir d'autres manières

d'approcher le travail et la réflexion en géographie, et m'ont permis de me familiariser avec des approches telles que la *political ecology*, l'analyse de discours, ou le *post-développement*.

Mes remerciements vont aussi et surtout à mes parents, piliers inébranlables de soutien pendant toutes ces années d'études, ainsi qu'à mes collègues universitaires, qui ont déjà franchi avec succès le cap de la thèse - Pauline, Stéphanie, Guillaume et Monsieur F. -, mais aussi à mes amis, qui m'ont encouragée, amusée, soutenue et supportée pendant les mois de la rédaction, et dont les regards « extérieurs », non-académiques et souvent très révélateurs, m'ont maintes fois aidée à repenser mes propos - je pense ici particulièrement à George, Niki, Eva, Christoph, Anja, Lisa et Dane. Je remercie aussi vivement mon relecteur, Julien, qui a transformé mes phrases germanisées en un texte en bon français.

Enfin, j'adresse ma gratitude à toutes les institutions et personnes au Brésil dont la collaboration a rendu possible ce travail. Les visites au sein des différentes institutions de l'Etat et la rencontre avec de nombreux acteurs de la réalité du Jari, à Macapá, à Belém ou dans les grandes villes de la région, m'ont permis de "collecter" les données de base et de comprendre les positions qu'assumaient chacun de ces acteurs locaux et régionaux à l'égard de l'entreprise. Je tiens ici à remercier vivement mon collègue et ami Reinaldo Picanço, chercheur et personnalité très engagée de la politique *amapaense*, qui m'a littéralement tracé la voie dans la capitale de Macapá et dont les explications ont beaucoup apporté à ma compréhension. Comme le savent tous ceux qui ont déjà travaillé en Amazonie, le terrain serait une véritable gageure sans l'appui et l'ouverture de ses habitants. De nombreuses familles du Jari m'ont accueillie, logée, et nourrie tant de leur cuisine que de leurs observations, opinions, habitudes et histoires de vie, de leurs plaisirs et de leurs soucis, de leurs réponses à mes questions et de leurs questions quant à mes préoccupations, pas toujours bien compréhensibles pour eux. De ces échanges, qui sont la substance de mes réflexions, certaines amitiés ont pris source : je pense particulièrement à Celia, qui m'a guidée dans les labyrinthes de Laranjal do Jari ; Abimael, qui m'a accompagnée plus d'une fois sur le terrain et qui m'a confié sa moto, condition *sine qua non* de mes voyages entre les communautés, ou encore Monsieur C., Silas, José Filho, Waldicely, ou Chico (pour ne nommer qu'eux), qui m'ont éclairée sur la réalité rurale des producteurs du Jari.

Enfin, l'accueil de la Fondation Orsa et de ses membres a été fondamentale pour mon séjour de 7 mois dans la région du Jari, et je remercie notamment son directeur Rafael, qui m'a ouvert les portes de leurs bureaux à Monte Dourado, Laranjal et Almeirim, et a autorisé ma présence lors de nombreux événements, réunions et conversations avec ses équipes, indispensables pour bien comprendre le fonctionnement et les objectifs de leur travail. Je profite enfin de cette occasion pour remercier toutes les institutions qui m'ont soutenue, par des bourses : REFEB (2006); Lavoisier Brésil, Cotutelle de l'Université Paris III et bourse de doctorat de l'Université d'Innsbruck (2008); Cotutelle région île de France, et Bourse de l'Institut des Amériques (2009).



## RÉSUMÉ

Ce travail étudie les composants de l'évolution territoriale et socio-économique de la région du Jari, située au nord de l'Amazonie brésilienne, en identifiant les différents processus de transformation ainsi que les structures spatiales actuelles. Longtemps à l'écart des dynamiques nationales du peuplement et du développement, celle-ci connaît, au XXe siècle, un développement socioéconomique en deux étapes : Le premier, au début du siècle, à partir d'une occupation conditionnée par l'extractivisme (exploitation de ressources naturelles de la forêt, comme le caoutchouc ou la noix du Brésil), et organisée autour d'un latifundiaire sur environ 2 millions d'hectares. Le deuxième, plus important, à la fin des années 1960, à partir de l'installation, sur ce même territoire, d'une grande entreprise agro-industrielle, le « projet Jari », par l'entrepreneur et multimillionnaire Américain D.K. Ludwig, qui visait à la production de la cellulose à grande échelle, et entraînait la construction d'une première infrastructure urbaine et industrielle dans une région de forêt primaire jusque-là intacte. Désormais indissociablement liées, les transformations socioéconomiques et territoriales de la région du Jari se sont depuis produites en tant qu'influence ou interaction directe avec l'évolution du projet Jari. Celui-ci, toujours en fonction dans la région aujourd'hui, a lui-même connu des transformations significatives depuis son installation en 1967: fortement polémique pour la non rentabilité économique, l'impact environnemental, et le gaspillage en ressources humaines de ses activités d'agrobusiness, le projet Jari du XXIe siècle émerge aujourd'hui, sous une nouvelle gestion (Orsa), comme une entreprise viable, certifiée, et pionnière en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises en contexte amazonien.

Les nouvelles stratégies territoriales développées par celle-ci et basées dans un discours de responsabilité sociale et environnementale des entreprises, ont permis à la Jari non seulement de conquérir une place stable sur le marché national et international de la cellulose, mais aussi à atténuer un conflit foncier de long date dans la région du Jari, qui a durablement marqué les relations entre l'entreprise, le gouvernement et les populations locales, dont plusieurs ont été déplacées de leurs terres lors de la transformation de larges parties de forêt primaire en plantations d'eucalyptus. La création, par la « nouvelle » entreprise, d'une Fondation sociale, censée de mettre en œuvre des petits projets socio-économiques dans la région, a en outre permis d'avancer le processus d'intégration territoriale visant à inclure enfin les communautés locales et les acteurs politiques à la gestion régionale et à l'utilisation des ressources, jusque-là monopolisée par l'entreprise. Sans être achevé, ce processus forme aujourd'hui la base solide pour une transformation « durable » du Jari, d'une vieille « enclave » économique de l'Américain à une région intégrée dont le potentiel est partagé parmi ses habitants.

**Mots-clefs** : Amazonie forestière ; Projet Jari ; populations traditionnelles; extractivisme versus agrobusiness ; conflit foncier ; socio-environnementalisme ; responsabilité social et environnementale des entreprises (RSEE)

## ABSTRACT

This thesis studies the components and phases of the socioeconomic and territorial evolution of the Jari river region, located at the north of the Brazilian Amazon, by identifying its different transformation processes and contemporary spatial structures. Longtime left aloof from national population and development dynamics, the region experiences a two-step economic and social evolution in the XX century: A first occupation, at the beginning of the century, that was conditioned by the exploitation of natural resources (rubber, Brazil nut) and led to the establishment of a « latifundium » covering about 2 million ha; and a second, more important occupation at the end of 1960ies by the an American businessman and multimillionaire D.K. Ludwig. The initiation, by the latter, of a huge agro-industrial enterprise, the « Jari project », aiming at a large-scale production of cellulose, lead to the construction of first urban infrastructures and industrial facilities in a region until then covered with intact primary forest. The socio-cultural, economical and political development of the Jari River region has since been intrinsically linked to the evolution of the Jari project. The project itself, which is still active in the region, has itself known significant change since its building up in 1967: strongly criticized during the 1970ies and 1980ies due to the lack of economic viability of its agro-industrial activities, as well as its ecological impact and its waste of human resources, the project of the XXI century, revived by a new management (Orsa), presents itself as an innovative, lucrative and certified firm, henceforth conscious of its social and environmental responsibility and thus of its pioneer role for the socioeconomic development of the Jari River region where it operates.

The territorial strategies developed in this context by the company, which are embedded in a discourse of social and environmental corporate responsibility, have indeed permitted the company not only to establish itself on the national and international pulp market, but also to mitigate the long-standing land conflict between the Jari firm, the government and the local populations, who had been partly displaced from their lands by the transformation of huge parts of the rainforest into eucalyptus plantations. The creation of a firm-interne social Foundation in 2000, commissioned to carry into action small socioeconomic projects in the region, has also allowed to accelerate a process of territorial integration, aiming at including the local communities and political actors into the management of the region and its use of its natural resources, until then monopolized by the company. Not yet fully achieved, this process of territorial integration constitutes today a solid basis for a sustainable transformation of the region in the future, from the old «enclave» of the American into an integrated region whose potential is commonly shared by its habitants.

**Mots-clefs :** Brazilian Amazon; Jari Project; traditional populations; extractivism versus agro-business ; land conflict ; socio-environmentalism ; corporate social responsibility (CSR)

## ZUSAMMENFASSUNG

Diese Arbeit analysiert die sozial-wirtschaftliche und räumliche Entwicklung der im Norden des brasilianischen Amazonas gelegenen Jari-Region, ihre Veränderungsprozesse und ihre heutigen Raumstrukturen. Lange im Abseits nationaler Bevölkerungs- und Entwicklungsdynamiken, erfuhr die Region im XX Jahrhundert einen wirtschaftlichen und sozialen Fortschritt in zwei großen Etappen: zu Beginn des Jahrhunderts eine erste Besiedlung, die zum Entstehen eines 2 Million ha umfassenden Gebiets führte, zur Ausbeutung natürlicher Ressourcen des Regenwaldes (Kautschuk, Paranuss,...); und eine zweite, folgenreichere Inbesitznahme der Region ab 1967 durch den amerikanischen Unternehmer und Multimillionär D.K. Ludwig. Mit der Schaffung seines „Jari-Projekts“, eines agroindustriellen Groß-Unternehmens, das auf die Produktion von Zellulose in großem Stil abzielt, entstanden erste städtische Infrastrukturen und industrielle Anlagen in einer Region von bis dahin intaktem Regenwaldes. Seit den 1970'er Jahren ist die politische, wirtschaftliche, und soziokulturelle Entwicklung der Jari-Region daher unmittelbar mit der des Groß-Projektes verbunden. Die bis heute im Betrieb seiende Firma hat allerdings selbst seit ihres Bestehens umfangreiche Entwicklungen durchlaufen. Die während der 1970er und 1980er Jahre aufgrund mangelnder wirtschaftlicher Ertragsfähigkeit, umweltschädlicher Einflüsse, und inhumaner Arbeitsbedingungen stark ins Kreuzfeuer der Kritik gerate Firma präsentiert sich im XXI. Jahrhundert unter einer neuen Führung (Orsa) als innovatives, lukratives und mit verschiedenen Zertifikaten ausgezeichnetes Unternehmen. Soziale Verantwortung und Umweltbewusstsein sind die Schlagworte des Nachhaltigkeitsdiskurses, den die Orsa heute bewusst in den Mittelpunkt ihres Managements stellt.

Die von der Firma in diesem Zusammenhang entwickelten territorialen Strategien haben es dem Unternehmen nicht nur erlaubt, sich stabil auf dem internationalen Markt zu platzieren, sondern auch, den langjährigen Landkonflikt der zwischen dem Unternehmen, der Regierung, und der einheimischen Bevölkerung herrschte, zu entschärfen. Dieser war durch die Umwandlung großer Teile des Regenwaldes in Eukalyptusplantagen, und die dadurch provozierte Verdrängung vieler lokaler Gemeinschaften, entstanden. Die Schaffung einer firmeninternen Stiftung im Jahr 2000 zur Umsetzung sozialer und wirtschaftlicher Projekte ,hat zu einem Prozess der räumlichen Integration der Jari-Region geführt, der darauf abzielt, sowohl die Gemeinschaften, als auch die staatliche Akteure in das Regionalmanagement der Firma miteinzuschließen, und die Nutzung der bisher monopolisierten natürlichen Ressourcen zu erlauben. Wenn auch noch nicht vollständig abgeschlossen, so hat dieser Erschließungsprozess heute eine solide Basis geschaffen, auf der ein Übergang von der ehemaligen „Enklave“ des Amerikaners zu einer integrierten Region und einer gemeinsamen nachhaltigen Nutzung ihres Potenzials gelingen soll.

**Stichworte :** Brasilianisches Amazonasgebiet ; Jari-Projekt ; traditionelle Bevölkerung; Extractivismus versus agro-business; Landkonflikt; *socio-ambientalismo*; *corporate social responsibility (CSR)*

## RESUMO

Este trabalho estuda os componentes da evolução territorial e socioeconômica da região do Jari, situada ao norte da Amazônia brasileira, os diferentes processos da sua transformação, e as suas estruturas sócio-espaciais atuais. Durante muito tempo à margem das dinâmicas nacionais de povoamento e de desenvolvimento, essa região conhece, no século XX, um desenvolvimento socioeconômico em duas etapas: a primeira, no começo do século, a partir de uma ocupação condicionada pelo extrativismo (exploração de recursos naturais florestais, como a borracha e a castanha), organizada em uma extensão territorial de cerca de 2 milhões de hectares. A segunda, mais importante, no fim dos anos 1960, a partir da instalação, nesse mesmo território, de um grande empreendimento agroindustrial, o “projeto Jari”, pelo empresário e multimilionário americano D.K. Ludwig, que tinha como objetivo a produção de celulose em larga escala, dando início, assim, à construção de uma primeira infraestrutura urbana e industrial em uma região de floresta primária até então intacta. Daí em diante indissociavelmente ligadas, as transformações socioeconômicas e territoriais da região do Jari se produziram por influência da, ou interação direta com, a evolução do projeto Jari. Este projeto, sempre vigente hoje em dia na região, conheceu transformações significativas desde sua instalação em 1967: fortemente polêmico devido à não-rentabilidade econômica, ao impacto ambiental e ao desperdício de recursos humanos em suas atividades de agronegócio, o projeto Jari do século XXI emerge, sob uma nova gestão (Orsa), como um empreendimento viável, certificado e pioneiro em matéria de responsabilidade social e ambiental de empresas em contexto amazônico.

As novas estratégias territoriais desenvolvidas por essa gestão, baseadas em um discurso de responsabilidade social e ambiental das empresas, permitiram à empresa não somente conquistar um lugar estável no mercado internacional de celulose, mas também atenuar um conflito de terras de longa data na região do Jari, que marcou, de modo durável, as relações entre empresa, governo e populações locais, várias das quais foram retiradas de suas terras durante a transformação de largas partes da floresta primária em plantação de eucalipto. A criação em 2000, pela “nova” empresa, de uma Fundação social, que teria por fim a realização de pequenos projetos socioeconômicos com e para as comunidades locais, permitiu, além disso, dar continuidade ao processo de integração territorial visando enfim incluir estas comunidades, bem como os atores políticos, na gestão regional e na utilização de recursos, até então monopolizadas pela empresa. Sem ter acabado, esse processo forma hoje a base sólida para uma transformação “durável” da região, de um velho “enclave” econômico dos americanos em uma região integrada onde as potencialidades são compartilhadas por todas as populações.

**Palavras chaves:** Amazônia brasileira; Projeto Jari; populações tradicionais; extrativismo contra agrobusiness ; conflito de terra; socioambientalismo; responsabilidade social e ambiental das empresas

## SOMMAIRE

Remerciements .....	7
Résumés.....	9
Sigles & Acronymes.....	14
Glossaire.....	16

<b><i>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</i></b>	<b>19</b>
--	-----------

\*\*\*

### ***PREMIERE PARTIE DE L'EXTRACTIVISME A L'AGROBUSINESS***

29

<b>CHAPITRE I - POUR UNE GEOHISTOIRE.....</b>	<b>31</b>
---	-----------

<b>CHAPITRE II - GENÈSE DU PROJET JARI .....</b>	<b>79</b>
--	-----------

<b>CHAPITRE III - ÉMERGENCE DE NOUVEAUX TERRITOIRES .....</b>	<b>133</b>
---	------------

\*\*\*

### ***DEUXIEME PARTIE UN TERRITOIRE D'ENTREPRISE EN FORMATION***

175

<b>CHAPITRE IV - LE PROJET A L'ÈRE ORSA.....</b>	<b>179</b>
--	------------

<b>CHAPITRE V - UNE RSE APPLIQUÉE AU CONTEXTE AMAZONIEN ?.....</b>	<b>237</b>
--	------------

<b>CHAPITRE VI – LES COMMUNAUTES EN VOIE D'INTÉGRATION .....</b>	<b>301</b>
--	------------

<b><i>CONCLUSION GÉNÉRALE – Les frontières du développement.....</i></b>	<b>394</b>
--	------------

Bibliographie .....	400
Annexes .....	417
Table des Matieres.....	437
Tables .....	442

## SIGLES & ACRONYMES

- ABRAF, *Associação Brasileira de Produtores de Florestas Plantadas* ; Association brésilienne de forêts plantées
- ADAP, *Agência de Desenvolvimento do Amapá*, Agence de Développement d'Amapá
- ADEPARA, *Agência de Defesa Agropecuária do Estado do Para*, Agence d'Elevage de l'Etat du Pará
- AMCEL, *Amapá Celulose Ltda.* (entreprise de production de cellulose située en Amapá)
- BEFIEX, *Benefícios Fiscais às Exportações* ; Bénéfices fiscaux à l'exportation (Programme du Conseil de Développement Industriel brésilien pour libérer les entreprises des taxes)
- BNDES, - *Banco Nacional do Desenvolvimento* ; Banque Nationale du Développement
- BNH, *Banco Nacional de Habitação* - Banque Nationale d'Habitation
- BRACELPA, *Associação Brasileira de Celulose e Papel* ; Association brésilienne de cellulose et du papier
- CADAM, *Caulim da Amazônia* (entreprise basée à Munguba, jusqu'aux années 1990 faisant partie du projet Jari)
- CIFOR, *Center for International Forestry Research*
- CNS, *Conselho Nacional dos Seringueiros* - Conseil National des collecteurs de latex
- COMAJA, *Cooperativa Mista Agroextrativista Vegetal dos Agricultores de Laranjal do Jari* (coopérative des extractivistes basée au chef-lieu Laranjal do Jari)
- COMARU - *Cooperativa Mista dos Produtores e Extrativistas do Rio Iratapuru* (coopérative des extractivistes de São Monsieur F. do Iratapuru)
- CONAB- *Companhia Nacional de Abastecimento* ; Compagnie National d'Approvisionnement
- CPT, *Comissão da Pastoral da Terra* (Organe de la Conférence National des Evêques du Brésil – CNBB, créée en 1975)
- DED, *Deutscher Entwicklungsdienst*, Service Allemand pour le Développement,
- DEFENAP, *Defensoria Pública do Estado do Amapá* (Organe du gouvernement d'Etat crée afin de prêter des services de défense juridique aux populations)
- DURAMAZ, Déterminants de la durabilité en Amazonie brésilienne. Projet de recherche du CREDA-UMR 7227 du CNRS, financé par l'ANR (2007-2010)
- EEJ, *Estação Ecológica do Jari* ; Station Ecologique du Jari (aire de protection intégrale du gouvernement fédéral, créée en 1982 entre l'Etat d'Amapá et celui du Pará)
- ELETOBRAS, *Centrais Eletricas Brasileiras S.A.* (Entreprise à 52 % détenue par l'Etat fédéral)
- EMATER, *Instituto Paraense de Assistência Técnica e Extensão Rural*; Institut d'assistance technique et d'extension rurale du Pará
- EMBRAPA, *Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária* ; Entreprise brésilienne de Recherche en Agriculture (affilié au Ministère brésilienne de l'agriculture)
- FAO, *Food and Agricultural Organization of the United Nations*; Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture
- FFEM, Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- GEBAM, *Grupo Executivo do Baixo Amazonas* (organe crée par le gouvernement fédéral afin de traiter des questions foncières surgies avec la nationalisation du projet Jari ; a existé de 1981 jusqu'en 1984)

GIFE, *Grupo de Institutos, Fundações e Empresas*, Groupe d'Institutions, Fondations et Entreprises

GIZ, *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*, Coopération Internationale Allemande

IBAMA, *Instituto Brasileiro do Meio Ambiente e dos Recursos Naturais Renováveis ; Institut brésilien de l'Environnement et des Ressources naturelles renouvelables)*

ICOMI, *Indústria e Comércio de Minérios S.A* (entreprise qui a initiée, en 1953, l'exploitation du manganèse dans la Serra do Navio au centre de l'Etat d'Amapá),

IMAP, *Instituto do Meio Ambiente e Ordenamento Territorial/AP*; Institut de l'Environnement et du règlement territorial de l'Amapá.

INCRA, *Instituto Nacional de Colonização e Reforma Agrária* ; Institut National de Colonisation et de Reforme Agraire

ISA, *Instituto Socioambiental* ; Institut Socio-environnemental

ISO, *International Organization for Standardization*, Organisation Internationale de Normalisation

IBAMA, Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables

ITERPA, *Instituto de Terras do Pará* ; Institut de Terres du Pará

INPA, *Instituto Nacional de Pesquisas Amazônicas* - Institut National de Recherche sur l'Amazonie

ITTO, *International Tropical Timber Organisation*; Organisation Internationale des bois tropicaux

MAPA, *Ministério de Agricultura, Pecuária et Abastecimento*, Ministère d'Agriculture, Elevage et Approvisionnement

MDA, *Ministério do Desenvolvimento Agrário* ; Ministère de développement agricole

MIRAD, *Ministério da Reforma e do Desenvolvimento Agrário* ; Ministère de la Réforme et du Développement agricole

MMA, *Ministério do Meio Ambiente* ; Ministère de l'environnement

MP/AP, *Ministerio público do Estado do Amapá*; Ministère publique de l'Etat d'Amapá

NBC, *National Bulk Carriers/ Universe Tankships, INC.* (holding de D.K.Ludwig)

PEFC, *Programme for Endorsement of Forest Certification schemes* (plus grande organe de certification forestière au monde, base en Suisse)

PRONAT, *Programa Nacional de Desenvolvimento Sustentável de Territórios Rurais*, Programme National de Développement Durable de Territoires Ruraux

RDS, *Reserva de Desenvolvimento Sustentável* ; Réserve de développement durable

RESEX, *Reserva Extrativista* ; Réserve extractiviste

RURAP, *Instituto de Desenvolvimento Rural do Amapá*, Institut de Développement Rural de l'Amapá

SAGRI – *Secretaria de Estado de Agricultura (Pará)* ; Secretariat Exécutive de l'Agriculture du Pará

SDR – *Secretaria de Desenvolvimento Rural* ; Secretariat de Développement Rural

SDT – *Secretaria de Desenvolvimento Territorial*; Secrétariat de Développement Territorial

SEBRAE, *Serviço brasileiro de Apoio às Micro e Pequenas Empresas*, Service brésilien d'appui aux micro et petites entreprises

SECEX, *Secretaria de Comércio Exterior do Ministério do Desenvolvimento, Indústria e Comércio Exterior*

SEMA, *Secretaria de Estado do Meio Ambiente e Recursos Naturais*, Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles

SEPOF, *Secretaria Executiva de Estado de Planejamento, Orçamento e Finanças*

SINTRA, *Sindicato dos Trabalhadores Rurais do Amapá*, Syndicat des travailleurs ruraux d'Amapá

SNUC, *Sistema Nacional de Unidades de Conservação* ; Système national d'unités de conservation

SUDAM, Superintendência de Desenvolvimento da Amazônia, Superintendance pour le développement de l'Amazonie

TERRAP, *Instituto de Terras do Amapá*, Institut des Terres d'Amapá, depuis 2007 rebaptisé IMAP

UNCED, United Nations Conference on Environment and Development, Rio de Janeiro 1992

## GLOSSAIRE

*Agroextractivisme*, système qui se base sur une pluriactivité économique en combinant notamment l'exploitation de ressources naturelles avec la chasse, la pêche, la petite agriculture et/ou le petit élevage

*aldeia*, (f. port. 'pequena povoação' = petit village), catégorie inférieure à 'vila' (village, petite ville), souvent utilisé pour désigner des villages amérindiens ('povoação indígena')

*aviamento*, (m.) dette entretenue entre l'extractiviste et son patron basé sur le troc souvent inégal de marchandises contre des produits de collecte, impliquant généralement une chaîne d'intermédiaires

*balata*, (de la famille des *Lamiaceae*), (f.) signifie tant l'arbre à latex, comme la sauge en extraite

*balateiro*, (m.), celui qui extrait la balata

*barracão* (m.), espèce de hangar, lieu de stockage de produits extractivistes

*beira*, (f), la berge du fleuve

*caboclo*, (m.) expression général (souvent utilisée dans un sens péjoratif) pour désigner les membres de la basse classe sociale en Amazonie, dont le système d'exploitation se caractérise par une combinaison d'activités extractivistes de la forêt, chasse, pêche et petite agriculture

*capoeira*, (f.), *Inst. de Pesquisas Jardim Botânico do Rio de Janeiro : Vegetação aberta com forração de gramíneas e outras ervas; árvores e arbustos esparsamente distribuídos ; Végétation ouverte avec de la graminée et d'autres herbes, ainsi qu'avec des arbustes et arbres épars*

*castanha*, (f.) noix du Brésil

*castanhal*, (m.) aire de concentration de *castanheiras* (châtaigniers de la noix du Brésil)

*castanheira* (f.)(*Bertholletia excelsa*), arbre qui produit la noix du Brésil

*castanheiro*, (m.) collecteur de noix du Brésil

*colocação*, (f.) aire de collecte de la noix du Brésil dans la forêt, généralement appropriée par un individu ou une famille et transmise par héritage.

*company-town* (f), ville ou village habité uniquement ou principalement par les employés d'une seule entreprise ou d'un groupe d'entreprises qui possède également une partie substantielle des biens immobiliers

*drogas do sertão* (f.), ...ressources exploitées par les colonisateurs, répondant aux appétences des élites européennes en matière d'épices (clou de girofle, poivre, cannelle, cacao,...), des essences médicinales (salsepareille contre la syphilis, huiles et essences diverses pour soigner les blessures, ...) et gourmandises exotiques (poissons comme le *peixe-boi* ou le *pirarucu*, peau de jaguar, ...).

*Jari*: (m.) fleuve (*o Jari*) et région (*a região do Jari*), (f.) l'entreprise Jari Cellulose (*a Jari*)



*latifundio*, (m.) un grand morceau de terre sous propriété privée, souvent incluant des grandes zones non utilisées

*populations traditionnelles*, les populations issues des différents cycles de l'extractivisme marchand, (seringueiros, castanheiros, riberinhos), censées de posséder une connaissance approfondie de l'écosystème, pratiquer un mode équilibré de gestion des ressources naturelles, et être dotées d'institutions communautaires qui, par contraste avec l'individualisme et la propriété parcellaire des agriculteurs familiaux immigrés, devraient offrir les conditions de base d'une gestion collective durable (Léna, 2005).

*posse* (f.), statut de terre où l'occupant s'approprie de la terre par occupation, en faisant donc acte de possession

*posseiro*(m.), le possédant, - occupant d'une parcelle de terre et donc munis d'un seul droit d'usage, sans pourtant disposer d'un titre de propriété définitif. Ils peuvent faire partie d'une vague d'occupation actuelle ou être sur place depuis des dizaines d'années (Léna, 2005).

*povoamento*, (m. port. =*ato de povoar. estado do que está povoado*) ; population

*seringa*, (f.) arbre de l'hévéa (*Hévéa bresiliensis*), dont on extrait un latex utilisé pour être transformé en caoutchouc

*seringal*, (m.) aire de collecte de l'hévéa, possédée, affermée ou appropriée par un ou plusieurs individus, et exploitée par un ou plusieurs *seringueiros*

*seringueiro*, (m.) seigneur de l'hévéa

*seringalista*, (m.) propriétaire ou individu s'ayant affermé ou approprié un (ou plusieurs) *seringal*.

*terras devolutas*, (f. pl., "*são devolutas, na faixa de fronteira, nos territórios federais e no Distrito Federal, as terras, que não sendo próprios, nem aplicadas a algum uso público federal, estadual, territorial ou municipal, não se incorporaram ao domínio privado*"), Définition selon la loi de la terre (*Lei de terras*) de 1850

*várzea*, (f.) terres inondables



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### *Problématique générale*

Le questionnement au centre de cette thèse est né d'un événement en 2007. Après avoir passé plusieurs semaines dans la région du Jari partageant le quotidien d'une communauté d'extractivistes située dans une forêt primaire intacte<sup>1</sup>, une expérience très inattendue pour nous se produisit par le contraste entre deux réalités qui se rencontrèrent devant nos yeux : lors d'un déplacement sur le fleuve, au détour d'un méandre, la surprise survint d'un changement brutal de paysage, se dressait devant nous un énorme monstre industriel et ses fumées : il s'agissait du complexe industriel de l'entreprise Jari Cellulose située sur le fleuve Jari à l' hauteur de la petite ville Munguba.

Outre le choc visuel, cette rencontre allait modifier le cours de nos interrogations et réflexions sur le développement et la préservation de la forêt amazonienne et de ses habitants. Un tel contraste entre la naturalité archaïque des extractivistes et la modernité du pôle agro-industriel qui se trouvait devant nos yeux et qui, pourtant, ne faisaient pas partie de l'univers des habitants de la forêt chez qui nous étions. S'agissait-il vraiment de la juxtaposition de deux mondes opposés ? N'y avait-t-il réellement aucune interaction entre les acteurs du lieu et ceux venu d'ailleurs ?

Nous avons essayé de comprendre les raisons d'un tel aménagement au milieu d'une des régions les plus isolées du Brésil, d'explicitier l'évolution sociale et spatiale qui conduit à la constitution d'une véritable région fonctionnelle du Jari et enfin, de discerner le rôle des acteurs publics et privés dans l'aménagement socio-environnemental d'un territoire forestier exploité. Jusqu'à quel point, ces deux mondes ont-ils réussi à construire un véritable « vivre ensemble » malgré de fortes contraintes naturelles et culturelles ? Et la marche du progrès n'a-t-elle pas suscité trop de laissés-pour-compte ?

L'usine au bord du fleuve Jari fait parti d'une vaste entreprise qui entre dans l'histoire du Brésil au XXe siècle comme « le plus grand projet de sylviculture » de l'Amazonie brésilienne (Fearnside, 1988). Mis en place en 1967 (cf. carte 1, p. 24) sur presque 2 millions d'hectares à la périphérie de l'Amazonie brésilienne, le « projet Jari » se voulait un véritable laboratoire pour le développement économique de l'Amazonie brésilienne à partir de plusieurs activités agro-industrielles à grande échelle, notamment la sylviculture pour la production de cellulose, et la mise en valeur de la *várzea* pour la plantation mécanisée du riz. Financé par un entrepreneur Américain, le multimillionnaire Ludwig, venu à la région à l'invitation du gouvernement militaire au pouvoir à l'époque, le projet, censée de devenir le modèle par excellence de l'intégration de l'Amazonie brésilienne à l'économie nationale, était cependant devenu, à la fin du XXe siècle, un exemple négatif des effets socio-environnementaux nocifs des soit distants projets pharaoniques. Impulsés par la vision développementaliste du gouvernement militaire, et mis en place dès la fin des années 1960, ceux-ci

---

<sup>1</sup> Il s'agissait d'un séjour de recherche en 2007 dans le cadre du projet DURAMAZ (2007-2010), qui visait à étudier les déterminants du développement durable en Amazonie brésilienne. J'ai donc passé trois mois dans la communauté de São Monsieur F. do Iratapuru dans le sud de l'Amapá, afin d'étudier les résultats d'un partenariat commercial entre les extractivistes d'Iratapuru et l'entreprise brésilienne de cosmétiques Natura pour l'achat de l'huile de la noix du Brésil.

s'étaient en grande partie avérés non-rentables du point de vue économique et géophage des ressources humaines et naturelles de la forêt amazonienne. Dans ce contexte, l'entreprise de Ludwig commençait rapidement à susciter de fortes polémiques, et nourrir le courant qui dénonçait une « internationalisation de l'Amazonie ».

S'incluant donc dans la liste des grands projets initiés au Brésil dans la deuxième partie du XXème siècle, dont les visées d'un développement économique et social pour l'Amazonie étaient de plus en plus mises en question dès années 1980, le projet Jari sort toutefois d'un tel cadre: d'un côté, de fait de l'échelle des phénomènes provoqués par sa mise en place (la très grande extension du territoire occupé et l'importance des investissements effectués, ainsi que le nombre de migrants arrivés à la région aux cours des années 1970) ; de l'autre côté, de fait de sa continuité: il représente en effet l'unique grand projet d'exploitation forestière mis en place à l'époque du gouvernement des militaires encore en fonction aujourd'hui. Plus encore, la particularité du projet réside dans son renouvellement spectaculaire au début du nouveau millénaire. Sous la direction d'une nouvelle gestion, l'entreprise émerge désormais comme pionnière de l'exploitation durable des ressources de la forêt et porteuse d'un discours de responsabilité sociale et environnementale des entreprises : consciente des contradictions du développement économique provoquées par son installation, l'entreprise du XXème siècle donne preuve sa volonté d'y répondre avec une nouvelle politique basée sur le concept de durabilité et en voulant intégrer les acteurs régionaux (le gouvernement d'Etat et populations locales) à la gestion de son vaste territoire.

L'évolution géohistorique de la région du Jari est donc, depuis la deuxième partie du XXème siècle, inéluctablement liée à celle de « son » projet économique, dont l'installation amènera à un changement de cap durable pour la région et ses habitants. Dans ce contexte, notre travail vise à analyser en profondeur les transformations socio-spatiales déclenchées dans la région du Jari par l'installation du grand projet agro-industriel dès 1967 et d'un ensemble d'infrastructures à son service, d'où l'ébauche d'un « Ludwigland ». Ce territoire venait se superposer à une forêt entièrement intacte et occupée par des petits noyaux de peuplement établis le long des fleuves et qui fondent leur subsistance sur la commercialisation de ressources naturelles, l'agriculture de subsistance, et le petit élevage. Fortement bousculés par l'arrivée de l'entreprise, ces populations sont forcées de modifier leurs structures socio-économiques, s'adaptant plus ou moins au nouveau monde.

L'influence de l'entreprise sur le développement de la région est d'autant plus forte que celle-ci a, du fait du manque de politiques publiques tout au long du XXème siècle, longtemps constitué l'acteur principal dans la gestion de son territoire vaste et mal-relié. Le degré en termes d'implication politique, économique, et sociale de l'entreprise dans la région a néanmoins été très différent dans chacune des trois phases principales du projet : d'une gestion patriarcale par le fondateur Ludwig dans les années 1970, à une restructuration amaigrissante de l'entreprise sous Antunes jusqu'à la fin des années 1990, jusqu'à un engagement dans la gestion non seulement du domaine d'entreprise, mais aussi de l'ensemble de la région du Jari par le groupe Orsa aujourd'hui.

A partir de l'étude des dynamiques du peuplement et des transformations spatiales et socio-économiques observées dans la région du Jari tant avant l'arrivée de l'entreprise que dans les décennies suivant son installation, cette thèse vise à identifier les éléments de la construction

territoriale progressive d'une région résultante d'une superposition de deux formes d'occupation et d'exploitation économique différentes : d'un côté, les agroextractivistes arrivées au moment du boom du caoutchouc, qui provoquait un déplacement progressif des populations amérindiennes du bas Jari vers le nord et nord-ouest des Etats d'Amapá et du Pará; de l'autre côté, la transformation et mise en valeur d'une partie des terres de la région par l'entreprise pour l'agrobusiness dès la fin des années 1960, entraînant une importante vague migratoire et un processus de répartition nouvelle des populations à l'intérieur de la région. A côté des aménagements construits par l'entreprise (villes, usines, routes), ou planifiés par l'Etat afin d'établir un zonage de l'espace (réserves extractivistes, indigènes, ou environnementales), des dynamiques de peuplement spontanées amènent une nouvelle population qui, cherchant à se stabiliser, fait pression sur les instances locales.

Si nous pensons le développement comme une évolution faite de ruptures et d'accélération, de moments de stabilisation et de déséquilibre, durant lesquelles les transformations de l'espace amplifiées par des interactions socio-économiques, nous chercherons à identifier plus spécialement les moments clefs de l'évolution de la région du Jari et de ses dynamiques territoriales. Synthétisant l'interrogation sur le développement, nous reprenons cette question : « *Comment garantir à la fois l'équilibre entre les espaces et plus de justice entre les citoyens toute en réaménageant des mythes politiques et régionaux capables de dépasser les tensions ?* » (Droulers, 2001 : 263).

La configuration de l'espace et les structures socio-économiques qui caractérisent aujourd'hui la région aujourd'hui peuvent ainsi être comprises comme le résultat d'un processus constant d'adaptation des populations locales à l'existence de l'entreprise et aux nouveaux contextes créés par celle-ci, longtemps marqués par des relations conflictuelles notamment à cause de questions foncières dans et autour du domaine d'entreprise. Au centre de notre étude se trouve ainsi une analyse des stratégies territoriales développées tant par les populations et institutions locales en quête de défendre leur accès à la terre et aux ressources, que par l'entreprise visant à augmenter le contrôle sur son vaste domaine et à légitimer la continuité de ses activités économiques.

L'une des stratégies clefs adoptées dès 2000 par la nouvelle gestion d'entreprise est au cœur des réflexions sur les enjeux du développement socio-économique de la région du Jari aujourd'hui : la mise en place d'une Fondation sociale en tant qu'opérateur d'une gestion territoriale motivée par le concept de responsabilité sociale. Cela a-t-il permis d'améliorer les conditions de vie des populations locales et d'avancer l'intégration d'un gigantesque « territoire d'entreprise », longtemps géré comme une enclave économique ?

Malgré la spécificité du projet Jari, unique en ce qui concerne l'échelle des phénomènes, notre étude de cas permet de soulever une discussion plus générale sur les potentialités, mais aussi les limites d'un développement socio-économique d'une région amazonienne en contexte forestier : Jusqu'à quel point peut-on attendre le décollage de la région à partir d'activités agroindustrielles destinées à l'exportation et menées par une seule entreprise ? Jusqu'à quel point peut-on miser sur l'avenir de l'extractivisme de la noix du Brésil par les communautés dans qu'en dehors des réserves extractivistes ? Contrairement à la situation des régions du front pionnier, où la forêt primaire a cédé la place à d'autres utilisations du sol, les populations de l'Amazonie forestière pourront-elles continuer à vivre dans et de la forêt tropicale ?

## *L'objet d'étude*

Notre thèse vise donc à reprendre l'évolution de la région du Jari dans une perspective spatio-temporelle, depuis le territoire des Amérindiens à celui de l'entreprise avec un resserrement d'échelle. Partie de la région du Jari (dans son sens large), notre attention se déplace progressivement au cours de la thèse sur la région située entre le bas Paru et le bas Jari (du côté du Pará) et entre le bas Jari et le fleuve Cajari (du côté d'Amapá), cf. carte 1. Ces terres, désignées aujourd'hui comme faisant partie de la « région du Jari » proprement dite, totalise 2 millions d'hectares.

Pourtant, la délimitation précise de la région du Jari s'avère difficile faute d'une définition administrative officielle de ses limites<sup>2</sup>. Les uniques cartes qui montrent la totalité de ce que nous désignons comme la région du Jari sont celles de l'entreprise elle-même, qui dispose d'un centre de cartographie propre, et qui produit elle-même les cartes de « son » territoire y faisant figurer les 1,26 millions d'hectares dont l'entreprise se prétend titulaire. Cependant, le degré effectif d'occupation de l'entreprise sur ces terres aujourd'hui varie entre la partie du territoire situé du côté du Pará (la commune d'Almeirim, où se trouvent aujourd'hui l'ensemble des installations administratives et industrielles de l'entreprise), et celle du côté d'Amapá. Les enjeux du foncier s'avèrent ainsi différents dans les deux Etats. Malgré nos efforts de recherche de documentation, il n'a pas été possible d'être plus précis sur le statut véritable des terres, tant du côté d'Amapá que du côté du Pará, même si l'analyse du foncier a constitué l'une de nos préoccupations.

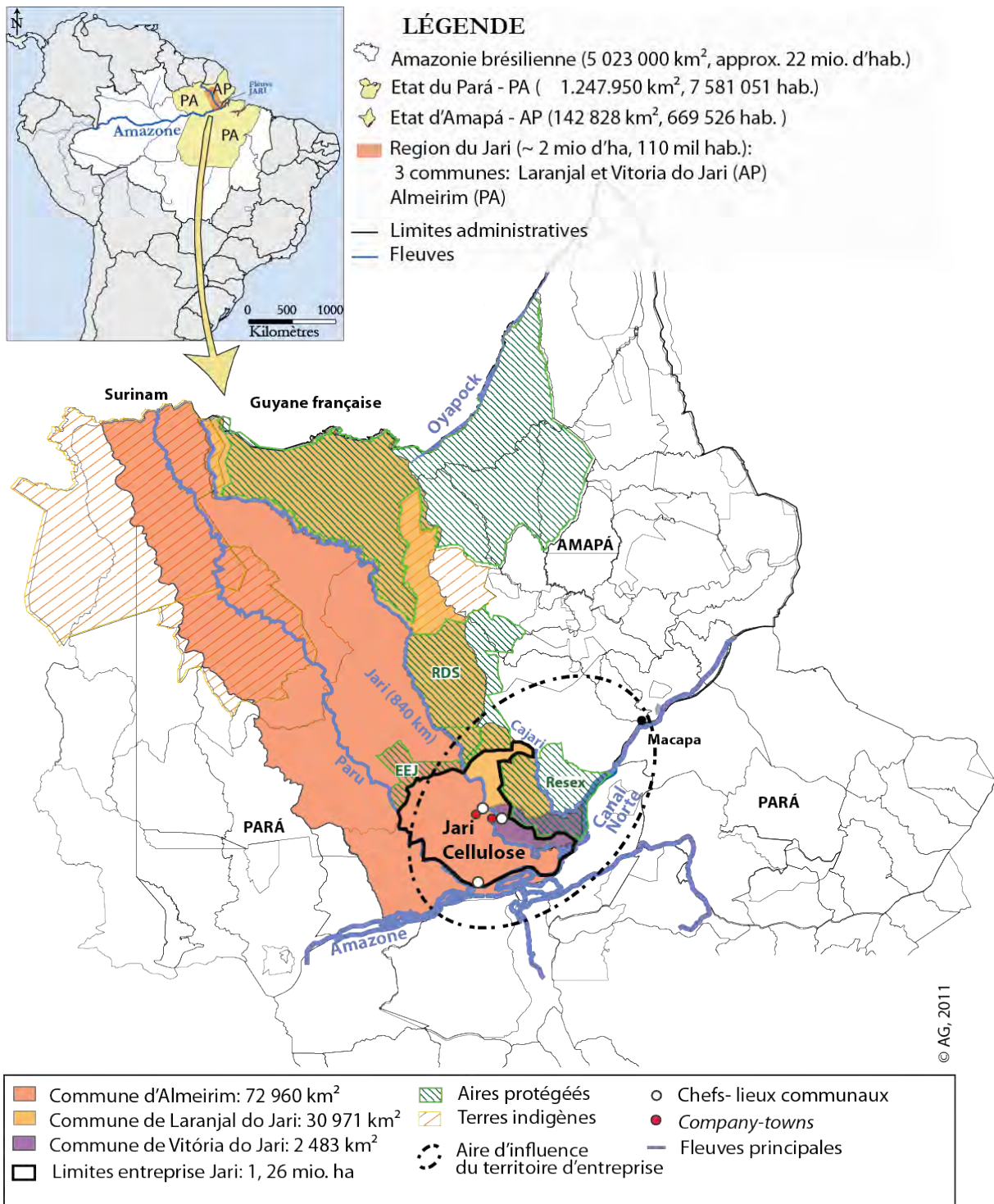
On peut définir la région du Jari en son sens large par les 10 millions d'hectares, qui correspondent à la totalité des trois communes (Almeirim, au Pará, et Laranjal et Vitória do Jari, en Amapá), alors que seule les cours inférieurs des fleuves Jari et Paru concentrent les 110 000 habitants. On peut encore retenir la « région d'entreprise » comme la totalité des terres délimitées dont la Jari possède les titres, et qui s'étendent sur 1, 26 millions d'ha, réparties entre les trois communes à environ 40 % en Amapá et 60 % au Pará (cf. carte 1).

Au terme de notre travail, nous utiliserons de préférence l'expression « territoire d'influence de l'entreprise » pour nous référer à l'ensemble de la région du Jari contemporaine, dont le fonctionnement est dominé par l'existence de l'entreprise. Né d'une superposition entre l'ancien territoire des extractivistes et le nouveau domaine agro-industriel, celui-ci comporte toujours les éléments des deux époques : les 109 communautés rurales (tant anciennes que nouvelles), les trois chefs-lieux communaux, les deux *company-towns*, ainsi que des infrastructures industrielles de l'entreprise, cf. carte 2, p. 26).

---

<sup>2</sup> On ne trouve pas non plus des carte correspondant à la « région du Jari » (« *região do Jari* ») dans les archives cartographiques des administrations publiques impliquées aujourd'hui dans la gestion de la région (gouvernement d'Etat, SEMA, IBAMA, EMATER, préfectures, ...). Pour le côté d'Amapá, il existent des cartes documentant le « sud d'Amapá » (qui comprend effectivement une bonne partie de la région du Jari), mais elles ne prennent généralement pas en compte la partie de la région située dans la commune d'Almeirim. Les cartes des institutions du Pará, en revanche, montrent généralement que la commune d'Almeirim en excluent tout ce qui se trouve de l'autre côté du fleuve Jari et donc dans le côté d'Amapá.

Carte 1. La région du Jari dans son contexte municipal et *estuadual*



## ***Position de recherche***

Ce travail s'apparente à une étude de géographie régionale dont l'objet spécifique porte sur la naissance et le développement d'un territoire d'entreprise en milieu amazonien.

Elle s'inscrit donc dans la tradition des thèses où il s'agit à la fois d'explicitier les fondements géo-historiques et de caractériser les dynamiques à l'œuvre dans les territoires : au centre de nos observations se trouve le « territoire », dont des concepts développés dans la production scientifique notamment de géographes sont à la base de raisonnements sur les processus sociaux lorsqu'ils s'inscrivent fortement dans l'espace. Selon Raffestin (1990), la construction d'un territoire révèle des relations sociales, marquées par des relations de pouvoir, ou l'acteur 'territorialise' l'espace en se l'appropriant concrète- ou abstraitement. Le terme de « territorialisation » désigne, quant à lui, l'ensemble des processus engagés par le réseau d'acteurs sur un territoire ; celui-ci influence les configurations émergentes et les rapports de force qui s'y établissent. Notre approche se veut donc territoriale dans la mesure où elle cherche, en analysant les expressions politiques, sociaux et économiques dans notre région d'étude, à dévoiler les stratégies socio-spatiales des différents acteurs en ce qu'ils contribuent à façonner un territoire très particulier qui, selon les périodes, a pu être appelé Jariland, Ludwigland, Orsaland... A chacune de ces phases, la carte sera utilisée comme un outil privilégié de compréhension et de clarification des phénomènes socio-spatiaux.

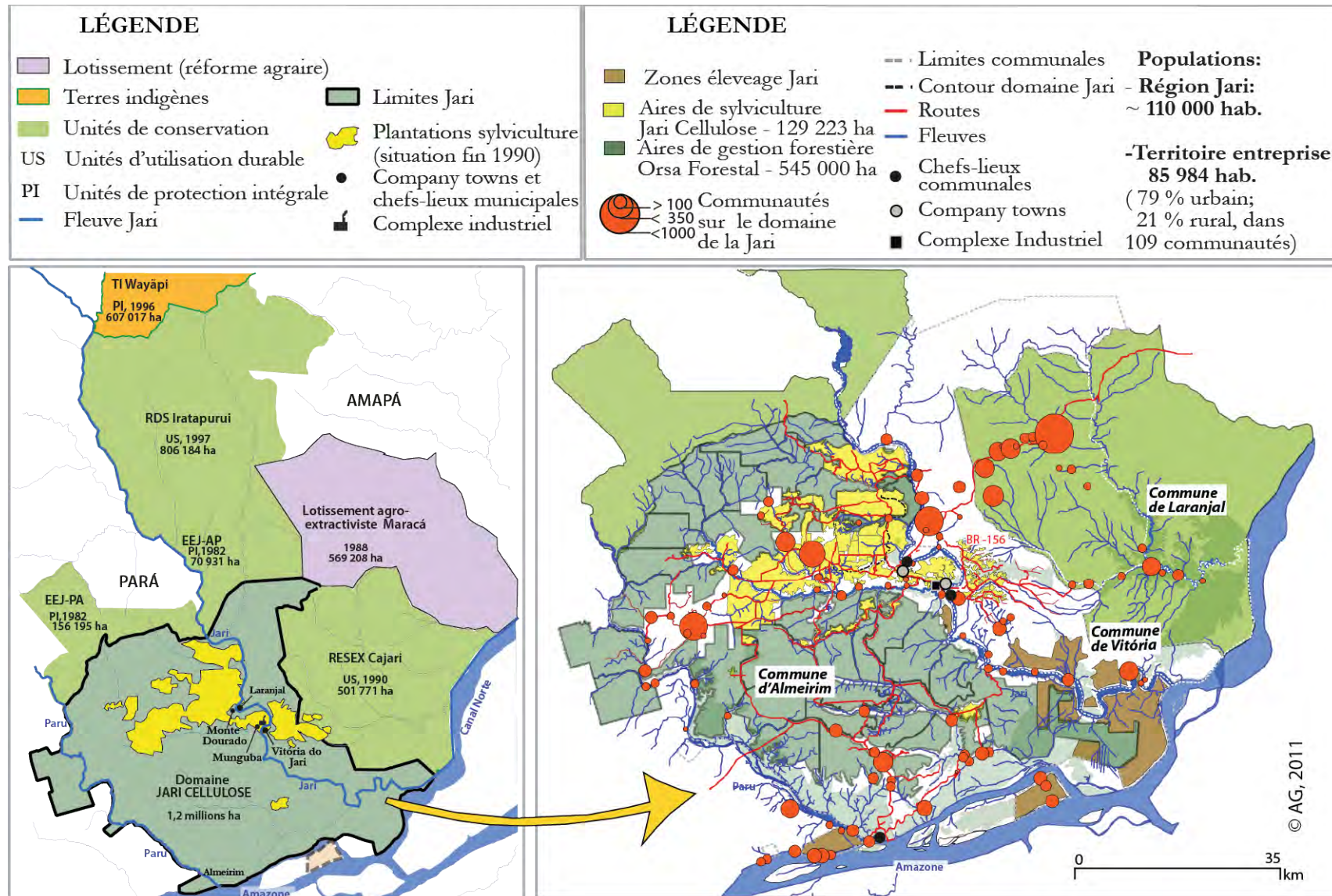
Selon ses réflexions, nous différencions au cours du travail entre le « domaine » d'entreprise au XXème siècle, et le « territoire » d'entreprise tel comme il se présente aujourd'hui. Cette différenciation se base sur l'hypothèse que la nouvelle gestion du projet ait déclenchée un processus d'intégration régionale, caractérisé par une intensification des échanges socio-économiques et culturelles entre l'entreprise et les populations locales : quelles stratégies ont été développées par les différents acteurs régionaux afin de s'approprier du territoire et d'y consolider leur existence ? Et jusqu'à quel point l'évolution géohistorique si particulier de la région du Jari, longtemps angle mort de tout développement socioéconomique et politique, puis scénario d'un des plus grands projets agroindustriels jamais initiés en Amazonie, a-t-elle permis aujourd'hui d'intégrer une région « à la périphérie de la périphérie » (Coy, 1988 : 10) au progrès national ? En prenant comme cadre de référence le modèle de l'opposition entre le centre et la périphérie<sup>3</sup>, employé par Coy dans son analyse des structures socio-spatiales de l'Etat du Rondônia déjà au milieu des années 1980, on peut effectivement affirmer que la région du Jari constitue encore aujourd'hui, à plus qu'un titre, une région aux confins de la périphérie. En termes spatiaux, elle reste isolée car sans liaison routière avec le reste du pays ; en termes socioéconomiques, son dépendance du « centre », mais également de l'entreprise, s'explique par la faible productivité en denrées alimentaires et marchandises (mis à part les activités forestières de l'entreprise) ; en termes culturels, enfin, la région se trouve largement déconnectée des dynamiques de la société brésilienne non-amazonienne.

---

<sup>3</sup> Pour l'explication du modèle (« *Zentrum-Peripherie-Modell* »), cf. Coy, 1988, p.10 – 16.



Carte 2. Le territoire d'entreprise dans son contexte régional (situation 2009)



## *Le Terrain*

Si les fondements directs de notre étude reposent sur un travail de terrain de huit mois dans la région du Jari entre janvier et août 2009, la base de notre problématique s'est élaborée au cours de deux précédents séjours de recherche dans la région : Le premier, en 2005, dans le cadre d'un travail de Master sur l'extractivisme de la noix du Brésil dans la Resex Cajari; le deuxième, en 2007, au sein du programme de recherche Duramaz, qui visait à comprendre les modalités d'un programme de développement durable chez les extractivistes de la communauté de São Monsieur F. do Iratapuru<sup>4</sup>. Ces trois périodes d'enquête ont permis de tisser des liens avec l'ensemble des acteurs régionaux qui restent nos informateurs principaux.

Le travail de terrain en 2009 a été organisé en deux parties. Il s'agissait d'un côté de comprendre le fonctionnement et l'organisation de l'entreprise, ainsi que les modes d'action de sa Fondation; de l'autre, d'analyser les dynamiques socio-spatiales des communautés rurales et leur relation avec la ville et les acteurs de l'entreprise.

Pendant les premiers mois, l'accompagnement au quotidien des différentes équipes de la Fondation, tant dans leur travail avec les acteurs de l'Etat que dans les interventions auprès des populations locales, a permis de comprendre comment se mettaient en place les actions de responsabilité sociale de la Fondation. Pendant cette phase nous avons également effectué des visites répétées aux chefs-lieux Laranjal et Vitoria do Jari<sup>5</sup>, afin de rencontrer et interviewer tant des représentants des institutions publiques (mairie et secrétariats d'Etat) que des organisations de la société civile (syndicats et associations).

La deuxième phase du terrain a été consacrée plus particulièrement aux enquêtes dans les zones rurales afin d'y rencontrer des informateurs clefs et des leaders communautaires<sup>6</sup>, dont les témoignages nous ont permis de dresser une typologie et de préciser des relations entre les villageois avec l'entreprise. Notre connaissance préalable du monde des extractivistes nous a facilité les contacts mais aussi la compréhension des logiques *cabocla* plus au moins influencées par la proximité de l'entreprise.

Des séjours de plusieurs semaines à Macapá et à Almeirim ont d'ailleurs été nécessaires pour collecter des données statistiques auprès des différentes institutions publiques (SEPLAN, IBAMA, SEMA, IMAP, ITERPA, SEBRAE), de l'université et institutions de recherche, ainsi que des organisations de la société civile. Un important matériel recueilli sur leurs positions vis-à-vis de

---

<sup>4</sup> Plus concrètement, nous nous sommes intéressés à la relation entre l'entreprise cosmétique Natura et les extractivistes d'Iratapuru, qui représente en quelque sorte un micro-cosmos de la problématique au centre de notre thèse.

<sup>5</sup> Alors que notre base était à Monte Dourado, des visites à Laranjal et Vitória ont été très fréquentes, la possession d'un vélo et grâce à la fréquence des bateaux-taxi, permettant une mobilité confortable voire indispensable entre notre base et les différentes destinations.

<sup>6</sup> La difficulté d'accès aux communautés faute de l'existence de transports publics a été résolue par la location d'une moto (et un crash-cours de deux jours). Cela nous a permis de visiter aussi les communautés situées à la périphérie du domaine, et d'y discuter avec les leaders communautaires en toute indépendance de la Fondation. Cf. mon article « Une région, plusieurs mondes, impressions d'une étude de terrain dans la région du Jari, Amazonie brésilienne », Confins (online), 10, 2010. URL : <http://confins.revues.org/6741>

l'entreprise, ainsi que les coopérations entamées avec celle-ci, n'a malheureusement pas pu être systématiquement traité dans le cadre de cette thèse, mais il nous a cependant servi à mieux saisir combien l'entreprise était devenu un acteur important dans la région, et qu'elle était même plus souvent bien vue que mal-perçue.

A côté des difficultés d'accès aux zones rurales du territoire d'entreprise, notamment en période de pluie, on doit évoquer le manque de données statistiques dans les institutions du gouvernement tant régionales que *estaduales*, -témoignage du faible degré de connaissances publiques locales encore aujourd'hui sur la réalité socioéconomique de la région du Jari et de ses habitants, dont l'intégration au reste du pays n'est pas encore achevée. Le travail de recherche dans une région située à la « périphérie de la périphérie » implique ainsi, encore aujourd'hui, les mêmes difficultés qu'avaient connu les pionniers de la recherche amazonienne dans les années 1970<sup>7</sup>.

### ***La structure***

Cette thèse a été construite en deux parties, chacune comprenant trois chapitres. La première partie, montre les interactions dans le temps et dans l'espace des acteurs de la région du Jari : les Amérindiens, les extractivistes, et l'entreprise. Elle soulève le défi de représenter la densification d'un espace de plus en plus imbriqué. La deuxième partie suit les phases de la construction d'un territoire d'entreprise, à partir de la consolidation de la nouvelle gestion du groupe industriel, de l'action de son bras social, et des nouveaux types de relations établies avec la population et les gouvernements locaux. Ces phases ont pu être illustrées par une série de cartes inédites qui permettent de comprendre la répartition des hommes et des activités jusqu'au plus petit hameau.

Le chapitre I reprend les éléments clefs de la géohistoire de la région du Jari, aux frontières nord du Brésil, pour montrer comment on passe, en quatre siècles, d'une forêt parcourue par les Amérindiens à un territoire extractiviste fonctionnel sur le bas Jari, dans un contexte où la question des limites demeure récurrente.

Le chapitre II conte la saga de « l'Empereur du Jari », les exploits et les désastres techniques d'un laboratoire forestier, minier, rizicole ... et industriel, l'attraction des masses de migrants dans des habitations précaires... Le tout conduit à un remodelage profond de l'espace : un territoire d'entreprise se superpose à celui des extractivistes.

Le chapitre III met en scène les défis de l'ère post-Ludwig et de la « brésilianisation » du projet agro-industriel. Le processus de conflit foncier pousse l'Etat à instituer des zonages de développement durable, de réserves extractivistes et de terres indigènes. Au final, le pavage de la mosaïque est achevé, il reste à faire fonctionner les règlements qui concernent aussi bien l'entreprise que les populations locales.

Le chapitre IV traite du groupe Orsa et met en relief les stratégies prises par celui-ci en quête d'une gestion innovatrice et labélisée : d'un côté, il atteint l'excellence en production de cellulose à

---

<sup>7</sup> Cf. le témoignage de Martin Coy, qui dans l'introduction à sa thèse de doctorat précise les « restrictions d'un travail empirique sur le front pionnier », caractérisé par le « manque de données officiels » et « la faible structuration administrative du Rondônia » au début des années 1980 (Coy, 1988 : 3).

partir des plantations d'eucalyptus (Jari Cellulose), de l'autre, il met en place une gestion forestière expérimentale pour l'exploitation du bois tropical (Orsa Florestal) ; enfin, il donne preuve d'un véritable engagement social par la mise en place d'une Fondation.

Le chapitre V montre l'évolution de la Fondation Orsa, d'une petite initiative philanthropique à une institution privée de développement socio-économique, en explicitant les nécessaires inflexions liés à l'application de la responsabilité sociale au contexte amazonien. L'accent y est mis sur les projets pour les zones rurales du territoire d'entreprise, et la question sur les possibilités de soutenir les producteurs locaux tant à partir de l'amélioration de leurs activités économiques traditionnelles, qu'à partir de nouveaux produits destinées à un plus large marché extérieur.

Le chapitre VI, enfin, porte à la fois sur les nouvelles interactions qui structurent l'actuel territoire d'influence de l'entreprise et sur les micro-dynamiques socio-économiques des populations regroupées en communautés. L'accent est mis sur leur perception de l'entreprise, la nature des relations d'alliance et/ou d'indépendance, et les stratégies individuelles ou communautaires qui mènent à des voies multiples de développement.

\*\*\*

**PREMIERE PARTIE – DE L’EXTRACTIVISME  
A L’AGROBUSINESS**

\*\*\*



## **CHAPITRE I - POUR UNE GEOHISTOIRE**

## **INTRODUCTION : Le Jari, une forêt des Amérindiens**

L'espace du bassin hydrographique du Jari et du Paru est longtemps resté une sorte d'angle mort de la colonisation portugaise dans ses possessions en Amazonie brésilienne. En effet, ce sont d'autres explorateurs européens (les Anglais et les Hollandais, et plus tard les Français) qu'y construisent, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques petites fortifications, notamment dans la vallée du Cajari et à proximité de l'embouchure du Paru dans l'Amazone ; mais leurs installations ne seront que passagères. La colonie portugaise, quant à elle, n'arriva que tardivement dans la région, et sa présence n'y sera jamais très importante.

Cela s'explique, d'un côté, par la grande distance qui éloigne la région du Jari des centres économiques et politiques de la colonie portugaise (alors concentrée sur le littoral est et sud-est), et de l'autre, par l'accès difficile à l'amont des fleuves, à cause de leur faible navigabilité. Stratégiquement peu intéressantes, les rives du Jari restaient à l'écart des préoccupations et des dynamiques d'occupation des Portugais, qui cherchaient plutôt à installer leurs fortifications à l'embouchure de l'Amazone proche de Belém, porte d'entrée vers l'Amazonie, et plus tard à Macapá, afin de sécuriser l'accès par le Canal Norte.

Différents groupes amérindiens circulaient dans ces espaces au nord de l'embouchure de l'Amazone bien avant l'arrivée des colonies. Celui-ci provoquera un repli progressif des Amérindiens vers des zones plus isolées au nord du Jari et à proximité de la frontière avec la Guyane française, et finira par conduire à leur quasi disparition, mal immunisés qu'ils étaient contre les nouvelles maladies importées par les populations blanches.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, suite au boom du caoutchouc, le bas Jari connaît une première occupation par des populations « blanches », venues principalement du Nordeste. Un commerçant de caoutchouc parviendra à contrôler un immense territoire embrassant la totalité des terres du bas Jari, du Cajari et du Paru, en les organisant avec des activités extractivistes qui lançaient la région dans l'économie mondiale : une forme de prélude aux transformations spectaculaires que le bas Jari connaîtra dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle.

### **I. Angle mort de la colonisation**

Alors que les terres de l'actuel Etat d'Amapá (et avec elles, une partie de l'actuelle région du Jari) sont officiellement attribuées à la colonie espagnole lors du Traité de Tordesillas en 1494, la première occupation n'eut lieu qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, quand les colonies espagnoles et portugaises étaient unies sous une même couronne avec la succession du roi d'Espagne, Philippe II (1580 - 1640), au trône de Portugal. Deux siècles passent, mais ce territoire aux confins de la colonie demeure à peine connu, très peu peuplé et mal relié au reste des possessions des Portugais au Nouveau Monde. En effet, ceux-ci restent longtemps « *accrochés comme des crabes sur le littoral* » (Droulers, 2001 : 33),



et leur avancée vers les terres de l'arrière-pays et le nord de l'Amazone ne sera effective qu'à partir du milieu du XVIIIe siècle. Quant à la région du Jari, elle demeure pendant toute l'époque coloniale un véritable angle mort, à l'écart des grands mouvements de découverte, d'occupation et d'exploration des richesses qui avaient alors lieu dans d'autres régions de l'Amazonie brésilienne.

## I.I Une géographie des espaces vides

En 1616, le capitaine portugais Monsieur F. Caldeira Castelo Branco fonde la ville de Belém avec la construction d'une forteresse importante à l'embouchure de l'Amazone, le « *Forte do Presépio* ». Bastion le plus septentrional des possessions territoriales de l'Amérique portugaise, il est censé empêcher l'entrée éventuelle d'autres puissances européennes dans l'arrière-pays par le grand fleuve. Car, dans la région du Jari du XVIIe siècle, les Anglais, Français, Hollandais et Néerlandais étaient présents en plus grand nombre que les Portugais, qui, malgré détenteurs légaux des terres en question, n'y avaient encore rien bâti. Les Anglais, en revanche, construisirent, en 1623<sup>8</sup>, deux forts dans la vallée du fleuve Cajarí (un affluent du Canal Norte) ; un autre est érigé à la même époque par les Hollandais dans l'île de Gurupá, sur la rive droite de l'Amazone, aux limites sud-est de la région du Jari.

A l'image des missions Jésuites établies dans les terres méridionales de l'Amazonie, les Anglais et les Hollandais fondent plusieurs domaines afin de cultiver le tabac, la canne à sucre et d'autres produits agricoles, en utilisant de manière intensive la main d'œuvre indigène. Ces établissements furent ainsi les premiers de la région du Jari à initier l'exploitation des « *drogas do sertão* » (cf. glossaire) de la forêt amazonienne, très prisées sur les marchés européens de l'époque.

Entre 1629 et 1630, les Anglais s'installent également dans les terres au nord de l'embouchure de l'Amazone, à proximité du lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Macapá. Ils dressent trois petites forteresses entre les rives des fleuves Matapi et Manacapuru, situés au sud de Macapá : le fort de Torrego (1629), le fort de Felipe (1630) et le fort de Cumauá (1630). C'est à cette époque que l'administration de la colonie portugaise commence à s'organiser pour rétablir le contrôle sur ses possessions. Avec plusieurs bataillons militaires, les Portugais lancent alors une contre-attaque afin de détruire les bases des colonies étrangères précitées<sup>9</sup>.

En 1634, la création par le roi Philippe IV d'une nouvelle unité administrative pour les terres amazoniennes méconnues situées au nord du Nouveau Monde accélère l'occupation des terres au nord et ouest de l'embouchure de l'Amazone par les Portugais : la Capitainerie du « Cabo Norte », recouvrant un vaste territoire allant d'Alenquer (au sud) jusqu'à l'Oyapock (au nord), et du fleuve

---

<sup>8</sup> Paulo Dias (2009 : 19) affirme qu'il s'agirait des Forts « Tilletite » et « Uarimuacá ».

<sup>9</sup> Pourtant, ce n'est qu'un demi-siècle plus tard, en 1687, que les Portugais réussirent à expulser définitivement les Anglais et à consolider, sur les ruines de l'ancien « fort de Cumauá », leur propre bastion, la Fortaleza de Santo Antônio de Macapá, qui deviendra la plus importante du Cabo Norte.

Paru (à l'ouest) jusqu'à l'Atlantique (à l'est)<sup>10</sup>, est attribuée en 1637 au capitaine du donataire, le Portugais Bento Marciel Parente. Il est chargé de la défendre contre les éventuelles velléités expansionnistes des autres colonies européennes, et de développer davantage l'occupation en installant de nouveaux foyers de peuplement.

### ***Une fortification autour de (et ne pas dans) la région du Jari***

C'est finalement la création de la Capitainerie du Cabo Norte qui lance le processus de récupération des terres portugaises longtemps « envahies » par les Anglais et les Hollandais. En 1650, trois forts sont construits sous le commandement du capitaine Monsieur F. Mota Falcão, pour prêter main forte à celui de Desterro (ou Destierro, cf. carte 1), unique bastion portugais sur les terres de la nouvelle capitainerie<sup>11</sup>. Il s'agit du fort de Santo Antônio dos Pauxis (la future *vila* d'Obidos), du fort de Tapajos de Santarem (plus tard la *vila* de Santarem), et du fort Paru d'Almeirim, cette dernière étant à cette époque la seule construction dans la région du Jari proprement dite. Initié à la fin du XVIIe siècle à proximité du village amérindien Paru, alors transformé en mission par l'ordre des Capucins de Santo Antônio, le fort Paru d'Almeirim est ensuite reconstruit et amélioré en 1745, puis devient la *vila* d'Almeirim en 1758<sup>12</sup>, le premier village d'importance dans la région du Jari<sup>13</sup>.

Si les Portugais avaient réussi à expulser définitivement les comptoirs anglais et hollandais du Cabo Norte, ce sont les Français qui commencent, au début du XVIIIe siècle, à intensifier l'invasion des terres portugaises limitrophes de la Guyane. Ayant pris conscience de l'urgence de sécuriser la frontière nord de l'empire, le gouverneur de l'Etat du Grão Pará et Maranhão, João de Abreu Castelo Branco, demande alors le renforcement de la présence militaire et humaine dans la région<sup>14</sup>. La machinerie coloniale portugaise, jusqu'ici plutôt passive, se met en marche.

En 1738, un foyer de peuplement est installé dans l'ancien fort de Santo Antônio de Macapá.

---

<sup>10</sup> Le siège de la capitainerie est bâti sur un ancien peuplement amérindien appelé « Ianacuara », rebaptisé alors Paru. Il deviendra plus tard la ville d'Almeirim, aujourd'hui chef-lieu de la commune du même nom.

<sup>11</sup> Nous situons la construction du fort Desterro (sur la rive gauche de l'Amazone, à proximité de l'embouchure du Paru) quelque part entre le début et le milieu du XVIIe siècle. La date et l'emplacement de ce fort font débat chez les historiens. Alors que Barreto (1958), entre autres, affirme que le fort Desterro et le fort d'Almeirim seraient une seule et même chose, d'autres comme Garrido (1940) soutiennent que le fort d'Almeirim aurait été construit sur les bases du fort Paru (et donc à un autre emplacement que le fort Desterro). Nous avons privilégié la théorie de Barreto selon laquelle Desterro et Paru seraient deux Forts différents, situés pourtant à proximité l'un de l'autre. Les cartes de Hartsinck de 1770 (carte 3) et de Lescallier (1797) corroborent cette thèse. (IBGE, *Diagnóstico participativo município de Almeirim*, 2004 : 7).

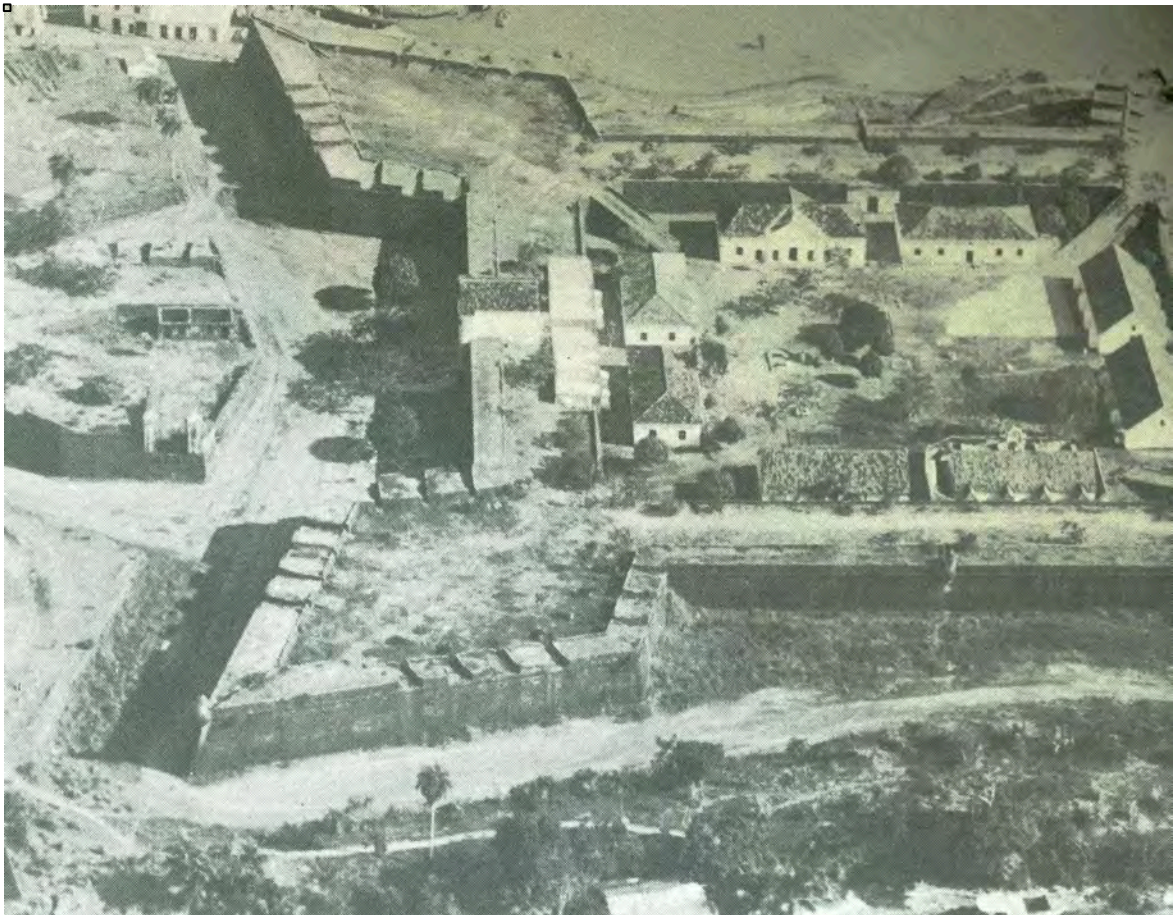
<sup>12</sup> IBGE, *Diagnóstico participativo município de Almeirim*, 2004 : 7.

<sup>13</sup> Le nom de Paru (indigène) est abandonné au profit d'Almeirim (portugais). Cela faisait partie de la politique pombalienne de « civiliser » les nouvelles terres de l'Empire.

<sup>14</sup> Plus largement, l'attitude de la colonie portugaise change avec une intensification de l'exploration de l'Amazone et la construction de plusieurs grandes forteresses le long du grand fleuve vers l'ouest. Deux facteurs ont probablement joué en faveur de cette dynamique. D'une part, avec la découverte de l'or dans les Amériques, la colonie souhaitait augmenter significativement son « budget ». D'autre part, les possessions portugaises en Asie avaient commencé à diminuer au début du XVIIIe siècle, mettant plus de pression sur les colonies en Amazonie pour produire de la richesse (Pace, 1998: 61).

Érigé en 1687, ce dernier est transformé en une construction en pierre en 1782 : le fort São José de Macapá. Repris par les autorités du territoire fédéral, celui-ci devait défendre la frontière nord du Brésil et l'entrée vers l'Amazonie par le Canal Norte, unique voie d'accès à l'arrière pays, ... » où se développe l'exubérante forêt équatoriale, pratiquement impénétrable, si ce n'est pas par les seringueiros ou castanheiros lors du début de l'extractivisme végétal »<sup>15</sup>. Celui-ci s'y initiera dès la fin du XIXe siècle (cf. I.III). Sécurisant donc l'entrée, il demeurera la base militaire la plus importante de l'Amérique portugaise dans ses possessions au nord de l'embouchure du grand fleuve.

Photo 1. Le fort São José de Macapá



Source : Atlas d'Amapá, IBGE, 1966

<sup>15</sup> Citation du texte accompagnant la photo du fort dans l'Atlas d'Amapá (IBGE, 1966).

Au milieu du XVIIIe siècle, la région autour de Macapá connaît l'installation de plusieurs *aldeias*. A partir de la deuxième partie du XVIIIe siècle, les terres au nord de la région du Jari sont donc de plus en plus peuplées, principalement grâce à trois installations (Macapá, Santana et Mazagão) sur le littoral de l'actuel Amapá, prévues pour stopper la progression des autres colonies. Toutefois, les terres au sud et au sud-ouest de Macapá, notamment le long des cours d'eau du Jari et du Paru, restent toujours très peu occupées, puisqu'il n'est guère nécessaire de les sécuriser. En effet, le Jari et le Paru, jalonnés de rapides et de cascades, sont impraticables : la conquête et l'incorporation de ces terres aux territoires de la colonie ne présente donc pas beaucoup d'intérêt. Ainsi, à la fin du XVIIIe siècle, il n'y a toujours que les deux mêmes fors dans la région du Jari, Paru d'Almeirim et Desterro. Le second finit par être abandonné au profit du premier, qui deviendra plus tard le chef-lieu de la commune éponyme, créée en 1890<sup>16</sup>.

Si, comme on l'a déjà dit, la région du Jari semble donc un angle mort délaissé de la colonie portugaise, les évolutions de l'occupation vont avoir un effet dévastateur sur les peuples amérindiens qui habitaient les terres du Cabo Norte avant l'arrivée des européens, jusqu'à provoquer l'extinction, voire la disparition, d'un grand nombre d'ethnies.

### ***Les missions, peu importantes pour la colonie ...***

La recherche sur les cartes (ne pas très abondantes) de l'époque signale des installations dont les noms et les positions varient souvent, ce qui rend difficile leur identification. Ainsi, la carte de 1853, réalisée par un auteur anonyme brésilien (la « *carta topographica da Provincia de Oyapockia* », cf. carte 3, p. 38) indique trois établissements qui ne figurent pas dans les cartes antérieures (1-3), réalisées par Sanson (1680), Hartsinck (1770), et Lescallier (1797). Les sites « Esposende » et « Arraiolos », situés respectivement sur les rives gauche et droite du fleuve Tuheré (aujourd'hui appelé Arraiolos), y sont clairement indiquées par une croix, et donc identifiées comme des missions. Quant au troisième, « Fragoso », il est positionné sur la rive gauche du Jari. L'agronome et historien *amapaense* Cristovão Lins (1997 : 17-18) confirme l'existence de ces trois édifices coloniaux dans la région au XIXe siècle, pointant du doigt les ruines du couvent « Capuchos de Santo Antônio » qu'on trouve encore aujourd'hui sur les berges du fleuve Arraiolos. Selon les archives de la prélature de Santarém, ces ruines pourraient bien être des vestiges de la mission « Arraiolos » qui s'y serait installée pendant le XVIIe siècle comme l'une des trois missions alors tenues par les Jésuites dans la région, avant d'être cédées aux Franciscaines<sup>17</sup>. On plus des missions, on remarque déjà dans la carte « anonyme » l'existence des trois foyers de peuplement qui deviendront importants au cours du XIXe siècle (Macapá, Almeirim et Mazagão).

---

<sup>16</sup> IBGE, Diagnóstico participativo município de Almeirim, 2004 : 7

<sup>17</sup> En 1693, l'émission d'un édit royal (*carta-régia*) par la couronne portugaise impose la séparation spatiale des ordres missionnaires en les attribuant à des régions spécifiques, séparées les unes des autres. Les Jésuites sont alors renvoyés sur les terres au sud de l'Amazone tandis que la région du Cabo Norte continue d'être occupée par les Franciscains « capucines ».

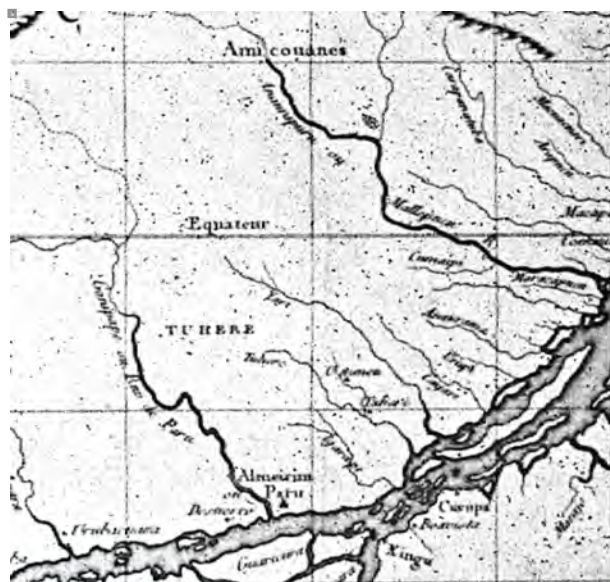
Carte 3. Cartes (détails) du bas Jari à l'époque coloniale<sup>18</sup>.



1 SANSON, 1680



2 HARTSINCK, 1770



3 LESCALLIER, 1797



4 ANONYME, 1853

Source : E. Lézy, thèse; réalisation : AG, 2011

### ... mais néfastes pour les Amérindiens

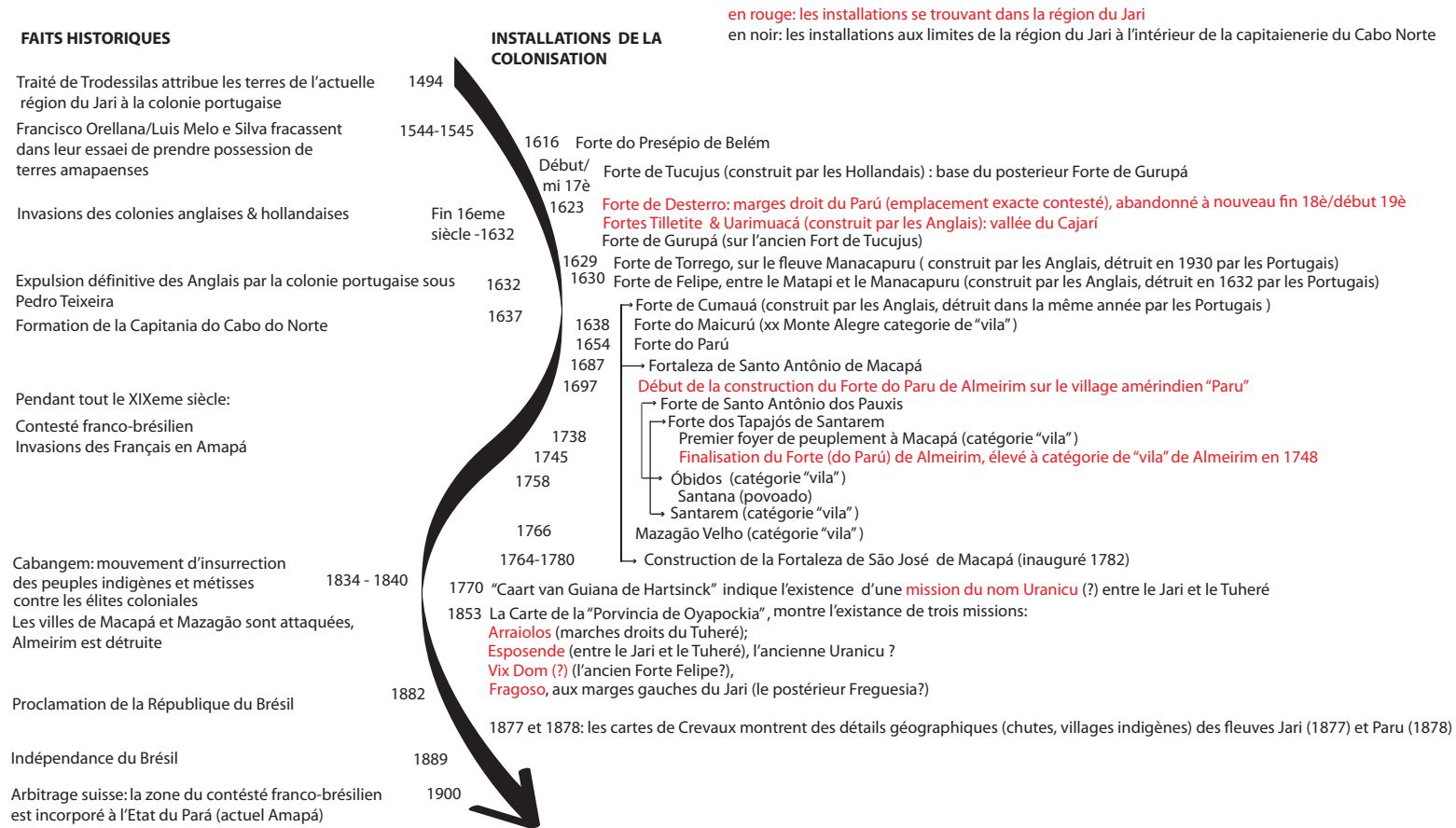
En dehors de l'avancée militaire de la colonie, les missions jouaient un rôle primordial dans le processus d'occupation territoriale de l'Amazonie : elles ne contribuaient pas seulement à civiliser les

<sup>18</sup> Les sources cartographiques historiques plus détaillées pour la région du Jari sont rares, soulignant encore l'aspect angle mort de la colonie portugaise.

« Indiens sauvages » à partir de la catéchèse, mais participaient aussi de manière significative à la création des richesses de la colonie grâce à l'exportation des fameuses « drogas do sertão » et des productions d'agriculture tropicale (cacao, riz, café, coton, tabac, ...), qui avaient massivement recours à la main d'œuvre indigène. La stratégie des missions consistait à accompagner les expéditions de reconnaissance des colonisateurs afin de convaincre les Indiens de descendre s'installer aux embouchures des fleuves dans des villages (« réductions »), où ils étaient évangélisés et civilisés (« *desbravamento* ») par le travail dans les plantations et l'exploitation des ressources de la forêt. Cette exploitation (accompagnée par une avancée vers l'arrière-pays au fur et à mesure que de nouvelles bourgades se forment aux embouchures des fleuves) a été le véritable moteur de l'occupation de l'Amazonie pendant la période coloniale : « ... le type colonial de mise en valeur, fondé sur l'exploitation du travail servile et l'exportation vers l'Europe de produits primaires transformés a, de fait, posé précocement les bases d'un système de dépendance s'accompagnant d'une occupation spatiale plutôt lâche » (Droulers, 2001 : 105). Ainsi, les noyaux d'habitation qui se forment à cette époque sont dispersés au gré de la distribution des espèces naturelles et de leur cycle de production (Empereire, 1996).

La région du Jari, qui géographiquement appartient à l'ensemble économique régional de l'archipel Nord de l'État du Grão Para et Maranhão, n'est que marginalement touchée par la dynamique économique et populationnelle de ce dernier, pour les raisons déjà évoquées (isolement, accès difficile). Si l'on connaît l'existence d'au moins trois missions (Arraiolos, Esposendo et Frago) dans la région au début du XIXe siècle, l'ampleur de leurs activités économiques n'a évidemment pas eu le même poids que dans beaucoup d'autres parties de l'Amazonie brésilienne. L'occupation de la région du Jari ne s'intensifiera qu'à partir de la fin du XIXe siècle avec le boom du caoutchouc et l'arrivée d'une population importante, principalement depuis le Nordeste, qui se reconvertira à la collecte de l'hévéa. Elle formera les premiers foyers de peuplement du bas Jari.

Fig. 1. Forts, missions, et foyers de peuplement au Cabo Norte (XV - XIXe siècle)



Sources : Sanson (1680), La Condamine (1701), Hartsinck (1770), Lescallier (1797), la « Carta Topográfica da Provincia de Oyapockia » (cartographe inconnu (1853) ; Garrido (1940), Barreto (1958) et Dias (2009).

## **I.II Territoire amérindien, à l'interstice entre deux colonies**

L'isolement de la région du Jari, loin des centres politiques et économiques du reste de la colonie portugaise, et l'impraticabilité de ses principaux fleuves ont permis à de nombreux groupes amérindiens d'y trouver un refuge pour échapper aux persécutions des « Blancs », notamment le long des fleuves Jari et Paru. De fait, ils ont longtemps constitué la quasi intégralité de la population à l'intérieur des terres du Cabo do Norte, au nord des rares forts et missions installés sur la rive gauche de l'Amazone.

L'étude des dynamiques de l'occupation du Jari par les Amérindiens montre que le fonctionnement de ce territoire se caractérise par une mobilité permanente, typique des populations amérindiennes, définie avant tout par le commerce et les conflits guerriers (Gallois, 1983 : 147). Mais les dynamiques sont également influencées de manière significative par des facteurs exogènes, à savoir, les événements de la colonisation et les échanges avec les Blancs. Les relations de troc et d'alliance, les conflits entre les différents groupes amérindiens qui, souvent, coexistaient, se produisaient à la fois de manière permanente et ponctuelle, provoquant ainsi une redéfinition constante de la configuration spatiale du territoire amérindien.

L'histoire de l'occupation du Jari par les Amérindiens est peu documentée (Gallois, 1983 : 144). Les premières sources attestant de leur présence sont des récits d'explorateurs, français pour la plupart, du XVIIIe et XIXe siècles (entre autres, Patis, Leblond, Crevaux ou Coudreau), ces deux derniers ayant été les premiers européens à naviguer, à la fin du XIXe siècle, sur les eaux turbulentes du Jari et du Paru. Grâce à leurs rapports foisonnants, nous disposons d'une image assez précise, bien que partielle, de la configuration du territoire amérindien à l'époque. Sur la base de ces chroniques et de la mémoire orale des groupes amérindiens, certains chercheurs (notamment Gallois, 1981 et 1983, et Grenand 1982, 1999) ont essayé de reconstruire l'occupation du Jari par les différentes ethnies amérindiennes depuis le XVIIe siècle. Les pages suivantes se basent sur leurs travaux et tentent de retracer les grandes lignes de l'occupation amérindienne dans la région du Jari jusqu'à la fin du XIXe siècle.

### ***Les anciens occupants du Cabo Norte***

La documentation existante sur l'évolution du peuplement indigène dans le Cabo Norte<sup>19</sup> montre que cette région peut être véritablement considérée comme une zone de repli privilégiée pour de nombreux groupes amérindiens du littoral et du sud de l'Amazonie brésilienne<sup>20</sup>. Fuyant l'avancée des colonies, ils s'installent progressivement dans les terres entre l'Amazone et l'actuelle Guyane

---

<sup>19</sup> Les sources citées par Dominique Gallois sur les fronts d'expansion des colonies dans le Cabo do Norte et leurs contacts avec les Amérindiens sont notamment Betendorf (1909), Hurault (1965), Mello Morais (1872), Reis (1940), BM Parente (1874), Rio Branco (1899) et Serafim Leite (1943) pour le XVIIe siècle, Froidevaux (1894), Hemming (1978), Hurault (1961), Reis (1940) et Sausse (1951) pour le XVIIIe siècle, Coudreau (1893), Crevaux (1883) et Grenand (1972) pour le XIXe siècle.

<sup>20</sup> Plusieurs peuples de langue caribe (de nombreux groupes occupaient déjà les terres de l'actuel Amapá et de la Guyane française au XVIIe siècle) seraient venus depuis un centre de dispersion situé dans l'actuel Etat de Mato Grosso (Gallois, 1986 : 83).



française pendant les XVIe et XVIIe siècles (Gallois, 1986 : 81). Au XVIIe, les terres autour des bassins fluviaux du Jari et du Paru ont été occupées par plusieurs groupes du peuple aruak (Aracaju, Apamã, Upului, ...) et par des peuples karib (Aparai, Wayana, Tiriyo, ...), qui entretenaient des relations sociales et économiques intensives avec d'autres groupes basés sur le littoral de l'Amapá (Grenand, 1987: 16). Cependant, l'arrivée des colonies françaises et portugaises au XVIIe et XVIIIe siècles provoque une transformation drastique de la localisation et de la composition de ces peuples. Dans des documents français et portugais datant du XVIIe, les Aruak apparaissent en proie aux trafiquants d'esclaves des deux nationalités : les luttes pour les possessions territoriales, dans le littoral du Cabo Norte notamment, ont rapidement amené à leur disparition (Ibid, 40).

Dans le bas Jari, plusieurs groupes (notamment les Aracaju, les Apamã et les Tocoyen) sont « réduits » dans les missions installées par les Portugais (celles de Paru et d'Esposento)<sup>21</sup>. D'autres ethnies tentent de se réfugier vers les terres du nord et de l'intérieur du Cabo Norte (cf. carte 4, p. 43), sur le moyen et haut Jari (Anikuan, Aparai, Wayana, Upului,...), ainsi que sur le bassin de l'Oyapock (Arua, Tocoyen, Maraon, Tariipi,...), sa navigabilité complexe pour les grands bateaux garantissant un isolement bienvenu face à l'avancée des Européens (Gallois, 1986 : 82-83).

### ***Impact de la colonisation***

La pression exercée par les colonies et les Noirs Marrons fuyant la Guyane hollandaise sur les groupes amérindiens provoque une diminution progressive de leur habitat à la fin du XVIIIe siècle, l'intensification des conflits spatiaux initiant par ailleurs un processus de recomposition ethnique des populations amérindiennes. Ainsi, si à la fin du XVIIe siècle une bonne partie des premiers occupants du Cabo Norte se trouve déjà en voie d'extinction, l'arrivée de nouveaux peuples (dont notamment les Wayãpi, originaires du Xingu) entraînera un processus continu de renouvellement à partir de fusions intertribales ou d'absorption entre groupes<sup>22</sup>.

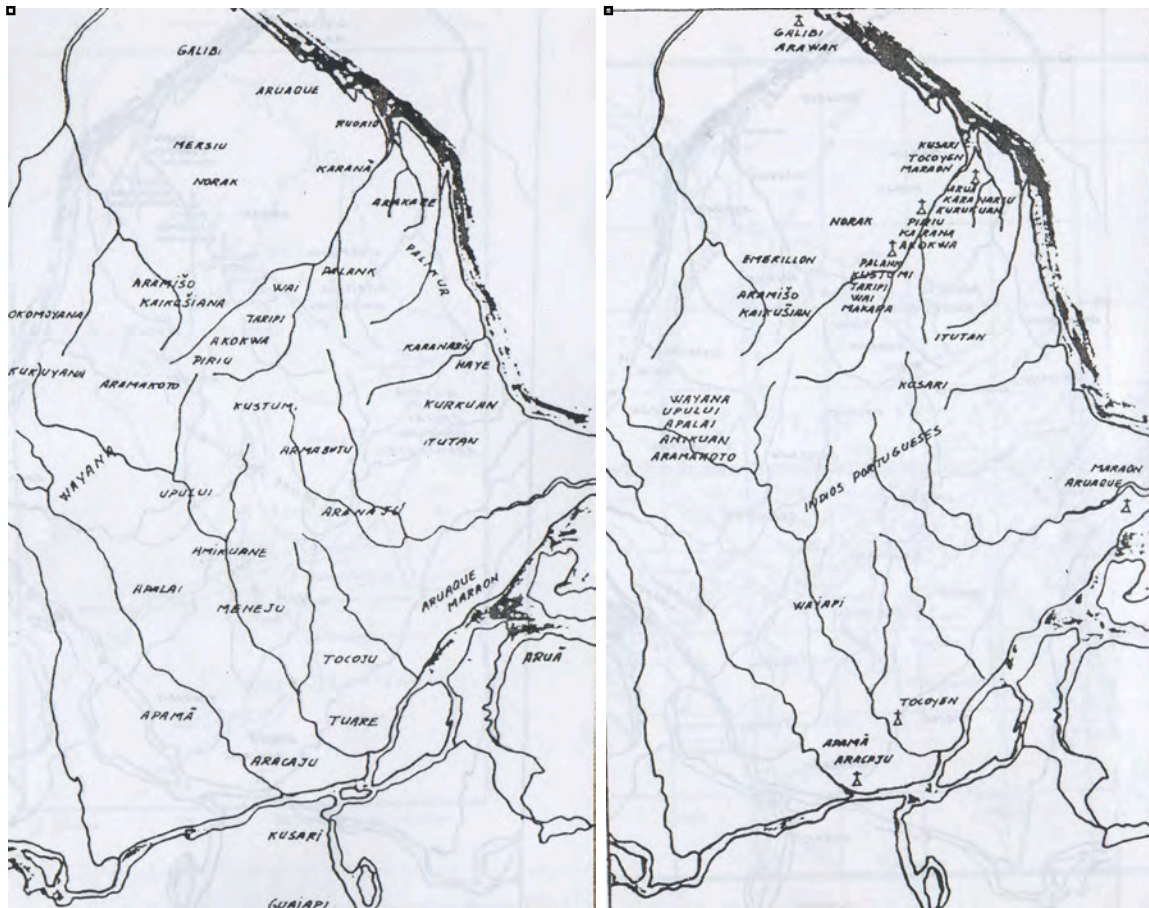
Les deux cartes de la carte 4, qui comparent l'occupation amérindienne du Cabo Norte au XVIIe (carte a) et au XVIIIe (carte b), montrent clairement la substitution de nouvelles ethnies aux anciennes, ainsi que la délocalisation des populations depuis le littoral vers le nord et nord-est du Cabo Norte et la région de l'Oyapock.

---

<sup>21</sup> Dominique Gallois soutient que l'impact sur les peuples amérindiens des colonisateurs anglais et hollandais, qui avaient occupé la région du Jari avant l'arrivée des Portugais et avaient exploité les ressources naturelles avec l'aide de la main d'œuvre indigène, n'a pas été aussi destructeur que celui des missions de la colonie portugaise, et surtout des nombreux expéditions des Portugais depuis Belém vers le littoral *amapaense* entre 1623 et 1750, (par exemple, Vasconcellos et Teixeira), pendant lesquels des « baptêmes en masse » et des déplacements des Amérindiens vers des villages de réduction à proximité de Belém auraient eu lieu (selon Reis, 1947 : 40-42, d'après Gallois, 1986 : 85).

<sup>22</sup> Plusieurs chercheurs ont analysé plus en profondeur ce processus dans la région du Jari, entre autres, Gallois (1981, 1983, 1986), Grenand (1972, 1987), Rauschert (1981), et Schoepf (1980).

Carte 4. Occupation amérindienne du Cabo Norte, au XVIIe/ XVIIIe siècle



Source : Dominique Gallois (1986 : 261-262).

Dans la région du Jari proprement dite, la comparaison des deux cartes illustre que les Wayana se sont, depuis le XVIIe siècle, fixés sur le haut Jari et Paru, alors que les Aparai (« Apalai » en portugais) se déplacent, au cours du XVIIIe siècle, du moyen Jari vers le nord, s'approchant ainsi plus aux Wayana. En ce qui concerne les Wayãpi, au XVIIe siècle, ceux-ci se trouvent encore au sud du grand fleuve (ils sont désignés comme « Guaiapi » tout en bas de la carte a), mais on les retrouve sur le moyen Jari au XVIIIe siècle (cf. « Waiapi » sur la carte b). Notons aussi l'emplacement de deux missions sur la deuxième carte ; nous les attribuons à Paru et Esposendo.

L'organisation spatiale du territoire amérindien du Cabo Norte, et plus particulièrement de la région du Jari, est donc marquée, dès le XVIIe siècle, par une fusion de nombreux groupes amérindiens davantage dans quelques ethnies seulement, dont les Wayana, les Aparai et les Wayãpi ressortent, à la fin du XVIIIe, comme les principales peuples « émergents ». Les Wayana et les Aparai, déjà présents longtemps avant l'arrivée des Wayãpi, sont deux peuples de langue karibe, mais avec des origines différentes et installés à des emplacements distincts sur le territoire<sup>23</sup> (Gallois, 1983 : 144-48)

<sup>23</sup> Tandis que les Aparai auraient eu comme ancêtres les Apamã ou les Aracaju, et habitaient initialement dans les cours inférieurs des fleuves Curuá, Maicuru, Paru et Jari (aujourd'hui la région transfrontalière entre l'Amapá et le Pará), les Wayana citent comme leurs ascendants les Opagwana. Ils auraient occupé, pendant le XVIIe et jusqu'au début du XVIIIe, des terres au nord des Aparai, sur le haut et moyen cours du fleuve Paru de

<sup>24</sup>. Au cours du XVIIIe siècle les Wayana et les Aparai vont absorber un bon nombre « d'anciennes » ethnies : ainsi, les Apamã (ethnie importante jusqu'au XVIIe siècle, quand elle connaît une forte réduction dans la mission du Paru), sont au fur et à mesure incorporés aux Aparai<sup>25</sup>, tandis que les Wayana incorporent les Kukuyana, les Kurmarawana ou les Upului, et établissent des alliances avec les Anikuan, plus tard aussi avec les Aparai eux-mêmes, jusqu'à finir par fusionner avec ces derniers : selon Gallois (1983 : 148), la fusion entre les Wayana et les Aparai s'effectue à la fin du XIXe siècle. De fait, les deux groupes sont aujourd'hui généralement considérés comme une seule ethnie, les « Wayana-Aparai ».

Dès le début du XVIIe siècle, l'arrivée des Wayãpi, un peuple de langue tupi venu des cours inférieurs du fleuve Xingu (dans l'actuel Etat du Pará), donne encore lieu à des reconfigurations spatiales importantes des groupes amérindiens installés alors le long du Jari et du Paru<sup>26</sup>.

### ***Dynamiques socio-spatiales du territoire amérindien***

L'arrivée et installation des Wayãpi dans la région du Jari dès le XVIIIe siècles a en effet eu des impacts importants sur les dynamiques des Wayana et des Aparai. En 1736, la majorité des Wayãpi a déjà franchi l'Amazone et s'est installée dans le bas Jari et son affluent oriental, le fleuve Iratapuru, occupant un vaste territoire d'environ 12 000 km<sup>2</sup> (Grenand et Ouhoud-Renoux, 1999 : 226). C'est très probablement à cette époque qu'ils se retrouvent exposés à des contacts directs avec les forts et les missions des Portugais dans le bas Jari. En passant dans ces endroits contrôlés par les Portugais, les Wayãpi forment une « alliance » avec eux. Les Portugais étaient approvisionnés en armes à feu. Et en effet, l'utilisation des Wayãpi contre d'autres groupes amérindiens de la région à des fins guerrières est attestée par plusieurs sources, tant portugaises que françaises, dans lesquelles les Wayãpi sont appelés « Indiens portugais » (cf. « *indios portugueses* » dans la carte b de la carte 4)<sup>27</sup>.

Au milieu du XVIIIe siècle, la plupart des Wayãpi est établie dans des terres situées entre le Jari et le Paru, à l'hauteur de leurs cours moyens. Ainsi, la zone autour de la *chute Kumakakwa* (la « chute du Désespoir », cf. carte 5, p. 46) est aujourd'hui considérée comme le berceau du peuple Wayãpi (Gallois, 1983 : 109). De là, plusieurs sous-groupes Wayãpi se dispersent vers d'autres régions plus au

---

Leste et son affluent Citaré (dans l'actuel Pará), ainsi que dans le haut Jari (en Amapá) et à la frontière avec la Guyane française et le Surinam.

<sup>24</sup> Gallois cite comme première mention écrite du peuple Wayana (alors appelés Roucouyennes par les Français) les récits de Patis, médecin botaniste français, qui fut le premier blanc à se rendre, en 1767, chez les Roucouyennes, au pied de la montagne mythique du Tumuc-Humac : le Pililipou (Marcel, 1898: 18). Quelques années plus tard, un médecin naturaliste du roi aux Antilles, Jean-Baptiste Leblond, effectue une remontée complète de l'Oyapock lors d'une expédition qui visite quelques villages Wayana sur le Camopi et le Tamouri (Hurault, 1789, d'après des documents inédits. In : Journal de la Société des Américanistes. Tome 54 n°1, 1965, p.12).

<sup>25</sup>D'après les données du *Instituto Socioambiental - ISA, Povos indígenas do Brasil*, disponible sur l'URL <http://pib.socioambiental.org/pt/povo/aparai/1107>

<sup>26</sup> La migration des Wayãpi vers le nord débute dès la fin du XVIIe siècle, après que l'installation de plusieurs missions portugaises dans le Xingu a entraîné une dispersion générale de nombreux peuples amérindiens de la région. Ils cherchent à se réfugier dans des terres plus septentrionales de l'Amazonie.

<sup>27</sup> Patis (1767) et Froidevaux (1894) y font référence (Gallois, 1983 : 108-109).

nord. Ainsi, on sait qu'une fraction a pénétré, dès la fin du XVIIIe siècle, l'actuel territoire de la Guyane française en s'installant sur l'Oyapock. D'autres sous-groupes remontent le moyen cours du Jari vers le nord-ouest, jusqu'à sa confluence avec le Cuc. Leur avancée vers le nord, où l'on trouve des espaces déjà occupés par d'autres ethnies (Wayana, Aparai, Amikuane,...) s'accompagne ainsi de conflits répétés avec d'autres amérindiens ou populations noires, mais aussi de relations de troc et/ou de mariages intertribales.

La plus grande expansion territoriale des Wayãpi se produit au cours du XIXe siècle, quand la population est divisée en plusieurs fractions territoriales indépendantes, chacune guidée par un chef de tribu (que Gallois appelle « capitaine »). En effet, la formation d'un nouveau groupe et son autonomie était liée à la personnalité d'un seul leader, qui devait les installer dans une nouvelle zone et établir un système d'autosuffisance indépendant du groupe d'origine. De fait, l'expansion des Wayãpi sur le territoire se déroule sur la base d'un processus de cession permanente à partir de la multiplication et dispersion des groupes locaux, qui ne sont pas représentés par un village déterminé, mais plutôt par une aire spécifique d'occupation, où plusieurs villages sont alternativement occupés (Gallois, 1981 :79-80)<sup>28</sup>.

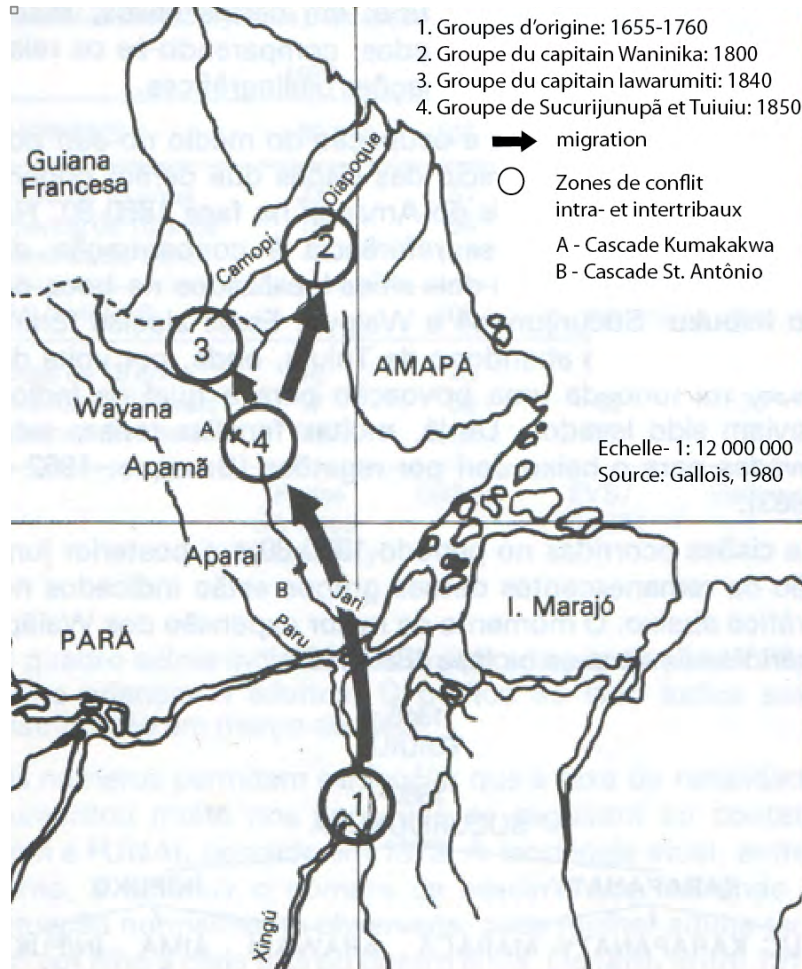
Au milieu du XIXe siècle les différents sous-groupes des Wayãpi occupent donc trois zones principales dans la région d'influence du bassin du Jari, comme le montre la carte suivante: Premier, la région autour des sources de l'Oyapock et du Camopi à la frontière avec la Guyane française, ainsi que la zone autour des fleuves Araguari et Amapari au nord-est (indiqué par le cercle 2) , puis, le haut Jari et son tributaire Cuc (marqué par le cercle 3) ; enfin, la zone des chutes du moyen Jari, leur premier site d'occupation (cercle 4). La carte montre les principales étapes de l'expansion des Wayãpi entre le XVIIIe et le milieu du XIXe siècle, ainsi que les « zones de conflit », où ceux-ci doivent se confronter aux Aparai, Apamã, et Wayana, déjà sur place à l'arrivée des Wayãpi. A la fin du XIXe siècle, les habitats des Aparai se consolident ainsi dans la partie méridionale du Jari, les bas et moyens cours du Jari et du Paru et leurs affluents (comme le Curuá et le Maicuru), tandis que la plupart des Wayana occupent les terres du moyen et haut Paru de Leste et son affluent Citaré, ainsi que le haut Jari.<sup>29</sup>

---

<sup>28</sup> Ceci explique pourquoi les différents groupes d'une même ethnie se trouvaient souvent séparés géographiquement et n'avaient que peu de contacts. C'est le cas par exemple des Wayãpi septentrionaux et méridionaux, qui portaient de noms différents et entretenaient des relations distantes, sinon hostiles (Grenand, « Histoire des Wayãpi du début du XIX siècle jusqu'à nos jours »).

<sup>29</sup> Seul un petit groupe s'est aventuré plus vers le nord, en Guyane française (dans le moyen cours du Maroni et d l'Itany), ainsi qu'au Surinam (sur le fleuve Palomeu).

Carte 5. Etapes de la migration des Wayãpi jusqu'en 1850



Source : Gallois, (1983).

### ***Migration, guerre, commerce- les trois piliers du territoire***<sup>30</sup>

Les relations entre les différents groupes amérindiens dans le Jari, très dynamiques notamment dans la deuxième partie du XIXe siècle se construisent à partir d'une occupation spatiale en forte mobilité, et sur des interactions constantes, à la fois conflictuelles et coopératives. Ces dernières s'alimentent principalement sur un réseau ample d'échanges économiques, dont l'importance excède souvent le simple objet de troc pour devenir un lien social. Ainsi, les villages ne sont que rarement occupés de façon permanente, mais tour à tour abandonnés puis ré-habités, en fonction des activités développées et du contexte socioéconomique du moment. Par conséquent, la composition des villages des Wayãpi et des autres ethnies amérindiennes s'avère transitoire plutôt que fixe. Grenand (1972) considère les conflits comme l'un voire le moteur principal de la société amérindienne à l'époque,

<sup>30</sup> Dominique Gallois exprime cette idée dans le titre de son livre de 1986 sur les Wayãpi en Guyane française : « *Migração, Guerra e Comércio : os Waiapi na Guiana* », dont nous nous sommes notamment inspirés pour ce sous-chapitre.

s'accroissant ponctuellement avec l'avancée des différents fronts de la colonisation européenne<sup>31</sup>.

Deux chroniqueurs français nous offrent des sources tout à fait extraordinaires sur les Wayana (qu'ils appelaient alors « Roucouyennes ») et leurs affrontements avec d'autres groupes amérindiens : les explorateurs Jules Crevaux<sup>32</sup> et Henri Coudreau<sup>33</sup>. Premiers européens à parcourir entièrement les fleuves Jari et Oyapock, ils se sont aventurés dans de longs voyages à travers la région du Jari et la Guyane française entre 1876 et 1891. Coudreau, dans son récit de 1893, fait ainsi référence à deux « guerres » (qui doivent plutôt être comprises comme des affrontements combatifs) particulièrement longues entre les Wayãpi et les Wayana pour la prédominance sur des terres à proximité de Camopi. Un autre conflit oppose les Wayana aux Bonis<sup>34</sup>, qui habitaient le moyen cours du Maroni et voulaient augmenter leur aire d'influence sur l'Oyapock, où se trouvaient alors les Wayana.

Bien que ces conflits aient très certainement eu lieu, il faut pourtant relativiser le scénario avancé par Coudreau. On peut supposer que sa notion euro-centrique de « guerre », très différente du contexte amérindien, a influencé son interprétation des événements<sup>35</sup>. Si Coudreau soutient que la « période des guerres » de la première partie du XIXe siècle est suivie par une « époque de paix » dans la deuxième, cette affirmation nous semble simplifier la situation réelle, bien plus complexe, qui résulte de la coexistence permanente et ponctuelle de conflits et d'alliances ainsi que d'échanges économiques entre les nombreux groupes.

Toutefois, plusieurs chercheurs (Gallois, 1983 : 110 ; Grenand et Ouhoud-Renoux, 1999 : 228) parlent également d'une diminution de conflits dans la deuxième partie du XIXe siècle au profit d'une intensification des réseaux de troc entre les différents groupes amérindiens, mais aussi qu'avec les populations noires de la Guyane française. Mais plus qu'une supposée phase de pacification entre

---

<sup>31</sup> Comme la pénétration des Français et des Hollandais à l'intérieur de la Guyane française, ou l'avancée des *balateiros* (extractivistes de l'arbre de la balata) et chercheurs d'or depuis le sud (Gallois, 1983 : 110).

<sup>32</sup> Crevaux entreprend deux voyages dans la région du Jari. Dans le premier, en 1876, il descend la totalité du Jari depuis Cayenne en remontant le Maroni et le Litani. Puis il traverse les Tumuc-Humac à pied jusqu'au Apaouani, et retrouve finalement le Jari, qu'il descend jusqu'à son embouchure avec l'Amazone. Dans le deuxième, en 1877, il remonte l'Oyapock et atteint à pied le fleuve Cuc, qu'il descend jusqu'à son embouchure avec le Jari. En remontant ce dernier jusqu'au village amérindien Yacouman, il traverse la forêt en direction de l'ouest jusqu'à rejoindre le Paru, un peu en aval du village roucouyen (= wayana) Canéapo (voir carte 6). De là, Crevaux, en seulement 41 jours, descend la totalité du Paru jusqu'à sa confluence avec l'Amazone. Ses récits minutieux, notamment l'épisode de « l'Exploration de l'Oyapock et du Parou », sont très éclairants pour comprendre le fonctionnement du territoire amérindien à la fin du XIXe siècle.

<sup>33</sup> Coudreau se rend en « pays roucouyen » (=territoire des Wayana) dix ans après l'explorateur Jules Crevaux. Entre 1887 et 1889, il est chargé d'une mission scientifique dans la Haute Guyane française, explorant le Maroni, l'Oyapock et les montagnes Tumuc-Humac. Enfin, sous les auspices des mêmes administrations, il visite entre 1889 et 1891 les hauts affluents de l'Oyapock et du Jari, ainsi que toute la Guyane centrale (fleuves Inini, Camopi, Approuague, ...). « L'histoire des Roucouyennes » qu'il déploie dans les dernières pages de son récit de voyage est particulièrement intéressante pour comprendre les dynamiques territoriales des différents groupes indigènes à la fin du XVIIIe et au cours du XIXe siècle. Pour cette étude, on fait notamment référence à son œuvre « Chez nos Indiens. Quatre années en Guyane française (1887-1891) ».

<sup>34</sup> Les Bonis (qui tirent leur nom de leur grand leader-rebelle « qui par sa force de combattant amena son peuple à la libération ») étaient des Noirs Marrons, ex-esclaves qui ont fui les plantations de sucre de la Guyane hollandaise (l'actuel Surinam). A partir de 1790, ils se sont installés sur le Maroni, dans la forêt au sud de la Guyane française et autour de sa frontière avec le Brésil (Crevaux, 1882 : 68).

<sup>35</sup> A ce propos, il fait savoir que les événements exposés par Coudreau lui étaient en réalité racontés par des chefs amérindiens, puisque les conflits en question avaient eu lieu au début du XIXe siècle, bien longtemps avant sa venue sur le Jari.

ces ethnies, cette « tranquillisation » réponde, à notre sens, à une réalité qui va profondément affecter le territoire amérindien : la perte populationnelle dramatique de toutes les ethnies amérindiennes du Jari, mais en premier lieu des Wayãpi, au cours du XIXe siècle. L'intensification des contacts et des échanges, même sporadiques, avec les Blancs, qui approvisionnaient les Wayãpi en outils métalliques et en armes à feu contre des produits de la forêt, aurait permis la propagation d'épidémies souvent mortelles pour les Amérindiens (notamment la variole). En seulement quelques décennies, quasiment les trois quarts des Wayãpi disparaissaient. Selon Grenand et Ouhoud-Renoux (1999 : 227), leur population chute de 6 000 en 1770 à environ 1 500 en 1840. Coudreau (1893 : 548) corrobore ces faits en estimant le nombre de Wayãpi dans le Jari à seulement 500 individus vers 1880. Crevaux (1882 : 246) parle dans ce contexte d'une « race qui s'éteint ». Face à cette disparition vertigineuse, les Wayãpi réagissent par une stratégie d'émiettement. Ils se partagent désormais entre un habitat forestier le long de cours d'eau infimes (comme le Cuc ou le Rouapir, affluents du Jari), qui garantissent une relative quiétude, et un habitat riverain (l'Oyapock), favorable aux échanges avec les colporteurs Wayana, les populations noires, ou les Français. Ainsi, le territoire Wayãpi se présente maintenant sous la forme de poches éloignées les unes des autres. Grenand et Ouhoud-Renoux (1999 : 228) signalent qu'à la fin du XIXe siècle, les Wayãpi se scindent en deux sous-groupes : l'un est septentrional (établi sur le haut Oyapock, en Guyane française) et l'autre méridional (installé autour du Cuc et du Rouapir). La délocalisation volontaire des Wayãpi méridionaux des axes fluviaux vers des zones plus isolées procédait donc d'une stratégie bien réfléchie, qui visait à couper le contact direct avec les Blancs, tout en se réservant l'accès à certaines des marchandises qu'ils produisaient (armes à feu, outils métalliques, ...). L'approvisionnement était garanti, via le réseau de troc, par d'autres groupes amérindiens, notamment des Wayana, qui leur apportaient les marchandises des Blancs en échange de leurs propres produits. Si le repli des Wayãpi méridionaux vers des zones plus difficiles d'accès vise à échapper à la « mort » transmise par les Blancs, ils ont dû en contrepartie accepter une certaine dépendance vis-à-vis d'autres amérindiens, comme les Wayana. Les échanges avec ceux-ci étaient de fait déterminés par des rapports de force inégaux, définis notamment par l'emplacement géographique dans le territoire (plus ou moins favorable à l'intermédiation).

### ***Un territoire amérindien en rétraction***

A la fin du XIXe siècle, les Wayana ont quitté les anciennes zones inter-fluviales de l'arrière pays pour s'installer progressivement le long des grands fleuves, contrairement aux Wayãpi, qui se sont définitivement retirés du moyen cours du Jari, habitat encore important en 1850, pour s'isoler dans le Cuc et le Rouapir. Cette inversion spatiale est à l'origine d'une nouvelle dynamique économique et sociale, caractérisée par un processus intensif d'acculturation entre les Wayana-Aparai et les Wayãpi (Gallois, 1983 : 147), ainsi que par un renouvellement du système de troc, duquel les Wayana, plus nombreux que les autres, sortent gagnants. De par leur position géostratégique favorable aux échanges, à savoir un vaste territoire comprenant des axes de communication des deux côtés de la frontière (tant sur le haut Jari et le Paru que sur les terres entre l'Itany et l'Oyapock), les Wayana jouent désormais le rôle d'intermédiaires entre les peuples au sud (Wayãpi et Aparai) et les *Meikoro*

de la Guyane française<sup>36</sup>. A l'époque, ces derniers entretenaient des relations de troc avec des postes coloniaux du littoral de la Guyane française (Cayenne, Saint Laurent et Cottica), d'où ils amenaient ces marchandises si précieuses pour les Wayana (haches, couteaux, armes à feu,...), qu'ils revendaient à leur tour aux Wayãpi et aux Aparai du côté du Brésil (Coudreau, 1893 : 88). Connus comme d'excellents navigateurs, les Wayana échangeaient avec les Wayãpi septentrionaux et méridionaux dans l'Oyapock et le Cuc, avec les Aparai et les Tiriyo dans le Paru de Leste et avec les Aparai (voir carte 6, page suivante) dans le bas Jari. D'ailleurs, Gallois (1983 : 147) signale même des relations économiques directes entre les Wayana et les Emerillon du fleuve Inini en Guyane française<sup>37</sup>.

### ***Un réseau économique basé sur l'intermédiation***

Vu la façon dont ils dominaient le réseau des principaux échanges économiques entre les différents groupes et ethnies de la région et son pourtour, les Wayana peuvent être considérés comme les plus grands intermédiaires commerçants de la deuxième partie du XIXe siècle. En 1890, Coudreau affirmait que les Roucouyennes étaient « *incontestablement la tribu la plus importante de la Guyane centrale* »<sup>38</sup>. Il identifie au total 36 villages roucouyens sur le territoire, « *comptant chacun de 25 à 50 habitants, soit une population totale de 1 000 à 1 500 âmes* »<sup>39</sup> (1893 : 547).

L'illustration se base sur une carte originale de Crevaux de 1878, que nous avons repris pour y mettre en relief l'emplacement des différents groupes et la nature de leurs échanges économiques. La carte de Crevaux nous montre l'extension territoriale des deux sous-groupes des Wayana de chaque côté de la frontière : l'un est établi sur des terres comprises entre le Haut Paru et le Haut Jari jusqu'à l'Iratapuru ; le deuxième se trouve du côté de la Guyane française, entre l'Itany à l'ouest et l'Oyapock à l'est. Si l'on ajoute à cela la très faible navigabilité de l'Oyapock, les Wayana du nord contrôlaient de fait les principales connexions entre le Brésil et la Guyane française à l'intersection entre les sources du Jari et ses tributaires (Apaouani, Courouapi, Couyari, Kouk et Rouapir), ainsi que les sources des fleuves de l'autre côté du massif des montagnes Tumuc-Humac, en Guyane française (Itany, Maroni, Araoua, Tamouri, Camopi, et l'Oyapock lui-même).

---

<sup>36</sup> *Meikoro* était le nom donné par les Wayana aux différents groupes noirs marron, comme les Bonis, les Djuka ou les Saramaká.

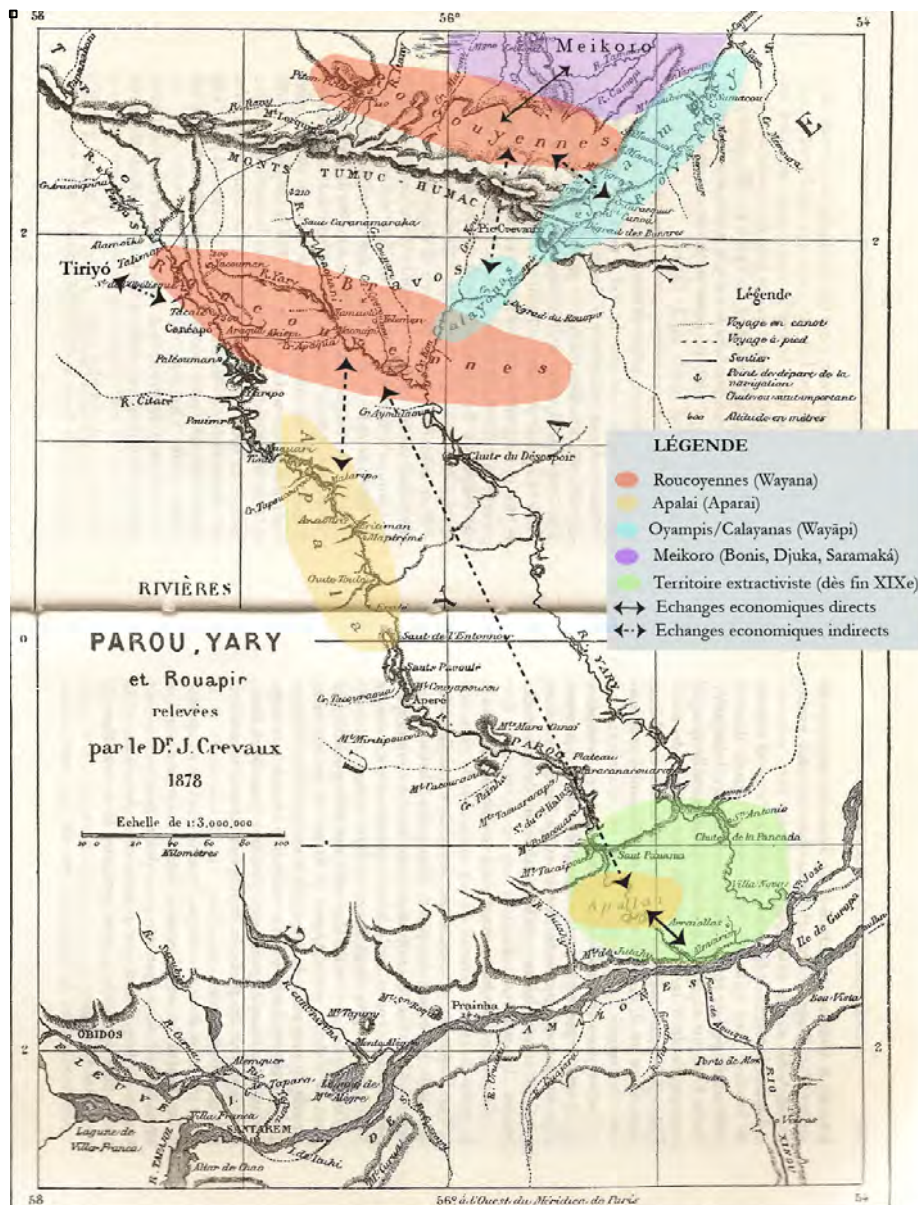
<sup>37</sup> Les Emerillon sont un peuple amérindien de la Guyane française de langue tupi-guarani. A la fin du XIXe siècle, ils vivaient autour des sources du fleuve Inini, à proximité du Camopi.

<sup>38</sup> Les descriptions de l'explorateur allemand Schulz-Kampfenkel lors de son expédition sur le Jari en 1935 montrent que ces relations de pouvoir sont encore en vigueur dans les années 1930, voir I. I du chapitre 1.

<sup>39</sup> Cependant, les Roucouyennes semblent avoir également souffert d'une perte populationnelle depuis la fin du XVIIIe siècle. D'après Coudreau (Ibid, 465), Leblond avait calculé leur nombre à environ 4 000 en 1787. En 1890, les estimations de Coudreau tournent entre 1000 et 1500 individus. En 1941, Schoepf (1972 : 39) ne compte plus que 400 Wayana au Brésil et en Guyane française (Gallois, 1983 : 148).



Carte 6. Distribution des populations amérindiennes du Jari, fin XIXe siècle



Grâce à cette carte, on remarque également que les Wayãpi se sont repliés vers le nord et séparés en deux grands sous-groupes, auxquels Crevaux attribue des noms (« Oyampy » pour le groupe septentrional dans l'Oyapock, « Calayonas » pour le groupe méridional sur le Kouk et le Rouapir). Enfin, les Aparai, qui se trouvent sur le Parou, apparaissent eux aussi comme deux grands sous-groupes, séparés et distants l'un de l'autre : le premier habite les terres du bas Parou tandis que le second, plus important, se prolonge le long de son cours moyen et supérieur (aujourd'hui appelé Parou de Leste) jusqu'au Citaré (dont Crevaux précise qu'il marque la frontière avec le territoire des Wayana)<sup>40</sup>.

<sup>40</sup> L'histoire des Aparai est moins documentée que celle des Wayana et des Wayãpi. Dominique Gallois (1983 : 144) cite Crevaux, là encore, comme le premier chroniqueur important. Lors de son voyage en 1978, il identifie l'existence de huit villages sur les moyen et bas Parou.

La séparation entre les deux sous-groupes d'Aparai est conditionnée par une série de sauts et de courants difficilement franchissables dans le moyen cours du Paru, qui apparaît comme une zone vide sur la carte de Crevaux. Il en va de même pour les terres le long du bas et du moyen Jari, où il y a également de nombreux courants et sauts. L'un d'eux, le « saut Pancada » (aujourd'hui « Cachoeria de Santo Antonio ») selon Crevaux, rend effectivement impossible une montée continue du Jari en direction sud-nord. Cette situation géographique particulière du Jari et du Paru, coupés en deux par ses chutes, explique ainsi les différences dans le développement historique du nord (aujourd'hui très peu peuplé et occupé par des aires protégées et des terres indigènes) et du sud de la région du Jari (qui connaîtra, en revanche, dès le début du XXe siècle des transformations importantes accompagnant plusieurs étapes du développement économique).

Avec les *Meikoro* comme intermédiaires, les Wayana et les Aparai n'ont eu pendant longtemps que des contacts sporadiques avec les « Blancs » (tant au sud, dans le bas Jari, qu'au nord, du côté de la Guyane française). Ceux-ci s'intensifient pourtant au début du XXe siècle avec le boom du caoutchouc et l'arrivée des populations extractivistes sur les terres du bas Jari et Paru<sup>41</sup>. L'exploitation du caoutchouc et de la noix du Brésil y commence en effet déjà à la fin du XIXe siècle, notamment autour du « saut Panacada », comme le remarque Crevaux dans son livre : en remontant le Jari par bateau jusqu'à la « grande chute », qui met fin à toute navigation plus en amont du fleuve, l'explorateur français observe que le bas de la rivière se peuple rapidement, et que « *le vapeur s'arrête plus de vingt fois pour recevoir des chargements de caoutchouc et de castanhas*<sup>42</sup> » (1882 : 346).

Ce témoignage confirme donc l'existence, dès 1878, d'un premier peuplement de commerçants de caoutchouc dans le bas Jari autour de Santo Antônio da Cachoeria, qui s'avère ainsi l'un des plus anciens centres pour l'extractivisme de la région du Jari.

L'organisation de l'activité extractiviste pour les marchés internationaux va s'accélérer en 1880 avec l'arrivée de José Julio de Andrade, qui deviendrait un grand commerçant pour les ressources naturelles de la région : pendant plus d'un demi siècle, il aura sous son contrôle les terres du bas Jari, Paru, et Cajari, en alliant pouvoir économique et politique. La région en sera définitivement transformée, passant d'un territoire amérindien encore à la fin du XIXe siècle à un territoire occupé et mis en valeur pour l'extractivisme dès la première partie du XXe siècle<sup>43</sup>.

Déjà initiée pendant la colonisation, la rétraction de ce territoire longtemps occupé par les différents groupes amérindiens va se poursuivre au profit d'une nouvelle population blanche autour d'une activité économique déclenchée par le boom du caoutchouc : l'extraction des ressources naturelles de la forêt amazonienne.

---

<sup>41</sup> Informations tirées de l'étude « *Localização e histórico dos Apalaï* » de l'Instituto Socioambiental-ISA. Disponible à l'adresse suivante : <http://pib.socioambiental.org/pt/povo/wayana/1146>

<sup>42</sup> 'Castanhas', pluriel du portugais '*castanha*' : noix du Brésil.

<sup>43</sup> Précisons qu'il s'agira plus correctement d'une transformation « partielle » du territoire du Jari, puisque les activités extractivistes se concentreront principalement dans le bas Paru et Jari (la remontée vers d'autres aires de collecte pour l'extractivisme, en amont de ces fleuves, n'étant pas intéressante économiquement, du fait de leur faible navigabilité), ainsi que dans l'Iratapuru (tributaire du Jari) et le long du Cajari (tributaire oriental du Jari). Les moyens et hauts cours du Paru et du Jari, ainsi que leurs tributaires, resteront pendant plusieurs décennies peuplés et contrôlés par les Amérindiens (cf. chapitre III).

Fig. 2. Témoignages du voyage de Crévaux au Jari en 1878<sup>44</sup>



**« Rencontre des Roucouyennes sur le Rouapir ».**

Dessin d'Edouard Riou,  
d'après un croquis de Crevaux.  
Source : « Jules Crevaux : de Cayenne aux Andes  
partie 1, 1878 »



**L'explorateur et ses compagnons pendant  
leur descente du Paru en 1878.**

Dessin d'Edouard Riou, d'après un croquis  
de Jules Crevaux intitulé « Perte d'un canot ».  
Source : Le Mendiant de l'Eldorado,  
chapitre XVI, p.340).

*« Le 23 [décembre 1878], nous nous engageons à travers des collines que les indigènes désignent sous le nom de Moraïca et de Tacaïpou. La rivière, traversant des quartzites analogues à ceux qui constituent la Pancada du Yary, fait des bonds effrayants entre des murailles coupées à pic. On décharge tous les bagages et on descend les canots en les retenant depuis la rive avec de grandes lianes en guise de cordes. Une fois l'amarre casse et le canot se brise contre les roches » (Crevaux, 1882 : 339).*

<sup>44</sup> Il s'agit de textes inédits de Jules Crevaux sur son voyage entre 1878 et 1879. La première étape décrit « l'exploration de l'Oyapock et du Parou ». Disponible à l'adresse suivante :

[http://collin.francois.free.fr/Le\\_tour\\_du\\_monde/textes/Crevaux/voyage%2078/Crevaux1%20Jul-Dec%2078.htm](http://collin.francois.free.fr/Le_tour_du_monde/textes/Crevaux/voyage%2078/Crevaux1%20Jul-Dec%2078.htm)

## II. Organisation du bas Jari pour l'extractivisme

Alors que d'autres parties de l'Amazonie brésilienne, principalement Belém et Manaus, connaissent dès les années 1930 un véritable essor économique suite au « boom du caoutchouc » (Weinstein, 1983 : 8)<sup>45</sup>, l'entrée de la région du Jari dans l'économie mondiale avec l'extractivisme n'arrive que relativement tard. En effet, elle ne se produit qu'à la fin du XIXe siècle, quand arrive une première vague de migrants du Nordeste, dont l'homme qui va devenir l'un des plus grands commençants et *seringalistas*<sup>46</sup> de l'histoire de l'Amazonie brésilienne (Lins, 2001). En organisant la population autour d'une spécialisation économique (l'extractivisme), menée au fond de la forêt, il sera à la tête, au début du XXe siècle, d'un vaste territoire de près de 2 millions d'hectares. Le système d'exploitation qu'il initié, basé sur les relations d'*aviamento*<sup>47</sup> et accompagné d'une occupation et d'une utilisation particulières de l'espace, caractérise encore aujourd'hui en grande partie les pratiques et structures socioéconomiques des populations extractivistes du bas Jari.

Basé sur les rares sources secondaires disponibles sur cette époque de l'occupation de la région du Jari<sup>48</sup>, ainsi que sur quelques témoignages de la population locale obtenus lors d'un travail de recherche en 2007<sup>49</sup>, ce chapitre vise à comprendre la formation d'un territoire fonctionnel pour l'extractivisme à partir de l'appropriation progressive de la région du bas Jari,- d'abord par un seule seringalista, José Julio (1882-1945), puis par un groupe de commerçants luso-brésiliens (1946-1967), dont la reprise des terres donnera lieu à une ouverture vers l'agroextractivisme<sup>50</sup> et à une nouvelle organisation économique sous forme d'entreprise.

### *Le boom du caoutchouc touche le Jari*

A la fin du XIXe siècle, avec la croissante demande en caoutchouc<sup>51</sup> des pays industrialisés, l'Amazonie connaît une nouvelle dynamique économique forte autour de l'extraction du latex naturel. Celui-ci provient de l'hévéa (*hévéa brésiliensis*), un arbre uniquement trouvé en Amazonie, dont on

---

<sup>45</sup> Le boom du caoutchouc, lié notamment au développement du pneu dans la construction automobile, est généralement situé entre le milieu du XIXe et le début du XXe siècle.

<sup>46</sup> *Seringalista* = propriétaire de terres occupées par *seringais* ('seringa'='arbre de l'hévéa), c'est-à-dire, zones d'exploitation de l'hévéa, organisées en unités productives du caoutchouc (Fearnside, 1989).

<sup>47</sup> *aviamento* : relation de travail inégale entre l'extractiviste et le patron, basée sur le troc de marchandises contre les produits de collecte, impliquant souvent une chaîne d'intermédiaires et une dette entretenue.

<sup>48</sup> En effet, nous avons constaté un manque certain de sources historiques pour la période entre la fin du XIXe et le milieu du XXe siècle. Les documents dont nous avons disposé pour ce sous-chapitre sont Filocreão (2002), Lins (1990 et 1997), Little (2001), Paixão & Ferreira (2006), et Pinto (1986).

<sup>49</sup> Il s'agit d'un travail de terrain mené dans le cadre du projet de recherche Duramaz (2007-2011), pour lequel nous avons conduit une étude approfondie sur les extractivistes de São Monsieur F. do Iratapuru, une communauté située à proximité de la réserve de développement durable du fleuve Iratapuru (cf. chapitre V).

<sup>50</sup> Agroextractivisme : système qui se base sur une pluriactivité économique en combinant notamment l'exploitation de ressources naturelles avec la chasse, la pêche, la petite agriculture et/ou le petit élevage.

<sup>51</sup> Produit issu de la coagulation de la sève de l'hévéa *brasiliensis*, arbre originaire de la forêt amazonienne.

extrait le latex pour le transformer en caoutchouc. Après les *drogas do sertão* pendant la colonisation, l'Amazonie ouvre à nouveau un grand cycle d'exploitation des richesses naturelles de la forêt : principalement le caoutchouc dans un premier temps, puis davantage la noix du Brésil à partir de 1910, ainsi que le bois, les peaux d'animaux, ou d'autres produits très recherchés sur les marchés du monde entier à cette époque.

Véritable moteur de l'exploration de l'espace amazonien, l'économie extractiviste va désormais façonner l'occupation progressive du territoire, et donnera lieu à de nouvelles dynamiques de peuplement. Little (2001 : 3) explique que « *la fluctuation en demandes et types de produits, et la diversité de leurs emplacements dans le territoire amazonien, a en effet amené à la formation d'une population amazonienne très dynamique et en mouvement constant [...], dont l'expansion s'est caractérisée par des fronts d'explorations, des dislocations forcées, des migrations de travail et des relations de commerce à longue distance, entraînant des processus réitératifs de déterritorialisation et de reterritorialisation* ». Il n'y aurait donc pas eu, dans ce sens, *une unique* frontière en Amazonie, mais une « *pléthore de frontières régionales s'échelonnant sur des siècles et se déroulant en vagues liées aux booms cycliques des différents marchandises* » (Ibid, 2001 : 2).

Suite à la demande internationale en caoutchouc, les activités commerciales en Amazonie explosent, la population rurale double tandis que celle des villes découple : Belém compte 15 000 habitants en 1848 ; ce sont 100 000 en 1890. A Manaus, la population augmente de 5 000 en 1870 à 50 000 en 1899. Pour la région du Jari, très riche en hévéa et en noix du Brésil, le boom du caoutchouc déclenche un changement sociodémographique important avec l'arrivée progressive de migrants du nord-est du pays, notamment le Maranhão et le Céará, qui, fuyant les grandes sécheresses de 1877, viennent y tenter leur chance (Filocreão, 2007). Anciennement agriculteurs du semi-aride du Nordeste, ils se reconvertissent en *seringueiros*, saigneurs de l'hévéa, au fond de la forêt amazonienne.

L'Etat du Pará, auquel la région du Jari appartient entièrement jusqu'en 1943 (avant d'être divisée en deux parties, le nord étant attribué au nouveau territoire fédéral d'Amapá) connaît alors une forte croissance de sa population. De 332 847 habitants en 1872, elle passe à 1 439 052 en 1920 (Lins, 2001 : 19). Il faut évidemment préciser que ces chiffres concernent la totalité de l'Etat du Pará, où la majorité des populations se concentraient alors autour de Belém, dans l'île de Marajó, et au sud du Pará. Une petite partie d'entre eux arrive pourtant également à la région du Jari, et s'installe davantage dans les rares centres de peuplement déjà existants autour d'Almeirim et dans des petites communautés le long du Jari.

## **II.I Premier peuplement extractiviste**

Parmi ces *nordestins* qui arrivent à la fin du XIXe siècle, un personnage s'illustre rapidement : José Julio de Andrade (1868 -1955) ou simplement José Julio, comme il est généralement appelé aujourd'hui. Son influence va annoncer un véritable tournant pour la région. A son arrivée à Almeirim en 1882, José Julio est encore très jeune. Il commence à travailler comme « *regatão* », commerçant intermédiaire qui achète des marchandises en ville pour les revendre ensuite à des extractivistes dans

la forêt, en échange de leurs produits<sup>52</sup>. Lors de ses voyages dans l'arrière-pays du Jari, José Julio remarque qu'il existe un immense territoire très peu peuplé avec des « terres libres »<sup>53</sup> et riches en ressources. Plus tard, alors qu'il gravit les échelons jusqu'à occuper les postes de Préfet de la commune d'Almeirim puis de député, il va tirer profit de l'absence de régularisation foncière grâce à sa position politique. En 1896, il épouse la fille de l'Intendant d'Almeirim, cimentant son influence sur la commune, et finit par en devenir le sénateur en 1923 (Lins, 2001 : 21).

Fort de ce pouvoir politique<sup>54</sup>, José Julio arrive, en l'espace de quelques années à « cadastrer dans son nom de très grands aires de *posse*<sup>55</sup> pour lesquelles il n'existait alors pas d'attributions nominales bien définies » (Filocreão, 2002 : 57). En effet, sa stratégie consistait à incorporer silencieusement et graduellement de nombreux morceaux de terres à un territoire qui porterait son nom. Passé de simple *regatão* à l'un des plus grands commerçants de caoutchouc de la région, José Julio investit dans la construction de barracões (barraques), halles servant au stockage des produits extractivistes, qu'il fait ériger dans des endroits stratégiques : le long des fleuves Jari et Paru et ses tributaires, ainsi que dans l'Amazone et l'un de ses affluents, l'Arraiolos. Sautchuk et al. (1980 : 15) affirment que José Julio marquait les terres autour des barracões avec des montagnes de pierres sur lesquelles il inscrivait ses initiales (J.J.A.). Cette tactique peu légale, qu'on pourrait considérer la première manifestation de « accumulation par expropriation » (Harvey, 1999), lui permettrait de revendiquer, plus tard et souvent avec succès, des douteux « titres de *posse* » pour la plupart des terres ainsi « démarquées », qui étaient en réalité des terres publiques de l'Etat de Pará et de la commune d'Almeirim (Filocreão, 2001).

A l'aide de ces manipulations notariales, José Julio réussit ainsi, au début des années 1900, à s'octroyer un territoire allant de l'actuel Mazagão au nord (dans l'Etat d'Amapá) jusqu'à Porto de Moz et Almeirim au sud, et incluant les bas cours des fleuves Paru, Jari, Iratapuru et Cajari. Au total, approximativement 2 millions d'hectares que le commerçant va mettre en valeur pour l'exploitation des ressources de la forêt (notamment l'hévéa et la noix du Brésil), ainsi que pour l'élevage de bovins et de buffles en créant plusieurs fazendas le long des berges de l'Amazone (Filocreão, 2002 : 57)<sup>56</sup>. Ainsi, le Nordeste contrôle une quantité remarquable de *seringais* et de *castanhais* (aires de collecte de l'hévéa et de la noix du Brésil) qui s'étalent à l'intérieur de la forêt, le long des principaux fleuves, et ne sont accessibles que par voie fluviale ou par des chemins dégagés par les extractivistes eux-

---

<sup>52</sup> Il est probable que José Julio travaillait pour l'homme que Jules Crevaux mentionne comme propriétaire de l'« habitation de Santo Antônio » lors de son passage au bas Jari en 1877. Ceci est suggéré par une lettre de José Julio lui-même, où il écrit : « *Quand je suis arrivé dans la région à 13 ans à peine, j'ai été embauché par le Sr. Coronel Manoel Raimundo da Fonseca, propriétaire des principales maisons du fleuve et partenaire du baron de Gurupá* ». Lettre reproduite par Lins (2001 : 28).

<sup>53</sup> Si dans notre cas l'expression « terres libres » peut effectivement être comprise dans son sens littéral, le terme ne signifie pas obligatoirement que l'accès à la terre est gratuit, mais que sa valeur est significativement inférieure à celle observée dans d'autres régions du pays (Léna, 2005).

<sup>54</sup> D'ailleurs, le fait que le beau-frère de José Julio soit le Préfet d'Almeirim l'a certainement aidé dans « l'achat » des terres, comme l'explique Cristovão Lins lors d'un entretien mené à Macapá en mars 2009.

<sup>55</sup> *posse*: statut d'occupation de la terre, défini dans le « statut de la terre » (*Estatuto da terra*) de 1964 (Lei 4.504). Le statut de terre établie que l'IBGE promeuve la discrimination des aires occupées par les « *posseiros* », en vue d'une régularisation progressive et d'une émission de titre de domination (art. 97,I) .

<sup>56</sup> Filocreão (2001 : 59) affirme qu'en dehors des principaux produits déjà évoqués, José Julio commercialisait aussi d'autres herbes et essences très prisées dans les marchés, comme les huiles et les résines d'arbres (le lait de *maçaranduna*, l'huile d'*andiroba*, le *timbó*, l'écorce de la *preciosa*, ...).

mêmes. Comme dans la plupart des grands *seringualistas*, les fameux « barons du caoutchouc », José Julio n'a très probablement jamais possédé les titres officiels de la totalité des terres qu'il va pourtant contrôler pendant presque 60 ans, disposant des droits d'accès exclusifs aux ressources, tant naturelles que humaines, qui s'y trouvent, grâce à un réseau d'intermédiaires et de petits patrons travaillant pour son compte. Ces derniers entretenaient quant à eux des liens de dépendance avec les extractivistes, liens souvent cimentés par la violence physique.

### ***Un système d'exploitation autour de l'aviamento***

Pour organiser l'exploitation et la commercialisation des ressources de la forêt sur un si vaste territoire, José Julio établit un système de collecte, de stockage et de transport des produits en construisant de nouvelles infrastructures, les soi-disant « filiales », qui sont placées à des points stratégiques (le long des fleuves, sur la base des anciens *barracões*). Chacune des filiales est sous le contrôle d'un gérant, chargé de déployer et de contrôler les extractivistes sur leurs aires de collecte respectives, et de réceptionner les productions qu'ils ramènent du fond de la forêt. Stockées d'abord dans les filiales, elles sont ensuite acheminées, via les bateaux de José Julio et de ses partenaires, vers Arumanduba : sa filiale mère et son centre de commercialisation à l'époque.

La mise en place des filiales donne ainsi naissance à de petites agglomérations de groupes extractivistes, qui s'installent à proximité. Certaines d'entre elles deviendraient plus tard des communautés, et plusieurs existent encore à ce jour. En fait, les plus grandes communautés extractivistes de la région aujourd'hui datent de l'époque de José Julio (cf. carte 8, p. 67).

Au début du XXe siècle, José Julio est l'un des commerçants les plus riches de l'Etat du Pará (Lins, 2001 : 20)<sup>57</sup>. Et paradoxalement, le déclin de la demande en caoutchouc en Europe à partir de 1912, qui amena à l'effondrement générale de la structure économique de l'Amazonie, grossit encore sa fortune. En effet, à la différence des autres « barons du caoutchouc », José Julio, très réactif, avait tout de suite pensé à diversifier ses activités économiques, en complétant (pour à terme le substituer) le commerce du caoutchouc avec celui de la noix du Brésil, de l'huile de copaiba<sup>58</sup> et l'élevage. Quand la crise du caoutchouc naturel en provenance d'Amazonie (remplacé progressivement par le caoutchouc industrialisé d'Asie) conduit à la ruine de plusieurs commerçants de la région, José Julio se saisit de l'occasion pour racheter leurs bateaux à bas prix. Au début des années 1920, il possède une flotte de treize embarcations, dont plusieurs bateaux à vapeur construits en Angleterre. Cela va lui permettre de consolider son pouvoir logistique sur la région, lui donnant un contrôle vertical sur l'ensemble de la production, de l'exploitation dans les *seringais* jusqu'à l'exportation sur les marchés nationaux et internationaux. En effet, en contrôlant les points d'entrée et de sortie du système fluvial

---

<sup>57</sup> Il est intéressant de savoir que José Julio, d'après les informations qu'il a fournies lui-même dans un communiqué de 1928, ne tenait pas uniquement ses richesses de l'extractivisme, mais aussi d'autres affaires, dans le secteur bancaire notamment. José Julio y affirme avoir fait « *d'importantes activités dans les capitales et villes du sud, jusqu'à avoir été partenaire d'une maison bancaire au Minas Gerais* », de laquelle il s'est pourtant retiré, « *malgré les profits acquis* », afin de pouvoir « *mieux fortifier et amplifier les différentes branches des affaires économiques* », à savoir, l'extractivisme (Lins, 2001 : 28).

<sup>58</sup> La *copaiba* (*copaifera officinalis*) est un arbre tropical dont on extrait une huile résine insoluble dans l'eau, à haute valeur médicinale. Elle sert aujourd'hui encore de remède chez les populations amazoniennes.

sur un domaine d'environ 2 millions d'hectares, « le petit Ford de la suisse amazonienne »<sup>59</sup>, selon l'expression du journaliste Assis Chateaubriand, devenait probablement le plus grand *seringalista* de l'histoire de l'Amazonie (Picanço, 2005 : 78). Selon Filocreão (2002 : 57), les productions de José Julio étaient tout à fait remarquables pour l'époque : 70 000 hectolitres de noix du Brésil dans une bonne année<sup>60</sup>, qu'il exportait jusqu'en Allemagne et aux Etats-Unis, 40 000 litres d'huile de copaíba par saison, et un troupeau de 25 000 têtes de bovins.

Arumanduba, centre de commercialisation des produits autant que domicile de José Julio, émerge alors comme « citadelle du développement » du reste du territoire. Avec ses gains José Julio avait fait construire une infrastructure luxueuse, comprenant « une flotte d'élégantes gaiolas<sup>61</sup> ancrée au port ; des dépôts pleins des nourriture ; une usine pour la production de vêtements ; une bonne quantité de maisons construites en bois noble et posées sur des pilotis à cause de leur emplacement sur des terres inondables ; un cinéma ; un réseau d'eau et d'électricité ; un petit hôpital ; un poste de télégraphe ; une petite usine de transformation de la noix du Brésil ; un chantier naval ; une station météorologique, et une agence de la poste... », (Lins, 2001 : 31).

Photo 2. Arumanduba, centre extractiviste de José Julio dans les années 1920



Animation sur le port. Photo d'archive cédée par un photographe de Laranjal do Jari.

<sup>59</sup> Chateaubriand aurait écrit cela dans sa colonne du « *Diário de São Paulo* » du 21 novembre 1931, dans laquelle il fait référence au survol des terres de José Julio dans la commune d'Almeirim, lors d'une visite à « Fordlândia » en 1931 (Lins, 2001 : 31). D'ailleurs, « Petite suisse amazonienne » aurait été l'expression utilisée par l'explorateur Henri Coudreau pour qualifier la « splendeur » du village d'Arumanduba, siège du domaine de José Julio.

<sup>60</sup> En comparaison, l'Amapa tout entier n'a officiellement produit que 440 tonnes de noix en 2005 (IBGE, 2007), ce qui correspond à environ 12 500 hectolitres, soit cinq fois moins que José Julio au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>61</sup> « *galions* » (port.) = galions (frz.)



Alliant pouvoir politique et économique, José Julio gardera le monopole sur les richesses de son territoire jusqu'en 1948, soit presque 60 ans. Si sa prédominance sur le bas Jari ne semble jamais avoir été contestée sérieusement, plusieurs sources, notamment les témoignages sur cette époque, signalent cependant des affrontements répétés entre les extractivistes et leurs « *donos* » (littéralement « maîtres »), subalternes de José Julio, censés superviser les filiales et les fazendas. Leur relation avec les *seringueiros* et *castanheiros* se caractérisait en effet par un rapport de domination, parfois accompagné de violence, et un lien de dépendance à l'égard du patron, propriétaire de la terre, contrôleur des moyens de circulation des biens et détenteur de l'accès au marché. Ce lien social particulier, connu comme *aviamento*, repose sur un système de troc inégal (cf. Léna et al., 1996) : le patron avance des marchandises à l'extractiviste, que celui-ci doit « rembourser » plus tard avec les produits collectés dans la forêt. Mais l'impossibilité pour l'extractiviste d'amortir les coûts des biens avancés par le patron, toujours plus chers que le fruit de la collecte, engendre un endettement perpétuel. Geffray (1996 : 154) parle dans ce contexte d'une « dette imaginaire », expliquant que cette dernière « ... apparaît résulter d'une inversion imaginaire, selon laquelle la valeur marchande des biens vendus par le patron, au lieu d'être inférieure à celle du produit du surtravail, ce qui est la condition réelle du profit, est présentée et perçue comme supérieure [...]. Il devient manifeste alors que la véritable fonction du débit des producteurs n'est pas financière, mais tout entière sociale ».

Les caractères fondamentaux de ce système - protection et autorité d'un côté, dépendance et soumission de l'autre - constituent alors la base pour un modèle d'exploitation paternaliste qui a durablement forgé les structures sociales de la société amazonienne rurale (Picard, 1999 : 240), et qui caractérise encore aujourd'hui, à des degrés différents, les régions les plus isolées de l'Amazonie brésilienne, dont le Jari fait toujours partie. Filocreão (2002 : 134) explique que l'*aviamento* a effectivement été le *sine qua non* de l'apparition et de l'essor de l'économie extractiviste en Amazonie. Ainsi, et d'une manière paradoxale, ce système social, reposant sur des relations inégales et une longue chaîne d'intermédiaires, a garanti le maintien de l'extractivisme comme l'une des activités économiques principales dans plusieurs régions de l'Amazonie brésilienne jusqu'à nos jours.

Dans le cas de la région du Jari sous José Julio, plusieurs sources affirment que des conflits et des résistances ont éclaté chez les extractivistes, en réponse au régime de contrôle exercé par le « baron » et ses subalternes. Filocreão (2002 : 56) soutient que le processus de création de richesses pour José Julio se basait sur « *des formes de travail compulsif, dont les principaux mécanismes ont été la violence et l'aviamento* ». Selon Pinto (1986 : 16), « *José Julio avait droit de vie et de mort sur toute la vallée du Jari, droit qu'il pouvait exercer grâce à l'appui des autorités de Belém* ». Les récits que nous avons pu collecter sur le terrain témoignent en effet d'un recours généralisé à la terreur pour soumettre les employés. Un homme âgé de plus de 70 ans<sup>62</sup> se remémore ainsi le « temps du cep », où les contremaîtres de José Julio, chargés du transport des extractivistes vers les sites d'extraction au fond de la forêt (les *colocações*), venaient rapatrier la collecte une fois celle-ci terminée : « *Les gens travaillaient ici [dans les colocações] puis redescendaient. Ils n'y habitaient pas vraiment. [C'était] le*

---

<sup>62</sup> Il s'agit de « Biló », chef de l'une des trois grandes familles qui composent aujourd'hui la communauté extractiviste de São Monsieur F. do Iratapuru, dans la commune de Laranjal do Jari, à proximité de Santo Antônio da Cachoeira. Ces deux dernières figurent parmi les communautés extractivistes les plus anciennes de la région du Jari et y constituent encore aujourd'hui un centre pour l'extraction de la noix du Brésil (cf. chapitre VI). Entretien réalisé avec Biló à São Monsieur F. do Iratapuru en Juin 2007.

*Temps du cep* (“o tempo do pau”). *Quand (...) le caboclo venait travailler, il recevait une machette, et quand il descendait on l’attachait. On lui tapait dessus au lieu de le payer* ». Le paiement donnait donc lieu à toute sorte d’abus, et l’on peut soupçonner, sous la désignation de « pau », l’emploi du cep (pièces de bois articulées entre lesquelles on enserrait les chevilles, les mains ou le cou des suppliciés), un supplice alors répandu dans toute la région amazonienne, comme le décrit Michael Taussig (1987) dans son étude sur l’usage de la terreur à l’ère du caoutchouc. (Kohler, Le Tourneau et Greissing, 2010 : 9).

Il n’est pas étonnant que ce régime de la force ait souvent provoqué des soulèvements parmi les extractivistes. Lins (2001 : 24) signale une exacerbation du mécontentement pendant les années 1920, où se produisit une série d’affrontements. Le plus fameux d’entre eux est passé à la postérité comme la « Révolte de Cezário de 1928 », d’après le nom de son initiateur, José Cezário de Medeiros, un travailleur venu du Nordeste, comme la plupart des hommes travaillant alors pour José Julio. Medeiros déclencha une insurrection dans la filiale de Santo Antônio da Cachoeira, qui se trouvait sous le commandement de « Duca Neto », subalterne et beau-frère de José Julio, célèbre pour la cruauté avec laquelle il dirigeait les opérations. En s’emparant du bateau qui venait tous les quinze jours au dépôt de Santo Antônio pour y chercher les produits et en l’amenant jusqu’à Belém, Cezário et ses alliés cherchaient à dénoncer l’assujettissement et le mauvais traitement subi par les extractivistes.

Photo 3. *Barracão* de l’époque de Zé Julio à St. Antônio da Cachoeira



Vestige patrimonialisé d’un centre commercial clef sur le bas Jari, Source : AG, 2007

L'incident, largement débattu dans la presse, alimente par la suite les critiques des ennemis politiques de José Julio (probablement des prétendants aux terres), qui réclament une enquête pour éclaircir l'affaire. Deux ans plus tard, un autre événement peu favorable à son règne sur la région se produit : le mouvement « *tenentista* »<sup>63</sup>, qui gagne le pays entier. José Julio est alors mis en prison pendant quelques jours par Magalhães Barata, gouverneur du Pará (1930-1950), et l'un de ses plus fervents opposants.

Cet incident annonce le début de la fin de José Julio dans la région du Jari. Alors qu'officiellement, il conserve la tête de son domaine durant encore seize ans, jusqu'en 1946, on peut supposer que le vieil homme (76 ans) a déjà commencé à déléguer le contrôle sur le terrain à une ou plusieurs personnes au sommet du réseau de subalternes<sup>64</sup>.

On ne sait en effet presque rien quant aux évolutions de la région du Jari entre 1932 et 1946, jusqu'à la reprise du territoire de José Julio par un groupe de commerçants portugais (qu'on appelle localement « les Portugais »). L'importance économique du domaine extractiviste pour l'Etat du Pará est attestée quand Arumanduba est élevée au rang de commune en 1938, rassemblant celles de Boca do Braço, Santana do Cajari et Santo Antônio de Carucaru (IBGE, historique de la commune d'Almeirim). Sur cette même période, on en sait également très peu sur la configuration du territoire indigène, qui occupait encore la plus grande partie du bassin fluvial du Jari et du Paru à l'arrivée de José Julio, comme nous l'avons vu. Existe-t-il encore des réseaux économiques et sociaux aussi dynamiques qu'à la fin du XIXe siècle entre les différents groupes amérindiens et les Meikoro ? Quels types d'échanges ont lieu entre les Amérindiens (notamment les Aparai) et les nouvelles populations extractivistes dans le domaine de José Julio ?

### ***Le territoire amérindien dans les années 1930***

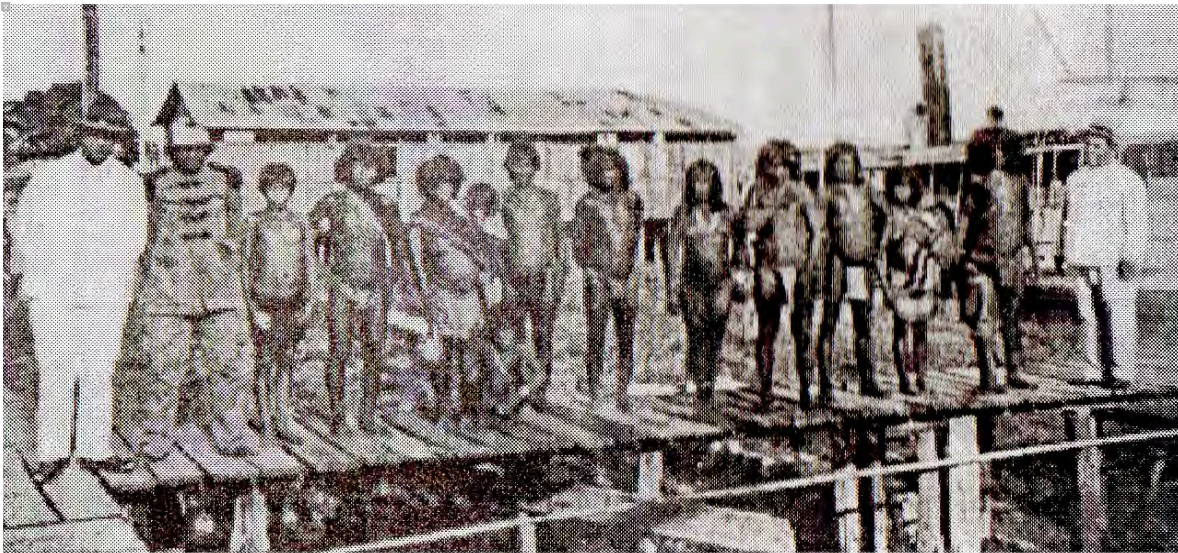
Dans son livre sur l'histoire du Jari, Lins affirme qu'« *une des passions de José Julio était l'étude de la culture des Aparai, qui habitaient les terres entre le Jari et le Paru* » (2001 : 31). Il aurait appris plusieurs mots de leur langue, et possédé une collection importante d'objets (poterie, flèches) fabriqués par les Aparai. Si une photo d'époque montre un groupe d'Aparai avec José Julio devant sa maison à Arumanduba (prise lors d'une visite des Amérindiens au « grand-père blanc »), on doit supposer que les contacts entre Aparai et Blancs, sûrement plus rares que quotidiens, se produisaient en grande partie à l'intérieur de la forêt, là où les extractivistes menaient à bien leur récolte : autour des filiales et dans les *colocações*.

---

<sup>63</sup> Le *tenentismo* était un mouvement social de caractère politico-militaire au Brésil pendant les années 1920 et 1930, période connue comme la « République des Oligarchies ». Il se tournait notamment contre la politique de « lait avec du café » des représentants gouvernementaux en faveur de l'oligarchie agraire (*coronelismo*). Bien que la plupart des partisans du mouvement maintenait une position conservatrice et autoritaire, les « tenants » défendaient des réformes politiques et sociales. Après plusieurs révoltes dans tous le pays, le mouvement débouchait sur la Révolution de 1930 et la prise de pouvoir par Gertúlio Vargas qui, par un coup d'État, mit fin à la Vieille République (Fagundes : 2010).

<sup>64</sup> José Julio meurt à son domicile de Rio de Janeiro en 1951 sans avoir laissé de descendance.

Photo 4. Zé Julio (à droite) avec un groupe d'Indiens Aparai à Arumanduba.



Source : Lins, 2001 : 32. La photo, dont l'auteur est inconnu, date probablement de 1930.

Le travail des *seringueiros* et *castanheiros* impliquait des séjours de longue durée dans la forêt. En effet, ils vivaient pendant plusieurs semaines voire mois dans des baraques, souvent construites provisoirement, afin de récolter l'hévéa (en été) et la noix du Brésil (en hiver). Les hommes se servaient de plusieurs ânes pour mener à bien le transport entre les points de la collecte (souvent au plus profond de la forêt) et les lieux de stockage des produits (à proximité des berges du fleuve).

Selon Paixão et Ferreira (2006 : 230), c'était en ces occasions, lorsqu'ils pénétraient plus profondément dans la forêt, que se produisaient les rares contacts entre les extractivistes et les Amérindiens. Un point privilégié d'échange de marchandises semblait s'être établi autour de la filiale de Santo Antônio : elle représentait à la fois la filiale la plus septentrionale du domaine de José Julio et l'endroit le plus proche du territoire des Aparai.

### ***La douteuse expédition allemande dans le Jari (1935-1937)***

Un document très particulier des années 1930 corrobore l'existence d'échanges, même sporadiques, entre les extractivistes et les Aparai autour de la localité de Santo Antônio da Cachoeria. Il s'agit d'un carnet de voyage rédigé par l'Allemand Otto Schulz-Kampfhenkel, étudiant en zoologie à l'Université de Berlin, qui deviendrait plus tard membre de la Gestapo (Glüsing, 2008)<sup>65</sup>. Entre 1935 et 1937, il mène, en compagnie de trois Allemands, une « mission scientifique » dans la région, dont le but consiste à remonter le fleuve Jari jusqu'à ses sources<sup>66</sup>. En novembre 1936, à l'occasion de

<sup>65</sup> En 2008, le journaliste allemand Jens Glüsing publie un livre intitulé « *Das Guayana-Projekt* » (le Projet Guyane), où il reconstitue l'expédition des Allemands à partir de plusieurs documents historiques et du carnet de voyage d'Otto Schulz-Kampfhenkel. Les informations reprises ici proviennent principalement de ce livre et du journal de Schulz-Kampfhenkel, auquel nous avons eu accès.

<sup>66</sup> Dans un document adressé au ministère aéronautique du Reich (« Reichsluftfahrtministerium ») où Schulz-Kampfhenkel demande un hydravion pour explorer le Jari, il explique l'objectif de sa mission ainsi : « *traverser le Jari du sud au nord et découvrir une zone de forêt vierge en Amazonie afin d'y mener à bien des études*

son passage à Santo Antônio da Cachoeira, dernière grande base extractiviste en remontant le fleuve, Schulz-Kampfhenkel apprend qu'un groupe d'Amérindiens, désireux d'échanger des fourrures contre des couteaux et des haches, se serait présenté trois ans plus tôt à « la Pancada », et qu'ils ne seraient plus revenus sur le bas Jari depuis. Néanmoins, quelques jours après avoir quitté Santo Antônio, l'expédition allemande rencontre justement un Amérindien en amont du fleuve : un homme seul, dans une pirogue, qui dit être en route pour « la grande cascade » (la chute de Santo Antônio) afin d'y échanger ses perroquets contre les « richesses de l'homme blanc ». Schulz-Kampfhenkel note dans son cahier : « avec cet homme splendide<sup>67</sup> de la forêt il s'agit d'un chef de la tribu des Aparai » (Glüsing, 2008 : 84-85).

Le récit de Schulz-Kampfhenkel, qui rencontre les Wayana sur le haut Jari et les Wayãpi sur le Cuc, corrobore l'existence d'un territoire amérindien séparé de celui des extractivistes et très peu connu par ces derniers. Une carte esquissée par Schulz-Kampfhenkel (cf. carte 7) montre que la répartition de l'espace entre les différents groupes Amérindiens est restée en grande partie la même qu'à la fin du XIXe siècle<sup>68</sup>. Mais quelle est la situation socioéconomique des Amérindiens que l'expédition rencontre ? Qu'est ce que les Allemands rapportent sur les relations entre les différents groupes ?

On trouve des réponses plutôt intéressantes à ces questions dans le document de Schulz-Kampfhenkel. Ce dernier était d'ailleurs bien conscient de la difficulté de son entreprise : il savait que sans l'aide des Amérindiens, sa mission ne pourrait jamais réussir. Il arrive ainsi à convaincre le chef Aparai rencontré à proximité de « La Pancada » de guider son expédition en amont du fleuve. Pendant des jours voire des semaines, ils ne croiseront aucun Amérindien. Ce n'est que très haut sur le Jari, bien après l'embouchure du Cuc, que la mission tombe sur un groupe de Wayana se dirigeant chez les Wayãpi du Cuc pour échanger leurs marchandises contre des chiens de ces derniers. Schulz-Kampfhenkel note dans son cahier que « les Wayana maintiennent clairement une position de monopole en tant qu'intermédiaires entre les Noirs en Guyane française et les Wayãpi » (1938 : 177), réaffirmant ainsi ce que Coudreau et Crevaux avaient déjà remarqué un demi-siècle ans plus tôt.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que les points de rencontre avec les Aparai, les Wayana et les Wayãpi indiqués par Schulz-Kampfhenkel, correspondent largement aux occupations amérindiennes marquées par Crevaux sur sa carte de 1878 (cf. carte 6). Si les observations de Schulz-Kampfhenkel sont certainement moins approfondies que celles de Crevaux, il identifie toujours, comme déjà ce dernier, le moyen cours du Paru comme terres d'occupation des Aparai et les terres entre le haut Paru et le haut Jari comme habitat des Wayana. Quant aux Wayãpi, il ne signale pourtant pas une différence explicite entre le groupe du Cuc et celui de l'Oyapock (comme l'explorateur français l'avait fait).

---

*zoologiques, géographiques et ethnologiques... là où des dernières taches blanches de la planète attendent encore leur découverte...* ». (Journal de voyage de Schulz-Kampfhenkel, Rätsel der Urwaldhölle, 1938 : 11).

<sup>67</sup> « homme splendide », littéralement de l'allemand « prächtiger Urwaldmensch ».

<sup>68</sup> Il est peu probable que Schulz-Kampfhenkel ait disposé, avant d'initier sa mission, des rapports et cartes élaborés par Coudreau ou Crevaux. Dans son carnet de voyage on ne trouve en effet qu'une seule référence à Crevaux : « ...nous sommes éblouis par les forêts primaires du fleuve Jary..., où il y a 60 ans le français Crevaux a comme unique Blanc traversé cette tache blanche sur le Jary du nord au sud...mais de ces forêts, des animaux et des Indiens, la science n'a pas eu connaissance jusqu'à nos jours... »... (1938 :12)

Carte 7. Esquisse de carte de la mission de Schulz-Kampfhenkel, (1937)



La carte montre la « route de l'expédition et les vols scientifiques » des explorateurs allemands (*Expeditionsroute und Forschungsflüge*), où les groupes amérindiens ont été rencontrés.  
Source : Cahier de voyage « Rätsel der Urwaldhölle », 1938 ; légende ajoutée (AG, 2011).

Le carnet de voyage de la mission de Schulz-Kampfhenkel fournit d'autres informations intéressantes quant au contexte socioéconomique et politique de la région du Jari dans les années 1930. On apprend par exemple que José Julio, réputé pour être germanophile, aurait appuyé logistiquement l'expédition des Allemands en mettant à leur disponibilité un bateau pour transporter des approvisionnements d'Arumanduba jusqu'à Santo Antonio da Cachoeira. Ils auraient d'ailleurs logé chez lui lors de leur passage à Arumanduba, et auraient bénéficié du système télégraphique afin de communiquer avec les autorités de Belém et de Rio de Janeiro<sup>69</sup>. Ce détail était d'une importance fondamentale pour le bon déroulement de la mission des Allemands, puisque pour avancer vers

<sup>69</sup> Dans un entretien publié par un quotidien de Belém (l'expédition des Allemands était en effet suivie et vivement commentée par la presse locale), Schulz-Kampfhenkel adresse des remerciements aux autorités du Pará pour avoir facilité sa mission, et plus particulièrement aux « Senhores Andrade Ramos & Cia, propriétaires d'immenses terres dans le Jari », faisant ainsi sans doute référence à José Julio de Andrade. (Glüsing, 2008 : 58)

l'intérieur des terres du Jari, ils avaient besoin d'une autorisation du gouvernement (le Président de l'époque, Gertúlio Vargas, avait effectivement donné son accord à l'expédition en novembre 1935)<sup>70</sup>.

Mais qu'est ce que les Allemands cherchaient réellement dans la région du Jari ? Officiellement, leur mission avait deux objectifs. Premièrement, elle devrait servir à « tester pour la première fois, dans les conditions spécifiques des eaux équatoriales, l'efficacité d'un hydravion », le « *Seekadett* », développé par une usine allemande sur ordre du ministère aéronautique du Reich (« *Reichsluftfahrtministerium* »), que Goebbels en personne avait mis à disposition de l'expédition. D'ailleurs, Schulz-Kampfenkel était censé développer une technique innovante pour la cartographie aérienne grâce à une nouvelle méthode de traitement d'images aériennes, qui pourrait ensuite être utilisée pour l'identification des ressources minières et pour des interventions militaires. Deuxièmement, l'expédition avait une finalité scientifique : explorer la faune, la flore et la culture amérindienne dans une région isolée et peu connue de l'Amazonie brésilienne.

On peut, en dépit de ces déclarations officielles, s'interroger sur le véritable intérêt des Allemands à remonter le Jari, un fleuve impraticable dans une région peu intéressante stratégiquement. Les spéculations vont bon train sur une mission secrète du régime national-socialiste, qui aurait cherché à construire une base militaire de la marine allemande comme « *tête de pont en Amérique du sud afin de contrecarrer l'influence des Etats-Unis dans la région* ». En effet, trois ans après son retour, Schulz-Kampfenkel, désormais promu au grade de « commandant en chef » (« *Oberbefehlshaber* ») de la SS, remet aux mains du régime un plan d'invasion de la Guyane française : le « *Projet Guyane* ». L'objectif consiste à conquérir, à partir d'une base en Guyane, un vaste territoire en Amérique du sud « *pauvre en population et parfaitement utilisable pour des espaces de réserve...qui serviront dans le futur comme « terres d'immigration et colonies d'exploitation de ressources tropicales pour la race suprême nordique* » (citation originale reproduite dans Glüsing, 2008 : 203)<sup>71</sup>.

Himmler ne se montre pourtant pas très convaincu de la pertinence d'une telle invasion en Guyane française. Le cours de la guerre à partir du 1940 va contribuer à ce que le « *Projet Guyane* » ne se concrétise jamais. D'ailleurs, la lecture du carnet de voyage de Schulz-Kampfenkel montrent à notre avis que son « *identité nazie* » se limitait, en tous cas à l'époque, à la nécessité de gagner l'intérêt du Reich et de la NSDAP afin de recevoir le financement et les autorisations dont il avait besoin pour réaliser une nouvelle expédition. Le détail de ses descriptions zoologiques, la quantité

---

<sup>70</sup> Ils ont probablement obtenu cette permission parce que le gouvernement de Gertúlio Vargas sympathisait avec les dirigeants politiques de l'Allemagne des années 1930, alors que le « parti allemand national-socialiste des travailleurs » (NSDAP) était en train de monter en pouvoir. D'ailleurs, comme l'indique Glüsing (Ibid, 55), Schulz-Kampfenkel pouvait compter sur l'appui du Ministère des Affaires étrangères allemand (notamment l'ambassadeur allemand en poste à Rio de Janeiro, Arthus Schmidt-Estrobe), ainsi que l'importante colonie allemande établie à cette époque dans le sud du Brésil. Finalement, l'Allemagne représentait un partenaire économique très important du Brésil à l'époque.

<sup>71</sup> Il est étonnant combien cette affirmation, si on la sort du contexte raciste dans laquelle elle a été formulée, allait devenir réalité trente ans plus tard avec l'installation du projet Jari (cf. chapitre II). Le territoire « vide » et riche en ressources naturelles serait alors converti par un multimillionnaire Américain en une enclave économique de production agroindustrielle, où plusieurs milliers d'immigrés venus du nord-est du Brésil seraient la main d'œuvre bon marché du grand projet privé, visant notamment à produire du papier pour les sociétés nord-américaines et européennes...

d'objets collectés et envoyés en Europe, l'ambition de rencontrer des Amérindiens et la manière de décrire leur mode de vie<sup>72</sup> indiquent que l'intérêt personnel de Schulz-Kampfhenkel était scientifique et non politique, contrairement à ce que certains suggèrent<sup>73</sup>. Il nous semble plutôt qu'avec la « première traversée sud-nord Brésil-Guyane sur le fleuve Jary », Schulz-Kampfhenkel voulait entrer dans les annales de la science allemande, en devenant l'aventurier qui aurait percé les « secrets de l'enfer de la jungle » (Rätsel der Urwaldhöhle), titre du livre, mais également du film qu'il produit et diffuse à son retour en Allemagne, et qu'il présente comme « *Forschungsgrossfilm* » (littéralement « grand film de science », cf. photo 5 ci-dessous).

Bien que très avancée, la traversée sud-nord Brésil-Guyane de la mission Schulz-Kampfhenkel n'aboutit pas entièrement, puisqu'elle s'arrêta à un village des Wayãpi sur le haut Cuc, sans donc suivre le Jari jusqu'à ses sources. Cela sera réalisé plus de 70 ans plus tard : en août 2011, une expédition scientifique sous la direction du géographe Le Tourneau, appuyé par une équipe d'extractivistes de la communauté de São Monsieur F. do Iratapuru, allait monter pour la première fois l'intégralité du Jari et atteindre la trifrontière entre le Brésil, la Guyane française et le Surinam.

Photo 5. Propagande du film de Schulz-Kampfhenkel (1938)



7 Monate in 90 Minuten: Mit seinem »Kultur-Großfilm« machte Schulz-Kampfhenkel Propaganda für die deutsche Auslandsforschung. Nach dem Krieg wurde das Werk »denazifiziert«.

Werbematerial zu dem Ufa-Film »Rätsel der Urwaldhöhle«. Schulz-Kampfhenkel war ein gewiefter Medienexperte, er schmückte Buch und Film mit Aufnahmen nackter Indianerinnen.

À gauche, titre pompeux du film, « Rätsel der Urwaldhöhle » (= les secrets de l'enfer de la jungle) ; à droite, l'exotisme des amérindiens Wayana.

<sup>72</sup> Alors que le début de son carnet affiche encore un langage avec certaines tonalités nazies, ce n'est plus le cas dans la deuxième partie du livre, où les descriptions témoignent même parfois d'une réelle tendresse vis-à-vis de son ami Amérindien, le chef Aparai, qu'il a rencontré au début du voyage à Santo Antônio da Cachoeira, et qui l'accompagne pendant toute la mission.

<sup>73</sup> Dans un documentaire de la ZDF sur le but de la mission allemande, l'historien brésilien Lins, mais aussi plusieurs scientifiques allemands soutiennent la théorie que Schulz-Kampfhenkel et son équipe étaient des espions au service du régime Nazi. Cf. Docuvista Filmproduktion, Régie Thomas Hies et Freidhelm Hartwig.



## *Le territoire extractiviste à la fin de l'ère José Julio*

A l'exception de la mission des Allemands, très peu est connu sur les développements de la région du Jari dans les années 1930, qui se trouvait toujours, au moins officiellement, sous le contrôle du vieux *seringalista* José Julio de Andrade. En 1946, six ans après la mission des Allemands sur le Jari, celui-ci vend enfin son domaine à un groupe de commerçants d'origine luso-brésilienne, connu dans la région comme « les Portugais ». Comment est-ce que le domaine extractiviste se présente au moment du départ de José Julio, au milieu des années 1940 ?

Sous José Julio, le bas Jari constituait un territoire fonctionnel pour l'extraction des ressources naturelles de la forêt à partir d'une organisation de l'exploitation dans plusieurs aires de collecte (*collocações*), chacune attribuée à une ou plusieurs familles voire à des groupes d'extractivistes, la production étant transportée régulièrement vers la filiale la plus proche. Dès lors, la population extractiviste était concentrée dans les communautés qui s'étaient formées, autour des plus importantes filiales, le long des grands fleuves, ou vivait de manière isolée sur les berges des fleuves, souvent à proximité des aires de collecte les plus distantes des filiales. Dans un système d'organisation socioéconomique basé sur l'*aviamento*, le responsable de la filiale ou ses subalternes visitaient régulièrement, à l'aide de bateaux, les familles extractivistes éparpillées sur le territoire afin de récupérer leurs productions en les échangeant contre des marchandises.

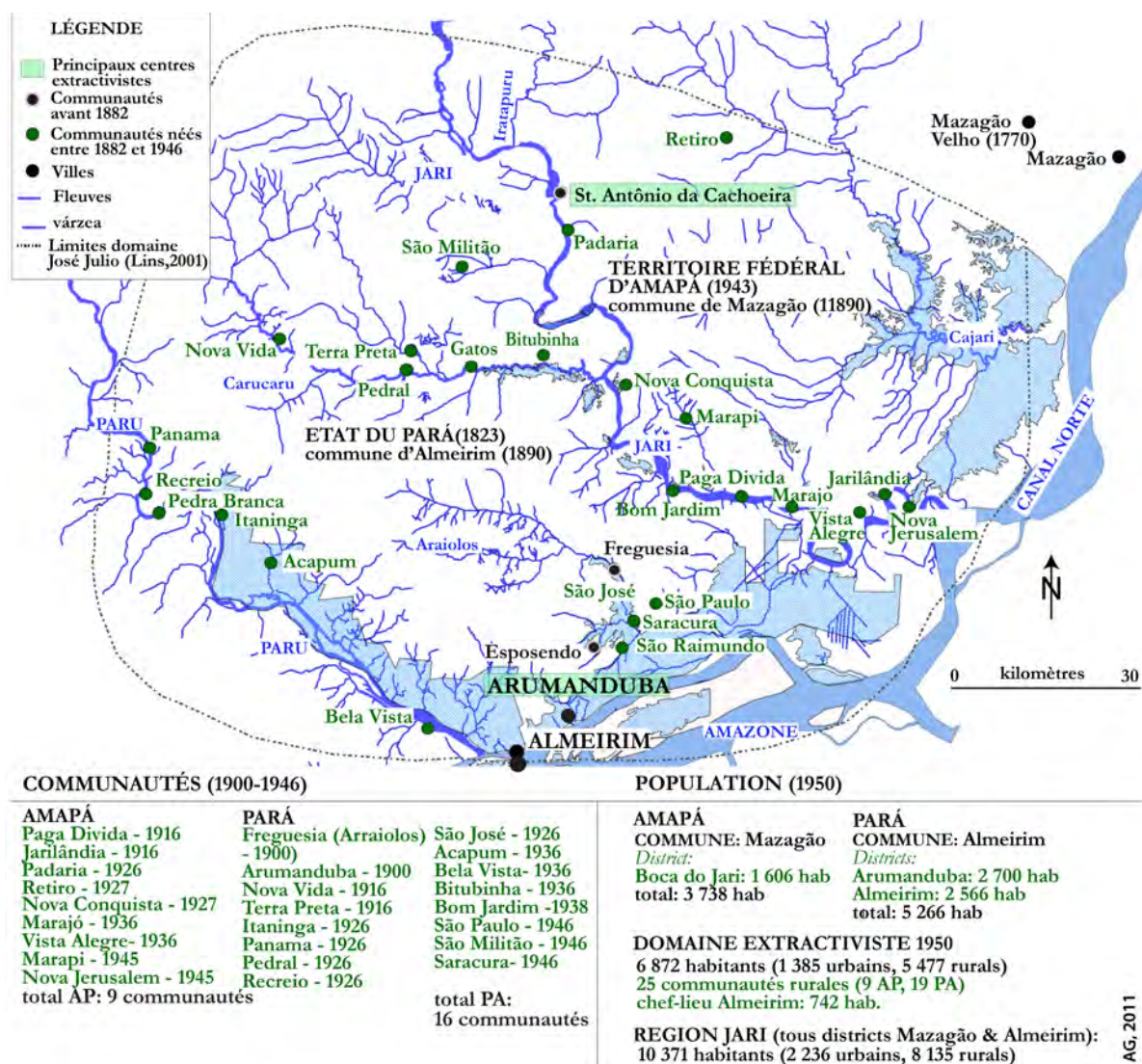
Face à l'absence de routes, la communication entre les différentes filiales fonctionne alors exclusivement par voie fluviale, dont les subalternes de José Julio gardent le monopole, les extractivistes ne disposant que très rarement de leurs propres bateaux. Pourtant, à l'intérieur des *seringais* et *castanhais*, le transport de la production depuis l'intérieur du *castanhal* (aire de concentration des châtaigniers à noix du Brésil) jusqu'aux berges des fleuves navigables est réalisé à partir de sentiers, souvent à l'aide d'ânes. Le système d'exploitation de l'hévéa et de la noix du Brésil est généralement structuré autour d'une unité spatiale (l'aire de collecte), exploitée par une unité de production familiale (UPF). Cette dernière doit être comprise dans un sens plus large comme un réseau familial incluant souvent des enfants adoptés ou d'autres personnes liées à la famille, non par des liens de parenté, mais par la cohabitation dans une ou un ensemble de maisons exploitant une même unité territoriale. C'est probablement à cette époque qu'on peut parler de la naissance et consolidation d'une culture régionale amazonienne dans le sens de Charles Wagley dans son œuvre « *Uma comunidade amazônica* » (1957), où le caboclo conserve des traits du genre de vie des Indiens, marqués par la survivance des croyances populaires et la force des liens familiaux.

L'agroupement des unités de « famille élargie » résultait à terme dans la formation de communautés, qui se structuraient généralement autour du port, d'une église, une école ou un centre communautaire (Little, 2001 : 37). En 1946, il y avait approximativement 22 communautés-filiales le long des principaux fleuves du territoire (le Jari et la Cajari du côté d'Amapá; le Paru, le Carucaru et l'Araiolos du côté du Pará) : 9 du côté de l'Amapá et 13 du côté du Pará <sup>74</sup> (cf. carte 8 ci-dessous).

---

<sup>74</sup> Il est difficile de fixer la date de fondation d'une communauté. En l'absence, dans la plupart des cas, d'un arrêté officiel, la création d'une communauté doit plutôt être comprise comme un processus, mais sans pour autant être capable de déterminer le moment précis où un simple rassemblement de familles vient à être considéré comme une communauté. Si nous identifions donc 22 communautés sur le domaine de José Julio en

Carte 8. Le domaine extractiviste de José Julio en 1946



La carte englobe un territoire d'environ 2 millions d'hectares, baptisé *latifundio*.

Source : Paul E. Little, 2001 ; diagnostic CEATS/POEMA, 2006<sup>75</sup> ; IBGE, recensement de 1950.

1946, il faut aussi postuler l'existence de nombreuses petites agglomérations pas encore déclarées « communautés ».

<sup>75</sup> Il s'agit d'un diagnostic sur les communautés de la région du Jari, élaboré en 2006 par l'Université de Belém et l'Université de São Paulo. Il contient une liste des communautés rurales existantes dans la région en 2006 avec leur date de création, dont 22 datent d'avant 1947.

Une autre source est le livre de Little (2001 : 35) qui nous propose une carte de la région en 1950, sur laquelle il n'indique que l'existence de 10 communautés ('caboclo settlements') dans l'ancien domaine de José Julio, tous mentionnées dans le diagnostic évoqué ci-dessus, nous avons donc privilégié les données pour ce travail.

## *L'Amapá devient territoire fédéral*

A une échelle plus large, le changement territorial, qui a lieu à la fin de l'ère de José Julio, bouleverse la région du Jari : le démembrement, en 1943, d'une partie du Pará et sa transformation en territoire fédéral d'Amapá. Celui-ci, qui comprend désormais les terres entre le fleuve Jari à l'ouest et au sud, le Canal Norte à l'est, et la Guyane française au nord, est divisé en trois communes : Amapá (partie nord), Macapá (au milieu), et Mazagão (partie sud).

Cette décision est significative pour la région du Jari dans la mesure où elle est maintenant séparée en deux unités politico-administratives différentes, dont la frontière est tracée par le fleuve Jari. La partie nord est attribuée au nouveau territoire fédéral d'Amapá et s'intègre à la commune de Mazagão, tandis que la partie sud reste sous le contrôle de la commune d'Almeirim, et donc de l'Etat du Pará. Le choix du Jari comme frontière sud du nouveau territoire fédéral d'Amapá nous interroge, tant ses raisons ne nous semblent pas évidentes. En dehors des objectifs politico-administratifs visant à la « *transformation d'aires sous-développées d'occupation difficile en zones plus prospères, grâce à l'aide directe du gouvernement fédéral* »<sup>76</sup> (Teixeira Guerra, 1956), la création du territoire d'Amapá a certainement été impulsée par la découverte de grands gisements de manganèse et d'autres minerais (kaolin, fer, or,...) dans plusieurs emplacements de l'actuel Etat d'Amapá. Leur démembrement bénéficierait au gouvernement fédéral grâce aux profits issus des futures activités d'exploitation minière, qui étaient déjà planifiées pour les régions centrales et méridionales de l'Amapá (Porto 2003 : 120-121). En effet, la première concession pour l'exploitation minière en Amapá est remise en 1953 : il s'agit d'un grand projet d'exploitation de manganèse dans la Serra do Navio, une zone au centre de l'Amapá, où de très gros gisements de ce minerai avaient été découverts à la fin des années 1930. La concession est attribuée à l'*Indústria e Comércio de Minérios S.A - ICOMI*<sup>77</sup> en 1947.

La création du territoire fédéral d'Amapá, et la mise en place du premier grand projet d'exploitation minière dans la Serra do Navio<sup>78</sup> déclenchent une nouvelle dynamique économique et une importante croissance démographique des principaux centres de population, notamment la capitale Macapá, mais aussi Santana et Mazagão<sup>79</sup> (Drummond, 2007 : 285).

---

<sup>76</sup> Le gouvernement fédéral a créé cinq territoires fédéraux supplémentaires à la même époque par démembrement et par décret de loi (n° 5.812 du 13 septembre 1943) : Rio Branco (plus tard appelé Roraima), Guaporé (devenu ensuite l'Acre), Ponta Porã et Iguacu (les deux sont dissolus à nouveau en 1946), et l'archipel Fernando de Noronha (district fédéral de Pernambouco depuis 1988). A l'exception de ce dernier, tous ces territoires ont ensuite fait figure de régions stratégiquement importantes de la frontière amazonienne.

<sup>77</sup> ICOMI : holding brésilienne dont le contrôle actionnaire avait passé, en 1950, à la CAEMI (*Companhia Auxiliar de Empresas de Mineração*), fondée par le Portugais Azevedo Antunes (qui deviendra directeur du Projet Jari pendant les années 1980), avec une large participation de capitaux internationaux, notamment de la firme américaine *Bethlehem Steel*.

<sup>78</sup> L'ICOMI obtient en 1953 le droit d'exploitation de manganèse dans la future commune de Serra do Navio (fondée seulement en 1993), pour une durée de 50 ans. L'exploitation débute en 1957. Little (2001 : 31) signale qu'il s'agit du premier projet d'exploitation minière industrielle dans l'Amazonie brésilienne. Il a depuis servi de modèle à plusieurs autres « enclaves économiques au milieu de la jungle », qui sont organisées autour d'une *company town* bâtie par l'entreprise. L'une d'entre elles sera le projet Jari, lancé en 1967 (cf. chapitre II).

<sup>79</sup> La région qui deviendrait bientôt le territoire fédéral d'Amapá héberge une population encore très faible au début des années 1940 : elle ne totalise alors que 21 191 habitants, dont 9 973 se situent dans la commune de

Cette croissance démographique constitue un facteur clef du développement agricole, qui s'accélère à partir des années 1950, notamment dans les terres fertiles de la partie sud de l'Amapá (encore commune de Mazagão), avec l'augmentation de la demande en produits agricoles sur les marchés des principales villes et villages (Macapá, Santana, Mazagão, Almeirim et Arumanduba). En effet, alors que sous José Julio, la région du Jari avait été mise en valeur presque exclusivement pour l'extractivisme et l'élevage de buffles, le nord de l'Amapá avait concentré des activités comme l'orpaillage, l'élevage bovin et le commerce de produits d'origine animale (peaux, poissons, ...). Jusqu'ici, la production agricole avait été négligée dans toute la région du futur territoire fédéral, et se limitait, dans quelques communes, à une activité de subsistance des populations rurales. Incapables d'approvisionner les marchés régionaux, les villes évoquées ci-dessus avaient toujours largement dépendu des importations, extrêmement coûteuses, de produits agroalimentaires venus d'autres régions de l'Amazonie, principalement Belém, mais également le sud du pays. Encore aujourd'hui, l'absence de sécurité alimentaire constitue un problème pour la région du Jari (nous y reviendrons dans les chapitres V et VI).

La faible production de denrées alimentaires, les conditions de vie peu satisfaisantes dans plusieurs parties du territoire, le manque d'institutions politiques, économiques et sociales sont alors dénoncés officiellement par Janary Gentil Nunes, premier gouverneur du territoire fédéral d'Amapá fraîchement créé. En 1946, dans un rapport<sup>80</sup> au Président de la République, Nunes analyse la situation socioéconomique du nouveau territoire fédéral, où, selon ses propres impressions, « il reste tout à faire ». Il pointe du doigt un manque frappant de moyens d'approvisionnement en biens de consommation pour les populations de la région, un déficit d'écoles, de logements, d'assainissement, une absence d'assistance de santé, de routes et de moyens de transport, ainsi qu'une pénurie de main d'œuvre spécialisée (Nunes, 1946 : 146)<sup>81</sup>. Alors qu'en Amazonie brésilienne est alors mis en place un grand programme de santé publique, SESP, la situation sanitaire et scolaire y reste très précaire dans la plus grande partie, plus encore dans la région du Jari, située à la périphérie de la périphérie.

Mais malgré ce constat amer, Nunes évoque également le potentiel d'une région où existent de « vastes forêts intouchées, avec une grande variété d'arbres propices à l'exploitation de bois noble ... », et cite la région du Jari comme la « meilleure terre pour l'exploitation de l'hévéa » (Ibid). Une autre observation est particulièrement intéressante dans le contexte du domaine de José Julio : Nunes signale la formation d'une élite économique dans l'Amapá, qui ne s'est pas seulement constituée en monopolisant l'export des ressources comme l'hévéa, la noix du Brésil, ou le bois, mais aussi en contrôlant l'importation et la distribution des produits agroalimentaires. Rappelons que le

---

Macapá, 6 007 dans celle d'Amapá, et 6 201 dans la commune de Mazagão (qui sera divisée en deux parties lors de la création du territoire fédéral en 1943, dont celle au nord est attribuée à l'Amapá, celle du sud au Pará). Données de l'IBGE, 1940.

<sup>80</sup> Au tout début de sa gouvernance, Nunes ordonne l'élaboration d'une étude sur la condition des centres de population les plus importants du territoire, afin de pouvoir mieux construire son programme administratif. En effet, selon Nunes lui-même, on manque d'information sur cette partie de l'Amazonie au début des années 1940 (Leal da Silva, 2007 : 132). L'étude s'intitule « *Territorio Federal do Amapá. Relatório das Atividades do Governo do Território Federal do Amapá, em 1944, apresentado ao Exmo Senhor Presidente da República pelo Capitão Janary Gentil Nunes, Governador do Território* ». Rio de Janeiro : Imprensa Nacional, 1946.

<sup>81</sup> D'ailleurs, on remarque que les éléments listés ici constituent encore aujourd'hui les principaux problèmes de la région du Jari, tant du côté de l'Amapá que de celui du Pará.

pouvoir de José Julio a pu se consolider de la sorte car il était le seul à posséder une telle flotte dans la région : elle lui a permis de faire main basse sur la presque totalité des importations et des exportations. Ainsi, on comprend que c'est la combinaison du système d'*aviamento* et du monopole sur la terre et les moyens de transport qui ont fait que José Julio a pu conserver le pouvoir aussi longtemps sur cette vaste région.

## II.II Un agroextractivisme se développe

A la fin de l'ère de José Julio en 1946 et la reprise de son héritage par le groupe de commerçants connu comme « les Portugais », des changements dans l'organisation de l'activité extractiviste et des améliorations quant à la qualité de vie des populations locales semblent enfin s'annoncer avec une certaine libération des terres de la région pour leur mise en valeur par les familles extractivistes elles-mêmes. Cela entraîne en effet une première diversification économique de la région avec l'inclusion progressive de l'agriculture et du petit élevage dans une organisation de l'espace jusque-là exclusivement dominée par l'extractivisme, et, dans une moindre proportion, par l'élevage pour l'exportation. Et ce n'est pas tout, il y aura également des répercussions sociales : le système d'*aviamento* allait progressivement perdre, au moins partiellement, de sa force au profit d'une autosuffisance alimentaire plus importante des unités de production familiale (Filocreão, 2002 : 60).

### *Première libération de terres pour l'agriculture*

Âgé et malade, José Julio finit donc par vendre sa « propriété », ainsi que tout son patrimoine (bateaux, infrastructures, filiales, maisons,...) à un groupe composé de huit entrepreneurs portugais et deux brésiliens<sup>82</sup>, « les Portugais », qui vont contrôler la zone jusqu'en 1967 (Sautchuk et al., 16). Bien qu'ils maintiennent comme base la structure du système commercial d'exploitation extractiviste mis en place par José Julio, la modification de deux aspects va être primordiale dans le changement progressif du système socio-économique de la région du Jari au cours des années 1950 : D'un côté, la création de trois entreprises, dans le but de réorganiser la commercialisation des produits. De l'autre côté, l'élargissement d'une exploitation uniquement extractiviste à un système agroextractiviste plus divers, (qui passe par l'intégration graduelle de l'agriculture et du petit élevage au niveau de l'unité de production familiale), rendu désormais possible par l'augmentation de la demande en produits agricoles dans les centres urbains à proximité, notamment Almeirim et Macapá. En Amapá, la population grimpe en flèche, avec un accroissement de presque 80% entre 1940 et 1950 (et se multiplie encore presque par deux dans la décennie suivante), dont la plus grande partie s'agglomère à Macapá : celle-ci passe de 1012 habitants en 1940 à 10 094 en 1950. Le reste du jeune territoire

---

<sup>82</sup> Les huit commerçants portugais sont Paulino de Jesus Cepeda, José Nunes da Fonseca, José Antônio de Almeida, José Joaquim Martins, Antônio Fernandes Teixeira, Aires Júlio da Fonseca, Joaquim Nunes de Almeida, et Antônio José da Cunha Bembom, les deux brésiliens, Crispim Joaquim de Almeida e José Fernandes da Fonseca (Sautchuk et al., 1980: 16). On note que les noms Almeida et Fonseca reviennent régulièrement, suggérant qu'il s'agit probablement de deux grandes familles de commerçants.

fédéral présente cependant une population principalement rurale et « *cabocla* »<sup>83</sup>, comme le signale Teixeira Guerra dans son « Etude géographique du Territoire Fédéral d’Amapá » (1954 : 183-185), avec une composition ethnique dominée par les *pardos*<sup>84</sup> (63%), suivie par les Blancs (28%) et les Noirs (9 %).

### ***Création de l’entreprise agroextractiviste***

Afin de rendre plus efficace la commercialisation des produits agroextractivistes, les Portugais décident d’adopter un système de gestion basé sur le modèle d’entreprise. En 1948, ils créent l’*Empresa de Comércio e Navegação Jari Ltda.*, qui sera ensuite subdivisée en trois : La *Jari Indústria e Comércio*, responsable de la commercialisation des produits, la *Companhia Industrial do Amapá*, centrée sur l’industrialisation de la noix du Brésil<sup>85</sup> (avec la création d’une usine de transformation de la noix à Jarilândia, un village sur la rive gauche du Jari, près de l’embouchure de l’Amazone), et la *Companhia de Navegação Jari S.A.*, comprenant quatorze bateaux hérités de la flotte de José Julio, qui écoulent les produits des différentes filiales de la région jusqu’au port du Belém<sup>86</sup>. De plus, un système de radiophonie est installé afin de garantir la communication entre les différentes filiales, les grands bateaux à vapeur sont transformés en bateaux à moteurs diesel et une usine et une scierie sont construites à Jarilândia. Filocreão (2002 : 60-61) soutient que l’exportation de bois, à l’initiative des Portugais, vers le Portugal et l’Angleterre, grâce aux deux ports installés l’occasion (Jarilândia et l’Îlha do Cajari), complète l’exploitation des produits non-ligneux de la forêt. Toutefois, l’extractivisme occupe encore le devant de la scène, la noix du Brésil étant le produit le plus important en période d’hiver. En revanche, l’exploitation de l’hévéa pour la production de caoutchouc (qui perd définitivement sa valeur avec la fin de la deuxième guerre mondiale) est de plus en plus souvent remplacée par la *balata*<sup>87</sup>, qui se fait en période d’été. Sans donner de chiffres concrets, Filocreão affirme que les productions agroextractivistes des Portugais auraient en moyenne dépassée celles de José Julio (à l’exception du caoutchouc).

Afin de promouvoir l’agriculture, les commerçants portugais mettent à la disposition des

---

<sup>83</sup> Teixeira Guerra définit lui-même le terme « *caboclo* » comme « population rurale moderne, dans laquelle on trouve une certain métissage avec les Indigènes ou les Autochtones » (1954 : 185). Aujourd’hui, le terme est généralement utilisé pour désigner un habitant traditionnel de l’Amazonie développant une petite agriculture de subsistance complétée par des activités de chasse, de pêche et d’extractivisme végétal. On le considère souvent comme un emblème de l’adaptation environnementale et de l’accommodation économique (Moran, 1974), lié à une activité extractiviste traditionnelle. On trouve ainsi des expressions comme le « *caboclo maranhense* » du front pionnier, qui envisageait son avenir autour de la noix du palmier *babaçu* (Nasuti, 2010 : 13), ou précisément le « *caboclo da Amazônia* » évoqué ci-dessus.

<sup>84</sup> *pardoa* (littéralement ‘gris/e’, ‘brun/e’), désigne la catégorie officielle du recensement de la population pour tout métissage « indéfini », incluant notamment des mélanges entre Blancs, Indigènes et Noirs (Agier, 2000 : 199).

<sup>85</sup> A l’aide de machines (*serres*) servant à la déshydratation de la noix.

<sup>86</sup> Au moment de son acquisition par Ludwig en 1967, l’entreprise avait déjà changé son nom de « *Jari Indústria e Comércio de Navegação S/A* ». Il le modifiera encore en « *Jari Florestal e Agropecuária Ltda.* », nom annonciateur des nouvelles tendances privilégiées par Ludwig.

<sup>87</sup> La *balata*, arbre à latex, était nécessaire, par exemple, à la production de pneus. Pourtant, le fait de pouvoir être saigné seulement une fois tous les 15 ans faisait que les *balateiros* devaient aller chaque fois plus loin dans la forêt pour trouver de nouveaux arbres. C’était donc une activité pénible et peu rentable. Les extractivistes passaient souvent plusieurs mois à la suite dans la forêt (Filocreão, 2002 : 61).

populations extractivistes des outils, des semences et un appui logistique, notamment une garantie d'achat des productions. D'ailleurs, ils décident de mettre en valeur pour l'agriculture des terres qui n'ont pas ou peu d'arbres exploitables (notamment la *castanheira*)<sup>88</sup>, mais disposent de sols fertiles, permettant ainsi à une partie des extractivistes de se concentrer sur le développement d'activités agricoles ou sur l'élevage (Paixão et Ferreira, 2006 : 231). Comme exemple, on peut citer la communauté d'Água Branca do Cajari, créée dans les années 1950 dans la vallée du fleuve Cajari, qui se convertit avec succès à la production agricole. En effet, selon Lins (2001 : 93), cette colonie très productive arrivait à fournir jusqu'à 30 tonnes de farine de manioc (*farinha*) par mois, qui étaient ensuite achetées et commercialisées par les entreprises des commerçants portugais. En plus de la *farinha*, Água Branca produisait du maïs, des haricots, du tabac, et différents fruits en grande quantité. Les terres autour d'Água Branca (qui se trouvent aujourd'hui à l'intérieur de la réserve extractiviste du fleuve Cajari, cf. chapitre III) sont toujours particulièrement actives pour la production agricole.

En élargissant ainsi les activités extractivistes à la production agro-alimentaire et à l'élevage à petite échelle, la nouvelle gestion du territoire entraîne progressivement un changement du système de production des communautés extractivistes locales<sup>89</sup>. Si l'unité de production familiale (*UPF*) reste à la base du système socioéconomique des familles, leur panel d'activités s'élargit, passant d'un extractivisme quasi exclusif à un agroextractivisme plus diversifié, qui amène lentement à plus d'autonomie pour les populations. L'*aviamento* s'atténue, mais continue malgré tout à dicter les relations entre les patrons et les extractivistes. Dans ce contexte, Lins affirme que les Portugais auraient « libéré la région dans tous les sens, économique et politique » (Lins, 1991 : 87). Alors que sous José Julio, il fallait, par exemple, une autorisation pour aller pêcher, à l'époque suivante se mit en place un modeste réseau d'échanges économiques au niveau local avec une certaine amélioration des conditions générales de travail (comme la garantie d'un salaire minimum, même s'il était encore la plupart du temps « payé » sous forme de marchandises, ou des documents officiels pour les employés). D'ailleurs, la multiplication des filiales au cours des années 1950 permet l'augmentation du nombre de fonctionnaires, la croissance démographique et la naissance de nouvelles communautés autour des anciens « *barracões* ». Certaines existent encore de nos jours, comme Água Branca et Conceição de Muriacá (situées dans l'actuelle réserve extractiviste do Rio Cajari), São Monsieur F. do Iratapuru (à l'embouchure du fleuve Iratapuru avec le Jari), ou les communautés Braço et Bandeira (dans la commune d'Almeirim), cf. carte 9, p. 76.

---

<sup>88</sup> *Castanheira* (portugais de *castanha* = noix du Brésil) : châtaignier, arbre qui produit la noix du Brésil.

<sup>89</sup> Il faut rappeler que les familles extractivistes de la région à l'époque de José Julio étaient venues en grande partie du Nordeste du pays, notamment du Maranhão et du Ceará, des États avec une forte tradition agricole. On peut donc supposer que, pour ces populations, l'intégration d'activités agricoles dans le système purement extractiviste ne posait pas de difficultés, bien au contraire.

## Evolution du peuplement sur le domaine des Portugais

En 1950, la population de la commune de Mazagão se compose de trois districts : Mazagão, Mazagão Velho, et Boca do Jari. Au total, ces trois districts totalisent alors 5 105 habitants, dont la plupart (4 092), habitent dans les zones rurales ; seulement 1 013 se trouvent dans l' « espace urbain », à savoir, les deux villages Mazagão et Mazagão Velho<sup>90</sup>. Cela ne change pas de manière significative jusqu'en 1960, quand la population totale de la commune atteinte 7 565 habitants, avec une croissance en zone rurale notamment.

Tableau 1. Evolution du peuplement sur le domaine des Portugais entre 1950 et 1970.

Catégorie admin.	Nom	Pop 1950		Pop 1960		Pop 1970	
		urbaine	rurale	urbaine	rurale	urbaine	rurale
(T.F. AMAPA)		38 374		68 520		114 359	
		13 900	23 577	35 241	33 279	62 451	51 908
<b>Commune</b>	<b>Mazagão</b>	<b>5 105</b>		<b>7 565</b>		<b>10 497</b>	
	<b>urbain/rural</b>	<b>1 013/ 4 092</b>		<b>1 447/ 6 118</b>		<b>1 697/ 8 800</b>	
<i>Districts (urbain/rural)</i>	<i>Mazagão (siège)</i>	1 063		1 404 (908/ 496)		1 824 (996/ 859)	
	<i>Mazagão velho</i>	1 637		3 374 (295/ 3 079)		4 070 (316/ 3 754)	
	<i>Boca do Jari</i>	2 513		2 787 (244/ 2 543)		4 602 (415/ 4 187)	
<b>Nombre total de communautés dans la commune de Mazagão, district Boca do Jari, en 1946 : 9 communautés ; en 1966: 17 communautés</b>							
Etat de PARA		1 123 273		1 538 193		2 132 347	
		389 011	734 262	623 816	914 377	985 839	1 145 052
<b>Commune</b>	<b>Almeirim</b>	<b>5 256</b>		<b>7 146</b>		<b>11 889</b>	
	<b>urbain/rural</b>	<b>1 223</b>	<b>4 033</b>	<b>2 316</b>	<b>4 830</b>	<b>3 763</b>	<b>8 126</b>
<i>Districts (urbain/rural)</i>	<i>Almeirim siège</i>	2 556		5 053 (1 972/ 3 081)		6 661 (3 210/ 3 451)	
	<i>Arumanduba</i>	2 700		2 093 (350/ 1 749)		5 228 (353/ 4 875)	
<b>Nombre total de communautés dans la commune d'Almeirim en 1946 : 13 ; en 1966: 36</b>							
<b>Région Jari/ tous les districts</b>	<b>Mazagão &amp; Almeirim</b>	<b>10 371</b>		<b>14 711</b>		<b>22 386</b>	
	<i>urbain/rural</i>	<b>2 236</b>	<b>8 135</b>	<b>6 277</b>	<b>8 434</b>	<b>5 460</b>	<b>16 926</b>
<b>Domaine extractiviste J. Julio/Portugais</b>	<i>Boca do Jari, Almeirim et Arumanduba</i>	7 769		9 933		16 491	
		s.d.	s.d.	2 560	7 373	3 978	12 513
<b>Nombre total de communautés dans le territoire extractiviste à la sortie de Jose Julio en 1946 : 22 communautés ; à la sortie des Portugais en 1966 : 53 communautés</b>							

Sources : Recensements de l'IBGE, 1950-1970. Teixeira Guerra, 1954, Atlas de l'IBGE sur l'Amapá, 1966, diagnostic CEATS/POEMA, 2006.

En 1970, alors que le peuplement du Territoire Fédéral d'Amapá présente une population urbaine déjà clairement plus importante que rurale (qui se concentre pourtant presque exclusivement aux deux villes : Macapá et Santana), la population de la commune de Mazagão, qui compte alors 10 497 habitants, reste toujours très clairement rurale (8 800 ruraux contre 1 697 urbains) et de caractère

<sup>90</sup> Selon les annuaires statistiques de l'Amapá (SEPLAN, 2005)



*caboclo* riverain, comme les autres communes du territoire fédéral à l'époque (à l'exception des zones urbaines et périurbaines de Macapá). En 1960, des 18 934 personnes économiquement actives en Amapá, la moitié environ (9 107) sont des agroextractivistes (3 654 extractivistes et 5 453 agriculteurs et éleveurs)<sup>91</sup>. Ce ratio se maintient encore en 1970, où des 24 026 personnes économiquement actives, 11 287 sont attribuées au secteur agroextractiviste<sup>92</sup>.

Le district Boca do Jari, qui nous intéresse plus spécifiquement ici puisqu'il correspond géographiquement à la partie *amapaense* du territoire extractiviste que nous étudions (cf. carte 5 et 6), compte 2 513 habitants en 1950. S'il connaît une croissance peu importante de sa population jusqu'en 1960 (2 787 habitants), celle-ci double presque jusqu'en 1970<sup>93</sup> : des 4 602 habitants qui se situent alors dans le district, la plus grande partie se distribue dans les zones rurales (sur les 17 communautés existantes en 1966, mais aussi toujours de manière isolée le long des fleuves), ainsi que dans l'unique « centre urbain » du district, Jarilândia, qui ne compte que 244 habitants en 1960 (cf. tableau 1).

Du côté du Pará, la commune d'Almeirim, alors constituée de deux districts, Almeirim et Arumanduba, totalise 5 256 habitants en 1950, dont 2 556 dans le district d'Almeirim et 2 700 dans celui d'Arumanduba (toujours plus important que le chef-lieu). Cela change pourtant à partir de 1960, quand la ville d'Almeirim abrite une population de presque 2 000 habitants, augmentant le total de la commune à 7 146 habitants en 1960 et 11 889 habitants en 1970, avec une croissance forte non seulement de la ville Almeirim, mais également dans les zones urbaines du district d'Arumanduba. Si la population totale de la commune d'Almeirim reste toujours majoritairement rurale (avec 8 126 ruraux contre 3 763 urbains) et compte, en 1966, un total de 36 communautés éparpillées sur le territoire (cf. carte 6), le côté *parabènes* du domaine des Portugais voit, à la différence de l'Amapá, déjà l'émergence d'un premier centre urbain. Quant à Arumanduba, il semble avoir perdu toute l'importance qu'il avait à l'époque de José Julio au profit du chef-lieu Almeirim, et ne compte que 353 habitants en 1970.

A l'aide de ces données nous pouvons calculer la population de la région du Jari pour les habitants du domaine extractiviste des Portugais proprement dit, en comptant uniquement le district de Boca do Jari du côté d'Amapá, ainsi que la totalité de la commune d'Almeirim du côté du Pará (cf. tableau 1). On y compte ainsi, pour ce dernier, 7 769 habitants en 1950, 9 933 habitants en 1960, et 16 491 habitants en 1970<sup>94</sup>.

---

<sup>91</sup> IGBE, Recensement démographique Rondônia-Roraima-Amapá du 1960, p. 176

<sup>92</sup> IBGE, Recensement démographique Rondônia-Roraima-Amapá du 1970, p.567

<sup>93</sup> On remarque que population du district 'Boca do Jari' a quasiment doublée par deux entre 1960 et 1970, mais il faut prendre en compte la dynamique déclenchée dès 1967 avec l'installation du projet Jari par l'Américain Ludwig (cf. chapitre II)

<sup>94</sup> Il est intéressant de noter que la région (au sens large, en incluant la totalité de Mazagão) connaît, entre 1950 et 1970, une répartition assez équitable de sa population entre les deux communes Mazagão et Almeirim. La croissance de leur population est aussi très similaire avec environ 50% par décennie. Ainsi, en l'espace de vingt ans (1950-1970), la population de la région s'est multipliée plus que par deux, tout en restant encore principalement rurale en 1970.

## *Le territoire agroextractiviste à la fin des années 1960*

En 1966, juste avant la sortie des commerçants luso-portugais, le domaine extractiviste, que ceux-ci ont contrôlé pendant vingt ans, compte donc une population que nous pouvons estimer à environ 14 000 habitants<sup>95</sup>, répartis entre les rares installations urbaines (les petites villes Jarilândia et Arumanduba, ainsi que le chef-lieu Almeirim, mais surtout entre les 53 communautés (17 du côté d’Amapá, 36 du côté du Pará). Aux 22 villages-filiales extractivistes déjà présents à l’époque de José Julio se sont donc ajoutés 31 nouveaux entre 1946 et 1966<sup>96</sup>. Certains vont devenir les premiers centres de production agricole de la région (comme par exemple, Agua Branca et Santo Antônio da Cachoeira dans la commune de Mazagão, ou Terra Preta et Gatos dans celle d’Almeirim). Du côté de l’Amapá, les centres d’habitation les plus importants sont désormais Jarilândia, Agua Branca, Comercio de Muriacá, et toujours Santo Antônio da Cachoeira<sup>97</sup>. La plupart des nouvelles communautés se sont néanmoins formées du côté du Pará au milieu des années 1950, devenant des nouveaux hauts lieux pour l’extractivisme, comme par exemple Braço, Repartimento, ou Cafezal.

En 1970, en l’absence totale de routes, la région du Jari reste toujours une « Amazonie des fleuves », où les bateaux constituent encore les uniques moyens d’acheminer les produits extractivistes vers les ports des villes voisines de Macapá, Santana et Belém, qui sont plus peuplées désormais.

---

<sup>95</sup> En calculant une moyenne entre la population de 1960 et celle de 1970.

<sup>96</sup> Diagnostique CEATS/POEMA, 2006.

<sup>97</sup> La carte de l’Amapá dans l’Atlas de l’IBGE de 1966 nomme Agua Branca, Santo Antônio da Cachoeira, et Boca do Jari (correspondant à Jarilândia) comme les trois communautés les plus importantes en 1960.

Carte 9. Le domaine agroextractiviste « des Portugais » en 1946



COMMUNAUTÉS (1900-1946)			POPULATION (1970)	
<b>AMAPÁ</b>	<b>PARÁ</b>		<b>AMAPÁ</b>	<b>PARÁ</b>
Paga Divida - 1916	Freguesia- 1900	Cafezal - 1947	<b>COMMUNE: Mazagão</b>	<b>COMMUNE: Almeirim</b>
Jarilândia - 1916	Arumanduba - 1900	Furo do Maracujá- 1947	<i>District:</i>	<i>Districts:</i>
Padaria - 1926	Nova Vida - 1916	Açaizal - 1956	<b>Boca do Jari: 4 602 hab</b>	<b>Arumanduba: 5 228 hab</b>
Retiro - 1927	Terra Preta - 1916	Bacabal - 1956	(415 urbain, 4 187 rural)	(353 urbain, 4 875 rural)
Nova Conquista - 1927	Itaninga - 1926	Bananal - 1956		
Marajó - 1936	Panama - 1926	Bandeira - 1956		
Vista Alegre- 1936	Pedral - 1926	Botafogo - 1956		
Marapi - 1945	Recreio - 1926	Buritizal - 1956		
Nova Jerusalem - 1945	São José - 1926	Comandai Grande- 1956		
Marapi - 1947	Acapum - 1936	Fe em Deus - 1956	<b>POPULATION TOTALE:</b>	
Iratapuru - 1950	Belá Vista- 1936	Praia Verde - 1956	<b>DOMAINE EXTRACTIVISTE - 1970</b>	
Agua Branca - 1956	Bitubinha - 1936	Repartimento - 1956	<b>16 491 habitants (3 978 urbain, 12 513 rural)</b>	
Comercio Muriacá- 1956	Bom Jardim - 1938	Veracruz - 1961	<b>53 communautés rurales (17 AP, 35 PA)</b>	
Santa Helena - 1956	São Paulo - 1946	Itanduba - 1966	<b>Chef-lieu Almeirim: 3 210 habitants</b>	
Santa Rita - 1956	São Militão - 1948	Jaburu - 1966		
São Sebastião - 1956	Saracura - 1946	Panaicá - 1966		
Tapereira - 1956	Araticum - 1947	Total:	<b>REGION JARI (tous districts Mazagão &amp; Almeirim):</b>	
<b>Total: 17 communautés</b>	<b>Braço - 1947</b>	<b>35 communautés</b>	<b>22 386 habitants (5 460 urbain, 16 926 rural)</b>	

Sources : Recensements démographiques-économiques de l'IBGE, 1960-1970.  
Diagnostic CEATS/POEMA, 2006.

### Fin d'un territoire voué à l'extractivisme

Alors que les relations d'aviamento, établies par José Julio à la fin du XIXe siècle et reprises dans une forme moins sévère par les commerçants Portugais, avaient permis une exploitation monopolisée des ressources naturelles et humaines de la région du Jari pendant presque un siècle, plusieurs facteurs allaient, à la fin des années 1960, amener à un changement socio-spatial important. D'un côté, la libération partielle de la terre au bénéfice des familles extractivistes, qui pouvaient désormais produire

une partie de leur propre nourriture (limitant ainsi leur dépendance vis-à-vis du patron) voire commercialiser le surplus. La croissance de la population dans les centres urbains du jeune territoire fédéral d'Amapá et de la commune d'Almeirim (Macapá, Santana, Almeirim), ainsi que dans quelques communautés rurales plus importantes, avait également amené à l'apparition de petits commerçants de la ville, qui se rendaient eux-mêmes au Jari en bateau afin d'acheter et vendre des produits.

De l'autre côté, si l'entreprise des Portugais avait donc perdu progressivement son exclusivité sur la commercialisation des produits agroextractivistes avec l'une augmentation de la concurrence, l'entrée en scène, à partir des années 1960, d'un acteur change définitivement la donne. Il s'agit de la puissante famille des « Mutrán », des commerçants installés à Belém, qui commencent à cette époque (et continuent encore aujourd'hui) à dominer l'économie de la noix du Brésil dans toute la région orientale de l'Amazonie brésilienne (Paixão & Ferreira, 2006 : 232).

Tandis que les Portugais décident, au milieu des années 1960, d'abandonner leur domaine agroextractiviste dans le Jari, celui-ci passe aux mains d'une autre personne venue de l'extérieur de l'Amazonie. Elle ne cherchera pas uniquement à exploiter les ressources extractivistes de la forêt tropicale, mais à mettre en valeur ses terres pour l'agrobusiness. L'entrepreneur et milliardaire Américain D.K Ludwig installera un « laboratoire économique moderne » au milieu de la forêt, destiné notamment à la production de cellulose à grande échelle pour le marché mondial, sur la base de monocultures. Quand, en 1967, le « Projet Jari » se déploie sur environ 2 millions d'hectares, la région du Jari va alors connaître la première et la plus durable de ses transformations socio-spatiales et culturelles.

## CONCLUSION : Fonctionnalité d'un territoire extractiviste

Restée à l'écart des intérêts et dynamiques de la colonisation, la région du Jari n'a jamais été véritablement intégrée aux possessions de la colonie portugaise dans le Cabo Norte, dont les uniques fortifications importantes se trouvaient à l'embouchure de l'Amazone (Belém) et à l'entrée du Canal Norte (Macapá). Comme telle, la région a longtemps constitué un habitat ample, puis une zone de repli, pour de nombreux groupes amérindiens qui fuyaient le catéchisme.

Formant donc un territoire principalement peuplé par les Amérindiens, qui s'échelonne du bas Jari et Paru jusqu'à l'Oyapock et les montagnes Tumucumaques, celui-ci se caractérise par une occupation assez mouvante de l'espace, donnent lieu à des recompositions ethniques continues. Trois facteurs déterminent ces dynamiques : les conflits intertribales, les migrations, et le commerce. Les échanges se faisaient autant entre les groupes amérindiens qu'avec les « Blancs » installés aux deux extrémités du territoire.

A la fin du XIXe siècle, alors que les Amérindiens se sont déjà repliés vers le nord, le bas Jari devient un territoire extractiviste dont la fonctionnalité correspond à l'organisation de l'espace à partir des aires de collecte, de l'installation d'ouvriers migrants, et de la mise en place, le long des fleuves, de filiales d'achat, dont les plus importantes deviendront les premières grandes communautés extractivistes de la région.

Après la deuxième guerre mondiale, le système d'exploitation qui reposait sur une forme dure du système d'*aviamento*, est allégé avec les commerçants portugais, les populations locales pratiquant davantage une agriculture et un petit élevage plus diversifié au sein d'unités de production familiale désormais plus autonomes.

Ces nouvelles dynamiques, accélérées par la création du territoire fédéral d'Amapá, conduisent à une multiplication par deux de la population de la région du Jari, qui reste toujours, à la fin des années 1960, à plus de 75% rurale et *cabocla*, et qui se distribue sur une cinquantaine communautés rurales.

Alors que les échanges avec les Amérindiens du moyen et haut cours des fleuves Jari et Paru ont pratiquement disparu, la croissance des villes sur le pourtour du territoire extractiviste (Almeirim, Macapá, Santana) permet le développement d'un marché agricole régional : les flux sociaux et économiques entre ces centres urbains et le territoire extractiviste se densifient. La porosité des frontières, si rigides à l'époque du latifundio, annonce un tournant imminent.

\*\*\*



## **CHAPITRE II - GENÈSE DU PROJET JARI**

## INTRODUCTION : la projet Jari, quel laboratoire ?

Le tournant pour la région du Jari arrive en 1967 avec l'achat du patrimoine des Portugais, à savoir, un domaine de presque 1,7 millions d'ha, par le multimillionnaire et magnat nord-américain, Daniel K. Ludwig, qui, âgé de 70 ans, est considéré comme l'un des hommes les plus riches de la planète<sup>98</sup>. Son installation du « projet Jari », qui deviendra la « plus grande exploitation agroforestière au monde » (Coen, 1981) sur les terres auparavant occupées par l'entreprise agroextractiviste, marque alors un changement de cap majeur pour la région. En dépit de son lien avec le marché mondial par le biais des produits extractivistes, celle-ci reste toujours, à la fin des années 1960, une partie du Brésil très peu connue et mal reliée au reste du pays, caractérisée par l'absence de grands centres urbains, de routes et d'industries. Le « laboratoire », fondé sur plusieurs productions agroindustrielles à grande échelle (notamment la cellulose), que Ludwig installera au milieu de la forêt tropicale à l'invitation du gouvernement militaire, fait partie des grands projets pharaoniques promus à l'époque du miracle économique brésilien (telles que les grandes exploitations minières, les barrages, ou la Transamazonienne. Liés à l'idée de « projet de modernité » de l'Etat brésilien (Becker, 1989), ils visaient une transformation accélérée de l'économie et du territoire, et allaient, « *par leur forme d'appropriation foncière et de « territorialisation », atteindre profondément les populations régionales* » (Léna, 1992 : 579). A l'instar des grands projets, celui de l'Américain va attirer une population rurale plutôt hétérogène, et « *produire un espace où la modernité va côtoyer la tradition, le capital industriel et financier va entrer en conflit avec l'agriculture de subsistance, et la gestion étatique [dans notre cas surtout celle de l'entreprise elle-même] va se trouver confrontée aux mouvements sociaux qu'elle aura contribué à créer* » (Ibid : 580).

Ce chapitre vise à montrer les impacts de l'installation du projet Jari et de sa structure physique, le « Ludwigland » sur la physionomie et le système socioéconomique des communautés dans la région, jusque-là conditionnée par l'agroextractivisme. Celles-ci connaissent un basculement important avec l'arrivée d'une vague de migrants principalement du Nordeste, mais aussi des régions voisines, attirés par les promesses de développement et de prospérité suscitées par le grand projet. Nous exposerons d'abord le contexte politique marqué par la dictature, qui a permis la naissance du projet Jari, Puis, nous nous intéresserons à l'organisation socio-spatiale du nouveau domaine d'entreprise, qui se greffera progressivement sur l'ancien territoire des extractivistes. Ce processus donnera lieu à une physionomie de contrastes entre des espaces opposés: *company-towns* versus *beiras*, agrobusiness versus extractivisme, logique d'entreprise versus logique *cabocla*, modernité versus tradition.

Plusieurs livres et articles ont été publiés sur le Jari du temps de Ludwig surtout au début des années 1980, dont la majorité prend un point de vue anti-américain et nationaliste, mais aussi fortement critique des impacts environnementaux et sociaux du grand projet : Sautchuk et al, 1979,

---

<sup>98</sup> Dans le journal Forbes publié en 1982, Ludwig figure comme 1<sup>er</sup> dans la « liste des Forbes 400 », qui liste les 400 Américains les plus riches de l'époque. Sa fortune était alors estimée à 5 milliards de dollars, qu'il avait accumulé en tant qu'actionnaire de plusieurs dizaines d'entreprises dans le monde.



Garrido Filha, 1980, Modesto Silveira, 1980, Fisk, 1984, Pinto, 1986<sup>99</sup>. D'autres travaux, comme Gall, 1979 et Fearnside (1980-88) analysent les facteurs techniques et agronomiques des difficultés économiques du projet<sup>100</sup>.

## I. Sous de bons auspices

Pourquoi ce « fabuleux projet », né de la vision d'un entrepreneur multimillionnaire, a-t-il justement trouvé sa place dans la région du Jari, cette zone isolée aux confins de l'Amazonie brésilienne ? Il a fallu une heureuse combinaison de plusieurs facteurs pour qu'une superficie assez importante du territoire national brésilien soit cédée à un particulier, Américain de surcroît, au moment où l'Amazonie brésilienne connaissait déjà une entrée croissante de capitaux étrangers. Ces derniers étaient intéressés par la spéculation sur les terres et l'exploitation des richesses minières et forestières. A priori, l'attribution d'un domaine d'environ 1,7 millions d'hectares à D.K. Ludwig contredisait la doctrine de sécurité nationale du gouvernement fédéral, qui voulait alors « intégrer l'Amazonie, pour ne pas la livrer » à un autre pays<sup>101</sup>. Comment Ludwig a-t-il donc pu convaincre le gouvernement des militaires des bénéfices de son méga projet pour le Brésil ?

### *Un entrepreneur hors du commun*

A l'heure d'entreprendre le Projet Jari, Ludwig est déjà un véritable magnat aux Etats-Unis. Jongleur ingénieux et capitaliste à l'extrême, Ludwig personnifie le *American dream*. Né en 1898 dans une famille de la classe moyenne du Michigan, il est élevé par son oncle et sa tante au Texas. À l'âge de 14 ans, il quitte l'école pour vivre de petits boulots liés au monde de la navigation et du transport naval. Dès ses 19 ans, il crée son entreprise de transport de molasse dans la région des « Great Lakes », au nord des Etats-Unis. La deuxième guerre mondiale lui sera bénéfique : il contribue à l'effort de guerre en acceptant de prêter ses bateaux et de faire construire des pétroliers encore plus

---

<sup>99</sup> Sautchuk et al., 1979, journaliste et écrivain brésilien, a publié des nombreux reportages sur la résistance pendant la dictature, abordant les questions des droits de l'homme et du développement en Amazonie ; Garrido Filha, 1980, géographe et membre de la Campagne National de la Défense et pour le Développement de l'Amazonie (CNDDA), fondée en 1967 par le géographe Orlando Valverde ; Modesto da Silveira, 1981, député fédéral (1979- 1983) et membre du Congrès national. Silveira est désigné en 1979 avec la mission de rédiger un rapport sur le projet Jari sous Ludwig en tant que membre de la « Sous-commission de la Chambre de Députés ». Fisk, 1984, anthropologue américain, a soutenu un Master à l'Université de Florida sous la direction de Charles Wagley et Marianne Schmink sur les conditions de travail dans le projet Jari à l'époque de Ludwig ; Lúcio Flávio Pinto, 1986, journaliste brésilien indépendant, a écrit des nombreux articles et ouvrages sur le narcotrafic, la dévastation de l'environnement, et la corruption politique. Enfin, Cristovão Lins (1990 et 1991) agronome, a travaillé dans le projet pendant plus de trente ans (de 1974 jusqu'en 2005). Il a écrit deux livres sur l'histoire de la région du Jari.

<sup>100</sup> L'apparente abondance de ces sources ne doit pas occulter la proximité de leurs approches polémiques que nous avons cherché à compléter par d'autres sources audio-visuelles : la documentation photographique de Mc Intyre dans les années 1970 et le documentaire de Bodansky et Bauer tourné en 1980, qui pour la première fois montre le projet de l'intérieur.

<sup>101</sup> En portugais, « *integrar para não entregar* » est alors devenu une formule courante de la propagande du régime militaire afin de légitimer la mise en place de grands projets d'exploitation minière et d'infrastructures en Amazonie, qui visaient à la « mise en valeur économique et au développement de la région amazonienne » ainsi que son « intégration au territoire national ».

grands, à condition que les tankers deviennent, une fois la guerre terminée, sa propriété. A la fin des années 1940, Ludwig se retrouve ainsi à la tête d'une flotte d'environ 60 bateaux, dont plusieurs superpétroliers. Entre temps, son entreprise, la *National Bulk Carriers/ Universe Tankships, INC.*, est devenue l'une des plus grandes sociétés de transport naval au monde. Ludwig se retrouve désormais à la tête d'un conglomérat ayant des ramifications partout à travers le monde, et constitué d'entreprises œuvrant dans des secteurs divers et variés<sup>102</sup>.

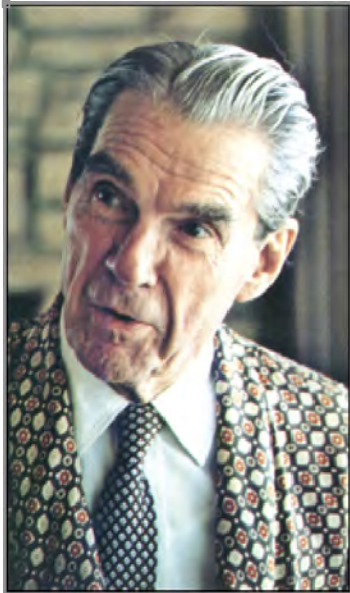


Photo 6. D.K. Ludwig, à l'âge de 82 ans.  
« J'ai toujours voulu planter des arbres comme des files de maïs ».  
Source : National Geographic Magazine, 1980 : 701.

En véritable caméléon de l'entreprise, l'Américain crée, fusionne et dissout ses sociétés au gré de ses besoins et du contexte économique du moment (Sautchuk et al., 1979 : 20). Il entreprend aussi des projets spectaculaires qui impressionnent par leur audace et leur réussite, comme l'exploitation de sel dans la province mexicaine Baja California, pour laquelle il a créé l'entreprise *Exportadora de Sal S/A* et loué, en 1957, 38 000 hectares de terres désertiques au gouvernement mexicain<sup>103</sup>.

Dans les années 1960, les entreprises de l'armateur formaient une des plus grandes holdings au monde. Il jouissait ainsi d'un vaste réseau qui incluait des personnalités importantes du monde des affaires et de la politique<sup>104</sup>. Comme tous les grands entrepreneurs, il montrait une grande habilité à dénicher, pour chacun de ses projets, l'emplacement le plus favorable. A partir de 1967, le Brésil fut justement l'un des ses pays privilégiés. Il investit dans plusieurs régions du pays, principalement dans l'agrobusiness, l'extraction minière (manganèse et kaolin) et le bois tropical. Pour le « Projet Jari », qu'il initie dès 1967, Ludwig réunit tous les secteurs dans une gigantesque entreprise, « *le plus grand projet de développement confié à un seul homme d'affaires, qui y bâtit un immense complexe industriel relié aux réseaux mondiaux de la finance, des secteurs du bois et de la pâte à papier* » (Droulers, 2004 : 119).

Mais qu'est ce que le plus illustre entrepreneur américain de l'époque, auquel le monde entier s'offrait, cherchait précisément au Jari, région aux confins de la civilisation, éloignée des grands

---

<sup>102</sup> Selon Pinto (1986 : 35), la holding présidée par la National Bulk Carriers (NBC) rassemblerait plus de 35 entreprises, partout dans le monde, dans des secteurs comme l'exploitation minière et agricole, l'immobilier, l'hôtellerie, le transport, etc.

<sup>103</sup> Considéré « fou » et « irréalisable », le projet consistait à prélever l'eau salée d'une lagune du désert de Baja California, étalée dans de très grands bassins de terre. Lors de l'évaporation de l'eau, le sel restait comme « résidu », prêt à l'exportation. Cette exploitation se révéla vite très profitable, et ce, sur la durée, pour l'entreprise de Ludwig. Un an seulement après son initiation, les salines exportaient 500 000 tonnes de sel. En 1968, elles arrivaient à produire environ 2 millions de tonnes par an (Sautchuk et al., 1979 : 21).

<sup>104</sup> Richard Nixon, président Américain entre 1968 et 74, où l'influente famille politique des Somoza au Nicaragua, ainsi que des personnages célèbres de la mafia américaine, comme Mike Coppola ou Wallace Groves, auraient compté parmi ses amis (Sautchuk et al., 1979 : 19-21).

centres de production et de consommation ? Sur quels critères Ludwig, dont Roberto Campos<sup>105</sup>, alors Ministre brésilien de la Planification, disait qu'il « *avait l'habitude d'investir dans des aventures périlleuses et de les voir exceller* » (Sautchuk et al., 1980 : 20), a-t-il choisi d'investir une bonne partie de sa fortune<sup>106</sup>, alors qu'il avait déjà presque 70 ans et qu'il devait avoir conscience que son retour sur investissement n'interviendrait très vraisemblablement qu'après sa mort ?

Dans son livre sur le projet Jari, Coen (1981 : 20) décrit le projet Jari comme une entreprise « anachronique, fruit de deux systèmes autoritaires, celui du milliardaire lui-même et celui du pays qui l'abrite... [il] fait en même temps songer à une utopie de caractère futuriste tant par son audace que par son ampleur. Ne s'agit-il pas de prouver qu'en mettant en œuvre les moyens financiers et scientifiques nécessaires, il est possible d'exploiter rationnellement, économiquement et sur une très grande échelle la forêt amazonienne ? ».

Les amis du multimillionnaire maintenaient, quant à eux, que le projet de Ludwig ne pouvait pas être compris dans une optique traditionnelle : il ne s'agissait pas d'un simple investissement, mais plutôt d'une œuvre visant à aménager un « environnement sauvage » et à l'incorporer à la civilisation, comme l'avait déjà tenté le projet de Henry Ford à Fordlândia. Flavio Pinto (1986) suggère que Ludwig aurait cherché à mettre en place un projet d'une dimension telle qu'il aurait été à même de l'immortaliser. Par ailleurs, Ludwig aurait affirmé à plusieurs reprises que son rêve était de faire pousser une forêt homogène, « *des arbres enfilés comme le maïs* » au milieu de la forêt tropicale<sup>107</sup>. On peut donc qualifier le projet Jari de rêve d'entrepreneur, d'utopie d'homme d'affaires, de chef-œuvre d'une vie, mais plus encore d'une action de développement expérimentale en Amazonie.

### ***L'Amazonie, région idéale pour le grand projet***

Lors d'une rencontre à Rio de Janeiro en 1966, le maréchal Castelo Branco, premier président du régime militaire, affirma que « *le problème de la domination de la forêt équatoriale pourra uniquement être solutionné par la transformation de cette forêt en plantations homogènes et adéquates à l'industrialisation* », et que cette transformation était une priorité majeure pour le gouvernement, une « *manière idéale de créer un pôle de développement dans la région du Jari* » (Pinto, 1986 : 9). A cette occasion, Castelo Branco aurait également prononcé la fameuse phrase : « *Venez à nous, M. Ludwig, le Brésil est un pays sûr maintenant* » (Sautchuk et al., 1980 : 15).

En la prononçant, Castello Branco voulait rassurer l'Américain sur le fait qu'il n'y aurait pas à craindre de potentielles revendications territoriales, ni de soulèvements communistes de la part d'autres factions du gouvernement ou de la population brésilienne, puisque la situation politique était

---

<sup>105</sup> C'était d'ailleurs le Ministre lui-même qui aurait invité Ludwig au Brésil afin de discuter de potentiels investissements (Fisk, 1984 : 13).

<sup>106</sup> Selon Pinto (1986 : 1), Ludwig investira au total plus de 750 millions de dollars dans le Projet Jari jusqu'en 1979.

<sup>107</sup> Ludwig aurait prononcé cette phrase dans un entretien avec le journaliste Loren McIntyre, qui publie un article dans le *National Geographic* de mai 1980 intitulé « *Jari : A Billion Dollar Gamble* ».

désormais « stable » et favorable à ses plans.

Ces affirmations sont susceptibles d'avoir influencé le choix de Ludwig, initialement porté sur le Nigéria, qu'il abandonne finalement au profit de l'Amazonie brésilienne. Ludwig avait envoyé au début des années 1960 des techniciens dans diverses parties du globe afin de dénicher de grandes extensions de forêt vierge dont les arbres pourraient être abattus et substitués par des forêts plantées. Il lui fallait également trouver un arbre à croissance rapide, adapté au climat amazonien. Ludwig pensait avoir trouvé ces deux éléments au Nigéria, où il avait, au début des années 1960, mené des expériences avec une espèce à croissance rapide importée du Golfe du Bengale. Résistante aux parasites et parfaitement appropriée pour la production de cellulose à grande échelle<sup>108</sup>, la *gmelina arboréa* promettait en effet d'être adaptée au climat tropical. Cependant, si ce dernier semblait effectivement favorable, ce n'était pas le cas du climat politique après le coup d'état des militaires à Lagos en 1966, qui a fait prendre des positions nationalistes peu accueillantes à l'égard des investisseurs étrangers.

### ***L'indispensable approbation du gouvernement militaire***

Au Brésil, en revanche, le nouveau régime avait créé des conditions générales et institutionnelles très avantageuses pour attirer les investissements étrangers. Le plan de Ludwig, consistant à transformer une région arriérée du pays en laboratoire pour le développement économique sur la base de la mécanisation et de la haute technologie, correspondait à la vision *développementiste* du gouvernement militaire, qui reflétait l'idée que les capitaux étrangers et la technologie étaient des facteurs primordiaux pour le développement de l'Amazonie. Les différents présidents militaires offrent à Ludwig avantages et subventions pour son projet, notamment une exonération d'impôt sur les importations<sup>109</sup>. En contrepartie, Ludwig s'engage à mettre en place, avec ses propres moyens, une infrastructure dans la région et à l'intégrer au marché économique international à partir de l'agrobusiness.

Avant même son arrivée dans la région, Ludwig avait déjà établi des relations avec les élites économiques et politiques brésiliennes. En plus des hauts fonctionnaires du gouvernement, il avait également tissé des liens avec le magnat brésilien Augusto Trajano de Azevedo Antunes, qui avait fondé en 1950 la CAEMI (*Companhia Auxiliar de Empresas de Mineração*) pour l'extraction de manganèse dans la Serra de Navío, en partenariat avec la *Bethlehem Steel Cooperation*<sup>110</sup>. A l'occasion d'une rencontre entre les deux entrepreneurs au milieu des années 1960, Antunes aurait suggéré à Ludwig que l'Amapá disposait de tout ce dont l'Américain avait besoin pour réaliser ses

---

<sup>108</sup> A titre d'exemple, en comparaison avec le temps de croissance du *pinus* au sud des Etats-Unis (20 ans) ou en Scandinavie (30 ans), la *gmelina* promettait de donner des résultats sensationnels en climat tropical avec seulement 7 ans pour arriver à maturité (Fisk, 1984 : 12).

<sup>109</sup> Les négociations concernant l'acquisition et l'importation de l'usine de cellulose depuis le Japon qu'ont menées Ludwig et le gouvernement dans les années 1970 constituent l'un des meilleurs exemples de ce que Flavio Pinto appelle « faire fortune aux ombres du gouvernement » (Pinto, 1982 : 61), cf. page 81.

<sup>110</sup> La *Bethlehem Steel Cooperation* était le deuxième plus grand producteur d'acier aux Etats-Unis, mais également l'une des trois principales entreprises de construction navale durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, grâce à sa sous-filiale Bethlehem Shipbuilding Corporation. Il est très probable que ce sont les relations entre cette dernière et l'*Universe Tankships, INC.* qui a permis la rencontre entre Ludwig et Azevedo Antunes.

rêves d'agrobusiness, et que ses propriétaires, « les Portugais », la vendaient en ce moment même. Tous les éléments étaient réunis : de grandes extensions de terres « vides », un port accessible pour des grands bateaux, un climat tropical et une situation politique stable.

Ludwig envoie alors en 1966 le Panaméen Juan Ferrer en « explorateur ». Celui-ci rentre aux Etats-Unis en recommandant l'achat des terres (Pinto, 1986 : 10). Peu après, début 1967, trois techniciens du *Hudson Institute of Research (HI)* de New York<sup>111</sup> se rendent au Brésil pour réaliser une « enquête secrète » dans la région amazonienne à base de photographies aériennes. Le gouvernement brésilien leur accorde une autorisation, sans aucune contrepartie : les Américains ne partagent même pas leurs conclusions. Les données saisies lors de cette étude devaient servir à orienter de futurs investissements en Amazonie, région dont l'intérêt est de tout premier ordre pour les entrepreneurs américains capitalisés de l'époque, notamment dans l'optique de l'exploration minière (Garrido Filha, 1980 : 10).

En effet, dès leur retour aux Etats-Unis, les techniciens du HI présentent un plan pour lancer de nouveaux investissements en Amazonie, le « Plan des Grands Lacs Sud-Américains ». Celui-ci prévoyait, entre autres, la construction de barrages dans plusieurs fleuves, afin de produire des lacs artificiels qui rendraient possible la navigation de grands bateaux à travers toute l'Amazonie. L'un des ces lacs, le « grand lac amazonien », serait installé à Monte Alegre ou à Obidos, en inondant Manaus et d'autres villes situées le long de l'Amazone. Un rapport sur le projet, coordonné par la CNDDA (Campagne Nationale pour la Défense et le Développement de l'Amazonie), fondée, elle, par le grand géographe Orlando Valverde, a constitué la base pour que le gouvernement brésilien s'oppose à la mise en place du plan (cf. Orlando Valverde, 1971).

Il est probable que Ludwig ait eu accès aux résultats de l'enquête de l'Hudson Institute dès le début de l'année 1967, puisqu'on sait que l'Américain avait des bonnes relations avec Roberto de Oliveira Campos, alors ministre brésilien de la Planification et ambassadeur à Washington. Campos avait de son côté des relations avec le Hudson Institute. Il deviendra par la suite un interlocuteur essentiel pour Ludwig et son projet (Sautchuk, 1980 : 13).

Est-ce que cette étude de l'Hudson Institute conseillait également au millionnaire Américain d'acheter des terres dans la région du Jari ? Quoi qu'il en soit, fin 1967, Daniel K. Ludwig fait l'acquisition du domaine. Selon Gall (1979 : 28), le prix d'achat aurait été de 3 millions de dollars<sup>112</sup>.

---

<sup>111</sup> Fondé à New York en 1961 afin d'orienter le gouvernement américain dans des affaires géopolitiques et stratégiques, le HI était financé par le Département de Défense des Etats-Unis et dirigé par des grands groupes économiques alors au pouvoir (Sautchuk, 1980 : 13 ; Garrido Filha, 1980 : 10).

<sup>112</sup> Quelques années avant l'arrivée de Ludwig, la région aurait pu connaître un autre destin : des représentants de la *Pan American Pioneers Corporation* à Washington seraient apparus dans la région en 1959 en se montrant intéressés pour y installer un projet de « colonisation agraire », qui aurait inclus un grand nombre d'activités (plantation du riz et de *seringueiras* ; exploitation de la noix du Brésil ; construction d'une scierie ; exploitation minière,...). Le projet agraire prévoyait la division du domaine des Portugais en lots de 40 hectares, et leur vente à des entrepreneurs des Etats-Unis, qui allaient, à leur tour, les revendre à des clients de leur choix. Une promesse d'achat, une date (le 30 mars 1959) et un prix (entre 2,5 et 3 millions de dollars) auraient même été fixés entre le représentant de la *Pan American*, Douglas Hater, et deux membres du groupe des Portugais, Antônio Teixeira et José Joaquim Martins. Toutefois, la divulgation de cette nouvelle aurait provoqué un tollé chez plusieurs membres du Conseil de Sécurité Nationale brésilien et des militaires, qui considéraient trop risqué le fait de remettre une bande de terre si grande entre des mains étrangères (Pinto, 1986 : 17-18). Devant

## II. Organisation de l'espace pour l'agrobusiness

Quels étaient les plans concrets de l'Américain pour son mégaprojet et l'enchaînement des opérations agroindustrielles prévues ? Le cœur du projet résidait incontestablement dans la production de cellulose. Ludwig, visionnaire, prévoyait pour les années 1980 une pénurie de papier sur le marché mondial. Néanmoins, il fallait d'abord mettre en place et laisser pousser des arbres afin d'obtenir le bois nécessaire pour produire de la cellulose.

Deux phases sont envisagées : la première a trait aux plantations de la sylviculture (dont plus de 200 000 ha au total sont prévus), et aux productions complémentaires (agriculture et élevage bovin), tant pour l'exportation que pour l'approvisionnement du personnel sur place. La deuxième concerne la production de la cellulose proprement dite. Dès 1976, une nouvelle activité, non (ou du moins non-officiellement) planifiée sera ajoutée : l'exploitation d'une mine de kaolin située dans la commune de Vitória do Jari et opportunément découverte par des géologues.

### II.I La sylviculture, un destin ?

La phase préparatoire de la production de cellulose consiste à installer des plantations d'arbres à croissance rapide. Peu après l'achat des anciennes terres des Portugais, Ludwig procède donc au déboisement de plusieurs parties de la forêt tropicale afin de les substituer à la monoculture. Au total, l'Américain envisage de convertir en monoculture une superficie d'environ 222 000 ha, qui s'étendrait le long des berges droites du fleuve Jari et vers l'ouest du domaine, du côté du Pará (cf. carte 10, page 99). Les premiers 100 000 ha doivent être déboisés et reboisés en l'espace de 10 ans (10 000 ha par ans) avec de la *gmelina arborea* (sur des sols argileux), mais également du *pinus caribaea* à partir de 1973 (sur des sols sableux), dans une proportion de 70/30. A partir de 1979, l'eucalyptus, plus productif et résistant, sera de plus en plus substitué aux deux autres espèces<sup>113</sup>.

#### *Convertir une « forêt sauvage » en plantations*

Toujours en 1967, environ 2 000 hommes effectuent les déboisements, extrêmement laborieux à l'époque, puisqu'ils étaient faits uniquement à l'aide de tronçonneuses (Fisk, 1984 : 13). Après le retrait des arbres utilisés lors des premières années pour la construction des lieux d'hébergement des employés notamment, puis davantage pour leur commercialisation très lucrative sur le marché international, la brousse est brûlée, puis replantée sur environ 100 000 ha, qui constituent la première

---

ces faits, il est très étonnant que le projet de Ludwig ne se soit pas heurté à une résistance similaire de la part des dirigeants du pays...

<sup>113</sup> Pour produire certains types de cellulose, la *gmelina*, fibre courte, doit être mélangée avec de la fibre longue, comme le *pinus* (Sautchuk, 1980 : 39).

phase de plantations (Loren Mc Intyre, 1980 : 693). La mise en place de la deuxième partie des parcelles forestiers, sur plus de 120 000 ha, était prévue pour les dix années suivantes, afin d'arriver, à la fin des années 1980, à un total d'environ 220 000 hectares en monoculture (Lins, 1990 : 156). Le plan de Ludwig, qui prévoyait justement une pénurie de papier dans le monde pour les années 1980, paraissait donc parfait : les champs de la sylviculture mis en place pendant les années 1970 seraient prêts pour leur premier abatage à la fin des années 1970, permettant donc la production et la commercialisation de la cellulose dès 1980<sup>114</sup>.

Photo 7. Déboisement - Reboisement : préparation des champs pour la sylviculture



1. Activité principale pendant les premières années du projet Jari : « Remplacement d'une forêt avec une variété de 300 espèces d'arbres avec une seule, la gmelina » (Gall, 1979 : 128)
  2. Forêt tropicale versus monoculture
  3. Un travailleur de la Jari plante un pinus caribae dans un champ récemment défriché et brûlé.
- Photos: Loren McIntyre; années 1970  
National Geographic, Mai 1980

<sup>114</sup> Pour la fin de cette deuxième étape du projet, Ludwig avait également prévu la construction de deux nouvelles usines, une pour la fabrication de cellulose avec une capacité doublée par rapport à l'ancienne (1 500 tonnes de cellulose par jour), et une autre pour la production de papier à journaux avec un rendement de 200 tonnes par an. L'électricité nécessaire serait produite par une centrale hydroélectrique installée directement dans le fleuve Jari, en amont de la communauté de Santo Antônio da Cachoeira, dont la capacité initiale serait de 180 000 kilowatts, extensible jusqu'à 900 000 kilowatts (Sautchuk et al., 1980 : 43). Aucun de ces plans ne se matérialisera concrètement.

La réalisation de ce plan, qui ne sera exécuté qu'à moitié (en 1982, seul 105 637 des 222 100 ha originellement prévus seraient effectivement plantés Fearnside, 1983 : 144), allait lancer une polémique au sein du gouvernement, de la société civile, ainsi que des experts. Les rapports de la Commission d'affaires régionales (CPI)<sup>115</sup>, ainsi que le documentaire<sup>116</sup>, vulgarisés dès 1980, médiatisent le projet Jari et constituent le point de départ de la polémique sur les éventuelles conséquences écologiques et sociales des grands projets en Amazonie.

Des critiques viennent principalement des mouvements écologistes et de certaines institutions de protection environnementale du gouvernement (SEMA, MMA), qui commencent à questionner les conséquences sur le long terme de la substitution de la forêt tropicale par des monocultures et leur viabilité écologique.

En effet, le projet Jari était considéré comme un grand test, une sorte de ligne de partage des eaux dans le débat écologique sur la forme de la mise en valeur de la forêt amazonienne et son intégration économique au reste du pays. La partie sylvicole devait montrer si la forêt équatoriale pouvait ou non être exploitée économiquement à grande échelle et à l'aide de la haute technologie. « *Si le projet Jari est couronné de succès, il ouvrira la voie à l'exploitation mécanisée de la forêt...* ». C'est ainsi que l'ambassadeur brésilien résumait tous les enjeux du projet Jari pour le futur de l'Amazonie (Gall, 1979 : 127). A la fin des années 1970, l'exploitation forestière était une question très débattue au Brésil. Le Département des Ressources Naturelles Durables de la SUDAM (Superintendance pour le Développement de l'Amazonie) commence à prôner que la colonisation agricole de l'Amazonie soit substituée par la 'colonisation forestière', grâce à la création de « *Florestas de Rendimento* » (Forêts de revenu) et à l'attribution de contrats de concession pour leur exploitation à des entreprises nationales et internationales (Pandolfo, 1978 : 66, cité par Fearnside, 1983 : 144)<sup>117</sup>. Mais si certains craignaient que ces nouveaux dispositifs pour l'exploitation du bois dans le cadre de sylvicultures ouvrent la porte à une déforestation massive de l'Amazonie brésilienne, d'autres y voyaient une possibilité de promouvoir le développement économique de la région.

Quand en 1979 le Programme Grande Carajas (PGC), visant à l'exploitation du minerai dans la Serra de Carajas, est effectivement lancé, le Secrétaire Exécutif du Conseil Interministériel du PGC annonce des plans très ambitieux de mise en place de plantations dans le but de produire du charbon végétal à partir de bois d'eucalyptus.

Cela devait permettre, dans un premier de temps, de venir en complément de la production de charbon à base de bois issu de la forêt primaire, pour la remplacer totalement à terme : cette dernière méthode étant davantage critiquée pour avoir accéléré le processus de déforestation (Nasuti, 2010 : 76).

---

<sup>115</sup> CPI- *Comissão Parlamentar de Inquérito*, organe d'investigation du pouvoir législatif.

<sup>116</sup> Le documentaire des deux réalisateurs brésiliens, Jorge Bodansky et Wolf Bauer, est largement diffusé à São Paulo dès 1980, et il crée d'importants débats autour du projet de Ludwig, notamment les mauvaises conditions de travail, de vie, les problèmes de criminalité, de prostitution et de précarité sociale au *beiradão*.

<sup>117</sup> Clara Pandolfo était membre de la SUDAM et avait élaboré la proposition des « *Florestas de Rendimento* », dont l'idée était de proposer des concessions d'exploitation forestière à des entreprises sans qu'elles ne deviennent pour autant propriétaires des terres qu'elles exploitent.



Cardoso & Müller (1978) signalent que, là où les forêts tropicales en Indonésie commençaient à diminuer significativement à la fin des années 1960, la production de bois à partir de forêts plantées en Amazonie brésilienne augmentait de plus en plus. La sylviculture allait ainsi devenir partie intégrante des nouveaux schémas de développement régional et d'exploitation minière à grande échelle dans les parties sud et sud-est de l'Amazonie brésilienne (Fearnside, 1983 : 145). A la fin des années 1970, les plantations sylvicoles commençaient également à gagner du terrain au Pará et même en Amapá, aux confins de la frontière amazonienne. Ainsi, au nord du projet Jari, l'AMCEL (Amapá Cellulose Ltda.), créée en 1976 par la CAEMI<sup>118</sup>, couvrait 155 500 ha (dans la zone de *cerrado*) le long de la BR- 156 à proximité du fleuve Araguari, dont une partie de *pinus carribae* plantés pour la production de charbon (Pereira de Lima, 2003 : 28). Au Pará, l'entreprise américaine de cellulose, de cartons et de papier 'Georgia Pacific' avait également planté du *pinus carribae* sur une aire de 500 000 hectares.

Dans ce processus de « sylvicolisation », le projet Jari a donc joué un rôle primordial : c'est le premier grand projet en Amazonie de production de bois via un reboisement (au lieu d'un simple défrichage de la forêt primaire). D'ailleurs, il joua un rôle pionnier dans l'usage d'espèces à croissance rapide, dont les avantages en termes environnementaux furent signalés par certains agronomes : les jeunes arbres du *pinus* absorbaient plus de dioxyde de carbone que les vieux arbres de la forêt primaire. Néanmoins, des résistances à la substitution de la forêt primaire persistent.

Les répercussions négatives de la monoculture sur les sols particulièrement fragiles de la forêt amazonienne (appauvrissement, érosion, compaction, fléaux,...) sont fréquemment citées, ainsi que les conséquences sociales (déplacement et marginalisation des populations locales, concentration des terres et spéculation foncière, migration, ...). Le rôle prépondérant de la haute technologie moderne pour les entreprises de sylviculture à grande échelle mettait également en question sa viabilité en contexte amazonien, du fait des coûts élevés impliqués et de l'absence d'un savoir-faire spécifique prenant en compte les particularités agronomiques et climatiques de l'Amazonie (Fearnside, 1983)<sup>119</sup>. La recherche d'espèces adaptées aux différents sols de la région du Jari, par ailleurs résistantes à son climat extrêmement chaud et humide, constitue un long processus d'apprentissage.

Au-delà des aspects environnementaux, les préoccupations sociales prennent du poids dans les critiques de ces grands projets sylvicoles ou miniers en Amazonie. Ainsi, l'agronome José Lutzenberger, véritable pionnier du mouvement écologiste au Brésil des années 1970 et plus tard Ministre de l'environnement du gouvernement de Fernando Collor (1990-1992), voyait dans le projet Jari une « énorme blessure au milieu de la forêt primaire », et pas une contribution au développement socioéconomique de l'Amazonie, qui, selon Lutzenberger, ne pourrait passer que par l'amélioration

---

<sup>118</sup> La CAEMI (*Companhia Auxiliar de Empresas de Mineração*), fondée en 1950 sous la direction du portugais Augusto Trajano de Azevedo Antunes (futur directeur et actionnaire de la Jari), était un groupe économique pionnier très actif en Amapá pendant les années 1950 avec l'initiation de l'exploitation de manganèse dans la Serra do Navio par l'ICOMI (Indústria e Comércio Minérios S.A.), une de ses filiales. Dans les années 1980, elle contrôlait aussi d'autres grandes entreprises de la sylviculture ou de l'exploitation minière installées en Amapá : l'AMCEL (*Amapá Cellulose Ltda.*), la Cadam (*Caulim da Amazônia*), depuis la reprise du projet Jari par Antunes, et la CODEPA (*Companhia de Dendê e Palma do Amapá*), (Pereira de Lima, 203 : 108).

<sup>119</sup> Dans ce contexte, le projet Jari a constitué l'une des expériences les plus riches de l'époque pour le domaine de la sylviculture en Amazonie. Ludwig avait rassemblé un grand nombre de techniciens et d'ingénieurs agronomes internationaux, qui ont généré des connaissances techniques importantes. Toutefois, la rentabilité des plantations ne sera atteinte qu'à la fin des années 1990, et continue encore d'être améliorée aujourd'hui.

substantielle et durable des conditions de vie des populations locales. Dans le cas du projet Jari, il fallait pourtant constater que, treize ans après son installation, les populations de la région n'avaient guère profité des richesses générées par l'entreprise. « *Des déséquilibres hydriques et climatiques, une transformation de la population locale, auparavant extractiviste et agricole, en main d'œuvre salariée, ou en groupes marginalisés. Voilà ce qui restera ici* » disait Lutzenberger<sup>120</sup>, dans une prévision peu optimiste. L'exploitation des ressources humaines en Amazonie à des fins économiques par des étrangers est aussi thématiquée par Lorette Coen dans son livre « *Le vieil homme et la forêt. Jari : une enclave en Amazonie* », où elle met en lumière le contraste entre, d'un côté, l'existence d'une technologie très moderne importée des Etats-Unis, et de l'autre côté, les conditions misérables des travailleurs sur place : « *Sur ses terres [Ludwig] développe des expériences pilotes, extrêmement élaborées, à l'aide d'une des mains d'œuvres les plus pauvres du monde...* » (1981 : 17).

Comme Lutzenberger, Coen remet en question le sens d'un tel développement pour l'Amazonie, ou « plutôt que d'éventrer la jungle à l'aide de bulldozers en vue de projets ambitieux », il était probablement « plus judicieux et plus profitable d'encourager [les populations amazoniennes] à constituer leurs propres pôles de croissance, taillés à leur mesure », comme clef d'un développement plus lent, mais plus sûr et plus durable de la région. (1981 : 118-119). Les initiatives de développement local, pourraient –elles remplacer celles des grandes investissements ? Le « *small is beautiful* » a bonne presse, et les populations locales vont être mises au centre du projet.

Cette ligne d'argumentation trouvait un écho chez certains hommes politiques, comme par exemple le sénateur de l'Etat d'Amazonas de l'époque, Evandro da Neves Carreira. Pour lui, la Jari était l'expression d'un processus de « méga-téchnologisation », dont la viabilité en contexte amazonien était questionnable : « *Il est nécessaire que nous trouvions une technologie différente des modèles importés des Etats-Unis, plus adaptée au contexte amazonien, et guidée par la recherche d'une vocation régionale de la forêt tropicale* »<sup>121</sup>. Les idées du sénateur, bien qu'imprégnés d'un discours plutôt radical, ont été acclamés par la plupart des écologistes brésiliens et ceux qui s'attachaient à un imaginaire, parfois idéalisé, de la forêt amazonienne peuplée par des sociétés traditionnelles en harmonie avec la nature. D'autres voix à l'intérieur du gouvernement brésilien voyaient cependant dans la sylviculture une valeur ajoutée à une forêt autrement inutile. Un film de propagande, commandé par le gouvernement affirme que « *les travaux de déboisement, qui visent à substituer l'ancienne forêt par une nouvelle, entièrement plantée, ont une importance économique capitale pour le Brésil. L'ancienne forêt du Jari héberge 50 types d'arbres différents qui sont inutiles d'un point de vue économique. Il n'y a pas de problème écologique puisque une forêt est remplacée par une autre...* »<sup>122</sup>.

Pour les populations locales, néanmoins, les transformations induites par l'entreprises en vue de l'agro-industrie allaient amener à un bouleversement important de leur habitat et ainsi de leurs pratiques traditionnelles de leur « modus vivendi ». Certaines des activités de l'entreprise seront en effet exclusives des celles des agroextractivistes. De nombreuses familles étaient donc partagées entre

---

<sup>120</sup> « Projet Jari », Ibid., minute 51'30 -52'30

<sup>121</sup> Citation extraite du documentaire « Projeto Jari », Ibid., minute 51'00 - 51'30.

<sup>122</sup> Extrait d'un documentaire (inédit à ce jour) produit en 2011 par le chercheur brésilien Ricardo Folhes.

la possibilité de trouver un travail dans le projet ou de se retirer à des zones en marge de l'entreprise afin d'y perpétuer leur style de vie autour de l'exploitation de ressources naturelles de la forêt (Filocreão, 2002 : 62).

### ***Bâtir une infrastructure fonctionnelle***

Afin d'opérationnaliser les productions, il a fallu d'abord créer toute l'infrastructure nécessaire pour assurer une activité d'agrobusiness à grande échelle au milieu de la forêt vierge. Ludwig souhaitait, selon ses propres mots, la faire passer d'une « *région sauvage à un domaine de la civilisation* » en y construisant un « *pôle économique pour l'Amazonie* ». Au départ, deux *company-towns* allaient héberger des bureaux, des maisons pour les employés, des logements pour les travailleurs, des supermarchés, des écoles, des hôpitaux. Puis un complexe industriel et un port seraient bâtis. Quant à la communication, Ludwig envisageait un réseau routier, une ligne de transport et un chemin de fer.

Les investissements pour une infrastructure de ces dimensions ne pouvaient qu'être hors du commun : Ludwig dépensera 750 millions de dollars, et ce, uniquement jusqu'en 1979<sup>123</sup>. « *Cela revenait presque à développer tout un pays* », confia Ludwig au photographe et explorateur Loren McIntyre, qui couvrait les débuts du projet sylvicole avec son appareil photo<sup>124</sup>.

La construction d'un réseau de routes, qui devait connecter le complexe industriel aux futurs champs de sylviculture, est entamée en 1968. Elle s'amplifie au fur et à mesure, selon l'avancement de la déforestation. Le chemin de fer visait à transporter les arbres de deux points de collecte dans la forêt jusqu'à l'usine du complexe industriel, et prévoyait de couvrir 220 km. En réalité, seule une partie allait être construite (Pinto, 1986 : 148).

Les activités agroindustrielles sont donc planifiées et partiellement initiées parallèlement à la mise en place des infrastructures. Elles sont réparties sur le territoire selon des facteurs géographiques et pédologiques. Les plantations sont installées dans les plaines de terre ferme à l'ouest de Monte Dourado, et susceptibles à s'étendre vers l'ouest. Les cultures agricoles, notamment la canne à sucre, la banane et une petite superficie pour l'horticulture, sont prévues pour les terres les plus fertiles des deux côtés du fleuve. La plantation du riz et l'élevage de buffles sont planifiés dans les zones de *várzea* (terres inondables), le long de l'Amazone, ainsi qu'à l'intérieur des terres autour des fleuves Cajari et Arraiolos. L'élevage bovin est envisagé pour deux zones du côté du Pará (sur la rive de l'Arraiolos et de l'Amazone), mais également sur une aire à proximité du Jari, du côté d'Amapá. Deux communautés, déjà existantes au temps des Portugais, sont équipées pour appuyer respectivement le projet d'élevage (Saracura) et de culture du riz (São Raimundo). La zone autour de cette dernière accueille des infrastructures urbaines « modernes » telles qu'un supermarché, une école pour les employés, un centre médical, et des maisons solides et amples en bois noble, et connaît, dans les années 1970, une augmentation importante de sa population. Au début des années 1970, Ludwig fait

---

<sup>123</sup> D'après les données de la *Federal Reserve Bank of Minneapolis*, cette somme correspond aujourd'hui au triple de sa valeur initiale, à savoir 2,25 milliards de dollars. <http://www.minneapolisfed.org/index.cfm>

<sup>124</sup> Les photos de Mc Intyre représentent l'une des rares sources de documentation visuelle du Projet Jari à l'époque de Ludwig.

également construire deux *silvivilas* (São Miguel et Planalto) à proximité des premières plantations de sylviculture, afin d'héberger la très nombreuse main d'œuvre travaillant alors dans les champs et le transport du bois.

Comme premier centre urbain, l'Américain fait bâtir, dès 1967, une *company-town* baptisée « Monte Dourado » sur les terres basses à proximité du fleuve Jari, afin d'héberger les bureaux de l'entreprise, les hauts et moyens fonctionnaires, et les employés. Une deuxième *company-town* est construite au début des années 1970 à environ 16 km en aval du fleuve Jari: Munguba hébergera notamment des logements pour les travailleurs censés à travailler dans le port et le complexe industriel de l'entreprise (usine de cellulose et de kaolin) qui seront mis en place au milieu des années 1970.

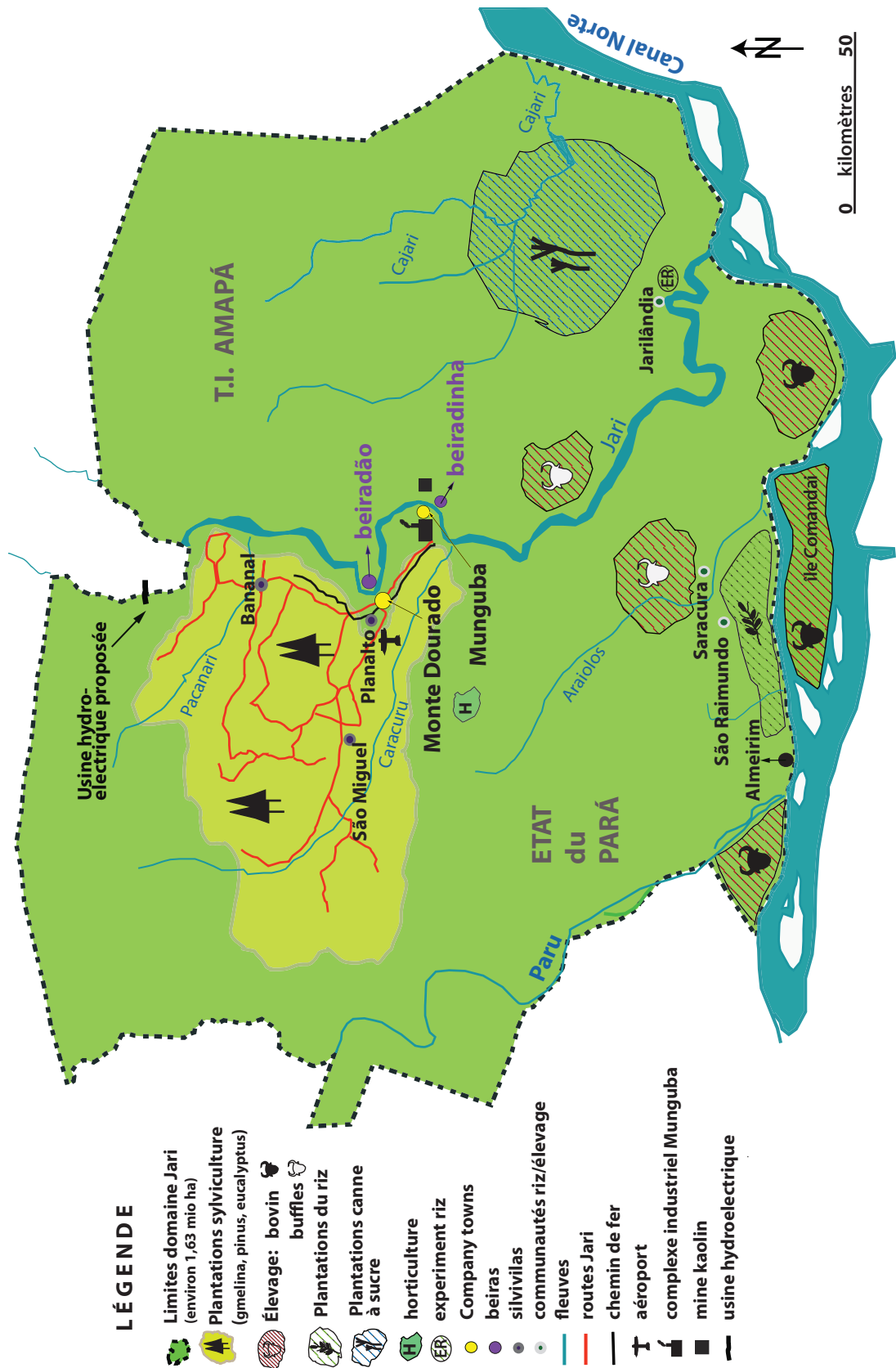
Malgré les intensions, une partie des activités et infrastructures envisagées par Ludwig ne se sont jamais concrétisées. Le tableau 2 ci-dessous et la carte 10 qui le compagne tracent un bilan des projets planifiés et les compare avec ceux véritablement mis en place.

Photo 8. Vu du chantier du complexe industriel de Munguba, années 1975



Sur l'autre rive, on remarque les premières habitations de *beiradinha*. Source : Mc Intyre, 1975

Carte 10. Activités envisagées du projet Jari au milieu des années 1970



Sources : AG, d'après données Sautchuk et al., 1979 ; National Geographic, 1980 ; Lins, 1991.

Tableau 2 : Bilan des projets de Ludwig et leur degré de réalisation (1974-1980)

PROJETS/ INFRASTRUCTURES	PARÁ (ha) réalisés [prévus]	AMAPÁ (ha) réalisés [prévus]	TOTAL (ha/km)	% du total (arrondi)
<b>ACTIVITES</b>				
Sylviculture	106 142 ha [222 100 ha]	-	106 142 ha [222 100 ha]	9 % [19 %]
Élevage (bovins & buffles)	54 000 ha	- [40 000 ha]	94 000 ha	8 %
Projet du riz	3 750 ha [20 000 ha]	-	3 750 ha [20 000 ha]	0,3 % [1,7 %]
Cultures agricoles (canne à sucre)	-	1 000 ha [80 000 ha]	1 000 ha [80 000 ha]	0,1 % [6,8 %]
Horticulture	1 500 ha	-	1 500 ha	0,1 %
<b>TOTAL PLANTATIONS</b>	<b>168 392 ha</b> [297 600 ha]	<b>1 000 ha</b> [120 000 ha]	<b>169 392 ha</b> [417 600 ha]	<b>10,4 %</b> [25,5 %]
<b>INFRASTRUCTURE</b>				
complexe industriel	500 ha	-	500 ha	
mines de caolin	-	11 964 ha	10 000 ha	
Monte Dourado	1 200 ha	-	1 200 ha	
<i>Silvivilas</i>	600 ha	- [405 ha]	600 ha [1 004 ha]	
réseau routier	4 506 km [16 733]	- [2 310 km]	4 506 km [19 043 km]	
chemin de fer	42 km [220 km]	-	42 km [220 km]	
champs d'aviation	270 ha	16 ha	286 ha	
port	20 ha	5 ha	25 ha	
extension réseau électrique	1 500 ha	750 ha	2 250 ha	
<b>TOTAL infrastructure (ha)/routes (km)</b>	<b>4 090 ha</b> <b>4 548 km</b> [16 952 km]	<b>12 735 ha</b> [13 140 ha] [2 310 km]	<b>14 861 ha</b> [15 265 ha] <b>4 548 km</b> [19 263 km]	<b>5 %</b>
<b>aires non utilisables</b>	<b>173 293 ha</b>	<b>189 192 ha</b>	<b>362 485 ha</b>	<b>22 %</b>
<b>aires de réserve forestière</b>	<b>493 312 ha</b>	<b>324 415 ha</b>	<b>817 727 ha</b>	<b>50 %</b>
<b>TOTAL (terres non utilisables écon.)</b>	<b>666 605 ha</b>	<b>513 607 ha</b>	<b>1 180 312 ha</b>	<b>72 %</b>
<b>TOTAL domaine Jari</b>	<b>1 174 391 ha</b>	<b>457 730 ha</b>	<b>1 632 121 ha</b>	<b>100 %</b>

Source : AG, d'après données Sautchuk, 1980 et Lins, 1990 & 2001.

On remarque notamment qu'à l'exception de l'exploitation de la mine de kaolin dans la commune de Vitória do Jari dès 1976, aucune des autres activités planifiées du côté d'Amapá (élevage, canne à sucre, construction d'une route et de silvivilas,...) n'a été mise en place. Et on constate la même chose du côté du Pará. Finalement, la bonne volonté du début semble avoir largement dépassée les capacités de l'entreprise : la moitié de la superficie de la sylviculture est plantée (elles n'atteignent que 10% au début des années 1980) et l'élevage bovin reste limité au côté *paraense*. Le plus grand ratage concerne les projets agricoles, tant la plantation de la canne à sucre que la production de riz à grande échelle dans la *várzea* qui s'avère être un échec.

Quant au réseau routier et à la voie ferrée, leur construction constituait la condition sine qua non

pour l'initiation des activités, mais leur extension sur le territoire restait également largement en-dessous les prévisions.

Le domaine de Ludwig, obligé de respecter le code forestier brésilien en vigueur à l'époque, conservait la moitié de ses terres comme « aires de réserve forestière », auxquelles s'ajoutaient des « aires non utilisables » (terres alluviales ou marécageuses, ou des terrains accidentés). Au total, 72% du domaine ne pouvaient pas être exploités économiquement.

Néanmoins, une infrastructure notable a été mise en place dans le domaine, déclenchant une nouvelle dynamique dans la région : deux nouvelles villes, deux silvivilas, un parc industriel, 4 500 km de routes, un aéroport, 12 avions, 1000 voitures, un port, plusieurs bateaux lourds, un vaste cheptel de bovins et de buffles et 100 000 hectares d'arbres à croissance rapide. A tous égards, le projet est devenu le laboratoire de développement économique pour l'Amazonie imaginé par l'Américain. Une des conséquences du projet était déjà observable en 1980 : la région du Jari avait, en l'espace d'une décennie, multiplié par deux le nombre de ses habitants.

Si les activités d'agrobusiness ne permettaient donc pas encore à Ludwig de tirer des profits, à cause notamment des coûts exorbitants de l'installation du « Jariland », ce dernier a quand même posé des bases solides pour que son projet fructifiera par la suite...

Mais quelles étaient les activités qui fonctionnaient à l'époque de Ludwig ? Et pourquoi d'autres ont elles échouées partiellement, voire totalement ?

## **II.II Des projets audacieux**

Il n'est pas étonnant que les facteurs ayant déterminé le sort des activités envisagées par l'Américain aient eu trait à des domaines différents, de la politique à l'économie en passant par la technique et l'agronomie. A cet égard, nous allons, dans la partie qui suit, analyser chacune des grandes entreprises initiées dans le cadre du projet.

### ***L'agrobusiness dans la várzea, échec d'un surdimensionnement ?***

Hormis les plans de production de cellulose, le projet le plus important soutenu par Ludwig en termes d'investissement était sans doute la production mécanisée du riz dans des zones de *várzea*, les plaines inondables le long des berges de l'Amazone. Il prévoyait une très grande extension : 20 000 hectares, dont 14 000 ha pour les plantations proprement dites, les 6 000 ha restants pour les infrastructures nécessaires (dépôts, sécheurs, digues,...).

Avant de commencer le projet en tant que tel, et pour en garantir la haute productivité, une étude de l'IRI (*International Research Institute*) de la Rockefeller Foundation sur plusieurs années devait tester la productivité des différentes variétés du riz sur environ 140 hectares près de Jarilândia, du côté *amapaense*. Les résultats, 4,5 tonnes par hectare et par récolte, étaient alors très satisfaisants en comparaison des rendements dans d'autres pays à l'époque (Pinto, 1986 : 153).

Après cette phase d'expérimentation, la plantation à grande échelle s'amorce en 1974 à l'emplacement prévu à l'origine du côté du Pará (cf. carte 10). Il était prévu que les rizières soient ceinturées par des digues et des canaux pour éviter la pénétration des eaux des fleuves en période de crue, et maintenir ainsi une stabilité du niveau d'eau dans les plaines. Enfin, le terrain était lui-même divisé par plusieurs digues en cinq blocs de 4 000 ha chacun, permettant de faire deux récoltes par an.

Ce faisant, le projet Jari aurait créé la plus grande zone de riziculture au monde à cette époque, garantissant une production suffisante pour approvisionner le marché local, mais aussi le marché national voire international. Selon Pinto (1986 : 153), l'entrepreneur Américain aurait voulu « surmonter le mythe de l'impossibilité de la mise en valeur de la várzea amazonienne ». Il envisageait une production de 128 000 tonnes annuelles de riz en 1985, « l'équivalent de la production de toute l'Amazonie à l'époque », avec un bénéfice de 37 millions de dollars.

Pourtant, la réalité s'est présentée un peu différemment, même si au début tout se passe comme prévu : une première plantation est effectivement réalisée par avion en 1974 sur 2 000 hectares. Une première récolte, effectuée de manière mécanisée (voir photo 9), était ainsi déjà prête environ 120 jours après (Lins, 2001 : 199). Un système de plusieurs dizaines de pompes de drainage, ainsi que plusieurs centaines de kilomètres de digues est installé : une véritable merveille de l'ingénierie hydraulique appliquée à l'agriculture.

Photo 9. Les moissonneuses du projet du riz dans la várzea



Pendant la récolte du riz, plusieurs machines œuvraient au même temps, - une image jamais vue auparavant en Amazonie. Photo : Loren McIntyre, années 1970.

En 1976 cependant, seulement deux ans après son coup d'envoi, le projet rencontre des problèmes techniques : les machines lourdes importées de Etats-Unis se révèlent inadaptées au contexte de la várzea, notamment au moment des crues (Gall, 1979 : 136)<sup>125</sup>. Fearnside et Rankin (1983 et 1985) évoquent également des problèmes de toxicité du fer dans l'eau stagnante de la várzea et de plants en proie aux insectes.

---

<sup>125</sup> L'article de Gall offre une analyse plus détaillée du projet riz et des raisons de son échec (1979 : 135 – 143).



Au total, 3 750 ha de rizières des 14 000 ha originalement prévus ont été plantées, et une exportation de 13 000 tonnes de riz vers l'Italie (ce qui n'est pas négligeable, mais ne suffisait pas pour couvrir les coûts de production) a eu lieu (Pinto, 1986 : 157). En 1979, Ludwig fait toutefois construire un énorme complexe pour la transformation du riz, achetant une grande quantité de matériel : 120 tracteurs, 25 charrettes et moissonneuses, 20 silos de stockage, 32 silos de séchage et une machine capable de décortiquer le riz à raison de 10 000 tonnes par mois, alors que la production mensuelle effective atteint à peine 2 000 tonnes (Lins, 2001). Une infrastructure surdimensionnée et une sur-mécanisation de la production ont, selon Dumont et Mottin (1981), entériné l'échec d'un projet déjà fortement compromis dès le milieu des années 1970 par les énormes coûts de production découlant d'une utilisation exagérée d'intrants (600 t d'essence, 4000 t de fuel, et 4000 t d'engrais par ans). Selon d'autres conceptions, il aurait été possible d'utiliser la paille de riz et les déchets des scieries de Munguba) comme source d'énergie locale. « *Ludwig a choisi la facilité du pétrole : manque de prévoyance...incapable de se détacher du modèle nord-américain (...) résultat fort intéressant d'un modernisme poussé à l'extrême* » (Ibid : 252). N'aurait-il pas été plus économique, comme le suggèrent les auteurs, d'acheter le riz produit régionalement plutôt que de payer d'énormes machines d'origine étrangère pour sa production ? Le coût significatif de ces opérations hautement mécanisées, et le fait que ces machines, trop lourdes, ne pouvaient pas être utilisées lors des périodes de crues, sont en effet deux des facteurs qui ont conduit à l'échec du projet.

En 1980, la situation semble irrémédiable, les pertes s'élevant à 4 voire 5 millions de dollars par an (Pinto, 1986 : 157). D'ailleurs, Ludwig a déjà commencé à se désintéresser de cette « brebis galeuse », en encadrant au minimum ses activités. L'abandon définitif du projet n'interviendrait pourtant qu'en 1988, sous la direction du successeur de Ludwig, Monsieur F. de Azevedo Antunes.<sup>126</sup> Le projet laissait derrière lui un cimetière de machines de haute technologie, inutilisables dans la région : l'adaptation des techniques modernes à la production de riz mécanisée à grande échelle dans la *várzea* amazonienne avait ainsi échoué. Ce naufrage entraînera le licenciement de plusieurs centaines de travailleurs et l'abandon progressif de toute une région de petites agglomérations qui s'étaient formées autour de l'ancienne communauté de São Raimundo, momentanément promue village d'entreprise par Ludwig.

A l'instar du riz, les autres plantations agricoles mises en place du côté du Pará (banane, horticulture, manioc) montrent également des rendements moins satisfaisants qu'escompté, et le désir de produire des denrées alimentaires pour approvisionner les travailleurs et les employés impliqués dans le projet, selon les vœux de l'idéalisateur s'avère vite irréalisable. De fait, Ludwig est obligé d'importer de larges quantités de marchandises depuis le sud du pays afin de nourrir ses employés et la main d'œuvre, qui représentent, selon les estimations, plus de 15 000 personnes en 1979 (Garrido Filha, 1980 ; Sautchuk et al., 1980). Dès la fin des années 1970, il aura davantage recours aux agriculteurs régionaux, via la commune d'Almeirim. Dès lors, des communautés comme Braço, Bandeira, Repartimento, Gatos, et Vila Nova se convertiront en centres de production agricole (cf. chapitre VI).

---

<sup>126</sup> Parmi les fonctionnaires engagés dans le projet au moment de son abandon, 50% seront redéployés sur d'autres activités, les autres démissionnent (Lins, 1990 : 246).

Photo 10. Vue aérienne des rizicultures, années 1970



On identifie clairement les digues de séparation entre les blocs, et les différentes phases de culture. Les petites taches noires sur le champ au milieu à gauche semblent être des moissonneuses en action. Photo: Loren McIntyre, années 1970.

L'élevage de bovins et de buffles, effectué en partie dans la *várzea* (les buffles), mais aussi dans des zones de terre ferme de la commune d'Almeirim et sur l'île de Comandai (cf. carte 10), représentait également une activité d'importance dans l'entreprise de Ludwig. L'achat du domaine avait inclus l'acquisition d'un cheptel. Désireux d'en améliorer la productivité, un centre de production de bétail avec des parcs pour les bêtes, des clôtures, et des bâtiments pour l'insémination artificielle est installé à Saracura. On y opère l'amélioration et le croisement des différentes races (comme les brésiliennes *Swift* et *Santa Gertrudes*, ou les européennes *Charolais* et les indiennes *Nellore*).

Le cheptel bovin se compose d'environ 15 000 têtes à la fin des années 1970, la perspective de l'Américain étant d'atteindre 80 000 d'ici 1985. A la fin des années 1970, les pâturages autour de Saracura commencent à devenir insuffisants pour alimenter tout le bétail. En 1978, une partie des animaux est ainsi transférée dans une zone proche de Monte Dourado, et aussi probablement dans des terres *amapaenses*, de l'autre côté du fleuve. Les conseillers zoologiques de Ludwig élaborèrent une idée originale qui se montra très utile : un nouveau système d'élevage extensif basé sur l'association sylvo-pastorale de plantations de *pinus* entremêlées de graminée. Il permettait d'opérer un double usage de l'espace (pour la sylviculture et l'élevage), tout en offrant une meilleure répartition du bétail sur le territoire. Un an après la plantation du *pinus* et de la graminée, les animaux étaient installés et pouvaient rester pendant trois ans, le temps qu'il fallait pour que la hauteur des arbres ne produise trop

d'ombre. Des *cowboys* étaient engagés pour contrôler les animaux. En général, un vacher devait superviser 300 têtes (Lins, 1990 : 207).

L'élevage de buffles apparut bien moins laborieux que celui des bovins, puisque les buffles étaient mieux adaptés au climat tropical : ils n'avaient pas besoin de soins spécifiques, ni d'une nourriture autre que celle à disposition dans la *várzea*. La viande de buffle étant moins appréciée que la viande de bœuf, la Jari ne possédait qu'environ 5 000 têtes à la fin des années 1970. Si la production de viande bovine était principalement destinée à l'exportation, le buffle ne constituait donc qu'une activité secondaire, intégrée au projet Jari, mais servant davantage à nourrir la main d'œuvre.

### ***Le kaolin, une mine providentielle***

Dix ans après son arrivée, Ludwig se lance dans une activité qui deviendra rapidement l'une des plus importantes, voire *la* plus profitable du projet : l'exploitation de kaolin<sup>127</sup>. Elle débute en 1976, quand une importante mine contenant du minerai de très bonne qualité est « découverte par hasard », au beau milieu de la forêt, dans l'actuelle commune de Vitória do Jari, à quelques kilomètres du complexe industriel de Munguba. C'est du moins la version officielle que Lins (1990 : 213) donne dans son livre. Effectivement, l'exploitation de la mine (nommée « *Morro de Felipe* ») n'était pas prévue initialement, puisque sa découverte se serait produite de manière accidentelle en 1967, grâce au géologue allemand Gerhard Stadler<sup>128</sup>. Celui-ci était embauché par Ludwig pour accompagner une mission de l'entreprise Shell-Billiton, qui cherchait du minerai dans la région du Jari avec son consentement. Des études de prospection<sup>129</sup> ainsi développées affirmèrent l'existence d'un énorme gisement avec un kaolin pur et de qualité extraordinaire. L'exploitation démarra enfin en 1976, deux ans avant le lancement de la production de cellulose. Sachant que le kaolin est utilisé pour son blanchiment de la cellulose, on peut à juste titre se demander si la découverte du « *Morro de Felipe* » était vraiment qu'une belle coïncidence.

---

<sup>127</sup> Les kaolins sont des argiles blanches, friables et réfractaires, composées principalement de kaolinite, soit des silicates d'aluminium. Le minerai tire son nom de l'endroit où il a été découvert : Kao-Lin, en Chine. En dehors de son utilisation pour la production de papier, le kaolin trouve aussi une vaste gamme d'applications différentes, comme la fabrication de porcelaines, peintures, plastiques, ou cosmétiques. Données de la EKA, Association Européenne de Kaolin.

<sup>128</sup> Ludwig disposait d'une équipe de géologues, Allemands pour la plupart, qui prélevaient continuellement des échantillons sur les terres afin de trouver d'éventuelles richesses minières.

<sup>129</sup> Ces recherches ont été menées à bien par la *Mineração Santa Mônica* (entreprise de Ludwig qui avait déjà fait des alésages pour trouver du fer dans l'état de Minas Gerais), et les échantillons ont été exploités par des spécialistes de l'entreprise nord-américaine Georgia Kaolin.

Photo 11. La mine du kaolin 'Morro do Felipe', Amapá



La mine se situe face au complexe industriel de Munguba Rive gauche du fleuve Jari, dans l'actuelle commune de Vitória do Jari. Photo: Loren McIntyre, années 1970.

Pour l'extraction de kaolin, Ludwig crée une nouvelle entreprise, la CADAM (*Caulim da Amazônia*), comme subsidiaire de la *Entrerios Comércio e Administração Ltda.*, (cette dernière contrôlée par la *Universe Tankships Inc.*, holding de l'Américain). Pour contourner la législation brésilienne en vigueur à l'époque (qui limitait à cinq le nombre de concessions accordé à chaque entreprise pour un seul minerai) et exploiter un maximum de superficie du « Morro de Felipe »<sup>130</sup>, trois entreprises supplémentaires sont créées dans les années 1970 (*Mineração Santa Monica Ltda.* ; *Mineração Santa Patrícia Ltda.* et *Mineração Santa Lucrecia Ltda.*). Ainsi, Ludwig arrive à obtenir onze concessions pour l'exploitation de cette mine, totalisant 11 964 hectares (Garrido Filha, 1980 : 28)<sup>131</sup>.

Depuis le « Morro du Felipe », le minerai est transporté par un mineroduc de quatre kilomètres (dont une partie subaquatique) jusqu'à l'usine de la CADAM à Munguba, située sur la rive *paraense* du fleuve. Si le côté *amapaense* de la région du Jari abrite donc la richesse minière, le fait que l'entreprise exploitante ait basée son unité industrielle au Pará ouvre une brèche pour l'Etat d'Amapá à

<sup>130</sup> Le Morro de Felipe ne contenait pas une seule, mais plusieurs mines, de tailles diverses, de kaolin. Avec un potentiel de plus de 253 millions de tonnes (données DNPM, 1979), il s'agissait à l'époque de la plus grande mine au monde de ce minerai (Garrido Filha, 1980 : 28, Lins, 1990 : 213).

<sup>131</sup> Ludwig était aussi impliqué dans l'exploitation minière d'autres régions du Brésil, notamment dans le Trombetas au Pará, l'une des plus riches réserves de bauxite au monde, via un consortium. Au total, Ludwig aurait obtenu 20 concessions d'exploitation minière en Amazonie jusqu'à la fin des années 1970 (Garrido Filha, 1980 : 30). Au-delà du Brésil, l'Américain avait également de grands projets similaires en Afrique du sud, en Australie et aux Etats-Unis (Lins, 1990 : 142).

des revendications futures.

A Munguba, le minerai y est principalement transformé en *pellets* de kaolin de marque *Amazon 88*, destinés à l'exportation<sup>132</sup>. Dès 1979, avec l'initiation de la production de la cellulose, une partie du kaolin est aussi utilisée par la Jari elle-même pour le blanchement de la cellulose.

Les profits que Ludwig obtenait dès la fin des années 1970 avec l'exportation du kaolin permettaient longtemps de combler les pertes des autres productions et de maintenir ainsi le projet. En 1979, la CADAM totalisait une production de 300 000 tonnes, ce qui représentait près du quart de la production brésilienne, faisant de l'Amapá le premier producteur de kaolin du Brésil (annuaire IBGE, 1982). Ce chiffre de production se maintint dans les années suivantes. Du fait de sa qualité exceptionnelle, le minerai était alors négocié à hauteur de 70 dollars la tonne, représentant un chiffre d'affaires de l'ordre de 15,4 millions de dollars en 1979 (Sautchuk et al., 1980 : 44).

A côté de la haute valeur du kaolin sur le marché international à l'époque, un autre facteur de la rentabilité de cette activité sous Ludwig résidait dans le fait que son exploitation n'occupait qu'environ 300 personnes (mine et usine comprises) à la fin des années 1970 (Garrido Filha, 1980 : 29), une petite fraction donc de la main d'œuvre travaillant alors dans la sylviculture.

Photo 12. Vue du complexe industriel de la Jari à Munguba, fin des années 1970



Au premier plan, à gauche : l'usine de kaolin et ses énormes bassins pour la décharge des résidus, objet de préoccupations écologiques qui vont se manifester davantage. Au fond, on remarque l'usine de cellulose et sa thermoélectrique. A droite, la *company-town* Munguba. Photo : Loren McIntyre, années 1970.

<sup>132</sup> Grâce à un contrat avec les *Amberger Kaolinwerke*, l'Allemagne devient alors le client principal de la Cadam.

### II.III La production de cellulose, cœur du projet Jari

En 1978, l'arrivée à Munguba de l'usine de cellulose inaugure l'activité au cœur du projet Jari : produire de la cellulose à grande échelle et en approvisionner le monde entier, qui se trouverait bientôt face à un manque de papier. Le choix de cette date, onze ans seulement après la mise en place de projet, était loin d'être fortuit : les premiers arbres à croissance rapide des plantations de Ludwig étaient arrivés à maturité. Le marché international de la cellulose se montrait désormais favorable, avec une multiplication des prix entre 1973 et 1975, (Fisk, 1984 : 18). Enfin, le gouvernement fédéral avait lancé, en 1974, deux programmes importants cherchant à promouvoir la production de papier au Brésil : le Programme National de Papier et Cellulose (*Programa Nacional de Papel e Celulose*), et le Programme Spécial d'Exportation (*Programa Especial de Exportação*), qui prévoyait d'importants investissements dans le secteur de la cellulose destinée à l'exportation (Pinto, 1986 : 62-63)<sup>133</sup>.

C'est donc au début de l'année 1978 que Ludwig ordonne le transfert de l'usine de cellulose de Kure, au Japon, jusqu'au port de Munguba, dont la construction vient de s'achever. Cette entreprise est tout à fait extraordinaire, un première pour l'IHI (*Ishikawajima Harima Heavy Industries*): l'usine de cellulose, suivie par son double, l'usine thermoélectrique, seront acheminées séparément par bateaux à deux jours d'intervalle, puis assemblées sur place<sup>134</sup>. La traversée des 21 000 km qui les séparent du port de Munguba dura 84 jours (Mc Intyre, 1980 : 688).

Devant l'immensité de l'usine thermoélectrique, ce « monstre d'acier » de 30 000 tonnes, qui allait consommer 2 000 tonnes de bois par jour pour produire 55 mégawatts d'électricité, les populations locales se seraient rendues sur les rives du fleuve pour observer le spectacle. Un enfant se serait alors exclamé : « *Maman, une ville arrive par le fleuve !* » (Lins, 1990). Un article du Time Magazine (1978) décrivait l'usine comme une « *structure de couleur crème, plus longue que deux terrains de football et plus haute qu'un immeuble de seize étages* ».

---

<sup>133</sup> En six ans, le Brésil se transforma d'un pays importateur en pays exportateur du papier, avec une production moyenne d'environ 2 millions de tonnes par an dans les années 1970.

<sup>134</sup> Le voyage et l'implantation de l'usine au port de Munguba sont documentés par un film (cf. lien ci-dessous), très probablement commissionné par Ludwig en tant que matériel de propagande pour son projet. <http://wm.globo.com/webmedia/windows.aspx?usuario=edglobo&tipo=ondemand&path=/epocanegocios/video/Pfiles.wmv&ext.aspx>.

Photo 13. « Une ville arrive par le fleuve »



1. L'usine thermoélectrique, remorquée depuis le Japon jusqu'à son emplacement définitif à Munguba.
2. Une prouesse d'ingénierie hydraulique : l'usine peu avant d'être placée sur la base, constituée de 3700 piquets de *maçaranduba*, une espèce de bois résistante à l'eau. Source : Loren Mc Intyre, 1978.

## *Importation d'une usine flottante*

La construction de ces deux usines au Japon et leur transport jusqu'au Jari ont coûté 269 millions de dollars. Pourquoi Ludwig a-t-il fait construire ces usines à l'autre bout du monde, sur la base navale et militaire de Kure<sup>135</sup>, et pas au Brésil ? Ludwig s'est expliqué en ces termes : « *Si toutes ces pièces avaient été faites en Amazonie, le temps et les coûts auraient dépassé nos capacités* » (Mc Intyre, 1980 : 704). Selon Pinto (1986 : 74), le Brésil disposait certes du savoir-faire nécessaire à la construction d'une telle usine, mais les coûts auraient probablement été bien plus élevés. Le fait que Ludwig parvint à la faire construire et à la faire venir ainsi jusqu'au Brésil est révélateur des privilèges dont il jouissait auprès du gouvernement brésilien. En effet, l'importation des deux usines depuis le Japon constituait la première « transplantation industrielle » survenue au Brésil depuis l'arrêté, signé en 1969 par le ministre Delfim Neto, autorisant ce type de transfert (Pinto, 1986 : 77). Cette transplantation se heurtait à la « loi du similaire » (*lei do similar*) instaurée dès le début du XXe siècle par la législation brésilienne pour protéger l'industrie nationale. Ainsi, le texte interdisait l'importation d'un équipement depuis l'étranger quand celui-ci était disponible sur place.

Cependant, Ludwig avait encore un allié de poids au sein du gouvernement brésilien : Ernesto Geisel en personne, président entre 1974 et 1979. Il déclara que le Projet Jari était une entreprise génératrice de devises et donc « *digne d'intérêt pour le développement national* », ce qui permit à l'Américain de recevoir de généreux financements de la part du gouvernement. Ce dernier allait d'ailleurs, avec l'aval de la BNDES, se porter garant pour un prêt important (240 millions de dollars) que Ludwig avait sollicité auprès de la banque japonaise 'Export-Import Bank' pour l'achat des deux usines. Ludwig bénéficia en plus du programme Befiex (*Benefícios Fiscais às Exportações*)<sup>136</sup>, grâce auquel il put importer, à des conditions préférentielles, d'autres matériaux nécessaires au fonctionnement du complexe industriel. Or, ces attributions furent de plus en plus fortement critiquées par certains membres du gouvernement fédéral, et provoquèrent des protestations de la part de plusieurs entités du secteur industriel. Ainsi, Severo Gomes, Ministre de l'Industrie et du Commerce, se prononça largement contre les privilèges concédés à Ludwig en pointant du doigt la législation brésilienne en vigueur. On peut raisonnablement se demander si sa démission, peu de temps, était en quelconque lien avec l'affaire (Sautchuk, 1980 : 71).

Si le programme d'importation des usines venues du Japon est finalement autorisé par le gouvernement, l'affaire met en lumière le profond désaccord qui le divisait alors à l'égard du projet Jari, annonçant déjà la fin imminente de l'ère militaire au Brésil<sup>137</sup>.

---

<sup>135</sup> En 1951, Ludwig y avait déjà une entreprise, la « *Kure Shipyards Division of National Bulk Carriers, Inc.* », dont la gestion avait été déléguée à son ancien collaborateur, l'ingénieur américain Elmar Hann. Il installa une partie de sa flotte et fit construire, sous la direction de Hann, quelques-uns des plus grands superpétroliers au monde à cette époque, ainsi que l'usine de cellulose pour son projet Jari (Pinto, 1986).

<sup>136</sup> Ce programme du Conseil de Développement Industriel (*Conselho de Desenvolviemnto Industrial*) libère l'entreprise des impôts sur l'importation des machines ou des équipements à condition que l'entrepreneur s'engage à exporter une partie définie de sa production pendant dix ans. Tout au long cette période, l'entrepreneur ne paye pas les impôts sur le revenu.

<sup>137</sup> Au début des années 1980, alors que la résistance contre le projet Jari commence à se faire sentir et que les résultats économiques ne sont guère favorables, Ludwig demande à nouveau l'appui du régime militaire et l'aide de la Banque Mondiale pour deux nouveaux investissements d'envergure : l'importation d'une nouvelle



## ***Le coût amazonien***

En 1978, le temps est encore propice pour initier l'entreprise principale du projet: la production de cellulose. Un an après, la Jari fête sa première exportation de pâte à papier, qu'elle nomme « *Jaripulp* ». A la fin de 1979, la production de l'usine atteint, avec environ 600 tonnes de cellulose par jour<sup>138</sup>, 220 000 tonnes (annuaire IBGE, 1980). Pour chaque tonne de cellulose produite, 5,2 tonnes de bois brut issu des plantations sont nécessaires,- une quantité énorme de l'ordre de 5000 tonnes de bois par jour était donc engloutie dans l'usine (Garrido Filha, 1980 : 24), où travaillaient alors 700 personnes.

Malgré la quantité de cellulose fabriquée et exportée (principalement en Europe) par la Jari pendant les premières années de production, celle-ci était loin d'être aussi rentable que, par exemple, celle de l'entreprise Aracruz, installée dans l'Etat Espirito Santo, qui jouit de coûts de production beaucoup plus favorables : tandis que, du côté du Jari, le coût de production d'une tonne caracolait à 26 dollars, il ne représentait que 8 dollars pour Aracruz (Pinto, 1986 : 146).

Selon plusieurs analyses du projet à l'époque (Gall, 1979 ; Fearnside, 1983 ; Pinto, 1986), ses coûts dépassaient de manière significative les gains des différentes productions<sup>139</sup>. Pourrait-on parler d'échec économique du projet Jari ? et plus particulièrement de la production de cellulose, à la fin des années 1970 ? Pourquoi une entreprise aux investissements extraordinaires, et généreusement appuyée par le gouvernement brésilien, n'a-t-elle pas connu le succès correspondant aux efforts réalisés pendant plus de dix ans ? Le contexte national d'hyperinflation ainsi que la construction et, plus encore, le maintien du « Ludwigland » au milieu de la forêt tropicale, induisaient-ils une sous-estimation des coûts impliqués ?

En effet, depuis le début, la vision de Ludwig s'était heurtée à la dure réalité du climat amazonien. Les erreurs agronomiques, les dimensions exagérées de l'entreprise et l'utilisation excessive de la haute technologie, la plupart du temps inappropriée au contexte, avaient rendu les activités trop coûteuses et pas suffisamment productives. Pinto (1986 : 177) affirme ainsi que « *tout était alors surdimensionné dans le projet Jari. Fin 1979, les routes construites à l'intérieur du domaine de Ludwig avaient une longueur supérieure à celle de la Transamazonienne, l'entreprise utilisait 6 000 voitures, et le service de manutention employait à lui seul 1 200 personnes...* ».

Dès 1982, un problème technique essentiel se manifeste autour de la production de cellulose : la Jari commence à souffrir d'un manque important d'approvisionnement de bois issu de la sylviculture, - l'un des facteurs les plus décisifs pour la non-rentabilité que l'entreprise continuera à connaître au cours des années 1980 et 1990. Trois ans après l'installation des premières plantations, la

---

usine pour la fabrication de papier journal, et la construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Jari, au dessus de la chute de Santo Antônio (Fisk, 1984 : 21). Cette fois-ci cependant le gouvernement, alors dirigée par João Figueiredo, n'allait plus suivre.

<sup>138</sup> Cela représente quasiment la capacité maximale de l'usine, estimée à 700 tonnes par jour.

<sup>139</sup> Pinto (1986 : 196), qui fait le bilan du projet Jari en 1979, rapporte une perte opérationnelle de 2,6 milliards de cruzeiros face à un revenu net de 1,2 milliards de *cruzeiros* provenant de la vente de cellulose, de kaolin et de bois tropical. Cette année-là, le déficit se serait donc élevé à 1,4 milliards de cruzeiros.

*gmelina arborea* s'avéra inadaptée aux sols sableux, sur lesquelles étaient pourtant déjà plantées 36% des terres à cette époque (Lins, 2001 : 243). La décision de remplacer la *gmelina* avec du *pinus caribae* dans les zones sableuses, conseillée par les agronomes en charge du projet sylvicole, tarde à être prise. Cette substitution avait lieu progressivement après 1973, mais elle ne présentait toutefois pas une solution à long terme, du fait du temps nécessaire pour la maturité du *pinus* (10-12 ans) en comparaison avec celui de la *gmelina* (7-9 ans). L'introduction de l'espèce d'*eucalyptus deglupta*, à partir de 1980, et sa substitution progressive aux deux autres espèces utilisées jusque-là, arriva tard, mais elle rendit effectivement possible une viabilité ultérieure de la sylviculture au cours des années 1990 (cf. chapitre III).

Un deuxième problème, de nature agronomique, et propre à l'Amazonie, était l'existence de ravageurs parmi les plantations. Comme ce fut déjà le cas avec Fordlândia, le projet se heurta aux problèmes de la monoculture en climat amazonien : des fourmis qui dévorent les plantes, et plus encore des champignons qui déciment les plantations.

Fearnside, Rankin (1983, 1985), et Jordan & Russell (1989) pointent du doigt un autre problème : la pauvreté du sol et son incompatibilité avec certains arbres utilisés pour la sylviculture à l'époque. La fragilité du sol rendait d'ailleurs impossible l'utilisation de machines lourdes sans le détruire durablement. L'échec de la mécanisation des opérations originellement planifiées, tant pour le projet du riz que pour la sylviculture, fut ainsi un facteur crucial qui entraîna l'augmentation des coûts totaux du projet. Dans l'impossibilité d'utiliser des machines, l'embauche d'une grande quantité de travailleurs s'avérait désormais nécessaire pour garantir le maintien des plantations.

Pour ce qui est du complexe de Munguba, l'alimentation des usines en énergie demeurait un problème important. Si l'usine de cellulose avait été conçue pour tourner avec du charbon, ce fonctionnement était coûteux puisqu'il aurait impliqué son importation depuis le sud du pays, unique région productrice de charbon à cette époque. L'option retenue fut d'utiliser des arbres de la sylviculture pour alimenter les chaudières de l'usine thermoélectrique, qui consommaient de l'ordre de 20% du total du bois récolté. Cette réduction des coûts en énergie était contrebalancée par la perte de matière première pour la production de la cellulose (Pinto, 1986 : 147). Véritable cercle vicieux, le problème d'approvisionnement en énergie bridera, nous y reviendrons, longtemps la viabilité économique du projet.

A la fin de l'ère Ludwig, le projet Jari est en mauvaise posture. Une administration lourde et peu efficace, des coûts opérationnels trop élevés pour rendre les productions rentables, et un volume d'investissement astronomique pour maintenir l'infrastructure, ont finalement eu raison de la volonté et de la capacité financière d'un des entrepreneurs les plus riches de l'époque.

Néanmoins, si en 1982, date de l'abandon définitif de la région par l'Américain, les perspectives d'avenir du projet Jari sont plus qu'incertaines, la transformation, importante et durable, de la région a donné naissance à un nouveau domaine d'entreprise qui a grandi et s'est superposé à l'ancien territoire extractiviste. C'est l'organisation économique et sociale de ce « Ludwigland », qui constitue la base de la reconduite, puis, à terme, de la viabilisation du projet Jari deux décennies plus tard, ainsi que le montre la dernière partie de ce chapitre.

Photo 14. Scénarios de la production de cellulose



1 : Cour à bois pour le stockage des troncs d'arbres issus des plantations; au fond, l'usine de cellulose.



2 : Troncs d'arbres de la forêt tropicale. On note la différence de taille avec les arbres « artificiels ». Déjà à l'époque de Ludwig, le projet disposait de machines capable de soulever 120 tonnes d'une seule fois.

3 : La pépinière à proximité de la silvivila São Miguel, mise en place par Ludwig sur 10 ha. La photo montre une aire avec des plants de pinus caribae.



Photos: Loren Mc Intyre, 1978-79.

### III Ludwigland

La région du Jari, jusqu'ici intégralement recouverte par la forêt tropicale, a connu, en dix ans, un changement significatif de sa physionomie, résultat de la superposition de deux territoires. D'un côté, l'ancien domaine des agroextractivistes, forgé par José Julio et développé par les Portugais, structuré autour d'activités traditionnelles et de méthodes d'exploitation familiale des ressources de la forêt, le tout avec un impact environnemental faible. De l'autre côté, le nouveau territoire d'une entreprise moderne utilisant de la haute technologie, fortement hiérarchisée, et visant à fabriquer et exporter des produits industrialisés issus de la sylviculture, de l'élevage et de l'exploitation minière. Les terres mises en valeur par l'entreprise (plantations, zones agricoles et d'élevage, mines) occupent alors environ 10% du domaine de la Jari, et se situent, à l'exception de la mine de kaolin et une partie du cheptel, exclusivement du côté du Para. Elles sont connectées avec le parc industriel par un réseau de routes, qui s'ajoute désormais aux fleuves, auparavant uniques voies de transport et de communication.

Pour mettre en place les infrastructures, concevoir l'aménagement, et l'administration de la région, une équipe internationale composée d'ingénieurs, de scientifiques, d'agronomes et de managers a été recrutée. D'ailleurs, un grand nombre de travailleurs – des hommes des régions voisines du Jari ou originaires d'autres parties du Brésil, notamment du Nordeste – y trouvent des possibilités d'emploi. Le projet regroupe approximativement 15 000 personnes à la fin des années 1970 (Garrido Filha, 1980). Afin de les héberger, la Jari met en place, dès 1967, plusieurs types de logements, selon le statut des employés et l'emplacement sur le domaine : deux *company-towns*<sup>140</sup> sont construites sur la rive du fleuve Jari du côté du Pará, hébergeant principalement les employés oeuvrant dans les fonctions supérieures (cadres et contremaîtres). La main d'œuvre travaillant dans les champs de la sylviculture, quant à elle, est logée dans un premier temps dans des campements temporaires érigés au milieu de la forêt, puis, à partir de 1973, dans les fameux *silvivilas*, villages disposant de maisons individuelles et d'infrastructures de base construits spécifiquement pour les travailleurs sylvicoles. Un troisième type d'habitation voit le jour dès 1967, sans intervention directe de l'entreprise, du côté d'Amapá : deux agglomérations, dites « *beiras* »<sup>141</sup>, se forment de manière spontanée sur les rives du Jari. Elles hébergent tous les travailleurs n'ayant pas trouvé de place dans les logements de l'entreprise, et ceux qui attendent de trouver un « job ». Situées en périphérie de l'entreprise tout en étant intimement liées à ses dynamiques, les deux « *beiras* » se développeront, au cours des années 1970, dans les chefs-lieux des communes de Laranjal et Vitória do Jari.

---

<sup>140</sup> Dans leur livre « *Company Towns in the Americas. Landscape, Power, and working-class communities* », Dinius et Vergara (2011: 7) donnent la définition suivante de *company-town*: « une communauté habitée uniquement ou principalement par les employés d'une seule entreprise ou d'un groupe d'entreprises qui possède également une partie substantielle des biens immobiliers ».

<sup>141</sup> « *Beiras* » (du portugais 'beira' = berge, rive), abréviation pour « *beira do rio* » (berge du fleuve), est l'expression utilisée par la population locale pour se référer aux deux agglomérations *beiradão* ('la grande berge') et *beiradinha* ('la petite berge') qui se sont formées dans les années 1970 à deux endroits différents sur les berges du fleuve Jari, du côté d'Amapá. Leur caractéristique principale, c'est qu'elles sont constituées de maisons sur pilotis, construites de manière précaire, le long ou sur le fleuve.

### III.I Urbanisation : *company-towns* et leur double

Juste après son arrivée en 1967, Ludwig fait construire un premier campement sur la rive droite du Jari, du côté du Pará, dans un endroit appelé à l'origine « *Olho d'Agua* » (« l'œil d'eau »). Cette même année débute, sur la colline au-dessus de Olho d'Agua, l'édification de Monte Dourado<sup>142</sup>, qui devient rapidement la première *company-town*<sup>143</sup> du projet Jari, hébergeant les bureaux de l'administration, la cantine de l'entreprise et les maisons des employés. Sautchuk (1980 : 30-38) donne une description très détaillée des installations existantes à Monte Dourado en 1979. Il s'agit d'une ville privée d'entreprise bien aménagée et offrant toutes les infrastructures de base pour ses fonctionnaires : des maisons mitoyennes avec des petits jardins, une école, un hôpital, un supermarché, deux restaurants, des petits commerces, une église, une banque, un bureau de poste, deux clubs de sport et de loisir, un hôtel, etc.<sup>144</sup>

#### *Monte Dourado, « capitale » du projet*

Selon le style d'une *company-town* typique, Monte Dourado prendra la physionomie d'un quartier pavillonnaire de la classe moyenne dans une petite ville américaine, caractérisée par des pâtés de maisons ordonnées autour d'une route bien aménagée, chacune comportant son propre petit jardin et son parking privé. Toutefois, comme dans les anciennes villes minières en Europe, la hiérarchie sociale établie à l'intérieur de l'entreprise se trouve également inscrite dans le paysage urbain : la ville est divisée en plusieurs quartiers et répond à la législation de l'entreprise. La qualité de l'aménagement et la taille des maisons diffèrent donc en fonction du statut professionnel de ses habitants. Ainsi, on y trouve la zone « *staff* », avec des grandes maisons luxueuses et de vastes jardins pour les cadres et les employés de niveau supérieur ; « *l'intermédiaire* » pour les employés et les techniciens formés ; et enfin le « *primaire* » pour les ouvriers les moins qualifiés<sup>145</sup>. Dumont et Mottin, qui se sont rendus sur les lieux en 1980, corroborent cette impression : « *Ludwig a reconstitué la hiérarchie sociale classique : stratification rigide, ségrégation, chacun vit dans son monde, avec les avantages et les privilèges liés au grade de l'employé...* » (1981 : 253).

---

<sup>142</sup> Monte Dourado doit son nom à un ingénieur originaire de Belém, Rodolpho Dourado, engagé par Ludwig.

<sup>143</sup> Le terme « *company town* » a été créé aux Etats-Unis à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il désigne les villages ou villes qui se forment généralement autour des industries extractivistes, et dont le patrimoine (maisons, routes, services publics, stations d'essence, supermarchés,...) est majoritairement, ou totalement, aux mains l'entreprise. Aujourd'hui encore, la Jari Cellulose est propriétaire de la plus grande partie des biens immobiliers de la ville, et détient les concessions pour les services d'électricité et d'eau (Rapport FSC, 2009).

<sup>144</sup> L'école de Monte Dourado couvrait toutes les classes, du primaire au baccalauréat. L'hôpital bâti par Ludwig était le premier de toute la région, et existe encore aujourd'hui. Il faut d'ailleurs noter que certaines installations mises en place sous Ludwig, comme les restaurants ou les clubs sportifs, ne pouvaient être fréquentées que par les hauts fonctionnaires pendant les années 1970. Si cette séparation sociale, volontairement établie par l'entreprise, commence à s'assouplir à partir des années 1980 (Fisk, 1984 : 29), la stratification du personnel et sa distribution spatiale dans la ville en fonction du statut dans la société ont été maintenus jusqu'à aujourd'hui.

<sup>145</sup> Cette « zonification » est toujours en vigueur aujourd'hui. Certaines personnes différencient encore un quatrième niveau au dessus du *staff*, à savoir, le *staffão*, qui désigne la zone la plus septentrionale de Monte Dourado, où se trouvent les villas des dirigeants de l'entreprise. Certaines rassemblent effectivement à des ambassades, avec de très grands jardins, des limousines, et des gardes pour les protéger (données de terrain AG, 2009).

La *company-town* repose sur l'ambition d'établir un « ordre économique », une culture des relations et des habitudes de travail susceptibles d'augmenter la productivité des employés, et d'éviter des conflits sociaux en séparant au maximum les différents statuts et classes sociales existantes à l'intérieur de l'entreprise. Aujourd'hui encore, Monte Dourado affiche cette image d'une société soignée, structurée autour d'un ordre social interne bien défini, œuvrant au service de l'entreprise.

Dans les années 1920, de nombreuses villes de ce type existaient déjà dans toutes les Amériques. Leur rôle, en tant que « *manifestations spatiales de la modernité et d'une raison économique* », était primordial pour l'avancée de l'industrie en Amérique latine, notamment « *en connectant des aires isolées et peu peuplées à des centres urbains, fortifiant ainsi leur intégration dans l'état-nation...faisant ainsi des company-towns des symboles puissants du développement industriel* » (Herod, 2011 : 4).

En Amazonie brésilienne, la première *company-town* fut Porto Velho, aujourd'hui la capitale de Rondônia. Elle avait été fondée dès 1907 dans le cadre de la construction de la voie ferrée Madeira-Mamoré<sup>146</sup> par l'entrepreneur américain Percival Farquhar. Porto Velho était une ville privée construite par l'entreprise au milieu de la forêt, une « *jungle town* » moderne, transplantée depuis les Etats-Unis, « dont les habitants sont employés par une unique entreprise (ou un conglomérat), et dont l'équipement (commerces de détail, écoles, hôpital et logement) est la propriété de cette même entreprise (Droulers et Vidal, 2008 : 101). Porto Velho ne représentait donc pas seulement une base physique nécessaire pour accueillir les employés et les travailleurs du projet de chemin de fer, mais devait également, symboliser le « *succès de l'entrepreneuriat nord-américain (...) preuve de la suprématie et de l'excellence technologique du capitalisme coopératif des Etats-Unis à l'époque* » (Salvatore, 2011 : 88). En tant que genre d'urbanisation particulier visant à fixer une population de travailleurs en une région isolée, on pourrait, selon Droulers et Vidal (2008 : 109) considérer les *company-towns* comme « *proto-urbanisation des vallées amazoniennes* », c'est à dire, la première esquisse d'un réseau urbain amazonien fait de localités, à l'équipement précaire, et fortement dépendantes de leur filiale économique ». Dès 1928, deux autres « *villes privées* » du même type, « Fordlândia » et « Belterra » ont été installées à proximité de Santarém, dans l'Etat de Pará, aux bords du fleuve Tapajós. Elles hébergeaient la main d'œuvre du premier grand projet sylvicole en Amazonie brésilienne, initié par l'industriel Henry Ford, fondateur du grand groupe automobile : une production de caoutchouc à grande échelle sur la base d'une méga-plantation d'hévéas (plus de 100 000 hectares) au milieu de la forêt amazonienne. Tombées en ruines après l'échec du projet dans les années 1940, ces deux anciens *company-towns* rappellent, elles aussi, des maisons de style américain, standardisées au niveau du matériel, de la taille et de la couleur, élaguées le long des axes routiers, et bénéficiant de tout le confort et les services de la modernité (électricité, eau courante, canalisation, hôpital, ...). En Amazonie orientale, la première « *jungle-town* » a été installée dans les années 1950, lors de la mise en exploitation par l'ICOMI d'une mine de manganèse dans la Serra do Navio (Amapá). Monte Dourado aurait précisément été construite sur ce modèle. Comme la plupart des *company-towns*, il

---

<sup>146</sup> Ce premier chemin de fer de l'Amazonie devrait relier Porto Velho à Guajará-Mirim, à la frontière bolivienne : 367 km à travers la forêt vierge.

verra, dès sa construction en 1967, la naissance de son double informel : le *beiradão*<sup>147</sup>.

### ***Le beiradão, agglomération spontanée***

Sans que l'entreprise ait pu ou voulu l'éviter, l'agglomération de baraques sur pilotis dans le territoire d'Amapá augmente parallèlement à la construction de Monte Dourado, jusqu'à connaître, au cours des années 1980, une croissance de sa population beaucoup plus importante que ce dernier. Visibles depuis le siège de la Jari, même si elles restent en dehors de sa responsabilité, des nombreuses cabanes de bois, construites de manière précaire et sans installation sanitaire, s'enfilent chaotiquement le long de la rive du fleuve. Elles hébergent tous ceux qui sont venus depuis des zones rurales voisines afin de chercher une meilleure vie « en ville », ainsi que de nombreux migrants venus d'autres parties du Brésil, attirés par la dynamique du projet.

Dans leur livre sur les « villes planifiées de la forêt » (« *ciudades da floresta* »), Browder et Godfrey (2006 : 58) affirment que le surgissement d'un double informel simultanément avec l'installation d'un grand projet est un phénomène courant : « *Les villes planifiées de la forêt, mise en place par l'Etat ou par des entreprises, sont construites pour loger confortablement les travailleurs du grand projet de développement ... peu après, un ou plusieurs bidonvilles apparaissent à côté ou en dehors des clôtures de sécurité, afin d'héberger de manière précaire les travailleurs temporaires qui, attirés par le projet, migrent dans la région...* ».

Pourtant, le contexte du projet Jari est quelque peu particulier, dans la mesure où la ville planifiée (Monte Dourado) et son double informel (*beiradão*) se trouvent et à une distance de quelques centaines de mètres. Bien qu'à portée de vue, elles sont néanmoins séparées par un fleuve qui trace en même temps les limites entre deux territoires, l'Etat du Pará et le Territoire Fédéral d'Amapá. Cette situation complexifie la question de la responsabilité quant à l'apparition du double informel de Monte Dourado. Ainsi, alors que l'entreprise se montre officiellement préoccupée par l'évolution du *beiradão*, qui se transformera rapidement en bidonville, elle ne prend aucune mesure pour en stopper la croissance. Face à l'absence quasi totale d'institutions d'Etat - qui auraient pu diriger son développement - dans la région du Jari, le *beiradão* connaîtra, dès les années 1970, une extension chaotique des cabanes sur pilotis et une croissance exponentielle de sa population (Fisk, 1984 : 45). Cette dernière est provoquée par deux phénomènes : l'arrivée progressive de familles agroextractivistes qui ont dû abandonner leur habitat suite à la transformation de la région, et l'afflux important de migrants venus d'autres parties du Brésil entre 1970 et 1980, alors que la région du Jari connaît déjà une multiplication par deux de sa population.

La plupart d'entre eux arrivent par le Nordeste en tant que travailleurs recrutés par la SASI (*Serviços Agrários e Silviculturais Ltda.*), une nouvelle entreprise créée en 1973 par la Jari elle-même, pour aller chercher de la main d'œuvre bon marché directement dans les pays d'origine, notamment au Maranhão. Garrido Filha (1980 : 31) estime le nombre de travailleurs arrivés ainsi au Jari à environ 5 000 hommes en 1980, la plupart s'installant au *beiradão*. Enfin, un autre groupe des migrants

---

<sup>147</sup> Le *beiradão* (la grande *beira*) sera rebaptisé Laranjal do Jari au cours des années 1970, mais aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui s'y réfèrent avec son ancien nom. On utilisera ici l'expression « *beiradão* » pour la différencier de la commune de « Laranjal do Jari », créée en 1987, dont le chef-lieu porte le même nom.

arrivent au Jari de leur propre initiative, avec l'espoir de trouver du travail. Tous n'auront pas cette chance. Faute de perspectives d'avenir dans leurs régions d'origine, ou plus simplement de moyens pour y rentrer, beaucoup d'entre eux décident de rester sur place. Se retrouvant dans l'impossibilité de s'installer du côté de l'entreprise, au Pará, qui reste réservé aux employés de la Jari, ces hommes, venus sans leur famille pour la plupart, se joignent aux autres habitants du *beiradão*. Il se transforme, aux cours des années 1970, en un gigantesque bidonville, rassemblant une population hétérogène qui s'agglutine sur la rive du fleuve, dans des conditions d'hygiène très précaires. Les déchets et les excréments s'accumulent dans l'eau en dessous des baraques sur pilotis, qui ne disposent ni de l'eau courante, ni de canalisation. Les maladies profilèrent. Ignoré par l'entreprise et le gouvernement d'Amapá, le *beiradão*, qui n'offre alors aucun confort vital, contraste fortement avec la ville planifiée, aménagée, construite et gérée par la direction de la Jari. En dépit des conditions de vie précaires du *beiradão*, la plupart des nouveaux arrivants, face aux avantages d'être à proximité de l'eau<sup>148</sup>, s'installent quand même dans ces cabanes au-dessus du fleuve, qui s'échelonnent, depuis le port, vers les deux directions, est et ouest, en bordant la rive du Jari (cf. photo 15 et 16).

Photo 15. Vue aérienne du couple Monte Dourado – beiradão.



**Monte Dourado, première company town et centre administratif de la Jari:**  
Mansions divisées en quartiers  
1. -4: staffão, staff, intermédiaire, primaire; 5. Logements travailleurs  
6. Bureau général de la Jari  
total: ~9 000 hab. (1980)

**Munguba, ville industrielle:**  
Habitations:  
Maisons: intermédiaire et primaire; logement travailleurs  
Installations entreprise:  
Usines cellulose et kaolin; scierie bois; port  
total: ~1000 hab. (1980)

**Beiradão, agglomération spontanée à la périphérie du projet**  
Habitations:  
cabanes sur palafittes le long du Jari  
total: ~9000 hab. (1980)

**-Infrastructures:**  
Route e/ Monte Dourado et Munguba (18 km);  
-Chemin de fer e/ plantations et Munguba (42 km);  
-Service bateaux- taxi e/ Monte Dourado et beiradão (24h/jour)

<sup>148</sup> Être à proximité du fleuve est fondamental pour garantir l'accès à un certain nombre de besoins vitaux : la Jari sert en même temps de source d'eau pour la consommation courante, d'endroit pour laver son linge, de salle de bain, de poubelle, tout en restant l'unique moyen de transport et de communication avec Monte Dourado, de l'autre côté du fleuve.



Source : Photo de Loren Mc Intyre, modifiée par AG, 2011.

Le fleuve Jari trace les limites administratives entre le Territoire Fédéral d’Amapá et l’Etat du Pará. Alors que Monte Dourado montre la physionomie typique d’une ville d’entreprise planifiée avec des quartiers reliés par des infrastructures, le *beiradão* se forme à base de cabanes sur pilotis, s’empilant de manière chaotique le long de la rive du fleuve.

Le *beiradão* s’étend vers l’intérieur des terres au moment de l’ouverture d’une route au début des années 1980. Avec la présence de terres inondables à l’est et à l’ouest de la zone urbaine, l’extension de la ville en largeur (axe est-ouest) se voit limitée, et c’est logiquement vers le nord (en bordant la route) et toujours vers le sud (le long du fleuve) qu’elle se développe. C’est ce qui donne au *beiradão* sa physionomie typique, en forme d’ancre, qui contraste avec l’évolution réticulaire de la *company-town*, divisée en plusieurs quartiers reliés les uns aux autres (cf. photos 16 et 17)<sup>149</sup>.

Photo 16. La partie inférieure de *beiradão* en 1985.



*Beiradão* au milieu des années 1980 - zones et quartiers:

1. Port et centre commercial s’étendant le long de la rive du fleuve Jari (origine de l’agglomération)
2. Aires résidentielles principales: cabanes sur palafittes connectées par des passerelles en bois (*várzea*)
3. *Várzea* (zones inondables)
4. Quartier de bars, clubs et masions de prostitution

Evolution de la population (estimée) du *beiradão* :

1976:	5 000 habitants
1979:	7 000 habitants
1980:	9 000 habitants
1982:	18 000 habitants

Source: Garrido Filha, 1980; Fisk, 1984

Source : Photo de Loren McIntyre, 1978, modifié par AG, 2011.

En comparaison avec la photo précédente (photo 15), prise à la fin des années 1970, cette carte montre déjà l’avancée du peuplement vers l’intérieur de terres (qui s’avère pourtant limitée par la

<sup>149</sup> Pour l’évolution historique des cartiers de la ville voir aussi le plan de Laranjal do Jari, annexe 1.

présence de terres inondables), mais surtout vers le nord, le long de la route.

Photo 17. Laranjal et Monte Dourado en 2009, deux réalités urbaines toujours contrastées



Alors que Laranjal do Jari compte déjà plus de 37 000 habitants en 2010, ce ne sont à peine 8 000 à Monte Dourado. Source : Google-Earth, 2010.

L'augmentation de la main d'œuvre nécessaire à la Jari tout au long des années 1970 favorise une arrivée massive de travailleurs vers le *beiradão*, qui grandit à un rythme effréné. En 1976, celui-ci compte environ 5 000 habitants. Trois ans plus tard, ils sont au nombre de 7 000. Enfin, en 1980, la population atteint le chiffre de 9 000 habitants. Environ 20 % d'entre eux sont officiellement embauchés par la Jari en 1980, ce qui présente une grande partie des hommes économiquement actifs (Sautchuk et al., 1980 : 37)<sup>150</sup>. En 1980, la *company-town* et son double informel font jeu égal en matière de population avec 9 000 habitants (Garrido Filha, 1980 : 33). A partir de cette année, les écarts s'accroissent entre la *company-town*, qui connaît une stagnation, voire une diminution de sa population, et le *beiradão* dont la croissance est exponentielle. De plus, la situation économique critique du projet Jari provoque le licenciement d'un nombre important de travailleurs au début des années 1980. En l'espace de cinq ans, plus de 4 000 employés de l'entreprise vont être licenciés (Fisk, 1984 : 45). La plupart de ces laissés-pour-compte s'installent alors au *beiradão*, qui double en quelques années sa population (Fisk 1984 : 56). On parle de 15 000 habitants dès 1982. Ce chiffre

<sup>150</sup> Sautchuk se réfère à des chiffres évoqués dans un rapport de Monsieur F. Andrade, représentant de la Jari de l'époque, de 1979 destiné à la Commission de Sécurité Nationale de la Chambre de Députés.

nous semble toutefois un peu élevé : la croissance très importante de la population du *beiradão* lors de cette décennie peut s'expliquer en comparant les chiffres de la population urbaine de la commune de Mazagão (et plus spécifiquement du district de Boca do Jari) en 1980<sup>151</sup> et ceux de Laranjal do Jari (qui devient indépendante en 1987) en 1991. D'après les données des recensements respectifs de l'IBGE : la commune de Mazagão compte 20 436 habitants en 1980, dont 13 153 dans le district de Boca do Jari<sup>152</sup>. En excluant la population rurale, qui peut être estimée à 5 000 habitants<sup>153</sup>, le *beiradão* aurait compté un peu plus de 8 000 personnes, ce qui correspond aux chiffres évoqués par Garrido Filha (1980) et Fisk (1984). En 1991, la population urbaine de Laranjal do Jari totalise 14 301 personnes. Cela signifie qu'elle a presque doublé en dix ans<sup>154</sup>.

Le *beiradão* devient ainsi, aux cours des années 1980, la ville la plus peuplée et la plus dynamique de toute la région, là où la *company town* de Monte Dourado garde la même physionomie et voit sa population décroître. En effet, la commune d'Almeirim (à savoir, le domaine d'entreprise du côté du Pará), et la commune de Laranjal do Jari (du côté d'Amapá), qui doit sa forte croissance à l'existence de l'entreprise, connaîtront dans les décennies suivantes des développements économiques et sociaux contrastés, qui inversent la situation du début du projet : si la commune d'Almeirim et son chef-lieu respectif, se caractérisent dès les années 1990 par une stagnation de la population et une baisse de son économie régionale, ainsi que par une absence d'intervention et d'engagement du pouvoir public dans le développement régional, la commune et son chef-lieu Laranjal do Jari<sup>155</sup>, qui abrite, dès 2000, 94% de la population totale de la commune, se consolide définitivement comme « pôle économique » et véritable centre social et commercial du sud d'Amapá et de toute la région du Jari (Martine Ferreira, 2008 : 89-90). Pourtant, la croissance trop rapide et sans aucune planification urbanistique de Laranjal do Jari entre 1970 et 1980 aggrave encore les problèmes d'assainissement et d'hygiène de l'ancien *beiradão*, et provoque une augmentation importante de la criminalité et de la prostitution. Le *beiradão* reste ainsi caractérisé, jusqu'aux années 1990, par un manque criant de services sociaux et d'aménagement urbain, pour lequel ni le gouvernement d'Amapá ni l'entreprise ne veulent se responsabiliser. Cette dernière tire cependant profit de l'existence du *beiradão*, dans la mesure où il offre des services économiques et sociaux, importants pour le fonctionnement de l'entreprise, qui ne sont pas disponibles dans la *company-town* elle-même : marchés et petits commerces, hébergement bon marché pour les travailleurs de la Jari (dont le nombre dépassait vite celui des logements mis en place par l'entreprise) et accès aux loisirs pour des centaines de migrants

---

<sup>151</sup> Jusqu'à la création de la commune de Laranjal do Jari en 1987, c'est la commune de Mazagão, et plus spécifiquement le district de Boca do Jari qui englobe donc le territoire d'entreprise du côté d'Amapá.

<sup>152</sup> IBGE, IX Recensement général du Brésil, 1980, Vol. 1, Tome 3, Nr. 1, Recensement démographique, données par district, Rondônia – Roraima – Amapá, Rio de Janeiro, 1982, p. 46-47.

<sup>153</sup> Nous basons ces estimations sur les chiffres que nous avons présentés avec la carte des communautés et de la population sur le territoire extractiviste des Portugais en 1970, peu après leur sortie. Nous avons alors estimé la population à 4 600 habitants. En prenant en compte l'augmentation de certaines communautés, mais surtout l'abandon des zones rurales par des nombreuses familles au profit du *beiradão*, nous estimons que l'augmentation de la population rurale de Laranjal do Jari entre 1970 et 1970 a été peu importante.

<sup>154</sup> IBGE, 1991, Recensement démographique, Résultats relatifs aux caractéristiques de la population et des domiciles, Nr. 6, Amapá, Rio de Janeiro, 1991, p. 69.

<sup>155</sup> On utilisera à partir de 1987 le terme « Laranjal do Jari » pour se référer au *beiradão* lors de sa transformation en chef-lieu de la commune du même nom créée alors par démembrement d'une partie de la commune de Mazagão.

célibataires (pour lesquels les clubs de sport et les bars-restaurants de Monte Dourado ne sont pas accessibles). A l'inverse, de l'autre côté du fleuve, en territoire amapaense, le *beiradão* propose nombre de bars et de maisons de prostitution, qui peuvent être fréquentés par les travailleurs et employés de la Jari sans que cela ne perturbe l'image idyllique de la *company-town*, calme et propre.

Photo 18. Le *beiradão* et la pauvreté « gaie »



Habitation principale de la main d'œuvre bon marché du projet, et centre commercial de la région, le *beiradão* constitue d'ailleurs l'unique espace de loisir. En 1981, après une visite du projet Jari, René Dumont et Marie-France Mottin, logés à Monte Dourado, écrivent : « *Les ingénieurs gringos constatent que « c'est nettement plus gai de l'autre côté », ce qui n'est pas difficile. Mais serons-nous toujours condamnés au choix entre l'efficacité morose et la pauvreté gaie ?* » (1981 : 253). Photo : Loren Mc Intyre, 1979.

### ***Le deuxième couple, Munguba - beiradinha***

Au début des années 1970, un autre couple dans le même style se forme un peu plus en aval du fleuve Jari, à environ 18 kilomètres à l'est de Monte Dourado. D'un côté, la *company town* de Munguba, construite par Ludwig au début des années 1970 comme base du complexe industriel et du port de l'entreprise, et de l'autre, sur le territoire de l'Etat d'Amapá, une agglomération spontanée, le « *beiradinha* » (« la petite rive ») : le double informel de Munguba.

Le complexe industriel (voir photo 18 ci-dessous) comprend l'usine de cellulose, celle de kaolin, le port et une scierie dont la construction démarre en 1980, quand la Jari commence à exploiter le bois de la forêt tropicale. Dans la *company-town* de Munguba elle-même sont installés quelques bureaux de l'entreprise, ainsi que des lieux d'hébergement pour la main d'œuvre qui travaille dans les deux usines et la mine de kaolin du côté d'Amapá. Fisk (1984 : 35) estime que le nombre d'employés dans l'usine

de kaolin, hautement automatisée, ne dépassait pas 50 personnes en 1984, tandis qu'ils étaient environ 100 dans l'usine de cellulose, et 300 dans la mine de « Morro de Felipe ». Nous ne disposons pas de données exactes sur le nombre d'employés dans le port et la scierie (qui ne rentre en fonction qu'en 1981), mais on peut probablement l'estimer, là encore, à un effectif de 50 personnes environ. Au total, pas loin de 500 personnes étaient susceptibles de travailler dans le complexe industriel de Munguba au début des années 1980.

A cette même date, Fisk (Ibid : 35) signale comme population totale de Munguba environ 1000 habitants en 1980, suggérant que le reste des employés et leurs familles se trouvaient soit à Monte Dourado (surtout les dirigeants et les techniciens), soit dans l'agglomération « *beiradinha* », de l'autre côté du fleuve. Celle-ci prenait effectivement la forme d'un petit *beiradão* : des cabanes sur pilotis agglutinées le long du fleuve Jari, se déployant de manière horizontale, sans aménagement urbain ou services basiques, à environ 100 mètres de distance du complexe industriel.

Photo 19. Face à face : le complexe industriel et le port de la Jari à Munguba



**Munguba, company town et ville industrielle:**

1. Usine de kaolin (~50 travailleurs)
  2. Usine de cellulose (~100 travailleurs)
- Port; -Scierie (dès 1980)

**Beiradinha: agglomération spontanée en face de Munguba, mais sur le territoire d'Amapá**

Habitations: cabanes sur pilotis le long du fleuve. Au total: ~1000 hab. (1980)

Un service de bateau- taxi connecte Munguba avec beiradinha 24h/jour

Comme au *beiradão*, un service de petits bateaux (*catraias*) garantit la connexion entre les cabanes sur pilotis de *beiradinha* et le côté d'entreprise. Source : Loren Mc Intyre, 1979.

En 1979, *beiradinha* rassemble une population de 886 habitants (Lins, 1990 : 191). Ce sont principalement des travailleurs des usines et de la mine qui s’y installent. De l’autre côté, à Munguba, les services mis en place par l’entreprise sont loin d’être au niveau de Monte Dourado. En 1984, en dehors des maisons construites pour les fonctionnaires de la Jari et de la Cadam, il n’y a en tout et pour tout qu’une cantine d’entreprise, un petit commerce et un bar (Fisk, 1984 : 36). Ainsi, à l’instar du couple Monte Dourado - *beiradão*, la vie économique et sociale se développe de l’autre côté du fleuve, où s’enfilent, autour du port, des commerces, des bars et des lieux de prostitution.

Si le commerce et la prostitution, sur fond d’alcoolisme et de violence, régissent pendant deux décennies la vie de ces *beiras* (Laranjal do Jari a longtemps été appelée la « *ville des pistoleiros* »), cette situation commence à changer lentement au début des années 1990, quand des institutions du secteur public (écoles, postes de police, centre de santé, infrastructures, services,...) font leur apparition dans la région lors de la transformation du Territoire Fédéral en Etat d’Amapá qui intervient en 1988. A la fin des années 1990, les anciennes *beiras*, désormais chefs-lieux de leurs communes respectives, seront devenues, bien plus que la ville d’Almeirim, les deux pôles majeurs du développement socioéconomique dans la région du Jari. Paradoxalement, après avoir souffert des effets négatifs de l’installation du projet Jari, les anciennes agglomérations spontanées, qui s’étaient formées de manière inattendue à la périphérie du grand projet, semblent sortir gagnantes du processus d’ouverture économique et des dynamiques amorcées par l’arrivée de l’entreprise.

Photo 20. Le complexe industriel de la Jari et de la Cadam à la fin des années 1990



L’ancien double informel de Munguba, aujourd’hui chef-lieu de la jeune commune Vitória do Jari, créée en 1994. Source : Archive photographique de la SEMMA de Laranjal do Jari.

### III.II Les campements et les *silvivilas*

En dehors des travailleurs qui habitaient au *beiradão* ou au *beiradinha*, une bonne partie de la main d'œuvre embauchée pour le projet de sylviculture était logée dans les zones forestières du domaine de l'entreprise, du côté du Pará, à proximité des plantations ou du projet du riz et d'élevage. Là, les travailleurs étaient hébergés soit dans des campements, logements provisoires, soit dans des *silvivilas*, villages construits spécifiquement à cette fin.

#### *Logements provisoires au milieu de la forêt*

Pendant les premières années « d'ouverture » de la forêt en vue de la mise en place des plantations de sylviculture, la plupart des travailleurs sont hébergés directement dans la forêt dans des campements installés de manière provisoire, généralement le temps nécessaire pour déboiser la zone de forêt tropicale autour. Ce « front de déboisement » de la Jari<sup>156</sup> est en grande partie constitué d'hommes très jeunes, venus principalement du Nordeste, ayant été embauchés directement dans leurs villages pour être rattachés au projet comme « ouvriers célibataires ». Ainsi, les célibataires étaient privilégiés par la Jari, puisque le fait de venir sans leurs familles s'avérait moins coûteux en termes d'hébergement et d'alimentation. En effet, à la fin des années 1970, le coût exorbitant de la main d'œuvre (15 000 personnes embauchées) avait lourdement pesé sur les finances du projet, jusqu'à devenir l'un des facteurs cruciaux de sa non-rentabilité (Fisk, 1984 : 18).

Suite à l'insuffisance de la main d'œuvre sur place, la Jari commence, au début des années 1970, à en « importer » de l'extérieur, notamment du Nordeste du Brésil, où il était facile de convaincre les agriculteurs sans terre de venir gagner quelque argent. Néanmoins, les mauvaises conditions de la vie et du travail dans la forêt, couplées à l'isolement des travailleurs qui devaient rester loin de leurs familles et des distractions de la ville pendant de longues périodes<sup>157</sup>, font que la plupart de ces hommes abandonnaient leur travail après seulement quelques semaines, parfois quelques mois (Lins, 2001 : 174).

---

<sup>156</sup> Sautchuk et al. (1980 : 31) affirme qu'au début des années 1970, environ 2 000 hommes auraient travaillé jour et nuit dans le seul but de défricher la forêt.

<sup>157</sup> Il y a des témoignages de travailleurs qui affirment n'avoir jamais vu Monte Dourado alors qu'ils ont travaillé plusieurs mois sur le projet. En effet, les travailleurs venus du Nordeste étaient amenés directement à leurs campements au milieu de la forêt depuis le port d'arrivée à Munguba, qu'ils retrouvaient souvent quelques mois plus tard à peine (Sautchuk, 1980 : 57).

Photo 21. Les campements, hébergements précaires pour le « front du déboisement »



Le déboisement des géants de la forêt se faisait alors à la tronçonneuse.  
Source: Loren McIntyre, 1974

Pour l'entreprise, la forte rotation des travailleurs posait un problème au niveau du recrutement, puisqu'elle exigeait un ravitaillement permanent en main d'œuvre. Mais ce système de renouvellement rapide correspondait, selon Fisk (1984 :76), au raisonnement économique de la plupart des travailleurs, et aux politiques salariales et de recrutement volontairement pratiquées par l'entreprise. Aux yeux de cette dernière, l'établissement d'une force de travail stable n'était pas une priorité, car son renouvellement était finalement plus facile et moins coûteux que sa fixation sur place.

Toutefois, pour garantir le renouvellement, la Jari fait appel à des recruteurs chargés d'enrôler les futurs travailleurs directement dans leurs régions d'origine (surtout le Maranhão, le Ceará, et le Piauí), de les acheminer sur les lieux de travail, et de gérer les campements où ceux-ci sont hébergés<sup>158</sup>. Des premières complications apparaissent cependant dès 1973 : la mauvaise supervision de la Jari quant au processus de recrutement ouvre la voie à des conditions de vie et de travail inacceptables pour les hommes dans les campements. Des rumeurs sur l'existence d'un « travail esclave » commencent à circuler. Une délégation gouvernementale est envoyée pour enquêter sur l'affaire. En mars 1973, le général Emílio Garrastazu Médici, alors Président de la République, se rend dans la région du Jari afin d'inspecter le projet en général et la situation dans les campements en particulier. Durant sa visite, un groupe de travailleurs entre en scène en brandissant des grandes affiches qui revendiquent : « liberté » ! L'incident, largement médiatisé par la presse nationale et internationale, provoqua de fortes critiques sur ces conditions de travail exécrables (Garrido Filha, 1980 : 33).

Lors de cette visite, la Présidence de la République aurait averti tous ses Ministères d'effectuer

<sup>158</sup> Comme à l'époque de l'*aviamento* sous José Julio et « les Portugais » pour les extractivistes au fond de la forêt, la situation de départ n'est pas très favorable pour les travailleurs de la Jari : lors de la signature de contrats, celle-ci avançait généreusement les coûts du voyage et des repas consommés pendant celui-ci. Quand les hommes arrivaient au port de Monte Dourado quatre jours plus tard, ils sont déjà endettés auprès de l'entreprise. Beaucoup des hommes repartaient donc quelques mois plus tard, sans avoir pu garder grand-chose de leur salaire.



des contrôles sur la Jari et d'engager des démarches pour protéger efficacement les travailleurs ruraux dans tout le territoire national. Mais, au final, les mesures ne viendront pas du gouvernement : la Jari réagit en mettant en place une nouvelle politique de recrutement. En 1973, elle crée une entreprise à l'intérieur même du projet, la SASI - *Serviços Agrários e Silviculturais Ltda*, responsable à la fois du recrutement des travailleurs et du contrôle des opérations dans les champs de la sylviculture, mais également de la gestion des logements pour la main d'œuvre, dans le but d'améliorer les conditions d'hygiène, la qualité de l'alimentation et d'éviter les mauvais traitements. Dans les faits, si la SASI reprend au moins partiellement le rôle des sous-traitants, la plupart des campements continuent à être contrôlés par ces derniers : sur les 43 campements existants en 1982 (qui hébergeaient à peu près 3 000 travailleurs), seuls 6 étaient effectivement gérés par la SASI (Fisk, 1984 : 40-41).

Au début des années 1980<sup>159</sup>, la SASI embauche 400 nouveaux travailleurs chaque semaine. Non seulement les projets augmentent, mais il faut surtout combler les pertes constantes dues à ceux qui repartent. Selon Fisk (1984 : 77), il ne s'agissait pourtant pas d'une "vraie" rotation, puisque dans une période d'un mois, environ la moitié des « nouveaux arrivants » dans les campements avaient en fait déjà travaillé pour la Jari au moins une fois. Pour les travailleurs du Nordeste, ce n'était pas rentable de rester plus longtemps sur le projet, puisque la plupart étaient des agriculteurs, dont la stratégie suivait le modèle d'une double saison : alors qu'en été, ils cultivaient leurs champs dans le Nordeste, ils se rendaient au projet Jari en période d'hiver. Pour la plupart de ces hommes, un contrat à court terme s'avérait donc plus intéressant, tant du point de vue économique que familial. D'ailleurs, et la plupart des travailleurs interviewés par Fisk en 1984 le confirment, il était déjà extrêmement difficile de supporter trois mois de travail dans la forêt, a fortiori dans les conditions de vie très précaires des campements : ils n'envisageaient donc pas de rester plus longtemps. Cela est corroboré par les témoignages des travailleurs dans un documentaire sur le projet Jari réalisé en 1980 par Jorge Bodansky et Wolf Gauer<sup>160</sup>. Alors que les images des campements défilent devant nos yeux, une voix commente :

« Les scènes que nous avons obtenues des campements de la main d'œuvre du projet montrent les aspects les plus graves de la marginalisation de ce type de mégaprojet. Les travailleurs y vivent comme dans un camp de concentration, séparés de leurs familles, déracinés et isolés du reste de la société, avec une rotation très élevée qui montre clairement que l'entreprise ne cherche pas vraiment à créer les conditions pour qu'une population locale se fixe autour du projet. Ce qu'elle recherche, c'est

---

<sup>159</sup> Il est intéressant de savoir que, si la plus grande partie de la main d'œuvre était effectivement embauchée dans les pays du Nordeste du Brésil, un autre groupe d'hommes était composé d'ex-travailleurs de l'ICOMI à la Serra do Navio, qui arrivèrent au Jari au cours des années 1970, après que le gouvernement a imposé des limites de production à l'entreprise. Au Jari, ces travailleurs ont retrouvé des conditions de vie et de travail similaires à celles qu'ils avaient laissées derrière eux à Serra do Navio (Fisk, 1986 : 53).

<sup>160</sup> Le documentaire intitulé « Jari » a été produit en 1979 lors d'une visite de plusieurs membres de la Commission d'affaires régionales (*Comissão de Assuntos Regionais*), dont faisait également partie le sénateur de l'Etat d'Amazonas, Evandro Carreira du PMDB (Parti du Mouvement Démocratique du Brésil), l'un des plus fervents critiques du projet Jari. Carreira avait demandé aux deux réalisateurs brésiliens Bodansky et Gauer de l'accompagner. A la fin de la visite officielle, les réalisateurs profiteront de l'occasion pour rester encore trois jours sur place, afin de produire les premières images filmées du projet Jari, jusqu'ici maintenu dans le secret. Le documentaire a été diffusé dès 1980, quand les deux réalisateurs sont rentrés à São Paulo. Bodansky raconte qu'on leur a présenté un « un Jari merveilleux, parfait » pendant la visite, avant qu'il ne filme, pendant trois jours, « l'autre visage de la réalité » (Alberto Mattos, 2006 : 215 – 221).

plutôt une main d'œuvre bon marché qui peut être licenciée facilement à partir du moment où elle n'est plus utile à l'entreprise ».

Cependant, tous les travailleurs de la Jari n'habitent pas dans des campements. La main d'œuvre la plus qualifiée avait effectivement la possibilité de vivre dans l'une des deux *silvivilas* construites dès 1973 à proximité des plantations de la sylviculture.

### ***Les silvivilas***

A la différence des campements, dressés à court terme, les *silvivilas* sont des villages entièrement construits par la Jari et dotés de services dans le style des *company-towns* (électricité, eau courante, commerces, écoles,...). Placés à l'intérieur des terres, dans des points stratégiques pour l'opérationnalisation de la sylviculture, les *silvivilas* étaient conçues dans une optique de décentralisation avec l'idée de maintenir le travailleur le plus proche possible de son aire de travail afin de diminuer le coût du transport. Elles devaient servir comme des logements permanents pour ceux qui étaient venus à la région du Jari avec leurs familles dans une perspective de trouver un emploi à plus long terme. Les *silvivilas* visaient donc à accueillir ces travailleurs et leurs familles, et à les impliquer plus longtemps dans le projet en leur offrant des conditions de vie bien meilleures que dans les campements. Contrairement à ces derniers, les familles souhaitant vivre dans une *silvivila* devaient s'acquitter d'un loyer. Cependant, comme il s'agissait généralement de travailleurs mieux formés et donc mieux payés que la main d'œuvre des « fronts du déboisement », ils disposaient aussi, dans la plupart des cas, des moyens nécessaires.

Selon les témoignages récoltés par Fisk en 1984, la vie dans les *silvivilas* était beaucoup plus agréable que dans les campements. La planification initiale prévoyait initialement la construction de 10 *silvivilas*, une par module forestier de 20 000 hectares, dont trois sont réalisées. La première, Planalto, construite en 1973 à environ 15 km à l'ouest de Monte Dourado, comprenait 424 maisons et hébergeait 1 900 travailleurs en 1983 (Fisk, 1984 : 36). La seconde, São Miguel, mise en place en 1974 sur le modèle de Planalto, à environ 45 kilomètres au sud-ouest de Monte Dourado, abritait 350 maisons et 1 200 habitants en 1983, et devenait, la même année, le siège de la pépinière du projet sylvicole. Enfin, la *silvivila* de Bananal, dont la construction commença en 1979, devait accueillir 300 maisons. Pourtant, elle ne fut jamais achevée, et se transforma en ville fantôme avant d'avoir existé. Les ruines des maisons inhabitées de cette communauté, situées à 40 kilomètres à l'ouest de Monte Dourado, existent encore (cf. photo 21 ci-dessous).

Photo 22. Maisons de l'ancienne *silvivila* Bananal



En 1979, celle-ci est abandonnée, avant d'avoir été véritablement habitée. Les ruines témoignent toujours l'époque où Ludwig chapeautait le projet. Source : AG, 2009.

La distribution de la main d'œuvre entre les *silvivilas* et les campements, ainsi que le moyen de paiement des travailleurs, étaient déterminés par le type de travail pour lequel une personne était embauchée (déboisement, nettoyage, plantation et extraction de bois), par son niveau de formation (primaire, intermédiaire et bien formé), et impliquait des conditions et des comportements très différents. Si les hommes dans les campements étaient peu, ou pas, qualifiés et ne gagnaient jamais plus que le salaire minimum, ceux des *silvivilas* étaient payés selon la production et pouvaient gagner jusqu'à trois fois le salaire minimum (Fisk, 1980). Alors que le taux de rotation de la main d'œuvre dans les campements pouvait atteindre 300% par an, celui des travailleurs des *silvivilas* était considérablement plus faible.

La Jari avait besoin des deux catégories : une grande quantité de main d'œuvre « primaire » d'un côté, qui allait effectuer les déboisements, nettoyages, et plantations, et un nombre plus restreint de travailleurs moyennement ou bien formés de l'autre, pour occuper des postes de cadres, de dirigeants d'opérations, ou de conducteurs de machines. La stratification de la main d'œuvre et sa séparation spatiale dans des emplacements différents sur le domaine de l'entreprise n'obéissait donc pas uniquement à des exigences géographiques (à proximité des champs ou de la forêt), mais avait également une fonction économique et sociale bien définie (des salaires moins importants pour les uns, plus élevés pour les autres).

En 1984, la main d'œuvre pour la sylviculture était répartie entre 2 *silvivilas*, Planalto et São Miguel, gérées par la SASI elle-même, et 49 campements dispersés dans les zones rurales (dont 6 gérés par la SASI, le reste par des sous-traitants). Si Planalto et São Miguel sont restés, jusqu'à nos

jours, des villages directement rattachés à l'entreprise (ils hébergent toujours sa main d'œuvre), les campements sont progressivement abandonnés dans la deuxième partie des années 1980 (Lins, 1990 : 170). A cette époque, une partie importante de la main d'œuvre habitait pourtant déjà au *beiradão*. Attirés par cette forte dynamique économique, de nombreux travailleurs et leurs familles s'y installèrent, encore davantage avec la sortie de Ludwig, l'arrivée nouvelle direction à la tête du projet s'accompagnant d'une multiplication des licenciements de la main d'œuvre.

### ***Villages au service du projet du riz***

En dehors des *silvivilas* et des campements, une autre zone, dans la partie sud du domaine de l'entreprise, rassemblait plusieurs installations autour du projet du riz (situées à São Raimundo) et de l'élevage (à Saracura et dans l'île de Comandaí).

En 1979, São Raimundo comptait environ 200 maisons et une infrastructure similaire aux deux *silvivilas*. Mais à la différence de celles-ci, São Raimundo n'avait pas été construit par l'entreprise. En réalité, une communauté existait déjà bien avant l'arrivée de Ludwig. Au moment de la mise en place du projet du riz, la Jari investit fortement dans l'aménagement du village : il reçut un grand complexe administratif et des maisons en bois (luxueuses, pour les employés, plus modestes, pour les travailleurs), ainsi que quelques infrastructures de base (centre médical, supermarché, restaurant, ...). Présenté comme tel, São Raimundo ressemble en quelque sorte à un « petit Monte Dourado », avec ses quartiers attribués aux employés et travailleurs en fonction du statut de chacun.

Pas loin de 1 200 personnes étaient directement impliquées dans le projet du riz. De la main d'œuvre primaire, mais aussi bon nombre d'employés bien formés, voire des spécialistes (agronomes, techniciens,...) dont plusieurs étaient de nationalité étrangère. Preuve en est qu'à la fin des années 1970, Ludwig fait construire une école internationale à São Raimundo, proposant des cours dispensés en anglais (Lins, 1991 : 200). Ludwig lui-même y possédait une luxueuse demeure, qu'il appelait « la maison blanche », où il avait fait installer une piscine et des courts de tennis.

Les témoignages que nous avons rassemblés sur le terrain en 2009 expriment souvent une certaine nostalgie à l'égard de São Raimundo, période Ludwig. L'époque où « *São Raimundo était un deuxième Monte Dourado* »<sup>161</sup> est racontée comme une sorte d'âge d'or. Abandonné avec la clôture définitive du projet du riz en 1988, le village conserve encore aujourd'hui un « patrimoine » qui vient rappeler l'essai manqué de mise en valeur de la *várzea* par l'Américain : les maisons s'effondrent et de nombreuses machines rouillées sont envahies par la végétation (données de terrain, AG, 2009).

---

<sup>161</sup> Témoignage de Geraldo et de sa femme Dona Rosa, qui avaient tous deux travaillé dans le projet du riz à l'époque de Ludwig. Ils en parlent comme du bon vieux temps : « ...à ce époque-là, il y avait du travail, il y avait plein de gens, on travaillait 10 heures par jour, mais l'entreprise payait nos dépenses, on avait de l'électricité 24 heures par jour, il y avait une école pour les enfants et un centre de santé... ». Entretien réalisé le 3 juillet 2009 dans la maison de Geraldo et Dona Rosa, à Arumanduba.

Alors que São Raimundo ne retrouverait jamais son peuplement après la fermeture du projet riz, plusieurs communautés<sup>162</sup> autour de São Raimundo se formèrent au cours des années 1970 afin d'appuyer le projet. Selon Lins (1990 : 201), environ 4 000 personnes (600 employés, 3 400 travailleurs) y habitaient en 1975. Garrido Filha (1980 : 32) parle même d'environ 6 000 personnes qui vivaient « en fonction du projet du riz ».

Pour lancer le projet d'élevage bovin, la Jari avait également, au début des années 1970, mis en place un centre autour de la communauté de Saracura, dont la fondation datait de l'époque des Portugais. Située sur le fleuve Arraiolos au nord-est de São Raimundo, Saracura rassemblait 100 employés uniquement dédiés à l'élevage bovin, activité peu gourmande en ressources humaines. Garrido Filha (Ibid : 33) donne un nombre d'employés identique pour l'Île de Comandaí, où la Jari détenait un troupeau de buffles à la même époque. Au final, la situation démographique au niveau le plus micro que nous avons pu atteindre à travers tous les documents disponibles, se présente comme suit :

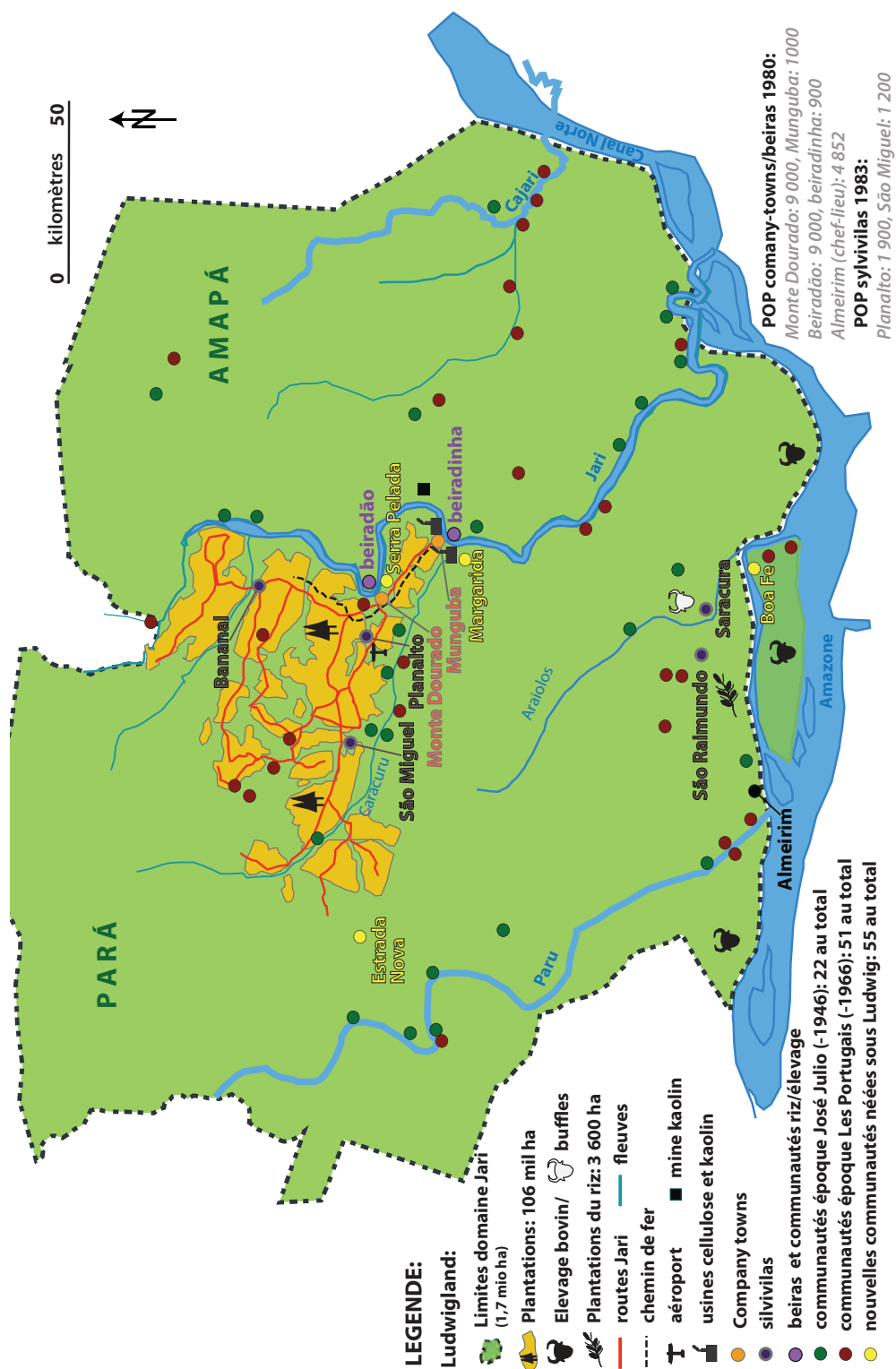
Tableau 3. Noyaux de peuplement de Ludwigland jusqu'en 1980.

		NOM	Fondation	Population Décennies 1970/ 1980
<b>company-towns</b>		Monte Dourado (administration Jari)	1967	2 096 (1979) 9 000 (1980) 8 500 (1982)
		Munbuga (centre industriel)	1976	1000 (1980)
<b>« beiras »</b>		<i>Beiradão</i> (dès 1987: Laranjal do Jari)	1967	370 (1971) 7 000 (1979) 9 000 (1980) ; 12 000 (1982) selon M. Ferreira 15 000 (1982) selon Fisk
		<i>Beiradinha</i> (dès 1994: Vitória do Jari)	1976	884 (1979)
<b>Projet Cellulose</b>	<b>silvivas</b>	Planalto	1973	1 837 (1979) 1 900 (1983)
		São Miguel	1974	1 229 (1979) 1 200 (1983)
	<b>campements</b>	49 campements au total en 1979 (gestion : 43 SASI ; 6 Jari)	1967 - 1982	3 000 (1979) 3 715 (1982), dont 3000 SASI, 750 Jari
<b>Projet du riz</b>		São Raimundo + communautés	1968	1979 : 4 000 (Lins) ; 6 000 (G. Filha)
<b>Projet élevage bovin/buffle</b>		Saracura + Ile de Comandaí	années 1940 projet élevage: 1968	100 (1983)
				100 (1983)
<b>Communautés principales sur le domaine d'entreprise</b>		55 communautés	créées entre 1890 et 1982 sous José Julio, les Portugais, et Ludwig	1970 : 16 926 1980 : 38 667

Sources : recensements IBGE 1970/ 1980 ; Gall (1979), Garrido Filha (1980), Sautchuk et al. (1980), Fisk (1984), Lins (1990) et Martins Ferreira (2008).

<sup>162</sup> Nous ne disposons pas d'informations concrètes sur le nombre et les noms des communautés qui existaient à l'époque de Ludwig. Toutefois, plusieurs existent encore aujourd'hui, comme par exemple São Paulo (14 familles), Goiabal (8 familles), São José (12 familles), Pesquisa (14 familles), Esposendo (13 familles), ou Freguesia (14 familles). Données du travail de terrain AG, 2009.

Carte 11. « Ludwigland », le domaine d'entreprise en 1982, et les communautés locales.



Source : Fond de carte : National Geographic, 1980, repris par AG, 2011.

### III.III. Réorientations économiques et sociales au sein du Ludwigland

On connaît peu sur les dynamiques socio-économiques des communautés agroextractivistes situées à l'intérieur du domaine de la Jari pendant la période Ludwig. Les sources principales dont nous avons disposé (Garrido Filha, 1980 ; Sautchuk et al., 1980 ; Fisk, 1984 ; Pinto, 1986 ; et Lins, 1990 et 1997) n'évoquent généralement pas ou peu la situation des populations locales vivant dans les communautés rurales à l'intérieur du domaine de la Jari. Si une bonne partie des populations ont effectivement trouvé une occupation dans et autour du projet, d'autres ont continué à vivre de la commercialisation de produits extractivistes et agricoles, comme à l'époque des Portugais. Plusieurs des anciens centres extractivistes connaissent néanmoins une diminution, parfois assez forte, de leur population, due à la migration de nombreuses familles vers le *beiradão*. En revanche, de nouvelles communautés se sont formées à l'intérieur du domaine au cours des années 1970, soit sous l'intervention directe de l'entreprise (comme les communautés nées de la dynamique du projet du riz autour de São Raimundo), soit indirectement (suite aux rassemblements de migrants et nouveaux venus en petites communautés, ou encore dans le cadre des licenciements continus dans les années 1980, de nombreux travailleurs sans emploi s'installant en milieu rural).

Au sein du domaine de la Jari, on remarque également, parallèlement aux nouveaux établissements construits par et pour l'entreprise de Ludwig (les *company-towns*, les *beiras*, les *silvilas*, et les campements qui absorbaient déjà, au milieu des années 1980, une bonne partie de la population de la région), le surgissement d'au moins 4 nouvelles communautés ou zones communautaires entre 1967 et 1982, toutes du côté du Pará<sup>163</sup>, qui s'ajoutent donc aux 51 communautés existantes au moment de la sortie des Portugais.

#### *Dissolution de l'ancien réseau extractiviste*

Les conséquences du projet Jari sur les structures socioéconomiques des populations locales ont été importantes, tant au niveau des activités traditionnelles, qu'en termes de nouvelles pratiques économiques et sociales provoquées le surgissement de noyaux urbains et routes de communication à l'intérieur du domaine d'entreprise. Avec la dissolution de l'ancien réseau de commercialisation des produits agroextractivistes, établi et dominé par les Portugais jusqu'à leur sortie en 1967, il en résulte, au début des années 1970, une chute importante de l'exploitation des ressources extractivistes destinées à l'exportation (notamment la noix du Brésil et le caoutchouc), et, par conséquent, à une restructuration démographique d'une partie de la population rurale. Les communautés extractivistes les plus importantes de la première partie du XXe siècle (comme Arumanduba, Jarilândia, Santo Antônio da Cachoeira, Iratapuru, ou Itaninga), où s'étaient concentrées les activités économiques

---

<sup>163</sup>Les quatre communautés sont Boa Fe, Margarida, Serra Pelada, et Estada Nova. Cette dernière (une zone vaste composée de plusieurs petites communautés) jouerait un rôle particulier dans la deuxième partie des années 1980 pour ce qui est des relations entre l'entreprise et les populations locales, dont certaines (notamment celles proches des nouvelles plantations de la sylviculture) allaient revendiquer leur droit à des terres communautaires. Cette question sera au centre des chapitres qui suivent.

avant l'arrivée de Ludwig, vont alors progressivement perdre leurs populations, dont une grande partie s'installe dans les nouveaux noyaux urbains à proximité de l'entreprise (notamment dans les *beiras*, autour de Monte Dourado, Munbuba et du Planalto) pour tenter d'y trouver un poste, ou un travail en ville.

Dans une perspective à long terme, l'installation du projet Jari va provoquer une orientation plus importante des communautés rurales sur l'agriculture. D'une part, la forte croissance de la population de la région crée une nouvelle demande pour des produits alimentaires. D'autre part, le déboisement de la forêt tropicale a entraîné une réduction des ressources de la forêt disponibles pour les communautés installées à proximité des nouvelles plantations (notamment le long du fleuve Caracuru). L'existence d'un réseau routier, le long duquel s'installèrent davantage, souvent de manière isolée, des familles de la ville ou des nouveaux venus, permet désormais l'augmentation des flux entre les zones rurales et urbaines.

### ***Dynamiques contrastantes sur les deux rives***

En 1970, comme le montre le tableau 4 ci-dessous, la partie *paraense* du territoire d'entreprise, désormais transformé en Ludwigland, connaît déjà une population plus importante que la partie située en Amapá (Boca do Jari) : Almeirim concentre alors, avec 11 889 habitants, presque trois quarts de la population totale, alors que Mazagão héberge, avec 4 602 habitants, les 25 % restants. L'ensemble de la région est de prédominance rurale : du côté du Pará, 68 % de la population se trouve réparti dans les 33 communautés alors existantes ou est installée de manière isolée le long des fleuves. Les restant 30 % environ sont concentrés dans une seule ville, le chef-lieu Almeirim, qui compte alors 3 210 habitants. Du côté d'Amapá (district Boca do Jari), la population rurale est encore plus importante : en l'absence de villes proprement dites, environ 91 % habitent alors les zones rurales (22 communautés y existent alors). Jarilândia, comme unique bourg significatif, héberge, avec 415 habitants, les restants 10%.

Au cours de la décennie 1970, caractérisée par une activité économique importante autour de l'installation du projet de Ludwig, qui avait provoqué une vague migratoire depuis le Nordeste, la région connaît une forte croissance économique et démographique : la population triple tant dans la zone nommée Boca do Jari (de 4 602 à 13 154 habitants), surtout avec la naissance des deux *beiras*, que dans la commune d'Almeirim (où la population augmente de 11 889 à 33 082 habitants).

En 1980, la région du Jari dans son sens large compte d'une population d'environ 53 878 habitants (contre encore 22 521 habitants en 1970). Le domaine d'entreprise, Ludwigland, totalise quant à lui plus de 46 000 habitants, dont deux tiers environ se trouvent toujours dans la partie du domaine du côté du Pará, un tiers dans celui d'Amapá.



Tableau 4. Evolution démographique par communes dans la région du Jari, 1970 - 1980.

Communes	urbain	rural	total (1970)	urbain	rural	total <sup>164</sup> (1980)
<i>Mazagão</i> (64 464 km <sup>2</sup> )	1 697 (16 %)	8 800 (84%)	10 497	10 000 (49 %)	10 436 (51 %)	20 436
<i>Boca do Jari</i>	415 (9 %)	4 187 (91 %)	<b>4 602</b>	378 (3 %)	12 776 <sup>165</sup> (97 %)	<b>13 154</b>
<i>Almeirim</i> (72 960 km <sup>2</sup> )	3 763 (32 %)	8 126 (68 %)	<b>11 889</b>	4 852 (15 %)	28 231 (85 %)	<b>33 083</b>
<b>Ludwigland/ territoire extractiviste</b>	<b>3 978</b>	<b>12 513</b>	<b>16 491</b>	<b>5 230</b>	<b>41 007</b>	<b>46 237</b>
<i>Total Jari</i> (106 414 km <sup>2</sup> )	5 460	16 926	<b>22 386</b>	14 851 (28 %)	38 667 (72 %)	<b>53 518</b>

Source: Recensement IBGE, 1970-1980.

La répartition du peuplement entre les espaces ruraux et urbains s'est accentuée avec l'afflux des migrants: dans la commune d'Almeirim, seulement 15% vivent dans le chef-lieu, le reste se trouve réparti soit parmi les anciennes communautés agroextractivistes, soit autour des activités agroindustrielles (sylviculture, riz, et élevage), qui occupent alors un grand nombre de travailleurs à l'intérieur de la commune. Du côté d'Amapá, la population se trouve également à majorité dans les zones rurales. Les chiffres de l'IBGE (selon lesquels 97 % serait rurale) doivent pourtant être relativisés : il semble en effet que le recensement de 1980 aie attribué les nouvelles agglomérations, les beiras, comme population « rurale », et seulement Jarilândia comme unique centre urbain. Nous savons pourtant grâce aux travaux de Sautchuk et al. (1979), Garrido Filha (1980), et Fisk (1984), que le *beiradão* comptait déjà en 1979 environ 7000 habitants, et *beiradinha* environ 884 habitants. D'après ces données, des 13 154 habitants du Boca do Jari, 7 884 habiteraient dans les agglomérations spontanées, et 5 270 habitants dans les zones rurales. Dans la région du Jari du côté d'Amapá on aurait ainsi, déjà au début des années 1980, une population majoritairement « urbaine » et concentrée dans certains espaces, tandis que du côté du Pará, la commune d'Almeirim connaît un peuplement rural plus consolidé autour des anciens centres extractivistes et des nouveaux lieux de production du projet Jari.

<sup>164</sup> Jusqu'en 1987 (quand la commune Laranjal do Jari est finalement créée), les terres aujourd'hui comprises dans les communes Laranjal et Vitória do Jari appartiennent encore à celle de Mazagão.

<sup>165</sup> Le recensement de l'IBGE semble compter les nouvelles agglomérations, les beiras, comme rural, et seulement Jarilândia comme unique centre urbain.

## CONCLUSION : Une entreprise superposée au territoire extractiviste

En 1967, l'acquisition de l'ancien *latifundio* extractiviste par l'entrepreneur multimillionnaire Américain Ludwig provoque un changement de cap fondamental pour la région du Jari, que celui-ci veut transformer d'une zone « sous-développée » de la forêt amazonienne en « laboratoire économique » liée au marché mondial. Avec l'installation du « Ludwigland » sur la partie *paranese* du domaine, un nouveau territoire pour l'agrobusiness, avec des *company-towns*, *silvivilas*, un complexe industriel et des infrastructures de communication, vient se greffer désormais sur l'ancien territoire des extractivistes, qui s'était construit autour de l'exploitation des ressources de la forêt tropicale et des flux uniquement par voie fluviale.

On peut comparer le projet du Jari aux autres pôles de développement mis en place en Amazonie dans les années 1970 par les militaires. Selon des schémas d'occupation planifiée et fonctionnelle, des nouveaux territoires se structurent, l'opération la plus comparable serait celle de la transamazonienne où l'organisation hiérarchique à partir de différents centres (*agrovilles*, *agropolis* et *ruropolis*) vise à un maillage équilibré de l'espace favorisant une densification des activités et des échanges. Prélude à la naissance de régions amazoniennes qui parviennent à imbriquer les différentes couches de l'occupation : celles des caboclos, des extractivistes, des migrants et des travailleurs de l'entreprise.

Alors que des milliers d'hommes des régions voisines, mais surtout du Nordeste, y trouvent un emploi, et la population d'Almeirim triple entre 1970 et 1980, le partage des logiques entre l'entreprise et les populations locales s'avère encore limité, comme le montre le témoignage d'un habitant du *beiradão* en 1979 quant à sa perception du projet, et qui réfléchit, selon Bodansky et Bauer (« *Projeto Jari* », 1980) la position d'incompréhension de la plupart des populations locales vis-à-vis du projet à l'époque :

« Celui-ci est un projet que nous ne connaissons pratiquement pas. Nous voyons l'évolution du travail, du mode de vie, ... mais nous ne pouvons pas arriver à l' hauteur de comprendre la raison, les principes, la finalité et le futur [de ce projet ici], et certaines des choses que nous voyons ici on n'en peut pas parler, nous ne pouvons pas en parler » <sup>166</sup>

Deux flux du peuplement, dans des directions opposées, se produisent : Alors que les anciennes communautés extractivistes se retirent davantage vers les zones rurales de la périphérie du domaine afin d'y poursuivre l'exploitation de la noix, d'autres quittent leurs habitats et leurs activités traditionnelles et s'agglomèrent notamment au *beiradão*. Quant aux migrants, qui ne veulent ou n'arrivent pas à travailler dans le projet, la mise en place d'un réseau routier par l'entreprise du côté d'Almeirim, ouvre la porte à des premières installations spontanées qui donneront progressivement lieu à des nouvelles communautés, laissent prévoir une montée des conflits fonciers qui verront le jour dans le domaine d'entreprise.

---

<sup>166</sup> Citations du documentaire « *Projeto Jari* » (min. 3 :30-4 :00), tourné en 1979 par Jorge Bodansky et Wolf Gauer. Le témoignage original en portugais est : « *Este aqui é um projeto que praticamente a gente não conhece. A gente vê a evolução do trabalho, do modo de vida...mas não pode chegar a uma altura de discernir qual é a razão e os princípios e as finalidades e o futuro [desse projeto Jari], e algumas coisas que a gente vê por aí, a gente não pode falar, não podemos falar....* ».

Le futur de celle-ci s'avère cependant incertaine au début des années 1980, quand la viabilité économique, mais aussi socioenvironnementale de ce qui aurait dû représenter un modèle de développement pour l'Amazonie brésilienne commence à être fortement mise en question. Dans un contexte de changement politique, qui annonce la perte de l'appui du gouvernement militaire, la recrudescence des voix revendiquant une nationalisation du projet, désormais perçu comme une « enclave américaine menaçant la sécurité nationale », ne pourra plus être ignorée.

\*\*\*



## **CHAPITRE III - ÉMERGENCE DE NOUVEAUX TERRITOIRES**

## INTRODUCTION : les défis du projet post-Ludwig

En 1982, quinze ans après la naissance du projet Jari dans une des régions les plus isolées de l'Amazonie brésilienne, cette grande entreprise, qui se voulait un modèle pour l'occupation et la mise en valeur de la forêt amazonienne, se trouve dans une situation économique très difficile. Après avoir investi près d'un milliard de dollars pour bâtir une région pour l'agrobusiness, Ludwig, déjà âgé de 84 ans, se retire définitivement. Le projet passe alors aux mains d'un groupe de 22 entreprises brésiennes.

Tandis que la « brésilianisation » du projet va atténuer les critiques nationalistes des années 1970 vis-à-vis de « l'internationalisation de l'Amazonie », la possibilité de rendre profitable une entreprise accumulant des dettes de plus de 300 millions de dollars est de plus en plus mise en question (Gall, 1980). Les enjeux sont importants pour l'Amazonie brésilienne dans la mesure où la réussite du projet Jari, première grande tentative de production de bois sur la base de plantations, allait ouvrir ou non la porte au futur sylvicole de l'Amazonie (Fearnside, 1988). Pour certains chercheurs, le projet Jari ne serait que le symbole d'un développement néfaste, où l'Amazonie deviendrait un objet de spéculation à finalité d'allégements fiscaux pour des intéressés venus de l'extérieur de l'Amazonie. Le chercheur allemand de renom, Gerd Kohlhepp (1987 : 315), écrit dans ce contexte par exemple :

« Face aux handicaps écologiques, socioéconomiques et politiques régionaux bien connus, on peut affirmer que l'Amazonie brésilienne ne se prête à aucun type de projets spéculatifs orientés à des profits rapides, ni à de grands projets industriels ou énergétiques, d'élevage, agricoles ou forestiers à base de monocultures ou de reboisements avec des espèces inadaptées à la région. <sup>167</sup>

Au début des années 1980, le bilan économique négatif de toutes les activités du projet (à l'exception de la très rentable exploitation de kaolin) semble en effet indiquer un « échec *ludwigien* » dans la région du Jari. Alors que la reprise du projet, désormais « domestiqué », par un entrepreneur important de l'économie brésilienne, Azevedo Antunes, permet de rétablir son acceptation par le gouvernement brésilien, les (anciennes) difficultés économiques et des (nouvelles) contestations sociales et foncières sur le plan régional s'exacerberont au cours des années 1980.

Ce chapitre cherche à mettre en perspective l'évolution de la région du Jari et de son projet économique à la sortie de Ludwig, dans le contexte de changements sur la scène politique et intellectuelle - tant nationale que régionale - des années 1980 et 1990, marquées par l'ouverture démocratique et le développement de nouvelles politiques environnementales visant à la préservation de la forêt et de ses populations. Ces dynamiques, que nous analyserons plus en détail, conduisent à la fin des années 1980, à l'émergence de nouvelles territorialités dans la région du Jari, visant à limiter l'expansion territoriale de l'entreprise et à garantir aux populations locales un accès plus juste aux ressources de la forêt.

---

<sup>167</sup> Traduction de l'auteur (le texte original est en allemand).

## I. La « brésilianisation » de l'entreprise

En 1979, lors d'une inspection du projet Jari par plusieurs membres de la Commission des Affaires Régionales du gouvernement fédéral, Antônio Modesto da Silveira<sup>168</sup> affirme que la « nationalisation » du projet est l'unique solution envisageable pour garantir sa survie : « *Il faut une présence des autorités sur les trois plans politiques – fédéral, fédéré et communal -, c'est-à-dire la nationalisation du projet. Cela pourrait régler les problèmes d'investissement, car si Ludwig a dépensé environ 750 millions de dollars jusqu'à aujourd'hui, cela ne représente rien en comparaison du budget qui pourrait être investi par l'Etat fédéral pour enfin assainir l'entreprise...* »<sup>169</sup>.

Modesto da Silveira pointe du doigt une nécessité urgente : le gouvernement fédéral et les Etats fédérés doivent prendre leurs responsabilités vis-à-vis du projet pour enfin garantir un engagement du pouvoir public dans la gestion de ce vaste territoire mal connu, géré jusqu'ici comme une enclave étrangère. Des capitaux brésiliens entrent dans le projet deux ans plus tard, mais cette supposée « nationalisation » de l'entreprise n'implique pas la participation du gouvernement. En effet, si le terme nationalisation est utilisé à l'époque par les médias et critiques brésiliens pour désigner le passage de témoin entre l'Américain Ludwig et une direction nationale, il s'agit en vérité, selon Pinto, (1986 : 206-207) d'une reprise de nature mixte avec des investissements privés et publics : comme premier, un consortium de 22 entreprises, qui participent à hauteur de 100 millions de dollars en recevant pour cela 75% des actions ; et comme deuxième, la BNDES, garante du projet qui dépense 180 millions de dollars, mais obtient seulement les 25% d'actions restantes. Ainsi, l'engagement de l'Etat se limite « uniquement » à participer à l'acquisition de l'entreprise de Ludwig. Seulement, tout cela n'est pas nouveau. Comme nous l'avons vu dans le chapitre II, le projet Jari avait, avec l'appui du régime militaire, rassemblé depuis le début de son existence une quantité extraordinaire de financements publics. La gestion de l'entreprise et de son domaine restera, malgré cette « brésilianisation », entièrement contrôlée par le consortium privé dirigé par Azevedo Antunes. Plus qu'une reprise du projet par les pouvoirs publics, il s'agit en fait d'une privatisation par l'élite économique du pays.

### I.I Repositionnements du gouvernement

#### *Ludwig, bouc émissaire ...*

Les plans du projet Jari, présentés par Ludwig au milieu des années 1960, étaient (mis à part de Fordlândia, qui s'est pourtant soldé par un échec) sans précédent : un unique entrepreneur étranger avait proposé de mettre en valeur un immense territoire « sauvage » en Amazonie brésilienne avec

---

<sup>168</sup> Député fédéral (1979- 1983) et membre du Parti communiste brésilien (PCB), Modesto da Silveira a été un personnage marquant de la résistance démocratique contre la dictature militaire au Brésil. En 1980, il publie le livre « Ludwig, Imperador du Jari », dans lequel il retrace l'émergence et fait le bilan du projet dirigé par l'entrepreneur Américain.

<sup>169</sup> Citation littérale (minute 54-55), traduite du portugais par l'auteur) dans un documentaire sur le projet Jari, tourné par les réalisateurs brésiliens indépendants Jorge Bodansky et Wolf Bauer lors de l'inspection. Il s'agissait de fait de la première fois qu'une équipe de presse et de cinéma avait accès au projet.

plusieurs productions agroindustrielles à grande échelle, en utilisant la technologie moderne et en construisant de vastes infrastructures industrielles et urbaines. Une entreprise d'une telle ampleur, entièrement financée par des sources privées (ce qui n'est en réalité pas tout à fait le cas, puisque la Jari bénéficiera à plusieurs reprises d'importants financements publics dans le cadre de politiques économiques spécifiques indispensables à la mise en place du projet)<sup>170</sup>, était naturellement bienvenue pour la direction du gouvernement Geisel. Non seulement elle correspondait à la vision développementiste du régime militaire, qui se manifestait à travers des projets comme le « Programme d'intégration national » ou le « *Polamazônia* » des années 1960 et 1970 (Kohlhepp, 1984), mais elle allait générer des profits intéressants pour le gouvernement fédéral.

Présenté comme un laboratoire économique pour l'agrobusiness, le projet Jari promettait donc d'initier un processus d'industrialisation d'une des régions les plus abondées du pays. Particulièrement attractif en raison de son caractère expérimental, il servirait à tester deux nouvelles possibilités de mise en valeur de l'écosystème amazonien : la sylviculture sur des sols mixtes et la production industrielle du riz dans des zones de várzea. Si les résultats étaient positifs, le projet de Ludwig pouvait représenter « un véritable modèle de développement pour l'Amazonie et une alternative aux projets de colonisation », dont plusieurs dressaient déjà un constat d'échec à la fin des années 1960 (Fearnside, 1983 : 141). De fait, l'espoir que le projet Jari puisse effectivement devenir un prototype de développement économique était énorme, parce qu'on pourrait ensuite l'adapter à d'autres zones et contextes de l'Amazonie brésilienne.

Toutefois, à la fin des années 1970, le coût exorbitant des réalisations amazoniennes devient trop lourd. En 1979, la nomination du général Figueiredo marque le début d'un processus d'ouverture démocratique ; dans ce contexte la pérennité du projet Jari se trouve affaiblie. À l'instar des projets de colonisation notamment dans les années 1970, qui avaient été propagés en tant que ventiles des conflits sociaux virulents des « vieilles régions » agricoles (Nordeste et Sudeste), et qui devaient donc constituer une altérative à la réforme agraire y nécessaire (Coy, 1986 : 373), le projet Jari s'était avéré non viable en termes économiques et incapable d'absorber durablement la main d'œuvre migrante sans terre du Nordeste. La perte de l'appui du gouvernement militaire était imminente.

Ayant accumulé des pertes, principalement pendant la deuxième moitié des années 1970, le projet se trouve confronté à un grave problème de liquidité au début de l'année 1980. Dans un dernier sursaut, Ludwig écrit une lettre à l'un des parrains du projet (et accessoirement son ami personnel), le général Golbery do Couto e Silva, Chef du Cabinet Civil de la Présidence, dans laquelle il articule une série d'exigences tout à fait audacieuses. Alors que le projet est à deux doigts de l'insolvabilité, il souhaite que la BNDES et le Befiex approuvent l'importation d'une nouvelle usine, toujours produite au Japon, pour la fabrication de papier à journaux, une nouvelle activité qu'il voulait lancer. Deuxièmement, il demande que le gouvernement prenne ses responsabilités sur les coûts de l'infrastructure du projet, qui commençaient à peser trop lourd sur lui. Ensuite, Ludwig revendique

---

<sup>170</sup> Rappelons les programmes d'allègements de la fiscalité du gouvernement brésilien (comme par exemple le *Befiex* (Bénéfices fiscaux à l'exportation) ou de dispositifs favorables à l'importation d'équipements, ou encore l'exemption généreuse de toute sorte de taxes. Ludwig a bénéficié de garanties importantes de la part du gouvernement pour des crédits massifs contractés auprès de banques aux États-Unis et au Japon, notamment dans la phase initiale du projet et pour l'achat de l'usine de cellulose.



l'attribution de tous les titres fonciers des terres occupées par le projet Jari, soit 1 632 121 hectares selon ses estimations (Pinto, 1986). Enfin, il souligne la nécessité de concrétiser la construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve, pour laquelle il exige la permission et l'aide financière du gouvernement<sup>171</sup>.

Les négociations intenses avec le gouvernement militaire durent deux ans, mais finalement, celui-ci se prononça contre les aspirations de l'Américain. Quant à la centrale hydroélectrique, les appréhensions étaient dues à la forte résistance d'Eletrobras<sup>172</sup>, à l'époque sous contrôle de l'Etat fédéral, qui voulait garder son monopole sur la production d'électricité (Gall, 1979 ; Pinto, 1986). Quoi qu'il en soit, les autres exigences de Ludwig font l'objet du même traitement : le gouvernement répond avec beaucoup plus de réticence et de rigueur que dans la décennie passée. Plusieurs personnalités influentes au sein du gouvernement ont déjà commencé à prendre leurs distances avec l'Américain. De plus, la conjoncture économique mondiale change sous la menace d'une crise financière.

En 1981, le gouvernement fédéral charge le GEBAM<sup>173</sup> de s'occuper des opérations de régularisation foncière. Les recommandations du GEBAM (dont le président, l'Amiral Roberto da Gama e Silva, était opposé au projet Jari) ne furent pas favorables à la reconnaissance de la majeure partie des terres revendiquées par Ludwig, corroborant ainsi les conclusions antérieures du gouvernement (Lins, 1997 : 55). Si celui-ci avait envisagé la vente d'une partie de son domaine, cette piste devenait désormais impraticable<sup>174</sup>. Après sa dernière visite au Jari en 1979, il n'y retourna plus, laissant la gestion du projet, jusqu'à sa « brésilianisation » en 1982, entièrement à la charge des directeurs de l'époque (Pinto, 1986 : 201)<sup>175</sup>.

Alors que le « miracle brésilien » des années 1968-1973 et les conditions particulièrement avantageuses pour les investissements étrangers avaient largement profité à la mise en place du projet Jari au début des années 1970, la situation économique critique de ce dernier, dix ans plus tard, coïncide précisément avec la crise économique brésilienne et mondiale de la fin des années 1970 (chocs pétroliers de 1973 et 1979), dont les répercussions sur les politiques économiques brésiennes étaient évidemment très significatives. Ce contexte nouveau entérina davantage la décision du gouvernement Figueiredo de se désolidariser d'une entreprise dont le futur était plus incertain que

---

<sup>171</sup> Le barrage hydroélectrique était censé produire 180 mégawatt et devait coûter environ 140 millions de dollars. Ludwig envisageait de faire appel à la Banque Mondiale une fois que le gouvernement aurait approuvé le projet (Gall, 1979 : 143)

<sup>172</sup> Outre la production, la distribution et la promotion de l'électricité via ses filiales régionales, *Eletrobras* était un organisme centralisé de planification et de financement pour le pays entier à l'époque du régime militaire. Aujourd'hui, malgré l'ouverture à des partenaires privés, l'Etat détient encore 53,9% des actions de la société.

<sup>173</sup> Le GEBAM (*Grupo Executivo do Baixo Amazonas*) fut créé en 1980 par le gouvernement Figueiredo dans le contexte de l'exacerbation du conflit foncier en Amazonie et afin de « promouvoir et coordonner des actions de fortification du gouvernement fédéral dans la rive gauche du bas Amazone, et de promouvoir et accompagner des projets de développement et de colonisation dans cette région... » (Art. 1 du décret n° 84.516, émis par le Senat fédéral le 28 février de 1980). Après quatre ans d'existence, le GEBAM est supprimé en 1984.

<sup>174</sup> Le patrimoine de la Jari était d'ailleurs déjà hypothéqué par la BNDES comme garantie du prêt que Ludwig avait contracté en 1978 pour l'achat de l'usine de cellulose construite au Japon (Fisk, 1984 : 23).

<sup>175</sup> Dès la deuxième moitié des années 1970, la conduite du projet était très instable. Fisk (1984 : 22) affirme qu'entre 1976 et 1982, la durée moyenne d'un directeur en poste ne dépassait pas les quatre mois.

jamais. Les critiques contre le projet Jari se poursuivent, et pas seulement à cause de son échec économique. Elles mettaient en cause le secret qui les opérations « ludwigiennes »<sup>176</sup> enveloppaient, et son refus d'ouvrir le projet à des investisseurs brésiliens, malgré les recommandations répétées de ces associés de la NBC (*National Bulk Carriers*). A force de faire cavalier seul, le sentiment nationaliste renaissaient chez les politiciens brésiliens qui voyaient le projet de l'Américain comme une « *enclave étrangère* » et une « *atteinte à la souveraineté brésilienne* » parce qu'il impliquait un contrôle de richesses stratégiques comme la bauxite, le kaolin et la forêt : une véritable « source d'irritation » dans la scène politique brésilienne au début des années 1980 (Pinto, 1986 : 217). Ainsi, même si Ludwig avait des amis de longue date à l'intérieur du régime militaire (comme le Général Golbéry do Couto e Silva ou le Président Figueiredo lui même), la pression de la part du bloc anti-Jari augmentait considérablement.

Cependant tout le monde s'accordait pour que la Jari soit sauvée. L'enjeu était de taille, et dépassait le projet lui-même. Comme l'explique Oswaldo Collin, Président du Banco do Brasil à l'époque, le gouvernement avait un intérêt crucial à éviter cet effondrement : la perspective de mettre en place un projet encore plus grand, la méga-entreprise d'exploitation minière Grande Carajás au sud du Pará. En effet, le gouvernement brésilien mettait de gros espoirs dans son développement, pour lequel il cherchait encore des investisseurs étrangers au début des années 1980 (Fisk, 1984 ; Fearnside, 1988). Dans ce contexte, les dirigeants du gouvernement ont semble-t-il redouté que l'échec du projet de Ludwig puisse effrayer des investisseurs potentiels<sup>177</sup>.

### ***Antunes, le repreneur***

Photo 23. Augusto Trajano de Azevedo Antunes, directeur du projet Jari (1982 -1900)  
Source : documentaire de Bauer & Bodansky, « Projeto Jari », 1980.



Alors que le contexte économique général du pays, frappé de plein fouet par la crise économique mondiale, ne laisse espérer que peu de capacités d'appui pour le futur du projet, son nouveau directeur, l'entrepreneur pauliste Augusto Trajano de Azevedo Antunes (1906-1996), promet un redémarrage économique de la Jari, malgré des dernières années plutôt moroses. Antunes est un homme de la même trempe que l'Américain, duquel il était

<sup>176</sup> L'accès au projet avait effectivement été interdit aux médias jusqu'en 1979, alimentant de nombreuses spéculations et légendes sur le projet et son créateur, pas toujours en leur faveur. En ce sens, Gall (1979 : 128) et McIntyre (1980 : 698) rappellent que les médias américains et brésiliens présentaient souvent l'entrepreneur comme un vil millionnaire en train de violer l'écosystème amazonien. Des histoires circulaient sur la contrebande d'or et d'uranium, que Ludwig aurait exporté dans ses bateaux, ou sur l'existence d'une armée privée et secrète à l'intérieur du projet Jari, ou encore sur ses projets de peupler la région du Jari avec des « *excess Negroes* » (littéralement, des « surplus de Noirs ») des Etats-Unis.

<sup>177</sup> A propos, l'abandon du projet Jari allait s'ajouter à d'autres échecs, ceux des grandes entreprises initiées par des étrangers en Amazonie au XX<sup>e</sup> siècle, comme le chemin de fer Madeira-Mamoré (1907-1912), Fordlândia et Belterra (1928-1945), ou encore les nombreux projets de colonisation ratés autour de la Transamazonienne, qui n'étaient généralement pas menés par des étrangers, mais avaient reçu d'importants investissements de la part du gouvernement fédéral au nom du développement.

d'ailleurs devenu un ami personnel. Si nous ne savons pas précisément quand ils se sont rencontrés, il est très probable que leur relation date de bien avant 1979, l'année où Antunes est officiellement envoyé à New York au nom du gouvernement Figueiredo pour discuter directement avec Ludwig d'une éventuelle reprise du projet. Sachant qu'Antunes était déjà impliqué en Amapá depuis 1947 (date à laquelle sa holding ICOMI remporte l'exploitation du manganèse dans la Serra do Navio), on peut raisonnablement se demander si ce n'est pas à lui que Ludwig doit sa venue dans la région du Jari. Antunes jouit d'une expérience particulière en matière de grandes entreprises, directeur de plusieurs firmes agroindustrielles et d'extraction minière de haute portée, dont trois en Amapá<sup>178</sup>, il avait déjà lancé « plusieurs îles du premier monde en Amazonie » (Marcovitch, 2007 : 214). Seulement, à la reprise du projet Jari, il est déjà âgé de 75 ans, soit 5 de plus que Ludwig quand ce dernier le met en place en 1967. La Jari serait-elle vouée à une gestion gérontocratique, voire utopique ? Un autre facteur d'ordre économique a pu inciter Antunes à accepter cette mission délicate : une des parties du lot laissé par Ludwig, à savoir la CADAM, était sortie du consortium et lui revenait en propre, vu son expérience d'entrepreneur minier. Entreprise rentable, elle obtenait de bons résultats avec des recettes d'exportation de 200 millions de dollars en 1984 (Veja, 1985). Considérée ainsi comme une « poule à des œufs d'or » (Ibid), la CADAM, sous Antunes, connaîtra une extension de ses installations à la fin des années 1980, permettant encore une augmentation significative de sa production et de ses recettes pendant les années 1990.

## **I.II Nouvelle gestion économique et sociale**

Avec une entreprise très rentable en guise de bonus (la CADAM), Antunes se lance le défi d'assainir le projet de sylviculture de la Jari sur les bases de l'héritage de Ludwig<sup>179</sup>. Sa tâche s'avère d'autant plus difficile que le Brésil connaît alors une forte crise économique entrée dans l'histoire comme la « décennie perdue »

### ***Bons résultats, mauvais prix***

Pour viabiliser la production de cellulose, les préoccupations économiques se portent d'abord sur le domaine forestier, qui souffre toujours d'un manque d'approvisionnement en matière première pour alimenter les deux usines (cellulose et thermoélectrique)<sup>180</sup>. Mais la situation des plantations de la Jari en 1984 se présente mal. Jusqu'en 1982, elles avaient été divisées en trois parties quasi égales de *gmelina arborea*, de *pinus caribae* et d'*eucalyptus deglupta*. Entre 1983 et 1984, la *gmelina* était éradiquée pour être remplacée par l'eucalyptus, moins sujet aux attaques de champignons. Pourtant, comme la plupart des autres plantations n'étaient pas encore arrivées à maturité, la Jari passait par une

---

<sup>178</sup> En plus de l'ICOMI, de l'AMCEL et de la CODEPA en Amapá, Antunes contrôlait également des entreprises dans l'industrie du fer (*Aços Anhanguera*) et du bois (BRUMASA). (Drummond et Póvoas Pereira, 2007 : 130)

<sup>179</sup> Antunes abandonne la gestion tous les projets qui ne sont pas rentables, comme les productions agricoles, et notamment le projet du riz, définitivement laissé de côté en 1986.

<sup>180</sup> Le besoin d'infrastructures énergétiques pour la production de cellulose, de kaolin et aussi pour la consommation dans les villes de l'entreprise restait un problème majeur. Bien que le projet de construction d'un barrage sur le fleuve Jari à la hauteur de la communauté de Santo Antônio da Cachoeira n'ait jamais été abandonné, rien n'indiquait non plus sa réalisation prochaine, faute de financements.

pénurie de bois au milieu des années 1980.

Antunes y répond alors avec deux mesures. Premièrement, l'introduction, à partir de 1984, d'un arbre, le *Capitari* (*Tabebuia insignis*), qui pouvait être mêlé aux trois autres espèces afin d'augmenter le volume sans sacrifier la qualité. Deuxièmement, l'utilisation de matière première originaire des plantations de l'AMCEL<sup>181</sup>, qui, en qualité d'entreprise de la CEAMI, est directement à la portée d'Antunes. Une autre stratégie adoptée immédiatement à partir de 1985 consistait à intensifier la production par l'amélioration génétique des espèces en introduisant des hybrides (*eucalyptus urophylla* et *eucalyptus grandis*), plus productifs et mieux adaptés au sol et au climat de la région<sup>182</sup>. Cela a permis une augmentation des rendements, notamment pour l'eucalyptus de 19m<sup>3</sup>/ha par an en 1989 à 53 m<sup>3</sup>/ha par an en 1990.

Lins (1990) explique que le système de technologie appliqué pour la préparation du sol et des plants de la pépinière passa progressivement d'un modèle américain à un modèle plus flexible et mieux adapté au contexte amazonien au cours des années 1980, témoignant d'une certaine consolidation de la sylviculture au Brésil et d'un savoir faire en matière de sélection génétique<sup>183</sup>. Concernant les méthodes d'abatage des arbres, la nouvelle gestion procède également à des améliorations qui rendent plus efficace le processus d'exploitation. Une entreprise de conseil est même engagée pour analyser les opérations. Ses résultats entraînent plusieurs changements significatifs dans le fonctionnement de la sylviculture : la nécessité de mieux former les travailleurs dans tous les secteurs (superviseurs, opérateurs, conducteurs, manœuvriers à la tronçonneuse, travailleurs dans la pépinière, etc.), des changements dans le système de paiement et d'établissement des contrats pour les travailleurs (qui doivent être plus attractifs afin d'augmenter la productivité individuelle et de faciliter une plus grande stabilité de la main d'œuvre) et la planification méticuleuse des opérations (cartographie, calculs de rendement,...). De manière générale, le processus d'exploitation devait être mieux structuré et homogénéisé, la production se répartissant de manière régulière sur la totalité de l'année, afin d'éviter les goulots d'étranglement dans l'approvisionnement du bois.

Néanmoins, la chute du prix de la cellulose sur le marché international au début des années 1980, qui s'ajoute aux autres problèmes de la phase de transition post-Ludwig, n'offre pas un contexte favorable à la récupération de la Jari. Ainsi, malgré des améliorations importantes dans le volume de production de la cellulose au cours des années 1980 grâce aux mesures évoquées ci-dessus, la Jari n'arrive toujours pas à renverser le bilan négatif entre coûts de production et revenus de vente<sup>184</sup>.

---

<sup>181</sup> Les troncs étaient alors transportés en camion principalement vers la commune *amapaense* de Porto Velho, ce qui supposait un coût significatif qui amena assez vite à l'abandon de cette idée comme solution à long terme.

L'AMCEL possède encore aujourd'hui pas loin de 200 000 hectares de forêt en Amapá, en cours de certification, réparties sur plusieurs communes dans le centre et la partie nord-est de l'Etat, incluant d'importantes zones de *cerrado* : Santana, Macapá, Porto Grande, Ferreira Gomes, Tartarugalzinho, Itaubal do Pírim et Amapá. (Rapport du SCS FOREST CONSERVATION PROGRAMM, 2007 : 6).

<sup>182</sup> Rapport SFC, 2005 : Avaliação de certificação do manejo das plantações florestais da Jari Cellulose S.A. no Estado do Pará e Amapá, Brasil, Scientific Certification Systems, USA, dec. 2005.

<sup>183</sup> Lins (1990 : 238) évoque par exemple la méthode de « micro-propagation in vitro » pour la fabrication de plants, une technique développée au Brésil et plus efficace que les formes traditionnelles de production.

<sup>184</sup> Entre 1986 et 1993, la production de cellulose de la Jari passe en effet de 230 000 à 330 000 tonnes. (Pereira da Lima, 2003 : 149-150).

## *La ville éponge les crises*

Dans ce contexte, Antunes annonce, à la fin des années 1980, la nécessité de mettre en place de nouvelles plantations sur le domaine, de préférence du côté d'Amapá, où les sols sont de très bonne qualité. Au milieu des années 1980, la Jari continuait à éponger des dettes<sup>185</sup>, et les rendements ne couvraient qu'à peu près un tiers des coûts de production. Elle avait encore une fois besoin de l'aide financière de l'Etat. En plus d'un crédit de 25 millions de dollars concédé en 1985 par la City Bank, le projet reçoit des ressources du Fiset (*Fundo de Investimentos Setoriais*), un fond de l'Etat du Pará administré par l'Institut brésilien pour le développement forestier (IBDF), qui visait à inciter la reforestation dans le secteur privé<sup>186</sup>. Quelques acteurs privés (la Fondation SESP, la BNH, Eletrobras,...) se manifestent également à cette époque pour investir dans et autour du projet (Pinto, 1986 : 210). En outre, les gouvernements d'Etat se voient enfin obligés d'entreprendre des actions concrètes pour aider au développement de la région du Jari, en initiant tout d'abord un processus de régularisation foncière des zones contestées aux limites du projet.

De plus, les évolutions de Laranjal do Jari sont un sujet de préoccupation : celui-ci connaît une explosion de sa population, qui s'agglutine dans des maisons précaires au bord du fleuve, exposées tant aux incendies qu'aux inondations, sans pourtant être accompagné par la mise en place de services de base (santé, hygiène, éducation,...). L'augmentation de la criminalité et de la prostitution à Laranjal ne jette pas un éclairage favorable sur l'entreprise, d'autant plus que la présence du « plus grand bidonville fluvial de l'Amazonie » (Thalez & Ayres do Couto, 2001 : 38 ; Martins Ferreira, 2008 : 88) est directement liée aux évolutions socio-spatiales déclenchées par l'installation du projet. En dépit de la gravité de la situation sociale à Laranjal, ni l'entreprise, ni l'Etat d'Amapá ne prennent de dispositions concrètes en vue d'un aménagement territorial de la ville<sup>187</sup>. Les mesures prises par Antunes pour restructurer l'entreprise vont plutôt renforcer le problème de la précarité des logements à Laranjal : la nouvelle politique salariale de la Jari, initiée au milieu des années 1980, s'accompagne de licenciements. Entre 1979 et 1993, le nombre d'employés chute de 15 400 à 4 500<sup>188</sup>. En 1984, par exemple, 1000 travailleurs œuvrant sur le projet sylvicole sont licenciés. Et l'abandon définitif du projet du riz en 1988 laisse plusieurs centaines de personnes sur le carreau. Alors qu'une faible partie d'entre eux est transférée sur d'autres secteurs (usines, scierie, élevage, administration), la plupart reste pourtant sans occupation et s'installe dans l'une des deux *beiras* (Laranjal et Vitória do Jari) du côté d'Amapá, ou encore (mais dans une moindre mesure) dans des zones rurales à l'intérieur du

---

<sup>185</sup> 200 millions de dollars en 1983, d'après Pereira de Lima, 2003 : 149-150, 115 millions de cruzeiros d'après Pinto, 1980 : 210.

<sup>186</sup> Créé en 1966 (loi 5106), le Fiset permettait aux entreprises de verser un certain pourcentage de leurs revenus à un fonds de leur choix (pour la reforestation, la pêche, le tourisme...), en l'échange d'avantages fiscaux. L'attribution de ce fonds dans le cadre du programme de reforestation (administré par l'IBDF et par la Banque du Brésil) aurait ainsi permis la mise en place de 6 millions d'ha de plantations industrielles en vingt ans. (Cf. un document du Parlement Européen, « La déforestation : des causes structurelles » [http://www.europarl.europa.eu/workingpapers/agri/s3-3-1\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/workingpapers/agri/s3-3-1_fr.htm))

<sup>187</sup> Fisk (1984 : 84) affirme l'existence de rumeurs, auxquelles fait également allusion un article du journal du Belém « O Liberal », disant que la nouvelle gestion de la Jari pense éventuellement déplacer le *beiradão* vers le Pará comme une sorte de « *satellite town* ». Ce qui n'a jamais eu lieu...

<sup>188</sup> Picanço, 2005 : 62.

domaine, ce qui aboutira à des conflits dans les décennies suivantes<sup>189</sup>. Une des conséquences notables de ces déplacements intra- et intercommunales de la population dans la région réside dans la croissance extraordinaire de Laranjal do Jari au cours des années 1980. Si, cette année-là, la ville ne compte encore qu'environ 9 000 habitants, ils sont déjà 15 000 en 1991. En 1996, sa population aura plus que doublé, totalisant 21 415 habitants. Désormais, 91% de la population totale de la commune se trouve concentrée en ville<sup>190</sup>.

Tableau 5. Evolution démographique par communes dans la région du Jari, 1991 - 2000.

<i>Noms</i>	<i>urbain</i>	<i>rural</i>	<i>Total</i> <sup>191</sup> <i>(1991)</i>	<i>Noms</i>	<i>urbain</i>	<i>rural</i>	<i>total</i> <i>(2000)</i>
<b>Laranjal do Jari</b> <b>(33 454 km2)</b>	14 301 <i>(67 %)</i>	7 071 <i>(35 %)</i>	<b>21 372</b>	<b>Vitoria do Jari</b> <b>(2 483 km2)</b>	6 880 <i>(80%)</i>	1 680 <i>(20 %)</i>	<b>8 560</b>
				<b>Laranjal do Jari</b> <b>(30 971 km2)</b>	26 792 <i>(94 %)</i>	1 723 <i>(6 %)</i>	<b>28 515</b>
<b>Almeirim</b> <b>(72 960 km2)</b>	17 557 <i>(52,5 %)</i>	15 885 <i>(47,5 %)</i>	<b>33 442</b>	<b>Almeirim</b> <b>(72 960 km2)</b>	18 916 <i>(56 %)</i>	15 041 <i>(44 %)</i>	<b>34 002</b>
<b>Total Jari</b> <b>(10 6414 km2)</b>	31 858 <i>(58,1 %)</i>	22 956 <i>(41,9 %)</i>	<b>54 814</b>	<b>Total Jari</b> <b>(106 414 km2)</b>	68 171 <i>(79 %)</i>	17 813 <i>(19 %)</i>	<b>71 032</b>

Source : Recensement IBGE, 1991 - 2000.

On note donc qu'après le triplement de la population dans la décennie de Ludwig (1970-1980), la région du Jari dans son ensemble ne connaît guère de croissance démographique pendant la décennie suivante (1980-1990), indiquant même une certaine stagnation de la migration pendant l'époque d'Antunes. A partir de 1990 on observe, en revanche, une claire inversion des dynamiques entre le côté d'Amapá et celui du Pará : alors que la commune d'Almeirim continue à enregistrer la même population en 2000 qu'en 1980 (33 442 en 1980 contre 34 002 en 2000), avec une répartition presque équilibrée entre les zones rurales et les villes avec une légère prédominance urbaine (55,7%), la partie *amapaense* de la région du Jari connaît, dans la même période, une multiplication presque par deux de son peuplement (de 20 436 habitants en 1980 à 37 075 en 2000), qui se concentre toujours plus fortement dans ces chefs-lieux. En 2000, 94 % des habitants de la commune de Laranjal et 80 % de celle de Vitória se trouvent déjà dans leurs chefs-lieux respectifs.

En 1980, comme le montre le tableau 4 ci-dessous, après plus d'une décennie d'activité économique importante autour de l'installation du projet de Ludwig, qui avait provoqué une vague migratoire depuis le Nordeste, la région compte déjà d'une population d'environ 53 878 habitants (contre encore 22 521 habitants en 1970), dont deux tiers environ se trouvent toujours du côté du Pará,

<sup>189</sup> Lins, 1990 : 265-246.

<sup>190</sup> Données SEPLAN 1996, Anuario estatístico do Estado do Amapá, Macapá.

<sup>191</sup> Vitória do Jari fait encore partie de la commune Laranjal do Jari. Elle y est dissociée et déclarée commune indépendante en 1994.

un tiers dans celui d’Amapá. En revanche, une différence nette existe déjà entre les deux rives quant à la répartition du peuplement entre les espaces ruraux et urbains : alors que dans la commune de Mazagão, la moitié des habitants s’agglutine à *beiradão* et *beiradinha*, dans la commune d’Almeirim, à peine 15% vivent dans le chef-lieu, la majorité étant toujours en zone rurale, dans les anciennes communautés extractivistes, ou les nouvelles installations établies par l’entreprise qui occupe un grand nombre de travailleurs.

Les licenciements de la Jari au cours des années 1980 expliquent en partie cette stagnation démographique. Ils sont imputables aux changements de système de production : Antunes lance de nouvelles tentatives pour réorienter les opérations sylvicoles sur la mécanisation. Après la mauvaise expérience et les dégâts causés par les Caterpillar importés par Ludwig, les machines désormais utilisées sont moins lourdes et le système d’abattage des arbres plus soucieux de la fragilité des sols de certaines parties de la forêt. En 1982, première année de l’application du nouveau système, 5% des jeunes plantations sont nettoyées de manière mécanique, et la Jari déclare son intention d’augmenter ce pourcentage de manière significative dans les années à venir. Ainsi, la mécanisation de certaines opérations a entraîné une réelle diminution de la main d’œuvre, mais on était encore loin d’un remplacement total, puisque plusieurs tâches devaient (et doivent encore aujourd’hui) être absolument effectuées à la main, comme par exemple la plantation des arbres, ou l’application des engrais sur les petits plants<sup>192</sup>.

Si la croissance exponentielle de Laranjal do Jari s’explique principalement par l’affluence massive d’ex-travailleurs de la Jari, de nombreuses familles, qui vivaient jusqu’ici dans les zones rurales à l’intérieur du domaine de l’entreprise, décident de s’installer au *beiradão* à partir du milieu des années 1980. La principale raison de cet exode rural semble avoir été la pression exercée par l’entreprise sur des familles, voire des communautés entières, de la région pour qu’elles abandonnent leurs terres. Ce fait est confirmé par plusieurs chercheurs<sup>193</sup>, ainsi que par des témoignages récoltés pendant notre travail de terrain en 2009. En effet, le plan d’expansion des plantations de la Jari, déjà évoqué avant, s’accompagnait parfois d’expulsion de familles ou de groupes de personnes, appartenant soit à des communautés qui avaient déjà existé avant l’installation du projet (présentes depuis l’époque de José Julio ou « des Portugais »), soit à des nouvelles implantations qui s’étaient formées « illégalement » (invasion et occupation de la terre par des « *posseiros* »). Ces derniers étaient en partie constitués d’ex-travailleurs de la Jari qui ne voulaient pas s’installer en ville après leur licenciement, mais devenir des producteurs ruraux. D’autres étaient des « envahisseurs » originaires d’autres parties de l’Amazonie, venus dans la région à la recherche de terre et d’aventure. La Jari voyait tous ces occupants comme des obstacles à leurs activités d’agrobusiness et craignait que les *posseiros* puissent plus tard exiger les titres de propriété des terres occupées, d’autant qu’elle-même ne possédait les titres que d’une partie des terres du domaine dont elle se prétendait propriétaire.

---

<sup>192</sup> De fait, la sylviculture occupe encore aujourd’hui la plus grande partie de la main d’œuvre travaillant dans l’entreprise : cela représente environ 3 600 travailleurs fin de 2008, contre quelques centaines de personnes dans les autres activités de l’entreprise (exploitation du bois tropical, fondation, élevage,...). Cf. les activités du groupe Orsa dans la région du Jari aujourd’hui, exposées dans la deuxième partie de ce travail.

<sup>193</sup> Pinto, 1986 ; Pereira de Lima, 2003 ; Picanço, 2005 ; Nunes Torrinha, 2006 ; ...

### **I.III Des conflits fonciers persistants**

Des revendications à propos des limites de l'entreprise commencent à augmenter significativement au milieu des années 1980 et donnent lieu à un interminable litige foncier, toujours en cours, entre l'entreprise, les populations locales et les gouvernements d'Etat. La réactivité de ces derniers n'est pas la même des deux côtés du fleuve, reflétant des positionnements divergents vis-à-vis de l'entreprise. Si le gouvernement de l'Etat du Pará, plus favorable à l'existence de l'entreprise que celui d'Amapá, ne s'engage guère à revendiquer des droits de propriété pour les populations locales de la commune d'Almeirim, le gouvernement d'Amapá, lui, œuvre activement pour une régularisation foncière dans la partie *amapaense* de la région du Jari, et cela s'accélère quand l'Amapá devient un Etat en 1988. Cette différence s'explique, entre autres, par le fait que la répartition des richesses créées par l'entreprise a longtemps été inégale entre les deux Etats. Pendant que le Pará profite des impôts versés par la Jari à la commune d'Almeirim, Amapá subit surtout les répercussions sociales négatives du projet (prostitution, criminalité, croissance chaotique des chefs-lieux).

Alors que le manque d'informations officielles sur les extensions réelles des terres occupées et/ou possédées par le projet Jari persiste, retardant encore la mise en place de démarches politiques visant à une régularisation foncière de la région, plusieurs conflits locaux commencent à prendre forme à l'intérieur du domaine d'entreprise au cours des années 1980. Nous allons identifier les zones, à l'intérieur ou à la périphérie du domaine de la Jari, où ces conflits se concentrent, et expliquer tant les raisons de leur éclosion que les mesures prises (ou justement pas prises) par les différents acteurs (entreprise, gouvernements, populations locales) pour les régler.

#### ***Au Pará, des revendications communautaires***

Dans le côté *paraense* de la région du Jari, les premiers conflits se concentrent surtout dans les aires de sylviculture, où plusieurs communautés se sont vues dépossédées de leur habitat original. Parmi elles, il y a à la fois des communautés anciennes, qui existaient déjà avant l'arrivée de l'entreprise, et des nouvelles implantations constituées de familles ou groupes de familles venues de la ville, des *silvivilas* (dans la plupart des cas, des ex-travailleurs de la Jari et leurs familles) ou d'autres régions du Brésil (en quête de terre ou d'aventure)<sup>194</sup>. Ainsi, l'ouverture par la Jari, dans les années 1970, des premières routes connectant Monte Dourado et Munguba aux aires de plantation d'eucalyptus a progressivement permis l'installation de nouvelles populations à l'intérieur du domaine, entraînant l'expansion d'anciennes communautés ou la constitution de nouvelles implantations, le plus souvent le long des routes de la Jari, sans que celle-ci ne puisse intervenir. Paradoxalement, c'est donc l'entreprise elle-même qui a ouvert la porte à l'occupation de son domaine par des nouvelles populations.

---

<sup>194</sup> En marge des migrants sans terre et des licenciés de la Jari, un troisième groupe de nouveaux venus se joindra à eux au cours des années 1980, composé de commerçants ou d'indépendants. Ils s'installèrent en grande partie pour faire de l'élevage dans des zones en Amapá (le long de la BR- 156 dans les communes de Mazagão et Laranjal do Jari), ou à Almeirim (principalement dans les zones dénommées Estrada Nova et aux alentours du chef-lieu). On reviendra sur la problématique de l'élevage à notre époque dans les chapitres V et VI.



Alors que dans ce contexte, les conflits vont rarement jusqu'à l'assassinat<sup>195</sup>, la destruction de maisons ou champs agricoles par l'entreprise afin de faire partir les familles est, d'après de nombreux témoignages<sup>196</sup>, une pratique récurrente dans les années 1980 et 1990. Nunes Torrinha<sup>197</sup> (2006 : 59) constate que « *l'apparente modération et l'absence de documentation sur des conflits ou résistances dans la région du Jari à cette époque n'expriment pas la dimension du problème de désordre territorial, mais ont plutôt servi d'argument pour que plusieurs acteurs nient l'antagonisme entre les forces de contrôle territorial (l'entreprise) et les populations sans terres ou avec des terres insuffisantes pour garantir leur subsistance* ».

Devant cette situation, certaines communautés, notamment les plus grandes et les plus peuplées, vont s'organiser pour faire de la résistance et revendiquer leur droit de permanence vis-à-vis de la Jari, tant dans des zones déjà occupées par l'entreprise (commune d'Almeirim) que dans des terres où elle souhaite élargir ses activités (communes de Laranjal et Vitória do Jari). Dans la commune d'Almeirim, la plus grande mobilisation se produit autour de la communauté du « Braço » (aujourd'hui la plus peuplée des 65 communautés situées du côté du Pará). Comptant seulement quelques maisons au milieu des années 1970, de nombreux ex-employés de la Jari (licenciés ou l'ayant quittée de leur propre volonté), pour la plupart des agriculteurs originaires du Nord-est du pays, s'y installent tout au long des années 1980<sup>198</sup>. Voulant éviter à tout prix la formation d'une grande communauté au milieu des aires sylvicoles, la Jari n'hésite pas à détruire les nouvelles demeures. Suite à l'intervention d'un sénateur en faveur de la communauté, elle aurait pourtant cédé aux revendications des populations en libérant deux aires au nord du Braço comme des « terres communautaires », sans pourtant attribuer de titres de propriété officiels aux différentes familles, et ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui<sup>199</sup>.

De fait, Braço fut l'une des premières communautés à être non-officiellement « acceptée » par la Jari. Pour réparer ses erreurs l'entreprise décide, à la fin des années 1980, de mettre en place deux projets d'appui aux populations installées dans la zone autour du Braço<sup>200</sup>, afin d'« *établir des bonnes relations avec les communautés, puisque leur système d'abattis-brûlis constituait une menace importante aux plantations de la Jari* », et parce qu'il fallait prévenir d'autres conflits ou nouvelles

---

<sup>195</sup> Il y a une exception : l'assassinat en 1998, à Laranjal do Jari, de Nazaré Souza Mineiro, leader du Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre (MST), qui n'était pourtant pas opposé à l'entreprise, si ce n'est à la spéculation autour de terres destinées à l'élevage dans une zone périurbaine de Laranjal do Jari, où il souhaitait installer un lotissement agraire. En 2000, deux ans après le meurtre, ce lotissement a finalement été créé. Il porte le nom d'« Assentamento Nazaré Mineiro » (AG, données de terrain 2009).

<sup>196</sup> Données terrain, 2009.

<sup>197</sup> Chercheur en géographie régionale de l'Université Fédérale d'Amapá.

<sup>198</sup> Il faut également dire que plusieurs de ces hommes avaient choisi librement de sortir du projet pour devenir des agriculteurs ou des extractivistes indépendants. Le chapitre VI évoquera plus en détail cette question.

<sup>199</sup> Selon les témoignages, la mobilisation aurait été guidée par un homme de la région connu comme « Paulo », qui, lors d'un voyage à Brasília, aurait demandé lui-même l'appui du sénateur Aldemir Andrade pour résoudre ce conflit entre Braço et l'entreprise. Andrade aurait ensuite donné l'ordre à la Jari de cesser la destruction des maisons et de trouver une solution pacifique au problème. Dès lors, deux grandes parcelles de terre, plantées avec de l'eucalyptus, ont été cédées à la communauté pour permettre l'installation de nouvelles maisons et la mise en place de champs pour l'agriculture.

<sup>200</sup> En dehors du Braço, la Jari « desservait » à l'époque d'autres communautés (la plupart datant de l'époque des Portugais) à proximité des plantations de la sylviculture, comme Bandeira ou Repartimento.

revendications foncières, comme le constate Cristovão Lins (1997 : 139), qui à l'époque travaillait pour la Jari en tant qu'agronome. Le PNA (Programme de noyaux agricoles), remplacé en 1990 par le PCR (Programme de communautés rurales), vise à promouvoir les techniques agricoles, aider l'écoulement des productions agroextractivistes vers les villes, mettre en place des réunions avec les familles et organiser des activités communautaires sociales. Nous verrons que la mise en place d'une Fondation par la gestion du Jari au XXI<sup>e</sup> siècle œuvrera dans cette même direction.

Au delà du Braço, une deuxième zone dans la partie Pará s'avère particulièrement conflictuelle à la fin des années 1980 : celle connue aujourd'hui sous le nom de 'Estrada Nova', située au sud-ouest des plantations de la Jari<sup>201</sup>. Alors qu'elle ne s'était jusqu'alors jamais intéressée à cette région à la périphérie ouest de son domaine, distante d'environ 100 kilomètres de Monte Dourado et difficile d'accès, surtout en saison de pluie, plusieurs familles commencent à s'y installer pendant les années 1980, attirées par la présence de terres « libres ». A la fin des années 1980 pourtant, l'entreprise décide d'élargir ses plantations vers le sud-ouest du domaine et allonge la route, afin de procéder aux défrichements nécessaires à l'ouverture des nouveaux champs de ce qui allait devenir la zone de l'Estrada Nova (= littéralement 'nouvelle route'). « Baiano », un agriculteur qui habite l'Estrada Nova depuis plus de 27 ans, se remémore cette époque où « *le climat changea d'un coup avec l'arrivée de la Jari* ». Il fut l'un des premiers à s'installer dans l'Estrada Nova, juste avant la prolongation de la route et le début des défrichements : « *J'ai construit une petite baraque ici en 1988. Puis d'autres gens sont venus depuis le fleuve Paru et le beiradão, se sont également installés. Au début, la Jari a essayé d'expulser tout le monde, mais elle n'a pas réussi...* »<sup>202</sup>.

D'après les informations d'Alves, un habitant de Monte Dourado qui détient aujourd'hui un petit terrain et quelques têtes de bétail dans l'Estrada Nova, l'entreprise avait à cette époque installée une grande porte de fer sur la route, à l'entrée de l'Estrada Nova, afin d'en rendre l'accès plus difficile. Aujourd'hui, cette porte n'existe plus, mais la communauté qui s'y est installée postérieurement a été nommée « *Portão de ferro* » (littéralement 'la grande porte de fer'), en souvenir de ces « *temps difficiles quand l'entreprise voulait encore nous faire partir* »<sup>203</sup>.

### ***En Amapá, les extractivistes soutenus par l'Etat***

L'arrivée au pouvoir de l'*amapaense* João Alberto Capiberibe, d'abord comme préfet de Macapá (1989-2002), puis comme gouverneur d'Etat (1995-2002), joue un rôle décisif dans l'adoption par l'Etat d'Amapá d'une politique de développement durable centrée sur la promotion des ressources naturelles issues de la forêt amazonienne et la petite agriculture, qui s'oppose aux activités d'agrobusiness initiées par le projet Jari.

---

<sup>201</sup> L'Estrada Nova englobe plusieurs communautés entre 'Portão de Ferro', à l'est, et 'Panaminho' et 'Recreio', à l'ouest, sur le fleuve Paru, qui constitue quant à lui la frontière ouest du domaine de la Jari. Pour la géographie de cette région et son rôle à l'intérieur du domaine d'entreprise, voir chapitre VI.

<sup>202</sup> Témoignage de « Baiano », agriculteur et éleveur de l'Estrada Nova. Entretien avec lui et sa femme le 3 août 2009, dans sa maison entre Braço et Panaminho.

<sup>203</sup> Conversation menée le 16 janvier 2009, sur la route entre Estrada Nova et Monte Dourado.

Dès le début des années 1990, le gouvernement d'Amapá met ainsi en place de nouvelles politiques de préservation environnementale du sud (notamment des réserves pour l'extraction de la noix du Brésil), accompagnées par des projets d'appui de l'extractivisme, afin de garantir l'accès à la terre et aux ressources naturelles des communautés locales. De plus, la construction dans les années 1980 de la BR-156 vise à connecter la région du Jari avec la capitale et à permettre l'écoulement des productions (jusqu'à là uniquement possible par voie fluviale en montant le Canala Norte). Le résultat de cette politique de définition des terres sera visiblement inscrit dans la configuration de la région à la fin de XXe siècle, quand celle-ci émerge comme une mosaïque d'aires protégées à des statuts divers.

L'existence de revendications territoriales chez les populations locales dans plusieurs zones de la région du Jari du côté de l'Amapá est, à la différence du Pará, affirmé par des sources officielles. Par exemple, l'INCRA qualifie les années entre 1989 et 1998 de « période d'aggravation des litiges territoriaux »<sup>204</sup> entre l'entreprise et les populations *amapaenses*. Deux zones étaient particulièrement « convoitées » : la région autour du bassin fluvial du bas Cajarí, une autre zone entre lui et le Jari, où l'entreprise avait installée plusieurs *fazendas* d'élevage de buffles, ainsi que des terres particulièrement fertiles dans la commune de Vitória do Jari, plus spécifiquement au nord et nord-est du chef-lieu, où l'entreprise disait vouloir mettre en valeur un vaste ensemble de terres avec de nouvelles plantations de sylviculture. Et effectivement, elle s'exécutera dès 1990 pour arriver, en 1996, à une superficie totale d'environ 12 000 ha. Selon un document présenté à la Chambre des Députés du gouvernement fédéral (plus spécifiquement, la Commission d'Investigation sur des questions foncières, *CPI da Terra*<sup>205</sup>) par la Jari elle-même à la fin des années 1980, celle-ci se voulait propriétaire de 1 734 606 ha dans la région, dont 965 308 ha du côté du Pará (55,75%) et 769 298 hectares du côté d'Amapá (46,25%)<sup>206</sup>. Or, toutes les zones le long du fleuve Jari, autour de Vitória do Jari, et dans le bassin du Cajarí étaient déjà assez densément peuplées à la fin des années 1980. En effet, il y avait les *beiras*, qui comptaient environ 15 000 habitants en 1991 (dont la plupart, environ 13 000, dans le chef-lieu Laranjal do Jari)<sup>207</sup>, mais il existait également une population rurale, répartie dans plusieurs communautés agroextractivistes, qui totalisait environ 7 000 habitants. A l'instar du côté Pará, on trouve des témoignages sur des expulsions violentes de la population locale dans ces zones, pas directement perpétrées par l'entreprise, mais supposément commanditées par elle, ainsi que sur l'incorporation illégale de nouvelles terres du côté d'Amapá (Pereira de Lima, 2003 ; Picanço, 2005 ; Porto et al., 2009). Filocreão (2007 : 315) affirme dans ce contexte que la stratégie territoriale de la Jari à la fin des années 1980 aurait consisté à occuper des grandes aires dans les communes de Laranjal et Vitória do Jari, avec des petites « fazendas » mal structurées, dotées d'un maximum de 30 à 40 têtes de bétail et d'une baraque précaire, afin de les faire valoir dans le cadre de la réforme agraire initiée par l'INCRA, dans l'idée de les incorporer plus tard dans son domaine.

L'existence d'un conflit social autour du projet Jari à la fin des années 1980 et au début des

---

<sup>204</sup> INCRA, Estructura fundiária do Estado do Amapá, relatório. Macapá, 1995

<sup>205</sup> La CPI da Terra (Comissão Parlamentar de Inquérito), créée sous la dictature militaire, était censée identifier et régler les irrégularités foncières des terres publiques.

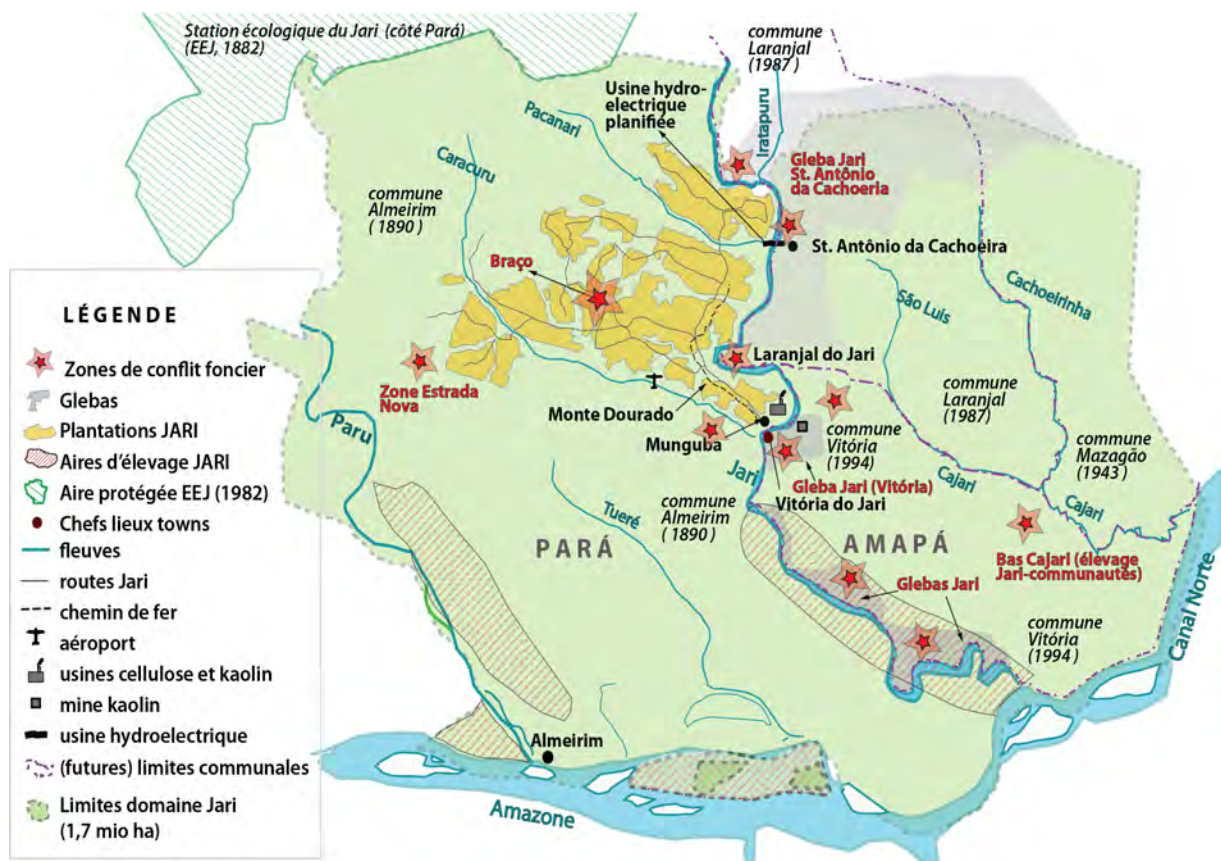
<sup>206</sup> Avec ce document, la Jari revendiquait la reconnaissance des titres de propriété pour la totalité de ce domaine auprès du gouvernement fédéral (Pereira de Lima, 2003).

<sup>207</sup> SEPLAN, Anuario estatístico do Estado do Amapá, Macapá, 1996.

années 1990 est aussi corroboré par une publication de l'ISA, qui signale des affrontements et des protestations répétées des populations locales contre l'expansion territoriale de l'entreprise, ainsi que la dénonciation du gouvernement d'Amapá de plusieurs ventes illégales de terre (alors qu'il s'agissait en réalité de terres publiques) effectuées entre la Jari et des supposés propriétaires fonciers<sup>208</sup>.

Un autre grand ensemble de terres du côté d'Amapá est également convoité par la Jari dès la fin des années 1980, la « gleba de Santo Antônio »<sup>209</sup>, où l'entreprise réclame des titres de propriété, principalement autour de la zone de la communauté du même nom (Santo Antônio da Cachoeira), ancien centre de collecte de la noix du Brésil pendant l'époque de José Julio et des Portugais. Cette zone représentait un intérêt tout particulier pour l'entreprise : elle voulait mettre en place des nouvelles plantations pour la sylviculture et construire un barrage hydroélectrique sur le Jari, au niveau de la communauté de Santo Antônio da Cachoeira. Ce projet avait été envisagé par Ludwig dans les années 1970, mais ne s'était jamais concrétisé (Lins, 1997).

Carte 12. Conflits fonciers entre la Jari et communautés locales, années 1980



Source : AG, d'après documents du TERRAP & données de terrain, 2009.

<sup>208</sup> Instituto Socioambiental, *Parabolics* du 30 juin 1997,

<http://www.wrm.org.uy/plantations/material/impacts4.html>

<sup>209</sup> 'Gleba' : « portion de terre non urbanisée » (Définition du dictionnaire HOUAISS). L'institut des terres d'Amapá (TERRAP), fondé en 1991, et la Jari dans ses cartes de la région, divisaient le sud d'Amapá en *glebas*. La totalité de celle de Santo Antônio de Cachoeira, la plus grande de toutes avec plus de 201 000 ha, était revendiquée comme une propriété par la Jari (« immeuble 110 »), comme le montre une de leurs cartes datant de 2006, cf. annexe 2.

Si des conflits locaux pour la terre éclatent donc de chaque côté du fleuve, les mesures prises par les deux gouvernements d'Etat se révèlent bien différentes. Le Pará se fait remarquer par son absence, tant sur le terrain que sur le plan politique. Rappelons qu'à ce moment-là, la totalité des activités du projet Jari se déroule du côté du Pará, qui profite, aux dépens de l'Amapá, de la totalité des taxes et des redevances de l'entreprise. Il en va de même pour l'exploitation de kaolin par la CADAM. Si la mine se trouve dans la commune de Vitória do Jari, et donc en terre *amapaense*, sa transformation est faite (le minerai est transporté par un aqueduc qui traverse le fleuve Jari) dans l'usine de Munguba, du côté du Pará. Un comparatif des ICMS (impôt sur la circulation de marchandises) entre les communes de Vitória et d'Almeirim en 2002 illustre des contrastes qui persistent encore aujourd'hui. Alors que Vitória ne reçoit que 813 472,23 réais, Almeirim perçoit 8 193 897 réais, près de 10 fois plus<sup>210</sup>.

Il faut noter que la commune d'Almeirim est une des plus grandes, mais aussi une des moins peuplées du Pará. Ainsi, l'absence de l'Etat dans la partie *paraense* de la région du Jari s'explique par la distance avec la capitale Belém, qui n'est, encore aujourd'hui, accessible que par avion (Monte Dourado-Belém) ou par voie fluviale (au terme d'un long voyage qui dure entre 14 et 36 heures, en fonction du bateau). Quant au chef-lieu de la commune, Almeirim, il demeure toujours très pauvrement « équipé » en institutions représentant le pouvoir public. De fait, il n'y a aucun bureau de l'ITERPA, de la SEMA ou de l'IBAMA<sup>211</sup> à Almeirim<sup>212</sup>.

A la différence du Pará, l'Etat d'Amapá réagit aux exigences territoriales de la Jari, un peu tardivement certes, mais de manière conséquente, dès le début des années 1990, suite à la transformation du territoire fédéral d'Amapá en Etat indépendant en 1988 et à l'entrée en vigueur de sa constitution en 1991<sup>213</sup>. Les répercussions seront assez significatives, puisque les transformations politico-administratives au sein du jeune Etat aboutiront sur l'émergence d'une nouvelle organisation spatiale de la partie sud de l'Amapá, avec notamment la création de deux nouvelles communes et de plusieurs aires protégées dans la région du Jari.

---

<sup>210</sup> Données de la SEPLAN Macapa (Anuário Estatístico do Estado do Amapá, 2003) et de la SEBRAE de Belém (Diagnóstico do município de Almeirim, 2004).

<sup>211</sup> ITERPA, Institut des Terres du Pará, institution d'Etat commissionnée avec la régularisation foncière dans l'Etat du Pará, IBAMA, Institut Brésilien de l'Environnement et des Ressources naturelles et SEMA (Secrétariat de l'Etat de l'Environnement).

<sup>212</sup> Données terrain 2009.

<sup>213</sup> Avant cela, les initiatives de régularisation foncière avaient été rares, d'un côté parce que l'Amapá, en tant que territoire fédéral, avait longtemps connu une direction politique centralisée et menée depuis Brasília plutôt que par des institutions du pouvoir public sur place (dont la plupart devaient encore être créées dans les années 1990), et de l'autre, parce que la région était si mal connue à l'époque qu'il n'y avait pas d'informations officielles cohérentes sur la véritable extension du domaine de la Jari et l'existence ou non de titres de propriété valables.

## II. Formation de nouveaux territoires

Au cours des années 1980 et 1990, plusieurs transformations politiques, tant nationales qu'internationales, vont influencer le développement territorial de la région du Jari. Sur le plan national, il s'agit de la lutte des seringueiros dans les années 1980 (d'abord en Acre, puis aussi en Amapá) et l'élection en 1994 de João Alberto Capiberibe comme gouverneur d'Amapá, pionnier de l'application politique du concept de développement durable<sup>214</sup>. Sur la scène politique internationale, on observe une montée du mouvement écologiste et une inquiétude croissante de la communauté internationale face à la déforestation de la forêt amazonienne.

### II.I L'Etat amapanese monte en puissance

La création de l'Etat d'Amapá s'accompagne par la séparation en deux de l'ancienne commune de Mazagão, dont la partie sud-ouest est désormais appelée Laranjal do Jari. En 1994, une troisième commune, Vitória do Jari, est créée à partir du détachement d'une partie de la commune de Laranjal do Jari. Cette division administrative de la région<sup>215</sup> permet enfin la mise en place d'institutions, notamment une mairie dans chacune de ces deux communes qui intègrent donc la région du Jari<sup>216</sup>. La priorité étant donnée à la construction d'infrastructures pour les *beiras* (Laranjal et Vitória do Jari), qui concentrent déjà en 1991 environ 70% de la population totale de la région (données IBGE).

Un pas très important vers la régularisation foncière des terres, encore indéfinies, dans l'Etat d'Amapá en général et dans la région du Jari en particulier, est franchi<sup>217</sup> avec la création, en 1989, de la Coordination de terres d'Amapá, COTERRA, rebaptisée Institut de Terres d'Amapá (TERRAP) en 1991<sup>218</sup>. Grâce à cette institution, les questions foncières de l'Amapá, qui avaient jusque-là exclusivement été sous le contrôle de l'Union (sous la gestion de l'INCRA, de l'IBDF, de la FUNAI et de l'armée<sup>219</sup>) sont désormais gérées directement par l'Etat. Une partie des terres (comme celles à 100

---

<sup>214</sup> En termes politiques, les évolutions les plus importantes en dehors de la formation de la Constitution d'Etat en 1991 ont été la création de l'Assemblée législative avec 3 sièges au Sénat et l'augmentation des représentants dans la Chambre fédérale de 4 à 8 personnes. Deux programmes politiques sont mis en place à partir de 1992, sous le gouvernement de J.A. Capiberibe : le 'Plan d'Action Gouvernemental' (1992-1995) et le 'Programme de Développement durable de l'Etat d'Amapá' (1994-2002), (Porto, 2005 : 17).

<sup>215</sup> Les trois communes (Laranjal do Jari, Vitória do Jari et Mazagão) constituent aujourd'hui la méso-région « Sud d'Amapá » et occupent environ un tiers du territoire de l'Etat.

<sup>216</sup> Notamment dans le secteur de la santé (ouverture d'un bureau du secrétariat de la santé à Laranjal do Jari, d'un hôpital et de plusieurs postes de santé), ainsi que dans l'éducation (construction d'écoles, convocation de professeurs). La mise en place d'un secrétariat pour le travail et de programmes d'assistance sociale, ou encore la création d'un Institut d'assistance technique et agricole (la RURAP) et d'un organe de l'Etat pour des questions liées à l'environnement (SEMA).

<sup>217</sup> Selon Carneiro (1988) et d'après Pereira da Lima (2005 : 108), la Jari revendiquait un total de 1 680 000 hectares, uniquement du côté d'Amapá, au milieu des années 1980.

<sup>218</sup> La TERRAP, rattachée au Secrétariat d'Etat de l'agriculture, est définie comme « entité pour la gestion des terres sous la juridiction de l'Etat d'Amapá ». Elle est responsable de la « formulation, la planification, l'exécution, et l'administration du patrimoine foncier de l'Etat d'Amapá ». Document de la TERRAP, « *A Administração das terras. Jurisdição Estado Amapá* », 2006.

<sup>219</sup> INCRA - Institut National de Colonisation et de Reforme Agraire, IBDF - Institut Brésilien de Développement Forestier et FUNAI - Fondation de l'Indien.

kilomètres des deux côtés de la route fédérale BR-156 ou certaines aires de protection environnementale comme la Resex Cajari) reste pourtant sous la juridiction de l'Union. Leur cession définitive eut lieu en 2007 avec le décret n° 6.291, signé par le Président Ignácio Lula da Silva, qui affirme le « transfert gratuit au domaine de l'Etat d'Amapá des terres de l'Union »<sup>220</sup>.

Au cours des années 1990, la TERRAP mène à bien de nombreuses négociations avec l'entreprise et l'Union afin d'éclaircir la situation confuse de certaines terres dans les zones contestées, ainsi que dans les *terras devolutas*<sup>221</sup>. La délimitation de terres, dans la région du Jari tout particulièrement, constitue un processus lent puisqu'il présuppose un travail de démarcation et l'aboutissement d'un accord avec la Jari Cellulose, qui revendique, comme nous l'avons vu, plusieurs *glebas* dans les communes de Laranjal et Vitória. Les différentes étapes de ce processus sont d'autant plus difficiles à suivre qu'il n'existe que peu de documents retraçant les actions de régularisation de terre entreprises par les différents acteurs de l'Etat (INCRA, TERRAP, ITERPA,...) et leurs négociations avec la Jari. Néanmoins, les quelques données et cartes disponibles montrent que l'entreprise a dû (ou a décidé de) faire certaines concessions à l'Etat d'Amapá et à la Fédération, au plus tard à partir du début des années 1990, moment où plusieurs terres dans les communes de Laranjal et Vitória do Jari sont attribuées à l'Etat d'Amapá comme terres municipales<sup>222</sup>.

D'ailleurs, toujours au cours des années 1990, deux grands ensembles de terres du côté d'Amapá, que la Jari considère quasi intégralement comme des propriétés, sont officiellement démembres du domaine d'entreprise et transformés en aires protégées avec la double finalité de préserver la forêt tout en garantissant l'accès des ressources aux populations agroextractivistes du Jari. La Réserve Extractiviste (*Reserva Extrativista* - RESEX) du fleuve Cajari est créée en 1990, sur environ 501 000 hectares répartis entre les communes de Mazagão, Vitória et Laranjal do Jari. La Réserve de Développement Durable (*Reserva de Desenvolvimento Sustentável* - RDS) du fleuve Iratapuru est mise en place en 1997, sur plus de 806 000 hectares, dans la commune de Laranjal do Jari.

Le gouvernement avait déjà créé, en 1982, une aire protégée, la Station écologique du Jari (*Estação Ecológica do Jari* – EEJ), mais sous un statut qui interdisait la présence humaine. Englobant des terres entre les fleuves Jari et Paru, tant du côté du Pará (156 195 ha) que du côté d'Amapá (70 931 ha), cette première unité de conservation avait très probablement une fin stratégique. Au début des années 1980, alors que le projet Jari (et avec lui, les factions du gouvernement militaire qui l'appuyaient) était attaqué de toutes parts, la mise sous protection de la forêt autour (là où c'était le plus facile puisque cette zone isolée entre le moyen Jari et Paru n'était pas ou très peu peuplée, cf. chapitre I) devait calmer les voix qui s'indignaient devant les défrichements effectués dans le cadre du projet.

Officiellement, la EEJ devait faire partie d'une grande étude sur l'impact écologique des arbres à

---

<sup>220</sup> Article du Journal « Vale do Jari » du décembre 2008 sur les « Éloges du député Eider Pena pour la régularisation foncière en Amapá par Lula », cf. annexe 3.

<sup>221</sup> Des terres sans attribution spécifique, qui n'appartiennent donc pas à l'Union, ni à l'Etat, ni à la commune, ni à un propriétaire privé.

<sup>222</sup> En 1995, ces terres totalisent 565 889 hectares dans la commune de Laranjal do Jari, et 71 481 hectares dans celle de Vitória (créée seulement une année auparavant). Données TERRAP, 1995.

croissance rapide « importés depuis l'étranger » sur le sol, le climat, la flore et la faune amazonienne. En effet, le gel de la forêt tropicale, intacte sous le dispositif de la EEJ devait, à l'avenir, permettre la comparaison avec des zones de forêt « utilisées », comme celles sous le domaine de la Jari et à proximité de ses plantations. Un document de la SEMA <sup>223</sup> souligne l'absence d'études spécifiques sur ce sujet, qui pouvait pourtant s'avérer intéressant, tant pour l'entreprise<sup>224</sup> que d'un point de vue scientifique.<sup>225</sup>

### ***Sous l'angle du socio-environnementalisme***

La création, dès 1982, des unités de conservation évoquées ci-dessus (EEJ, Resex et RDS) répondait à la préoccupation politique du gouvernement fédéral et à une stratégie de gestion régionale du gouvernement de l'Etat d'Amapá, qui visait à résoudre les conflits fonciers locaux et à freiner l'expansion des opérations de la Jari dans certaines zones du territoire *amapaense* (qui, d'après le gouvernement, n'appartenaient pourtant pas légalement à l'entreprise). D'autres dynamiques politiques et sociales, sur le plan national et international, ont également joué un rôle décisif.

Dès le début des années 1980, la perception politique nationale des dispositifs de protection de la forêt tropicale s'amplifie et va priser dans le mouvement international en faveur de l'environnement lancée au début des années 1970<sup>226</sup>. Jusqu'ici, le gouvernement avait procédé à la mise en place de nombreuses « unités de conservation de protection intégrale » en Amazonie brésilienne, visant notamment à la conservation *in situ* de la biodiversité amazonienne (écosystèmes, flore et faune), sous la forme, entre autres, de parcs nationaux, de stations écologiques ou de réserves biologiques<sup>227</sup>. Dès la fin des années 1980, on note pourtant une transition entre un paradigme de protection de la forêt « sans homme » et un modèle l'intégrant à la préservation, devant ainsi concilier protection environnementale et exploitation des ressources de la forêt par les populations amazoniennes en vue d'un développement socio-économique. Ainsi, les années 1990 connaissent une multiplication des unités de conservation dites d'« utilisation durable »<sup>228</sup>, comme par exemple, les réserves extractivistes et de développement durable, les forêts nationales ou les aires d'intérêt écologique,

---

<sup>223</sup> Cité par Garrido Filha (1980 : 65).

<sup>224</sup> Rappelons l'échec des plantations d'hévéa à Fordlândia dans les années 1930 à cause d'un champignon...

<sup>225</sup> Plus qu'un laboratoire pour la comparaison de la forêt vierge avec la monoculture, l'EEJ se présente aujourd'hui comme un terrain privilégié pour la recherche scientifique au sens large. La base de l'IBAMA, unique installation tolérée à l'intérieur de l'unité de protection, accueille régulièrement des équipes universitaires de tous les pays.

<sup>226</sup> Parmi les événements cruciaux, il y a eu la création des ONG comme le WWF (en 1961) et Greenpeace (en 1971) ; la convention sur les zones humides, de stature internationale, signée en 1971 ; la première conférence internationale consacrée à l'environnement à Stockholm en 1972 ; le surgissement du principe d'écodéveloppement ; la convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore, signée en 1973 ; ou encore le rapport de la commission Brundtlandt, résultat de l'assemblée générale des Nations Unies de 1983.

<sup>227</sup> Pourtant, la plupart de ces unités propageaient un modèle de protection reposant sur l'exclusion des populations locales, dont les activités, basées sur l'exploitation des ressources naturelles de la forêt, la petite agriculture, la chasse et la pêche, étaient souvent vues comme une menace par les écologistes.

<sup>228</sup> Ainsi, 80% des unités de conservation mises en place dans la décennie de 1990 sont d'utilisation durable (MMA, 2005).



renversant rapidement la proportion entre les deux types de protection en faveur du dernier<sup>229</sup>.

Cette préférence pour les unités de conservation qui prennent en compte les activités économiques des populations locales repose sur une nouvelle perception. Ces dernières ne sont plus vues comme des menaces pour l'environnement, mais plutôt comme des « défenseurs de la forêt » et de ses ressources, sur lesquelles est basée leur subsistance (Cunha et Almeida, 2002). Ce nouveau rôle des populations amazoniennes a été rendu possible par une alliance stratégique, nationale et internationale, entre le mouvement écologiste (représenté par des grandes ONG comme Greenpeace) et la lutte des seringueiros (Léna, 2005). Initiée en Acre et en Amapá au début des années 1980, celle-ci prend de l'ampleur sous le commandement de Chico Mendes et se structure quand le Conseil National des Seringueiros (CNS) est créé en 1985 (Brown and Rosendo, 2000). Leur combat pour une « autre forme agraire » symbolise la montée d'un mouvement de résistance des populations locales face à l'interventionnisme et la vision développementaliste du gouvernement fédéral (Allegretti, 2002), qui a facilité la percée de grands exploitants agricoles et forestiers dans la forêt amazonienne.

Cette alliance se cristallise avec l'émergence d'un nouveau mouvement socio-environnementaliste, le *socioambientalismo*, qui reprend les idées de l'écodéveloppement (Sachs, 1974). A la fin des années 1980, il s'affirme sur la scène nationale comme nouvelle ligne directrice des politiques de protection environnementale et de développement socioéconomique de l'Amazonie. Basé sur la conviction que les politiques environnementales doivent être « *efficaces sur le plan social et durables sur le plan politique* », le *socioambientalismo* prône la nécessité d'inclure les communautés locales dans le processus de protection et de leur donner un accès équitable et juste aux ressources naturelles (Santilli, 2006 : 35). En plus de souligner l'importance « pratique » de la terre pour les populations locales, le courant socio-environnementaliste œuvrait également pour la reconnaissance de la valeur culturelle de la terre aux yeux de ces dernières, comme en atteste leur relation spécifique au territoire et son rôle dans la construction d'une identité collective. Afin de dissoudre les contradictions entre « environnement » et « social », le mouvement socio-environnementaliste voulait concevoir des modèles de développement alternatifs aux politiques développementalistes des années 1960 et 1970 à partir de « *la stratégie du 'small is beautiful'* », c'est-à-dire « *la promotion de petits projets de développement local avec des politiques de développement régional adaptées à différents contextes environnementaux et sociaux* » (Kohlhepp, 1991 : 208).

Malgré des références théoriques et des motivations dissemblables, le rapprochement entre les deux camps (les seringueiros de la forêt amazonienne et le mouvement écologiste international) a permis une diffusion importante des préoccupations environnementales auprès des petits producteurs et des populations agroextractivistes, qui ont intégré un discours « environnementalement et socialement correct ». Ce discours a trouvé un bel écho dans les ONG et institutions internationales préoccupées par la diminution de la forêt amazonienne et le droit d'accès à la terre de ses populations

---

<sup>229</sup> Les unités de conservation, définies par le SNUC (Système National des Unités de Conservation) sont aujourd'hui divisées en trois catégories administratives (fédérales, nationales et municipales) en fonction de l'entité responsable de leur gestion, et se différencient selon deux grands groupes, la « protection intégrale » versus l' « utilisation durable », dont les proportions en 2006 étaient 40% versus 60% (SNUC, 2008). A l'intérieur de chaque groupe, il y a plusieurs catégories d'aires protégées avec des statuts différents, comme par exemple les réserves extractivistes (RESEX), ou les réserves de développement durable (RDS), auxquelles nous nous intéressons ici.

(Bonaudo, 2005 : 55). A ce propos, Araujo (2009) met en lumière le rapport entre la lutte des seringueiros et l'émergence du modèle socio-environnemental, qui, depuis le début, aurait été lié à une sorte de *“recomposition discursive de l'identité de certaines populations (...) qui a été rendu possible par un regain d'intérêt envers des formes « traditionnelles » d'utilisation voire d'aménagement des milieux naturels, à partir de l'idée que la clef d'un développement alternatif en Amazonie se trouverait à l'état virtuel dans les connaissances ou les pratiques des populations et sociétés régionales* ». Ainsi, la percée du modèle socio-environnemental a été favorisée par la transition entre les mots d'ordre de *“réforme agraire”* et de la petite agriculture vers les thématiques écologiques. Au début, les revendications des *seringueiros*, appuyées par les syndicats ruraux, portaient sur le droit à la propriété et à l'utilisation de la terre et des ressources naturelles via la mise en place de lotissements de la réforme agraire (*projetos de assentamento*), l'argument écologique du conflit n'arriva que dans un second temps. Cette transition ressort clairement dans le texte présenté par les *seringueiros* et les *castanheiros* d'Amapá en 1990, suite à une rencontre importante des deux groupes dans le village de Santo Antonio da Cachoeira, où ils se réfèrent au concept de lotissements de la réforme agraire élaboré par les *seringueiros* d'Acre en 1987 et formalisé dans un document de l'INCRA<sup>230</sup> comme modalité pour *« implanter la réforme agraire dans des aires dotées de richesses d'extraction, à travers des activités économiquement productives et durables du point de vue écologique »*<sup>231</sup>.

La mise en place par l'INCRA, en 1988, d'un lotissement de la réforme agraire, le *« Projeto de assentamento agroextrativista Maracá »*, dans la commune de Mazagão en Amapá, représente la première attribution officielle de terres aux extractivistes *amapaenses* dans le sud de l'Etat<sup>232</sup>. Le meurtre de Chico Mendes, la même année, *« assassiné pour avoir défendu les communautés extractivistes contre la férocité de spéculateurs fonciers extérieurs de l'Amazonie »* (Ab'Sáber, 1996 : 165) fut un événement déclencheur : le pouvoir commence à mener des actions concrètes dans le sens d'une reconnaissance des revendications foncières et sociales des populations agroextractivistes. Dès 1990, le gouvernement fédéral met en place des réserves extractivistes (les Resex), qui sont à la fois une prolongation (amélioration) et une alternative (car mieux adaptées au système socioéconomique des agroextractivistes) à l'attribution de lots par l'INCRA dans les projets de la réforme agraire. Ces réserves sont définies officiellement pour la première fois dans un document élaboré par le CNS en 1993, qui revendique l'accès à la terre par un collectif. Les modalités d'attribution s'inspirent des réserves indiennes ; la fédération est propriétaire de la terre, mais l'utilisation et la gestion des ressources naturelles, suivant un *« plan de gestion » (plano de manejo)*, relève pourtant de la responsabilité des communautés, qui doivent s'engager à ne pratiquer l'extractivisme et l'agriculture que sur des surfaces limitées. De plus, la terre ne peut pas être vendue, et son droit d'usage est transmis à l'intérieur des familles, de génération en génération (Léna, 1992). D'après Santilli (2004 :

<sup>230</sup> Document *Portaria* no. 627 de l'INCRA qui définit pour la première fois les *“projetos de assentamentos extrativistas”*- PAE.

<sup>231</sup> Il s'agit d'un extrait des *“considérations préliminaires”* du document de synthèse de la Deuxième Rencontre des Collecteurs de Noix-du-Brésil et la Première Rencontre des Collecteurs de Caoutchouc de la Région du Jari (AP), réalisé entre le 29/06 et le 01/07/1990, cité d'après Araujo, 2006: 7-8.

<sup>232</sup> La mise en place du PAE Maracá a été notamment appuyée par le Syndicat des Travailleurs Ruraux d'Amapá (SINTRA) et la Coopérative mixte agroextractiviste des producteurs de Laranjal do Jari (COAMAJA). Avec presque 570 000 hectares, il est le plus grand des 22 lotissements extractivistes créés en Amapá dès 1988. En 2008, il compte 939 familles déployées sur 36 communautés (Socorro Aguiar de Souza et al., 2008).

140-142), les RESEX visent ainsi à « concilier la solution de conflits pour la terre (la justice sociale) avec la gestion durable des ressources naturelles (le respect environnemental), en convergeant des politiques publiques qui ont tendance à agir de manière divergente, à savoir, la réforme agraire et l'environnement ». En démontrant la nécessité et le potentiel d'une combinaison entre protection environnementale et justice sociale, le mouvement socio-environnementaliste a contribué à forger des concepts et des valeurs qui ont conduit à la formulation de réformes et de nouvelles politiques du système légal brésilien, ancré dans la nouvelle constitution de 1988 ou dans des législations spécifiques de la politique environnementale brésilienne pour la mise en place et la gestion d'unités de conservation (dont le plus important au niveau national est aujourd'hui le SNUC)<sup>233</sup>.

### ***La Resex, pionnière des unités d'utilisation durable***

Le choix de la région du Cajari pour la mise en place de l'une des quatre premières Resex du pays<sup>234</sup>, sur plus de 500 000 ha répartis entre les trois communes constituant le sud d'Amapá (Mazagão, Laranjal do Jari et Vitória do Jari), était mûrement réfléchi. Non seulement la région était extrêmement riche en ressources naturelles (notamment en noix du Brésil), mais en plus elle hébergeait de nombreux ensembles de populations (qui deviendraient des communautés officielles au moment de la création de l'unité de conservation) qui avaient connu des conflits répétés avec les bras armés de la Jari (ou des personnes manifestement engagées par elle) dès le début des années 1980<sup>235</sup>. En 1984, un groupe de leaders communautaires d'Água Branca do Cajari, la communauté la plus importante de la région du fleuve Cajari déjà à l'époque, avait déposé plainte à cet égard au syndicat des travailleurs ruraux de Laranjal do Jari (SINTRA). Suite à des pressions politiques, principalement auprès de l'INCRA, la région du Cajari fut alors déclarée prioritaire pour la mise en place de réserves extractivistes dans le futur.

Aussi, la création effective de la Resex du fleuve Cajari, en 1990, sous la tutelle de l'IBAMA constitue une réponse directe du gouvernement fédéral à une problématique régionale du sud d'Amapá, à savoir, le conflit foncier entre la Jari et les populations locales de Laranjal et Vitória do Jari. Mais elle s'inscrit en même temps dans une stratégie nationale de la politique environnementale brésilienne, une réaction à la mobilisation grandissante des *seringueiros* et de leurs alliés, nationaux et internationaux (syndicats, ONG, écologistes et défenseurs des droits de l'homme), visant à donner des

---

<sup>233</sup> Le SNUC, qui établit des critères et normes pour la création, l'implantation et la gestion des unités de conservation, est institué par une loi (n° 9.985 de 2000). Elle définit les Resex (Chapitre 3, Article 18, Paragraphe 1) comme « un territoire utilisé par des populations extractivistes traditionnelles, dont la subsistance se base sur l'extractivisme et, de manière complémentaire, sur l'agriculture de subsistance et le petit élevage. Ses objectifs principaux sont de protéger les formes de vie et la culture de ces populations, ainsi que d'assurer l'utilisation durable des ressources naturelles de l'unité ». Traduction littérale de l'auteur. Le document est disponible à cette adresse :

[http://www.planalto.gov.br/ccivil\\_03/leis/L9985.htm](http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/leis/L9985.htm)

<sup>234</sup> En dehors de la RESEX du fleuve Cajari, trois autres réserves extractivistes sont créées en 1990 par le gouvernement fédéral, deux dans l'Etat d'Acre (Chico Mendes, 970 570 ha ; et Alto Juruá, 506 186 ha), et une dans l'Etat de Rondônia (Rio Ouro Preto, 204 583 ha).

<sup>235</sup> Un document cité par les chercheurs Antônio Filocreão et Índio Campos de l'Université d'Amapá et du Pará parle de « destruction de maisons » et d'« enlèvement de bétail et buffles » comme des mesures prises par l'entreprise ou des personnes agissantes en son nom afin de faire partir les familles installées sur les terres d'intérêt à la Jari (Filocreão et Campos, 2008 : 6-7).

preuves de la bonne volonté du gouvernement fédéral d'entreprendre des mesures concrètes afin de stopper la déforestation, condition sine qua non pour se voir attribuer des financements importants de la part de bailleurs de fond préoccupés par l'avenir de la forêt amazonienne (Droulers, 2001).

### ***La RDS, nouvelle catégorie à des fins similaires ?***

Dans le sillage de l'institutionnalisation des réserves extractivistes, une deuxième catégorie d'aire protégée voit le jour en 1996 : la réserve de développement durable (*Reserva de Desenvolvimento Sustentável* - RDS). Alors que ces deux unités partagent les mêmes objectifs, combiner conservation environnementale et développement socioéconomique<sup>236</sup>, le contexte de l'élaboration des RDS est différent de la catégorie Resex que nous venons de voir. En effet, elle est le fruit d'une expérience originale conduite à Mamirauá, une région de *várzea* dans l'Etat d'Amazonas, dans les années 1990. Suite à une découverte du primatologue brésilien Márcio Ayres, au début des années 1980, selon laquelle Mamirauá est la région endémique du singe Ouakari chauve, Ayres engage des démarches auprès du gouvernement pour protéger cette espèce. En 1990, une réserve biologique est donc créée, mais son statut, interdisant la présence humaine, doit entraîner l'expulsion des populations locales. Devant leur résistance, Ayres fonde une ONG (*Sociedade Civil Mamirauá*), afin d'élaborer un nouveau statut permettant de réglementer les activités dans la zone et de protéger la faune et la flore tout en maintenant les communautés qui y vivent. Sur cette base, le gouvernement de l'Etat d'Amazonas crée en 1996 la « réserve de développement durable Mamirauá », qui se retrouve, la même année, incorporée au SNUC comme nouvelle catégorie d'aire protégée d'utilisation durable (Droulers et Le Tourneau, 2010 :77).

La réserve de développement durable du fleuve Iratapuru, créée en 1997 par le gouvernement de l'Etat d'Amapá sur plus de 800 000 ha de forêt tropicale intacte, est la première RDS à suivre celle de Mamirauá. Sa mise en place, à l'initiative du gouverneur João Alberto Capiberibe (1994-2002), s'inscrit (et pas seulement à cause de la ressemblance du nom) parfaitement dans les directives de son plan politique, le « Programme de Développement Durable d'Amapá » (PDSA), qui visait à un développement social et humain centré sur la préservation de la forêt et la valorisation économique de ses ressources par les populations locales<sup>237</sup>. Ici, le choix de la région d'Iratapuru s'explique surtout par deux facteurs.

D'un côté, l'élaboration dès 1995 d'un zonage de la partie sud de l'Etat d'Amapá (le *zoneamento*

---

<sup>236</sup> Si les définitions des statuts juridiques de RESEX et RDS semblent très similaires à première vue (terres publiques mises sous protection afin de garantir l'usufruit des ressources naturelles à un collectif de populations amazoniennes agroextractivistes qui en font leur subsistance...), la définition des objectifs de la RDS dans le SNUC indique clairement un ordre des priorités contraire aux RESEX : « L'objectif de base de la RDS est de préserver la nature et, en même temps, d'assurer les conditions et les moyens nécessaires pour la reproduction et l'amélioration des modes et de la qualité de vie, et pour l'exploitation des ressources naturelles par les populations traditionnelles... ». Chapitre III, Article 20, paragraphe 1 du SNUC, 2000.

<sup>237</sup> Un programme principal du gouvernement Capiberibe a été le "projeto castanha", initié en 1995, qui visait à "mettre en place une infrastructure qui pourrait rendre possible la production de la valeur ajoutée à la noix du Brésil, à partir de formes de transformation et de commercialisation". En outre, le but était de « créer des emplois pour les extractivistes et leurs familles, afin d'éliminer leur dépendance aux intermédiaires et aux travaux proposés dans le cadre du projet Jari » (Haddad et Bonelli, 2006, Projeto Castanha-do-Brasil, Amapá. Relatório. Fundação Getúlio Vargas, São Paulo).

*ecológico-económico* – ZEE)<sup>238</sup>, un programme de définition et de découpage des terres en zones écologiques (de protection des ressources) ou en zones économiques (d'utilisation des ressources) sur la base d'une étude des potentialités, mais aussi des vulnérabilités, du territoire, déclare la région du fleuve Iratapuru zone prioritaire pour l'exploitation de la noix du Brésil grâce à sa richesse en châtaigniers (*Bertholletia excelsa*). Par la suite, de nombreuses études scientifiques et académiques menées dans cette région identifient également une importante biodiversité amazonienne, ce qui pourrait avoir influencé le choix d'une RDS, et non d'une Resex<sup>239</sup>. De plus, la zone sélectionnée pour la RDS était une parcelle en règle (n'exigeant donc pas de mesures d'expropriation) et relativement peu peuplée<sup>240</sup>, encerclée au milieu de plusieurs aires protégées (Station écologique du Jari, 1982 ; Resex Cajari, 1990 Terre Indigène Waiãpi, 1996), sans qu'elle ne jouisse elle-même de ce type de statut<sup>241</sup>.

De l'autre côté, la mise en place d'une unité de conservation à proximité des communautés de Santo Antônio da Cachoeira et São Monsieur F. do Iratapuru, deux centres importants pour la collecte de la noix du Brésil, prétendait résoudre, à l'instar de la Resex Cajari, le conflit foncier qui existait depuis le début des années 1990 entre la Jari et les populations agroextractivistes (cf. III.II.I), en pérennisant leur droit aux ressources naturelles par la mise sous protection de la forêt.

Néanmoins, si la pénétration de la Jari dans la forêt tropicale du fleuve Iratapuru est bel et bien freinée, ce qui n'est pas rien vu qu'une grande partie des aires de collecte de la noix du Brésil s'y trouvent, ce gel n'est pas garanti pour les zones à proximité de l'embouchure du fleuve. L'entreprise refusait de libérer une partie de la « *gleba* de Santo Antônio da Cachoeira » (environ 60 000 ha autour de la communauté du même nom). De fait, les limites de la RDS Iratapuru furent désignées de manière à laisser les grandes communautés (São Monsieur F. do Iratapuru, Santo Antônio da Cachoeira, Padaria,...) en dehors de la réserve. Ainsi, des 866 000 ha originalement prévus pour la RDS Iratapuru, « seulement » 806 000 ha sont finalement retenus par l'Assemblée législative en 1997. Dans le processus de négociation avec le gouvernement d'Amapá, la Jari s'engage à accepter l'existence des populations locales sur son domaine, et à ne pas interférer dans leurs activités extractivistes, exigences qui ont généralement été respectées.

Avec la création de ces deux unités (Resex Cajari et RDS Iratapuru), les conflits fonciers des années 1980 entre la Jari et les communautés rurales prennent fin, du moins dans la partie *amapaense*. Dès 1990, le gouvernement Capiberibe met en place un modèle de gestion territoriale, basé sur des politiques de protection environnementale et accompagné de projets de développement socio-

---

<sup>238</sup> Celui-ci s'insère dans un programme du gouvernement fédéral pour le zonage de l'ensemble de l'Amazonie brésilienne, pour laquelle est créée en 2001, la commission de coordination du zonage écologique-économique (*Comissão de Coordenação do Zoneamento Ecológico-Econômico* – CCZEE). cf. Cavalcante, 2003, et Biblioteca da Floresta, <http://www.bibliotecadafloresta.ac.gov.br>.

<sup>239</sup> Voir, par exemple, les publications du WWF (Réserve de développement durable, Analyse de catégorie de gestion et proposition de réglementation, 2006).

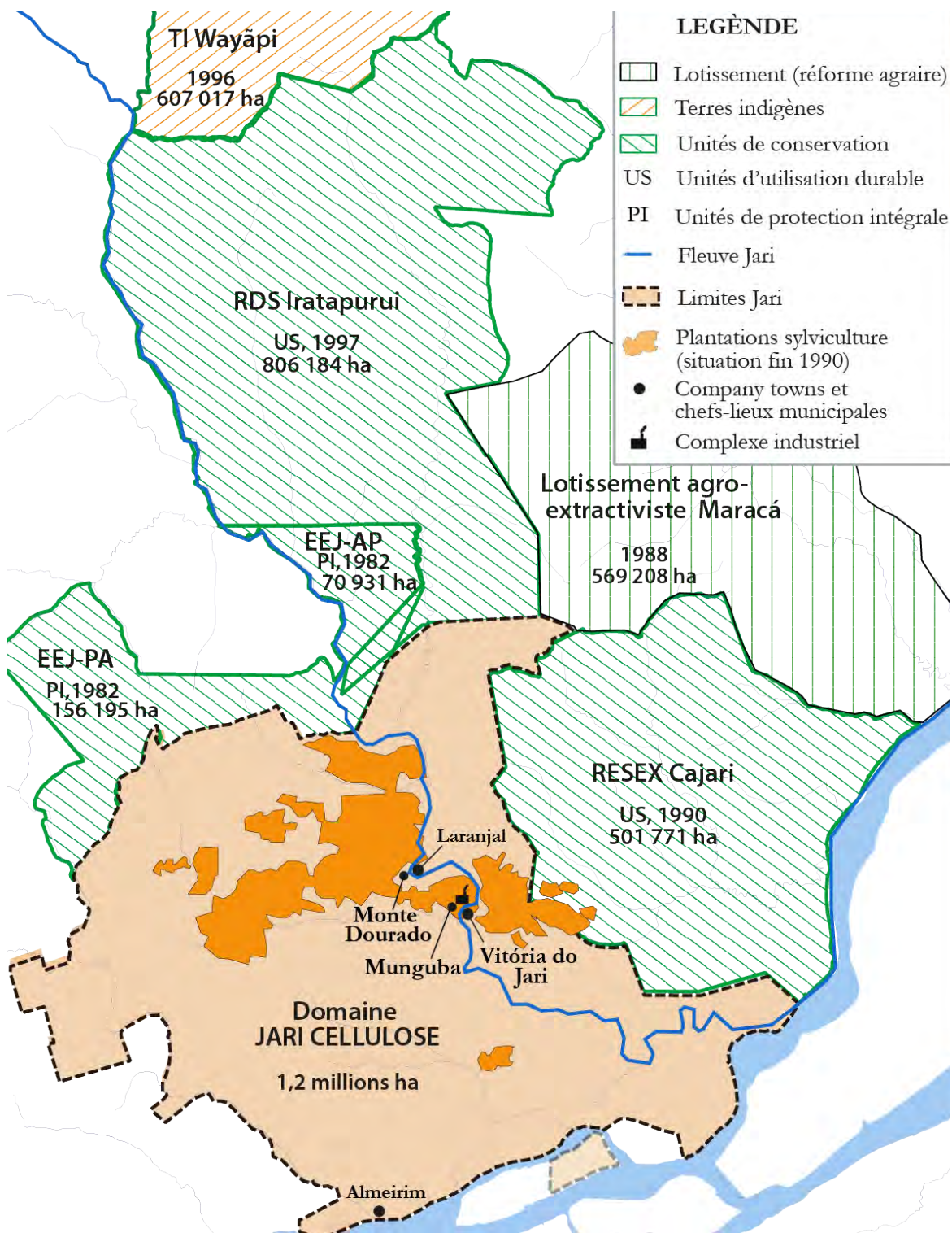
<sup>240</sup> La régularisation foncière de la terre a été effectuée par la TERRAP en 1995 avec la transformation de la '*gleba do Jari*' (une parcelle énorme de plus d'un millions d'ha, propriété supposée de la Jari) en '*gleba do Iratapuru*'.

<sup>241</sup> cf. Document « Reserva de Desenvolvimento Sustentável-RDS, Análise da categoria de manejo e proposta de regulamentação », WWF-Brésil, 2006 : 22.

économique. A l'inverse, dans la partie *paraense* de la région du Jari, à savoir la commune d'Almeirim, quasi intégralement occupée et gérée par l'entreprise, l'intervention de l'Etat en termes de politique environnementale ou socioéconomique est presque inexistante. Pourtant, certaines communautés d'Almeirim parviennent à négocier elles-mêmes des compromis territoriaux informels avec la Jari, comme nous l'avons vu avec l'exemple du Braço, afin de pouvoir continuer à vivre et à utiliser les ressources naturelles à l'intérieur du domaine de l'entreprise. Les implications de ces différences au niveau politico-administratif et de présence des acteurs de l'Etat et/ou de l'entreprise dans la région pour les conditions de vie et de travail des populations locales seront abordées dans la deuxième partie de ce travail (notamment au chapitre VI).

La carte 13 ci-dessous monte la configuration de l'espace de la région du Jari à la fin des années 1990 : les aires protégées et les lotissements de la réforme agraire cernent désormais le domaine de l'entreprise dans ses limites au nord-est et nord-ouest.

Carte 13. La région du Jari à la fin des années 1990, entre protection et développement



## II.II Ce qui reste de l'ancien territoire des Amérindiens

Dans les quelques pages qui suivent, nous allons porter notre regard sur l'évolution des territoires qui étaient encore occupés par les groupes amérindiens au milieu du XXe siècle, au moment où Ludwig arrive dans le bas Jari. Au 1<sup>er</sup> chapitre, nous avons mis en perspective les dynamiques spatiales, d'abord pendant la colonisation puis lors de la formation du territoire extractiviste dans le bas Jari sous José Julio à la fin du XIXe siècle, qui s'était accompagné par un processus de diminution progressive de l'habitat amérindien. Parallèlement aux nouvelles politiques territoriales découlant du développement durable ou du socio-environnementalisme, qui ont conduit à la mise en place de différents modèles de gestion de la forêt amazonienne sous la forme d'unités de conservation, l'inquiétude croissante pour la survie des groupes amérindiens de l'Amazonie et leur culture trouve enfin un écho dans la nouvelle législation brésilienne de 1988. Cette dernière pose les bases de la reconnaissance de droits territoriaux pour les peuples amérindiens, qui permettront à terme la mise en place et l'homologation de nombreuses terres indigènes en Amazonie brésilienne. Car, si le « statut de l'Indien »<sup>242</sup> de 1973 avait déjà concédé des espaces particuliers à plusieurs groupes amérindiens, ils se limitaient souvent aux terres réellement occupées et utilisées sans prendre en compte les lieux historiques ou sacrés pourtant essentiels au maintien de cette culture. La constitution de 1988, elle, inclut ces « espaces culturels », résultant dans l'attribution de vastes territoires aux Amérindiens, notamment sous les gouvernements de Fernando Collor (1990 - 1992) et Fernando Henrique Cardoso (1995 - 2002), (Le Tourneau, 2006 : 64).

Dans la région du (moyen et haut) Jari, trois réserves indigènes voient le jour en 1978 : le Parc Indigène (PI) Tumucumaque (créé en 1978 sur 3 071 070 ha), la Terre Indigène (TI) Rio Paru d'Este (créée en 1997 sur 1 195 785 ha) et la (TI) Wayãpi (créée en 1996 sur 607 017 ha). Dans les trois cas, le processus de délimitation des frontières de ces réserves avait commencé bien plus tôt. Il est le résultat d'un long travail d'évangélisation des Amérindiens par des missions, et de placement sous tutelle du gouvernement brésilien, visant à concentrer les différents groupes dans des espaces définis autour de soi-disant « postes d'assistance ». Ces derniers devaient les protéger de contacts nocifs avec les orpailleurs qui, à partir des années 1960, pénétraient davantage sur les aires occupées par les Amérindiens du Jari. L'augmentation des échanges entre les populations « blanches » et les groupes amérindiens aux limites sud et nord du bassin fluvial du Jari et du Paru avait accéléré la propagation des maladies entre les Amérindiens, menant quasiment à leur extinction entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle<sup>243</sup>. Afin de limiter les points de contact avec les « Blancs », mais aussi en raison d'un processus continu de déplacement sur le territoire, dont les raisons sont d'ordre historique et socioéconomique (guerres, commerce, mariages interethniques), certains groupes amérindiens du Jari répondent par la dispersion et par un isolement vers des régions plus éloignées ou de difficile accès,

---

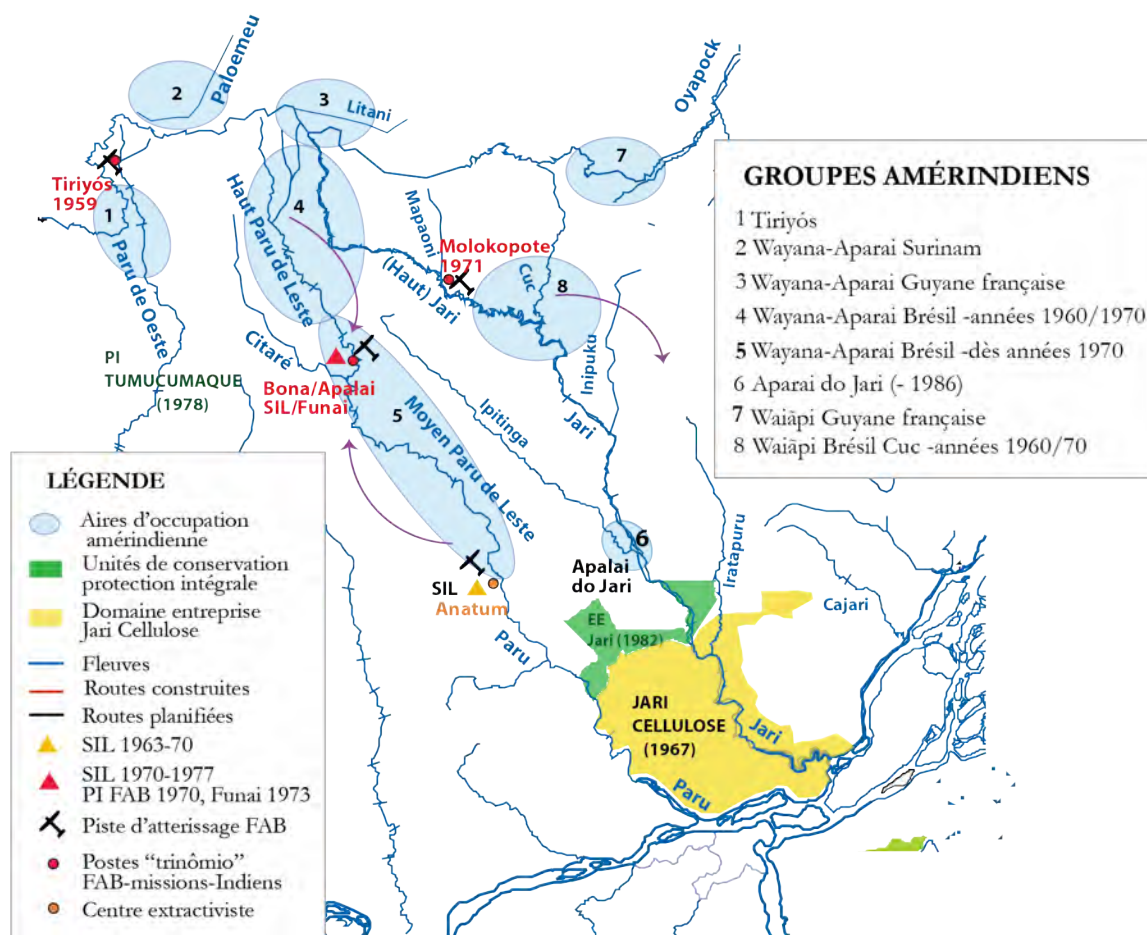
<sup>242</sup> L'« *Estatuto do Índio* », loi n° 6.001 du 19 décembre 1973, « règle la situation juridique des peuples et communautés amérindiennes avec l'objectif de préserver leur culture et de les intégrer progressivement et de manière harmonieuse à la communauté nationale » (Des principes et définitions, Article 1). [http://www.funai.gov.br/quem/legislacao/estatuto\\_indio.html](http://www.funai.gov.br/quem/legislacao/estatuto_indio.html)

<sup>243</sup> Gallois, (1983 : 106 et 143) indique qu'en 1889, la population Wayãpi est au plus bas, avec seulement 600 individus au total (d'après des estimations de Coudreau). Quant aux Wayana-Aparai c'est en 1937 qu'ils retrouvent au bord de l'extinction, avec seulement 44 survivants.



doublés de l'abandon d'un ensemble de tronçons fluviaux du Jari et du Paru encore habités au XIXe siècle (cf. chapitre I). Ainsi, au milieu du XXe siècle, les Wayãpi se scindent en deux grands groupes. L'un est installé en Guyane française, dans l'Oyapock. L'autre se trouve du côté brésilien, dans la région entre le Cuc et le Mapaoni. Les Wayana-Aparai<sup>244</sup>, quant à eux, ont depuis longtemps quitté le moyen Jari et le Paru pour le nord. Ils se divisent alors en trois groupes principaux, installés respectivement au Brésil, dans la région entre le haut Jari et le haut cours du Paru (le Paru de l'Este) et sur le Maicuru et le haut Curuá d'Alenquer, en Guyane française (sur le Litani) et au Surinam (sur les fleuves Paloemeu et Tapanahony). Toutefois, un sous-groupe des Wayana-Aparai, que Gallois identifie comme les « Apalai do Jari »<sup>245</sup> reste, contredisant les dynamiques migratoires des autres Wayana-Aparai, sur le moyen Jari, au point de l'embouchure du Ipitinga avec le Jari, et y demeure isolé jusqu'au milieu des années 1980<sup>246</sup>.

Carte 14. Zones d'occupation des Wayana-Aparai et Wayãpi au milieu du XXe siècle.



<sup>244</sup> Le terme Wayana-Aparai désigne aujourd'hui les Amérindiens de la région du Paru do Leste, un unique groupe géoculturel (avec pourtant certaines différences linguistiques entre les différents villages), issu de la fusion des deux groupes au cours du XIXe siècle, opérée via des mariages interethniques (Velthem, 1980). En 1982, il y avait 250 Wayana-Aparai, répartis sur approximativement 21 villages le long du moyen et haut Paru de l'Este et du Citaré (Oliveira, 1982, cité par Gallois, 1983), cf. carte 16, p. 165).

<sup>245</sup> Gallois (1983 :179) estime leur nombre entre 10 et 20 individus en 1980.

<sup>246</sup> Leur présence dans la zone, dès les années, 1930 est confirmée par les notes de Schulz-Kampfenkel, qui marque la confluence entre l'Ipitinga et le Jari comme le point d'occupation le plus méridional des Aparai en 1937 (cf. carte 7 du chapitre I).

## ***Un premier territoire pour les Amérindiens du Jari***

Encore relativement isolées dans les années 1940 et 1950, les zones occupées par les Aparai, les Wayana et les Wayãpi voient l'arrivée des orpailleurs au cours des années 1960. L'installation de postes d'assistance pour les Indiens par les gouvernements brésilien et français inaugure une époque de tutelle politique des Amérindiens qui va changer significativement leur situation future.

En général, les postes d'assistance étaient organisés selon une union entre plusieurs institutions du gouvernement brésilien (FUNAI<sup>247</sup>, FAB<sup>248</sup>,...), des églises catholiques et évangéliques et des représentants des Amérindiens. Dès 1963, les Wayana-Aparai sur le moyen et haut Paru de l'Este et le Citaré sont « assistés » par des missionnaires, les « *Wycliffe Bible Translators* », affiliés au *Summer Institute of Linguistics* - SIL<sup>249</sup>, qui établissent une mission sur le moyen Paru de Leste, à proximité d'Anataum<sup>250</sup>. En 1970, le poste est transféré plus au nord, dans le village Bona des Wayana-Aparai, tout près de la confluence du Citaré avec le Paru de Leste. En 1973, la FUNAI y crée un poste de santé, accompagné de l'ouverture d'une piste d'atterrissage par la FAB dans le cadre d'un programme du gouvernement ayant pour but d'améliorer l'accès aux zones frontières de l'Amazonie brésilienne. Deux autres pistes avaient déjà mises en place par la FAB auparavant (celle de Tiriýós<sup>251</sup>, créée en 1959, et celle de Molokopote, sur le Jari, en 1971). La FAB, les missionnaires et les Indiens forment alors les « trinômios », qui cherchent à « fixer » les Amérindiens autour d'une mission religieuse dans des zones proches de la frontière, et à les « acculturer » à l'aide de l'assistance sanitaire, de l'évangélisation et de projets d'agriculture et d'élevage, censés stimuler le commerce en familiarisant les Amérindiens avec le système monétaire. Le point d'assistance du village Bona/Apalai avait le même but que les « trinômios », à savoir rassembler les Wayana-Aparai autour d'un même centre.

Généralement, ces efforts et ces projets d'acculturation économique rencontraient un succès limité. Non seulement ils ne correspondaient pas au système traditionnel de subsistance des Amérindiens, mais en plus ils provoquaient souvent des problèmes liés à la sédentarisation (raréfaction du gibier, appauvrissement du sol, conflits entre les différents groupes amérindiens). Néanmoins, la persistance de la FUNAI et des différentes missions finit par porter ses fruits à la fin des années 1970. La plupart des Wayana-Apalai sont alors concentrés sur une vingtaine de villages autour de Bona, le village central (Gallois, 1983). En 1973, la Funai crée là-bas une réserve indigène (le Parque Indígena de Tumucumaque) autour du poste d'assistance de Bona (rebaptisé village Apalai

---

<sup>247</sup> La *Fundação Nacional do Índio* (FUNAI) est créée en 1967, dans la continuité de l'agence précédente, le Serviço de Proteção ao Índio ou SPI, entité du gouvernement fédéral brésilien responsable de coordonner et de formuler des politiques en faveur des Amérindiens (promotion de droits pour les peuples amérindiens, santé, éducation,...).

<sup>248</sup> Force aérienne brésilienne (*Força aérea brasileira* - FAB).

<sup>249</sup> Le *Summer Institute of Linguistics* (SIL) est une organisation chrétienne mondiale sans but lucratif fondée en 1934 et basée aux Etats-Unis, dont l'objectif principal est l'étude des langues, notamment les moins connues.

<sup>250</sup> Un centre extractiviste, principalement de *balateiros* (collecteurs de la balata), organisé autour d'une baraque (Gallois, 1983 : 141).

<sup>251</sup> Les Tiriýó sont une ethnie de langue karib qui habite les terres du haut Paru Oeste, à proximité de la frontière entre le Brésil et le Surinam (Gallois, 1983 : 185).

en 1976), qui sera homologué officiellement en 1997<sup>252</sup>. Avec une superficie très vaste de 3 071 070 ha (dont plus de 3 millions d'hectares du côté du Pará et environ 62 500 hectares du côté d'Amapá), le PI hébergeait, en plus des Wayana-Aparai, d'autres groupes amérindiens : les Tiriyó, les Katxuyana et les Ewarhoyana<sup>253</sup>.

En 1991, quatorze ans après la création du PI Tumucumaque, un deuxième territoire amérindien, la « Terre Indigène Rio Paru d'Este » est démarqué au sud, dans le but d'intégrer des villages qui avaient été laissés à l'extérieur des limites du PI en 1978. Plusieurs familles amérindiennes avaient continué à se rendre régulièrement, pour des périodes parfois longues, dans des villages au sud des limites du parc, puisque cela faisait partie de leur modèle traditionnel de fréquentation de l'espace (Gallois, 1983 : 165). Finalement homologuée en 1997, la « Terre Indigène Rio Paru d'Este » occupe 1 195 785 hectares dans la commune d'Almeirim. Additionnées, les deux terres indigènes hébergent aujourd'hui la totalité des populations des groupes amérindiens Wayana-Aparai, Tiriyó, Akurio, et Katxuyana du côté brésilien<sup>254</sup>.

### *Un long chemin de délimitation*

A l'instar de l'évolution des espaces occupés par les Wayana-Aparai, le territoire des Wayãpi du côté brésilien connaît des dynamiques spatiales importantes à partir des années 1960, qui amènent finalement, après un long processus de délimitation territoriale, à la création de la terre indigène Wayãpi en 1996. Rappelons que début du XXe siècle, les Wayãpi sont divisés en deux grands groupes, l'un situé en Guyane française (Oyapock), l'autre au Brésil, sur le Cuc, un affluent du haut Jari. Pendant les années 1940, une bonne partie des Wayãpi du Cuc commencent cependant à migrer vers le moyen cours de l'Oyapock, où un poste du « Service de protection à l'Indien »<sup>255</sup> œuvre pour une réunification des Wayãpi brésiliens et français. A l'origine de cette initiative, un médecin français, travaillant alors pour la SPI, qui voulait renforcer la population Wayãpi du côté français (dont le

---

<sup>252</sup> Le processus de création du Parc Indigène (PI) a été très complexe. En 1973, la Funai a fait une proposition basée sur les limites territoriales d'un «Parque National Indigène», déjà mis en place par le gouvernement fédéral en 1968, basé lui-même sur une « Réserve Forestière » datant de 1961... Néanmoins, cette reconversion de la réserve forestière en « Parque national indigène » puis en « Parque Indigène » est d'une importance primordiale, puisqu'elle élimine l'ambiguïté de la première dénomination de 1968 (« Parque National Indigène »), qui superposait un statut de protection intégrale (Parque National) à un territoire délimité et attribué spécifiquement aux Amérindiens (la Réserve Indigène). Alors que le Parc National permet l'existence de groupes amérindiens (mais ne conditionnait pas les délimitations), le Parque Indigène est précisément créé et délimité pour garantir des droits fonciers aux groupes indigènes. (Cf. Velthem, 1980 : 16-18, et Gallois, 1983 : 141).

<sup>253</sup> D'après une étude de Velthem (1980), la population des Wayana-Aparai dans le PI Tumucumaque en 1978 totalisait 299 individus, répartis en 13 villages entre le haut et le moyen Paru de Leste et son affluent Citaré. Les autres groupes amérindiens habitant alors le PI (Tiriyó, Kachuyana et Ewarhoyana) totalisent 500 personnes.

Quant aux groupes à l'extérieur du PI, Velthem (1980 : 2) estime à 650 individus les Wayana-Aparai installés alors en Guyane française et au Surinam. Enfin, le groupe des Aparai resté dans la zone de confluence entre le Jari et l'Ipitinga compte 20 personnes en 1978.

<sup>254</sup> En 2003, elles abritaient 1 491 individus. (Données IEPÉ,

<http://www.institutoiepe.org.br/english.html>)

<sup>255</sup> Serviço de Proteção ao Índio - SPI

nombre avait considérablement diminué à cause des épidémies)<sup>256</sup>.

Au cours de la décennie suivante, les Wayãpi qui étaient restés dans le Cuc se séparent en plusieurs sous-groupes. Un petit groupe se maintient sur le Cuc, tandis que d'autres s'installent plus à l'est, principalement le long des fleuves Karanaty et Inipuku, dans la région Amapari, au nord de l'actuelle RDS Iratapuru (cf. carte 16, p. 165). A partir des années 1970<sup>257</sup>, l'« invasion » des chercheurs d'or s'intensifie dans ces zones. Elle facilite l'apparition d'épidémies mortifères chez les Amérindiens, et est source d'affrontement entre eux et les orpailleurs (Gallois, 1983 : 132). Afin de prévenir de futurs conflits, et dans le cadre de la construction de la BR-210 (la *Perimetral Norte*), qui débute en 1973, la FUNAI s'engage, comme ils l'avaient fait avec les Wayana et les Aparai, à assister les Wayãpi. Dans le cadre du programme de « pacification et appui »<sup>258</sup>, elle érige donc une base nommée PIA<sup>259</sup>, pas loin de là où la future route est censée passer, avec l'objectif de concentrer les populations Wayãpi éparpillées dans la région. Pourtant, à la fin des années 1980, malgré plusieurs années consacrées à tenter d'implanter les Wayãpi de manière régulière dans ce poste, la FUNAI doit admettre son échec. L'abandon de la construction de la *Perimetral Norte* et les mauvaises expériences de cohabitation des différents sous-groupes Wayãpi font que la FUNAI perd la confiance des Amérindiens. Une nouvelle séparation en plusieurs sous-groupes s'opère et ils retournent aux zones et formes d'occupation « traditionnelle » des années 1960. (Gallois, 1983 : 112).

Avec l'arrivée des nouveaux groupes d'orpailleurs à la fin des années 1970 (des groupes « officiels » de la DNPM et des chercheurs d'or non-déclarés) et l'augmentation des affrontements entre eux et les Amérindiens, il faut absolument trouver des solutions qui puissent garantir une sécurité foncière aux différents groupes habitant la zone.

En 1974, le gouvernement fédéral émet un décret qui ordonne, à des fins de « pacification », l'« interdiction de l'accès » aux territoires occupés par les groupes Wayãpi. Ainsi, trois morceaux de terre sont délimités pour les Amérindiens. Gallois (1983 : 135) affirme pourtant que ces délimitations ne correspondaient guère aux véritables zones habitées. Par la suite, plusieurs autres propositions pour la délimitation d'une réserve indigène sont élaborées par différents acteurs<sup>260</sup> et présentées au gouvernement, qui les refuse toutes. Il faudra douze ans pour que le processus de récupération du territoire des Wayãpi aboutisse, quand une carte des contours de la réserve finit par

---

<sup>256</sup> Metraux, 1927, cité par Gallois, 1983 : 110-111.

<sup>257</sup> Les études faites par la Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais – CPRM, qui affirment l'existence de vastes ressources d'or dans la région, lancera une véritable « ruée vers l'or ». Les groupes de recherche géologique établissent les premiers contacts réguliers avec les Wayãpi au début des années 1970 (Gallois, 1983 : 132-133).

<sup>258</sup> Planifiée pendant l'époque *developmentiste* du régime militaire, la *Perimetral Norte* faisait partie du PIN (Plan d'intégration National) et devait relier l'Amazonie brésilienne aux pays andins par une route qui traverserait l'Amazonie depuis Amapá jusqu'à la frontière colombienne dans l'Etat d'Amazonas. Après la construction de 170 kilomètres de route, le projet, qui a démarré en 1973, est suspendu en 1977. La route est maintenant laissée à l'abandon et la nature y a partiellement repris ses droits. Elle se prolonge jusqu'à l'intérieur de la TI Wayãpi.

<sup>259</sup> Poste indigènes d'attraction (*Posto Indígena de Atração*)

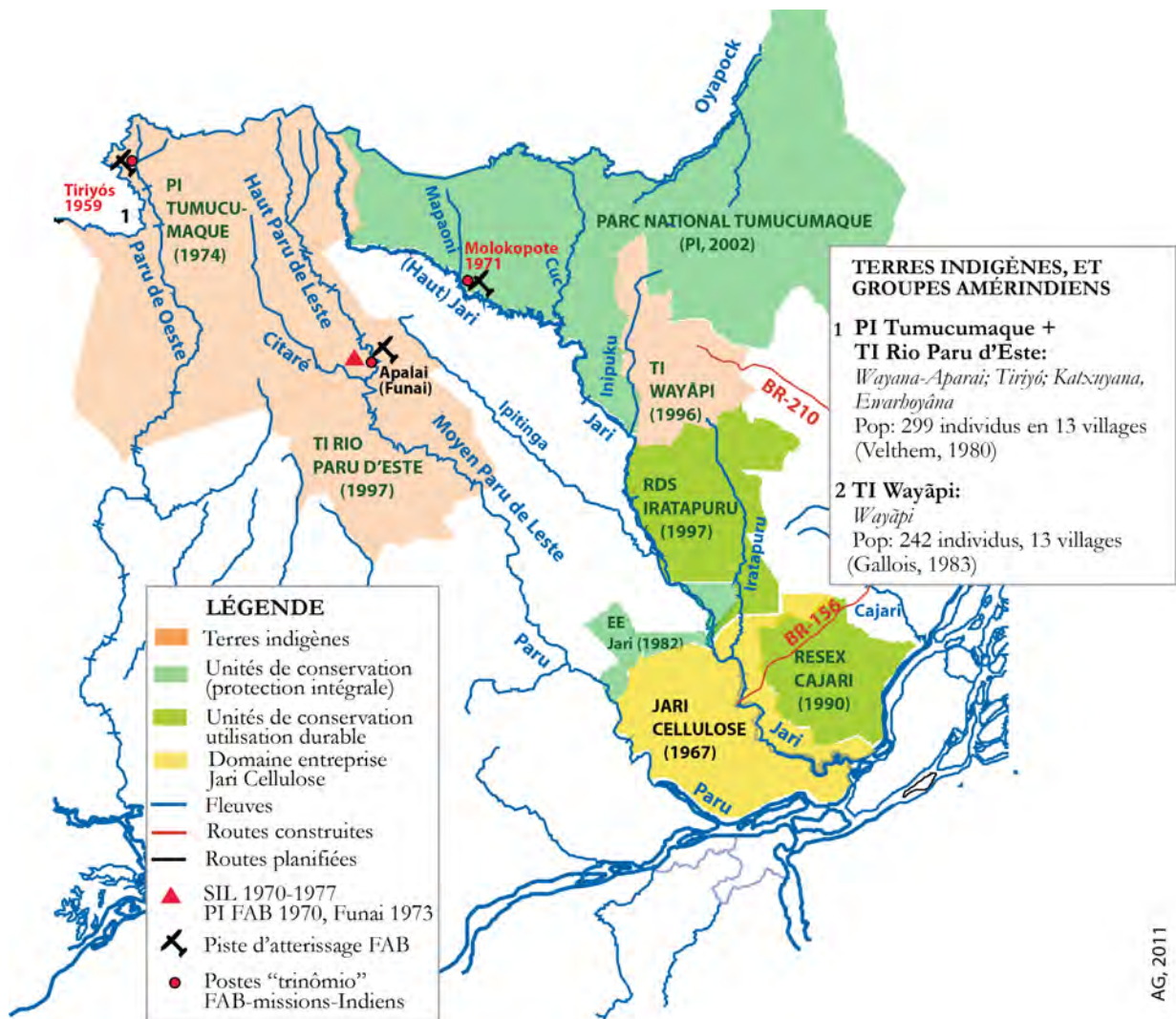
<sup>260</sup> Les propositions ont été très nombreuses. Parmi elles, il y eu celles de l'anthropologue Alan Campbell (1979), du *sertanista* Fiorello Parise (1979), de Gallois (1980), d'un groupe de travail du gouvernement d'Amapá (1980), de l'anthropologue Silvia Tafuri de la FUNAI (1981), d'un Délégué de la FUNAI à Belém, P.C. de Abreu (1982), etc. (Gallois, 1983 : 136).

être élaborée, grâce à la coordination du Centre de travail indigéniste<sup>261</sup> et du Groupe de Coopération Allemande<sup>262</sup>, le tout sous la supervision de la FUNAI, avec la participation des Wayãpi eux-mêmes. Mais si la fixation des limites de la réserve est finalement validée par tous les acteurs impliqués, elle laissera une importante partie du territoire traditionnel des Wayãpi de côté.

Néanmoins, plus de 607 000 hectares, répartis entre les communes de Laranjal do Jari et Pedra Branca do Amapari, deviennent enfin la « Terre Indigène Wayãpi », homologuée en 1996. La TI héberge aujourd'hui la totalité de la population Wayãpi du côté brésilien<sup>263</sup>.

Pour un aperçu des unités de conservation et terres indigènes dans la région du Jari aujourd'hui voir le tableau dans les annexes (annexe 4).

Carte 15. TI et UC dans la région du Jari à la fin du XXe siècle

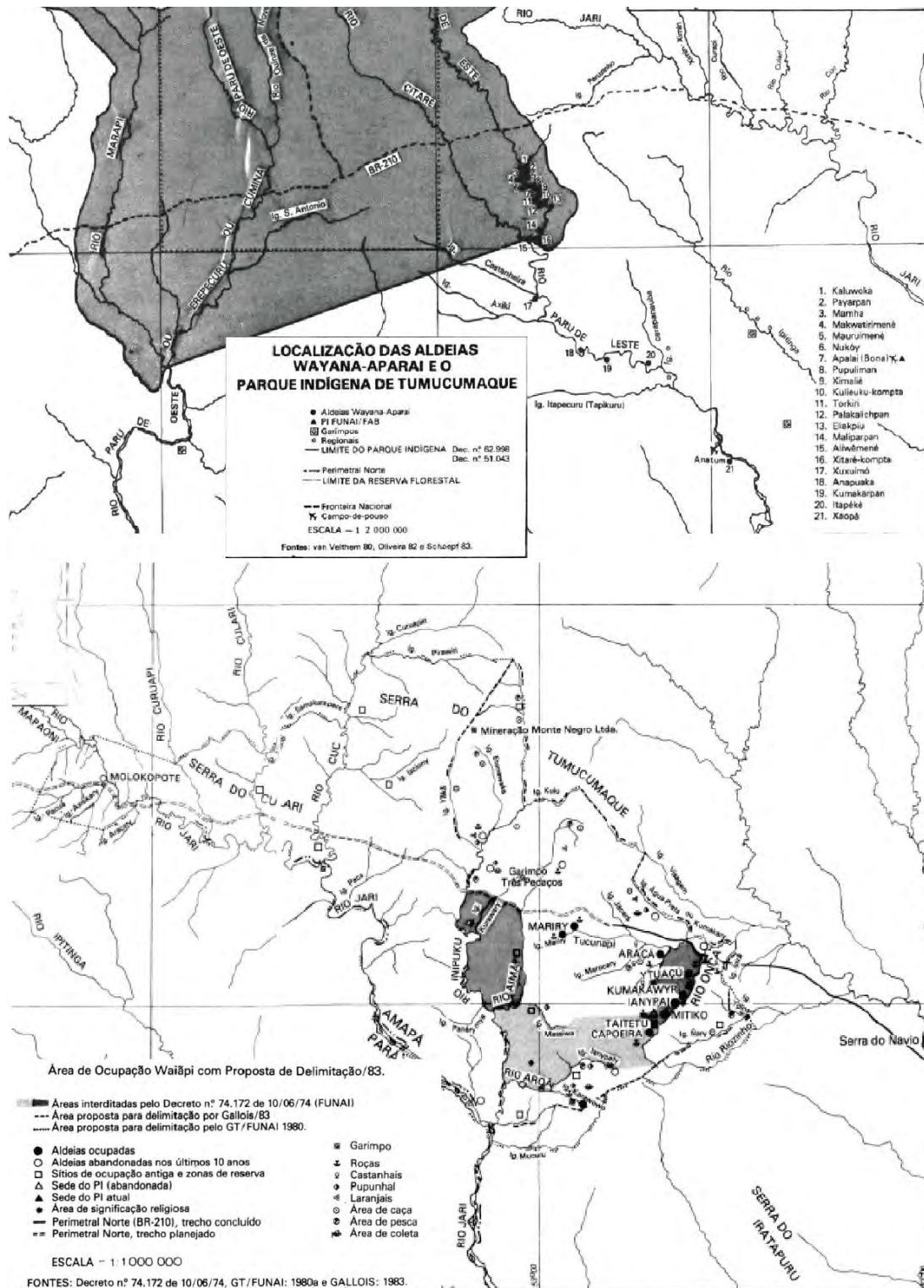


<sup>261</sup> Le documentaire « *Placa não fala* », réalisé en 1996 sous la direction de Dominique Gallois, Vincent Carelli et du CTI, retrace en détail les enjeux et le processus de démarcation.

<sup>262</sup> Centro de Trabalho Indigenista - CIT; Gemeinschaft Technischer Zusammenarbeit - GTZ.

<sup>263</sup> Soit 780 personnes en 2006, (FUNAI, 2010).

Carte 16. Aire d'occupation des groupes Amérindiens à la fin des années 1980



1. Localisation des villages Wayana-Aparai dans et autour du PI Tumucumaque ;
2. Aire d'occupation Wayapi avec les propositions de délimitation de la réserve indigène.

Source : Gallois, 1983, d'après des données de Van Vethlem (1980), Oliveira (1982), Schoepf (1983), et Groupe de travail/Funai (1980).

### II.III Le domaine de l'entreprise à la fin du siècle

A la fin des années 1990, la région du Jari se présente sous la forme d'une mosaïque territoriale. Le domaine privé d'entreprise est désormais entouré au nord et nord-ouest par de nombreuses aires de protection aux statuts juridiques variés : une station écologique, deux réserves pour l'extractivisme, et trois terres indigènes, créées en 1982 par le gouvernement fédéral et l'Etat d'Amapá en raison des pressions environnementales, mais surtout pour calmer les conflits fonciers qui ont surgis au sein du domaine. Alors que la Jari a quand même réussi à garder sous son giron près de 12 000 ha dans la commune de Vitória do Jari, où elle mettra en place de nouvelles plantations d'eucalyptus au cours des années 1990, elle s'est toutefois vu contrainte de laisser céder deux grandes parcelles dans la partie des terres non-exploitées de son domaine du côté d'Amapá à l'Union (ensuite transformées par celle-ci en Resex et RDS), ainsi que deux zones relativement petites (districts urbains) aux communes de Vitória et Laranjal do Jari.

#### *La frontière se ferme : des limitations territoriales et économiques de la Jari*

Si la mise en place des unités d'utilisation durable du côté d'Amapá fixe maintenant des limites géographiques et politiques à l'expansion de la Jari vers le nord, l'octroi de droits fonciers aux populations locales génère un climat plus favorable à l'établissement de nouvelles relations, moins conflictuelles, entre les parties (les populations, l'entreprise et les acteurs du gouvernement d'Amapá, qui commencent à œuvrer davantage dans la région).

Du côté du Pará, en revanche, la configuration territoriale du domaine d'entreprise ne connaît pas de grands bouleversements fonciers ou juridiques. Certaines communautés rurales, comme celle du Braço, ont cependant réussi à obtenir des concessions informelles de terres de la part de l'entreprise. Quant à la physionomie de la commune d'Almeirim, elle n'est, à la fin du siècle, guère différente du Ludwiglând de la fin des années 1970 : les centres urbains, le complexe industriel et l'utilisation des terres par l'entreprise sont restés presque inchangés. En effet, à l'exception de la fermeture définitive du projet du riz en 1988, la surface des plantations de la sylviculture du côté du Pará est restée approximativement la même<sup>264</sup>, le réseau routier n'a pas connu d'élargissements significatifs et aucune nouvelle activité économique d'importance n'a été initiée sous Antunes (1982-1990).

Et pourtant, ce dernier a engagé des nombreuses mesures de restructuration au niveau du management de l'entreprise afin de rentabiliser la production de cellulose (cf. point III.IV). Rappelons ses principales actions : amélioration de la planification générale des opérations et réduction continue de la main d'œuvre (partiellement substituée par des machines) qui passe de 15 300 travailleurs en 1979 à 4 500 en 1993. En ce qui concerne la sylviculture, la substitution de l'eucalyptus aux plantations de *gmelina* et de *pinus*, ainsi que des recherches génétiques pour l'amélioration des espèces (qui coïncide avec l'explosion de la sylviculture au Brésil) ont augmenté considérablement la

---

<sup>264</sup> D'après Fearnside (1988 : 14), les plantations de la Jari (qui se trouvaient alors uniquement du côté du Pará) totalisaient 74 477 hectares en 1987. A la fin des années 1990, avec les nouvelles plantations en Amapá (environ 12 000 ha), la Jari occupait approximativement 87 000 ha avec de l'eucalyptus.

productivité<sup>265</sup>. Dans le même ordre d'idée, Fearnside (1988 : 17) et Lins (2001 : 257) affirment que l'approfondissement des études menées par les agronomes de l'entreprise sur les exigences et la qualité du sol dans la région du Jari a permis l'élaboration de cartes pédologiques, qui ont rendu possible une planification beaucoup plus précise des espèces à utiliser pour chaque parcelle de terre, une application plus adéquate d'engrais et une lutte anti-ravageurs plus efficace.

Ainsi, après la période très difficile des années 1980, la situation de la Jari se présente sous de meilleurs auspices, avec des bonnes perspectives pour le futur. Les données présentées par Lins (2001 : 268-270) montrent une augmentation assez constante de la production de cellulose depuis 1979, qui est plus que doublée en 17 ans<sup>266</sup>. Trois ans après sa sortie comme directeur du projet, Antunes manifeste, dans une lettre, son contentement vis-à-vis du projet Jari, en rendant en même temps hommage à Ludwig : «... *un quart de siècle après, son rêve est devenu réalité, parce qu'autour de Monte Dourado, la vie de 60 000 Brésiliens dépend des activités vinculées aux semences qu'il a plantées* » (Lins, 1971 : 54). Et effectivement, selon l'entreprise, 60% des 100 000 habitants de la région du Jari seraient, directement ou indirectement, dépendants de la Jari à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Même que la Jari emploie approximativement 4 500 travailleurs en 1993 (Picanço, 2005 : 62) et est soit parvenue à augmenter considérablement ses performances, les coûts de maintien des infrastructures et des opérations restent trop élevés, et le prix de la cellulose baisse régulièrement sur les marchés : l'entreprise ne dégage toujours pas de véritables bénéfices. Fearnside (1988 : 12) corrobore ces faits dans un article où il qualifie de publicitaires les affirmations faites par *Veja* (le 8 janvier 1986) comme quoi la Jari serait « sortie du rouge » depuis 1985<sup>267</sup>. En réalité, les dettes de la Jari (estimées à 350 millions de dollars en 1984) n'auraient fait qu'augmenter, les bénéfices de la CADAM, et, dans une moindre mesure, du projet d'élevage de buffles, épongeant partiellement les pertes. Ainsi, même la CADAM avait amélioré sa production sous Antunes en sortant, à partir de 1985, 369 000 tonnes de kaolin en moyenne par an. Avec une recette d'environ 51 millions de dollars, elle occupait en 1996, selon Porto (2005 : 25) la 12<sup>e</sup> position des entreprises minières les plus grandes du Brésil<sup>268</sup>.

Quant à l'élevage de buffles, bien qu'il représentait une activité mineure dans l'ensemble du projet, il était rentable depuis le début. Pendant la gestion du « consortium des 22 », le troupeau de buffles passa de 6 800 têtes (encore à l'époque de Ludwig) à 9 300 têtes en 1986, les animaux étant dispersés sur 50 000 hectares de *várzea* le long des rives de l'Amazone, et dans des fazendas sur le fleuve Paru, Jari et Cajari (Fearnside, 1988 : 20).

---

<sup>265</sup> Selon Lins (2001 : 267), la productivité augmentait de 16m<sup>3</sup>/ha/an en 1990 à 32 m<sup>3</sup>/ha/an en 1998.

<sup>266</sup> La production passe ainsi de 120 881 tonnes (en 1979) à 270 299 tonnes (en 1996).

<sup>267</sup> Dans cet article, intitulé « *Jari at age 19: Lessons for Brazil's silvicultural plans at Carajás* », Fearnside conclut que, malgré les améliorations significatives orchestrées par la nouvelle gestion de la Jari à partir de 1986, le projet ne fournissait toujours pas la preuve de la viabilité des grands projets de sylviculture en Amazonie.

<sup>268</sup> A la fin des années 1980, elle occupe 550 personnes et possède 258 maisons à Munguba (Lins, 2001 : 251).



### ***Mobilisation contre la fin du consortium***

Si au milieu des années 1990 le projet semble donc se rapprocher de la rentabilité, sans être encore tout à fait à la hauteur, la direction post-Antunes (il se retire en 1990) connaît une période de grande instabilité guère bénéfique à la consolidation de l'entreprise. Deux ans seulement après avoir repris le contrôle de la Jari et de la Cadam, les deux petits fils d'Antunes, Guilherme et Mário Frering, se désengagent du projet. Dans les années suivantes, les directeurs se succéderont, ne restant pas plus de quelques mois en moyenne.

Finalement, en mai 1997, un grave incident technique dans le complexe industriel de Munguba change drastiquement la donne pour l'entreprise : un incendie dans l'usine thermoélectrique paralyse la totalité des activités pendant plus de six mois. Devant les coûts de réparation des dégâts, les actionnaires du « consortium des 22 », dont une grande partie s'était déjà désintéressée du projet, annoncent leur volonté de se retirer définitivement. Cette nouvelle, communiquée au public lors d'une réunion de l'administration de la Jari avec les maires des trois communes de la région, provoque une vague d'indignation auprès des populations locales, qui craignent pour leurs postes. Une mobilisation sociale, le *Movimento S.O.S. Jari*, s'organise alors autour des syndicats, des associations et des politiciens de l'Etat d'Amapá et du Pará, et devient le moteur principal de toutes les négociations sur la scène locale, mais aussi nationale (Lins, 2001 : 275). En expliquant combien la fermeture du projet représenterait un désastre pour la région du Jari, la mobilisation et détermination du *Movimento S.O.S.* auraient, selon ce même auteur, influencé de manière significative le fait qu'en juillet 1997, six mois après l'incident, la Jari reprenne ses activités.

Photo 24. Mobilisation des populations contre la fermeture du projet Jari



Juillet 1997 : Devant une foule réunie sur la place centrale de Monte Dourado, les gouverneurs d'Amapá et du Pará, accompagnés par le Président du BNDES, annoncent la reprise des activités de la Jari. Source : Lins, 2001 : 283.

Ressuscitée, la Jari est, en 1998, rebaptisée « Jarcel » via ce que Lins (2011 : 279) appelle une « réalisation financière particulière ». Alors que les actionnaires se retirent progressivement de la gestion de l'entreprise et que les nouveaux accords entre la BNDES et la Jarcel tardent à se mettre en place, on parvient néanmoins à trouver des sources de financement pour permettre de continuer les activités, probablement auprès du gouvernement fédéral. Les résultats sont immédiats : en 1998, la Jarcel atteint la meilleure production de cellulose de l'histoire de la Jari. Elle reçoit également la certification ISO 9002269 et un prix de la ABPA270 pour avoir baissé considérablement les accidents de travail dans la zone industrielle et la sylviculture. En 1999, les recettes de l'entreprise sont, pour la première fois, véritablement prometteuses, à en croire les bilans qu'elle présente. Car on peut évidemment se demander si cet essor soudain, après six mois d'inactivité, ne procède pas d'un embellissement des chiffres plutôt que de la réalité, dans le but de rendre le projet, dont il se murmure qu'il était déjà mis en vente en 1997, plus attractif pour les banques et les futurs entrepreneurs qui voudraient relever le défi<sup>271</sup>. En effet, il y avait déjà au moins un homme susceptible de vouloir, et de pouvoir, le faire ; l'entrepreneur brésilien Sergio Amoroso, qui a le don de racheter des entreprises en faillite et de les ressusciter, l'un des principaux actionnaires d'une puissante holding de production de cartons et de papier d'emballage originaire de São Paulo, le groupe Orsa.

---

<sup>269</sup> La certification devait récompenser les efforts de la Jari qui a diminué l'utilisation de gaz de chlore (Cl<sub>2</sub>) dans le processus de blanchiment de la cellulose, en le substituant par du dioxyde de chlore (ClO<sub>2</sub>), moins nocif que le premier.

<sup>270</sup> Associação Brasileira de Prevenção de Acidente.

<sup>271</sup> Juste avant la mise en vente officielle du projet en 1999, la Cadam, entreprise très rentable, est séparée du projet Jari. Jusqu'en 2002, elle est attribuée à 60% à la CAEMI (groupe d'exploitation minière longtemps dirigé par Antunes) et à 40% à la firme japonaise MITSUI. En 2002, la Cadam est finalement rachetée par la *Companhia Vale do Rio Doce* (CVRD), devenant ainsi en passe d'être le principal producteur de kaolin au monde (Informations d'après le rapport de la CETEM - *Centro de Tecnologia Mineral*-, *Caulim da Amazônia S.A.* - CADAM, 2002.

## CONCLUSION : la région entre protection et développement

Alors que la restructuration du projet par Azevedo Antunes dès 1982 aboutit à une augmentation de l'efficacité des opérations pour la production de cellulose, la Jari continue à d'endetter auprès de la BNDES. Aux anciennes difficultés de rentabilité économique s'ajoute également une nouvelle: l'éclatement des revendications territoriales des populations locales dans plusieurs zones du domaine d'entreprise, tant du côté d'Amapá que du Pará.

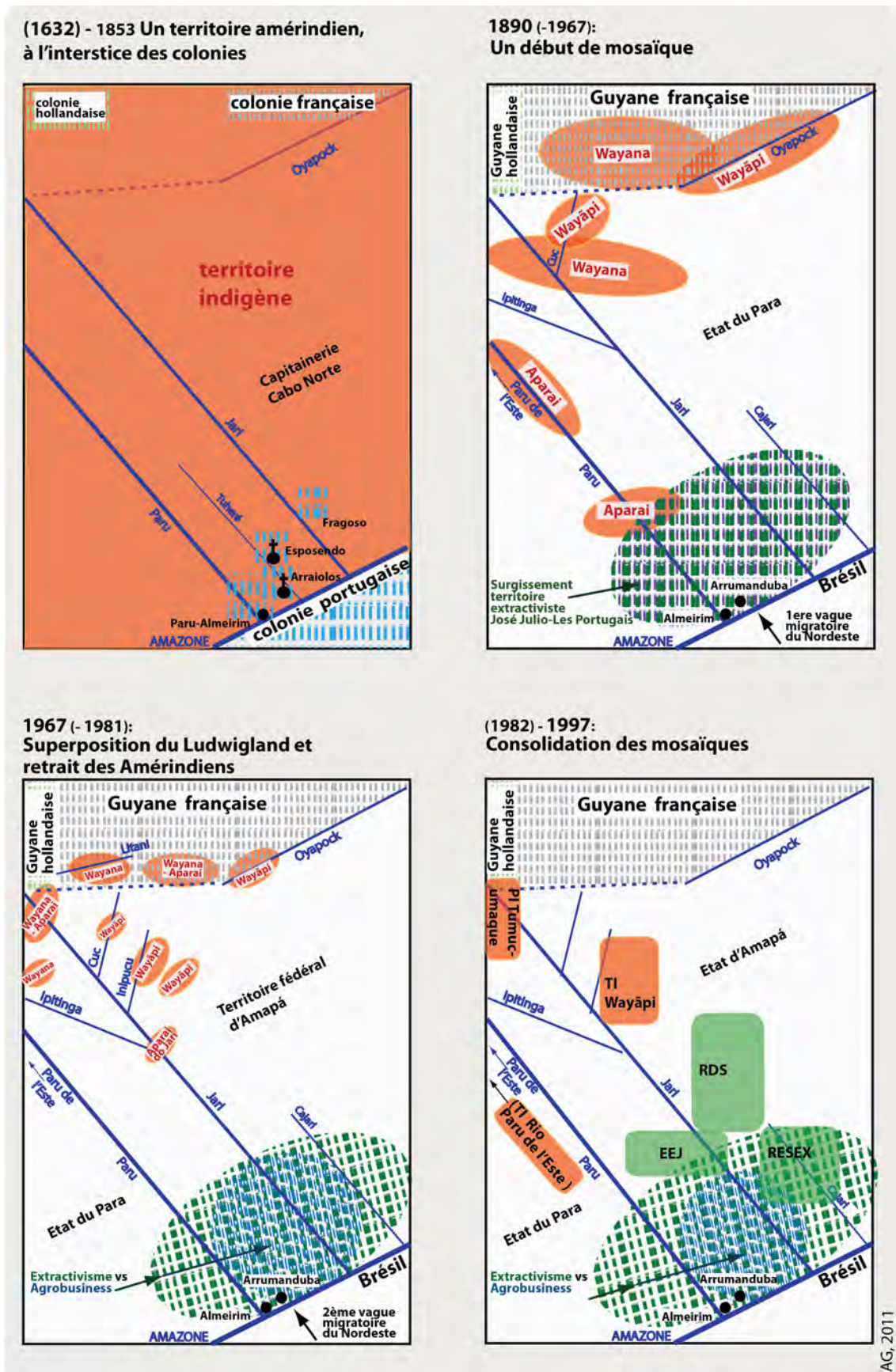
Dans la commune d'Almeirim, le conflit se produit à cause de l'installation de familles (souvent dépendantes d'ex-travailleurs de la Jari) dans les zones de la sylviculture. L'entreprise, qui essaie de les en empêcher, a parfois recours à la violence. Du côté d'Amapá, en revanche, la lutte pour la terre menée par les seringueiros en alliance avec des mouvements écologistes, et la position critique de gouvernement Capiberibe vis-à-vis du projet Jari, amènent à la mise en place, dès 1987, de différentes unités de conservation d'utilisation durable (Projet de lotissement Maracá, 1987 ; Resex Cajari, 1990; RDS Iratapuru, 1997) aux limites nord et nord-ouest du domaine d'entreprise, qui garantissent désormais des droits fonciers aux populations extractivistes, tout en évitant une expansion territoriale de la Jari. Plus au nord-ouest, les derniers groupes indigènes de l'ancien territoire amérindien se verront également enfin attribuer des droits territoriaux, sous la forme de terres indigènes (PI Tumucumaque, 1974 ; TI Wayãpi, 1996 ; TI Paru d'Este, 1997).

Les différentes solutions (ou l'absence de solutions) aux conflits fonciers adoptées de part et d'autre du fleuve reflètent des positions et intérêts divergents vis-à-vis du projet : au Pará, l'acceptation silencieuse du gouvernement ; en Amapá, des revendications territoriales et sociales plus fortes. Ainsi, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la région du Jari émerge comme une mosaïque d'aires protégées à des statuts divers et destinées aux populations extractivistes et amérindiennes, au sud desquelles le domaine d'entreprise ressort toujours comme une enclave dont le fonctionnement est guidé par des considérations économiques.

La nouvelle direction du projet, qui le reprend en 2000, parviendra-t-elle à en faire une réelle réussite économique et à mettre en place une gestion régionale permettant d'estomper les frontières entre protection et développement ?

\*\*\*

Fig. 3. Les moments clés de la configuration socio-spatiale de la région du Jari







\*\*\*

**DEUXIEME PARTIE -  
UN TERRITOIRE D'ENTREPRISE EN FORMATION**

\*\*\*

## Introduction à la deuxième partie : du Jariland à l'Orsaland

Plus de trente ans après la mise en place du projet Jari par Ludwig, le XXI<sup>e</sup> siècle annonce une ère placée sous le signe de l'innovation pour l'entreprise : la gestion désormais à la tête du projet, une holding du secteur du papier originaire de São Paulo nommée '*grupo Orsa*', va miser sur la modernisation des usines et du processus de production, ainsi que sur la diversification des activités économiques et extra-économiques. Si la production de cellulose reste le cœur de l'entreprise, la Orsa se lance dans deux nouvelles activités économiques pendant les années 2000 : d'abord, l'exploitation certifiée du bois de la forêt tropicale (occupant la très grande partie du domaine de l'entreprise non mise en valeur jusque-là) ; ensuite, plus récemment et dans une moindre importance économique, la commercialisation de la noix du Brésil. Une troisième innovation d'importance est la mise en place d'une Fondation sociale interne à l'entreprise, visant à établir de nouvelles relations socioéconomiques avec les acteurs de la région (État, communautés locales) et à concrétiser le discours de responsabilité sociale des entreprises (RSE), en se préoccupant de l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans et autour de son domaine.

La deuxième partie de ce travail vise à montrer que cette diversification de l'entreprise vers d'autres secteurs associés à des activités « vertes », légitimées par la certification FSC et l'adoption d'un discours de RSE, constitue, selon nos analyses, la stratégie principale de la nouvelle gestion. En plus de compléter les gains de la production de cellulose, cette diversification cherche à construire une nouvelle image de la Jari, celle de pionnière d'une économie verte et d'un développement durable qui impliquerait désormais les populations locales, et où l'utilisation raisonnable de la forêt amazonienne figure comme point de convergence symbolique entre les différentes activités et acteurs. La Fondation Orsa prend, quant à elle, une place particulière parmi les entreprises du groupe: sa mise en place posera enfin les bases de la réussite « sociale » de celui-ci en assurant à l'entreprise une implication plus importante dans la vie économique, politique et culturelle de la région.

Au chapitre IV, nous exposons les différentes stratégies de diversification entreprises par la gestion du groupe Orsa entre 2000 et 2009. L'adoption du discours RSE par la Fondation, et son application concrète au contexte du Jari afin de répondre aux effets contradictoires du développement économique, sont ensuite discutés au chapitre V. Nous y retraçons également l'évolution de la Fondation, d'une petite initiative philanthropique à une véritable agence de développement régionale, qui s'engage dans des domaines très différents et traditionnellement attribués à la responsabilité de l'État, comme l'éducation, la santé, la promotion du petit entrepreneuriat, ou l'organisation de filières agricoles et extractivistes. Les questions qui touchent au potentiel, mais aussi à la légitimité et aux limites des actions ainsi entreprises par l'entreprise, sont au cœur des réflexions. La Fondation Orsa, peut-elle et doit-elle se substituer à l'État, toujours en grande partie absent dans la région du Jari ?

Le chapitre VI, enfin, met l'accent sur les dynamiques du peuplement et les activités économiques qui découlent de l'existence de l'entreprise, notablement différentes des deux côtés du fleuve. Nous y tentons d'identifier les différentes stratégies socioéconomiques adoptées par les populations et communautés installées aujourd'hui à l'intérieur du domaine de la Jari, ainsi que dans leurs relations avec l'entreprise, qui oscillent entre coopération et indépendance. Au delà de la



diversité des contextes de vie et de travail existants aujourd'hui dans les zones rurales de la région du Jari, peut-on déjà remarquer un changement de la perception de l'entreprise chez les populations grâce aux interventions de la Fondation ? A-t-elle permis aux producteurs ruraux d'améliorer leurs conditions de vie et de participer réellement à la gestion et à l'utilisation des ressources de la forêt ? Enfin, peut-on aujourd'hui parler d'une transformation du 'domaine' d'entreprise en 'territoire' d'entreprise, intégré dans la gestion régionale ?



## **CHAPITRE IV - LE PROJET A L'ÈRE ORSA**

## INTRODUCTION : du Jariland à Orsaland

La Jari Cellulose<sup>272</sup> figure en 9<sup>e</sup> position des entreprises du secteur du papier et de la cellulose. Comment est-ce que le projet Jari, gérée par le groupe Orsa, est arrivée, en seulement huit années, au niveau des meilleures entreprises du pays et à faire de sa production une activité finalement rentable ? Et quel serait l'ordre des facteurs économiques, politiques et culturels favorables à un tel essor ?

Ce chapitre vise à apporter des éléments de réponse en mettre en exergue les principales stratégies (économiques, territoriales et sociopolitiques) développées par la Orsa lors de sa reprise du projet en 2000. Les défis auxquels elle doit faire face sont alors triples : rentabiliser la production de cellulose et la rendre moins polluante, mettre mieux en valeur son domaine afin de légitimer le maintien d'une telle extension (1,26 millions d'ha !), et trouver une acceptation politique par les acteurs régionaux et locaux, brouillés par les conflits fonciers. Les stratégies de l'entreprise ont alors pour but de moderniser le processus de production avec des investissements « verts », et de perfectionner le management interne, mais elles comportent également un volet territorial dans la mesure où l'entreprise, à cheval entre deux États et trois communes, se trouve dans l'obligation de s'impliquer dans l'aménagement de l'ensemble de la région, où les populations avaient par ailleurs commencé à revendiquer plus vigoureusement leur espace dès la fin des années 1990.

Doté d'un esprit et des moyens pour l'innovation technologique, et renforcé par l'évolution positive du secteur du papier et de la cellulose tant au Brésil que sur le marché international, le groupe se concentre surtout sur la mise en place d'une gestion qui puisse justifier le maintien d'un territoire si vaste par une seule entreprise. Nous pensons que la diversification des activités du groupe Orsa dans la région, qui s'accompagne par la mise en place de nouvelles entreprises (dont la plus importante, la Orsa Florestal, est analysée dans ce chapitre), constitue l'élément clé de son modèle de management, enchâssée par ailleurs dans un discours de responsabilité sociale et environnementale des entreprises, particulièrement en vogue chez les grandes entreprises du secteur forestier. Ce discours, dont nous présentons une rapide discussion théorique, constitue en effet son élément différentiel vis-à-vis des gestions précédentes du projet Jari. Il représente le fond idéologique qui légitime aujourd'hui les interventions, tant économiques qu'extra-économiques, de l'entreprise sur son domaine. Nous tentons ici d'identifier les apports, la façon de surmonter les contradictions et d'entretenir les négociations.

### I. Vers des entreprises responsables

La responsabilité environnementale et sociale des entreprises (RSEE) est aujourd'hui un concept largement diffusé pour discuter et définir les relations entre les entreprises et la société. Il fait l'objet

---

<sup>272</sup> Vu qu'en dehors de la production de cellulose, qui reste toujours le cœur de l'entreprise, le projet Jari du XXI<sup>e</sup> siècle est très différent de celui de Ludwig et d'Antunes, nous avons choisi d'utiliser désormais le nom de l'entreprise (« Jari Cellulose » ou simplement « Jari ») pour nous référer au projet sous la nouvelle gestion du groupe Orsa. Celle-ci se compose aujourd'hui, en plus de la Jari Cellulose, de trois nouvelles sous-entreprises indépendantes sous le chapeau d'une même holding, le « groupe Orsa » : la Orsa Florestal ; la Fondation Orsa, et l'Ouro Verde da Amazônia, dont les fonctions au sein du groupe et leurs activités dans la région du Jari seront discutés tout au long de cette deuxième partie de thèse.

d'attention chez les universitaires, dans les débats publics, mais aussi dans le monde des entreprises (Waldman et al., 2006).

Le discours construit autour de la RSEE a alimenté depuis plusieurs décennies une vaste discussion sur le rôle des entreprises dans la société, surtout dans un monde de plus en plus globalisé où les multinationales acquièrent des pouvoirs économiques et politiques inédits. Il semble indiquer que les entreprises ont successivement développé une certaine préoccupation quant à leur impact, tant sur l'environnement que sur la société puis, conséquemment, une volonté d'intégrer les questions environnementales et sociales dans leurs décisions, modes d'opération, et interactions avec les différents *stakeholders*<sup>273</sup>.

Les règles d'une application de la RSEE, ne sont-elles pas différentes dans un cas aussi spécifique que celui de la Jari, qui opère dans une des régions les plus isolées de l'Amazonie brésilienne ? Qui plus est, dans une région où la faiblesse des institutions du gouvernement exige que l'entreprise prenne en main la gestion du territoire qu'elle occupe ?

Mais si nous répondons par l'affirmative à cette question, qui serait désormais autorisé à tracer la juste frontière entre les obligations de l'État et celle de l'entreprise dans une région donnée ? Si jusque-là les impôts payés par les entreprises ont été considérés comme des contributions suffisamment distributives pour la société, et ont été collectées et utilisées par l'Etat au mieux de l'intérêt général, la mise en place du concept de la RSEE, par exemple sous la forme de Fondations, représente la personnalisation des investissements de l'entreprise, dans le sens où celle-ci peut choisir où elle veut placer son aide.<sup>274</sup>

La Fondation Orsa, dotée de 1% du chiffre d'affaires de l'entreprise, met en place en certain nombre de projets dans les zones rurales du Jari. La réflexion qui les sous-tend tourne autour de la juste répartition des tâches entre l'Etat et l'entreprise en termes de gestion territoriale dans le cadre d'une situation foncière pas entièrement régularisée. Quel est le degré de légitimité et d'efficacité des projets choisis par la Fondation dans sa quête, pour reprendre ses mots, d'améliorer les conditions de vie des populations locales habitant le territoire sous l'influence de l'entreprise ?

---

<sup>273</sup> Les *stakeholders* sont tous ceux qui ont un « *stake* » (un intérêt) direct ou indirect dans une entreprise, c'est-à-dire qui peuvent affecter ou sont affectés par une entreprise ou une organisation. Ils peuvent soit bénéficier soit porter préjudice aux actions d'une entreprise ou d'une corporation, puisqu'elle peut soit respecter soit violer les droits des *stakeholders*. Ceux-ci incluent donc i) tout individu ou groupe affecté par les actions, les politiques et les décisions d'une entreprise, et ii) tout individu ou groupe vital pour la survie et le succès d'une entreprise (Freeman, 1998 et 2001). Clarkson (1995) différencie d'ailleurs les *stakeholders* primaires (ceux dont l'entreprise a besoin de manière constante pour fonctionner, comme les *shareholders* (=actionnaires), les investisseurs, les employés, les consommateurs, les fournisseurs, le gouvernement, etc.) et les *stakeholders* secondaires (ceux qui affectent ou sont affectés par la corporation, mais qui ne sont ni impliqués dans les transactions de l'entreprise ni essentiels à sa survie).

<sup>274</sup> En France, il y a 262 Fondations d'entreprise en 2010 (extrait de l'étude "Les Fonds et Fondations en France de 2001 à 2010" réalisée par l'Observatoire de la Fondation de France en partenariat avec Centre Français des Fonds et Fondations), qui mettent en place de projets très divers basés sur leur volonté et bonne foi.

## I.I Le concept et ses implications

Les premières formalisations du concept de la RSEE datent des années 1950 et connaissent une prolifération dans les années 1970 (Carroll, 1999). On distingue tout d'abord la REE (responsabilité environnementale des entreprises) et la RSE (responsabilité sociale des entreprises), dont les implications sont différentes. Bien que le groupe Orsa ait misé sur les deux lignes, le centre de notre analyse portera surtout sur les aspects de la responsabilité sociale en tant que discours et nouvelle stratégie de l'entreprise dans son interaction avec les acteurs locaux et ses engagements dans la gestion régionale.

Gagnant encore du poids dans la décennie de 1980, les débats nationaux et internationaux sur la RSEE s'intensifient, notamment dans le contexte de l'apparition de la notion du développement durable comme nouvelle ligne directrice visant à intégrer désormais le respect de l'environnement et les questions d'équité sociale dans l'agenda des politiques publiques. A l'instar du développement durable, le concept de la RSEE connaît par la suite un si grand nombre d'interprétations et d'applications que sa signification en devient souvent floue voire contradictoire. En effet, les notions de responsabilité d'entreprise et de développement durable connaissent constamment des nouvelles définitions qui naissent lors des débats théoriques, mais plus encore dans l'analyse des actions concrètes mises en place en leur nom.

La vaste littérature sur le sujet montre clairement que la perception de la RSEE a évolué, ces dernières années, d'une compréhension où les nouvelles responsabilités environnementales et sociales exigées des entreprises seraient plutôt désavantageuses pour celles-ci (à cause de l'implication de coûts additionnels souvent extra économiques) vers l'idée qu'elle offrirait, au contraire, une stratégie précieuse de management avec des multiples bénéfices économiques pour l'entreprise, notamment à long terme (Branco et Rodrigues, 2007). La nouvelle prise de conscience sur le potentiel stratégique du discours de la RSE, qui permettrait une maximisation des retours économiques à partir de la réduction de coûts et de risques, mais aussi un gain important en réputation à même de distancier la concurrence, a considérablement augmenté l'intérêt porté à ce sujet de la part des économistes et des entreprises elles-mêmes (Mc Williams et al., 2005). Les études récentes se concentrent ainsi davantage sur l'analyse de la RSEE comme source d'avantage compétitif, un « *asset* » plutôt qu'une finalité en soi. Mais si la volonté des entreprises d'intégrer volontairement des « préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes (*stakeholder*) »<sup>275</sup> semble aujourd'hui universellement reconnue comme un attribut indispensable à toute entreprise respectable, la définition et les dimensions de cette responsabilité restent toutefois floues, et la RSEE peine encore à trouver, en tant qu'activité volontaire de bonne foi, une

---

<sup>275</sup> Extrait de la définition de la Commission européenne, publiée dans la « Communication de la Commission européenne du 2 juillet 2002 concernant la responsabilité sociale des entreprises ». La définition entière de la RSE (réaffirmée en 2006) s'y lit comme telle : « *La responsabilité sociale des entreprises (CSR) est un concept par lequel les compagnies intègrent des soucis sociaux et environnementaux dans leurs opérations commerciales et dans leur interaction avec leurs sous-traitants sur une base volontaire. Elle concerne des entreprises décidant d'aller au-delà des conditions légales minimum et des engagements provenant des conventions collectives afin de satisfaire les besoins sociaux* ». (Commission Européenne, 2006 : 1)

institutionnalisation judiciaire ou normative (Mc Williams et al., 2005)<sup>276</sup>. La problématique du concept réside donc dans sa contradiction inhérente: d'une part, la RSE est qualifiée de démarche *volontaire* des entreprises ; d'autre part, elle suppose que les engagements pris aillent au-delà de la loi, dont les implications s'avèrent pourtant imprécises puisqu'elle n'est pas rapportée à un territoire spécifique, et que le caractère « volontaire » de l'engagement suggère une entreprise en dehors du contexte, c'est-à-dire, parfaitement libre d'agir, ne subissant pas de pressions concurrentielles, actionnariales, ou sociétales (Postel & Sobel, 2010).

### ***Les deux composants de la RSEE***

Le cadre juridique n'est pas le même dans le cas de la REE et de la RSE. Nous nous référons pour cela à l'étude de Cappellin et Giuliani (2004) sur l'économie politique de la RSE au Brésil. Ceux-ci soutiennent que si le concept de RSEE cherche à combiner les dimensions écologiques et sociales puisque « c'est plus facile et efficient pour une entreprise de promouvoir une image sociale avec une image environnementale, et vice-versa », les deux concepts répondent non seulement à des problèmes différents, mais montrent aussi des tendances contraires en termes légaux. Quant aux mesures prises par les entreprises afin de diminuer leur impact sur l'environnement, les dernières années ont vu l'apparition de nombreux systèmes de contrôle définis par des lois nationales et des accords internationaux. Les entreprises ont, par exemple, l'obligation de respecter certaines limites d'émissions ou d'effluents : ces valeurs maximales permettent de contrôler effectivement si les entreprises s'y tiennent ou non. Le fait que certains investissements technologiques de modernisation se soient souvent avérés économiquement profitables pour les entreprises à long terme a sans doute amené à une adoption accélérée de mesures de responsabilité environnementale, au moins auprès de celles qui disposent d'un savoir-faire et d'un capital suffisant pour le faire. Nous verrons que cela a bien été le cas du groupe Orsa.

Néanmoins, malgré la mise en place de certains instruments de régulation de la part du gouvernement brésilien depuis les années 1980 (comme la nécessité d'obtenir des licences ou l'obligation d'élaborer des études d'impact environnemental), de nombreux aspects quant aux répercussions des entreprises sur l'environnement ne restent encore que vaguement réglementés et varient largement d'un secteur ou d'un pays à l'autre. Certains secteurs se sont ainsi montrés plus « ouverts » à l'adoption des mesures REE que d'autres. Maimon (1994) soutient ainsi que ces secteurs dont les produits sont destinés au marché international, comme l'industrie de bois, de la cellulose ou de l'exploitation minière, auraient été les premiers et les plus performants en matière environnementale, du fait de leur obligation de répondre aux pressions des consommateurs, actionnaires, et organes de financements, généralement (du moins à l'époque) plus sensibilisés dans les pays industrialisés. En effet, c'est dans les années 1990 que sont apparus, notamment en Europe et aux Etats-Unis, des concepts progressistes dans le secteur de l'industrie, originalement issus du milieu

---

<sup>276</sup> Quant à l'aspect volontaire de la RSEE, il faut de fait différencier la responsabilité *environnementale* des entreprises (REE) et la responsabilité *sociale* des entreprises (RSE), nous y revenons plus tard dans ce chapitre.

scientifique académique : l'écologie industrielle<sup>277</sup>, l'éco-efficience<sup>278</sup> ou le « *product stewardship* »<sup>279</sup> en sont quelques exemples. L'émergence de ces notions, souvent accompagnées par l'application de nouvelles technologies, semble montrer une prise de conscience des entreprises sur la finalité de certaines ressources naturelles et la nécessité de substituer des comportements géophages du passé par de nouvelles formes de production, moins polluantes et plus soucieuses du futur. L'innovation technique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, « *fuel switching* », etc.) a évidemment été fondamentale dans cette quête d'« excellence environnementale ».

Il n'est pas étonnant que les pressions pour un engagement environnemental soient particulièrement fortes dans le cas des entreprises dont les domaines de production ont déjà a priori un impact sur l'environnement, comme l'activité minière, l'exploitation du bois de la forêt tropicale, où la plantation de monocultures (soja, eucalyptus, etc.). La nécessité d'exhiber une politique environnementale est encore renforcée à propos de l'Amazonie, objet des inquiétudes environnementales de la communauté internationale.

C'est justement le cas de la Jari Cellulose, dont les produits (le bois tropical et la cellulose), destinés au marché international, sont associés immanquablement à la problématique de la déforestation. La nécessité de remplacer cet imaginaire de 'destruction de la forêt' par une 'image verte' est ainsi à la base d'une adoption, parfois exagérée, du discours de développement durable et de la RSEE, non seulement par la Orsa, mais aussi par la plupart des autres grandes entreprises de cellulose localisées au sud du Brésil. Non contentes d'adopter des pratiques plus soucieuses de l'environnement avec une utilisation plus efficace des ressources et de l'énergie (notamment à partir de systèmes de recyclage), de nombreuses entreprises ont développé des projets environnementaux dissociés de leurs propres activités économiques, en partenariat avec des ONG ou des institutions de l'Etat (éducation environnementale, mise en place d'aires protégées, projets de reboisement, puits de carbone, etc.). L'institutionnalisation progressive de la REE au Brésil depuis l'UNCED à Rio de Janeiro en 1992, et l'implantation de nouvelles régulations de commerce et de standards environnementaux pour la production, ont ainsi amené à une reconversion de nombreuses entreprises (principalement les plus grandes, qui disposent du capital d'investissement nécessaire) à des formes

---

<sup>277</sup> Le concept d'« *industrial ecology* » a été développé par deux chercheurs, Robert Frosch et Nicholas Gallopoulos, à partir d'une publication en 1989 dans le journal *Scientific American*. Inspirée par les cycles de vie de la nature, leur proposition d'un nouveau modèle de production était basée sur l'idée que les déchets d'un processus productif pourraient être réutilisés pour une autre production, passant ainsi de systèmes linéaires (*open loop*) à des systèmes fermés (*closed loop*), économisant les ressources naturelles et réduisant la pollution. (Cf. Frosch, R.A.; Gallopoulos, N.E. (1989). "Strategies for Manufacturing". *Scientific American* 261 (3): 144–152).

<sup>278</sup> Concept présenté pour la première fois par le WBCSD (*World Business Council for Sustainable Development*) dans une publication de 1992 intitulée « *Changing course* », l'éco-efficience vise à développer des formes de production qui permettent de créer plus de services et de marchandises avec moins de ressources et d'énergie, le tout en produisant moins de déchets. Dans le Sommet de la terre de 1992 à Rio, le concept a été préconisé comme un moyen d'application de l'agenda 21 pour les entreprises dans le secteur privé, devenant ainsi un synonyme de management durable.

<sup>279</sup> L'idée de « *Product stewardship* » tend à minimiser non seulement l'impact environnemental du processus de production lui-même, mais également des pollutions susceptibles de se produire autour du « cycle de vie » entier d'un produit. Le concept inclut plusieurs domaines autour de la prévention de pollutions, comme le management de déchets solides, ou des nouvelles législations pour la réduction des risques liés à la production, le transport et le stockage de produits chimiques (Hart, 1997).



plus écologiques de production. Néanmoins, ces gains sont fragiles car facilement réversibles : dans le cas des normes REE, qui dépendent par exemple d'accords ou de coopérations internationaux, les gouvernements et les représentants des sociétés de l'industrie et du commerce pourraient toujours se retirer s'ils les considéraient désavantageuses ou quand le développement économique l'exigerait (par exemple, en temps de crise).

Il y a donc une nette différence entre *politiques* environnementales (incitées par l'Etat ou par des institutions internationales) et *responsabilités* environnementales (définies par les entreprises elles-mêmes) : le premier met en place des lois qui doivent être respectées par tous les acteurs ; le second adhère à des normes de façon volontaire. Dans certains cas, des normes peuvent néanmoins, avec le temps, devenir des lois. La responsabilité environnementale des entreprises se présente ainsi comme une forme hybride puisqu'elle doit, d'un côté, respecter la législation environnementale, alors que d'un autre elle peut volontairement, fixer le cap pour des nouveaux comportements des entreprises dans le futur. La REE serait donc comprise, à l'instar du développement durable, comme moyen et finalité en même temps : un processus en co-construction.

A la différence de la REE, la RSE ne dispose pas encore, dans la plupart des pays, d'un cadre légal qui définirait concrètement les actions à développer par une entreprise « socialement responsable ». Plusieurs études ont été élaborées aux cours des dernières années par des grandes institutions internationales (comme par exemple le *United Nations Global Compact*<sup>280</sup>) dans le but de donner des lignes directrices pour la mise en place de la RSE. Celle-ci est justement définie par son caractère volontaire, qui repose sur les principes moraux et éthiques des entrepreneurs à la tête de chaque corporation. Mais la difficulté à mesurer tant les efforts que les résultats des initiatives mises en place en son nom rend difficile l'établissement de normes, voire de lois nationales et internationales<sup>281</sup>.

Plusieurs auteurs signalent dans ce contexte le danger qui résiderait dans le dispositif de la RSE, puisqu'il permettrait aux entreprises, sous couvert de quelques actions dites « responsables », d'augmenter de l'autre côté leurs exigences vis-à-vis de l'Etat, par exemple, en termes de flexibilisation du marché du travail ou de la déréglementation des coûts de la main d'œuvre, avec des répercussions négatives pour les employés. Cependant, comme ce mélange discutable de pratiques est souvent ignoré par les consommateurs et la population en général, la publicité menée autour des

---

<sup>280</sup> Il s'agit d'un programme des Nations Unies, que celle-ci définit comme « une initiative politique stratégique pour des entreprises qui veulent investir dans l'alignement de leurs opérations et stratégies avec dix principes concernant les aires de droits humains, droits du travail, de l'environnement et de l'anti-corruption ».

<sup>281</sup> Il y a une zone grise entre les définitions de 'norme' et de 'loi', dont les frontières sont floues. Leur signification peut en effet être différente ou identique selon le contexte de son utilisation. Le dictionnaire du droit privé de Serge Braudo définit la 'norme' comme une « règle qui du fait de son origine (*Constitution, Lois, règlements administratifs, Traités ou Accords internationaux...*) et de son caractère général et impersonnel constitue une source de droits et d'obligations juridiques ». La norme n'est donc pas forcément une loi, mais peut être une source de loi ou en devenir une. Si une 'norme sociale', par exemple, renvoie à une manière de faire, de se comporter ou de penser, socialement définie selon un système de référence implicite ou explicite, elle n'est pas imposée par une autorité suprême, comme c'est pourtant le cas d'une loi ancrée dans la législation, que nous devons suivre sous peine de sanction judiciaire. Néanmoins, une 'norme sociale' peut devenir une 'norme juridique', quand la pression qu'elle exerce devient coutume, d'où peut découler une règle de droit (par exemple le droit coutumier). L'émergence de normes comme des lois peut donc suivre deux mécanismes, l'approche 'top-down' ou l'approche « bottom-up ».

actions des entreprises au nom de la RSE constituerait un instrument très puissant pour instaurer un climat de confiance et d'approbation du public. Ainsi, la combinaison des deux, REE et RSE, paraît la stratégie la plus prometteuse, puisqu'elle permet à l'entreprise de garder sa réputation, de gérer sa transparence (afin de rester dans le marché) et de cimenter sa durabilité (afin de créer de la valeur et arriver à une éco efficacité maximale).

Or, si l'importance de la responsabilité sociale ne semble aujourd'hui plus remise en question - elle s'avère plutôt indispensable -, le débat sur sa nature à base de critères moraux partage ceux qui la considèrent « inefficace » ou « dangereuse », et ceux qui y voient une volonté sincère et une réorientation idéologique des entrepreneurs pionniers, à même d'instaurer un nouveau paradigme dans la politique économique.

### ***Shareholder theory versus stakeholder theory***

Depuis les deux dernières décennies, la discussion sur la RSE tourne autour des différentes manières de percevoir le rôle des entreprises dans la société aujourd'hui (Clarke, 1998 ; Lantos, 2001 ; Rico, 2004). Malgré la pluralité des opinions, on peut néanmoins identifier deux groupes principaux, chacun guidé par une théorie : les « *shareholders* » versus les « *stakeholders* ». La première rejette entièrement (point de vue 'profit pur') ou partiellement (point de vue 'profit modéré') l'idée que l'entreprise ait des responsabilités en dehors du domaine économique, c'est-à-dire hors de la production de richesses pour les *shareholders* exclusivement. La deuxième salue l'idée de la RSE comme dispositif pour l'engagement des entreprises dans le domaine social (conscience sociale), et soutient que les entreprises, *global players* dans un monde de plus en plus globalisé, auraient également des responsabilités extra-économiques vis-à-vis de la société et plus particulièrement vis-à-vis des *stakeholders* (c'est-à-dire, toutes les personnes ou groupes de personnes affectés par les décisions et activités de l'entreprise) qui dépassent leurs exigences légales.

Une analyse de la vaste littérature sur ce débat indique que la plus grande partie des auteurs s'insèrent aujourd'hui dans la tradition de la *stakeholder theory* : Donaldson et Preston (1995 : 65) affirment déjà en 1995 qu'après le livre de Freeman de 1984 (« *Strategic Management : A Stakeholder Approach* »), véritable pierre angulaire du concept de « *stakeholders* », l'importance des interactions entre ceux-ci et les corporations est devenue universellement acceptée dans la littérature académique et professionnelle préoccupée par des questions de management. Néanmoins, les opinions continuent à diverger quant aux comportements que les différentes entreprises devraient montrer vis-à-vis des *stakeholders* et de la société en général. Basé sur Clarke (1998) et Lantos (2001), l'article de Branco & Rodrigues (2007) présente une typologie intéressante des positions contenues dans chacune des deux théories (*shareholders* versus *stakeholders*), chacune représentée par un point de vue radical et un autre plus modéré (cf. les tableaux de l'annexe 5, qui résume les différentes positions entre les deux extrêmes, ainsi que certains de leurs représentants et leurs arguments). De fait, il existe des arguments pour et contre la RSE au sein de chaque théorie. De nombreux auteurs adhèrent plus ou moins à l'idée de responsabilisation des entreprises, mais signalent également les problématiques de sa mise en pratique. En général, les arguments contre l'adoption de la RSE par les entreprises reposent

sur des enjeux institutionnels (notamment l'*agency problem*, c'est-à-dire, des conflits d'intérêt entre les *shareholders*, les actionnaires, et le management d'une entreprise), des questions de droits de propriété et le manque de définitions universelles déjà évoqué concernant les objectifs et les obligations de la RSE. Quant au premier, il soulève des questions intéressantes en vue de notre discussion sur la Fondation Orsa : les entreprises sont-elles effectivement capables de mener à bien des projets sociaux, en termes de compétences et de temps disponible ? Est-ce qu'un mélange d'intérêts économiques et d'interventions sociales ne présente pas certains risques ? Elles se reposeront avec pertinence dans notre discussion des projets concrets de la Fondation (cf. chapitre V).

Plusieurs auteurs (Sternberg, 1997 ; Jensen, 2001 ) indiquent de fait la non-compatibilité des logiques de business et d'engagement social, évoquant d'ailleurs les risques que le discours de la RSE peut avoir en tant qu'outil de manipulation, vu que « *sous le prétexte de projets de développement socioéconomique des entreprises, leurs managers échappent en effet toute responsabilité postérieure, puisqu'ils ont, avec la RSE, une justification pour toutes les actions et décisions, n'importe le degré de restriction* » (Sternberg, 1997 : 4). D'autres auteurs, comme Jones (1999), affirment que des institutions spécifiques (gouvernement, syndicats, ONG, organisations de la société civile,...) auraient déjà traditionnellement la fonction de s'occuper des questions sociales, et seraient donc plus performantes que les entreprises dans ce domaine.

Dans un monde globalisé où les grands compagnies, en alliant le pouvoir économique avec le politique, ont considérablement étendu leur influence sur la société, dépassant souvent les capacités financières de l'Etat, des coopérations entre les entreprises et les gouvernements, comme les partenariats publics-privés (PPP)<sup>282</sup>, sont aujourd'hui établies dans des nombreux domaines. Dans le cas spécifique de la région du Jari, caractérisée par une faiblesse aigüe des institutions publiques, que la Fondation Orsa s'apprête à relayer, la question des formes et de la légitimité des collaborations prend, comme nous le verrons plus concrètement, du relief.

Les critiques classiques de la RSE, basées sur la défense des intérêts des *shareholders*, sont exprimées par la fameuse phrase de Milton Friedman des années 1970, selon laquelle la responsabilité sociale des entreprises serait d'accroître ses profits<sup>283</sup>. Son ligne de pensée a trouvé des adhérentes parmi les libéraux (et les défenseurs de la 'théorie libertarienne'), qui rejettent les fondements mêmes de la RSE, à savoir, l'opinion de ceux qui adhèrent à la *stakeholder theory* comme quoi le libéralisme économique serait à l'origine des dysfonctionnements écologiques et sociaux,- constat qui légitimerait la démarche RSE en premier lieu (Boutaud, 2010).

L'autre grand groupe critique vis-à-vis de la RSE est d'orientation politique altermondialiste,

---

<sup>282</sup> Dans les PPP, une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer, construire, rénover ou exploiter une infrastructure ou la fourniture d'un service en recevant en contrepartie des financements du partenaire public. Celui-ci devient donc partenaire dans la mesure où il paie la totalité ou une partie du service. Les PPP sont présents dans la santé publique, les transports, l'éducation, la sécurité, la gestion des déchets, ou la distribution d'énergie. Il existe aujourd'hui des formes très diverses de partenariats, qui dépendent de leur durée, du mode de financement, du rôle de chaque partenaire et de la répartition des risques. Au niveau européen, il n'existe encore aucun cadre juridique spécifique aux PPP (cf. le portail du sénat, <http://www.senat.fr/ue/pac/E2586.html>). Il en est de même au Brésil, où les PPP, implantés et promus par le gouvernement Lula dès 2004, ont connu une forte augmentation dans les dernières années.

<sup>283</sup> La citation originale de Milton, plus alambiquée en anglais, est « *the business of business is business* ».

voire anticapitaliste, et on y trouve de nombreux sociologues. Pour celui-ci, la RSE ne serait qu'une autre manifestation du « *greenwashing* social » qui viserait à une autorégulation des firmes multinationales et à une stratégie de distraction voire de dissuasion d'interventions plus importantes de la part de l'Etat. La RSE aurait donc de nombreux effets pervers et cacherait, derrière des actions exemplaires mais superficielles, l'absence de volonté de mettre en place des changements plus profonds, comme l'abandon d'une course au profit à court terme, ou l'accumulation de richesses (Capron & Quairel-Lanoizelée, 2007, Robert-Demontrond & Joyeau, 2009).

En revanche, les arguments en faveur de la RSE mettent souvent en avant la possibilité d'établir des partenariats gagnants-gagnants entre entreprise et *stakeholders*. La minimisation de risques, comme par exemple la réduction des accidents de travail, pourrait ainsi éviter des pertes considérables pour l'entreprise en matière de réputation et garantir plus de sécurité à ses travailleurs. La mise en place de partenariats économiques entre l'entreprise et les populations locales, comme le fait la Fondation Orsa avec ses projet phares pour les zones rurales, notamment la production d'eucalyptus familial (cf. chapitre V).

D'autres études mettent l'accent sur la relation directe entre RSE et performance économique (Jones, 1999). Quelques études évoquent encore l'aspect moral (souvent de caractère normatif) comme l'une des raisons fortes en faveur d'un comportement « responsable » des entreprises. Mais la plupart des arguments en faveur de la RSE se basent clairement sur le potentiel stratégique du discours de la responsabilité entrepreneuriale. Cependant, si certains auteurs affirment que l'utilisation consciente du discours de la RSE en tant qu'outil de marketing est tout à fait légitime pour les entreprises dans leur but de gagner la faveur de ses *stakeholders*, puisque cela pourrait contribuer à la création de nouvelles richesses (Mc Williams & Siegel, 2000 ; Lantos, 2001 ; Post et al., 2002 ; Waldmann & al, 2006...), d'autres auteurs plus critiques envisagent la RSE stratégique comme un « libre service » qui servirait encore une fois à la maximisation des profits de l'entreprise. Cet point de vue est par exemple exprimé par Descollonges et Saincy (2004), pour qui « *la prise de responsabilités des entreprises revient, en fait, pour elles, à décréter leurs propres règles sociales et environnementales et à se soustraire aux lois communes* ».

### ***Motivation des entrepreneurs***

Y-a-t il, à côté des bénéfices économiques et d'avantages de marketing, d'autres raisons que inciteraient des entreprises à se responsabiliser ? Une question très débattue dans ce contexte se pose quant à la psychologie des entrepreneurs eux-mêmes : celle de leurs véritables motivations à s'engager socialement alors que cela n'est pas *a priori* leur mission. Qu'est ce qui pousse les hommes et femmes du monde de l'entreprise à investir de l'argent dans des projets philanthropiques ? Est-ce la satisfaction d'une conscience troublée face à un enrichissement personnel ressenti comme égoïste, une recherche de reconnaissance sociale, ou encore du pur marketing ? Selon la thèse de l'économiste autrichien Joseph Schumpeter (1883-1950), publiée dès 1911 dans son œuvre « Théorie de l'évolution

économique »<sup>284</sup>, l'enrichissement personnel et la logique du profit ne viendraient qu'en deuxième place dans la liste des principaux motifs pour lesquels un individu crée une entreprise. Au premier chef, ce serait le goût du défi (par exemple, la création d'une nouvelle forme économique), la volonté du vainqueur (comme le fait de réussir dans des négociations) ou la fascination à fonder « des royaumes » (à savoir, de construire un monde indépendant de celui des autres). Si cette dernière affirmation est intéressante compte tenu de l'histoire du projet Jari (rappelons les spéculations sur la motivation de Ludwig d'initier son énorme projet en Amazonie à l'âge avancé de 70 ans), la théorie de Schumpeter s'avère également instructive dans la réflexion sur l'origine des manifestations de la RSEE et de l'entrepreneuriat social.

Dans cette ligne de pensée, le véritable attrait pour un entrepreneur de s'engager socialement viendrait donc, plus que de faire du profit uniquement, d'une volonté de répondre à un défi sociétal afin de tenter de solutionner les « imperfections » de notre modèle économique (la marginalisation, les logiques de marché uniformisées, les injustices sociales, etc.) par des actions concrètes. L'entrepreneur social, tire-t-il donc sa satisfaction personnelle du bien-fondé de ses actions ? Si on peut discuter sur le degré de motivation philanthropique ou altruiste chez les dirigeants, passés et actuels, du projet Jari, il est certain que Ludwig, Antunes, et Amoroso (actionnaire du groupe Orsa et chef de la Jari Cellulose) témoignent, tous les trois, d'un goût du défis hors du commun, pionnier en ce qui concerne tant les dimensions que l'influence des actions de leur entreprise.

### ***L'Etat bienveillant***

Pour que les entrepreneurs puissent mettre en œuvre une démarche de responsabilité sociale et environnementale, le rôle de l'Etat est d'agir comme régulateur et de définir les règles et le cadre institutionnel. Mais les frontières entre les champs d'actions et les manières d'agir sont aujourd'hui devenues poreuses.

Parmi les préconisateurs de la RSE, plusieurs signalent le potentiel des coopérations publiques – privés, qui impliquerait les entreprises, l'Etat et la société civile. Rico (2004), Ascoli et Benzaken (2009), ou Postel et Sobel (2010), par exemple, relèvent l'importance du contexte politico-institutionnel et des régularisations fondées sur des conventions (librement consentis mais néanmoins normatifs une fois qu'ils ont été légitimés) pour une mise en place effective de la RSE et pour la promotion de nouveaux modèles de gestion territoriale qui engloberaient non seulement le privé et le public, mais également un grand nombre d'autres *stakeholders* (collectivités territoriales, société civile, syndicats, ...). A partir de partenariats avec ces acteurs, les entreprises pourraient en effet s'engager à long terme dans le développement de leurs pays respectifs, et pourraient même constituer des expériences innovatrices et servir comme référence à l'élaboration de nouvelles politiques sociales (Ascoli et Benzaken, 2009). Le discours du groupe Orsa, concrétisé par la création de la Fondation, s'inscrit clairement dans cette ambition, notamment depuis 2004, quand le renforcement de politiques publiques est désormais déclaré comme l'un des trois objectifs principaux de la Fondation pour ses actions.

---

<sup>284</sup> Le titre original est « *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* ». Il fut publié pour la première fois à Berlin en 1911.

Néanmoins, des problèmes dans la répartition des tâches entre public et privé dans l'aménagement territorial, et la perte de souveraineté de l'Etat vis-à-vis des entreprises, risquent de survenir. Où se trouvent les limites de la responsabilité d'une entreprise et où commencent celles de l'Etat ? Les études montrent que cette question est encore plus délicate dans des pays ou régions avec un déficit de structures et d'institutions de l'Etat. L'Amazonie, et plus spécifiquement la région du Jari, en font clairement partie. Comme nous l'avons déjà indiqué, la spécificité de la Fondation Orsa se doit justement à ce contexte caractérisé par un manque, encore au début du XXI<sup>e</sup> siècle, de médiations politiques. Dans une telle région, est-il légitime, ou même obligatoire, pour les entreprises de combler ce déficit ? Cette supposition est affirmée par l'*Instituto Ethos*<sup>285</sup>, l'institution phare de la promotion de la RSE du pays. Sur leur site internet, on peut ainsi lire que « ...les énormes carences et inégalités existantes dans le pays, alliées aux déficits chroniques de l'Etat dans la fourniture de services sociaux, attribuent plus de pertinence à la responsabilité sociale des entreprises »<sup>286</sup>.

Une étude de Waldmann et al. (2006 : 834), menée auprès de 561 entreprises dans 15 pays du monde entier, sur le rôle des entrepreneurs dans l'implantation de la RSE indique que les managers des pays pauvres auraient généralement tendance à montrer plus de responsabilité personnelle vis-à-vis de la société que ceux des pays riches, où les questions sociales seraient clairement considérées comme une responsabilité relevant de l'Etat. Les pays caractérisés par un Etat faible et peu développé dans le domaine des services sociaux seraient ainsi, a priori, propices à l'adoption de comportements de la RSE par les corporations, qui se voient en nouvel acteur dans l'élaboration et la mise en place de politiques publiques<sup>287</sup>. Cela est corroboré par le discours de l'Amcham, la Chambre américaine de commerce de São Paulo<sup>288</sup>, qui prône l'installation de politiques publiques comme l'un des objectifs principaux des entreprises socialement responsables : « Connaître les programmes gouvernementaux est un pas fondamental dans ce processus, à partir duquel une entreprise peut identifier des opportunités d'insertion, au travers de l'approvisionnement de ressources, de la formation d'agents et de la mobilisation d'autres organisations et stakeholders... »<sup>289</sup>. Nous verrons que la Fondation Orsa

<sup>285</sup> L'Institut Ethos, créé en 1998, constitue la plus grande association de firmes brésiliennes dont l'objectif est de diffuser des pratiques de RSEE à partir de l'établissement de lignes directrices, de l'organisation de discussions, du consulting, etc. Le directeur de l'*Instituto Ethos* en 2007, Oded Grajew, a par exemple été actif dans la mise en place de l'événement annuel « Forum Social Mondial », et a encouragé les entreprises brésiliennes de signer le « *Global Contract* », une initiative politique des Nations Unies dans le domaine du business visant à la promotion de l'alignement des entreprises avec dix principes universels dans les domaines relevant des droits de l'homme et du travail, l'anti-corruption, et l'environnement (Griesse, 2007 : 31-32.)

<sup>286</sup> [http://www1.ethos.org.br/EthosWeb/pt/29/o\\_que\\_e\\_rse/o\\_que\\_e\\_rse.aspx](http://www1.ethos.org.br/EthosWeb/pt/29/o_que_e_rse/o_que_e_rse.aspx)

Créé en 1998, l'*Instituto Ethos* décrit comme sa mission « la mobilisation, la sensibilisation et l'appui des entreprises afin de gérer leurs affaires de manière socialement responsable, en les convertissant dans des partenaires pour la construction d'une société durable et juste » (Ibid).

<sup>287</sup> Comme l'explique Carroll (2001), dans les pays industrialisés en revanche, l'expectative pour l'adoption de la RSE par les entreprises aurait augmenté avec le déclin progressif des institutions sociales qui avaient traditionnellement œuvré à l'unification des communautés, comme la famille, les organisations religieuses, ou les associations communautaires.

<sup>288</sup> Fondée en 1919, l'Amcham est la plus grande chambre de commerce en dehors des Etats-Unis. S'agissant d'une organisation privée sans but lucratif, elle rassemble environ 5 560 associés (petites, moyennes et grandes entreprises) qui œuvrent dans les domaines économiques les plus divers. L'une de ses priorités est la mobilisation, l'incitation et l'ouverture d'un espace pour la discussion et la viabilisation d'actions dans la sphère sociale de la part des entreprises. (Rico, 2004).

<sup>289</sup> Amcham, 2003, d'après Rico, 2004 : 80.

œuvre exactement dans cette direction.

L'Amcham peut être considérée comme l'une des institutions pionnières de la RSE au Brésil, où le nombre d'associations du monde des affaires, mais également d'institutions de l'Etat, visant à la promotion du concept s'est multiplié depuis les années 1980. De fait, si la discussion a probablement trouvé son origine dans les pays industrialisés au cours du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs pays en voie de développement, comme le Brésil, se sont très activement intégrés dans ce débat au cours des dernières décennies.

## **I.II La RSE au Brésil**

Plusieurs études sur le développement de la RSE au Brésil posent la question si et comment les actions mises en place dans ce pays correspondaient aux pratiques globales, et dans quelle mesure le contexte politique, économique et institutionnel spécifique du Brésil a conditionné le développement de formes de RSE chez les entreprises pionnières. Certains articles montrent que si les initiatives ont véritablement proliféré dans les années 1990, les bases avaient déjà été jetées dans les années 1980 par des organisations civiles et économiques, mais surtout par des réseaux professionnels du monde de l'entreprise lui-même.

### ***La force de réseaux sociaux***

La RSE pouvait se greffer sur des grandes associations nationales qui structurent et regroupent d'importants réseaux sociaux. Outre l'Amcham, l'ADCE Brasil (*Associação de Dirigentes Cristãos de Empresas do Brasil*), fondée à São Paulo en 1961, qui a été l'une des premières organisations à aborder des questions de RSE au Brésil ; la FIDES (*Fundação Instituto de Desenvolvimento Empresarial e Social*), fondé en 1986 ; et le PNBE (*Pensamento Nacional das Bases Empresariais*), née lors d'un meeting de plus de 3000 entrepreneurs en 1987, encourage des entrepreneurs à être progressistes afin de trouver des méthodes innovantes pour surmonter le conflit d'intérêt entre l'économique, le social, et le politique, notamment dans le secteur de l'industrie. Enfin, le GIFE (*Grupo de Institutos, Fundações e Empresas*) vise à promouvoir des standards éthiques et des mesures anti-corruption dans le monde du commerce. Tous s'engagent pour « *l'humanisation du business et son intégration dans la société* » (Cappellin & Giuliani, 2004 : 3-6).

D'autres institutions suivront leur modèle dans les années 1990<sup>290</sup>. Dans leur discours, ces branches du patronat se montrent généralement critiques à l'égard du comportement traditionnel des entreprises au Brésil et plus spécifiquement en Amazonie, ou celles-ci, généralement spécialisées dans l'exploitation de ressources, ont longtemps suscité l'image de pilleurs de l'environnement et des

---

<sup>290</sup> Par exemple, la création en 1990 de la Fondation ABRINQ (*Associação Brasileira dos Fabricantes de Brinquedos*), qui s'engage plus particulièrement dans la défense des droits des enfants ; ou la CIVES (*Associação Brasileira de Empresarios pela Cidadania*) et le CEBDS (*Conselho Empresarial Brasileiro para o Desenvolvimento Sustentável*), fondés en 1997, qui prônent des idéaux comme la démocratisation, le développement durable, et l'éthique d'entreprise. Enfin la création, en 1998, de l'*Instituto Ethos*, déjà évoqué.

ressources humaines. Visant à relier les objectifs économiques aux questions sociales, les institutions qui font la promotion de la RSE évoquées ci-dessus ont développé des analyses sur les bénéfices économiques et politiques d'une réorientation des entreprises vers des engagements sociaux et des modes de production moins « prédateurs », et ont ainsi façonnées des valeurs de RSE au Brésil.

Mais alors que ces appels cherchaient à éveiller la conscience sociale et l'esprit philanthropique des entrepreneurs, ils signalaient en même temps l'utilité du discours d'éthique d'entreprise et du développement durable en tant que stratégie de conquête de légitimité et de confiance des consommateurs, avec des gains importants en termes de compétitivité. Selon Mifano (2002), la RSE aurait en effet trouvé son essor dans un contexte de crise mondiale de confiance dans les entreprises, souvent diabolisées comme responsables pour l'apparition d'un système économique néolibéral exacerbant les inégalités sociales. Ainsi, certaines entreprises auraient, en réponse à cette perte de confiance de la société consommatrice, développé un discours politiquement correct, basé sur des principes éthiques, qui devait revaloriser des marques et leur acceptation face à une concurrence « moins ou non responsable ». Une réorientation, au moins discursive, dans ce sens était encore plus valable dans le cas des entreprises dont les produits proviennent de la forêt tropicale amazonienne, qui se trouve depuis les années 1980 au centre des préoccupations environnementales de la communauté internationale. Le discours de la RSE, allié à celui de la durabilité, devait ainsi permettre de créer un nouveau pont entre l'entreprise et la société consommatrice, qui réclamait toujours plus de traçabilité et de transparence des produits. D'une tendance alternative à l'origine, la RSE était ainsi devenue *mainstream* (au moins au sud) du Brésil au cours des années 1990.

Dans le but de pouvoir communiquer au grand public les mesures RSE adoptées par les différentes entreprises et évaluer leur résultats, d'autres institutions en dehors du milieu professionnel des entreprises, donc des entités soi-disant indépendantes, ont vu le jour: politiciens, ONG, syndicats, médias, collectivités locales, consommateurs et actionnaires se sont mêlés aux entrepreneurs eux-mêmes afin de développer des stratégies pour encourager et contrôler des modèles d'action au nom de la RSEE. De nombreuses certifications et labels (ISO, FSC, ..) et la proclamation de prix RSE par certaines institutions pour les entreprises les plus performantes, ou encore l'élaboration de rapports annuels (et la diffusion de balances sociales par les entreprises) sont aujourd'hui des dispositifs courants, au Brésil comme ailleurs. Peu à peu, une véritable structure institutionnelle a donc été créée autour de la notion de RSE au Brésil.

Machado Filho et Zylbersztajn (2001) affirment que le facteur clef pour l'adoption ou non de mesures RSE par des entreprises serait l'existence d'un cadre institutionnel dans lequel elles pourraient s'insérer : « *'institutions mater'...les changements dans l'environnement institutionnel global des dernières décennies, comme conséquences d'une intégration croissante au marché international, ont été les forces directrices du changement dans le comportement des entreprises au niveau international, mais plus spécifiquement au Brésil* ». Rico (2004) soutient quant à elle que la transition démocratique et l'intensification du processus technologique des années 1980, associés aux dynamiques de la globalisation de l'économie brésilienne, ont amené à un *statu quo* où « *le capital entrepreneurial n'est plus lié à un état nation comme lieu d'application de ce capital* », donnant désormais plus de liberté aux entreprises quant à leurs investissements, mais aussi à leurs actions sociales.



Selon Sposati (1988), un autre acteur crucial dans la divulgation d'idées à la base de l'engagement social par les entreprises, a été l'église. La pensée religieuse progressiste et les valeurs éthiques liées à la démocratisation ont de fait rendu possible, à partir de la décennie de 1980, la diffusion de concepts comme la sécurité sociale, la protection de l'environnement ou le développement communautaire (Rico, 2004). Concernant ce dernier, nous montrerons plus avant, l'existence d'une influence directe de la théorie de la libération sur l'idéologie des acteurs de la Fondation dans leur manière de concevoir des projets de développement et d'organisation sociale des communautés du Jari pour leur autodétermination politique et sociale.

### ***Un bilan en demi teinte***

Si l'essor de la RSE comme l'une des lignes directrices les plus intensément utilisées par les entreprises brésiliennes d'aujourd'hui ne passe pas inaperçu, qu'en est-il de ses résultats ? Les discours se reflètent-ils aussi dans les faits ? Les auteurs sont généralement prudents dans leurs conclusions et se gardent de faire des bilans généraux.

Alors que l'engagement social et la performance environnementale sont souvent présentées dans les discours comme des facteurs de succès et de gains d'avantages compétitifs, Cappellin et Giuliani (2004) indiquent dans leur étude approfondie sur l'évolution et les résultats de la RSE au Brésil l'existence répandue d'un « double discours » et de comportements contradictoires chez les entreprises. Si l'augmentation des pratiques RSE démontrent publiquement leur volonté de contribuer à un développement social et économique de la société dans laquelle elles opèrent, impliquant souvent des coûts additionnels extra-économiques, ces mêmes entreprises mettent souvent en place de mécanismes de pression vis-à-vis de l'Etat afin que celui-ci retire certains droits inscrits dans la loi brésilienne du travail (*Constituição e Consolidação das Leis do Trabalho*)<sup>291</sup>. Ainsi, les entreprises revendiquent, par exemple, un retour à la déréglementation et à la réduction des salaires et des contrats fixes, provoquant ainsi des taux élevés de rotation de la main d'œuvre et des contrats qui offrent peu de protection pour les travailleurs : « *Des pratiques de la RSE existent ainsi en parallèle avec des pratiques du business qui alimentent un haut niveau de chômage et un taux parfois aberrant de rotation de la main d'œuvre, ou encore des contrats de travail sans protection sociale* » (Cappellin et Giuliani, 2004 : 56-57). Comme prétexte, les entreprises invoquent généralement les coûts trop élevés de la main d'œuvre, ou allèguent des taux de productivité insatisfaisants et les pressions du marché international. Ces pressions augmenteraient généralement pendant les crises économiques, qu'elles soient de petite ou de grande ampleur, qui semblent toujours venir à point pour faire prévaloir des revendications de la part des entreprises.

Dans le même sens, l'article de Heath et Norman (2004) signale l'importance de la mise en place

---

<sup>291</sup> Cette loi, datant de 1943 et instaurée par Getúlio Vargas, a connu des modifications aux cours des années. Les plus récentes tendent à un amorçage vers une plus grande libéralisation de la législation du travail (par exemple concernant les modalités de contrats, etc.). Ainsi, depuis 1994, le gouvernement a introduit de nouvelles régulations qui réduisent les droits sociaux des travailleurs devant le prétexte que cela améliorerait le marché de travail et créerait plus d'emplois. En 2001, le gouvernement a encore fait une nouvelle proposition de loi promouvant la flexibilité des marchés du travail (PL 5483/2001), visant à donner plus de liberté aux entreprises aux dépens de la sécurité des travailleurs.

de réformes des lois corporatives actuellement en vigueur au Brésil, sans lesquelles les stratégies de RSE ne pourront pas « survivre » dans le système économique adopté aujourd’hui par la plupart des pays capitalistes.

L’enthousiasme porté vis-à-vis de la RSE est également relativisé par le livre de Descollongues et Saincy (2004) ainsi que par un article de Boutaud, (2010). Ces auteurs parlent d’une situation paradoxale où l’engouement pour la RSE s’effectuerait dans un contexte marqué par une irresponsabilité grandissante des entreprises. Le manque dans la définition de standards et de critères formels pour évaluer la RSE (notamment le manque de moyens pour un monitoring indépendant) pose d’ailleurs toujours des problèmes pour son institutionnalisation. Il y a néanmoins eu, dans les dernières années, quelques initiatives intéressantes dans cette direction. Par exemple, la nouvelle norme ISO RS 26000, lancée en novembre 2010 par l’Organisation internationale de normalisation, donne des lignes directrices pour les entreprises cherchant à adopter des mesures RSE. Elle est axée sur sept principes (responsabilisation, transparence, comportement éthique, préservation des intérêts des intervenants, primauté du droit, normes internationales de comportement et droits de la personne) qui s’appliquent à sept principaux domaines (gouvernance organisationnelle, droits de la personne, pratiques de travail, environnement, pratiques d’exploitation équitables, participation de la communauté et développement)<sup>292</sup>.

Malgré le scepticisme, certains développements récents dans la politique brésilienne pourront ouvrir des nouvelles perspectives. Plusieurs auteurs indiquent ainsi l’importance donnée par le gouvernement Lula à des partenariats public - privés (PPP), où les entreprises pourraient s’engager, au nom de la RSE, à collaborer aux objectifs de développement social établis par l’Etat. La mise en place d’autres établissements par le gouvernement Lula, comme par exemple le CDES (*Conselho Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social*<sup>293</sup>), devrait également définir un nouveau cadre pour la relation entre réglementation gouvernemental et comportement volontaire des entreprises au Brésil.

---

<sup>292</sup> <http://www.ic.gc.ca/eic/site/csr-rse.nsf/fra/rs00583.html>

<sup>293</sup> Pour héberger le Conseil, un nouveau secrétariat spécifique a été créé en 2003, la SEDES (*Secretaria Especial do Conselho de Desenvolvimento Econômico e Social*). Composé de 82 membres réunissant le gouvernement, les syndicats, des mouvements sociaux, des ONG et des représentatives commerciales, le SEDES vise à l’élaboration de changements stratégiques dans les politiques macroéconomiques, et plus spécifiquement des réformes de bien-être social, du système de taxes, et des lois de droit du travail.

## II. La Orsa, une entreprise qui s'assume

Peut-on supposer que les stratégies de responsabilité sociale et environnementale d'entreprise, fortement mises en avant par le groupe Orsa dans toutes ses activités, ont été cruciales dans le processus de rentabilisation du projet Jari ? Le discours de la direction d'entreprise, qui affirme que la RSEE ne constituerait pas seulement un objectif environnemental et social, mais bien « *l'axe principal* » de leur gestion et de leur management »<sup>294</sup>, semble, en effet, l'indiquer. Les très bons résultats économiques du groupe aujourd'hui (cf. II.II) le corroborent.

On peut toutefois se demander comment l'entreprise est arrivée à augmenter la productivité des plantations et l'efficacité de toute la chaîne de production de la cellulose en seulement quelques années. Une telle réussite économique n'allait pas de soi, sinon constitue, sans nul doute, le résultat d'une combinaison d'une série de facteurs tant internes qu'exogènes à l'entreprise. D'un côté, une gestion perfectionnée de la Jari, ayant permis sa viabilisation financière (restructuration de la gestion interne et amélioration des opérations, tout en diminuant ses impacts environnementaux grâce à d'importants investissements technologiques et un marketing différencié par la certification, ISO<sup>295</sup> et FSC<sup>296</sup>, figurant comme mesures REE). De l'autre côté, un contexte favorable du secteur du papier et de la cellulose au Brésil, notamment dans la dernière décennie (dynamique positive du marché national et international de la cellulose, montée constante des prix pour cette dernière, avantages comparatifs de la sylviculture au Brésil, etc.).

### II.I Des innovations pour verdir l'entreprise

Depuis la reprise du projet en 2000, l'adoption d'un discours RSEE a en effet constituée la ligne directrice pour les restructurations et modernisations engagées par la Orsa en vue d'une viabilisation de l'entreprise, mais aussi afin de laisser derrière l'héritage négatif du projet Jari du XXème siècle et de regagner une acceptation tant de la part des acteurs régionaux qu'aux marchés nationaux et internationaux.

---

<sup>294</sup> Citation de José Mario Rossi, responsable de qualité et environnement du groupe Orsa. <http://www.celuloseonline.com.br/noticias/Fundao+Orsa+recebe+Medalha+do+Mrito+Ambiental+Marina+Silva>

<sup>295</sup> L'ISO (*International Organization for Standardization*) est le plus grand organisme de normalisation au monde, composé de représentants d'organisations nationales de normalisation et d'un réseau d'instituts nationaux de 162 pays (un membre par pays). Créé en 1947, il a pour but de concevoir des normes internationales dans les domaines industriels et commerciaux appelés normes ISO.

<sup>296</sup> Le *Forest Stewardship Council - FSC* (traduisible par 'Conseil de bonne gestion de la forêt) est un label développé en 1993 lors d'une assemblée à Toronto de 130 représentants de tous les secteurs (entreprises du bois, gouvernement, institutions de certification, ONG) et entré en vigueur dans le marché en 1996. Il constitue un nouveau mécanisme de gouvernance globale des forêts, constituant une mesure d'incitation du marché pour le bois « correctement » exploité, c'est-à-dire selon les standards et critères écologiques (impact minimal sur l'écosystème de la forêt) et sociaux (justice sociale) établis par le FSC et globalement acceptés. Les principes du FSC sont valables pour tout type de forêt et se veulent soumis à un processus constant de redéfinition qui devrait impliquer toutes les parties prenantes (comme les stakeholders).

## *Marketing différencié*

Conscient de la nécessité de moderniser l'infrastructure du projet, trop peu efficace, et d'améliorer le processus productif dans sa totalité, la Orsa décide d'investir dès les premières années tant dans le perfectionnement des opérations de la sylviculture (notamment la productivité des plantations, et l'efficacité des récoltes et du transport) que dans la modernisation technologique du complexe industriel en vue de l'obtention de certifications, importants pour leur impact médiatique, mais aussi afin d'améliorer l'efficacité productrice des usines. Les investissements dans les premières cinq années (2000 -2005) auraient, selon les données de l'entreprise, totalisé 248 millions de dollars<sup>297</sup>.

En cherchant des réponses « vertes » aux questions de rentabilité, l'entreprise vise en effet un bénéfice à la fois financier et en termes d'image. Il s'agit, bien évidemment, d'un double gain : augmenter la productivité tout en diminuant l'impact environnemental. Les avancées de la technologie et le savoir-faire dans la gestion sylvicole y sont des facteurs cruciaux : achat de nouveaux équipements de haute technologie pour l'usine rendant la production de cellulose moins polluante, perfectionnement dans les routines d'entretien des machines, ou mise en place d'un nouveau système de détection d'erreurs permettant la prévention d'incidents, ne sont que quelques exemples des nombreuses mesures prises par la Jari dans l'esprit des principes REE.

Dès 2000, l'usine a ainsi connu des réformes de sa structure extérieure ainsi que plusieurs améliorations de sa machinerie : la chaudière, pièce maîtresse de l'usine, est changée et une nouvelle tour de refroidissement installée, rendant possible la réutilisation de l'eau nécessaire à la fabrication de cellulose et par conséquent une diminution des prélèvements du fleuve Jari. Un système de centrifuges *hightech*<sup>298</sup> effectue désormais la déshydratation des effluents et de la vase, permettant leur utilisation pour la production d'énergie dans la chaudière. De nouvelles méthodes de traitement des déchets chimiques et des émissions sont adoptées, comme par exemple, le remplacement du chlore, longtemps utilisé pour le blanchiment de la cellulose, par l'oxygène; une meilleure forme de stockage du soufre (autre élément chimique utilisé dans la production de la cellulose) ; l'utilisation de filtres plus performants pour la réduction des émissions atmosphériques ; ou la substitution progressive de l'huile BPF et diesel par d'autres ressources moins polluantes comme la biomasse.

La liste des mesures prises par la Jari visant à « environnementaliser » le processus de production de la cellulose est longue et peut être consultée dans les rapports annuels du groupe dès 2005. Pour notre propos, il est surtout important de retenir que grâce à ces efforts, la Jari a obtenu tant la certification ISO 14001<sup>299</sup>, qui récompense les entreprises pour leur bon management

---

<sup>297</sup> Cela a été possible grâce à un prêt de la BNDES. Rapport Orsa, 2005

<sup>298</sup> Un de ces exemples d'investissements extraordinaires qui caractérisent le goût de la gestion du groupe Orsa pour l'innovation : la centrifuge, développée par l'entreprise allemande *Huber*, est un produit de la haute technologie moderne et innovatrice dans le secteur en 2005 (voir : *The Huber Industry Online Magazine. 2005 Industrie News*, Huber Technology, Munich, p. 8-9). Ce choix montre en effet que la Jari voit de l'avant en matière de préservation environnementale.

<sup>299</sup> L'ISO (*International Organization for Standardization*) a approuvé, en 1996, une série de normes ISO 14000 (dont l'ISO 14001) qui donne des lignes directrices pour des systèmes de management environnemental. L'ISO 14001 est devenue une forme internationalement reconnue de standardisation qui offre un format de "bonnes pratiques" environnementales grâce auxquelles les entreprises peuvent se soumettre à une auto-évaluation volontaire de leur impact sur l'environnement afin d'améliorer leurs politiques dans ce domaine.

environnemental, que la certification FSC pour la totalité de la chaîne de production de cellulose. Si plusieurs chercheurs et études questionnent la pertinence de la norme ISO 14 001<sup>300</sup>, son attribution est néanmoins considérée par la plupart des consommateurs comme la preuve d'une gestion responsable vis-à-vis de l'environnement.

Compte tenu du fait que la production de cellulose est, par nature, une activité polluante, et malgré des investissements importants pour moderniser l'usine, dont la « carcasse » reste néanmoins vétuste, on peut supposer qu'il y a toujours un certain nombre de conséquences nocives pour l'environnement. Par exemple, les effluents de la Jari sont quand même, « après traitement », reversés dans le fleuve Jari à partir d'un aqueduc souterrain, et les émissions de la chaudière, qui fonctionne 24 heures sur 24, sont toujours importantes malgré les filtres. Cela est même clairement « visible » en observant les nuages de fumée noire qui s'échappent de la cheminée de l'usine (cf. photo 24). Devant ce scénario, on peut s'interroger sur les conséquences à long terme sur la santé des populations voisines, notamment les habitants de Vitória do Jari, qui compte plus de 12 000 habitants en 2010 et se trouve à peine à 200 mètres à vol d'oiseau de l'autre côté de la rive<sup>301</sup>. D'après le responsable du poste de santé à Vitória do Jari, les maladies respiratoires auraient considérablement augmenté ces dernières années.<sup>302</sup> Cette information est d'ailleurs corroborée par le « diagnostic des communautés de la vallée du Jari », une étude socio-spatiale des populations dans la région élaborée en 2006 par deux équipes universitaires engagées par la Fondation Orsa<sup>303</sup>. Ce rapport (2006 : 77) indique en effet qu'avec 61 ans, Vitória do Jari a le taux d'espérance de vie le plus bas des trois communes de la région, contre par exemple 74 ans à Laranjal, notant que « selon les données du Datasus<sup>304</sup>, la moitié des décès des personnes même de plus de 60 ans dans la commune de Vitória do Jari sont dus à des tumeurs ». S'agit-il d'une coïncidence, ou se peut-il que cette réalité soit véritablement une conséquence des nuisances environnementales ?

Quoi qu'il en soit, l'entreprise se dit impuissante, puisque le surgissement de Vitória do Jari, une ville sur des pilotis construite par ceux qui espéraient un travail dans le complexe portuaire de Munguba, date de l'époque de Ludwig. Ainsi donc, en dépit d'importants investissements dans l'usine, son bilan n'est pas un bon surtout si on la compare aux nouvelles usines que l'on monte actuellement. L'un des pays les plus avancés dans la construction de nouvelles usines hautement efficaces en termes d'énergie et de préoccupation environnementale est aujourd'hui la Finlande, où la production de cellulose est inséparablement liée à la tradition économique et culturelle nationale (cf.

---

<sup>300</sup> Malgré les coûts importants que son obtention engage pour les entreprises, l'ISO 14001 est la certification la plus fréquemment attribuée et, selon plusieurs sources, la moins exigeante en comparaison avec d'autres labels de performance environnementale, comme par exemple le label EMAS (*"Eco-Management and Audit-Scheme"*), mis en place par l'Union européenne en 1995. A la différence de l'ISO 14 001, l'EMAS exige une « explication environnementale » annuelle (une sorte d'étude approfondie des objectifs et des méthodes envisagés par l'entreprise en question). Voir [http://ec.europa.eu/environment/emas/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/emas/index_en.htm)

<sup>301</sup> Recensement démographique de l'IBGE, 2010.

<sup>302</sup> Information obtenue lors d'un entretien avec le responsable du centre de santé (« *posto de saúde* ») de Vitória do Jari, en août 2009.

<sup>303</sup> Diagnóstico Socioambiental das Comunidades Rurais do Vale do Jari. Elaboré en 2006 pour le compte de la Fondation Orsa par le POEMA (Programa Pobreza e Meio Ambiente na Amaônia) de l'UFPA et le CEATS (Centro de Empreendedorismo Social e Administração em Terceiro Setor) de la USP.

<sup>304</sup> Datasus, Indicateurs municipaux de santé, [www.saude.gov.br](http://www.saude.gov.br)

Pakkasvirta, 2010). Toutefois, dans la plupart des pays, une usine de cellulose reste indésirable pour le voisinage. Un fameux conflit devenu exemplaire de la problématique de la délocalisation d'usines et entreprises de cellulose et du papier européennes et américaines aux pays du sud est la « guerre du papier », qui continue d'occuper les relations diplomatiques entre l'Argentine et l'Uruguay depuis 2003 autour de l'installation d'une usine de pâte à papier de l'entreprise finlandaise « Botnia » dans le bassin du fleuve Uruguay, qui fait la frontière entre les deux États (cf. Pakkasvirta, *From Pulp to Fiction*, 2008).

Photo 25. Le complexe industriel de la Jari à Munguba, 2009



Photo 1 : Vue de Vitória do Jari (Amapá) depuis l'usine à cellulose de Munguba (Pará)

Photo 2 : Vue de l'usine de cellulose depuis Vitória do Jari

Photo 3 : Mesure "verdissante" : tour de refroidissement de l'eau, installée en 2004, visant à la réduction de l'eau retirée du fleuve Jari

Photo 4 : La fumée de l'usine de cellulose se présente toujours inconfortablement noire malgré les nouveaux filtres installés

AG, 2009

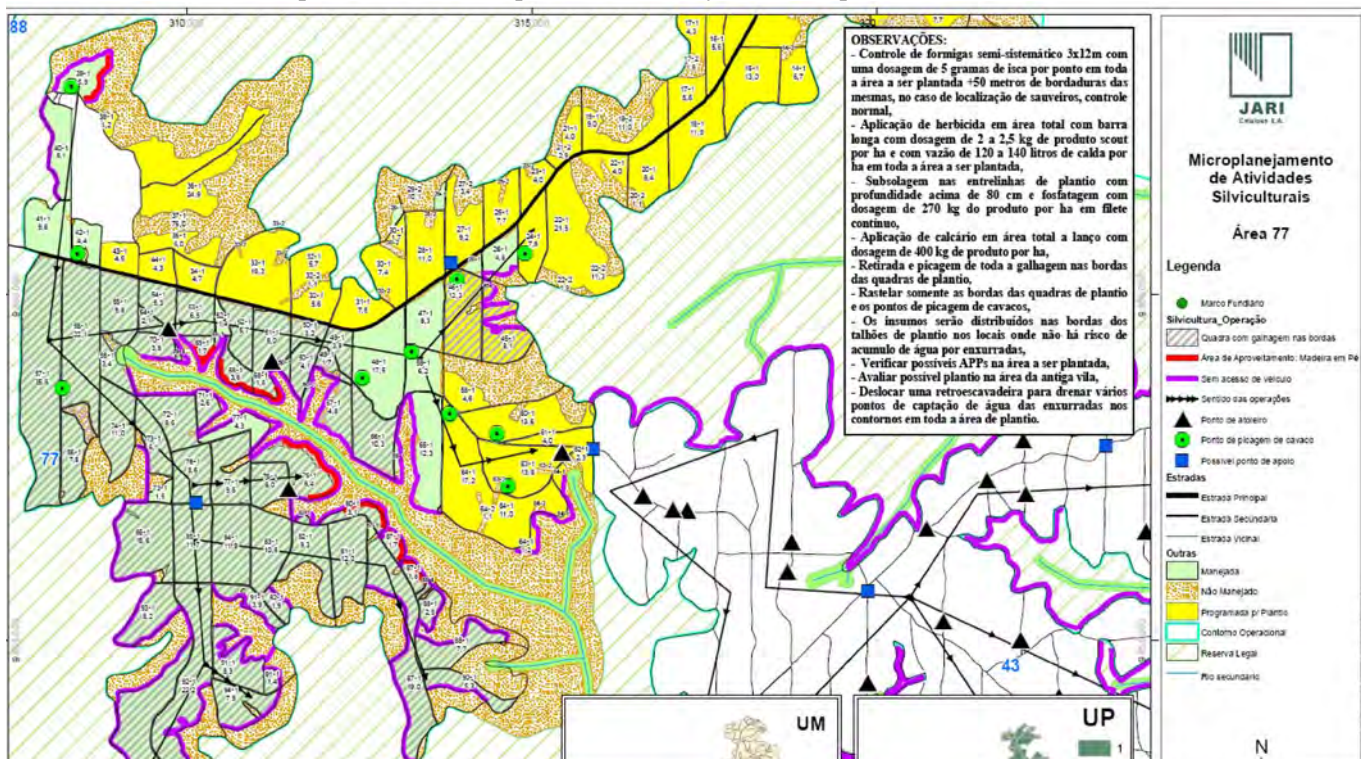
### ***En quête d'une efficacité opérationnelle***

Plusieurs études ont montré que l'éco-certification des entreprises présentait un gain important en termes d'image, facilitait considérablement le commerce extérieur grâce à la congruence des opérations productrices avec les réglementations gouvernementales (Potoski et Prakash, 2005), et amènerait également, dans la plupart des cas, à une véritable augmentation de la performance économique et de la compétitivité des entreprises à long terme (Rondinelli et Vastag, 2000 ; King, Lenox et Terlaak, 2005). D'après les chiffres d'affaires de la Jari, il semblerait en effet qu'elle ait réussi à sortir gagnante du pari entre investissement, productivité et bénéfice. À côté des investissements, on doit également mentionner d'autres facteurs qui ont rendu possible cet essor, notamment l'optimisation de la gestion des opérations de la sylviculture (planification, récolte,

transport,...) et le management général de l'entreprise (direction et main d'œuvre).

Quant à la gestion de la sylviculture, l'entreprise pointe elle-même à l'importance de l'expertise agronomique, du développement de nouvelles méthodes de planification et de monitoring, et des investissements dans la recherche génétique des espèces d'eucalyptus. Ainsi, la pépinière, déjà initiée par Ludwig mais amplifiée sous la Orsa, totalise aujourd'hui 10 hectares et produit 14,4 millions de plantes de 8 espèces différentes par an<sup>305</sup>. Cela a permis d'adapter les espèces utilisées au territoire spécifique de plantation selon des critères de qualité du sol<sup>306</sup>, très variée dans la région du Jari, pour ensuite maximiser les rendements en bois. En outre, une estimation plus précise des ventes de cellulose est possible aujourd'hui grâce à des méthodes plus raffinées, comme par exemple le MAI (*Mean Annual Increment*), un système d'inventaire qui permet de prédire de manière assez exacte les futurs rendements<sup>307</sup>. Enfin, l'élaboration de cartes spécifiques sur le plan macro et micro par le centre de géoréférence de la Jari permet désormais de perfectionner la planification et le déroulement des opérations de plantation, de récolte et de transport, comme le montre la carte 16 ci-dessous, qui représente un document original de l'entreprise, produit par son centre de cartographie.

Carte 17. Micro-planification des opérations de la sylviculture par la Jari



Source : Service de cartographie de la Jari Cellulose, février 2009.

<sup>305</sup> L'espèce la plus plantée aujourd'hui est l'eucalyptus *urograndis* (sur 56 762 ha des 60 229 du total des plantations de la Jari en 2009), elle semble être la plus adaptée et la moins vulnérable. Les autres espèces utilisées en 2009 sont l'eucalyptus *urophylla*, *pellita* et *delupta*, et du *pinus caribae*. 2 219 ha sont plantés avec d'autres espèces à des fins expérimentales (Données rapport FSC, 2009).

<sup>306</sup> L'élaboration d'une étude précise de la qualité des sols dans la région en a constitué la base.

<sup>307</sup> Informations du rapport FSC, 2009.

La carte montre combien la sylviculture de la Jari est déjà insérée dans un processus d'agriculture raisonnée : elle indique ainsi la division de l'unité de gestion UM 77 en 9 unités de production (UPs), dont une partie est programmée pour replantation (zone en jaune), une autre a déjà été partiellement défrichée avec des branches aux bords des plantations attendant évacuation (zone à rayures grises). La densité élevée des routes forestières souligne l'ampleur de l'aménagement surtout sur les plateaux, alors que les cours des rivières sont indiqués par une absence d'accessibilité (traces violettes). Pour faciliter les opérations, la carte signale les sens que l'exploitation doit prendre sur le terrain (flèches noires), les zones de risques d'embourbement (#) et les points où les troncs sont collectés (3). L'encadré à droite précise les dosages et les pratiques d'application des engrais et pesticides, en prenant en compte les contraintes environnementales (par exemple, leur distribution uniquement dans des zones sans risque d'accumulation d'eau, et leur interdiction à proximité des fleuves afin d'éviter leur contamination).

Si le travail de plantation de nouveaux arbres est toujours fait à la main (assurant ainsi un certain nombre de travailleurs et de main d'œuvre simple), la récolte est aujourd'hui effectuée par des machines hautement spécialisées, qui coupent les arbres comme des allumettes, enlèvent les branches secondaires et les placent sur des piliers définis. De là, les troncs sont ensuite cherchés par des Caterpillar et transportés par camion jusqu'à la « cours de bois » à côté de la scierie du complexe industriel à Munguba. Dans les zones de la sylviculture du côté du Para à proximité de la zone de stockage de São Miguel, point final de la voie ferrée, les troncs sont également transportés par train jusqu'à Munguba. En période de récolte, un ou deux trains par jour transportent entre 12 000 et 24 000 tonnes de bois d'eucalyptus de ce point jusqu'à Munguba.



Photo 26. Scénarios de la sylviculture, Jari Cellulose, 2009

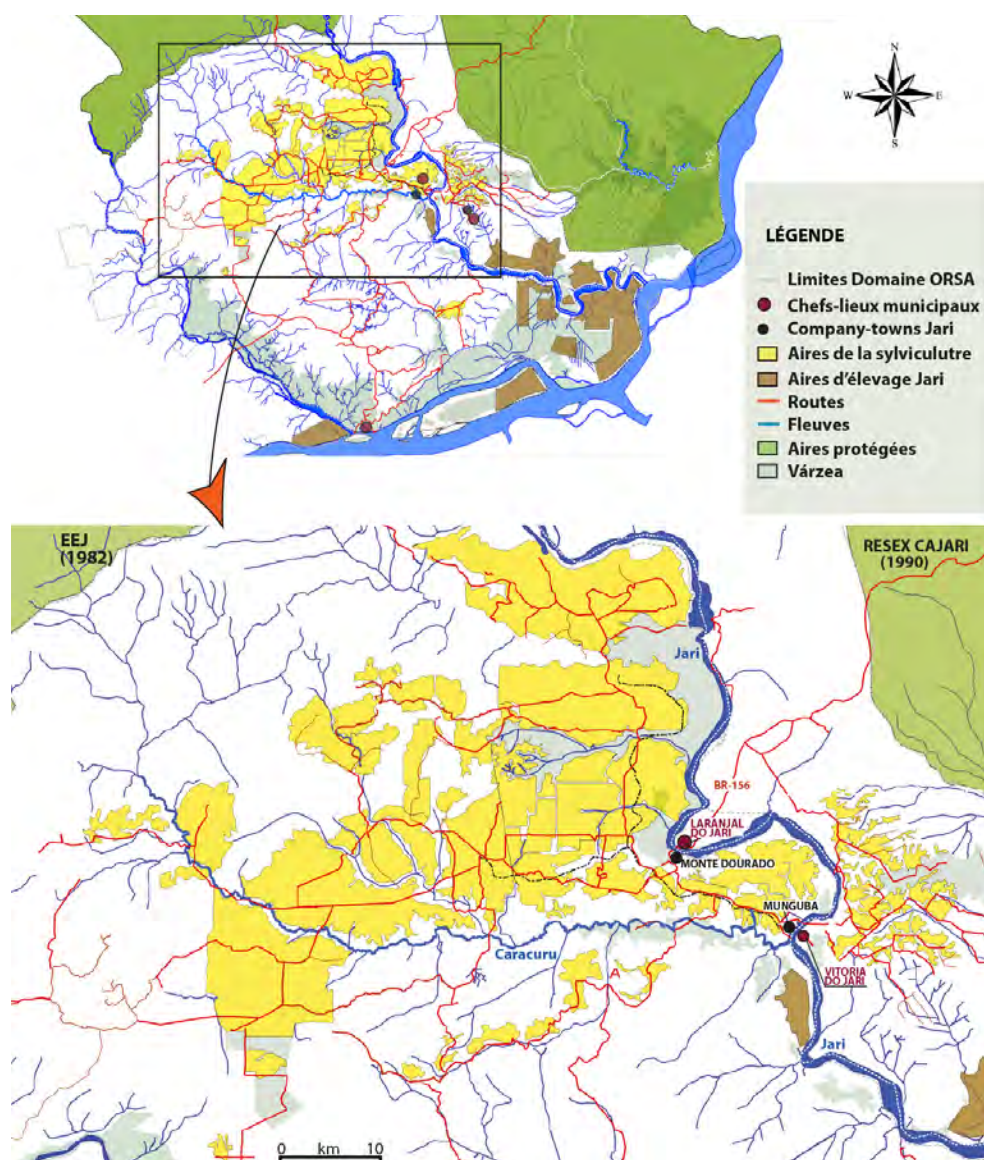


1. La pépinière, située au Planalto, produit plus de 14 millions de plantes par an; 2. Un travailleur de la NDR avec la machine à planter : la plantation de nouveaux arbres requiert la main d'œuvre non-mécanisée; 3. La récolte est par contre effectuée par un skipper multi-opérationnel, qui coupe et élague les troncs; 4. Des tracteurs rassemblent les troncs dans des points de collecte; 5. Un camion de la Vix charge le train, qui connecte São Miguel, avec Munguba. Il transporte environ 12 000 tonnes d'eucalyptus par jour.

### *Occupation du territoire par la sylviculture*

Au moment de la reprise de la Jari Cellulose par le groupe Orsa, les aires de la sylviculture et les zones d'élevage constituent, comme à l'époque d'Antunes, les seules terres alors utilisées économiquement par l'entreprise à l'intérieur de son vaste domaine. La carte 18 ci-dessous montre les relations : des 1 265 129 ha (le total du domaine de l'entreprise), 129 223 ha, à savoir, environ 10 %, sont des aires opérationnelles pour la sylviculture<sup>308</sup>. Comme l'illustre la carte 17, le reste du domaine, principalement occupé par la forêt tropicale (en blanc) et des zones de várzea (bleu clair), sera pourtant, en 2004, mis en valeur par la Jari pour l'exploitation du bois avec la création d'une nouvelle entreprise, la Orsa Florestal (cf. III du chapitre IV).

Carte 18. Les terres productrices du domaine en 2000



<sup>308</sup> Des 129 223 ha, 12 % approximativement se trouvent du côté d'Amapá, dans la commune de Vitória ; le reste se trouve du côté du Pará, dans la commune d'Almeirim. A côté des plantations proprement dites, 8 574 ha des terres opérationnelles sont occupés par des infrastructures, et 3 286 ha sont sous protection permanente (zones de várzea et cours des fleuves). Données FSC, 2009.

## ***Démissionner pour moderniser ?***

A côté de l'optimisation des opérations de la sylviculture, certaines mesures de management prises par la « nouvelle » Jari sous la Orsa concernent leur politique d'emploi, dont on peut s'interroger sur les conséquences à long terme. Dans l'objectif de trouver un équilibre entre le cadre effectif de l'entreprise (qui coûte cher) et le maintien de la productivité (qui demande une certaine quantité de main d'œuvre), la Jari a, depuis Antunes, suivi une politique de diminution constante de ses employés, plus encore de sa main d'œuvre, et une plus forte tertiarisation de celle-ci (sylviculture, maintien des routes, transport). Ainsi, si en 2000 la Jari comptait encore 4 031 salariés (dont 963 directement employés par elle-même et 3 068 indirectement à partir de sous-traitants), ils ne sont plus que 2 653 en 2008 (dont 824 directs et 1829 indirects). Les chiffres montrent que la réduction s'est opérée essentiellement chez les employés indirects, à savoir, les hommes travaillant pour les sous-traitants de la Jari. D'après des données de Silvino Gonçalves Filho, Vice Président du Syndicat des travailleurs des Industries de Papier et de la Cellulose d'Amapá et du Pará (SINTRACEL), la crise mondiale de 2008 a encore provoqué des licenciements massifs auprès de la main d'œuvre de la Jari et de ses entreprises sous-traitantes. En 2009, c'est notamment le cas de quatre grandes entreprises qui travaillent pour la Jari : la Marquesa S.A. (764 travailleurs en 2009 versus 1 600 en 2008); la NDR Agro Florestal Ltda. (1 100 en 2009 versus 1 200 en 2008); la VIX Transporte e Logística S.A. (pas de réductions, 221 travailleurs en 2009); et la RR Serviços Florestais Ltda. (70 en 2009 versus 270 en 2008). Silvino explique<sup>309</sup>

*« C'est une situation très grave pour la ville de Laranjal do Jari, cette ville dortoir de la Jari<sup>310</sup>, d'où provient 85% de la main d'œuvre de l'entreprise. De nombreux pères de famille ont perdu leurs revenus, qui représentaient entre 494 réais (NDR, RR) et 658 réais (Jari, Vix) par mois, ce dernier est déjà un bon salaire pour la région. Les compensations proposées par la Jari sont insignifiantes, puisque l'entreprise se justifie par les pertes à cause de la crise... ».*

La Jari signale en effet que la dissolution et le regroupement de postes de travail représenterait une stratégie nécessaire « permettant de maintenir une structure souple, qui puisse répondre rapidement aux demandes du marché et à la résolution de problèmes » (rapport Orsa 2007). Si la crise économique mondiale de 2008 a certainement imposé des contraintes, il est également clair que la politique de réduction des coûts à partir des licenciements (politique déjà largement appliquée par Antunes) contraste avec les capacités et importances des investissements faits, ainsi qu'avec les hauts rendements et l'augmentation des chiffres d'affaires de l'entreprise depuis 2004. Ivanildo Uchoa, directeur du SINTRACEL, parle en effet de « démissions de masse » des travailleurs provoquées par la Jari, qui pour lui « n'ont pas de sens puisque le secteur de la cellulose n'a presque pas souffert de baisses dans le marché international ». Le groupe Orsa aurait d'ailleurs reçu des investissements importants de la part du BNDES en 2008 justement pour faire face à la crise, fait qui « aurait dû

---

<sup>309</sup> Entretien au SYNTRACEL à Monte Dourado, le 17 août 2009.

<sup>310</sup> Dans la région on l'appelle le chef-lieu comença, puisque pendant la journée, à partir de 6 heures du matin, la plus grande partie des travailleurs se trouvent dans les champs de la Jari «de l'autre côté», et ils ne rentrent à Laranjal do Jari que le soir vers 17 heures.

garantir le compromis de la Jari de maintenir des postes de travail dans la région”. En janvier 2009, déjà environ 1 300 personnes avaient pourtant perdu leurs postes dans l’entreprise.

Selon les affirmations de représentants des syndicats régionaux (SINTRACEL et SINTRACONVAJE)<sup>311</sup>, la nouvelle politique de l’entreprise, et notamment des sous-traitants en termes de contrats et salaires fixés pour les travailleurs, mettrait en question les déclarations de responsabilité sociale défendues par l’entreprise. « *A priori, les contrats des employés de la Jari figurent parmi les meilleurs du pays*<sup>312</sup>. *Mais la crise a donné lieu à de nouvelles restrictions quant aux services et aux sécurités des travailleurs, surtout chez les sous-traitants, mais aussi chez la Jari elle-même* », affirme Silvino Oliveira Gonçalves, vice-président du SINTRACEL<sup>313</sup>. Certains contrats ne dureraient qu’un maximum de trois mois. Cela serait pratique pour l’entreprise puisqu’elle ne serait pas obligée de concéder la totalité des droits et bénéfices aux travailleurs pendant les deux premiers, considérés comme « période d’expérience ». Si d’un côté la Jari déplore (au moins officiellement) la haute rotation de sa main d’œuvre (pratique déjà courante sous Ludwig), de l’autre côté ce système lui convient toujours d’un point de vue économique. La diminution constante du nombre d’employés et de travailleurs a ainsi permis à l’entreprise de faire des économies importantes comparées aux couts en main d’œuvre à l’époque d’Antunes. On peut pourtant se demander sur la nécessité de réduire toujours les couts en réduisant le cadre effectif, pour une entreprise qui batte chaque année son record de production. La Jari n’a en effet guère à craindre des difficultés économiques dans un avenir proche. Elle s’est en effet très rapidement remise de la crise de 2009, et les perspectives du marché de la cellulose et du papier sont bonnes. Les chiffres de production et de consommation mondiale de papier et de cellulose dans la première décennie du XXIe siècle témoignent d’une augmentation exponentielle de la demande tant dans les pays latino-américains qu’en Asie, surtout en Chine. Si en valeur absolue les pays développés domineront encore la consommation, la part relative des pays en développement devrait continuer de croître<sup>314</sup>.

---

<sup>311</sup> SINTRACEL (Sindicato dos Trabalhadores das Indústrias de Papel, Cellulose, Plantío e Transporte do Estado do Pará et do Amapá); SINTRACOVAJA (Sindicato dos Trabalhadores da Construção Civil do Laranjal do Jari), qui représente les travailleurs de l’Orsa Florestal.

<sup>312</sup> Les contrats des employés de la Jari et de certains travailleurs plus qualifiés incluent par exemple de bons plans de santé, le paiement des transports et du temps de transport pour l’aller-retour du domicile au site de travail, une semaine limitée à 49 heures de travail par personne, ou des billets d’avion offerts une fois par an pour les employés originaires d’autres parties du Brésil.

<sup>313</sup> Entretiens réalisés le 4 avril 2009 dans les locaux du SINTRACEL à Monte Dourado, ainsi qu’au siège du SINTRACOVAJA à Laranjal do Jari.

<sup>314</sup> Données FAO, 2005.

Photo 27. La main d'œuvre de la Jari : pions au service de la sylviculture



Du lit aux champs : tous les jours vers 5h 30, les travailleurs de la Jari et des sous-traitants traversent avec des bateaux-taxi le fleuve Jari (photo 1), pour se rendre du chef-lieu Laranjal do Jari directement aux champs de la sylviculture, situés dans la commune de Vitória, et principalement dans la commune d'Almeirim (photo 2).

## II. II Une stratégie de diversification gagnante

En quête de cimenter son existence et son rôle dans la gestion de la région du Jari, la diversification du groupe par l'intégration de nouvelles activités, tant économiques que socio-politiques, a été, depuis la reprise du projet Jari par la Orsa, au cœur des stratégies territoriales de l'entreprise. A côté de l'ancienne Jari Cellulose, trois nouvelles entreprises ont ainsi été créés dans la région par le groupe depuis 2001 : une entreprise « sociale, la Fondation Orsa (2000), et deux entreprises proprement-dites, l'Orsa Florestal (2003) et l'Ouro Verde da Amazônia (2009).

Après une brève présentation des différentes entreprises du groupe Orsa au niveau national, nous approfondissons dans le suivant sur celles aujourd'hui présentes dans notre région d'étude. L'analyse vise à montrer leur fonctionnement, ainsi que le rôle à l'intérieur du groupe pour chacune d'entre elles en vue d'une consolidation de l'entreprise dans la région du Jari, dont la viabilité économique, la légitimation, et le control territorial en constituent les facteurs clefs.

### *Origine d'une holding à la brésilienne*

Le groupe Orsa a été fondé en 1981 par Sergio Amoroso comme une holding entièrement brésilienne visant à intégrer le secteur du papier et de la cellulose. Sa première entreprise a été la *Orsa Cellulose Papel et Emballagens* (OCPE). Commencée avec une seule usine acquise à São Paulo en 1986 (la Suzano), elle gère en 2009 au total huit usines consacrées à des productions diverses du secteur de la cellulose et du papier (cf. tableau 6 ci-dessous).

Aujourd'hui, la OCPE est la deuxième plus grande industrie de production de papier d'emballages, cartonnages, feuilles, et papier ondulé au Brésil. Ses usines fonctionnent de manière intégrée dans la mesure où elles se complètent partiellement à l'intérieur de leurs chaînes productrices : les plantations de la OCPE dans le sud-est de São Paulo approvisionnent l'usine de production de cellulose à Nova Campina, qui elle approvisionne les usines de production d'emballages du groupe Orsa (Suzano, Manaus, Rio Verde, Franco da Rocha, et Rriguesa). L'unité de Paulinia, spécialisée dans la production de cartonnages, feuilles de papier ondulé et papier recyclé, utilise non seulement le papier et les déchets collectés, mais recycle aussi les résidus des productions des autres usines du groupe<sup>315</sup>. L'utilisation du papier recyclé dans la production de papier n'est pas nouvelle, elle a même augmenté mondialement dans les dernières décennies. Pourtant, son adaptation dans des pays dits en développement, notamment ceux avec une grande disponibilité en matière première comme par exemple le Brésil, est encore moins répandue<sup>316</sup>. En ce sens, la OCPE peut certainement être considérée pionnière pour ses investissements dans la modernisation et l'amélioration de la performance écologique des usines. Cela est surtout vrai pour les dernières usines qu'elle a acquises. Celle de Franca da Rocha, achetée en 2008, est par exemple l'usine la plus « éco-efficente » du groupe, avec un cycle d'eau fermé permettant sa réutilisation à 100%. La plupart des autres usines

---

<sup>315</sup> Rapport Orsa, 2007

<sup>316</sup> FAO, 1999.

possèdent déjà des labels ISO et/ou FSC ou sont en attente de leur certification<sup>317</sup>.

A partir de 2000, la Orsa entreprend une expansion, tant en termes de secteur qu'en termes géographiques : cette même année, elle achète la Jari Cellulose et crée donc, après l'installation d'une usine de la OCPE à Manaus, une deuxième et plus grande implantation productrice en Amazonie, dans la région du Jari. Une année plus tard, la *Orsa Florestal* est fondée afin d'initier un modèle d'exploitation durable de la forêt tropicale sur le domaine contrôlé par la Jari. Elle entre en fonction en 2003.

En 2009 enfin, la Orsa achète une petite entreprise pour la transformation et commercialisation de produits à base de noix du Brésil, la *Ouro Verde da Amazônia*, originalement installée dans l'Etat de Mato Grosso, mais œuvrant désormais également dans la région du Jari. Première entreprise du groupe centrée sur des produits non-ligneuses de la forêt amazonienne, elle est bien moins importante en termes économiques qu'en termes d'image, mais s'avère surtout un outil de l'entreprise pour l'établissement de relations avec les communautés locales dont elle achète des productions de noix depuis 2009.<sup>318</sup>

Le tableau 6 ci-dessus résume les données principales quant aux différentes entreprises du groupe. On remarque le haut nombre d'employés dans la Jari Cellulose et la Marquesa en relation avec les autres entreprises et/ou usines du groupe. L'illustration 4 explicite, quant à elle, les différences entre les entreprises du groupe en termes du poids économique à l'intérieur du groupe (chiffres d'affaires 2007/2008), des productions (2007/2008), de la destination de leurs produits (marché interne ou export), et du nombre d'employés (en différenciant entre employés directs et collaborateurs indirects). On y remarque une augmentation générale des productions et des chiffres d'affaires de toutes les entreprises du groupe entre 2007 et 2008, qui reflète du fait la tendance positive de l'entreprise depuis 2000, marquée par une croissance linéaire jusqu'en 2009.

---

<sup>317</sup> Données rapport Orsa 2007 et 2008, et FSC 2009.

<sup>318</sup> Comme elle n'est intégrée à la Orsa qu'en 2009, les informations sur les objectifs et le fonctionnement de l'entreprise (quantité de productions, chiffre d'affaires, etc.) étaient encore très limitées au moment de notre travail de terrain. Si nous ne pouvons donc pas en tenir compte dans notre analyse économique des entreprises du groupe Orsa, son existence est néanmoins intéressante dans le contexte de l'établissement de nouvelles relations directes avec les extractivistes dans les communautés rurales situées sur le domaine de l'entreprise ; nous y reviendrons au chapitre V.

Tableau 6. Emplacement et ordre de création des entreprises et usines du groupe Orsa

Nom de l'entreprise	Lieu & Année de création	Produit(s)	Employés (2008)
Orsa CELLULOSE PAPEL & EMBALLAGENS – OCPE (SP, 1981)		7 usines productrices de papier de tout type	4 934
<i>Suzano</i>	<i>SP (1986)</i>	<i>emballages et feuilles de papier ondulé</i>	<i>861</i>
<i>Nova Campina</i>	<i>SP (1990)</i>	<i>cellulose et papier kraftliner</i>	<i>619</i>
<i>Paulinia</i>	<i>SP (1992)</i>	<i>cartonnages, feuilles de papier ondulé, papier recyclé</i>	<i>774</i>
<i>Manaus</i>	<i>AM (1999)</i>	<i>emballages &amp; feuilles de papier ondulé (marché pôle industriel de Manaus)</i>	<i>221</i>
<i>Rio Verde</i>	<i>GO (2001)</i>	<i>emballages et feuilles (marché centre-ouest du pays)</i>	<i>482</i>
<i>Marquesa</i>	<i>SP (2007)</i>	<i>responsable des plantations de l'OCPE (14 170 ha)</i>	<i>1 840</i>
<i>Franco da Rocha</i>	<i>SP (2008)</i>	<i>papier recyclé (unité «éco-efficente»)</i>	<i>137</i>
<i>Riguesa</i>	<i>SP (2009)</i>	<i>emballages et papier ondulé</i>	<i>s.d.</i>
JARI CELLULOSE Région du Jari (2000)		cellulose (aire de plantations : 129 223 ha)	2 653
Orsa FLORESTAL Région du Jari (2001/2003)		bois tropical certifié (aire de gestion : 545 000 ha)	395
OURO VERDE DA AMAZÔNIA Mato Grosso (2009) – une dépendance au Jari est planifiée		produits extractivistes à base de la noix du Brésil (noix achetées à des extractivistes locaux)	s.d.

Source : Rapports du groupe Orsa, 2007 et 2008.

Fig. 4. Comparaison des résultats des entreprises du groupe Orsa

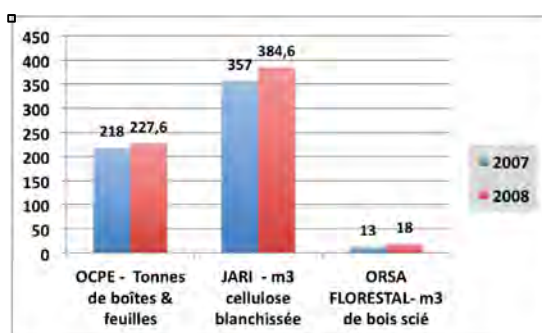


Fig. 1: Productions des entreprises du groupe Orsa

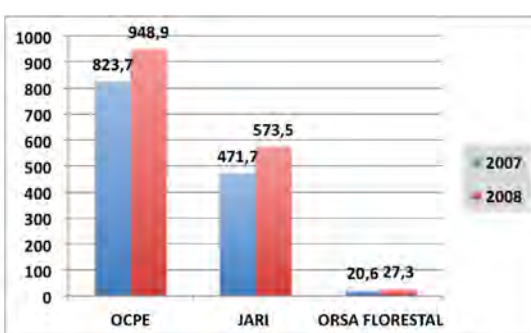


Fig. 2: Chiffre d'affaires des entreprises du groupe Orsa (mio. R\$)

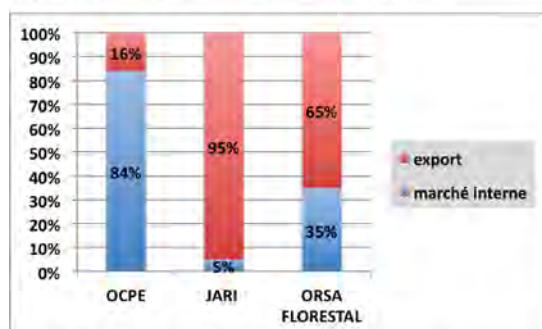


Fig. 3: Destination des productions des entreprises du groupe (2007)

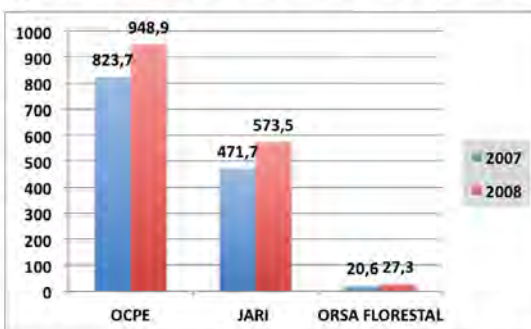


Fig. 4: Employés et collaborateurs du groupe Orsa (2007)

Source : Rapport de durabilité du groupe Orsa, 2008 et 2009.



### *Au-delà de l'économie ... le territoire*

Dans les illustrations ci-dessus, on remarque notamment deux éléments intéressants pour notre analyse. Premièrement, alors que l'OCPE crée la plus grande partie des revenus du groupe (948,9 millions de R\$ de revenu brut en 2008) ainsi que d'employés (4934 personnes qui se répartissent sur 7 entreprises-usines différentes), la Jari atteint, à elle seule, quand même un chiffre d'affaires de 573,5 millions de R\$ en 2008, indiquant toute l'importance que cette entreprise aux confins de l'Amazonie brésilienne représente pour l'ensemble du groupe en termes économiques. Deuxièmement, en dehors des chiffres d'affaires de l'OCPE et de la Jari Cellulose, celui de l'Orsa Florestal s'avère particulièrement peu important (27,3 millions de R\$ en 2008, c'est-à-dire 21 fois moins que celui de la Jari).

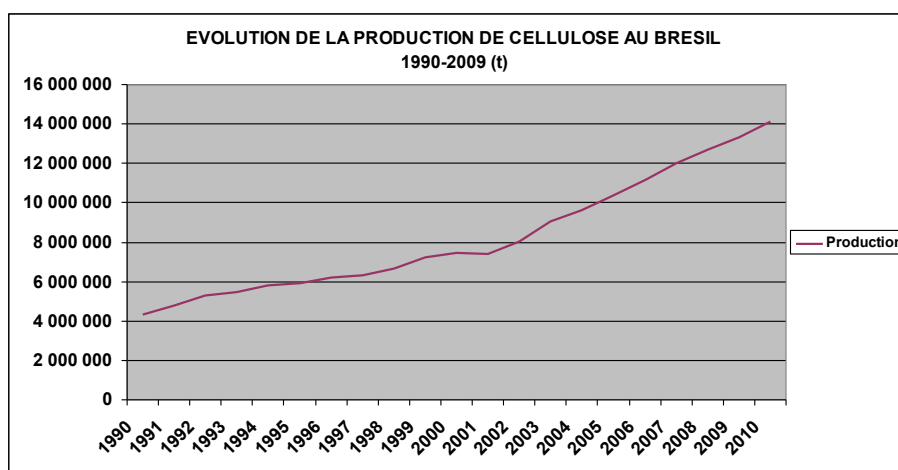
Cela est intéressant dans le cadre d'une réflexion sur le rôle de la Orsa Florestal, mais aussi de la Ouro Verde da Amazônia au sein du groupe. La différence de proportion dans l'apport financier des trois entreprises corrobore en effet notre hypothèse selon laquelle l'entrée de la Orsa dans le marché de produits issus de la forêt tropicale (extractivisme ligneux et non-ligneux), constituait, plus encore que d'objectifs purement économiques, une stratégie à des fins territoriales devant permettre un meilleur management du domaine d'entreprise : à savoir, légitimer le maintien d'un territoire, dont à peine 10 % avaient, jusque-là, été mises en valeur par la sylviculture. Mais elle suivait également un gain d'image sur la scène nationale et internationale : celle d'une entreprise non plus associée à la mise en place de monocultures au milieu de la forêt tropicale amazonienne, mais davantage à la gestion durable de celle-ci. Finalement, se peut-il qu'avec la mise en place d'un modèle d'exploitation durable de la forêt tropicale, il s'agisse également d'un « défi de grand entrepreneur » dans le sens de Schumpeter ? Sachant que très peu d'entreprises se sont jusque-là aventurées dans un projet d'exploitation durable de la forêt tropicale en Amazonie brésilienne, justement à cause de la difficile opérationnalité de la gestion dans un tel cadre, peut-on supposer que ce défi aurait été l'une des motivations pour Sergio Amoroso de se lancer dans cette affaire ?

Nous allons, après un positionnement de la Jari Cellulose au marché économique nationale et internationale des entreprises forestières, tenter de trouver des éléments de réponse à ces questions à partir d'une discussion du fonctionnement et des enjeux du modèle de gestion forestière de la Orsa Florestal.

## II. III La Jari Cellulose dans le contexte (inter)national

Avec une production de plus de 13,3 millions de tonnes en 2009, le Brésil est aujourd'hui le quatrième producteur de cellulose au monde, après les États-Unis (48,3 millions de tonnes), la Chine (20,8 millions de tonnes), et le Canada (17,1 millions de tonnes)<sup>319</sup>. Dans un contexte d'augmentation constante de consommation de papier et du carton dans le monde entier (d'environ 75 millions de tonnes en 1960 à 370 millions de tonnes en 2005<sup>320</sup>), et par conséquent de la demande en cellulose, la production a significativement augmenté au Brésil depuis les années 1990. Avec un taux de croissance annuelle de 6,5% en moyenne entre 1990 et 2009, elle a presque triplé durant cette période, passant d'environ 4,3 millions à 13,3 millions de tonnes<sup>321</sup>.

Fig. 5. Production de cellulose au Brésil (1990 – 2009)



Source : BRACELPA, 2011

Suivant l'augmentation de la production de cellulose, les superficies plantées d'eucalyptus ou de *pinus* se sont considérablement accrues notamment dans la dernière décennie. Dans son travail « *The Politics of Pulp Investment and the Brazilian Landless Movement* », Markus Kröger (2010 : 55) démontre la corrélation entre l'appui institutionnel de l'Etat (à travers des lignes de financement de la BNDES, surtout pour l'industrie du papier) et l'accès à la terre par des corporations du secteur de la cellulose, le signalant ainsi comme l'un des facteurs essentiels pour l'expansion des plantations d'eucalyptus, notamment depuis 1996<sup>322</sup>. En 2010, les forêts plantées du Brésil totalisent plus de 6,5

<sup>319</sup> Dans une perspective globale, l'Amérique du Nord est aujourd'hui le leader mondial, produisant environ 41 % de la totalité de la production de cellulose, suivi par l'Europe (avec environ 28 %), l'Asie (avec environ 15 %) et les pays latino-américains (où le Brésil figure comme le pays le plus productif) avec 13,5 %. Au total, la production mondiale a été estimée à 208 millions de tonnes de cellulose en 2010 (données FAO, 2011).

<sup>320</sup> Données RISI, 2009

<sup>321</sup> Données BRACELPA, 2009 ; et RISI, 2009.

<sup>322</sup> Selon Kröger, le déclencheur de cette tendance a été l'attribution en 1996, lors du lobbying de la BRACELPA auprès de la BNDES, d'importantes lignes de financement du gouvernement destinées au secteur du papier et de la cellulose.

millions d'ha (couvrant pourtant à peine 0,8% du territoire brésilien)<sup>323</sup>, dont la plus grande partie se trouve dans l'Etat du Minas Gérais (23,6%), de São Paulo (18,5%) et de Paraná (13%). Il faut noter que de ce total, seulement un tiers environ est représenté par des plantations du secteur du papier et de la cellulose<sup>324</sup>. Des 6,5 millions d'ha de forêts plantées au Brésil, le secteur du papier et de la cellulose n'exploite donc qu'approximativement 2,3 millions d'ha (dont 81,6% plantés avec de l'eucalyptus, le reste avec du *pinus*), représentant seulement 0,3% de la superficie totale du pays<sup>325</sup>. Les plantations se concentrent notamment au sud et au sud-est du pays, dans les États de Bahia (527 000 ha = 23,4 % du total de la superficie des forêts plantées du secteur du papier et de la cellulose), São Paulo (420 000 ha = 18,3 %), Paraná (269 000 ha = 11,7 %), Minas Geraís (222 000 ha = 9,7 %), et Rio Grande du Sul (206 000 ha = 9 %). Bien que les entreprises-usines de transformation d'eucalyptus en cellulose ou en papier se trouvent surtout dans les États de São Paulo (9 usines), Santa Monsieir C. (5 usines) et Paraná (4 usines), les États qui participent le plus à la production de cellulose sont, à côté du leader São Paulo (27,7% du total de la production), celles de Bahia (16,9 % du total) et de Rio de Janeiro (16,6% du total). En Amazonie, la seule usine de production de cellulose en fonction aujourd'hui est celle de la Jari, qui fournissait environ 3 % du total de la cellulose produite sur le sol brésilien en 2009 (cf. illustration 6 ci-dessus).

Dans le contexte de l'augmentation constante des forêts plantées dans les États du sud et sud-est, une étude récente présentée par l'ABRAF signale des tendances à la délocalisation à moyen et long terme du secteur forestier au Brésil. De fait, l'étude pronostique une stabilisation voire diminution de la croissance de l'activité forestière dans la région sud et sud-est au profit d'une délocalisation croissante vers les régions centre-ouest et nord-est du pays. Cela est du notamment à l'augmentation de la pression foncière, et à la consolidation des nouvelles frontières des forêts plantées<sup>326</sup>. La Jari aura-t-elle bientôt des voisins-concurrents qui désireront s'installer sur des vastes terres *paraenses* au sud de son domaine ?

---

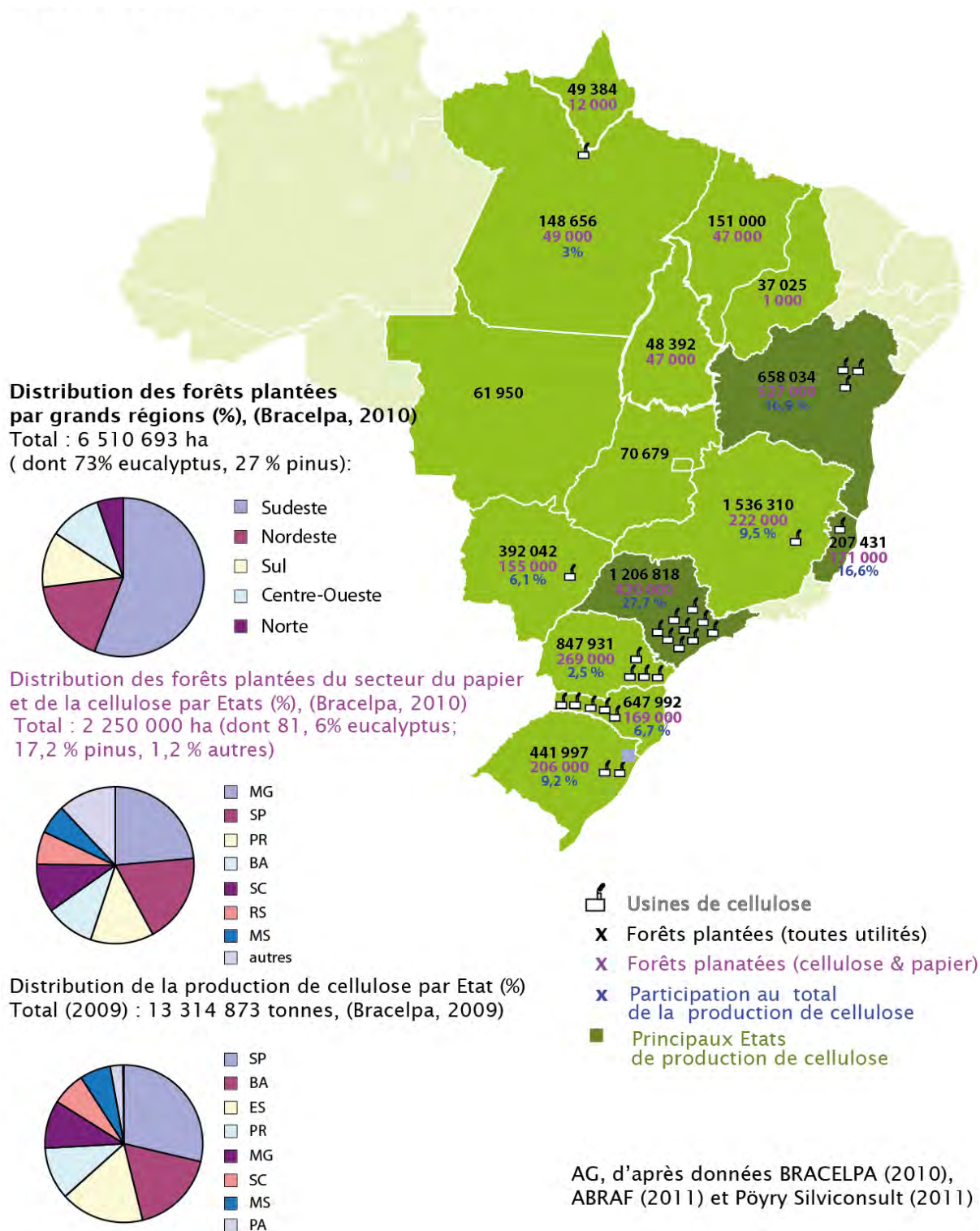
<sup>323</sup> Ce n'est pas beaucoup si l'on compare par exemple avec la situation en Inde ou au Japon, où environ 10% et 26,5% respectivement de la superficie du pays est occupée par des forêts plantées en 2009, selon les informations de la FAO ; ou encore avec la superficie dix fois plus importante (22,194 millions d'ha) de cultures de soja au Brésil en 2009.

<sup>324</sup> Le bois d'eucalyptus et de *pinus* trouve en effet des utilisations très variées, dont la production de cellulose et du papier se présente environ 38 % en 2010. Les autres secteurs demandeurs sont ceux de la production de bois et de charbon (35,4 %), de bois scié (15,8%), ou de la production de panneaux (7,8%) et de compensées (3,5%), données ABRAF, 2011.

<sup>325</sup> A titre de comparaison, la Suzano indique dans son « historique sur la plantation d'eucalyptus au Brésil » que les plantations auraient totalisé à peine 400 000 hectares dans les années 1960 (versus 2,3 millions en 2011). Les programmes de stimulation à la reforestation installés dès 1966 par le gouvernement militaire (cf. chapitre 2) ont rapidement fait changer la donne. <http://www.suzano.com>

<sup>326</sup> BRACELPA, Anuario estatístico (2011 : 53)

Fig. 6. Distribution de forêts plantées<sup>327</sup> et production de cellulose au Brésil



<sup>327</sup> Nous différencions entre forêts plantées de toutes utilités, et forêts plantées uniquement du secteur du papier et de la cellulose.

## ***Le Brésil, leader d'un secteur pulpeux***

Des environ 13,3 millions de tonnes de cellulose produites au Brésil en 2009, 8,3 millions (= environ 63 %) étaient exportées, au première ligne en Europe, en Chine et en Amérique du Nord (SECEX, 2009)<sup>328</sup>. On peut supposer que la plus grande partie du reste de la production nationale a été utilisée pour la production de papier. Avec 9,4 millions de tonnes en 2009, le Brésil est de fait promu au rang de 9<sup>e</sup> producteur de papier au monde. En première position se trouve aujourd'hui la Chine (avec plus de 86 millions de tonnes !), ce qui explique l'augmentation vertigineuse de la demande en cellulose par la Chine dans les dernières années<sup>329</sup>.

L'augmentation du rôle de la sylviculture dans l'économie brésilienne, ainsi que la croissance en compétitivité internationale de cette dernière, ont été rendues possible grâce à certains avantages « comparatifs » du Brésil vis-à-vis d'autres pays : l'existence de très grandes terres, d'un climat et de sols très favorables. Les forêts plantées du Brésil sont aujourd'hui parmi les plus productives au monde, avec 44 m<sup>3</sup>/ha/an (pour l'eucalyptus, par exemple). En comparaison, les plantations d'eucalyptus au Chili n'arrivent en moyenne qu'à une productivité de 25 m<sup>3</sup>/ha/an, celles de l'Espagne à peine à 10 m<sup>3</sup>/ha/an. Pour les mêmes raisons, la rotation des plantations (= le temps nécessaire pour arriver à maturité) est plus courte que dans d'autres régions : pour l'eucalyptus (espèce *bétula*), par exemple, il est de 7 ans au Brésil contre 10-12 au Chili, 12-15 en Espagne, et même 35-40 ans en Finlande).

Ainsi, pour produire par exemple 1 million de tonnes de cellulose par an, l'aire forestière nécessaire serait plus de 7 fois plus importante en Scandinavie (où l'on nécessiterait 720 000 ha) qu'au Brésil (où 100 000 ha suffiraient)<sup>330</sup>. En outre, les avancées dans la recherche technologique, notamment dans les domaines de la génétique et de la biotechnologie, la modernisation des outils de planification des opérations dans la sylviculture, et la meilleure qualification de la main d'œuvre sont des facteurs qui expliquent la forte productivité et compétitivité du secteur de la cellulose et du papier au Brésil aujourd'hui.

Il n'est donc pas étonnant que depuis quelques années, les grandes entreprises de production de cellulose envahissent l'Amérique latine pour y transférer leurs plantations et usines, comme le montre le chercheur finlandais Pakkasvirta dans son livre (2010 : 3). Cette tendance a entraîné d'importants conflits environnementaux et sociaux, notamment en Uruguay (par exemple le conflit entre l'Uruguay et l'Argentine autour de l'installation d'une usine à cellulose de l'entreprise finlandaise Botnia) et au Brésil<sup>331</sup>.

On peut dans ce contexte également comprendre l'intérêt qu'avait le groupe Orsa à acquérir le projet Jari avec sa quantité de terres situées dans une région de climat tropical, *a priori* encore plus

---

<sup>328</sup> En revanche, le papier produit au Brésil a connu une demande domestique de plus en plus importante : des 9,4 millions de tonnes produites en 2009, seulement 2 millions environ ont été exportées (BRACELPA, 2011).

<sup>329</sup> Données BRACELPA, 2009

<sup>330</sup> Données Rapport « données du secteur », mars 2011.

<sup>331</sup> Par exemple, Fray Bentos et UPM, Stora Enso et Botnia sont parmi ces grandes entreprises qui se sont installées en Uruguay depuis 2005.

favorable à la productivité d'arbres à croissance rapide que, par exemple, le sud du Brésil. Néanmoins, l'histoire du projet Jari a aussi montré les difficultés inhérentes à la monoculture dans un climat très chaud et humide, comme le problème des champignons, des risques d'incendies en période sèche, et des inondations en période de pluie. Les investissements dans la recherche agronomique et dans la gestion forestière initiés par Ludwig, suivis par Antunes, et approfondis par la Orsa, ont ainsi été primordiaux pour la réussite de la production de cellulose de la Jari aujourd'hui.

### ***De bonnes perspectives***

Dans le contexte fort favorable de la production et la commercialisation de la cellulose au Brésil aujourd'hui, la Jari Cellulose S.A. représente l'une des 222 entreprises du secteur du papier et de la cellulose listées en 2009. Elle détient l'unique usine installée en Amazonie, et contribue à elle seule, avec une production de 385 000 tonnes en 2008<sup>332</sup>, à un peu plus de 3% de la production totale brésilienne de cette année-là (environ 12,7 millions de tonnes)<sup>333</sup>. Si en termes de chiffres d'affaires et de ventes, la Jari ne figure pas dans « le club » des très grands du secteur, qui combinent souvent la production du papier avec celle de la cellulose<sup>334</sup>, elle a néanmoins une place fixe parmi les entreprises de la production de cellulose uniquement. Si l'on en croit un rapport de l'Institut d'Observation Sociale (*Instituto Observatorio Social*)<sup>335</sup>, seulement cinq entreprises, dont la Jari, auraient été responsables pour 95% de la production brésilienne de cellulose en 2009<sup>336</sup>.

Quant à l'extension de ses plantations, la Jari se trouve parmi les 10 entreprises du secteur qui disposent d'une aire de sylviculture de plus de 100 000 hectares. En effet, la Jari totalise une aire opérationnelle de presque 130 000 hectares entre l'Etat d'Amapá et celui du Pará<sup>337</sup>. La plupart des entreprises brésiliennes du secteur de la cellulose occupent de superficies entre 20 000 et 100 000 hectares<sup>338</sup>, certaines possèdent néanmoins des plantations dans plusieurs États du Brésil, souvent sous des noms différents, ce qui complique la tâche quand il s'agit de garder une vue d'ensemble sur la totalité des surfaces exploitées par une entreprise donnée. Si les sites web des groupes du secteur et les « rapports de durabilité » qu'on y trouve se ressemblent fortement (ils mettent en avant le discours de

---

<sup>332</sup> Cela représente jusque-là sa production record.

<sup>333</sup> En 2006, cela a encore été 3,5% ; en 2009, la Jari, affectée par la crise économique mondiale, ne produit que 2,5 % de la totalité de cellulose au Brésil. Le légère « perte » de la Jari dans la participation à la production de cellulose du marché domestique dans les dernières cinq années, malgré une constante augmentation de sa production, indique en effet une augmentation de la concurrence dans le secteur. Elle s'explique par le fait que les firmes scandinaves délocalisent davantage en Amérique latine (Données BRACELPA 2009 et Rapport Orsa 2005 et 2006).

<sup>334</sup> Par exemple, l'Aracruz ou la Suzano, qui en tant que deuxième et troisième plus grand producteurs de cellulose et du papier au monde, exhibent une valeur de ventes environ six fois supérieure à la Jari en 2010. Il faut donc prendre en compte que pour la Jari, ces deux productions sont séparées en deux entreprises différentes, la Jari Cellulose (pour la cellulose) et la Orsa Cellulose Papel e Embalagens (pour les produits de papier), Kröger, 2009 : 67.

<sup>335</sup> « Responsabilidade social na Veracel Celulose. Relatório do Projeto Veracel, firmado entre o Centro de Solidariedade Sindical da Finlândia e o Instituto Observatório Social », cité par Markus Kröger, 2009: 132

<sup>336</sup> Les autres entreprises ont été Aracruz, Cenibra, VCP, et Suzano/Bahia Sul.

<sup>337</sup> De ces 130 000 ha, environ la moitié a été effectivement plantée en 2009. Rapport FSC, 2009.

<sup>338</sup> Données ABRAF, 2011

RSEE et l'importance de leurs investissements respectifs), ils s'y gardent soigneusement dans la plupart des cas de révéler la taille de leurs plantations, afin d'éviter des protestes vis-à-vis de la possession de grandes extensions de terre.

Néanmoins, ces rapports montrent aussi clairement une autre réalité : la forte montée productrice et économique des grandes entreprises du secteur de la cellulose au Brésil aujourd'hui, due là encore à la dynamique positive du marché international de la cellulose. La Jari, dont le choix de commercialiser vers l'étranger s'inscrit dans la tendance générale du secteur national, a pu en profiter également. En 2008, la Jari exporte 95% de sa production vers un total de 16 pays qui figurent comme clients fixes, notamment l'Europe de l'Ouest et la Chine<sup>339</sup>. Le fait que la cellulose de la Jari soit destinée presque exclusivement au marché extérieur explique d'ailleurs la grande importance accordée par celle-ci et le groupe Orsa à leur image d'entreprise « verte », qu'elle soigne au prix de nombreux efforts. La Jari se félicite ainsi d'être l'unique entreprise du secteur de la cellulose au Brésil à avoir la totalité de sa chaîne de production de cellulose certifiée par le FSC (*pure label*) et par l'ISO 14001.

En 2009, la Jari est surtout bien placée en termes d'augmentation de ventes.<sup>340</sup> En effet, elle avait connu une croissance continue de ses ventes et bénéfices depuis 2001. Si le remboursement des dettes (achevé en 2010) a limité les profits pendant cette première décennie, les revenus bruts de la Jari ont augmenté significativement chaque année depuis sa reprise du projet. Les productions de cellulose ont atteint des résultats records chaque année depuis cette date. Comme nous l'avons vu, cela est du tant à des facteurs endogènes à l'entreprise (gestion optimisée, investissements « verts », recherche agronomique...) qu'à la situation du secteur en général, notamment la montée de la demande en cellulose et l'augmentation du prix d'achat sur le marché international. Alors que la Jari du XX<sup>e</sup> siècle avait toujours vu le cours de la cellulose diminuer, cette tendance est finalement brisée avec l'entrée dans le nouveau millénaire. Plus récemment, la hausse du prix de la cellulose, qui atteint une ampleur jamais vue en juillet 2010<sup>341</sup>, a permis au secteur de se remettre rapidement des pertes de la crise de 2009. La Jari, elle aussi, s'est relevée très vite suite à une baisse de 8% de la production mondiale de cellulose en 2009 à cause de la fermeture de plusieurs usines et/ou entreprises qui n'ont pas pu résister aux pressions de la crise mondiale. En outre, une bonne partie de l'importation record de cellulose par la Chine en 2010 (qui figure d'ailleurs parmi les principaux clients de la Jari Cellulose depuis 2008) provenait du Brésil<sup>342</sup>.

---

<sup>339</sup> Rapport Orsa, 2007, p.12

<sup>340</sup> Selon le classement des entreprises de l'année 2009, publié par la revue EXAME, la Jari se trouverait en 573<sup>e</sup> position des « plus grandes entreprises du secteur du papier et de la cellulose » en termes de valeur de ventes (avec 854 850 dollars), mais en 79<sup>e</sup> position en termes d'augmentation de ventes. Encore une fois, ce classement prend également en compte les entreprises du secteur du papier, déformant la réalité des entreprises consacrées uniquement à la production de cellulose.

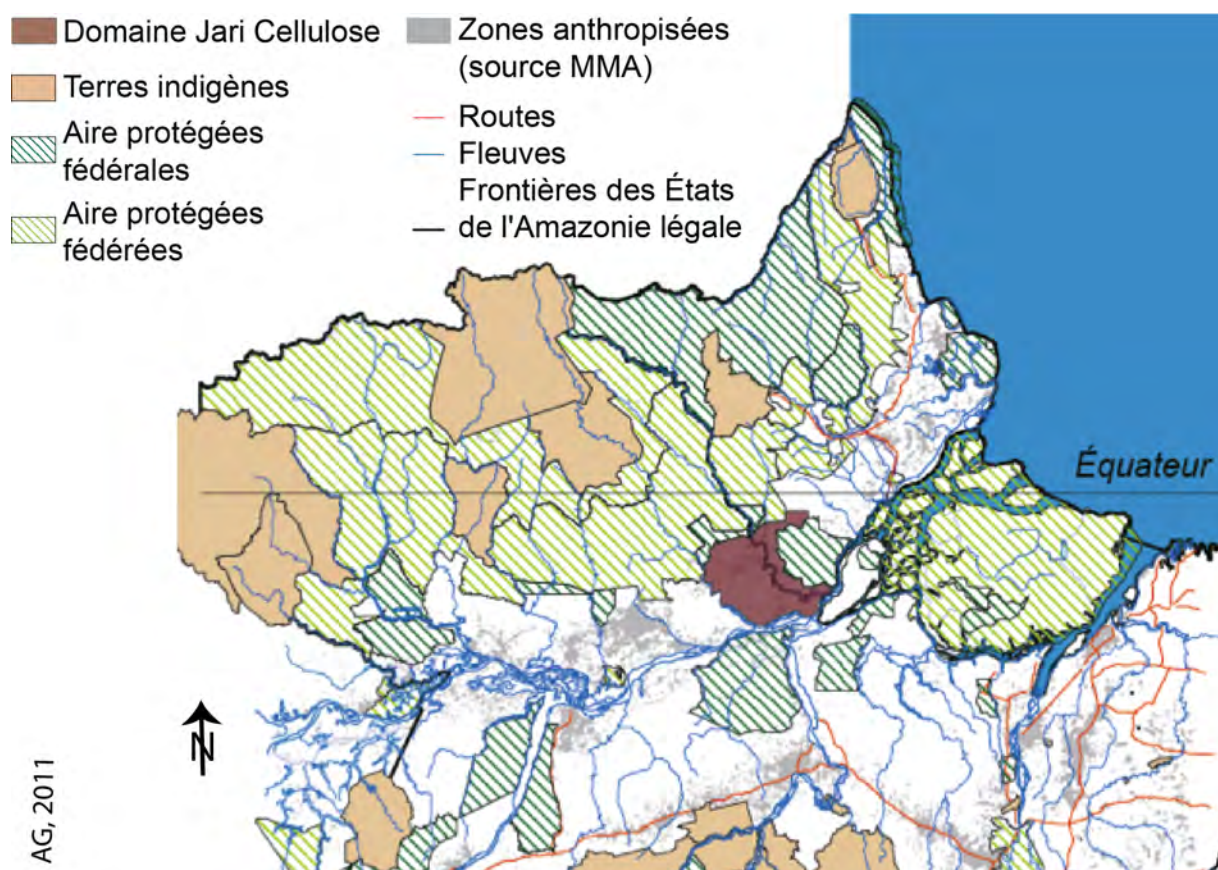
<sup>341</sup> Les chiffres montrent de très grandes fluctuations : si en août 2008, le prix pour la tonne de cellulose était de 810 dollars, il passe à 530 à la fin de 2008 et tombe encore à 480 en juin 2009, pour finalement grimper à 900 en juillet 2010. Depuis, les prix sur le marché international sont restés élevés, autour de 800 dollars par tonne de cellulose (Abraf, 2009 ; RISI, 2011).

<sup>342</sup> Selon le Wood Resource Quarterly, la Chine importait en 2010 un total de 14 millions de tonnes de cellulose, soit 43 % de plus qu'en 2009. [http://www.wri-ltd.com/PDFs/WRQ\\_sample\\_copy.pdf](http://www.wri-ltd.com/PDFs/WRQ_sample_copy.pdf); <http://ch.antalis.com>

### III. En quête de modèles de gestion forestière

La gestion des *terras devolutas* (terres publiques) ou des terres faiblement occupées (dites « libres ») a toujours été l'une des difficultés majeures en Amazonie brésilienne face à l'absence de régularisations foncières sur de très grandes extensions. La déforestation et l'occupation illégale par des *madeiros* (exploitants illégaux du bois) et des *fazendeiros* (éleveurs), ainsi que la dynamique du front pionnier, en ont souvent été les conséquences. L'Amapá, grâce à sa position géographique aux confins de l'Amazonie brésilienne et son isolation vis-à-vis du reste du Brésil (avec lequel il n'est en effet pas encore relié par des routes), a été largement épargné par la colonisation massive et les violents conflits de terre qui caractérisent les régions (par exemple au centre ou au sud du Pará) aujourd'hui touchées par l'arc de la déforestation. A côté des facteurs géographiques, la politique de mise en place de nombreuses aires protégées et terres indigènes depuis les années 1990, d'abord par l'Etat d'Amapá (sous le gouvernement de João Alberto Capiberibe, cf. chapitre III), puis aussi par le Pará pour ses régions au nord-ouest de l'Etat, ont permis la conservation d'un vaste bloc de forêt protégée à des statuts différents au nord de l'Amazonie brésilienne. Situé à la porte d'entrée de ces vastes terres protégées, le domaine de la Jari Cellulose représente en effet une sorte de zone de buffer, renforcée par l'existence de l'Amazone comme frontière sud (cf. carte 19). Le massif forestier sous protection est caractérisé par une très faible occupation humaine, qui contraste avec les zones anthropisées du front et post-front pionnier notamment le long des routes, au sud et sud-est du Pará.

Carte 19. Le domaine de la Jari dans le contexte foncier de l'Amazonie orientale





### III. I La Orsa Florestal, en gérante du territoire ?

Longtemps géré comme une enclave, le domaine d'entreprise a jusque-là constitué un frein très efficace à l'invasion d'autres entreprises ou de groupes illégaux d'exploitation de bois ou minier, de l'agrobusiness, ou encore d'une colonisation massive d'éleveurs ou d'agriculteurs depuis le sud. Toutefois, les grandes dimensions des terres, que le projet Jari du XX<sup>e</sup> siècle avait occupé dans une forme d'« extra-territorialité » (Coen, 1981), sont aujourd'hui devenues moins facilement justifiables, dans la mesure où les gouvernements d'Etat (Amapá/Pará), mais aussi des personnages régionaux (entrepreneurs, hommes politiques) ont commencé à s'intéresser à leur mise en valeur. Cela a augmenté la pression pour que l'entreprise restitue ou libère une partie des terres contestées, notamment celles sur lesquelles la Jari n'aurait pas de titres de propriété légaux, du moins aux yeux des organes du gouvernement responsables de leur gestion (IMPA, ITEPRA, SEMA,...). On a également observé une augmentation des revendications territoriales de la part des populations rurales vivant à l'intérieur du domaine de la Jari. La construction par celle-ci de routes connectant Monte Dourado et Munguba avec les aires de la sylviculture avait donné lieu à l'installation modérée, mais progressive, d'individus ou de familles provenant des villes voisines (Laranjal, Vitória, Almeirim), ainsi que de petits agriculteurs originaires de régions plus lointaines (Maranhão, Ceará, Piauí, Bahia, Rio Grande do Sul,...), attirés, pour la plupart, par le projet Jari, à l'exception de quelques familles venues plus spécifiquement à la recherche de terre (cf. chapitre VI).

L'occupation par ces migrants de parcelles de terres à l'intérieur du domaine de la Jari (que celle-ci considère comme des « invasions » de sa propriété) s'était donc intensifiée par étapes, et à des moments concrets, par exemple lors d'une période de licenciement (tant sous Antunes que sous la Orsa). Une partie des ces ex-salariés désormais sans travail décident alors de se « reconverter » en agriculteurs (puisque nombre d'entre eux l'avaient déjà été avant de venir travailler dans le projet) ou simplement de le devenir en cherchant une terre à l'intérieur du domaine de l'entreprise. En 2003, plus d'une centaine de communautés (deux fois plus qu'au moment de l'installation du projet Jari) existent à l'intérieur du domaine d'entreprise des deux côtés du fleuve, totalisant environ 3000 familles.

Comment justifier alors, devant ce scénario, le maintien d'un territoire de plus de 1,2 millions d'has, alors que jusque-là à peine 10 %, correspondant aux aires opérationnelles de la sylviculture, avaient été effectivement mises en valeur par la Jari ? Les réclamations répétées des populations rurales pour la régularisation foncière et l'attribution de titres de « *posse* » pour les terres communautaires et agricoles à l'intérieur du domaine d'entreprise, de plus en plus appuyés par les institutions d'Etat, poussent le groupe Orsa à réagir avec trois stratégies principales. D'un côté, en initiant, en 2006, des négociations sérieuses avec les gouvernements d'Etat pour trouver une solution-compromis à la question des terres ; de l'autre côté, en mettant en place une nouvelle activité (à partir de la création d'une nouvelle entreprise, la Orsa Florestal) qui puisse consolider voire amplifier le contrôle du groupe sur le territoire en le mettant désormais en valeur pour l'exploitation ligneuse durable de la forêt tropicale sous les normes de l'FSC. Enfin, en s'engageant dans une interaction plus intensive avec les populations rurales à partir de projets mis en place par la Fondation Orsa (cf. chapitre V).

A partir de l'adoption, par la Orsa Florestal, d'un modèle de gestion forestière durable pour l'exploitation du bois tropical selon un cycle d'exploitation de parcelles dans une rotation de 30 ans (où chacune est exploitée pendant une année), l'entreprise justifie effectivement sa nécessité d'utiliser l'ensemble de ce très large domaine, alors qu'en pratique une seule parcelle est occupée et exploitée chaque année<sup>343</sup>.

### *Un modèle de gestion certifiée*

En 2001, la Orsa présente à l'IBAMA de Belém son nouveau projet : l'exploitation du bois de la forêt tropicale sur plus de 500 000 hectares dans la commune d'Almeirim. Véritable coup stratégique du groupe, le développement de cette nouvelle activité et la mise en place d'une nouvelle entreprise pour la gérer se révèle une tactique très efficace pour répondre à plusieurs problèmes en même temps : légitimer le maintien de sa propriété, augmenter son contrôle sur le domaine face aux autres acteurs, et éclipser de potentielles nouvelles prétentions sur les terres en donnant plus de visibilité à l'entreprise. Kátia Regina Silva, ingénieur forestier et coordinateur de la planification de la gestion forestière de la Orsa Florestal, affirme en effet, dans un entretien en 2009, que la création de la Orsa présentait « à côté de l'aspect économique, une stratégie pour défendre le territoire d'invasion illégales ». <sup>344</sup>

L'aspect foncier jouait un rôle primordial dans l'établissement de la nouvelle entreprise. Sachant qu'une exploitation durable de la forêt tropicale sous le label du FSC ne serait autorisée que sur des terres régularisées<sup>345</sup>, la Jari avait procédé, en 2001, juste avant la soumission de son plan de gestion à l'IBAMA, à l'unification de tous les titres de propriété (tant de *posse* que de terres concédées) qu'elle possédait dans la région. L'idée était de pouvoir ainsi ressembler des lots sous un même matriculé au cabinet de notaire (« *cartorio de registro de imóveis* ») de la commune de Monte Alegre. Des 900 000 ha ainsi « unifiés » dans un même domaine d'entreprise, plus de la moitié allaient (en cas d'autorisation de la part de l'IBAMA) être exploités pour le bois sous le statut de « réserve légale » de la Jari Cellulose<sup>346</sup>.

En 2003, après réception de l'autorisation de l'IBAMA, la Orsa Florestal met en œuvre son plan en démarrant l'exploitation de la première parcelle (l'UPA 1 sur 13 209 ha) située autour de Bituba, base forestière de l'entreprise installée à environ 60 km au sud de Monte Dourado<sup>347</sup>. Cette même

---

<sup>343</sup> Cela est visible en un coup d'œil sur la carte du domaine d'entreprise que nous avons produit à partir des données du centre de cartographie de la Jari (cf. carte 20 p. 220). La Jari elle-même se sert régulièrement de ces cartes, qui sont d'ailleurs les uniques existantes sur la région, non seulement pour la planification de ses opérations, mais aussi comme outil politique de diffusion (sur internet, dans des réunions, etc.).

<sup>344</sup> Entretien réalisé dans les bureaux de la Fondation Orsa à Monte Dourado, le 2 février 2009.

<sup>345</sup> Selon le critère 2.1 des principes du FSC : « Les droits de *posse*, d'utilisation des terres et des ressources forestières à long terme doivent être clairement définis, documentés et établis ». <http://www.fsc.org.br/index.cfm?fuseaction=conteudo&IDsecao=172>

<sup>346</sup> Le manque de régularisation foncière du côté d'Amapá explique d'ailleurs pourquoi l'aire de gestion forestière se trouve uniquement du côté du Pará.

<sup>347</sup> Bituba constitue en effet le centre de gestion des opérations sur place, alors que le bureau de la Orsa Florestal se trouve à Munguba, dans le complexe industriel, où se situent également les deux scieries de l'entreprise. Le transport entre les aires d'exploitation dans la forêt et Munguba est fait par des camions de la Vix.

année, elle reçoit le label FSC- *chain of custody*<sup>348</sup> pour une superficie de 427 736 ha, la presque totalité des aires de gestion délimitées pour une progressive exploitation du bois tropical, à savoir, 545 000 ha (si on décompte les aires de préservation permanente le long des fleuves qui sont effectivement exclues de l'activité)<sup>349</sup>.

De façon pionnière, l'exploitation de la forêt native est donc censée suivre un modèle de gestion durable basé sur un système de rotation sur 30 ans : l'aire de gestion forestière est divisée en 30 unités de production annuelle (UPA), dont une est exploitée chaque année. Laissant 29 ans de régénération à chaque UPA avant sa ré-exploitation, ce système permettrait ainsi la récupération totale de la forêt.<sup>350</sup> Les UPAs sont des parcelles immenses (voir carte 20)<sup>351</sup>, dont l'exploitation suppose en effet un défi extraordinaire dans la mesure où la surface qu'elles totalisent constitue aujourd'hui le plus grand domaine d'exploitation durable de la forêt tropicale selon les principes du FSC au monde. Cette particularité fait de la Orsa Florestal une référence internationale pour la gestion durable de la forêt équatoriale : un point crucial dans la stratégie de marketing du groupe.

La carte 20 ci-dessous illustre la division des aires de gestion forestière (545 000 ha) en 30 UPAs, dont la mise en exploitation suit une organisation circulaire à partir de la base opérationnelle de la Orsa Florestal à Bituba. Alors que jusque-là à peine 120 000 ha avaient été mis en exploitation pour la production d'eucalyptus (cf. carte 18), les grandes parcelles indiquent une exploitation future de l'ensemble du territoire,- facteur essentiel pour justifier le maintien de leur vaste propriété.

---

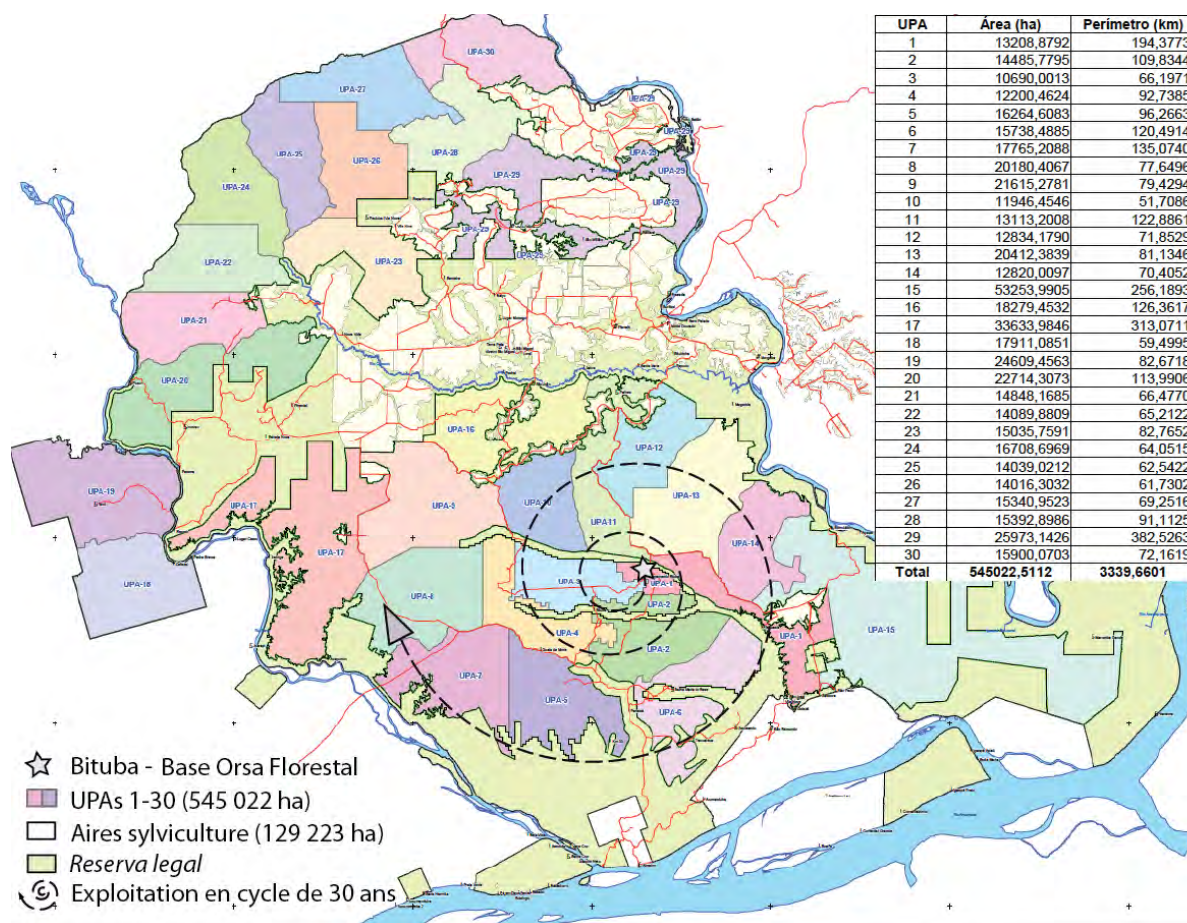
<sup>348</sup> Le label « *chain of custody* » concerne la certification de la totalité de la chaîne de production, garantissant la traçabilité du produit : il contrôle donc tout le processus, de l'origine de la matière première et des opérations d'exploitation jusqu'à la transformation, le transport et la distribution du produit final.

<sup>349</sup> Alors que l'exploitation du bois est initiée en 2003, le ministère public fédéral du Pará ouvre un procès cette même année contre l'un des directeurs de l'entreprise mettant en question la légalité de l'unification des titres de propriété par la Jari. Procès qui sera temporairement réglé en 2005 avec une « déclaration de compromis » (« *termo de compromisso* ») entre le gouvernement du Pará et l'entreprise dans laquelle cette dernière s'oblige à procéder à une régularisation foncière dans la région au bénéfice des populations locales. Or, celle-ci n'a toujours pas abouti. (Données de terrain, 2009).

<sup>350</sup> S'agissant d'un modèle pionnier élaboré par des agronomes forestiers et biologistes du FSC, les calculs de récupération se basent encore sur des suppositions. Ainsi, faute d'expériences solides sur la viabilité du système de rotation sur 30 ans, nous ne pouvons pas encore, par exemple, dire avec certitude si les arbres récoltés en première coupe pourront se régénérer suffisamment pour être recoupsés 30 ans après dans un deuxième tour.

<sup>351</sup> Occupant entre 10 000 et 54 000 hectares, les UPA sont en effet chacune divisée en blocs de 400 x 250 mètres, qui sont de nouveau divisés en parcelles de 10 hectares.

Carte 20. Organisation de l'espace du domaine d'entreprise en 2003



### Une réglementation environnementale stricte

En ce qui concerne les principes écologiques de gestion durable des forêts tropicales, les entreprises certifiées par le FSC doivent, en plus des normes définies par le FSC lui-même<sup>352</sup>, respecter les lois en vigueur dans le pays<sup>353</sup> et les accords internationaux dont celui-ci est signataire<sup>354</sup>. Or, si la certification par le FSC garantit un gain très précieux pour l'entreprise en termes d'image, les règles imposées par celui-ci s'avèrent très exigeantes et posent un véritable défi à l'opérationnalisation

<sup>352</sup> Le FSC est entré dans le marché en 1996 lors d'une assemblée à Toronto de 130 représentants de tous les secteurs (entreprises du bois, gouvernement, institutions de certification, ONG, ...) et s'est rapidement établi grâce à l'appui politique des ONG internationales les plus puissantes du secteur environnemental, comme le WWF ou Greenpeace. Se voulant une entité indépendante, il a mis en place ses propres principes et critères de « durabilité » (Principles & Criteria) qui devraient par la suite guider les différentes institutions de certification nationales ou régionales dans la définition de leurs propres standards. Le FSC et ses sous-entités se sont répandus internationalement à côté des normes et systèmes d'évaluation publics nationaux et internationaux.

<sup>353</sup> Au Brésil, la plupart de ces lois sont inscrites dans le 'codigo forestal' et d'autres lois environnementales établies par le Ministère de l'environnement, la SEMA et l'IBAMA.

<sup>354</sup> Les premiers accords supranationaux qui définissent des principes de gestion forestière durable ont été définis par des organisations internationales comme la *International Tropical Timber Organization* –ITTO, qui a élaboré le premier *International Trocial Timber Agreement* – ITTA en 1983 (renouvelé en 1994 et 2006), ou les « *Forest Principles* » fixés à l'occasion de la UNCED 1992, qui contenaient une série d'objectifs internationaux pour la conservation des forêts, ou encore par des centres de recherche spécifiques (comme le *Center for International Forestry Research*-CIFOR, créé en 1993), cf. Dudley et al.,2005, p.7.

de la gestion forestière sous les critères définis par le label : le processus d'exploitation du bois est fortement règlementé afin de minimiser les impacts sur l'écosystème forestier et exige un haut degré d'organisation. Il doit suivre deux axes. Premièrement, un plan de gestion général pour l'intégralité du cycle de production de 30 ans (*plano de manejo florestal sustentável*- PMS)<sup>355</sup>, élaboré par la Orsa Florestal avant de l'exploitation de la première UPA. Deuxièmement, un plan d'opération annuelle (*plano operacional anual* - POA), qui doit être défini et validé par la SEMA pour chaque UPA.

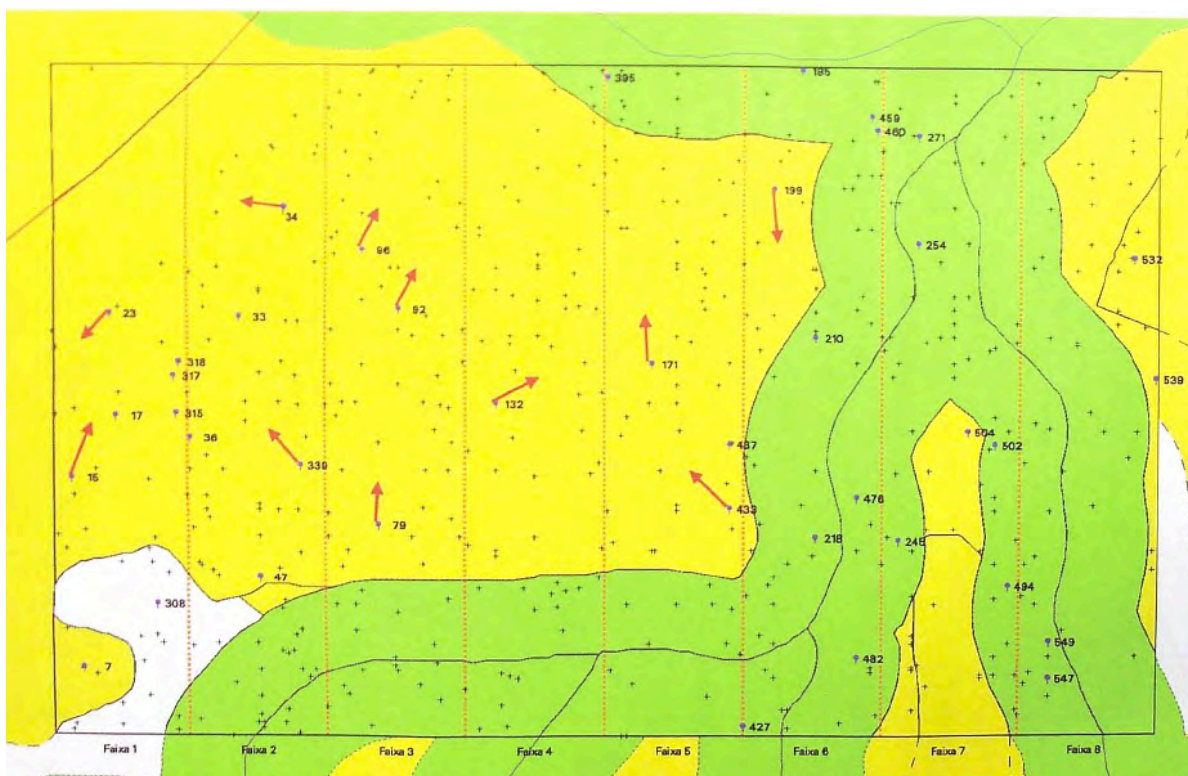
Les opérations d'abattage, rassemblement, remorquage, et transport des arbres sont elles aussi méticuleusement définies selon un système de « collecte de bas impact »: l'exploitation maximale par hectare est de 30 m<sup>3</sup> de bois (la quantité effective se situe en général entre 20 et 25 m<sup>3</sup>/ha, c'est-à-dire que seuls 5 arbres dans un groupe de 100 sont abattus). Les arbres ayant un diamètre de tronc inférieur à 40 cm, les arbres « mères », ainsi que les espèces d'arbres dont les ressources sont utilisées par les populations locales (*castanheiras, andiroba, copaiba*) ne peuvent pas être abattus. D'ailleurs, les aires de protection à l'intérieur des UPA et les zones des cours d'eau doivent être respectées. Pour cela, l'utilisation de cartes comme outil de planification s'avère encore une fois indispensable (voir photo 28, qui illustre le plan d'abattage des arbres d'espèce '*angelin vermelho*' à l'intérieur d'une UPA). Un autre détail important en termes d'efficacité est l'utilisation des branches et feuilles des arbres abattus (qui resteraient autrement comme des déchets de l'exploitation de la forêt tropicale) pour la production d'énergie comme biomasse dans la chaudière de la Jari (usine thermoélectrique) pour la fabrication de la cellulose.

Le contrôle du processus d'abattage et d'ouverture des pistes est primordial puisqu'il est responsable de l'impact que l'exploitation a sur la forêt : il s'agit de limiter le plus possible les dégâts sur le reste de la végétation en contrôlant les chutes des arbres et en ouvrant le moins de pistes possible à l'intérieur de la forêt. L'abattage est fait « à la main », à l'aide de tronçonneuses, et pas par des machines (comme dans la sylviculture de l'eucalyptus) et les Caterpillar qui effectuent l'ouverture des pistes et le remorquage sont beaucoup moins lourds et plus précis dans leur « travail » que dans d'autres types d'exploitation. En décembre, au début de la saison des pluies, les opérations dans la forêt doivent être achevées, et le travail commence dans les deux scieries de Munguba.

---

<sup>355</sup> Le PMS définit entre autres la distribution des unités de production annuelle (UPA) sur le territoire, et contient un inventaire des différentes espèces d'arbres ainsi qu'un « recensement » des arbres à exploiter, marqués par une « étiquette identificatrice ».

Carte 21. Planification de la coupe forestière au millième



La zone verte désigne les aires de protection permanente autour des fleuves. Les croix marquent les arbres sur pied (toutes espèces comprises), alors que les ronds indiquent uniquement les arbres de l'espèce *angelin vermelho* (identifié par un numéro), dont les flèches en rouge prescrivent la direction que la chute devrait prendre lors de l'abattage (selon le principe de 'low harvest impact').

Source : Jari Cellulose, 2003, UPA-1

Photo 28 : Base opérationnelle de la Orsa Florestal de Bituba et service de transport VIX



1. Bituba, située à l'intérieur de l'UPA-1
2. Camion du sous-traitant VIX, en route pour la scierie de Munguba.

Photos : AG, 2009

Un facteur essentiel pour la certification par le FSC est la traçabilité du bois, qui, en exigeant un très haut degré de contrôle et une documentation méticuleuse de chaque étape du processus d'exploitation, s'avère l'une des grandes difficultés de la gestion durable. Chacun des arbres à abattre,

ainsi que les troncs à terre, doivent en effet être identifiés par un ensemble d'informations, comme le numéro du bloc et de la parcelle d'origine, le chiffre d'identification de l'arbre et le code de l'espèce, ainsi que la longueur du tronc).

Photo 29. Identification des troncs pour la traçabilité des arbres



Photos : AG, 2007.

Plusieurs études publiées ces dernières années ont néanmoins remis en question l'éco compatibilité de l'exploitation du bois tropical sous le label FSC. Pour les modèles de gestion forestière sur une période longue comme celui proposé par la Orsa Florestal (cycle de 30 ans), on ne dispose pas encore d'assez de références empiriques pour mesurer le véritable impact sur la forêt à long et très long terme.

En montrant les éventuelles contradictions écologiques et sociales de l'exploitation du bois tropical sous le signe du FSC, Freiris et Laschefsky (2003) thématisent quelques-uns des points polémiques autour de la certification. Les auteurs signalent par exemple la fragmentation de la forêt provoquée par la mise en place des pistes, le changement de la composition de la forêt à long terme induit par l'extraction sélective d'espèces, ou encore l'achat progressif de superficies importantes de forêt intacte par des grandes entreprises du secteur afin de mieux contrôler le processus d'exploitation en vue de la traçabilité exigée par le FSC<sup>356</sup>. Quant à la « durabilité sociale » des activités d'exploitation du bois selon une gestion certifiée, la plupart des rapports publiés dans la première partie des années 2000<sup>357</sup> (époque de la création de la Orsa Forestal) indiquent des négligences dans l'engagement des entreprises à trouver des moyens d'intégrer les populations locales aux bénéfices issus de l'exploitation économique de la forêt, - justement donc ce qui serait supposé être le différentiel d'un label « social », à savoir, le « *stakeholder process* ».

<sup>356</sup> Dans le cas des forêts plantées, les enjeux environnementaux sont évidemment encore plus importants, notamment à cause de l'utilisation d'agro-toxiques et des éventuelles conséquences à long terme des monocultures.

<sup>357</sup> Cf. par exemple les études de la « Rainforest Foundation », élaborées par Counsell et Loraas, 2002, ou le rapport du « World Rainforest Mouvement » de 2002.

## *Les prémisses sociales du label FSC*

Outre la dimension environnementale, le FSC, qui se veut un label éco-social<sup>358</sup>, prend également en compte des aspects humains de l'activité, comme par exemple le respect des droits communautaires ou le partage des ressources de la forêt avec les populations locales. Il prétend donc intégrer à son évaluation les éventuelles répercussions nocives de l'exploitation forestière sur la société dans laquelle l'entreprise opère, en s'appuyant pour cela sur dix principes de base, qui devraient permettre une gestion forestière « adaptée sur le plan environnemental, bénéfique sur le plan social et viable sur le plan économique », et correspondre d'ailleurs à des « besoins culturels et spirituels des générations présentes et futures »<sup>359</sup>.

Toutefois, les indications du FSC pour le domaine social sont beaucoup plus générales que les normes environnementales. Cela est du notamment à la difficulté de définir avec précision les « bonnes » mesures à adopter par les entreprises dans ce sens. Les problèmes qui se posent sont en effet les mêmes que ceux évoqués lors de notre discussion sur la nature « floue » de la responsabilité sociale des entreprises en comparaison avec les normes environnementales. Devant les « recommandations » sociales plutôt vagues du FSC, la concrétisation des actions par l'entreprise sur le territoire reste, comme dans le cas de la RSE, largement à la définition des entreprises elles-mêmes. Avec quelles mesures les entreprises peuvent-elles garantir que leurs activités respectent effectivement les besoins culturels et spirituels des populations locales ou qu'elles n'interfèrent pas négativement au développement social de celles-ci mais au contraire puissent contribuer à améliorer leurs conditions de vie? Et comment l'engagement social de la part des entreprises peut-il être évalué par les organismes de certification ?<sup>360</sup>

Si le dilemme est évident et reste difficile à résoudre, on peut néanmoins observer dans le cas du FSC une certaine négligence pour rendre ses exigences en termes sociaux plus claires et précises. Ainsi, seul un des dix « principes et critères de gestion durable des forêts de l'FSC » fait explicitement référence à la question des relations entre l'entreprise et les communautés locales : il s'agit du « principe 4 », qui constate que « les opérations d'aménagement forestier doivent préserver ou renforcer le bien-être économique et social des travailleurs forestiers et des communautés locales à long terme ». Plus concrètement, la clause préconise la création de « possibilités d'emploi, de formations, et d'autres services » pour les communautés (4.1) ; l'application des lois et

---

<sup>358</sup> La différence du label FSC avec d'autres systèmes de certification relève du fait que celui-ci a commencé, dans les dernières années, à attacher davantage d'importance à l'aspect social, en mettant en avant la nécessité pour les entreprises de propager une implication des stakeholders locaux.

<sup>359</sup> <http://www.fsc.org/certification.html>

<sup>360</sup> Le label FSC doit être renouvelé tous les deux ans. Mais si celui-ci envoie une équipe sur place qui est censée, pendant quelques jours, contrôler les opérations d'exploitation en termes environnementaux et sociaux, on peut imaginer que ni le temps réduit ni le contexte du séjour (pendant ses recherches, l'équipe est toujours accompagnée par des représentants de l'entreprise) permettent réellement de tirer des conclusions quant aux prémisses sociales théoriquement exigées pour l'obtention ou pour le renouvellement du label. Plusieurs personnes de différentes communautés, mais aussi des représentants de l'Etat (Ibama, préfecture) nous ont confirmé que les audits, organisés par l'équipe d'évaluation du FSC pour « rencontrer et écouter » les représentants communautaires, auraient souvent tendance d'être des véritables « mises en scène », où les personnages communautaires seraient choisis par la Jari et « briefés » pour donner des témoignages « corrects » en échange de certaines récompenses.



règlementations pour garantir la sécurité des travailleurs, rendre possible leur organisation et renforcer leurs droits de négociation avec l'entreprise (4.2 et 4.3); la mise en place de « réunions de consultation » avec les populations (4.4), et enfin, très important, « *l'adoption de mécanismes appropriés pour résoudre des plaintes et pour offrir des récompenses justes dans le cas de pertes ou dégâts que puissent affecter les droits légaux ou coutumiers, la propriété, les ressources, ou le milieu de vie des populations locales* »<sup>361</sup>.

Une autre clause (le principe 3, sur la « reconnaissance et le respect des droits des peuples autochtones ») affirme que « les droits légaux et coutumiers des populations autochtones à la possession, l'utilisation et la gestion de leurs terres, territoires et ressources doivent être reconnus et respectés ». Néanmoins, ce principe s'adresse uniquement aux « peuples autochtones », c'est-à-dire aux populations indigènes, mais ne s'applique pas aux populations rurales de l'Amazonie comme les extractivistes ou les petits agriculteurs de la région du Jari.

Dans un article, Rodrigues da Silva Enríquez et Drummond (2007 : 71) affirment que la certification socioenvironnementale donne plus d'importance à des variables écologiques que sociales, et rajoutent que « *s'il y a une association visible entre la certification et une amélioration de la performance économique des entreprises, cela n'est pas le cas pour le développement socioéconomique des régions voisines à l'entreprise* ».

Dans le discours et les documents publiés par le groupe, celui-ci met souvent en avant que la gestion de la Orsa Florestal s'engagerait pour une intégration directe des communautés de la région grâce aux relations entre les coopératives des petits producteurs et la Orsa Florestal par médiation de la Fondation<sup>362</sup>. En connaissant la réalité sur place, on peut toutefois se demander de quelle intégration l'entreprise parle dans ce contexte. En effet, un seul projet de la Fondation vise à intégrer les communautés locales à la gestion de la forêt : le projet dit de « gestion communautaire de la forêt ». Avec celui-ci, il ne s'agit cependant pas, comme on pourrait le supposer (et comme nous le montrerons plus en détail dans le chapitre V lors de notre analyse des projets de la Fondation), d'une véritable intégration de ces communautés au processus d'exploitation du bois tropical de la Orsa Florestal, mais plutôt et uniquement d'une autorisation pour les communautés à utiliser les ressources non-ligneuses (notamment la noix du Brésil) à l'intérieur des aires de gestion du domaine d'entreprise.

Or, l'extractivisme est une activité que les populations locales pratiquaient déjà bien avant l'arrivée de l'entreprise, et qui a plutôt été perturbée par l'installation de l'agrobusiness.

Le bénéfice direct de l'existence de la Orsa Florestal le plus souvent avancé par les populations rurales du Jari réside dans le fait que l'aménagement des aires de gestion forestière a rendu nécessaire l'amplification du réseau routier vers les différentes UPAs, augmentant en même temps la mobilité des

---

<sup>361</sup> <http://www.fsc.org.br/index.cfm?fuseaction=conteudo&IDsecao=172>

<sup>362</sup> On peut par exemple lire ce qui suit sur le site web de l'entreprise, où elle se présente comme l'une des 25 entreprises à avoir été choisie par la FAO en tant que « modèle d'excellence de gestion forestière durable »: « *Un autre aspect que l'organe de la UNO a considéré pertinent est le fait que la gestion [de la Orsa Florestal] implique directement les communautés du Vale do Jari, en rendant plus étroites les relations entre les coopératives des petits producteurs et la Orsa Florestal par intermédiation de la Fondation Orsa* ». [http://www.Orsaflorestal.com.br/noticia/manejo\\_sustentavel.php](http://www.Orsaflorestal.com.br/noticia/manejo_sustentavel.php)

populations rurales et ainsi la possibilité d'écouler leurs produits en ville<sup>363</sup>. Un autre aspect positif pour la région est évidemment les offres de postes pour travailler directement à la Orsa Florestal (dans la forêt et dans les scieries) et chez ses sous-traitants (qui sont les mêmes que ceux de la Jari Cellulose, à savoir, la Vix, la RR, et la Marquesa). Cependant, le nombre total de postes de travail disponibles (395 personnes en 2009) s'avère beaucoup moins important que ceux de la Jari Cellulose (qui compte 2 653 employés en 2009).

De fait, les entreprises du secteur de l'exploitation du bois certifié, et plus encore celles hautement mécanisées comme la Orsa Florestal, n'offrent pas beaucoup de postes en comparaison avec des formes traditionnelles « non-durables » d'exploitation, qui fonctionnent sur la base d'achats chez des petits producteurs dans un système d'aviamento. Selon un document de l'IPHAM/ISA de 2000<sup>364</sup>, qui donne une comparaison des retours économiques des activités extensives et intensives dans une frontière agricole établie<sup>365</sup>, les calculs indiquent un seul poste pour 154 hectares environ (dans un cycle d'exploitation de 25 à 30 ans), alors que dans l'agriculture familiale extensive ces ratios sont d'une personne pour 16 hectares et d'une personne pour 1,4 hectares dans l'agriculture familiale intensive.

En ce qui concerne la perception et le positionnement des communautés vis-à-vis de la Orsa Florestal, force est de constater que les réticences sont moins fortes par rapport à la Jari Cellulose. Cela est dû principalement au fait qu'en termes territoriaux, peu de communautés se trouvent effectivement à l'intérieur des aires de forêt exploitées par la Orsa Florestal (UPA 1-UPA 5), et que l'activité n'implique pas, au contraire de la sylviculture de la Jari, une transformation de la terre qui les affecterait directement. Les mécontentements que nous avons pu constater chez des populations locales se réfèrent donc moins à des dégâts ou des pertes provoqués par l'exploitation du bois, sinon au manque d'intégration des communautés, tant à l'activité elle-même qu'aux bénéfices qu'elle génère.

Or, s'il est vrai que les communautés se trouvant à l'intérieur du domaine de la Jari ont en général la permission de l'entreprise d'exploiter les ressources naturelles de la forêt (comme la noix du Brésil, les fruits, les semences, la chasse, la pêche,...), ils n'ont pourtant pas le droit de couper et/ou de vendre des arbres, activité réservée à l'entreprise seule. Pour les communautés anciennes, qui considèrent que la terre leur appartient puisqu'ils étaient présents avant l'installation du projet Jari, il s'agit ici d'une injustice qui témoigne de la distribution inégale du pouvoir sur la terre et les ressources de la forêt dans la région. Cette situation se complique d'ailleurs par le fait que, d'après des sources de l'ITERPA, les droits de propriété n'ont toujours pas été attribués à des familles et communautés rurales à l'intérieur des aires de gestion forestière de la Orsa Florestal, alors que cela aurait été la condition de base pour la reconnaissance par l'IBAMA du plan de gestion présenté par la Orsa en

---

<sup>363</sup> Ainsi la route connectant Monte Dourado et Almeirim, qui avait été ouverte originalement pour le transport du bois, est aujourd'hui la route la plus utilisée par les populations locales pour relier Monte Dourado et le chef-lieu municipal.

<sup>364</sup> IPAM (Instituto de Pesquisa Ambiental da Amazonia)/ISA (Instituto Socio-Ambiental): *Avança Brasil - Os Custos Ambientais para Amazônia. Relatório do Projeto "Cenários Futuros para a Amazônia"*. Auteurs: Nepstad, Capobianco, Barros, Carvalho, Poutinho, Lopes et Lefebvre, 2000.

<sup>365</sup> Calculs sur la base d'une étude de cas sur la situation de Paragominas, au Para, effectuée par O. Almeida et C. Uhl (1995).

2001. On peut ainsi argumenter que le généreux projet de gestion de la forêt proposé par la Fondation Orsa est en réalité une stratégie pour rejeter le droit foncier coutumier revendiqué par les communautés locales dans le champ subalterne des « droits d'usage ».

La question que nous voulons poser est donc celle de la possibilité d'une véritable inclusion des communautés locales à la gestion de la forêt pour l'exploitation du bois dans le cadre d'un modèle de « gestion communautaire de la forêt » dans le sens brésilien du « *Projeto de manejo forestal comunitário* » (littéralement 'projets de gestion forestière communautaire'). Ces types de projets, initiés notamment dès la deuxième partie des années 1990, visent à promouvoir des modèles d'exploitation de la forêt amazonienne par les communautés locales (tant indigènes qu'extractivistes ou 'riberinhos') comme alternative à l'exploitation illégale. Afin de trouver des formes de gestion de la forêt qui permettraient leur conservation tout en permettant aux populations locales d'utiliser ses ressources afin de contribuer à leur développement économique, des alliances importantes entre gouvernements, ONG, organisations de base, institutions de recherche, et communautés locales se sont consolidées dans plusieurs régions de l'Amazonie pour la mise en place de projets de gestion forestière communautaire<sup>366</sup>. Les références à la foresterie communautaire abondent également dans des documents internationaux de centres de recherche comme de la FAO, de la Banque mondiale ou des coopérations bilatérales, et trouvent leurs traductions institutionnelles dans les nouveaux codes forestiers de plusieurs pays en développement qui prévoient la constitution de « forêts communautaires » (Karsenty, 1999 : 147), avec des réussites pourtant fort variables, du moins en Amazonie brésilienne. Les défis pour viabiliser des modèles de gestion forestière pour l'exploitation du bois par les communautés locales sont en effet nombreux, notamment en ce qui concerne la viabilité économique des projets à long terme. D'après une étude de Amaral et Amara Neto (2000 : 22) sur les expériences et perspectives de la gestion forestière communautaire au Brésil, la plupart des projets auraient connu des difficultés au niveau de l'organisation et de la formation des communautés au processus d'élaboration et d'exécution des plans de gestion, ainsi qu'à cause des pressions des acteurs puissants du secteur. Ces sont souvent des groupes d'exploitation illégale, liés à la concentration du pouvoir politique et économique dans plusieurs régions de l'Amazonie brésilienne, comme par exemple autour de la région de Marabá ou Altamira, au Pará.

La Orsa, toujours pionnière et se voulant un acteur pour la « transformation de la société »<sup>367</sup>, pourrait-elle dans un futur proche prendre en considération le lancement d'un nouveau modèle de gestion communautaire de la forêt qui inclurait aussi l'exploitation du bois comme une possible source de revenus pour les communautés rurales du Jari ?

Pour que cela soit possible, il se pose avant tout la question de la viabilité économique à long terme du modèle de gestion certifié de la Orsa Forestal elle-même. L'exploitation du bois tropical sur

---

<sup>366</sup> L'un des Etats amazoniens les plus actifs dans ce sens a été l'Acre avec la mise en place du programme de « Pro-Florestania », une politique de développement durable concentrée sur l'utilisation durable des ressources naturelles (ligneuses et non-ligneuses) de la forêt comme source prédominante des populations traditionnelles et petits agriculteurs ruraux. Ses axes principaux sont la récupération de zones dégradées, la promotion et l'appui des filières extractivistes, et l'exploitation durable des ressources naturelles. Le budget de cette politique est un des plus importants de l'Etat avec, en 2002, le premier prêt à la Banque Internationale de Développement (BID) de 64,8 millions de dollars (gouvernement de l'Acre, 2009), cf. Tritsch, 2009 : 20.

<sup>367</sup> Citation de Sergio Amoroso, rapport Orsa, 2007.

545 000 ha, la surface la plus grande du monde sous le régime du FSC, se montrera-t-elle vraiment rentable au bout de 30 ans ? Les enjeux ne sont pas anodins, puisqu'il y a encore peu de références ou expériences quant à des modèles de gestion forestière tropicale conçus dans une perspective de long terme comme le cycle de rotation de 30 ans de la Orsa Florestal. Jusque-là, les rares tentatives d'exploitation forestière certifiée à grande échelle en Amazonie brésilienne ont plutôt été des échecs ou ont affiché une rentabilité économique faible. Pourtant, deux entreprises, dont la portée des actions de gestion forestière est comparable à celle de la Orsa Florestal, ont connu pour un temps un succès économique et conçu des mécanismes intéressants pour relever les exigences d'une exploitation durable sur des grandes surfaces : la Precious Woods Amazon (ancienne Mil Madreira), certifiée depuis 1999 par le FSC, et la Gethal Amazonas S.A/ FLOREAM, qui acquiert le label en 1999.

Néanmoins, comme nous l'explicitons dans ce qui suit, leur situation économique ne laisse pas beaucoup de place pour l'euphorie aujourd'hui : si la PWA existe encore, sans pourtant avoir réussi à sortir de ses déficits économiques après les investissements pour la certification, la Gethal doit, en 2007, fermer ses scieries dans l'Etat d'Amazonas et abandonner la gestion forestière.

### **III. II Des tentatives pionnières de gestion forestière durable**

Dans le contexte de notre discussion sur les enjeux et défis d'une gestion forestière durable en Amazonie sous le régime de la certification, nous voulons ici donner un aperçu de l'évolution de deux entreprises, dont l'ampleur en termes de taille d'exploitation et portée économique peut être comparée avec celle de l'Orsa Florestal. D'abord, le cas de la 'Precious Woods Amazon', qui à côté du Brésil a réalisé d'importantes expansions territoriales dans d'autres pays de l'Amérique latine et de l'Afrique, et qui a comme l'une des premières entreprises d'importance du secteur en Amazonie brésilienne tenté un modèle de gestion « durable ». Le fait qu'elle se trouve aujourd'hui toujours dans une situation économique déficitaire illustre les difficultés à rentabiliser une vaste exploitation sous les prémisses de la certification.<sup>368</sup>

Puis, la Gethal, exemplifie le cas d'une entreprise d'exploitation de bois conventionnelle qui entreprend, dès 1998 et inspirée justement par la Precious Wood Amazon, une restructuration afin de se convertir au modèle de gestion durable. Après une phase de succès tout au début, elle connaît également une descente économique radicale par la suite, dont les raisons, pas bien documentées, sont très probablement dues à un mélange de difficultés à rentabiliser, mais aussi à des facteurs sociaux, que nous explicitons dans ce qui suit.

Malgré les échecs, il est probable que le groupe Orsa se soit inspiré de ces deux cas, tant pour la conception de leur plan de gestion forestière que pour la mise en place de leur Fondation comme outil intelligent et bien vu pour la résolution voire la prévention des conflits sociaux à l'intérieur du domaine d'entreprise. Il rend d'ailleurs plus plausible la suggestion comme quoi le lancement du groupe Orsa dans une activité si difficile comme la gestion durable de la forêt tropicale serait lié, en plus des stratégies territoriales bien concrètes, à un défi d'entrepreneur (dans le sens de Schumpeter)

---

<sup>368</sup> Données 2006/2007, rapport Smartwood.

de Sergio Amoroso ou de Roberto Waak, qui ont été directeurs de la Orsa Florestal au moment de son processus de certification<sup>369</sup>.

### ***Des bois précieux, mais non-rentables***

Créée en 1990 par des actionnaires suisses et allemands (avec le siège à Zurich), la Precious Wood Amazonas (PWA) acquiert en 1994 l'entreprise brésilienne Mil Madereira (dont le nom change en PWA en 2000), qui détient à l'époque plus de 80 000 hectares à 200 km à l'ouest de Manaus, dans l'Etat d'Amazonas<sup>370</sup>. Son aire de gestion pour la production du bois et bois scié tropical (avec une capacité de production similaire à celle de la Orsa Florestal aujourd'hui, à savoir, environ 20 000 m<sup>3</sup> par an) est la première à recevoir une certification FSC en Amazonie en 1997.

En 2000, elle occupe 300 employés, dont 85 travaillent directement dans la forêt, le reste dans la scierie et dans l'administration. Aujourd'hui, la PWA détient 80 000 hectares dans l'Etat d'Amazonas dans la commune d'Itacoatiara, 172 000 au Pará et presque 200 000 dans plusieurs pays en Afrique et en Amérique centrale. Elle exploite 70 espèces d'arbres différentes.

En dépit d'une reconnaissance internationale sur les marchés des États-Unis et d'Europe grâce à la certification, dont elle est pionnière en Amazonie brésilienne, la PWA n'arrive pas à sortir de ses problèmes économiques. En cause notamment : les investissements élevés pour la mise en place de la gestion forestière, mais aussi les défauts du management interne de l'entreprise. Dans le cas des implantations de l'entreprise dans l'Etat d'Amazonas (que nous prenons ici comme exemple parmi les différentes installations du groupe PWA), il s'agit surtout de problèmes dans les relations, tant avec les employés et travailleurs de l'entreprise qu'avec les populations locales. Le rapport de Smartwood de 2007<sup>371</sup> signale des conflits répétés avec le syndicat des travailleurs ainsi qu'une « révolte » de travailleurs dans un logement de l'entreprise suite aux nombreux licenciements (plus de 300 en 2006) dus à la fermeture d'une scierie que l'entreprise justifie par la crise économique dans laquelle elle se trouve.

Confrontée à ces difficultés, la PWA met donc en place une « petite équipe sociale », qui aurait, depuis 2005, cherché à établir des partenariats avec des organisations locales visant à la gestion des ressources naturelles et à la création de sources de revenus pour les populations. Le rapport conclut en disant que, malgré les engagements de cette équipe, « *l'entreprise ne dispose pas de mécanismes efficaces pour la résolution de conflits qui restent des signes du mécontentement des communautés à cause de l'absence d'attribution de droits de posse et d'utilisation de la terre et des ressources de la forêt par l'entreprise dans et autour des aires de gestion* » (Smartwood, 2007 : 7-8.)

---

<sup>369</sup> En 2007, Waak (qui avait quitté la Orsa déjà quelques années avant) est d'ailleurs élu Président du conseil international du FSC.

[http://www.Orsaflorestal.com.br/en/imprensa/pdf/planeta\\_Orsa\\_ano1\\_4edicao.pdf](http://www.Orsaflorestal.com.br/en/imprensa/pdf/planeta_Orsa_ano1_4edicao.pdf)

<sup>370</sup> Par la suite, l'entreprise s'étend à l'intérieur de l'Amazonas et au Para, totalisant aujourd'hui environ 530 000 hectares en Amazonie, presque la taille du territoire de la Orsa Florestal. [http://www.brasil.fsc-products.org/search/company.php?lang=de&c\\_id=1236](http://www.brasil.fsc-products.org/search/company.php?lang=de&c_id=1236)

<sup>371</sup> <http://www.rainforest-alliance.org/sites/default/files/site-documents/forestry/documents/milmadeireirafmpubsum06por.pdf>

Rentabiliser les investissements pour la certification du processus d'exploitation et arriver à maîtriser les relations avec les acteurs régionaux à l'intérieur des aires de gestion posent donc des défis importants pour la PWA (à l'instar du groupe Orsa et la Gethal, nous y reviendrons), et s'avèrent en même temps la condition indispensable la permanence de l'entreprise en Amazonie. Le rapport du Smartwood signale la gravité de la situation pour l'entreprise : les investisseurs de la PWA auraient en effet annoncé qu'ils pensaient se retirer de l'Etat d'Amazonas si celle-ci n'obtenait pas de meilleurs résultats à la fin de 2007<sup>372</sup>.

### ***A l'avant-garde de la certification***

Avec la Gethal S.A., il s'agit d'une entreprise très ancienne du secteur de l'exploitation de la forêt tropicale. Elle est fondée en 1948 dans l'Etat Rio Grande do Sul, où elle exploite du bois pendant plus de vingt ans. Dans les années 80, elle commence à importer du bois depuis la région amazonienne du fait de la raréfaction des ressources forestières dans le sud du Brésil à cette époque. En 1988 enfin, l'entreprise décide de délocaliser sa production à Itacoatiara, dans l'Etat d'Amazonas. Comme la plupart des autres entreprises qui font du commerce avec le bois tropical à cette époque la Gethal achète ses ressources en bois exclusivement à des petits fournisseurs locaux indépendants dans le cadre du *système d'aviamento*. L'exploitation, réalisée par les populations locales dans les *várzeas* autour des grands fleuves, se déroulait ainsi sans contrôle de la Gethal, qui achetait le bois principalement pour le revendre sur les marchés internationaux.

Au début des années 1990 cependant, l'entreprise rentre en crise à cause des pressions nationales et internationales qui, face à l'absence de traçabilité du bois, soupçonnent la Gethal d'effectuer des exploitations illégales. A cette époque, notamment les années après la conférence de Rio de l'UNCED en 1992, la préoccupation de la communauté internationale par rapport à la déforestation de l'Amazonie avait conduit à des nouvelles exigences vis-à-vis des entreprises d'exploitation du bois tropical sous la forme de nouvelles réglementations plus sévères imposées de la part des gouvernements ou des institutions internationales, ou la nécessité désormais légale de disposer d'un plan de gestion forestière et de pouvoir documenter l'origine du bois commercialisé.

Confrontée à ce nouveau contexte, la Gethal, qui avait changé de propriétaire en 1994, décide d'acheter plusieurs surfaces de forêt tropicale dans l'Etat d'Amazonas<sup>373</sup> avec la perspective d'effectuer dorénavant elle-même l'exploitation du bois. Une forte crise économique de l'entreprise au milieu des années 1995 (qui s'accompagne par une perte du marché international, qui avait jusque-là fait 75 % de ses ventes) provoque finalement sa réorientation vers une nouvelle image d'entreprise qui devrait contrecarrer celle du « délinquant environnemental » et ouvrir l'entrée au marché de niche pour le bois certifié. En 1999, la Gethal obtient le label FSC et est intégrée à l'entreprise FLOREAM (Florestas Renováveis da Amazônia S.A., dont le siège est au Rio Grande do Sul). Similaire au modèle de gestion forestière de la Orsa Forestal, le plan de la Gethal se base sur un cycle de rotation de 25 ans

---

<sup>372</sup> La suite de l'histoire sera traitée dans la thèse de Ana-Paulina Soares Aguiar (soutenance 2012, Université de Paris III).

<sup>373</sup> L'entreprise possède aujourd'hui plus de 155 000 hectares répartis dans les communes de Itacoatiara, Humaitá, Uruará, Caruarí, Anamá, Lábrea et Novo Aripuanã.

et une exploitation de 71 espèces d'arbres différentes (FSC, 2003).

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la gestion forestière et la situation de l'entreprise s'annoncent encore pleines d'espoir. L'évaluation de la FSC quant à la viabilité économique et écologique de l'entreprise en 2000 (donc une année après la première certification) conclut que des investissements importants dans des équipements, dans le domaine des ressources humaines et dans la formation des travailleurs auraient amené à une amélioration significative de la capacité de production ainsi qu'à de nouvelles prises de part de marché pour l'entreprise, tout en ayant diminué son impact environnemental<sup>374</sup>. Au niveau de la relation avec les communautés locales, le rapport signale néanmoins quelques conflits d'utilisation de ressources très similaires à ceux rencontrés par la Jari Cellulose dans notre région d'étude ou par la PWA dans ses aires de gestion dans l'Etat d'Amazonas : l'achat des terres par la Gethal aurait été effectué sans consultation des populations traditionnelles qui se sont vu écartées de leurs aires de collecte de la noix du Brésil et d'autres ressources non-ligneuses de la forêt<sup>375</sup>. Afin d'atténuer le conflit, la Gethal a mandaté l'ONG Pró Natura et la Amazon University Fondation d'élaborer un diagnostic sur la « situation des familles » dans la région, afin de mettre en place, à l'instar de la Orsa, des mesures et projets spécifiques en concordance avec les besoins identifiés. Néanmoins, si le schéma qui consiste à « établir des relations de bon voisinage » au lieu de se trouver constamment confrontés à des revendications des populations locales s'avère le même, l'ampleur est sans commune mesure avec la Fondation Orsa : la Gethal employait une seule personne en 2000 pour mettre en place un dialogue entre l'entreprise et les communautés. Plusieurs réunions eurent néanmoins lieu par la suite, et l'acceptation auprès des populations se serait développée grâce à l'attribution de droits d'accès aux ressources à plusieurs communautés et après la mise en place de quelques petits projets proposés par l'entreprise. Ainsi, la Pro-Natura a par exemple élaboré un inventaire des châtaigniers afin de faciliter la collecte pour les *castanheiros* de la zone. Autre proposition avait été l'installation en 2000 par l'entreprise d'une petite usine d'emballage pour des produits non ligneux et de faire profiter les communautés des camions et des chemins directs utilisés par l'entreprise pour le transport de leur bois vers les grands villes<sup>376</sup> : un avantage considérable pour les producteurs amazoniens, dont l'un des problèmes principaux est toujours le manque de moyens d'écoulement des produits ainsi que les distances souvent énormes avec les marchés.

Malgré les efforts, la situation économique en 2006 se présente fort difficile pour l'entreprise. Celle-ci se trouve en effet au bord de la faillite. L'apparition d'un homme d'affaires intéressé pour reprendre l'entreprise, le Suédois Johan Eliasch<sup>377</sup>, semble d'abord pouvoir la sauver. Mais en 2007, celui-ci décide de se retirer de l'exploitation du bois et d'ordonner la fermeture des scieries dans l'Etat d'Amazonas.

---

<sup>374</sup> Rapport FSC, 2003 : 27

<sup>375</sup> Cette situation s'avère surtout compliquée dans l'aire de gestion de Manicoré (40 870 ha), où se trouve d'ailleurs une région que la Funai voudrait transformer en terre indigène.

<sup>376</sup> Informations issues du rapport PRÓ NATURA et al. 2000, p. 43, du rapport FSC 2003, et du travail de thèse de Laschefski 2002: 240 -245.

<sup>377</sup> Qui est d'ailleurs l'un des présidents de l'ONG « *Cool Earth* », qui vend des services environnementaux par internet. <http://www.ecodebate.com.br/2008/06/25/gethal-do-milionario-sueco-johan-eliasch-justica-bloqueia-bens-e-terras-de-madeira-no-amazonas/>

Les deux tentatives de gestion durable de la forêt amazonienne partiellement et/ou entièrement échouées que nous venons de voir, montrent à quel point une telle entreprise d'exploitation du bois sous le régime du FSC et dans les conditions de l'Amazonie brésilienne s'avère difficile d'un point de vue économique, mais également sociopolitique.

Selon Laschefski (2002), on doit également mettre en question la viabilité écologique de la gestion forestière menée sous le label FSC, ainsi que sa capacité à apporter des bénéfices pour les populations amazoniennes. Dans son étude sur l'impact de la certification comme mécanisme supposé à permettre une gestion durable de la forêt amazonienne<sup>378</sup>, l'auteur soutient que le changement des formes de production de la Gethal en vue de la certification aurait eu des effets contradictoires en termes environnementaux, dans la mesure où l'entreprise a parcouru, du fait des exigences de la FSC en matière de transparence et de traçabilité du bois, un processus continu d'intégration verticale. Cela a amené une substitution progressive du bois acquis chez les exploitants locaux sur base du système d'*aviamento* par une production propre sur des terres achetées et mises en exploitation par l'entreprise elle-même. Mais paradoxalement, les impacts à long terme sur l'écosystème forestier seraient, selon Laschefski, plus importantes aujourd'hui (sous le régime certifié) qu'avant (sous l'exploitation des populations locales). Alors que l'abattage des arbres par les populations locales avait été réalisé principalement aux bords des grands fleuves et que les troncs étaient transportés par voie fluviale, la mise en place de nombreuses routes par la Gethal à l'intérieur de ses aires de gestion « durable » a provoqué des importantes invasions du territoire par des nouveaux acteurs. D'ailleurs, le système d'approvisionnement de la Gethal par des petits producteurs jusqu'en 1998 aurait constitué pendant longtemps des sources de revenus très importantes pour les populations locales. Le partage des bénéfices entre les communautés locales et l'entreprise avait d'une certaine manière été plus juste à l'époque qu'aujourd'hui, sous la gestion certifiée, où les communautés locales ne sont plus autorisées à participer à l'activité.

### ***Quelles perspectives pour la Orsa Florestal ?***

Selon des études du marché, la certification coûte en moyenne 20% plus cher qu'une production traditionnelle, mais permettrait aux entreprises d'accroître leurs parts dans les marchés différenciés et d'augmenter leurs gains à long terme. Néanmoins, les difficultés des entreprises du secteur du bois s'étant lancées dans une gestion certifiée de la forêt tropicale au Brésil, dont nous avons rapidement esquissé deux cas, illustrent les enjeux d'une telle entreprise en contexte amazonien, tant en termes de rentabilité économique qu'au niveau des relations avec les stakeholders (gouvernement et communautés locales), qui s'exacerbent généralement autour des questions foncières et de droits d'accès aux ressources de la forêt.

La Orsa Florestal est-elle mieux placée et préparée pour affronter ce défi ? L'augmentation

---

<sup>378</sup> Il s'agit d'une analyse approfondie des impacts de la certification de certaines grandes entreprises par l'FSC (dont le Gethal ou FLOREAM) dans laquelle il met en question son utilité comme mécanisme pour une gestion supposément plus durable de la forêt en Amazonie.



mondiale de la demande en bois certifié dans les dernières années (FAO, 2007) et la situation politique en Amazonie brésilienne aujourd'hui présentent-elles un contexte plus favorable à la réussite d'une gestion forestière labellisée sous la Orsa qu'à la fin des années 1990 pour la PWA et la Gethal?

La bonne situation économique de la Orsa Florestal aujourd'hui, comme en témoigne l'augmentation constante de la capacité de production et des ventes de depuis 2004, ainsi que l'absence de violents conflits sociaux et fonciers, annonce plutôt de bonnes perspectives pour l'exploitation du bois certifié dans la région du Jari.

Si en 2004 encore 100% de sa production de bois était commercialisée en Europe (dont 90% en Hollande), l'entreprise a pu diversifier son marché dans les années suivantes (Chine, États-Unis, Europe) et conquérir également le marché domestique, dans lequel elle écoulait en 2008 déjà 40 % de sa production. Cette même année, la Orsa Florestal atteint une récolte record de 140 000 m<sup>3</sup> de bois tropical<sup>379</sup>, permettant la production de 24 000 m<sup>3</sup> de bois scié, ainsi qu'une amplification de la gamme de produits pour la vente<sup>380</sup>. La duplication des rendements entre 2007 et 2008, rendue possible notamment par la mise en place d'une deuxième scierie à Munguba en 2007, donne ainsi la preuve d'une rentabilisation très rapide des investissements faits par la Orsa pour la certification ainsi que d'une montée en puissance de l'activité à l'intérieur du groupe dans les dernières années<sup>381</sup>. Deux autres aspects économiques de la Orsa Florestal en relation avec le groupe doivent être signalés. Premièrement, l'avantage de la Orsa Florestal vis-à-vis de la Jari Cellulose en termes d'exigence de main d'œuvre, beaucoup moins importante chez la première, permettant des économies significatives. Rappelons qu'un des facteurs clefs de la faillite de la production de cellulose par Ludwig avait été l'énorme coût opérationnel de l'entreprise à l'époque, du justement au nombre extrêmement élevé des travailleurs (plus de 13 000 à la fin des années 1970).

Deuxièmement, les bénéfices importants créés par l'activité de la Orsa Florestal pour la production de cellulose de la Jari, qui relèvent d'un effet secondaire de l'exploitation du bois tropical: les branches des arbres tropicaux qui restaient comme des résidus de l'exploitation des troncs sont récupérés et utilisés pour la production d'énergie (dont la Jari est toujours déficitaire), en alimentant la chaudière de l'usine à cellulose avec de la biomasse<sup>382</sup>. Devant les gains en énergie que cela suppose, nous pourrions même échafauder l'hypothèse que la perspective d'approvisionnement en matière première pour la chaudière de l'usine thermoélectrique de la Jari a probablement été un autre facteur crucial pour le groupe d'initier un projet de gestion forestière sur son domaine dans la région du Jari.

---

<sup>379</sup> En 2008, l'Orsa Florestal exploite 28 espèces d'arbres différentes. L'Orsa Florestal a investi fortement dans la recherche quant à la qualité et aux possibilités d'usinage des différentes espèces. Pour cela, elle a établie des partenariats avec plusieurs instituts, universités et centres de recherche au Brésil et à l'extérieur (Embrapa, Ibama, Fase, JBRJ, Université de Toronto, Freiburg, Wageningen, UESP, UNIF-PA, UFRJ, UFRA).

<sup>380</sup> [www.grupoOrsa.com](http://www.grupoOrsa.com)

<sup>381</sup> Pour le marché extérieur, c'est notamment du bois scié brut, destiné aux industries (sol, portes, fenêtres, articles pour le jardin,...) et à la construction civile et hydraulique. En revanche pour le marché interne, l'Orsa Florestal produit notamment des planches, des poutres, ou d'autres pièces de bois prêtes à utilisation.

<sup>382</sup> La collecte des branches (menée à bien par une petite équipe spécifique consistant généralement d'un travailleur opérant un mini tracteur avec une griffe, un opérateur à la tronçonneuse, et un assistant) est en effet très efficace : la ratio de production est 1/1, c'est-à-dire une extraction de 200 000 m<sup>3</sup> de tronc produit un volume équivalent en branches. Données du Rapport de durabilité de l'Orsa de 2006.

Si les profits de la Orsa Florestal en 2008 sont donc loin de prendre la même importance économique pour le groupe que la production de cellulose de la Jari ou les différentes productions de papier de la OCPE, on peut néanmoins considérer que son rôle à l'intérieur de la Orsa se mesure aujourd'hui à partir des gains en termes d'image et de contrôle territorial.<sup>383</sup> Alors que le nom de la Jari a longtemps été associé uniquement avec l'activité polémique de la production de cellulose à base de vastes monocultures au milieu de la forêt vierge amazonienne, le groupe Orsa a aujourd'hui consolidé son image d'entreprise moderne et respectueuse de l'environnement et des populations amazoniennes. Pionnière de l'utilisation raisonnable des ressources ligneuses et non-ligneuses de la forêt tropicale, sa gestion se démarque aujourd'hui des problèmes sérieux d'exploitation illégale du bois dans de nombreuses régions de l'Amazonie brésilienne, comme par exemple les zones « voisines » du Jari situées au sud et sud-est du Pará.

Il est donc évident que cette transformation du projet Jari du XX<sup>e</sup> siècle à la nouvelle Jari sous le groupe Orsa a surtout été possible grâce à la diversification de l'entreprise : d'un côté la création de la Orsa Florestal et de la Ouro Verde da Amazônia pour l'opérationnalisation économique des nouvelles exploitations « durables » de la forêt ; de l'autre côté la mise en place de la Fondation Orsa en tant qu'entreprise sociale du groupe. Cette dernière peut en effet être considérée responsable de la situation sociale stable dans la région du Jari aujourd'hui, où des potentiels conflits sociaux ont été amortis ou prévenus par l'ouverture d'un dialogue direct avec les populations locales et les représentants de l'Etat, suivi par la proposition de projets concrets de coopération avec ceux-ci.

Le chapitre suivant, qui est entièrement dédié à l'analyse de l'évolution idéologique ainsi que des projets concrets mis en place par la Fondation dans ces dernières années, montrera que depuis le début des actions en 2000, celle-ci est devenue progressivement l'instrument politique le plus important de l'entreprise pour sa gestion territoriale et pour mettre en œuvre ses engagements dans la transformation des anciennes relations de conflit foncier avec les acteurs sur place en rapports d'acceptation mutuelle voire en partenariats économiques supposés gagnants-gagnants.

---

<sup>383</sup> En 2010, la FAO a reconnu la Orsa Florestal comme l'une des 25 meilleures entreprises du monde pour l'exploitation durable de la forêt tropicale. cf. FAO, 2010, *Standing Tall : Exemplary Cases of Sustainable Forest Management in Latin America and the Caribbean*, p. 105-119.

## **CONCLUSION : la forêt transfigurée**

Seulement quelques années après sa quasi-faillite, la Jari, ressuscitée par le groupe Orsa, émerge au nouveau siècle comme l'un des leaders de la production de cellulose au Brésil. Héritière des épisodes prédateurs des ressources humaines et naturelles de l'Amazonie, la nouvelle Jari représente désormais une entreprise respectueuse de l'environnement et de la société, engagée à convertir le lourd passif socio-environnemental de l'ancienne enclave en actif économique pour la région.

Ce chapitre a mis en exergue les principales mesures et stratégies développées par la Orsa depuis 2000, et identifié les facteurs tant exogènes qu'endogènes qui ont rendu possible sa consolidation dans la région. Avec un contexte désormais favorable au secteur forestier au Brésil, la Orsa a suivi une évolution à triple niveaux : des investissements « verts » en vue d'une certification du management et de la production (cellulose, bois tropical); la création d'un organe social interne au groupe, la Fondation Orsa, censée ancrer le discours de responsabilité sociale dans le territoire et exercer une influence directe sur la gestion régionale; et enfin, une diversification progressive des activités économiques dans la région permettant une mise en valeur et une meilleure cohérence du territoire. L'organisation par la Orsa Florestal du « plus grand territoire géré pour l'exploitation de bois certifié » de la planète, et l'entrée de la Ouro Verde da Amazônia dans le secteur extractiviste représentent en effet les deux éléments clefs pour la création d'une nouvelle image de l'entreprise aujourd'hui. A côté des perspectives économiques potentielles, ces stratégies visent ainsi principalement la valorisation éco-compatible de la forêt amazonienne, à son tour transfigurée par l'écologiquement correct.

L'organisation du domaine d'entreprise se construit désormais en grandes parcelles forestières, en bordure desquelles la dynamique sociale prend la forme de communautés villageoises et urbaines, marqueurs du développement, et objet de préoccupation de la Fondation Orsa.

\*\*\*



## **CHAPITRE V - UNE RSE APPLIQUÉE AU CONTEXTE AMAZONIEN ?**

## **INTRODUCTION : la Fondation Orsa, « bras social » du groupe**

Visant à concrétiser le discours de responsabilité sociale des entreprises, sur laquelle le groupe Orsa fonde son image, la mise en place d'une Fondation sociale est aujourd'hui un élément essentiel de la gestion du domaine d'entreprise. Elle suit plus précisément un objectif : l'établissement de relations directes et la mise en place de coopérations avec les acteurs de la région. Les engagements de la Fondation en vue d'une gestion plus intégrée de son territoire ouvrent, pour la première fois dans l'histoire du projet Jari, la porte à un véritable dialogue, voire à des interactions économiques et culturelles, tant avec les représentants du gouvernement d'Etat qu'avec les populations habitant dans et autour du domaine d'entreprise.

Toutefois, le positionnement de la Fondation Orsa sur la scène politique régionale soulève plusieurs questions de légitimité, qui seront discutées sur le fond des polémiques autour du concept de responsabilité sociale des entreprises mis en relief au chapitre IV : quels domaines sont-ils susceptibles d'être gérés désormais par la Fondation, et comment devrait se faire la juste répartition des tâches entre l'entreprise et l'Etat ? Quelle nature devraient prendre les partenariats économiques entre la Jari et les communautés rurales ?

On peut d'ailleurs s'interroger dans quelle mesure la situation géohistorique et culturelle si particulière de la région du Jari, toujours marquée par l'absence d'institutions de l'Etat et par la non-régularisation foncière, légitime effectivement les interventions de l'entreprise en tant que propriétaire d'un énorme domaine. Jusqu'à quel point la responsabilité sociale volontairement adoptée par l'entreprise, dont on peut cependant souvent remarquer un décalage entre discours et pratique, représente-t-elle un outil territorial ? Alors que l'entreprise est toujours confrontée aux revendications d'accès à la terre et de partage des ressources par les populations installées sur son domaine, peut-elle proposer des projets qui contribuent à adapter et diversifier les productions locales afin que la population puisse voir ses besoins satisfaits et son intégration au marché réalisée ?

## I. De l'assistance à agence privée de développement

Aujourd'hui, huit Fondations rattachées à la base mère de la Orsa à Alphaville, São Paulo, existent dans tout le Brésil. Elles sont le « bras social » de chacune des usines-entreprises du groupe.

La Fondation devant appuyer la Jari Cellulose est créée dès la reprise du projet Jari. Elle devait, dans un premier temps, permettre de montrer la bonne volonté de la nouvelle gestion de répondre aux problèmes sociaux du *beiradão* (criminalité, prostitution, travail d'enfants), qui persistent aujourd'hui comme manifestation visible du passif historique de l'installation du projet Jari. A la suite de réorientations politico-idéologiques au cours des premières années de son existence, la Fondation deviendra peu à peu une véritable agence privée pour la mise en place de projets de développement socio-économique, dont la coopération avec d'autres acteurs (gouvernement, institutions de recherche, société civile, ...) sur le plan local, régional, et (inter)national sera un élément essentiel.

Le groupe Orsa avait assez tôt mise sur l'image d'une nouvelle éthique d'entreprise. Son Président Directeur Général, Sergio Amoroso, y attachait une importance particulière, si l'on en croit les témoignages de son entourage. Dans la vision personnelle d'Amoroso, le rôle d'une entreprise dépassait largement la seule création d'emploi et d'impôts pour se convertir en un maillon essentiel de la « société durable » à laquelle le monde d'aujourd'hui aspire. Visionnaire, la direction du groupe Orsa suit donc la devise selon laquelle il faut avoir les « *pièdes dans le présent, mais les yeux dirigés vers le futur* », et la volonté de « *contribuer à la construction d'un meilleur monde* »<sup>384</sup>.

Lors de la mise en place de sa première Fondation à São Paulo en 1994, l'entreprise affirmait qu'elle viserait rien moins qu'à « contribuer à diminuer les problèmes brésiliens »<sup>385</sup> et à inciter un développement plus durable, non seulement comme un objectif parmi d'autres, mais comme « l'axe principal » de sa gestion et de son management<sup>386</sup>. Pour cela, une Fondation interne à l'entreprise est créée, dotée d'un budget d'1% de son chiffre d'affaires annuel. Selon Machado Filho et Zylbersztajn (2002), une Fondation serait de fait le dispositif le plus efficace pour institutionnaliser la RSE (au lieu de l'externaliser, comme d'autres entreprises le font). Les auteurs signalent néanmoins la problématique de la dépendance financière et idéologique entre le « donneur » (dans notre cas, la Jari Cellulose) et sa Fondation,- un point que nous jugeons également polémique dans la discussion sur la nature des projets mis en place par la Fondation Orsa dans les zones rurales (cf. V.II).

---

<sup>384</sup> Entretien de Sergio Amoroso, reproduit dans le « *perfil corporativo* » du groupe, 2006, p.12 -15.

<sup>385</sup> Citation du rapport socioéconomique et environnemental du groupe Orsa, 2005 : 12.

<sup>386</sup> José Mario Rossi, responsable de qualité et environnement du groupe Orsa. <http://www.celuloseonline.com.br/noticias/Fundao+Orsa+recebe+Medalha+do+Mrito+Ambiental+Marina+Silva>

## ***La Fondation, un mécanisme innovant***

Fort de son expérience depuis la première Fondation en 1994, le groupe Orsa poursuit dans cette voie afin de donner à chaque nouvelle usine filiale « sa » propre Fondation. En ce sens, le groupe a été un pionnier au Brésil, même si depuis le nouveau millénaire, les créations de nouvelles Fondations se multiplient, aussi du aux importants déductions fiscales que l'Etat brésilien concède à ces entreprises qui les mettent en place.

Or, si les Fondations existent aujourd'hui au monde entier dans des formes le plus diverses, la législation brésilienne leur attribue une finalité particulière : le nouveau code civil brésilien contient un « paragraphe unique » indiquant que « les Fondations peuvent seulement être constituées à des fins religieuses, morales, culturelles ou d'assistance »<sup>387</sup>. Malgré la marge d'interprétation sur la nature exacte des significations de « morale » et d'« assistance », le paragraphe unique souligne de manière explicite que les Fondations au Brésil sont censées œuvrer dans le sens d'intérêts collectifs au lieu de servir à l'administration de fortunes privées, comme c'est le cas avec certaines Fondations, par exemple souvent aux Etats-Unis<sup>388</sup>. La législation brésilienne définit ainsi les Fondations, à l'instar des associations et organisations religieuses, comme des « *personnes juridiques de droit privé, sans fins lucratives, institutionnalisées, auto-administrées, et volontaires* ». Ce dernier, à savoir, le fait que la mise en place de Fondations relève du volontariat, et que la nature de leurs projets ainsi que leur public cible reste sujet de leur choix, est pourtant précisément l'une des facettes problématiques de la responsabilité sociale des entreprises, et constitue l'une des grands différences avec l'action de l'Etat : alors que ce dernier est censé d'agir de manière non-discriminante et de se porter garant pour la continuité de ses services, les Fondations peuvent, de par la non-obligation de leur existence, redéfinir elles-mêmes et quand elles le désirent les usufuitiers de leurs bienfaisances, ou être dissolues à tout moment (par exemple, dans une période de crise).

Comment se présente le mode d'action de la Fondation Orsa dans la région du Jari ? Quel est son public cible et quelle la nature de ses projets ? Quelles bases idéologiques et méthodologiques influencent son approche ? En traçant l'évolution de la Fondation depuis 2000, nous verrons qu'au cours des dix ans de son existence, celle-ci a significativement changé ses conceptions et modes d'action, ainsi que la nature des projets et les types de partenariats choisis pour leur mise en place. Selon le directeur de la Fondation, les développements que celle-ci a connus depuis sa création ont été la conséquence d'un véritable processus d'apprentissage de ses collaborateurs, souvent étrangers à la région amazonienne. La réorientation progressive des stratégies et des manières de procéder des différentes équipes de la Fondation aurait ainsi cherché à ajuster ses logiques d'action davantage aux particularités politiques, économiques et socio-culturelles de la région du Jari.

Nous tentons dans ce qui suit de montrer les changements dans la conception et la mise en place des projets de la Fondation Orsa sur le fond de ce processus d'ajustement, foisonnant mais aussi contradictoire, entre deux logiques d'utilisation de l'espace et des ressources à priori opposées : la logique de l'agrobusiness et celle des extractivistes.

---

<sup>387</sup> Article 62 du chapitre III du nouveau code civil brésilien du 6.12.2001.

<sup>388</sup> Cf. Resende Aquino, « Fundações e o Novo Código Civil Comentários ao artigo 62, parágrafo único ». (Disponible en ligne).



D'un côté, la Fondation Orsa constitue aujourd'hui, de par l'ampleur de ses activités, un cas exemplaire de la RSE appliquée au contexte amazonien. Mais de l'autre côté, elle comprend également une spécificité relevant du contexte géohistorique de la région du Jari. Dans un espace peu administré, la responsabilité sociale de la Fondation comporte en même temps une responsabilité territoriale, qui exige un engagement additionnel : la mise en place, par l'entreprise, d'un modèle de gestion pour l'ensemble de la région est devenue une condition *sine qua non* pour son acceptation par les acteurs locaux et régionaux.

## **I.I Au début, un projet philanthropique**

Après presque dix ans d'existence dans la région du Jari, la Fondation Orsa est désormais devenue une véritable plateforme pour sa gestion régionale. Commencé comme un engagement limité à un seul projet social (l'accueil d'enfants défavorisés notamment de Laranjal do Jari) a ainsi développé en une diversité d'interventions dont l'influence dépasse clairement les limites du domaine de l'entreprise, tant dans un sens géographique que politique : géographiquement, parce que les zones d'action de la Fondation se situent parfois aussi à l'extérieur du domaine d'entreprise proprement dit (par exemple, des zones du côté d'Amapá dont les terres ont été attribuées à la commune ou à l'Etat). Politiquement, parce que les collaborateurs de la Fondation coopèrent et négocient aujourd'hui non seulement avec les acteurs locaux, mais aussi avec des institutions situées à l'extérieur de la région (Macapá, Belém, Sao Paulo, ...), voir avec des entités internationales (GiT, DAD, WWF, des universités internationales,...).

Ces évolutions successives dans le mode de fonctionnement de la Fondation ont été dues à plusieurs facteurs, tant stratégiques (réflexions géopolitiques et intérêts économiques) qu'idéologiques (redéfinition de l'idée de développement et des méthodes pour atteindre ses objectifs). Il sont donc, d'un côté, liés à l'existence d'un nouveau rapport de force entre l'entreprise, les acteurs publics régionaux, et les communautés locales, rendant nécessaire des mesures pour prévenir des conflits et pour transformer les réticences en relations de tolérance voire de coopération. De l'autre côté, ils relèvent également de réorientations méthodologiques dans la direction de la Fondation, suscités par le surgissement de nouveaux concepts de développement (par exemple, le transfert de priorités d'actions au niveau local à des interventions plus structurelles), ainsi que par des changements dans la perception par elle-même de la Fondation quant à son rôle dans la région (d'une fonction pédagogique à un acteur de développement régional).

Le rôle des entreprises, ne serait-il pas d'agir comme « *un instrument de transformation de la société* »<sup>389</sup>, capable de combiner la création de richesses à grande échelle avec la conservation de la forêt et le développement local ? Dans le cas d'une réponse affirmative, la Fondation Orsa devrait être comprise comme partie intégrante et essentielle de l'entreprise, pionnière d'un nouveau modèle de responsabilité sociale des entreprises au Brésil et en Amazonie aujourd'hui. Son existence serait d'ailleurs plus nécessaire dans le cas de la Jari Cellulose, du fait de la particularité du contexte

---

<sup>389</sup> Entretien avec Sergio Amoroso publié dans le *Sustainability Report* du groupe Orsa, 2007, p.4

historique et socioéconomique de la région du Jari, affirme Amoroso, pour qui celle-ci pourrait de fait se « *transformer en un laboratoire d'expériences qui serviraient de référence pour l'Amazonie et pour le reste du monde* » (Ibid). On est ici dans la réminiscence des visions de Ludwig, -cependant, le contexte de la région Jari au début du XXI<sup>e</sup> siècle serait-il désormais plus favorable à la véritable réalisation de telle entreprise que trente ans plus tôt?

Les débuts de la Fondation ont d'abord été modestes. En effet, elle avait été d'abord censée « *promouvoir l'éducation d'enfants et d'adolescents exposés à des risques personnels et sociaux* » (Amoroso et Waack, 2005)<sup>390</sup> notamment de Laranjal do Jari. A sa création en 2000, la Fondation avait donc un seul projet, à savoir, une sorte d'école maternelle et centre d'adolescents, installée au sein du bâtiment de la Fondation à Monte Dourado. Environ 400 enfants par jour auraient ainsi été accueillis par des pédagogues de la Fondation, qui y organisaient des programmes de peinture, de danse, ou de sport. Peu après, d'autres petites installations du côté d'Amapá (Laranjal do Jari) et dans le chef-lieu Almeirim ont été ouvertes afin de développer des programmes d'éducation et de loisir avec les enfants et adolescents de la région.

Ce type d'intervention sociale était en effet, encore dans les années 1990, la manière la plus répandue chez les entreprises brésiliennes pour mettre en œuvre leur responsabilité sociale. Selon des données du GIFE du 2001, plus de 80% des projets mis en place par les entreprises du pays s'engageaient alors dans des domaines d'assistance sociale et d'animation culturelle en direction des enfants et des adolescents, même si, dès cette époque, une réorientation avait déjà commencée à se manifester dans le milieu des entrepreneurs et des acteurs publics et privés, privilégiant de nouvelles méthodes et de nouveaux objectifs, plus structurels, de développement socioéconomique. Ceux-ci devraient permettre d'élargir la portée des actions RSE et amener à des coopérations plus efficaces avec les différents acteurs et institutions de l'Etat impliquées dans le développement local.

Dans le cas de la Fondation Orsa, la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de projets plus étendus s'annonce au sein de la direction d'entreprise à partir de la fin de 2004. C'est alors qu'on observe une première modification importante de la manière de concevoir, de définir et d'exécuter ses activités dans la région.

### ***La recherche de partenariats avec l'Etat***

Face au déficit de structures et d'institutions publiques dans la région, il fallait, d'après Rafael Almeida, directeur de la Fondation Orsa depuis 2006, élargir ses actions à des champs très divers du développement social (comme l'éducation, la santé, la formation professionnelle, ou la promotion des droits de l'enfant et de l'adolescent), et créer des équipes pour chacun de ces secteurs en coopération avec l'Etat et la société civile. En effet, afin d'augmenter l'efficacité des projets, les efforts devaient désormais être concentrés sur la construction d'un réseau de partenaires (acteurs publics et institutions internationales), afin de potentialiser les ressources disponibles, mais aussi afin de donner plus de visibilité à la Fondation sur la scène régionale et nationale : « *en tant que 'marque distinctive' du*

---

<sup>390</sup> Il s'agit d'un article écrit par Amoroso (contrôleur du groupe Orsa), et Waak (directeur-président de la Orsa Florestal) en 2005.

*groupe Orsa, qui voulait consciemment se différencier des gestions antérieures du projet, nos engagements devaient devenir plus visibles et toucher plusieurs domaines », déclare Rafael.*

Mais ce qui visait à augmenter la notoriété de la Fondation Orsa au niveau régional et national, aura paradoxalement des effets contraires sur sa popularité locale, au moins dans un premier temps. S'il n'y a aujourd'hui (comme l'affirme par exemple le coordinateur de l'équipe de promotion de droits de l'enfant et de l'adolescent), aucun doute que la réorientation de la Fondation d'un « petit assistanat social » à un fonctionnement plus structurel a amenée une nette augmentation de l'efficacité et de la portée des actions, l'abandon du projet d'accompagnement direct des enfants au bénéfice d'un travail « derrière les coulisses » a, d'un autre côté, été interprété comme un désengagement. Avant, les enfants jouaient au foot dans les installations de la Fondation et recevaient des repas; « *aujourd'hui, il n'y a plus d'enfants dans nos bureaux, mais des ordinateurs.* »<sup>391</sup>

Nous avons en effet pu remarquer l'existence de cette opinion auprès de plusieurs personnes de la société civile locale que nous avons interrogées quant à leur perception de la Fondation. Toutefois, les opinions sont évidemment souvent divergentes entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas bénéficié d'un projet. Ainsi, si la Fondation n'est pas appréciée par toutes les familles ou communautés, elle a toutefois gagné, depuis 2005, une acceptation plus solide auprès des pouvoirs publics et de la société civile urbaine, grâce aux répercussions positives de plusieurs de ses initiatives. C'est donc aussi afin d'être mieux acceptée par les populations les plus éloignées des centres urbains que la Fondation se tourne davantage, à partir de la fin de 2006, vers les zones rurales en y élargissant son rayon d'activités par la création d'une « équipe rurale ». Comme nous le verrons concrètement à partir des portraits de plusieurs producteurs présentés à la fin de ce travail (cf. chapitre VI), cette ouverture de l'entreprise vers une intégration des zones rurales périphériques changera enfin les relations d'ignorance voire d'intolérance entre celle-ci et les communautés rurales.

Or, si la Fondation Orsa se lance donc, cinq ans après le début de ses activités, dans la promotion de secteurs traditionnellement couverts par l'Etat (la santé, l'éducation, la formation professionnelle), une grande partie des difficultés qu'elle allait rencontrer depuis se doit notamment au manque de définition claire de son rôle dans la gestion territoriale et dans le développement local non seulement de son domaine, mais aussi de l'ensemble de la région du Jari. Sa pénétration successive dans des domaines classiques de l'Etat, et le caractère volontaire de la RSE, a ainsi parfois amené à un mélange de genre dans l'attribution des responsabilités entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Selon Rafael, la spécificité de la région du Jari aurait fait de la mise en place de la Fondation une expérience pionnière, exigeant d'ailleurs une adaptation de ses cadres, en grande partie non-originares de l'Amazonie, à un contexte socioculturel si différent du leur.

Le manque d'engagement du gouvernement aurait ainsi rendu nécessaire deux types d'intervention : d'un côté, la mise en place, par la Fondation elle-même, de projets dans les grands domaines socio-économiques, en coopération avec des secteurs du gouvernement théoriquement responsables de ceux-ci ; d'un autre côté, des initiatives pour la fortification d'associations déjà

---

<sup>391</sup> Entretien dans les logements de la Fondation Orsa à Monte Dourado, février 2009.

existantes de la société civile, et pour la création de nouveaux collectifs, afin de permettre que les populations s'organisent et réclament elles-mêmes de leurs droits auprès de l'Etat.

### ***L'héritage de la théologie de libération***

La notion d'*empowerment* des populations locales, ainsi que l'idée d'un encouragement du développement communautaire en vue d'une plus grande autonomie économique et capacité d'auto-organisation des populations sur le plan politique, connaît depuis quelques années une attention particulière en Amazonie brésilienne, notamment de la part de certaines ONG et institutions de l'Etat impliquées dans le développement rural. Leurs bases idéologiques se situent souvent dans la théologie de la libération, branche « marxiste » de l'Eglise romaine, surgie à la fin des années 1960 en Amérique latine. Avec des religieux engagés, on assiste entre les années 1970 et 1980 à une « *extraordinaire politisation de la communauté qui – sous l'optique de la pédagogie militante des théologiens de la Libération – se transforme en Communauté Ecclésiale de Base (CEB), à la fois un groupe local (de voisinage, où se tissent des rapports de parenté...) et un groupe de mobilisation et de formation politique, prélude à de nouvelles formes de participation des laissés pour compte du développement aux mécanismes de prise de décision* » (Araújo, 2009). C'est sur ce fond que naît, dans les années 1990, une nouvelle conception du rôle des populations dites traditionnelles<sup>392</sup> pour le développement de l'Amazonie brésilienne précurseur du modèle socio-environnemental.

Cette conception prône la participation des populations locales aux prises de décisions politiques comme condition indispensable pour le développement social des sociétés amazoniennes, qui seraient elles-mêmes les meilleurs gardiens de la forêt tropicale. Le maintien de ces populations dans les espaces qu'elles habitent, par le biais de mécanismes juridiques leur assurant la propriété ou l'usufruit collectif, est apparu comme une solution séduisante pour les défenseurs du socio-environnementalisme, puisque ceci permettait d'allier la préservation environnementale à la conservation de la diversité culturelle.

Dans le cas des projets de fortification de la Fondation Orsa, on trouve l'influence d'idées enracinées dans la théologie de la libération : la notion d'un idéal communautaire comme forme la plus appropriée d'organisation sociale des populations traditionnelles en Amazonie, autour de laquelle plusieurs sujets se réunissent dans un collectif uni par le même sentiment d'appartenance<sup>393</sup>. L'organisation socioéconomique des communautés en forme d'associations ou coopératives - l'un des

---

<sup>392</sup> Au Brésil, le terme « populations traditionnelles » recouvre un certain nombre de groupes sociaux dont la caractéristique commune serait de présenter un mode de vie qui entretient une grande connaissance de l'environnement, qu'il soit forestier ou agricole. Il désigne notamment les communautés dont la subsistance repose sur l'extractivisme des ressources naturelles renouvelables (complémentée par l'agriculture de subsistance et le petit élevage), selon des pratiques de faible impact environnemental, ce qui justifie leur inclusion dans des espaces protégés (Santilli, 2005). Araújo (2009) signale la problématique du terme, qui résiderait dans la substantivation de l'adjectif « traditionnel », qui, supposé qualifier une pratique, en vient à caractériser une population (cf. Kohler, 2009).

<sup>393</sup> Le terme communauté - *Gemeinschaft* - est employé en 1887 par le sociologue allemand Ferdinand Tönnies pour caractériser les sociétés préindustrielles, et repris plus tard par l'Ecole de Chicago pour qualifier une collectivité envers laquelle on se sent des devoirs « structurés par un sentiment d'appartenance que sous-tendent des liens de solidarité » (Chassaigne, 2001).

objectifs principaux de l'équipe rurale de la Fondation-, viserait donc à leur donner des outils tant pour l'articulation de revendications politiques que pour l'accession à une autonomie économique et, par conséquent, à une capacité de prendre en main leur propre destin.

Dans ce contexte, l'un des projets phares de l'équipe rurale, mis en place en 2006, est les programmes « *leaders communautaires* », qui visent à la formation de représentants communautaires comme futurs dirigeants des communautés. On remarque d'ailleurs, comme autre élément d'héritage de la théologie de libération, dans nombreuses communautés de la région du Jari aujourd'hui un lien étroit entre rituel, religieux, et organisation politique, la légitimité des représentants communautaires s'appuyant souvent sur leur aura de leaders religieux (Kohler et al, 2010).

On ne s'étonne donc pas particulièrement que Rafael, directeur actuel de la Fondation Orsa, soit lui-même sorti d'un mouvement militant de l'église catholique avant de devenir salarié de la Fondation. Il en est de même, par exemple, de la pédagogue Simone devenue coordinatrice de l'équipe de formation professionnelle de la Fondation en 2009 : elle est ex-militante de la « *Pastoral da Juventude* » (PJ), une organisation catholique de l'Amérique latine très proche des idées de la théologie de libération.

Beatrice, elle aussi une pédagogue travaillant au siège de la Fondation à Laranjal do Jari, évoque précisément la mobilisation sociale et politique des acteurs de la région du Jari comme *le* rôle fondamental de la Fondation, dans la mesure où elle vise d'abord à inciter les acteurs de l'Etat à assumer leurs responsabilités respectives pour le développement social et économique de la région, mais encourage également les populations locales elles-mêmes à revendiquer cet engagement public tout en apportant leurs propres contributions aux activités. Dans le contexte de maigre paysage institutionnel, la mise en place de nouvelles formes d'action collective ainsi que la fortification et capacitation de structures de l'Etat et de la société civile déjà physiquement existantes, mais souvent sans efficacité opérationnelle, s'avère l'un des objectifs centraux de la Fondation depuis 2005. « *Depuis, notre travail consiste notamment dans la conscientisation de la société civile à partir de la création de mécanismes de la démocratie participative* », affirme la pédagogue. Ainsi ont été créés, par exemple, des conseils pour la promotion de droits des enfants et des adolescents, pour des questions de santé, ou pour l'amélioration d'accès à l'éducation. En 2009 a été inaugurée la « *délégation régionale de la Femme de Laranjal do Jari* », qui accueille et défend les droits de la femme, et qui fonctionne désormais à l'intérieur du Secrétariat Municipal de l'Action Sociale à Laranjal.

« *Cela a seulement été possible après des nombreux rencontres avec des femmes concernées, qui ont finalement elles-mêmes conçu la « lettre de la femme du Jari » (a carta da mulher do Jari), qui a ensuite été amené au Conseil National de la Femme à Brasilia* », nous explique Béatrice.

Un autre projet phare de l'équipe de santé de la Fondation depuis 2006 est la coopération avec l'Association des sages femmes de Laranjal do Jari (ASPARTALA, « *mãos que aparam vida* »). Plus particulièrement, le travail vise à la reconnaissance légale - toujours pas atteinte - de leur activité, à

savoir, l'officialisation d'un statut pour les sages femmes<sup>394</sup>. Les activités développées dans ce contexte se basent notamment sur la mise en place régulière de réunions, l'organisation de cours de formation, ou la transmission de savoir-faire pour la rédaction de pétitions ou d'autres documents officiels. La même manière de procéder est d'ailleurs utilisée auprès des nombreuses institutions publiques désormais soutenues par la Fondation : présentations, workshops, organisation de fêtes, journées de travail ou assemblées constituent la base pour les interactions de ses équipes avec les différents acteurs politiques et la société civile de la région.

La bonne réception des programmes et cours proposés par la Fondation aurait d'ailleurs été possible grâce à un changement général sur la scène politique locale à la fin de 2004, induite notamment par le remplacement de l'ancien maire Sargento Miranda (qui s'était montré plutôt polémique vis-à-vis de l'entreprise) par la jeune Euricelia Melo Cardoso, quant à elle très ouverte à la coopération avec la Fondation. Renouant avec ce qui a été dit avant sur la théologie de la libération, il est intéressant de remarquer que Cardoso appartient au parti progressiste (PP), de centre droit, conservateur et libéral<sup>395</sup>, à différence des maires des autres deux communes de la région : Celui de Vitória do Jari, Adelson Ferreira de Figueiredo, est affilié au Parti travailliste du Brésil (PTdoB) d'orientation du centre droit, issu d'une dissidence du Parti travailliste brésilien ; José Botelho, préfet d'Almeirim, appartient au Parti des travailleurs (PT), d'essence marxiste.

Dernièrement, à cause des différentes affiliations politiques, la coopération entre les trois communes de la région du Jari est peu active, affirme Rafael Almeida, l'actuel directeur de la Fondation. Celle-ci œuvrerait donc à une intensification de ses accords et de ses interactions avec les communes, celles avec Laranjal do Jari étant toujours les plus dynamiques, tant à cause de sa proximité géographique de Monte Dourado, siège de l'entreprise, que de du fait de la réactivité des institutions politiques récemment créées dans le chef-lieu. Selon Ribamar Quintas, directeur du Secrétariat du Développement Rural (SDR) à Macapá, l'existence de la Fondation n'aurait donc pas seulement ouvert pour la première fois un vrai dialogue entre l'Etat d'Amapá et l'entreprise, mais aussi contribué à un véritable renforcement des politiques publiques pour la région du Jari. Grâce à la mise en place du projet Jari, et aux polémiques que l'existence de l'entreprise avait provoqué dans le passé, les acteurs de l'Etat et de la société civile du Jari disposeraient aujourd'hui d'un degré d'articulation politique plus élevé que dans les autres communes d'Amapá. Celui-ci se manifeste par l'existence de nombreux projets et programmes politiques dans la région, ainsi que par la dynamique politique et socioéconomique du chef-lieu, troisième ville de l'Etat après Macapá et Santana. Un exemple de cela est le fait que la région sud d'Amapá (comprenant les communes Mazagão, Laranjal do Jari, et Vitoria do Jari) a été déclarée comme l'un des 27 territoires de la région Nord du Brésil à

---

<sup>394</sup> Celle-ci avait déjà été créée par l'alors députée de l'Etat, Janete Capiberibe, en 1998 dans le cadre de la constitution dès 1995 d'un réseau national (REPARTA) censé chapeauter les différentes associations de sages femmes. Le mouvement de sages-femmes en Amapá avait ensuite été considéré particulièrement bien organisé, et a en 1998 par exemple été finalistes du programme Gestion Publique et Citoyenneté fondé par la Fondation Getúlio Vargas, la Fondation Ford et la BNDES (Banque Nationale de Développement Économique et Social), qui récompense des initiatives novatrices de coopération entre gouvernement et société civile (cf. Boyer, 2006).

<sup>395</sup> Le Parti progressiste brésilien est fondé en 1965 sous le nom d'ARENA comme le parti du régime militaire, et devient, en 1979, le Parti social démocrate, avant de fusionner en 1993 avec le Parti démocrate chrétien pour former le Parti progressiste réformateur, depuis 2003 appelés Parti progressiste. L'orientation nationale du parti en a fait un allié de la coalition qui porta Lula au pouvoir.

intégrer le programme « *Territórios de Cidadania* » (territoires de la citoyenneté). Il s'agit d'un programme du gouvernement fédéral, lancé en 2008, qui vise à promouvoir le développement économique et la mise en place de programmes de citoyenneté à partir d'une stratégie de « développement territorial durable », où la participation sociale et la cohérence entre actions du gouvernement fédéral, de l'Etat, et des communes est considérée fondamentale.<sup>396</sup>

## **I.II Du social à l'économique**

### ***L'encouragement du petit entrepreneuriat***

La création, en 2006, d'un nouvel outil, à savoir, une pépinière d'entreprises<sup>397</sup> au sein de la Fondation, marque le début d'une nouvelle démarche en direction d'un engagement focalisé davantage sur le développement économique, déclenché par une nouvelle évidence de la Fondation quant à son rôle dans la gestion régionale : désormais, l'objectif central sera l'augmentation et la diversification des sources de revenu pour les populations locales.

La pépinière baptisée « d'éco-commerce solidaire et durable de la vallée du Jari » (*Incubadora de eco-negócios solidários e sustentáveis do Vale do Jari*) est mise en place en coopération avec la GIZ (alors appelée GTZ- *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*) et d'autres institutions<sup>398</sup> pour promouvoir et accompagner des initiatives de petit entrepreneuriat dans la région. Fonctionnant comme un département semi-indépendant à l'intérieur de la Fondation, la pépinière est ainsi censée, dans un premier temps, œuvrer à la formation de petites entreprises basées sur des unités productives (avec les femmes et les jeunes comme public privilégié) et à promouvoir, dans un deuxième temps, le secteur de l'agroextractivisme à partir de la conception de mécanismes pour l'agrégation de la valeur ajoutée aux ressources forestières de la région.

En 2006 et 2007, ces projets se limitent encore surtout aux zones urbaines à proximité de l'entreprise : Laranjal et Vitoria do Jari, Monte Dourado, et Almeirim. D'une réorientation de la Fondation au cours de l'année 2007 résulte un élargissement du rayon de ses activités, ainsi que celles de la pépinière, aux zones rurales essentiellement de la commune d'Almeirim (nous les explicitons dans la partie II de ce chapitre).

Les projets phares de la pépinière se résument d'abord à deux unités de production gérées par des femmes de Laranjal et Vitoria do Jari : l'AMARTE (*Associação de Mães Artesãs do Vale do Jari*), qui fabriquent des « bio-bijoux »; et AGULHAS VERSÁTEIS - une coopérative de femmes couturières basée à Planalto, à proximité de Monte Dourado. Puis, deux coopératives pour la transformation du

---

<sup>396</sup> Portal Programa « Territórios de Cidadania », <http://www.territoriosdacidadania.gov.br>

<sup>397</sup> Les pépinières d'entreprises sont des mécanismes utilisés pour stimuler la création de micro et petites entreprises. Leur démarche consiste notamment dans l'articulation et l'organisation du processus productif d'abord, puis dans sa mise en place, ainsi que dans la conception de stratégies de marketing, la recherche de solutions techniques et l'accompagnement de la gestion de l'entreprise dans son ensemble.

<sup>398</sup> Plus tard se sont également associés la SEBRAE-AP (Service brésilien d'appui aux micro et petites entreprises –Amapa) et de l'ADAP (Agence de Développement d'Amapa). La mise en place de la pépinière est d'ailleurs financée par la FUNBIO (Fond brésilien pour la biodiversité) dans le cadre du PICUS (Programme Intégré d'Utilisation Durable de la Biodiversité), élaboré par sept institutions et ONGS au Brésil entier.

bois certifié provenant de la Orsa Florestal visant à la formation professionnelle de jeunes de la région: la COOPNHARIN (*Cooperativa de Artefatos Naturais do Rio das Castanhas*), basée à Monte Dourado, et la COOPMOVEIS, une coopérative à Laranjal do Jari existant depuis 1998, mais désormais approvisionnée également avec du bois certifié de la Orsa, et mise en relation avec la SEBRAE afin de chercher des nouveaux clients dans le marché de niche de produits à base de bois certifié. Avec l'élargissement des actions de la Fondation aux zones rurales de son domaine, la pépinière vise notamment à la valorisation de ressources non ligneuses de la forêt (noix du Brésil et autres semences oléagineuses) en incitant l'organisation des producteurs en associations et/ou coopératives, et en jouant encore le rôle de la recherche de marchés et d'intermédiation entre les producteurs et des entreprises clients.

La mise en place de la pépinière explicite donc le glissement progressif des actions de la Fondation Orsa d'une assistance sociale à un développement socio-économique, qui se justifie, d'après Roberto<sup>399</sup>, l'un des deux dirigeants de la pépinière, par deux aspects principaux. Tout d'abord, un accroissement de la présence de l'Etat dans le domaine de l'éducation durant les dernières années, principalement dans le chef-lieu de Laranjal do Jari (construction d'écoles, de centres de loisir, etc.) rendait moins nécessaire un engagement de la Fondation dans ce champ. Ensuite, parce qu'il était désormais prioritaire d'appuyer les populations locales dans leur recherche d'un marché pour leurs produits, étant donné le manque d'organisation des filières productrices, d'infrastructures pour la transformation et la commercialisation de produits, et d'appui logistique de l'Etat aux associations et/ou coopératives existantes dans la région.

### ***Produire, pour quel marché ?***

Pourtant, les problèmes rencontrés par la Fondation dans l'accomplissement de ces tâches « en substitution de l'Etat » ont été nombreux, comme l'affirme Roberto. « *Si nous avons l'avantage en tant que structure reconnue par les bailleurs de fonds de recevoir des financements importants pour nos projets*<sup>400</sup>, *la difficulté principale reste la recherche de clients pour nos produits, ainsi que la continuité des contrats déjà établis* »<sup>401</sup>. Il s'agit, en effet, de difficultés classiques auxquelles n'importe quelle agence de développement se voit souvent confrontée, qu'elle soit régionale, nationale ou internationale. La plupart des projets initiés jusque-là par la pépinière auraient ainsi été marqués par le problème de la recherche d'un marché et d'une stabilité des partenariats économiques, tant du côté des entreprises clientes que du côté des producteurs locaux, pas toujours capables de tenir les promesses fixées dans les contrats.

Ainsi, si les bijoux produits par l'AMARTE ont connus un certain succès avec l'ouverture d'un

---

<sup>399</sup> Economiste de Sao Paulo, Roberto a été engagé pour une durée déterminée par la Fondation Orsa en tant que « conseiller », censé de contribuer à la conception de nouveaux programmes ainsi qu'à une meilleure structuration et fonctionnement de la pépinière.

<sup>400</sup> La Fondation a, en effet, réussi à obtenir plusieurs lignes de crédits au Brésil, mais également des financements la part de grands bailleurs internationaux (comme par exemple de la Banque Mondiale, qui a attribué des financements au projet AMARTE et COOPNHARIN en coopération avec le Programme *Petrobrás Fome Zero*).

<sup>401</sup> Entretien mené dans la Fondation à Monte Dourado, le 27 février 2009.



magasin dans l'aéroport du Planalto<sup>402</sup> et de Belém, les possibilités de commercialisation des artefacts issus de COOPNHARIN varient fortement depuis la mise en place de la coopérative. L'un de ses projets pilotes (« *garden tiles* ») visait à la production d'objets décoratifs et utilitaires pour jardins et piscines, pour lesquels la pépinière avait apparemment trouvé des clients dans plusieurs pays européens. Après avoir lancé une production à grande échelle, la demande se révélait pourtant beaucoup moins importante que supposé, et une très grande partie des « *garden tiles* » fabriquées par les associés de la coopérative n'a jamais été vendue. D'après Fernando, responsable du programme « nouveau commerce » (« *novos negócios* »)<sup>403</sup> de la pépinière, la Fondation serait en effet constamment obligée de « courir » après des contrats pour la vente de produits. « *Moi et certains de mes collègues, nous avons parfois l'impression que nous devons à tout prix promouvoir la fabrication d'un produit (comme les garden tiles de la coopérative) afin de pouvoir montrer sur le papier que nous faisons des projets. Mais l'utilité de ses projets et leurs réels bénéfices pour les populations locales ne sont pas toujours garantis. Cela est aussi un problème de compétence de la Fondation, puisque nous manquons souvent d'études de marché qui précèdent nos projets* ». <sup>404</sup>

Comment assurer dans ces conditions la continuité des postes de travail ou la durabilité des partenariats mis en place dans le cadre des projets de la pépinière? Roberto et Fernando signalent également le problème de l'intermédiation entre les producteurs et les acheteurs, dont les incompréhensions seraient souvent dues à des facteurs culturels, comme l'existence de logiques économiques contraires ou de notions différentes de responsabilité. Les producteurs locaux ne se tiendraient pas toujours aux engagements de production, « *conséquence de la politique assistancialiste et d'un manque de confiance vis-à-vis des intermédiaires ou des entreprises elles-mêmes* », soutient Roberto. Un non-accomplissement du contrat tomberait néanmoins ensuite sur les épaules de la Fondation et provoquerait des désengagements de la part des clients. Des problèmes fréquents seraient ainsi l'instabilité des productions fournies (tant par les producteurs individuels que par les coopératives), le faible pouvoir de négociation des producteurs (qui resteraient ainsi toujours dépendants des interventions de la Fondation), ainsi que les conflits de pouvoir, notamment dans le cas des associations et coopératives communautaires. Mais, d'un autre côté, les clients n'agissent pas non plus toujours de manière correcte, affirme Roberto. L'entreprise Sodexo, par exemple, avec laquelle la Fondation a récemment mis en place un contrat d'achat pour la farine de manioc produite par des familles agriculteurs d'Almeirim, n'aurait pas payé ces agriculteurs depuis déjà deux mois, sans justifier ce délai. « *Notre ambition à long terme est de changer cette relation triangulaire à une*

---

<sup>402</sup> Aéroport mis en place par Ludwig à proximité de l'ex-silvivila Planalto dans la commune d'Almeirim. Se trouvant à l'intérieur de la propriété de la Jari, et longtemps réservé au transport de marchandises et du personnel de l'entreprise, l'aéroport sert aujourd'hui également au trafic régional de passagers, notamment depuis Almeirim et Belém (*Meta Linhas aereas*).

<sup>403</sup> Ce programme vise au développement et à la recherche de marchés pour des nouvelles activités économiques notamment à partir de l'utilisation innovante des ressources de la région avec une perspective d'industrialisation. Un exemple est le *curauá*, une fibre endogène d'Amazonie brésilienne, dont la Fondation promeut depuis 2007 la plantation et la première transformation par les agriculteurs de la région (cf. II). Parmi les autres potentiels recherchés actuellement par Fernando sont, par exemple, l'utilisation industrielle du noyau de l'*açai* ou des coques de la noix du Brésil en tant que combustible (biomasse) ou bien comme matériel de construction, ainsi que des nouveaux usages du cacao natif.

<sup>404</sup> Entretien réalisé le 2 août 2009 dans les installations de la Fondation à Monte Dourado.

*relation plus directe entre producteurs et acheteurs* »<sup>405</sup>, affirme-t-il. Objectif qui semble encore bien éloigné de la réalité de la région du Jari, au moins pour les producteurs dans les zones rurales, où 98 % des communautés ne disposent pas d'un réseau d'électricité, et plus de 75% des personnes n'a accompli que 4 ans d'étude ou moins<sup>406</sup>. Une exception à cette situation est néanmoins le partenariat direct établi depuis 2004 entre une communauté de la région du Jari du côté d'Amapá, São Francisco do Iratapuru<sup>407</sup>, et une grande entreprise brésilienne de cosmétiques, la NATURA. En tant que cas particulier, mais tout à fait pertinent dans le contexte de notre discussion sur la démarche de la pépinière de la Fondation Orsa, nous avons élaboré un encadré (cf. page suivante) qui résume les principaux enjeux de cette coopération pionnière en Amazonie, que nous avons étudié en profondeur dans le cadre d'un projet de recherche (cf. Le Tourneau et Greissing, 2010).<sup>408</sup>

Si les difficultés rencontrées par la Fondation pour la commercialisation d'objets produits dans le cadre des projets de petit entrepreneuriat conçus et mis en place par celle-ci sont de nature différente, on peut néanmoins s'interroger sur le caractère adéquat des initiatives de développement qui visent en priorité l'exportation vers des marchés situés à l'extérieur de l'Amazonie brésilienne. La Fondation, ne devrait-elle pas plutôt chercher des possibilités pour contribuer à fortifier le marché régional et inciter à la fabrication de produits qui trouveraient des débouchés locaux ou régionaux ? Ou bien se peut-il que les gains en termes d'image soient plus élevés quand ces produits sont vendus à des clients dans le sud ou sud-est du Brésil voir dans d'autres pays ?

Les projets de la pépinière se basent en effet sur des initiatives ponctuelles et peu stables à cause du manque de marchés et de réseaux économiques ancrés dans la région du Jari. Cependant, certaines structures créées par la pépinière (comme l'association des femmes artisans ou celle des couturières) existent encore aujourd'hui même si leur dynamisme n'est pas toujours garanti. Ainsi, alors qu'en 2007/2008 les couturières d'AGULHAS VERSÁTEIS avaient eu la commande de fabriquer les nouveaux uniformes des travailleurs de la NDR, la crise économique à la fin de 2008 et les pertes d'emploi qui ont suivi ont brusquement mis fin aux activités des femmes.

---

<sup>405</sup> Ibid.

<sup>406</sup> D'après les données du diagnostic socio-environnemental des communautés de la vallée du Jari, Ceats/Poema, publié en 2006.

<sup>407</sup> São Francisco do Iratapuru est une communauté exclusivement extractiviste du Jari située du côté d'Amapá à l'embouchure de la rivière Iratapuru dans le Jari.

<sup>408</sup> Cette étude a été effectuée lors d'un travail de terrain approfondi de trois mois en 2007 dans le cadre du projet de recherche DURAMAZ (Déterminants de durabilité en Amazonie brésilienne) du CREDA (UMR7227 du CNRS), 2007-2010. L'article cité porte sur l'analyse en profondeur des conditions du contrat entre la communauté et l'entreprise. (Le Tourneau et Greissing, 2010)

**Encadré** : Le nain et le géant, un partenariat pionnier entre la communauté extractiviste amapaense São Francisco d'Iratapuru et l'entreprise brésilienne Natura

□ São Francisco do Iratapuru constitue l'une des communautés extractivistes les mieux organisées de la région. La création d'une coopérative villageoise, déjà dans les années 1990, lui avait permis de devenir pendant le gouvernement Capiberibe une véritable vitrine du PDSA (Programme de développement durable d'Amapá). En 2004, la communauté met en place, à partir de l'appui de la GTZ et de l'intermédiation de la Fondation Orsa, un partenariat avec la NATURA pour l'achat d'huile de la noix, dont la production est démarrée par l'acquisition d'une presse financée par l'entreprise. Pour le litre d'huile, celle-ci offrait alors un prix deux à trois fois plus élevé que celui payé par les intermédiaires pour la noix brute.

Néanmoins, l'étude de l'évolution de ce partenariat depuis 2004 a montré que déjà trois ans après la mise en place du contrat et du fait de plusieurs dysfonctionnements dans la gestion de la coopérative, l'entreprise n'achetait plus qu'un petit volume d'huile de la coopérative. Depuis 2007, cela fait en moyenne environ 15% seulement du total des noix récoltées cette année-là par l'ensemble de la communauté. Depuis cette date, le reste continue donc à être vendu à nouveau à des intermédiaires au prix du marché. Or, si le partenariat s'avère donc désormais modeste en volume, son importance se manifeste toutefois sur le plan financier, dans la mesure où l'entreprise proposait par exemple une récompense pour l'utilisation de connaissances traditionnelles de la communauté ainsi que pour l'exploitation du patrimoine génétique de la ressource, -une première pour une entreprise en Amazonie brésilienne. La NATURA paie également de royalties (en forme de pourcentages fixes) sur chaque produit vendu qui contient des ingrédients issus de la forêt de la région du Jari et transformé par la communauté de São Francisco. Ces paiements ont de fait été collectés par l'entreprise dans un fond (le « *Fundo Natura* ») que celle-ci dise vouloir dédier, comme une espèce de ligne de crédit, à la mise en place de projets de développement économique et social de la communauté.

Alors que ce fond totalisait déjà plus d'un million de réals en 2009, selon les affirmations de l'entreprise elle-même, aucun projet de développement communautaire n'y avait pourtant été effectivement mis en place jusqu'à cette date. Ainsi, cinq ans après la mise en place du partenariat, le développement socioéconomique des familles d'Iratapuru prend toujours du retard vis-à-vis des possibilités économiques de la coopérative, et le niveau de vie (ie. le revenu des familles en moyenne) ne s'avère non plus significativement plus élevé que dans d'autres communautés de la région, ce qui pourrait en effet nous étonner.

Il est donc évident que en dépit de la mise en place exemplaire de nouveaux mécanismes financiers et juridiques visant à bénéficier la communauté, il s'agit avec ce type de partenariat entre la communauté et l'entreprise - bien évidemment fortement médiatisé par celle-ci- principalement d'une stratégie de marketing qui s'est jusque-là montrée plus efficace pour augmenter le profit de l'entreprise elle-même<sup>1</sup> que pour inciter un véritable développement de la communauté. L'exemple d'Iratapuru montre d'ailleurs que le discours de développement durable et de RSE des entreprises coïncide avec les actions réellement mises en place souvent seulement aussi longtemps que cela est avantageux pour l'entreprise. Si les relations commerciales peuvent donc profiter au développement économique de certains individus ou de la coopérative villageoise en générale (quand elle existe), les projets peinent généralement à amener un développement social stable. On peut, de l'autre côté, argumenter que le partenariat se maintient toutefois déjà depuis presque sept ans, et qu'il a permis à la communauté de continuer à vivre exclusivement de l'extractivisme des ressources de la forêt tropicale. Une réussite en termes de protection de la forêt tropicale, et certainement un gain important pour la NATURA en termes d'image, -reste à savoir dans quelle mesure l'extractivisme, marqué par une dépendance importante de l'entreprise, pourra aussi dans le futur garantir la subsistance, voire une amélioration des conditions de vie pour les *castanheiros* d'Iratapuru.

---

<sup>1</sup> La ligne des produits faites à base de l'huile de la noix du Brésil (ligne castanha) a en effet été l'une dont les ventes auraient été les meilleures en 2009, selon les affirmations d'une vendeuse du magasin de Natura à Paris (au fait l'unique magasin de l'entreprise au monde, puisque celle-ci vende exclusivement à travers de vendeuses privées).

Peut-on, malgré la courte durée ou la discontinuité de certains projets de la Fondation, supposer que ses initiatives pourront permettre le surgissement d'une culture d'entreprise parmi les populations de la région sur le long terme ? Selon les affirmations d'Edson<sup>409</sup>, la Fondation miserait précisément sur « l'effet domino » de ses actions, à savoir, la mise en avant de certains projets ou individus comme des exemples de réussite, avec pour fonction de stimuler l'imitation auprès du reste de la population. Pour que les actions de la Fondation aient également des effets en termes structurels, deux facteurs seraient essentiels : la réactivité progressive de l'Etat (notamment du côté d'Amapá), et l'élargissement des projets de développement socio-économique à la presque totalité du domaine de la Jari. L'inclusion des communautés rurales dans les actions de responsabilité sociale de l'entreprise dès le début de 2007 constitue ainsi le dernier grand changement stratégique de la Fondation en termes de modes d'action et de portée des projets initiés. L'existence de celle-ci a donc permis non seulement d'augmenter l'influence de l'entreprise dans la région, mais aussi de consolider sa légitimité auprès des acteurs politiques régionaux.

### **I.III Vers une stratégie de « bon voisinage »**

A la fin du 2005, une équipe de l'université fédérale du Pará, en coopération avec un groupe de recherche de l'Université de São Paulo, réalise un séjour de quatre mois dans la région du Jari afin d'élaborer un « diagnostic socio-environnemental des communautés de la vallée du Jari »<sup>410</sup>. Les résultats de ce travail auraient, selon les affirmations de Sérgio Amoroso lui-même, rendu nécessaire un nouveau réajustement des priorités de la Fondation, notamment à partir de l'inclusion des populations rurales dans le spectre des activités jusque-là limitées aux zones urbaines et périurbaines.

*« La pauvreté, le manque d'opportunités, d'éducation, de services sanitaires et de santé étaient évidents ; mais les résultats du diagnostic mettaient aussi à nu des réalités moins visibles, comme la pression sur la forêt tropicale et la pratique déplorable de la prostitution infantile (...) la Fondation Orsa a ainsi étendu ses activités à l'éducation environnementale et à des programmes de création de richesses, notamment dans des zones rurales » (Amoroso & Waak, 2005).*

Cette énonciation nous semble surprenante dans la mesure où l'existence de la prostitution infantile est une pratique aussi ancienne que l'existence du *beiradão*, et qui saute immédiatement à l'œil de tout observateur. Par contre, l'indication sur la nécessité de créer des bases pour une éducation environnementale, est très intéressante dans le contexte de notre discussion (un peu plus loin dans ce chapitre) sur les enjeux connectés avec l'imposition idéologique de pratiques de production aux

---

<sup>409</sup> Edson travaille à la Fondation mère de São Paulo. En juin 2009, il a passé trois semaines à la Fondation du Jari afin d'élaborer un système d'évaluation de ses projets (question principale: « comment définir la portée sociale d'un projet ainsi que son degré de réussite ? »). A l'occasion de notre cohabitation dans la « maison des visiteurs » de la Fondation Orsa à Monte Dourado, nous avons eu l'occasion de riches échanges avec lui.

<sup>410</sup> Le POEMA (*Programa Pobreza e Meio Ambiente na Amazônia*) de l'UF-PA, et le CEATS (*Centro de Empreendedorismo Social e Administração em Terceiro Setor*) de l'USP). Leur travail de terrain dans la région du Jari s'est déroulé entre septembre et décembre 2005, le diagnostic sort en avril 2006. Il est intéressant de remarquer que l'élaboration du diagnostic lui-même dans et avec les communautés rurales (il impliquait en effet la réalisation de nombreuses réunions ainsi que l'application d'un questionnaire) a été un « outil » politique bienvenu et très puissant pour faire connaître l'existence de la Fondation auprès des populations rurales.

populations rurales par la Fondation. Ceci exprime en effet non seulement l'existence de relations inégales de pouvoir dans la définition des utilisations souhaitables de la terre et des ressources de la forêt (= l'écologiquement correct), mais cela montre encore une conception idéalisée du développement durable qu'on observe chez la plupart des employés de la Fondation, souvent appuyée par des positions environnementalistes de certains acteurs de l'IBAMA ou de la SEMA.

### ***Animation en milieu rural : inclusion au lieu d'exclusion***

Le premier point des « actions recommandées » par le diagnostic socio-environnemental du Poema/Ceats évoqué ci-dessus, est la mise en place d'un « *système de communication avec les communautés rurales* », qui devait amener non seulement à des relations de bon voisinage, mais aussi à la mise en place de coopérations économiques « gagnantes-gagnantes » entre l'entreprise et les communautés rurales.

Alors que les objectifs des interventions en milieu rural comprenaient au début la majorité des secteurs abordés aussi en ville, elles allaient peu à peu se concentrer plus particulièrement sur le renforcement de l'organisation sociale des communautés et sur la recherche de nouvelles sources de revenu pour les producteurs ruraux. Une équipe rurale, constituée de cinq techniciens agricoles et d'une coordinatrice diplômée en agronomie auprès de l'université de Belém, est donc mise en place en 2006, censée couvrir les zones rurales autour des installations de l'entreprise, mais également les régions plus isolées du domaine de la Jari - tâche d'envergure au vu de la taille du territoire et du difficile accès à certaines communautés, surtout en saison des pluies.

L'attention de l'équipe rurale est d'abord concentrée sur l'identification d'« aires productives », afin d'y appuyer les productions agricoles et extractivistes, mais aussi afin de trouver de nouveaux débouchés économiques pour les familles rurales à partir de la mise en place de petits partenariats économiques. Ceux-ci seront ensuite développés soit avec des entreprises extérieures (suivant le modèle de la pépinière et en coopération avec de nombreuses institutions publiques du secteur du développement rural<sup>411</sup>), soit avec les entreprises du groupe Orsa lui-même (la Jari Cellulose et la Ouro Verde da Amazônia) ; nous y reviendrons plus en détail au point II.

Depuis 2008, d'autres équipes de la Fondation (pour un aperçu des différentes équipes, leurs objectifs, et leurs projets phares, voir le tableau 7, p. 257) s'engagent aussi et davantage pour les populations rurales, par exemple avec des cours dispensés en matière de santé et d'hygiène (équipe santé), ou à partir du projet pilote de formation intitulé « agents communautaires » (équipe de formation professionnelle et d'éducation). Ce dernier vise à la formation de jeunes afin de devenir des futurs leaders de leurs communautés respectives, et inclut des aspects tant politiques et sociaux

---

<sup>411</sup> Des institutions publiques du domaine de l'agriculture et de l'environnement, comme le SEAGRI (Secrétariat d'agriculture du Pará), le MDA (Ministère de développement agricole), le SEMA (Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles) ou l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables); des services d'expansion rurale et d'appui technique comme la RURAP (Institut de Développement Rural de l'Amapá) et l'EMATER (Institut d'assistance technique et d'extension rurale du Pará) ; la SEBRAE (Service brésilien d'appui aux micro et petits entreprises) ; ou encore des instituts de développement et de coopération internationale, comme la GIZ (Coopération Internationale Allemande) ou le DED (Service allemand pour le développement).

qu'économiques et environnementaux (*leadership*, gestion d'associations ou coopératives, sensibilisation à des problématiques environnementales, exploitation raisonnable des ressources de la forêt et des espaces protégés, ...). Si cette formation d'une « élite du futur » s'avèrera certainement profitable pour certains jeunes, elle constituera également, aux yeux des critiques de la Fondation, une forme d'endoctrinement des populations selon ses conceptions et attentes. Lors de notre travail de terrain nous avons observé, auprès de certaines familles, une orientation vers des logiques d'entreprise ; d'autres, en revanche, ont gardé des modes de travail et de vie plutôt traditionnels, caractérisés par des aspirations peu compatibles avec les principes de l'agrobusiness<sup>412</sup>.

La distribution des financements entre les six équipes de la Fondation en 2008 corrobore l'importance que celle-ci accorde désormais aux zones rurales: ces dernières disposaient (avec l'équipe d'éducation) de la plus grande partie du budget (environ 20 % du total des dépenses chacune, à savoir, 800 000 réais), suivi par les équipes de santé et de formation professionnelle (environ 12 % du total chacune, à savoir, 480 000 réais), la pépinière (10 % du total, à savoir, 400 000 réais), et la promotion de droits d'enfants et d'adolescents (8 % du total, à savoir, 320 000 réais). Les 20 % restant comprenaient les coûts de structure fixe (dépenses de l'équipe technique, gestion territoriale, monitoring et contrôle, appui administratif, etc.). Au total, la Fondation disposait de presque 4 millions de réais pour l'année 2008 : 56 % étaient employés dans les programmes proprement dits, les 44 % restant correspondaient aux salaires des employés et au maintien des « structures fixes »<sup>413</sup> - une somme très élevée en comparaison avec les investissements directs dans les projets.

C'est pour cela qu'en 2008, l'équipe de la Fondation connaît une réduction importante de ses cadres et employés. « *Presque la moitié de l'argent dont la Fondation a disposé en 2008 est parti en salaires pour nos collaborateurs. Nous avons ainsi décidé de diminuer notre équipe afin d'avoir plus d'argent pour la mise en place des projets* », explique Rafael.

Exacerbé par la crise de 2008, la réduction des effectifs de la Fondation de 130 personnes encore au début de l'année à environ 50 collaborateurs en juillet 2009 souligne néanmoins les limites des actions développées par celle-ci. Cela est encore plus vrai dans le cas de l'équipe rurale qui, composée de cinq techniciens agricoles, dispose d'une seule voiture pour couvrir les besoins des agriculteurs de plus de 60 communautés sur un territoire d'environ 800 000 hectares (la partie du domaine d'entreprise du côté du Pará desservie par la Fondation).

D'un autre côté, il faut prendre en compte que ce problème se pose aussi du côté d'Amapá, où le suivi technique des agriculteurs est limité aux services de la RURAP. Celle-ci ne dispose pas non plus des infrastructures et moyens nécessaires pour garantir un travail recouvrant l'ensemble des communautés de Laranjal et Vitória do Jari. Le manque de structures d'encadrement reste un problème général dans la plus grande partie de l'Amazonie brésilienne.

Or, s'il faut s'interroger jusqu'où il est possible de diminuer l'équipe sans mettre en péril la continuité des projets en cours, cette situation montre clairement aussi la fragilité générale des mesures

---

<sup>412</sup> Les portraits de plusieurs producteurs de la région présentés au chapitre VI mettent en évidence ces différences.

<sup>413</sup> Données internes de la Fondation, tableau explicatif des coûts (« *planilha demonstrativa de custos* ») pour l'année 2008.

RSEE. Celles-ci sont en effet volontaires et peuvent être abandonnées sans aucune pénalisation pour les entreprises dans des périodes de crise économique.

### ***Les équipes et leur projets en 2009***

En aout 2009, l'équipe de la Fondation, désormais réduite des deux tiers par rapport aux années précédentes, se compose de cinq équipes, plus la pépinière, et propose un éventail de projets dans tous les grands domaines du développement socio-économique.

Si nous allons nous intéresser, dans la dernière partie de ce chapitre, plus particulièrement aux projets réalisés aujourd'hui en zone rurale, le tableau 7, ci-dessous, vise à donner un aperçu des équipes de la Fondation en 2009, les projets phares mis en place par chacune, et les objectifs principaux pour 2009/2010.

Tableau 7. Les équipes de la Fondation et leurs principaux projets (2008/2009)<sup>414</sup>

<b>I) Equipe de formation professionnelle</b>		
<b>Année de création</b>	<b>Employés (en 2009)</b>	<b>Dépenses (en 2008)</b>
2004	6	480 000 R\$ = 12 % du total
<p><b>Objectif :</b> la mise en place de formations spécialisées et l'attribution du microcrédit, notamment pour les jeunes et les femmes, afin de fortifier la situation économique au sein de la famille</p> <p>Des projets sont, par exemple, l'installation d'une école de menuiserie; la création d'un « centre d'excellence de la femme » (CEM) ; la mise en place d'un centre interactif de technologie; un échange international culturel d'étudiants avec l'Hollande ; ou l'appui logistique et financier à de jeunes étudiants de l'école rurale de Pacuí (Amapá)</p> <p><i>Projets importants envisagés pour 2009-2010 : Installation d'une nouvelle école rurale dans la petite ville de Planalto; Projet d'installation de deux centres de formation professionnelle (COOP) à Almeirim et à Vitória do Jari.</i></p>		
<b>II) Equipe d'éducation</b>		
2003	8	800 000 R\$ = 20 % du total
<p><b>Objectif :</b> amélioration de la qualité de l'enseignement à partir de la mise en place de partenariats public-privés pour le renforcement de politiques publiques d'éducation, base sur 3 lignes:</p> <p>a) agrégation de nouvelles méthodologies d'éducation sociale (un projet dans cette ligne est, par exemple, le "Banco do livro")</p> <p>b) Appui à la formation continue de professionnelles de l'éducation (par exemple, cours de capacitation pour les professeurs d'écoles, etc.);</p> <p>c) Appui à l'élaboration de dossiers et projets pour l'obtention de ressources (par ex., la mise en place d'une école technique)</p> <p><i>Projets importants envisagés pour 2009-2010 : Fortification des conseils d'éducation ; projets pilotes avec des organisations locales socio-culturelles (art, sport, projet cinéma communautaire.); formation d'agents/leaders communautaires (avec l'équipe de santé)</i></p>		
<b>III) Equipe de santé</b>		
2005	3	480 000 R\$ = 12 % du total
<p><b>Objectif :</b> trouver des moyens d'accès aux services de santé pour les communautés isolées, à partir de 3 lignes directrices :</p> <p>a) Mobilisation d'une action directe dans les communautés (Projet "Santé sans frontières"): élaboration d'un diagnostic sur la situation de santé dans la région, mise en place d'actions préventives d'éducation en santé auprès des populations, en coopération avec l'équipe de santé du gouvernement local (visites ponctuelles à des communautés), des 98 communautés rurales de la région, l'équipe de santé a visitée 29 en 2008.</p> <p>b) Formation de "agents communautaires de santé", censés devenir des acteurs clefs au niveau communautaire. Entre 2007 et 2008, 153 agents communautaires ont été formés.</p> <p>c) Appui aux conseils municipaux de santé (mise en place de réunions et workshops de capacitation,...)</p> <p>d) Appui à l'hôpital de Monte Dourado, FUNVALE.</p> <p><i>Projets importants envisagés pour 2009-2010 : « pacte institutionnel » de santé avec les institutions de santé de l'Etat ; fortification de conseils de santé ; éducation en santé et hygiène dans les communautés rurales ; continuation projet FUNVALE</i></p>		

<sup>414</sup> Le tableau présenté ici se base sur plusieurs documents, publiés et non-publiés, de la Fondation, notamment le « Rapport sur les impacts des projets de la Fondation, 2007-2008 ». Certaines informations ont également été collectées lors d'entretiens avec des employés entre janvier et août 2009.



IV) Equipe de participation sociale, citoyenneté et promotion de droits d'enfants et d'adolescents		
2004	3	320 000 R\$, = 8 % du total
<p><b>Objectif :</b> fortifier les organisations et initiatives sociales, développement d'une culture de participation sociale et d'attitude de citoyen.</p> <p>a) Fortification de conseils de droit (enfants, adolescents, adultes et droits de citoyen); jusqu'en 2008, 15 conseils ont été créés dans la région du Jari, mais également à Mazagão, Macapá, Santana et Oiapoque.</p> <p>b) Fortification d'organisations sociales (captation de ressources, capacité de gestion, construction d'un capital social, etc.)</p> <p>c) Développement de leaders communautaires ruraux (« <i>projeto agentes socioambientais : formação de lideranças comunitárias</i> ») afin de constituer de futurs interlocuteurs entre la communauté et l'entreprise, sensibilisés aux questions sociales (santé et éducation) et environnementales (utilisation correcte des ressources naturelles, préservation). En 2008 26 leaders avaient été formés dans la région du Jari, l'objectif est d'arriver à 60 au total dans 38 communautés (environ 2 par communauté).</p> <p><i>Projets importants envisagés pour 2009-2010 : fortification de conseils de droits, formation continue de conseillers, création d'un « centre de défense de droits », etc.</i></p>		
V) Equipe rurale		
2006	6	800 000 R\$ = 20 % du total
<p><b>Objectif :</b> Assistance technique et appui à la commercialisation de produits issus de l'horticulture et de l'apiculture. Sont choisis les agriculteurs les plus intéressés et consentants à coopérer. En 2008, un total de 326 producteurs s'était engagé dans des projets comme la plantation d'eucalyptus, de <i>curauá</i>, de production de manioc, fruiticulture, apiculture, et des projets liés à la production et commercialisation de la noix du Brésil.</p> <p>a) Accompagnement direct des producteurs</p> <p>b) Appui à l'organisation sociale des communautés en associations et coopératives</p>		
VI) Les projets de la pépinière : Deux équipes :		
1) « Eco-affaires » & « Affaires durables agro-forestières », 2. « Nouvelles affaires »		
2006	4/6	400 000 R\$ = 10 % du total
<p><b>Objectif :</b> trouver de nouveaux débouchés économiques pour les producteurs ruraux (organiser les anciennes activités économiques et en concevoir de nouvelles, chercher des clients, mettre en place de contrats,...). Les programmes développés par ces équipes sont</p> <p>a) « Eco-affaires » : 4 projets associatifs et coopératifs (AMARTE, <i>Agulhas versáteis</i>, COOPNHARIN, et COOPMOVEIS)</p> <p>b) « Affaires durables agro-forestières » : <i>curauá</i>, eucalyptus, noix du Brésil, gestion communautaire, semences oléagineuses, apiculture</p> <p>c) « Nouvelles affaires » : <i>açai</i>, cacao, huiles naturelles, <i>buriti</i>, tuiles de ciment pour le sol, « Hôtel Ecole »...</p> <p><i>Projets importants envisagés pour 2009-2010 : Elargissement de tous les projets de création de revenus mis en place depuis 2006/2007. L'accent est mis sur les projets d'eucalyptus, noix du Brésil, curauá, et gestion forestière; développement de l'« associativisme » ; participation dans la gestion d'unités de conservation.</i></p>		

## I.IV Une responsabilité sociale ancrée dans le territoire d'entreprise

L'évolution de l'organisation et du fonctionnement de la Fondation Orsa du Jari depuis 2000 a donc été marquée par un changement stratégique de l'entreprise, dès 2005, en ce qui concerne sa relation avec les populations rurales situées sur son domaine. Ce changement s'avère d'abord symbolique, dans la mesure où il échange la politique d'expulsion systématique des « envahisseurs » pour une politique d'inclusion des populations à la création de richesses et à la gestion territoriale du domaine d'entreprise. Si la stratégie de la Jari avait jusque-là consisté plutôt à décourager les familles ou communautés installées dans les zones litigieuses afin de les faire partir, elle revendique aujourd'hui comme l'un des objectifs de ses projets « la fixation de l'homme sur la terre » (« *fixar o homem no campo* »).

Comment s'explique cette réorientation, qui se produit seulement six ans après le début du fonctionnement de la Fondation dans la région du Jari ? Quelles ont été, au delà du discours, les véritables motivations pour étendre ses activités aussi aux zones rurales isolées du domaine, à priori peu intéressantes pour l'entreprise ? Certes, les résultats du diagnostic du Ceats/Poema ont sans doute réveillé la conscience morale de la direction de la Orsa sur une réalité proche et en même temps si éloignée et jusque-là méconnue par le monde de l'entreprise<sup>415</sup>. Mais il est probable que l'intérêt « soudain » pour des espaces productifs en zone rurale révélait aussi d'autres réflexions, politiques et foncières.

D'un côté, la direction semble avoir compris qu'une permanence de l'entreprise dans la région ne serait pas garantie sans une relation stable avec tous les acteurs locaux. D'un autre côté, l'incorporation des petits producteurs aux activités économiques du groupe Orsa s'avère, comme nous le verrons dans ce qui suit, aussi intéressante pour l'entreprise, non seulement en termes économiques, mais aussi en termes de pouvoir politique et de contrôle territorial. En tant que propriétaire d'environ 1,2 millions d'hectares dans une région encore peu développée de l'Amazonie brésilienne, la responsabilité sociale de la Jari est en effet aussi une contrainte territoriale. La dimension spatiale revêt une importance beaucoup plus importante que dans la plupart des entreprises, le rapport coût/distance et le contrôle des territoires « vides » obligent à mettre en place des stratégies socio-spatiales.

L'intégration des zones rurales à la gestion territoriale du domaine d'entreprise s'avère ainsi être une conséquence logique du discours de responsabilité sociale. Un document de la Fondation elle-même<sup>416</sup> explique dans ce contexte que cette intégration était nécessaire pour « *réduire les risques de conflits potentiels dans le futur entre les communautés et l'entreprise* », et devait consolider « *des relations de confiance* » d'abord, puis la mise en place de petits partenariats économiques entre l'entreprise et les producteurs ruraux.

Cristovão Lins, agronome longtemps associé à la Jari et travaillant toujours en tant que conseiller

---

<sup>415</sup> En effet, nous avons remarqué pendant notre travail de terrain que la plus grande partie des employés de l'entreprise (Jari et Fondation) n'avaient jamais été dans des communautés rurales le plus éloignées de la région...

<sup>416</sup> « *Relatorio de impactos 2007* », Fondation Orsa, document interne, non-publié.

de celle-ci, nous confirme que selon sa conception du développement, celui-ci devrait se faire « de dehors vers l'intérieur »<sup>417</sup>, de la périphérie vers le centre. Dans des conversations avec Sergio Amoroso, il aurait plusieurs fois développé cette idée. Il est possible que cela ait effectivement joué un rôle dans la création, en 2006, de l'équipe rurale (en tant que cinquième équipe de la Fondation), puis dans le démarrage de deux projets pilotes au bénéfice des agriculteurs établis sur le domaine d'entreprise, devant permettre « leur intégration au marché » : la plantation d'eucalyptus dans le cadre d'une agriculture familiale (*fomento eucalyptus*), et la production de *curauá* (une fibre végétale). Plus tard suivront également un programme d'appui à la production et commercialisation de la noix du Brésil (*projeto castanha*), ainsi que d'autres petits projets de promotion de l'agriculture (*manioc, horticulture, apiculture*).

Ces initiatives courent deux, voire trois lièvres à la fois : le premier, *économique*, puisque la plantation d'eucalyptus par des producteurs familiaux contribue à l'approvisionnement de la Jari en matière première sans nécessité d'augmenter ses propres plantations ; le deuxième, *territorial*, car même dans le cas d'une rétrocession de certaines parcelles de la Jari au bénéfice des communautés locales, une bonne partie de ces terres continuerait à être mise utilisées par la sylviculture. Enfin, le troisième, *social*, dans la mesure où les liens économiques entre celle-ci et les populations locales contribuent à un climat de stabilité et de respect mutuel. Finalement, un gain en termes d'image notamment auprès des acteurs politiques régionaux et nationaux, en manifestant désormais une préoccupation sociale vis-à-vis de toute la population de la région du Jari.

Parce que certains projets mélangent business et responsabilité sociale, des polémiques ont éclaté au sein des institutions publiques impliquées à côté des promoteurs de ces initiatives, et aussi avec différentes institutions impliquées dans le développement de la région du Jari, ou encore avec la population locale.

### ***Points de vue des cadres***

La Fondation Orsa semble aujourd'hui réunir une multiplicité impressionnante d'activités dans les domaines les plus divers : éducation ; formation professionnelle ; services de santé ; renforcement d'institutions publiques et organisations de la société civile ; promotion de droits civiques, de l'enfant, des adolescents et de la femme ; incitation au petit entrepreneuriat ; recherche de nouveaux débouchés et marchés ; intermédiation entre producteurs locaux et clients (inter)nationaux. La Fondation, serait-elle réellement devenue, en six années, une sorte d'agence privée de développement pour la totalité de la région du Jari ?

C'est surtout au niveau des avancées en matière de mobilisation et « politisation » que la Fondation joue aujourd'hui un rôle : elle représente, en effet, une plateforme dynamique de rencontre et de coopération entre différents acteurs du développement (Etat, ONG, institutions internationales, société civile), les populations locales, et l'entreprise elle-même. Les résultats des projets initiés en milieu urbain s'avèrent être le plus souvent être des réussites au moins ponctuelles ; on peut

---

<sup>417</sup> Entretien réalisé dans les installations de son entreprise de consulting « *ECO Tumucumaque* » à Macapá, le 17 mars 2009.

néanmoins s'interroger sur leur portée en termes structurels pour un développement plus durable de la région. La question reste celle de l'encadrement, qui s'avère un processus long vu la grande taille du territoire et à l'ampleur de la demande, pour laquelle les équipes de la Fondation,- à peine 50 personnes en août 2009) peuvent sembler réduites. La question se pose surtout sur la capacité de celle-ci de vouloir jouer à maintes reprises le rôle de l'Etat, voire à le substituer dans ses missions. Certes, on se trouve dans une région où les pouvoirs publics ont très longtemps été absents, et qui se caractérise par conséquent encore aujourd'hui par une fragilité significative des institutions. Il a donc fallu attirer l'attention du gouvernement (tant d'Etat que fédéral) sur la nécessité de former et de professionnaliser les acteurs publics afin de rendre leur engagement dans la région du Jari plus productif. Mais la proposition de certaines formations par la Fondation elle-même fut un point assez délicat qui a donné encore une fois lieu à des oppositions de la part de certains fonctionnaires de la région.

On peut ainsi se demander si la Fondation, qui est composée notamment de pédagogues et d'agents sociaux venus d'autres parties du Brésil, dispose réellement des capacités nécessaires pour « éduquer l'Etat », comme l'exprime une employée du Ministère de l'éducation à Laranjal do Jari. Souvent en contact avec les équipes de la Fondation de pour son domaine d'activité, Samira se montre critique vis-à-vis des projets de « *capacité-building* » de la Fondation : « *Nous ne voulons pas être instruits en continuité par la Fondation Orsa, qui se compose de personnes originaires d'autres régions du Brésil généralement étrangères à la société amazonienne. C'est cela que nous dérange, le fait que les employés de la Fondation nous disent souvent ce qu'on devrait faire, alors qu'il est évident qu'avec leurs conseils il s'agit souvent de stratégies développées par l'entreprise dans son propre intérêt* ».

La tutelle par des autres - ancien fléau de « l'aide aux pays en voie de développement » par les « pays industrialisés »-, semble donc encore brouiller l'acceptation des programmes de la Fondation chez certains acteurs politiques de la municipalité du Jari. Plusieurs d'entre eux se sont d'ailleurs, à l'instar de Samira, montrés fondamentalement critiques vis-à-vis des actions de la Fondation, à laquelle ils prêtent une intention de prise de pouvoir politique et territoriale sur la région, ainsi qu'une volonté de monopoliser des projets déjà mis en place et menés par l'Etat, afin de les présenter comme siens et se vanter de leur succès.

S'agit-il d'un reflet de vieux ressentiments vis-à-vis de l'entreprise au temps du projet Jari ? Rafael Almeida explique le dilemme ainsi : « *Effectivement, le gouvernement nous reproche de vouloir combler les absences de l'Etat, mais les arguments des acteurs sont contradictoires : quand la Fondation s'investit dans un projet avec l'Etat, le gouvernement nous accuse de vouloir tout contrôler et de vouloir le remplacer; mais quand nous décidons alors de ne pas intervenir, cela est considérée comme un signe de désengagement de notre part* ».

On retrouve ici en effet un problème typique de la RSE en termes de « *agency problem* »: la Fondation est parfois perçue comme un partenaire, mais parfois comme un « concurrent ». Comment alors arriver à une synergie de compétences et d'initiatives entre les deux, plutôt qu'à des superpositions voir des négligences faute d'une coordination efficace des tâches ? Roberto, employé de la pépinière, signale la difficulté d'agir dans une région qui ne dispose pas encore d'une intégration

politique entre les communes: chaque maire et son équipe mettent en place des actions politiques différentes pour la sienne, mais manquent d'un programme politique intercommunale qui se proposerait de concevoir un développement intégré pour la totalité de la région du Jari : « *Il faut transformer les actions publiques en politiques publiques* », explique Roberto. L'instabilité de la politique locale est un autre facteur qui complique une coopération plus cohérente et durable entre les municipalités et la Fondation. Pour celle-ci, chaque élection impliquerait en effet la nécessité de renouer des relations et de relancer des projets, avec des pertes importantes en termes de continuité<sup>418</sup>.

### ***Partage des rôles dans un contexte foncier incertain***

La difficulté principale résiderait cependant, à côté de la coordination des actions, dans la « non-régularisation de terres dans la région, qui ralentit la totalité des interactions entre l'entreprise et les acteurs de l'Etat », signale Marclí Saire, membre d'une équipe de l'ITEPRA du Belém qui œuvre pour la régularisation foncière dans la commune d'Almeirim<sup>419</sup>. Elle explique pourquoi la situation est si différente entre l'Amapá et le Pará. La restitution au gouvernement d'Amapá d'une bonne partie des prétentions foncières de la Jari dès la fin des années 1990 (RESEX, terres communales de Laranjal et de Vitoria do Jari,...) a permis la progressive installation d'institutions et d'acteurs publics du côté amapaense, suivi par la mise en place de projets d'aménagement, d'éducation et de santé. Le fait que la grande majorité des terres du côté du Pará est propriété de l'entreprise y explique la faible présence des investissements de l'Etat. De fait, tant la terre que le patrimoine du domaine d'entreprise, à savoir, la presque totalité de l'infrastructure urbaine de Monte Dourado, Munguba, et Planalto (maisons, routes, et production d'énergie) appartient aussi à celle-ci. Dans les communautés du côté d'Almeirim, à l'exception du Braço, on cherche en vain un poste de santé, des réseaux d'eau, des stations de bus, ou d'autres services publics - seules les écoles témoignent de la présence de l'Etat. De fait, ni l'Etat ni l'entreprise ne se sentent responsables de l'aménagement du territoire et de la fourniture aux populations de services de base. Alors que le gouvernement soutient qu'il n'est pas prêt à investir dans un territoire dont les terres ne lui appartiennent pas (notamment la zone des plantations d'eucalyptus et de gestion forestière), la Jari considère que ce n'est pas (ou au moins ne pas uniquement) de la responsabilité de l'entreprise de proposer de services comme l'eau courante ou l'électricité, le transport, la communication, l'éducation, ou l'accès à la santé.

Or, quelle est en effet l'obligation, quel est l'intérêt pour l'Etat de s'engager dans l'aménagement d'une région dont les terres sont privées ? De fait, la question se pose non seulement quant à la légitimité, mais aussi quant à la légalité en termes de droit de propriété. Dans le cas de la région du Jari, c'est aussi le contexte géohistorique qui explique le désengagement et la faible réactivité de l'Etat : sur une enclave longtemps dominé par les « barons de la noix du Brésil » (notamment José Julio), Ludwig avait construit sa propre région et mis en place une gestion patriarcale sans jamais demander l'implication de l'Etat. Il a fallu attendre son successeur, Antunes, pour voir déléguer ou externaliser progressivement à la fin des années 1980 certaines responsabilités territoriales à un Etat

---

<sup>418</sup> Entretien mené dans les installations de la Fondation à Monte Dourado, en janvier 2009.

<sup>419</sup> Entretien réalisé le 13 avril 2009 à Belém, dans la division de la « coordination agraire e foncière » de l'ITERPA.

pourtant encore largement inexistant à cette époque.

Malgré les efforts de la Fondation de « responsabiliser » les organes de l'Etat afin qu'ils s'investissent dans la gestion régionale, celle-ci tarde à se mettre en place. Ribamar Pereira, Secrétaire d'Administration et Planification à Laranjal do Jari, soutient de son côté que l'entreprise mènerait un double discours autour de sa responsabilité sociale, puisqu'elle ferait seulement ce que lui serait profitable en termes politiques et économiques : « *Pour toutes les autres obligations sociales sur son domaine, la Jari voudra que ce soit l'Etat qui s'en occupe, sans pourtant procéder à une véritable résolution du conflit foncier. Au lieu de cela, elle mène une propagande autour de sa Fondation qui est d'ailleurs plus importante que ses actions réelles* ». <sup>420</sup>. Sa critique fait référence au problème du caractère « volontaire » de la RSE, où l'entreprise décide elle-même de la nature des projets ainsi que de leur public cible. La question ici est jusqu'à quel point il est légitime que la Fondation agisse dans l'intérêt de l'entreprise. Les taxes que l'entreprise paye jouent évidemment aussi un rôle important, la polémique se devant précisément au fait que la Jari paye des royalties uniquement du côté du Pará (et dans une moindre mesure à la commune de Vitória, où se trouve une petite partie des plantations de la Jari), mais ne pas à la commune de Laranjal do Jari.

Les interventions au nom de la responsabilité sociale serviraient donc aussi à retarder le processus de régularisation foncière. Gesuliano Pinto, chef du cabinet de l'Institut des Forêts (IF)<sup>421</sup> d'Amapá, indique dans ce contexte que le gouvernement d'Amapá aurait proposé deux solutions possibles à la Jari quant aux terres contestées dans les communes de Laranjal et Vitoria do Jari : i) le modèle de « récompense », prévoyant que la Jari renonce à certaines terres revendiquées par les communautés en recevant d'autres terres ailleurs; ii) le modèle de « terme de coopération technique », consistant dans un « contrat de cohabitation » entre l'entreprise et les communautés, basé sur la coopération technique. Selon l'entreprise, ce contrat se serait concrétisé avec l'élargissement des actions de la Fondation aux zones rurales ; certains acteurs publics pourtant, comme Pinto, soutiennent qu'une véritable régularisation foncière serait toutefois nécessaire afin de permettre un développement local plus dynamique dans le domaine d'entreprise.

### ***Forces et faiblesses de la Fondation***

« *On est toujours en train d'apprendre* »  
(Rafael, directeur de la Fondation Orsa en 2009).

Dans les nombreuses conversations que nous avons pu mener avec Rafael, directeur de la Fondation en 2009, une question est revenue presque systématiquement, témoignant d'un haut degré de réflexion quant à l'utilité et à l'efficacité de la Fondation : quel type de développement devrait-on promouvoir en contexte amazonien et sur le fond historique si particulier du projet Jari ? « *C'est un processus constant d'apprentissage* », affirme-t-il. « *Il a fallu d'abord quelques années d'expérience et de familiarisation avec le fonctionnement et les particularités culturelles de la région*

---

<sup>420</sup> Entretien réalisé dans le Secrétariat d'Administration et de la Planification à Laranjal do Jari, le 6 Avril 2009.

<sup>421</sup> Instituto das Florestas, Macapá

*du Jari* ». Depuis la création de la Fondation en 2000, un nombre considérable d'acteurs a été assisté, mobilisé, et capacité; des institutions existantes ont été renforcées, de nouvelles entités ont été créés. Il y a eu des projets réussis et des échecs. Les difficultés connues par la Fondation dans la mise en place de ses projets s'y avèrent d'un côté similaires à toute autre institution de développement socioéconomique, et d'un autre côté, elles relèvent du contexte géohistorique et politique très spécifique de la région du Jari. L'existence de liens paternalistes historiques entre l'entreprise et les populations locales, et en même temps la persistance de ressentiments vis-à-vis de l'entreprise; la difficulté d'accès à des nombreuses communautés et la distance du marché demandeur des produits ; l'absence de structures de commercialisation; le manque de capacités d'organisation et le manque de respect des engagements dans la fourniture des produits par les partenaires; ou encore l'existence de divergences culturelles quant à la perception du développement et de la qualité de vie entre l'entreprise et les populations locales.

Aujourd'hui, la Fondation aurait déjà mieux compris son rôle dans la région, affirme Rafael. Le pas le plus essentiel dans son évolution a certainement été la réorientation d'une idéologie d'assistanat vers un modèle de développement socioéconomique qui s'appuie sur la création de capacités d'autogestion et de mobilisation sociale, ainsi que sur la diffusion d'une culture d'entrepreneuriat. Pour la conception et la mise en place des projets cela aurait signifié le changement progressif d'une planification par équipe à une vision plus intégrée d'interdisciplinarité, qui conçoit les projets non plus en termes de thématiques, mais à partir de la définition des objectifs. Dès 2009, les projets seraient donc mis en place par plusieurs équipes en coopération. Pour le milieu rural cela impliquerait donc désormais un engagement d'autres équipes en plus de l'équipe rural. Pour la période de 2010, les trois grands objectifs de l'action de la Fondation Orsa dans la région du Jari étaient définis comme : i) Plan intégré de *Fortification de Politiques Publiques* ; ii) Plan intégré de *Fortification du Tissu Social*, et iii) Plan intégré de *Développement rural communautaire* (incluant l'action de toutes les équipes de la Fondation et de la pépinière).

Une question importante pour la conception de ces nouveaux projets fut d'ailleurs, selon Rafael, une évaluation correcte des projets déjà menés à bien, afin d'analyser leurs impacts respectifs en termes de développement régional,- une tâche difficile, car comment fait-on un bilan pour une région si vaste ? La Fondation met elle-même s'est interrogée sur la nature et sur l'efficacité de ses projets, affirme Rafael : comment rendre compte d'un processus si complexe comme l'évolution de la société ou des structures socio-économiques sur un territoire, et les attribuer à telle ou telle initiative politique de développement ? Cela impliquait aussi de questionner l'expertise réelle des employés de la Fondation et \*la conception du développement des différents cadres : les pédagogues, sont ils aussi des experts du développement ?

Ces questions nous ont interpellée lors de notre travail de terrain dans la région en 2009, pendant lequel nous avons pu suivre le travail de la Fondation dans les différents domaines. Elles se trouvent d'ailleurs à la base de notre choix de concentrer notre analyse pour ce travail davantage sur les zones rurales : c'est sur cette zone que la Fondation disposait en 2009 du moins de données ou d'études sur l'impact de ses projets, initiés dès 2006. La deuxième partie de ce chapitre vise donc à apporter quelques éléments d'analyse sur le changement des conditions de vie et de travail des populations habitant les zones rurales du domaine d'entreprise aujourd'hui.

Nous présentons d'abord la nature des projets phares de la Fondation au milieu rural. Ensuite, nous tentons de comprendre comment l'ouverture d'un dialogue voir l'établissement de partenariats économiques entre les communautés et l'entreprise a déjà modifié la perception et l'acceptation de celle-ci par les populations rurales.

## II. Projets de la Fondation en zone rurale

Au centre des actions de la Fondation dans les zones rurales d'Almeirim se trouve, dès 2006, la valorisation des produits issus de la forêt, ainsi que la mise en place de partenariats économiques pour la création de nouvelles sources de revenu pour les producteurs locaux. A côté de la priorité donnée à l'économique, et dans une vision de « développement intégral des communautés », quelques interventions de la Fondation en milieu rural se sont également dirigées dans des domaines comme la santé, la promotion de droits, et la « sensibilisation environnementale ». Si nous allons prendre en compte l'existence et la nature de ces autres types d'intervention pour notre réflexion générale sur les impacts de la Fondation, nous allons ici surtout approfondir l'analyse des partenariats économiques établis avec des producteurs ruraux, puisqu'ils s'avèrent, au moins en 2009, plus importants que les projets sociaux.

La prise de contact avec les populations locales par l'entreprise à travers de la Fondation visait, dans un premier temps, à la consolidation d'un climat de dialogue notamment dans les zones les plus proches des activités économiques de l'entreprise (c'est à dire, autour des plantations de la sylviculture et dans les aires de gestion forestière du côté du Pará). C'est effectivement dans ces zones que l'équipe rurale de la Fondation est aujourd'hui le plus active<sup>422</sup>. Dans un deuxième temps, les interventions devaient nouer des contacts dans des zones plus lointaines et « traditionnellement » conflictuelles, comme l'Estrada Nova (zone aux limites sud-ouest de la commune d'Almeirim), ou avec certaines communautés extractivistes du Paru (Recreio, Itaninga, Cafezal...), et de gagner la confiance des populations y installées en montrant que l'entreprise voulait désormais œuvrer pour une amélioration des conditions de vie aussi dans les zones « périphériques » du domaine.

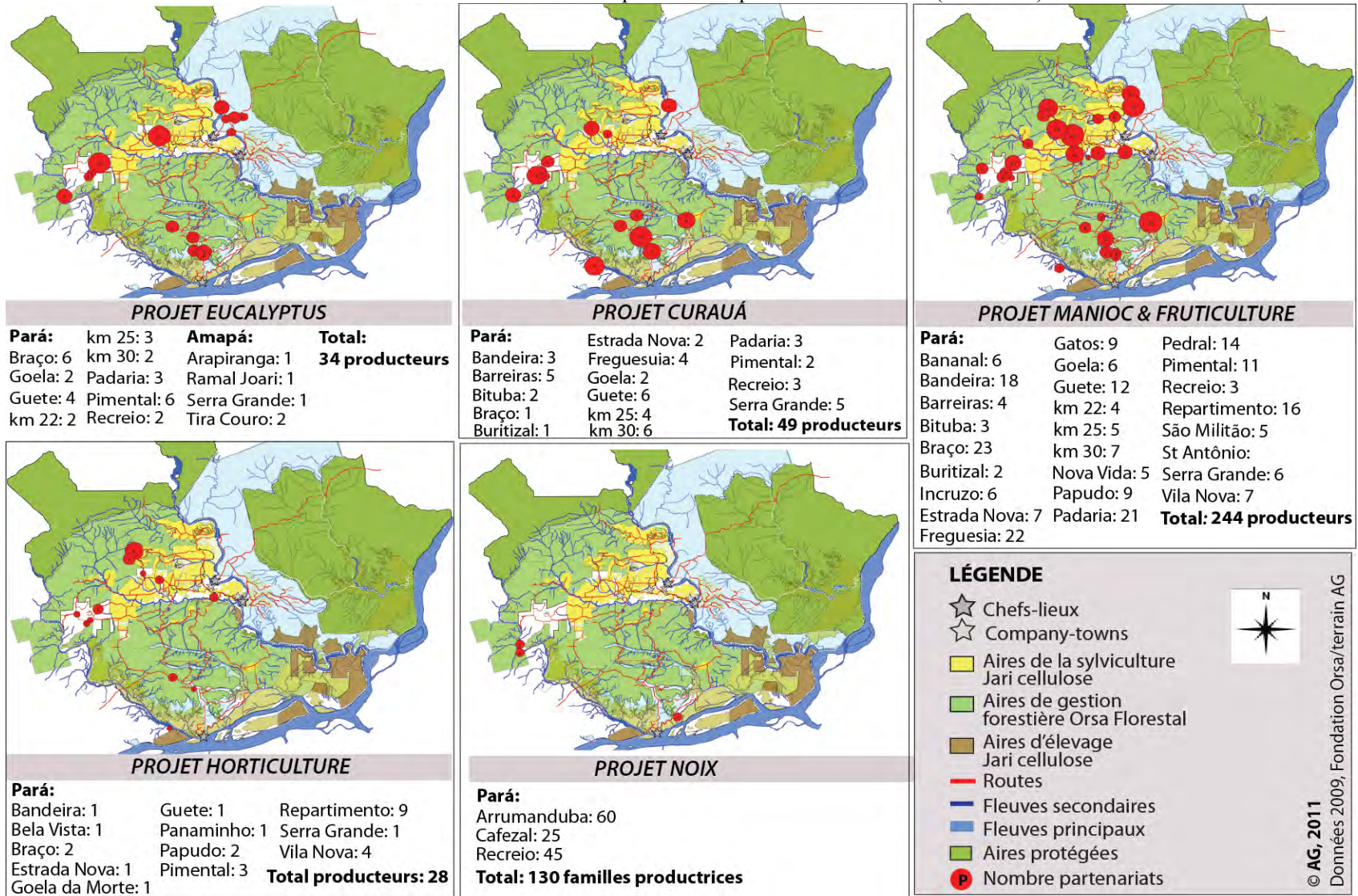
Depuis le début de 2006, des visites (plus ou moins) régulières de l'équipe rurale chez les communautés ciblées se proposent ainsi d'offrir des conseils techniques pour la plantation de certaines espèces, ou de distribuer des nouvelles variétés de semences. Plusieurs de ces premières prises de contact ont, plus tard, fini par produire des petits partenariats économiques. Trois projets phares ont été mis en place : i) Deux productions pour le marché extérieur : la plantation familiale d'eucalyptus, et celle de *curauá*, une fibre endogène à l'Amazonie, ii) L'appui à l'agriculture familiale (notamment le manioc) et la promotion de l'horticulture, et iii) La valorisation de produits issus de l'extractivisme (notamment la noix du Brésil), pour laquelle la Fondation encourage la création de coopératives et d'associations visant à l'amélioration et au développement de nouvelles formes de transformation et de commercialisation, afin de permettre, dans le futur, une plus grande autonomie des producteurs vis-à-vis des intermédiaires. La carte 22 ci-dessous localise les différents projets et leurs communautés partenaires.

---

<sup>422</sup> à l'exception du projet « eucalyptus familial » (données 2009).



Carte 22. Communautés et producteurs partenaires de la FO (août 2009)



## II. I Eucalyptus familial, une agrosylviculture expérimentale

Photo 30. Panneau à l'entrée d'une plantation d'eucalyptus familial.  
Source : Serra Grande, Almeirim, AG, juillet 2009



Parmi les projets mis en place aujourd'hui par la Fondation dans les zones rurales, celui de la plantation familiale d'eucalyptus (« *fomento de eucalipto* ») est certainement le plus important, puisqu'il s'avère intéressant non seulement pour les producteurs ruraux de la région, mais aussi pour l'entreprise elle-même en termes économiques et politiques. En tant que « projet de création de revenus pour les communautés » (cf. photo 30), il promeut la mise en place de plantations d'eucalyptus par des unités de production familiale sur des terres communautaires ou des zones de *capoeira* à l'intérieur du domaine d'entreprise<sup>423</sup>. Jusqu'en 2009, 34 producteurs partenaires de la Fondation Orsa y ont planté 816 ha d'eucalyptus. Les superficies font généralement entre 2 et 4 ha par agriculteur; seuls quelques-uns arrivent à une taille de plus de 20 ha. Selon la Fondation, il s'agit ici d'un projet « *gagnant-gagnant* » : la Jari donne l'impulsion en avançant les plants et les engrais, ainsi que des crédits pour l'entretien des plantations, garantissant en outre l'achat de toute la production une fois les arbres arrivés à maturité (généralement sept ans après plantation) au prix du marché à cette date<sup>424</sup>. Pour les producteurs, l'avantage des plantations d'eucalyptus se trouve, à côté de l'investissement dans une nouvelle source de revenu censée d'être lucrative, dans la possibilité d'associer l'eucalyptus avec d'autres cultures vivrières, comme le maïs, le poivre, les haricots, ou le *curauá*<sup>425</sup>.

<sup>423</sup> Avec les terres dites communautaires il s'agit de parcelles de terre « temporairement attribuées » par l'entreprise à certaines communautés se trouvant à l'intérieur du territoire de la Jari, notamment celles ayant activement revendiqué l'accès à la terre lors du conflit foncier des années 1980 et 1990, comme Braço, Bandeira, ou Repartimento). Si la situation est aujourd'hui calme dans un contexte d'acceptation mutuelle entre communautés et entreprise, et si les terres en question ont donc pu être mises en valeur par les agriculteurs, elles demeurent toujours légalement la propriété de l'entreprise faute d'une titularisation officielle par l'ITERPA.

<sup>424</sup> La Jari assure que le prix du marché sera toujours profitable aux agriculteurs ; certains producteurs pourtant, comme technicien agricole et ancien collaborateur de l'équipe rurale de la Fondation Orsa, Carlos Coelho, soulignent que le contrat ne comprend aucune garantie de prix pour les agriculteurs et ne laisse pas d'espace pour la négociation. Sur le terrain, nous avons remarqué que la plupart des agriculteurs ne disposaient même pas d'un exemplaire du contrat...

<sup>425</sup> L'association avec d'autres plantes est en effet possible au moins dans les trois premières années, avant que les arbres ne fassent trop d'ombre.

Photo 31. Projet d'eucalyptus familial, deux exemples



1. Exemple d'une plantation d'eucalyptus (2 ans) en association avec la fibre *curauá*.
  2. Plantation de 2 ha d'un agriculteur d'eucalyptus familial proche de Pimental (PA); la forêt tropicale (au fond), champ de manioc brûlé (au premier plan), une *casa de farinha* (à droite).
- Source: Estrada Nova, Almeirim, AG, août 2009

Que ce type de partenariat puisse de fait être profitable pour les deux parties (producteurs et entreprise) est démontré par le fait que des programmes appelés « *fomento florestal* », à savoir, la mise en place de petits partenariats pour la plantation familiale d'eucalyptus ou de pins avec des agriculteurs locaux, est aujourd'hui chose courante parmi les grandes entreprises de production forestière notamment au sud du Brésil. Au niveau national, les superficies d'eucalyptus gérées par des petits agriculteurs sont désormais importantes : en 2010, elles ont représenté environ 19% du total des forêts plantées au Brésil. La plupart de ces plantations familiales se trouvent dans le sud et sud-est du Brésil. La OCPE (Orsa Cellulose Papel e Embalagens) y avait déjà en 2001 initié un programme de « *fomento florestal* ». En 2008, le projet compte déjà 486 contrats avec des petits et moyens agriculteurs, totalisant presque 14 500 hectares en plantations. En 2009, il dépassait même l'aire gérée par la OCPE elle-même, qui détient à peine 13 000 hectares dans le sud du Brésil, gérés par la Marquesa, entreprise du groupe<sup>426</sup>.

On peut deviner l'importance de ce dispositif pour les entreprises du secteur du papier et de la cellulose en termes économiques et territoriaux. Le rôle du « *projet fomento eucalyptus familial* » pour l'augmentation de la productivité de l'OCPE dans le futur est corroboré par un rapport du groupe Orsa : « *En 2008, l'une de nos conquêtes les plus importantes a été l'augmentation du potentiel de l'aire de cellulose, grâce à l'investissement dans les plantations et dans les programmes du « fomento florestal ». Ainsi, dans six ou sept ans, nous pourrions doubler la production du cellulose, de pinus et du papier kraft, ce que présage une croissance très significative pour le futur du groupe* »<sup>427</sup>.

<sup>426</sup> Données des rapports du groupe Orsa du 2006 et 2008

<sup>427</sup> Texte signé par Sergio Amoroso, actionnaire principal du groupe Orsa, et Jorge Henrique, président de l'OCPE respectivement. « Rapport de durabilité du groupe Orsa », 2008, page 7.

Dans la région du Jari, les premiers partenariats dans le cadre des plantations familiales d'eucalyptus datent de 2007. Avec 817 ha en 2008, elles s'avèrent cependant encore insignifiantes en comparaison avec celles de la OCPE dans le sud du Brésil. Elles pourraient cependant devenir intéressantes pour la Jari dans le futur et à partir d'un élargissement des superficies plantées par les producteurs locaux. La Fondation affirme de vouloir mettre en place environ 50 nouveaux contrats chaque année.

On remarque donc que les projets du « *fomento florestal* » sont généralement présentés par les entreprises productrices de cellulose comme une action de « responsabilité sociale » visant à un « développement plus durable ». C'est de cette manière que l'ABRAF<sup>428</sup> fait, quant à elle, référence à l'utilisation du dispositif comme une mesure RSE des entreprises : à côté « *d'optimiser la sécurité d'approvisionnement du bois* », cette pratique favoriserait la « *fixation de la main d'œuvre sur la terre ainsi que l'actuation sociale des entreprises dans leur région* ». <sup>429</sup>

Le point sur la fixation de la main d'œuvre est intéressant dans le cas de la Jari puisqu'il indique l'établissement de liens entre l'entreprise et l'agriculteur, dont les effets peuvent être contradictoires : si d'un côté, les partenariats sont en effet susceptibles de créer une dépendance économique entre le producteur et l'entreprise en tant qu'unique client, ils accordent, de l'autre côté, une certaine légitimité et une certaine stabilité foncière aux producteurs partenaires, au moins pour la durée des plantations<sup>430</sup>. « L'action sociale » des entreprises dans leur région d'insertion s'avère ainsi une stratégie efficace pour diminuer les conflits sociaux<sup>431</sup>.

La « *Câmara Setorial da Silvicultura* »<sup>432</sup>, quant à elle, présente le « fomento » comme « *un programme que les entreprises utilisent pour compléter leur approvisionnement en bois pour leur production industrielle, réduisant leur nécessité d'acquérir des nouvelles aires et diminuant leurs actifs forestiers et la quantité de capital immobilisé...* », signalant ainsi plus clairement les bénéfices pour les entreprises.

Dans la région du Jari, la superficie des plantations d'eucalyptus mises en place par des petits producteurs (à peine 900 ha en 2009) ne pèse pas encore grand-chose en comparaison avec celles de la Jari elle-même (60 229 ha plantés d'une superficie totale de 120 000 ha en 2009). Il est donc évident que les gains du projet « *fomento* » pour l'entreprise se présentent aujourd'hui encore plus en termes sociaux (établissement de bonnes relations avec les communautés rurales, visant à la prévention de conflits sociaux potentiels) et d'image (augmentation de la visibilité de la Fondation) qu'en termes économiques. Dans une perspective de long terme, pourtant, il est probable que la Orsa possède

---

<sup>428</sup> Associação Brasileira de Produtores de Florestas Plantadas

<sup>429</sup> ABRAF, *Anuario estatístico* 2011 : 111

<sup>430</sup> Le temps nécessaire pour qu'une plantation d'eucalyptus arrive à maturité en climat amazonien est environ 7 ans.

<sup>431</sup> Ceux-ci sont aujourd'hui particulièrement importants dans le sud-est du Brésil, notamment dans le sud de Bahia. Un exemple est la commune de Caravelas, où les conflits entre les populations locales (communautés *quilombolas*), la police militaire et des entreprises de cellulose et charbon sont fréquentes et parfois accompagnés par des homicides. Voir par exemple l'article « *a guerra do eucalipto* », URL : <http://wp.me/p4f0r-Q1>

<sup>432</sup> Agenda Estratégica do Setor de Florestas Plantadas. *Câmara Setorial da Silvicultura*, Brasília, 2009 : 12)

également un intérêt territorial, à savoir, l'augmentation de son approvisionnement en matière première sans nécessité d'accroître ses propres plantations. Rappelons que l'entreprise ne peut plus amplifier ses zones de monoculture dans la région voisine de ses terres (du fait de l'existence d'aires protégées aux frontières nord-est et nord-ouest de son domaine), ni à l'intérieur même de son propre domaine. Le code forestier brésilien force en effet l'entreprise à respecter les aires de protection permanente (le long des fleuves et des routes), et la « *reserva legal* ».

Dans un entretien, Sergio Amoroso présente le projet d'eucalyptus familial comme un investissement social de l'entreprise : « *Pour une société durable, il faut structurer les activités économiques de manière lucrative, mais aussi garantir la distribution des revenus. Pour nous, il serait économiquement plus intéressant d'acquérir des nouvelles fazendas, mais nous préférons créer un modèle de partenariat avec les petits agriculteurs. Courrons-nous le risque qu'après un certains temps les agriculteurs nous tournent le dos ? Peut-être, mais nous considérons que ça vaut la peine d'y investir (...) la présence et les activités du groupe dans la région sont admirées et respectées. A fur et à mesure que les agriculteurs nous reconnaissent comme des partenaires, cette relation s'annonce chaque fois plus forte ...* »<sup>433</sup>.

Nous savons cependant que l'acquisition de nouvelles terres pour la sylviculture est devenue de plus en plus difficile pour la Orsa dans la région du Jari, à l'instar du sud du Brésil. Dans le dernier rapport de l'ABRAF (2011), le directeur de celle-ci pointe comme le principal défi du secteur forestier brésilien la « *complexité de concessions de licences environnementales pour des nouveaux projets sylvicoles* », ainsi que des « *restrictions pour l'achat de terres, tant par les entreprises nationales qu'étrangères*<sup>434</sup>, ce qui a directement affecté les entreprises du secteur»<sup>435</sup>. Au niveau de la région du Jari elle-même, nous avons déjà évoqué que les frontières pour l'entreprise se sont progressivement fermées depuis les années 1990, et l'initiation d'une régularisation foncière des terres encore contestées à l'intérieur du domaine d'entreprise est urgente, d'après des affirmations de l'ITERPA et de l'IMAP. Dans ce contexte, il nous semble que cette généreuse renonciation de la Jari à l'achat de « *nouvelles fazendas* » en tant qu'alternative pour « *éviter l'achat de la terre aux petits agriculteurs, qui seraient autrement forcés à l'exode*»<sup>436</sup>, résulte plutôt d'une contrainte foncière et d'un changement dans le rapport de force entre communautés, Etat et entreprise dans la région du Jari aujourd'hui. Praxedes, le responsable des questions foncières de l'entreprise, corrobore cette idée en avouant qu'il y a eu une certaine résignation de la Jari vis-à-vis des envahisseurs sur son domaine : « *Comme on n'arrivait pas à les expulser, on a dû faire en sorte de les intégrer...* », affirme-t-il.<sup>437</sup>

### ***Le pour et le contre***

---

<sup>433</sup> Entretien avec Sergio Amoroso, publié dans le « *perfil corporativo* » du groupe Orsa, 2006.

<sup>434</sup> D'après ABRAF, il s'agirait de mesures de protection instaurées par le Brésil, qui représente 15% des terres fertiles du monde, contre des initiatives de certains pays qui voudraient utiliser des fonds souverains pour acheter des terres à l'étranger, afin d'assurer la sécurité alimentaire de leurs populations (faut de suffisamment de terres dans leurs propres pays pour la production de denrées alimentaires). ABRAF, 2011 : 58

<sup>435</sup> Déclaration d'Antonio Sergio Alipio, président de l'ABRAF, dans l'introduction à l'annuaire statistique de 2011.

<sup>436</sup> Argument à l'égard au programme *fomento* dans le rapport annuel du groupe Orsa de 2007, p.15.

<sup>437</sup> Conversation menée dans les locaux de la Fondation Orsa en février 2009.

Quels que soient les différentes motivations et bénéfices de la mise en place du projet *fomento* par la Jari, il faut également remarquer que la vente de bois peut de fait constituer une source de revenu très intéressante pour les producteurs ruraux, à condition que ceux-ci puissent accomplir certaines exigences de base. Un document de la BRACELPA<sup>438</sup> présente ce type de partenariat comme des « nouvelles opportunités de revenu, principaux ou complémentaires, qui n'exigent pas d'investissement initial et favorise l'établissement de plantations dans des petites et moyennes propriétés rurales sans entrer en compétition avec les aires destinées à la production d'aliments »<sup>439</sup>.

Il faut toutefois prendre en compte que le retour financier ne se fait qu'environ sept ans après l'investissement, et que seulement un producteur possédant soit de suffisamment de terres soit d'autres sources de revenu extra-agricoles peut se permettre de «geler» ses terres ou une partie de celles-ci afin d'y planter de l'eucalyptus au lieu de cultures vivrières, sans risquer de manquer d'alimentation.

Selon des témoignages de plusieurs producteurs, les plantations d'eucalyptus exigeraient par ailleurs beaucoup de travail. Cela ne serait pas un problème tant que le producteur possède une main d'œuvre familiale suffisamment abondante. Si celui-ci est forcé à engager de la main d'œuvre extérieure, cela pourrait significativement diminuer le profit final. La réussite du projet supposerait par conséquent une très bonne gestion de la part des agriculteurs, qui devraient être capable de calculer leurs dépenses. Sur place, nous avons en effet rencontré des « producteurs – partenaires » déjà endettés.

Pour plusieurs producteurs interviewés, le « *fomento* » représenterait ainsi une espèce de cheval de Troie, puisqu'il inciterait les agriculteurs à convertir leurs terres en monoculture sans pourtant posséder de l'expérience nécessaire pour leur gestion, et la Fondation n'offrirait pas assez d'accompagnement technique à cet égard. Une difficulté serait de plus la longue période d'attente avant de pouvoir dégager des bénéfices,- la planification à long terme est un raisonnement économique encore peu familier pour la plupart des agroextractivistes. Manque de raisonnement économique, ou absence d'orientation de la part de l'équipe rurale de la Fondation ? « Plusieurs producteurs ont déjà dépensé plus de ce qu'ils vont gagner. C'est parce qu'ils ne savent pas encore gérer l'argent », explique Mereco, qui a été le premier partenaire de la Fondation pour le projet eucalyptus familial<sup>440</sup>. On peut en effet supposer qu'avec la mise en place du projet *fomento*, la Fondation vise également à promouvoir l'adoption auprès des producteurs locaux d'un esprit de petit entrepreneuriat, un raisonnement financier qui puisse intégrer des investissements à long terme, censés enrichir leurs possibilités économiques ainsi qu'ouvrir de nouvelles portes pour des coopérations peut-être plus étendues avec l'entreprise dans le futur.

Or, une question qui se pose ici est celle des liens de dépendance susceptibles de se former entre l'entreprise et les communautés. Alors que la Fondation se veut engagée dans un processus de « professionnalisation économique » à partir de la promotion de nouvelles activités productives et de sources de revenu alternatives, l'autonomie alimentaire et la diversification des cultures vivrières

---

<sup>438</sup> Associação Brasileira de Celulose e Papel

<sup>439</sup> BRACELPA *Estatísticas*, 2009-2010, page 12

<sup>440</sup> Nous présentons un portrait complet de Mereco dans le chapitre VI, où il nous fait entre autres connaître son point de vue sur les projets de la Fondation.

s'avèrent, au contraire, plutôt limitées par la conversion de terres communautaires en monocultures. En même temps, la dépendance économique vis-à-vis de l'entreprise pourra vraisemblablement aussi accentuer la dépendance politique et diminuer le pouvoir de négociation des populations dans le futur, par exemple, en ce qui concerne la régularisation foncière des terres. Des revendications potentielles pourraient ainsi vite être oubliées, car qui pourra acheter le bois d'eucalyptus au bout de sept ans si ce n'est la Jari ?

Un autre point problématique dans ce contexte est le caractère RSE que la Jari attribue au projet d'eucalyptus familial, dans la mesure où celui-ci mélange affaires et engagement social, ce qui à proprement parler n'est pas acceptable si nous respectons la définition brésilienne sur la nature des activités d'une Fondation (cf. le « paragraphe unique » du nouveau code civil brésilien du 2001). Celle-ci devrait en effet poursuivre uniquement des objectifs religieux, moraux, culturels ou d'assistance, mais éviter des actions qui visent également un profit économique pour l'entreprise ayant créée la Fondation. Cette réglementation pourrait néanmoins être mise en question en termes pratiques - d'un côté, parce que faute d'une définition plus universelle sur la nature et les objectifs de la RSE, les projets menés en son nom doivent forcément être adaptés aux contextes dans lesquels ils s'insèrent ; d'un autre côté, parce que la perspective d'une nouvelle source de revenu, au moins pour certains producteurs du Jari, pourrait représenter une contribution concrète et efficace de la Jari au développement socioéconomique des populations rurales locales. Il est toutefois encore difficile de calculer les véritables retours, puisque la première récolte ne se fera qu'en 2014, quand les arbres des plantations « pionnières » mises en place en 2007 arriveront à maturité.

D'après nos enquêtes auprès de plusieurs producteurs-partenaires de la Jari, certains se sont montrés très confiants, d'autres plutôt sceptiques. Les premiers sont en général persuadés que le prix de la cellulose ne peut que monter, et que leurs investissements vont donc avoir des retours intéressants. Parmi les défenseurs du projet se trouvent par exemple George, un agriculteur de la communauté Balneário Arapiranga (commune de Laranjal do Jari), qui a planté 7 ha d'eucalyptus (3 ha en 2007 et 4 ha en 2008). Il affirme que l'eucalyptus serait une véritable épargne (« *uma poupança* »), ainsi qu'un investissement avec un marché garanti, puisque l'entreprise voudra toujours acheter de l'eucalyptus pour sa production de cellulose<sup>441</sup>. Les autres, plus sceptiques, soutiennent que le contrat n'offrirait pas assez de garanties quant au prix d'achat final par l'entreprise (par exemple, en cas d'une crise économique), et que celle-ci les aurait donc mis dans une position de dépendance indésirable. Les témoignages que nous présentons au chapitre VI rendront compte plus en détail des différents points de vue et stratégies individuelles, tant des partenaires que des non-partenaires du projet.

Un dernier point est important à remarquer dans le contexte du projet *fomento*, notamment dans une réflexion sur la RSE : Ce ne sont pas seulement les petits producteurs ruraux auxquels l'entreprise a proposé la mise en place de plantations d'eucalyptus. Sur le terrain, et plus spécifiquement dans la zone de l'Estrada Nova (dont les aires défrichées dans les années 1990 se prêtent au « reboisement »), des surfaces importantes de terre ont été récemment transformées en monoculture : tant par des

---

<sup>441</sup> Conversation menée lors d'une visite à la maison de George, située dans la communauté Balneário Arapiranga, le 6 juillet 2009.

entrepreneurs locaux et régionaux – par exemple des éleveurs qui ont remplacé une partie de leurs pâturages par des plantations d'eucalyptus, ou des propriétaires de supermarchés ou magasins de construction-, mais aussi par des cadres de la Jari elle-même ou des entreprises sous-traitantes de celle-ci. Quelques exemples sont les plantations de 45 ha d'un propriétaire d'une scierie au « Ramal do George » (commune de Laranjal do Jari) ; celles d'un négociant de bière « Nova Shin », également à Laranjal (50 ha) ; ou encore les plantations de 250 ha mises en place par le chef de la NDR, principale sous-traitante de la Jari, dans l'Estrada Nova. Ces plantations, qui s'avèrent beaucoup plus importantes en surface que celles du projet « eucalyptus familial » lui-même, ne rentrent cependant pas dans la statistique de la Fondation. Elles ne sont pas mentionnées dans les présentations de la Fondation et ne figurent pas dans leur site internet. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi l'entreprise préfère de ne pas divulguer officiellement cette autre méthode d'approvisionnement en matière première, qui serait si peu compatible avec la soi-disant motivation RSE du projet *fomento*.

Or, la transformation de terres individuelles par des propriétaires privés en plantations d'eucalyptus n'est pas critiquable *a priori*. Mais on peut imaginer que la situation foncière instable et l'absence de régularisations dans certaines zones du domaine a laissé de l'espace à la spéculation foncière et à un processus de marginalisation des populations locales, formées de petits *posseiros*, des deux côtés du fleuve. Un exemple pour cela est le cas de la communauté de Buritizal, située au début de l'Estrada Nova, dont la population aurait diminué de 25 à 6 familles en l'espace de quelques mois. Ce développement aurait été le résultat d'une douteuse intervention de l'entreprise afin de gagner de l'espace pour de nouvelles plantations d'eucalyptus, nous explique un agriculteur de la zone qui ne veut pas être nommé : elle aurait commencé à offrir, via des intermédiaires prétendant s'intéresser personnellement aux terrains, d'importantes sommes d'argent aux familles de Buritizal si elles acceptaient d'abandonner leurs demeures dans la communauté pour une installation en ville. Plusieurs familles auraient ensuite abandonnés leurs terres. Peu après, celles-ci auraient été transformées successivement en plantations d'eucalyptus, devenues soudainement la propriété d'Agrominas, ancienne sous-traitante de la Jari ...

Enfin, des préoccupations environnementales sont souvent mises en avant par ceux qui craignent des effets négatifs de la monoculture sur la fertilité des sols à long terme. Après 15 ans (=deux cycles de plantation d'eucalyptus), les champs pourront-ils être reconvertis en cultures vivrières comme le manioc ou les haricots, indispensables pour l'autosuffisance alimentaire des producteurs ? Par ailleurs, alors que la Jari affirme que des nouvelles plantations d'eucalyptus sont mises en place seulement dans des zones dégradées, il n'y a pas un véritable contrôle extérieur sur ce processus. Selon un employé de l'IBAMA à Monte Dourado (qui ne veut pas être nommé), le projet d'eucalyptus familial ne serait pas toujours conforme au code forestier. Plusieurs plantations d'eucalyptus auraient en effet été mises en place sur des terres définies comme « réserve légale », c'est à dire, à l'intérieur des 80 % de la propriété qui devrait rester impérativement couverts par la forêt tropicale. Ayant voulu dénoncer ces irrégularités auprès de l'IBAMA de Macapá, la base de Monte Dourado lui aurait suggéré de s'en abstenir s'il ne voulait pas perdre son poste. « *J'ai du mal à le dire, mais l'IBAMA*



ainsi que la SEMA sont de mèche avec la Jari », confirme-t-il.<sup>442</sup>

### ***Le cas de la Cosipar, un essai de comparaison***

Notre cas se prête difficilement à la comparaison. Cependant, il existe d'autres expériences de plantation d'eucalyptus dans le cadre de l'agriculture familiale dans la région de Marabá, présentés par Nasuti (2010 : 371-372), qui montrent comment dans un autre contexte des petits producteurs peuvent s'insérer dans le marché. Des 10 000 ha que la Cosipar détient en plantations en 2010, environ 1 000 sont sous contrat avec des petits producteurs locaux dans le cadre du programme *fomento*.

Cependant, les modalités des partenariats proposés par la Cosipar s'avèrent différentes de celles proposées par la Jari, car la plupart des agriculteurs dans la zone de Marabá sont déjà des opérateurs du marché. La Cosipar n'a donc pas besoin de s'engager à acheter la totalité de l'eucalyptus produit par l'agriculteur, mais peut, en fonction de ses besoins, décider de lui acheter le bois au prix du marché, sous forme de grume, ou encore sous forme de charbon (si ce dernier choisit de carboniser lui-même son eucalyptus). Dans notre région, en revanche, la Jari est le seul acteur, ce qui suppose aussi une contrainte puisque sa responsabilité pèse beaucoup plus que dans le cas de la Cosipar. Les agriculteurs du Jari ne disposent d'ailleurs pas encore de l'apprentissage du marché. Mais curieusement, il y a également de nombreux agriculteurs qui n'ont pas accepté le contrat de la Cosipar, comme c'est aussi le cas dans la région du Jari. Nasuti (2010 : 372) soutient en effet que « *malgré un discours des chefs d'entreprise valorisant leur responsabilité sociale et le développement régional, les petits agriculteurs amazoniens sont réticents à ces projets, qui peinent à s'implanter par suite d'une incompréhension de ce type de partenariat* ». Y aurait-il donc aussi dans cette partie du Pará, un fort degré d'incompatibilité entre le raisonnement économique de l'entreprise et celui des producteurs locaux ?

Une différence par rapport à notre région est que la Cosipar peut compter sur l'intervention de la Fédération des travailleurs et travailleuses de l'agriculture familiale (FETRAF), qui s'engage auprès de l'entreprise en tant qu'interlocuteur et partenaire potentiel, et afin de négocier des contrats avec les producteurs. Consciente des enjeux sociaux et environnementaux, la FETRAF a en effet imposé certaines règles à l'entreprise pour la conclusion des contrats, comme par exemple l'extension maximale des plantations à 10% de la superficie du lot agricole, ou l'installation de plantations seulement dans des terres préalablement dégradées. Dans ce cadre régularisé, la plantation d'eucalyptus pourrait en effet constituer un gain en matière de diversification, et présenter en même temps une source de revenu additionnel et un investissement lucratif à long terme pour l'agriculteur, sans mettre en péril les autres productions agricoles. Toutefois, en dépit des efforts de la FETRAF, très peu d'agriculteurs seulement ont pu être mobilisés par celle-ci jusque-là pour devenir des partenaires de la COSIPAR.

Dans la région du Jari, l'absence de fédération des travailleurs ou d'association intercommunautaire limite considérablement le pouvoir de négociation des agriculteurs, dont chacun

---

<sup>442</sup> Information obtenue lors de plusieurs conversations menées dans les bureaux de l'IBAMA à Monte Dourado, ainsi qu'au sein du domicile privé de l'employé, entre avril et août 2009.

doit (dans le meilleur des cas) négocier individuellement son contrat avec l'entreprise, ou (dans la plupart des cas) l'accepter tel qu'il est proposé par l'entreprise. Ici on trouve une différence vis-à-vis d'autres régions du Brésil, où les revendications collectives des populations locales s'avèrent beaucoup plus puissantes (cf. Kröger, 2010).

En résumant, on peut toutefois affirmer que le projet *fomento*, mis en place par la Fondation Orsa depuis 2007 dans les zones rurales de la région du Jari, promet de libérer une dynamique sociale: la production d'eucalyptus familial et la vente du bois à la Jari pourrait en effet (si cela s'avère effectivement rentable) amener à une capitalisation de certains producteurs, et résulter enfin en une certaine diversité des productions, et par conséquent dans le surgissement d'un marché local, où ceux qui plantent désormais de l'eucalyptus auront besoin d'acheter de produits alimentaires à leurs voisins (qui ne produisent pas d'eucalyptus). Finalement, la production d'eucalyptus familial symbolise, en tant que nouvelle activité productive introduite récemment par la Fondation Orsa, une transition importante dans les relations entre l'entreprise et les populations rurales, dans la mesure où ce projet constitue une coopération économique avec un acteur qui leur aurait été complètement étranger. Les enjeux s'annoncent ainsi significatifs pour le futur : la jeune génération, aura-t-elle déjà une vision économique différente de celle de ses parents, plus proche de la logique d'entreprise ? Et la transformation de terres agricoles ou de *capoeira* en plantations d'eucalyptus, même si elle est réalisée à petite échelle et au sein d'unités de production familiale, propose-t-elle un modèle durable pour une région en pleine forêt amazonienne ?

## II. II Les projets agricoles

### *Le curauá, une nouvelle fibre végétale*

Le deuxième projet phare de développement rural de la Fondation, initié en 2006 auprès de 15 agriculteurs dans 6 communautés d'Almeirim, est l'encouragement à la plantation et à la première transformation de *curauá*. Il s'agit d'une fibre végétale (*ananás erectifolius*, cf. photo 31) de haute qualité spécifique de l'Amazonie, utilisée de plus en plus dans l'industrie automobile brésilienne comme substitut au plastique (polypropylène), notamment pour la confection de pièces pour l'intérieur de voitures<sup>443</sup>. Pour sa commercialisation, la Fondation Orsa a établi le contact avec l'entreprise *Permatec-Triangle*<sup>444</sup>, qui achète la totalité de la fibre produite par les agriculteurs partenaires de la Fondation dans la région du Jari. A côté de la commercialisation, l'équipe rurale s'engage à répartir les

---

<sup>443</sup> L' EMBRAPA Amazônia Oriental (Belém), qui mène à bien des études scientifiques spécifiques sur cette fibre, voit un potentiel important pour son utilisation dans l'industrie brésilienne. La demande de cette dernière a en effet augmentée significativement dans les dernières années.

<sup>444</sup> Entreprise spécialisée dans la production de pièces pour l'industrie automobile, située à Santarem (Pará). En plus de la production achetée au travers de la Fondation Orsa, la Permatec a également mis en place ses propres plantations sur 3 000 ha autour de Santarem, créant des emplois (plantation, récolte et transformation de la fibre) pour des nombreuses familles de la zone. Une grande partie de la fibre issue de ces plantations est aujourd'hui utilisée pour la fabrication de couvertures dans une usine spéciale mise en place par l'entreprise en partenariat avec le gouvernement du Pará en 2004. Le *curauá* y est planté, comme dans la région du Jari, en association avec la sylviculture, notamment avec les espèces *andiroba* et *pau-rosa*.

Voir [http://www.pematec.com.br/responsa\\_ambiental.htm](http://www.pematec.com.br/responsa_ambiental.htm)

plants (que la FO achète à Santarem et fait venir au Jari) auprès des agriculteurs et à mettre à leur disposition des machines pour défibrer les feuilles, qui sont récoltées une, voire deux fois par an. En 2009, le projet compte 49 familles-partenaires dans 15 communautés du domaine d'entreprise du côté du Pará, occupant environ 25 hectares au total ; les plantations ont une taille moyenne comprise entre 1 et 2 ha, souvent associés à d'autres cultures et/ou à l'eucalyptus. La Fondation se charge également de la logistique du produit : après le séchage chez l'agriculteur, la fibre est collectée par la Fondation et amenée à Almeirim, puis embarquée directement pour Santarem.

D'après les affirmations de la Fondation, le revenu des producteurs concernés se situerait autour de 400 réais par mois et par hectare, ce qui représente un gain supplémentaire intéressant pour un agriculteur du Jari. Un partenaire exemplaire de la Fondation pour le projet curauá nous affirme que sa récolte annuelle d'un ha (750 kg) a été vendue pour 2 400 réais en 2008 ; cela ferait donc un revenu de 200 réais par mois (donc seulement la moitié de celui calculé par l'entreprise), ce qui représente toujours un gain bienvenu pour les familles de producteurs.

De fait, selon les entretiens menés pendant notre recherche de terrain, le projet a été très bien reçu par les agriculteurs. Ceux-ci font généralement remarquer les avantages du *curauá* par rapport à l'eucalyptus : ce dernier nécessite plus de travail et donc une main d'œuvre plus élevée, et ne donne des résultats que sept ans après la plantation, alors que le *curauá*, qui permet deux récoltes par an, est plus facile à entretenir. Un problème serait pourtant le manque de machines à défibrer, la Jari n'en possédant que deux exemplaires en 2009<sup>445</sup>. Au moment de la récolte, l'équipe rurale s'occupe à faire tourner les deux machines parmi les différents agriculteurs adhérents du projet, ce qui signifie non seulement un investissement énorme (les machines sont très lourdes et leur transport s'avère extrêmement difficile dans les routes en mauvais état, notamment lors de la saison de pluie), mais aussi un problème de coordination logistique, qui peine souvent à cause de l'absence de moyens de communication entre les agriculteurs et la Fondation, rendant difficile la planification de la rotation des machines parmi les producteurs. Une fois récoltées, les feuilles doivent être défibrées au plus vite possible afin d'éviter que l'humidité ne les putréfie (cf. photo 32); un bon emploi du temps s'avère donc nécessaire pour prévenir des pertes.

Grâce à la croissante demande en fibres naturelles de la part de l'industrie automobile brésilienne, la production de *curauá* pourrait représenter une intéressante source de revenu à long terme pour les agriculteurs du Jari. En plus de la courte durée des cycles de plantation et de récolte, qui semble, comme nous l'avons vu dans le cas du projet d'eucalyptus familial, mieux correspondre à la logique économique des populations amazoniennes, l'avantage du *curauá* réside dans la possibilité de l'intégrer dans des systèmes agro-forestiers, notamment en association avec l'eucalyptus.

Outre la mise en place de petites plantations sur les terres des familles rurales, l'entreprise affirme envisager dans un futur la possibilité de planter le *curauá* à plus grande échelle, en l'intercalant avec l'eucalyptus dans les aires de sylviculture, utilisant pour ce faire de la main d'œuvre locale. Cela

---

<sup>445</sup> Il y a pourtant, selon les affirmations de la Fondation, des perspectives pour un achat de machines supplémentaires dans un futur proche. Un contrat avec le Banco do Brasil (BB) serait en train de se mettre en place. Celui-ci prévoit le financement de 49 nouvelles machines défibreuses en 2009. (Données de terrain, juin 2009).

« pourrait réduire les coûts de la Jari Cellulose pour le nettoyage de son aire opérationnelle, et viabiliser la construction d'une industrie locale pour la production et la transformation de la fibre de *curauá* », soutient un rapport interne de la Fondation, rédigé en 2007/2008. Cela offrirait des nouveaux postes de travail et la possibilité de créer de la valeur ajoutée. Lors de notre séjour de recherche dans la région en 2009, nous n'avons pas encore vu des signes de la réalisation de ce projet sur le terrain.

Le « plan stratégique » de la Fondation pour la période de 2009-2010 envisageait une augmentation importante des contrats avec les agriculteurs d'Almeirim : de 49 partenariats signés en 2009, elle visait à arriver à 230 en 2010, signalant les bons résultats et la bonne acceptation du projet jusque-là<sup>446</sup>. La perspective d'obtenir un crédit du Banco do Brasil pour l'acquisition de nouvelles machines défibreuses, ainsi que la recherche de nouveaux clients pour la fibre, comme SABIC ou Eli Toshta (les deux aspects du projet auxquels la Fondation dit vouloir concentrer ses efforts prochainement) pourront effectivement augmenter la portée du projet et les bénéfices pour les agriculteurs qui y sont engagés.

Dans ce contexte, il est en effet possible d'imaginer que le *curauá* du Jari pourrait devenir, dans le futur, ce que le *sisal*<sup>447</sup> représente aujourd'hui pour le Nordeste de la Bahia, où la mise en culture et exploitation de la fibre à la fin de la deuxième guerre mondiale a initié une remarquable transformation économique et sociale. Il s'y est en effet créé une région « sisalière » sur des surfaces traditionnellement occupées par l'élevage extensif du bétail. Au final, les initiatives de transformation et commercialisation du *sisal* se sont multipliées, comme par exemple dans la région du Valente, devenue la capitale d'un « territoire du sisal » qui s'est développée autour d'une coopérative, une usine de transformation, et un système de micro-crédit (cf. Bensoussan, 2008).

En comparaison avec le projet d'eucalyptus familial, celui de *curauá* n'implique pas la Fondation de la même façon : pour le premier, il s'agit d'un partenariat direct entre la Jari et les agriculteurs (coordonné par la Fondation) ; dans le cas du projet *curauá*, l'entreprise joue seulement le rôle d'une intermédiaire entre les producteurs et l'acheteur. Cette fonction n'implique donc pas d'intérêt économique direct de la Jari comme c'est le cas dans le projet *fomento*. Cette précision est importante quand il s'agit d'analyser les projets que l'entreprise conçoit dans le cadre de son discours de responsabilité sociale. Le caractère non-intéressé du projet *curauá*, et son faible impact écologique expliquent d'ailleurs, à notre avis, le fait qu'il est beaucoup plus salué que le projet *fomento* tant par les acteurs politiques de la région que par les producteurs locaux eux-mêmes.

---

<sup>446</sup> Document interne de la Fondation.

<sup>447</sup> *Agave sisalana*, plante xérophile. Originnaire du Mexique, elle est connue au Nordeste brésilien sous le nom d'*agave* ou *sisal*.

Photo 32. Chez un producteur de *curauá*, partenaire de la Fondation Orsa.



1. Plantation de curauá en association avec de l'ananas



2. Récolte de la fibre



3. Défibrement à l'aide de la défibreuse mise à disposition par la FO



4. Séchage de la fibre



5. Le transport des lourdes machines de défibrement, assurée par la FO, est laborieux

© Photos AG, communauté de Serra Grande, Almeirim, Mars 2009.

## *En quête de sécurité alimentaire*

A côté des deux projets phares que nous venons de voir et qui constituent des activités exogènes à la région, la Fondation a également commencé, dès 2007, à appuyer plus fortement les productions locales (plantations permanentes et annuelles), notamment le manioc, le maïs, les haricots, et la fruiticulture. Les engagements pour augmenter la productivité et la qualité des productions à partir d'espèces autochtones nous semblent essentiels : premièrement, parce que la région du Jari importe aujourd'hui la plus grande partie de ses denrées alimentaires depuis l'extérieur (Monte Alegre, Santarém, Belém, voire São Paulo). Cela renchérit fortement le prix de la nourriture dans la région du Jari, où les aliments peuvent être plus chers qu'à São Paulo - une situation paradoxale pour une région disposant, *a priori*, de beaucoup d'espace, ainsi que de terres fertiles, notamment du côté de l'Amapá, comme l'affirment des agronomes de la RURAP<sup>448</sup>. Ceux-ci signalent cependant la persistance de la difficulté d'écoulement des productions vers les marchés, ainsi que le manque d'incitations à l'agriculture de la part de l'Etat. Afin de dynamiser le marché et d'augmenter les prix pour les produits, celui-ci aurait pourtant commencé, dans les dernières années, à mettre en place des lignes de crédit PRONAF<sup>449</sup>, une initiative très saluée par les agriculteurs de la région<sup>450</sup>.

Deuxièmement, parce que l'accès difficile aux villes, à cause du manque de moyens de transport, est l'un des facteurs qui explique la relative précarité alimentaire observée chez certaines familles habitant les zones rurales du Jari. La concentration de certaines communautés sur l'extractivisme au détriment d'une agriculture de subsistance a même dans quelques cas montré des effets paradoxaux : dans la communauté Iratapuru, par exemple, le partenariat avec l'entreprise Natura (cf. encadré p. 262) a eu pour résultat l'abandon des productions agricoles. Quand en 2008 la Natura a drastiquement diminué ses achats de noix, entraînant une baisse des revenus, les familles de la communauté, qui avaient perdu leur autosuffisance, ont connu des problèmes d'approvisionnement alimentaire.

Une autonomie alimentaire relative constitue donc un objectif important en vue d'un développement socioéconomique durable de la région, qui se base sur la capacité de satisfaire d'abord les besoins des populations locales et de permettre en outre des échanges intra- et intercommunautaires, ainsi que l'approvisionnement des marchés urbains. La tendance, observable cependant encore aujourd'hui dans notre région, est le recours à des systèmes d'approvisionnement plus individuels et aux supermarchés urbains. Cette consommation de produits en grande partie importés, est préjudiciable à la l'économie des campagnes locales, et exige des familles des voyages réguliers et souvent coûteux en ville. De fait, à côté des échanges ponctuels entre familles ou voisins, on note dans la région l'existence d'une logique de production et d'approvisionnement qui s'organise toujours (héritage du système de production agroextractiviste) au sein de l'unité familiale plutôt qu'en forme de marché ou d'échanges économiques inter- et intracommunautaires. L'introduction de nouvelles activités économiques par la Fondation, ainsi que la tendance à la spécialisation visent à enclencher des dynamiques socioéconomiques qui puissent amener un modèle de production diversifié, nourri par l'offre et la demande. Dans le contexte géographique de la région du Jari,

---

<sup>448</sup> Entretien dans les installations de la RURAP à Laranjal do Jari, le 13 juillet 2009

<sup>449</sup> PRONAF- Programme National d'agriculture familiale

<sup>450</sup> Entretien avec Erivan, technicien de la Fondation, réalisé le 23 juin 2009.

confrontée à des contraintes climatiques importantes et caractérisée par des moyens limités en communication et en mobilité, une certaine sécurité alimentaire des populations rurales devrait pouvoir être garantie. Celle-ci n'est pourtant pas donnée de manière homogène parmi les familles rurales de la région, puisqu'elle se trouve influencée par des facteurs comme l'accès à la terre (taille des champs disponibles pour chaque famille), ou l'emplacement spécifique des communautés sur le territoire (forêt, *várzea*, route, fleuve, *igarapé*,...). L'arrière plan culturel des familles joue également un rôle dans leur degré d'autonomie alimentaire et débrouillardise. Les familles venues du Nordeste, par exemple, montrent généralement une plus grande familiarité avec l'agriculture et des connaissances agricoles plus approfondies que celles des anciennes communautés extractivistes.

Si nous prenons comme cadre de référence la définition du sous-développement de Nuscheler (1996), qui pointe celui-ci comme étant la capacité limitée, voir l'incapacité d'une société à s'approvisionner en biens et services de première nécessité<sup>451</sup> il s'avère urgent, afin de développer plus durablement la région, de renforcer la production pour le marché local et régional et de changer le modèle économique des populations du Jari, qui produisent toujours majoritairement pour un marché extérieur, et s'avèrent fortement dépendantes de l'entreprise en termes de travail salarié.

### ***Les nouveaux circuits de l'approvisionnement alimentaire***

Dans la région du Jari, l'agriculture a connu un premier essor dans les années 1970. A cette époque, la Jari achetait la presque totalité des productions agricoles, notamment celles des communautés situées à proximité des forêts plantées par l'entreprise. Celles-ci étaient reliées à Monte Dourado par les routes forestières de la Jari, permettant donc l'écoulement des productions vers les deux *company-towns*. Plus tard, on vit l'apparition du projet rizicole autour de São Raimundo, censé approvisionner les cantines de l'entreprise, où à l'époque plus de 13 000 personnes devaient être nourries par jour. Pendant une décennie, la demande de denrées alimentaires entraîna une dynamisation importante de l'agriculture locale.

Néanmoins, à la fin des années 1980, la demande de produits agricoles de la part de l'entreprise commença à faiblir de nouveau. D'une part à cause de la diminution continue des postes de travail dans l'entreprise depuis Antunes, réduisant ainsi sa demande en denrées alimentaires. D'autre part, à cause de la montée en puissance des supermarchés dans les villes Monte Dourado et Laranjal do Jari. Si un marché fonctionnait encore à Monte Dourado tous les jours de la semaine jusqu'au début des années 1990, il n'a plus lieu qu'une seule fois par semaine aujourd'hui, dans un emplacement un peu à l'écart de centre et faiblement fréquenté. Le volume des ventes serait ainsi, selon les témoignages des producteurs, très peu dynamique (« *é muito fraco* »).

L'approvisionnement des employés de la Jari, dont la plus grande partie habite à Monte Dourado, est donc principalement couvert par les deux supermarchés, qui sont gérés par des migrants originaires du sud du Brésil. Une grande partie de leur offre est importée d'autres régions du Brésil ; seuls

---

<sup>451</sup> L'interprétation de cette nécessité est variable allant du minimum vital à des nécessités plus socioculturelles, par exemple, la sécurité sociale, l'accès à la terre et à l'éducation, l'identité culturelle, la participation politique, etc.

certaines produits proviennent de la région du Jari elle-même, comme les fruits ou le manioc. Pour ces produits, certains producteurs locaux ont de fait réussi à mettre en place des contrats avec les supermarchés - l'un d'entre eux est par exemple Baiano, un producteur qui habite la zone de l'Estrada Nova (nous présentons son portrait au chapitre VI).

Quant à l'entreprise elle-même, elle affirme importer aujourd'hui la plupart des aliments pour ses cantines depuis le sud du Brésil, au travers de l'entreprise pauliste Sodexo<sup>452</sup>. Depuis 2009, un projet de la Fondation vise pourtant précisément à établir des contrats entre la Sodexo et plusieurs producteurs de la commune d'Almeirim pour l'achat de produits agricoles locaux (farine de manioc, fruits, produits horticoles). Après une période de difficultés au moment de la consolidation des contrats<sup>453</sup>, ce projet comptait fin 2009 une dizaine d'agriculteurs, qui se sont montrés satisfaits des résultats du partenariat. Pour la majorité des agriculteurs, le lieu principal de vente est aujourd'hui donc surtout le marché de Laranjal do Jari. Là, un marché officiel (la « *feira agroextrativista* ») situé dans une halle marchande à côté de la route principale), ainsi que des postes de vente informels sur la *beira* et à proximité du port fonctionnent tous les jours.

Une perspective porteuse d'espoir pour une augmentation de la demande en produits alimentaires est la nouvelle loi fédérale d'approvisionnement des cantines scolaires adoptée en juillet 2009. Celle-ci détermine qu'au moins 30 % de l'argent du Fond National de développement de l'éducation (FNDE)<sup>454</sup> doit être dépensé au niveau de la commune pour l'acquisition de produits issus de l'agriculture familiale et de la production locale et destinés à l'alimentation scolaire<sup>455</sup>. Cependant, la bureaucratie impliquée est assez lourde, - elle exige que les agriculteurs fournisseurs de produits soient déclarés auprès du PRONAF et disposent d'une « déclaration d'aptitude » - DAP). Cela risque de limiter la portée du projet, notamment dans des régions comme celle du Jari, loin des institutions. En même temps, cela implique aussi que les producteurs se groupent en coopératives, - l'un des objectifs principaux de la Fondation Orsa dans ses projets de développement en milieu rural.

A côté des difficultés du transport des produits en ville, le *beiradão* est aujourd'hui un bon marché, affirme un agriculteur du Braço, qui se concentre depuis quelques années davantage à la production horticole - « grâce à la Fondation », comme il signale. Celle-ci s'engage en effet à promouvoir l'horticulture, encore peu pratiquée auprès des producteurs ruraux de la région. Aujourd'hui, plusieurs familles ont effectivement mis en place des jardins potagers autour de leurs maisons, généralement en complément d'autres plantations traditionnelles.

---

<sup>452</sup> La Sodexo prépare aujourd'hui tous les repas des restaurants et cantines du groupe Orsa dans la région du Jari.

<sup>453</sup> Il s'agit de problèmes classiques dans le respect du contrat. Selon les témoignages de Carlos, un agriculteur de la communauté de Pimental ayant engagé dans un partenariat avec la Sodexo, et qui nous ont été confiés par deux techniciens de l'équipe rurale de la Fondation, la Sodexo aurait, au début du partenariat, tardé à envoyer l'argent pour que la Fondation puisse payer les agriculteurs. La Sodexo de son côté aurait annoncé de se retirer du contrat, « puisque c'était trop compliqué de travailler avec les caboclos ». Pourtant, depuis la fin de 2009, la coopération se serait enfin consolidée entre quelques agriculteurs et l'entreprise. Selon la FO, l'objectif serait d'augmenter les contrats progressivement dans le futur.

<sup>454</sup> Fundo Nacional de Desenvolvimento da Educação

<sup>455</sup> Lei 11.947/09 da Alimentação Escolar



### ***Le « projet fecularia » : améliorer la qualité du manioc***

A côté de l'introduction de nouvelles formes pour « produire autrement » (sylviculture, *curauá*, horticulture), la Fondation développe depuis 2007 le « projet *fecularia* », qui vise améliorer des techniques pour la transformation du manioc : augmenter la productivité des plantations, diversifier les produits finaux (farines de toutes grosseurs et couleurs, *tapioca*, *beijú*,...) et améliorer leur qualité (hygiène, stockage, ...).

Pour cela, la Fondation organise des cours spécifiques dans les communautés intéressées de la commune d'Almeirim. Ils ont jusque-là été dispensés par Erivan, un technicien agricole originaire de Monte Alegre et spécialiste dans le travail du manioc, qui travaille depuis deux ans pour la Fondation.

L'importance du projet relève du fait que la transformation de manioc en farine constitue de loin l'activité productrice la plus répandue et la source la plus importante en carbohydrates pour la totalité des familles de la région (70% environ en produisent soit pour l'autoconsommation, soit pour la vente au marché). Le projet *fecularia* s'accompagne d'ailleurs par une assistance technique visant à promouvoir la fruiticulture, également importante dans la région (notamment la production d'oranges, citrons, fruits de la passion et mangues)<sup>456</sup>.



Photo 33. Plaque indiquant une « zone expérimentale » du 'projet manioc'.

En 2009, 244 familles dans 26 communautés d'Almeirim (cf. carte 22) auraient déjà bénéficié du projet. Cela en fait le projet le plus important de la Fondation en termes de nombre de familles et de communautés atteintes. Sa portée est uniquement entravée par le fait que les interventions de la Fondation se limitent, dans la plupart des cas, à l'administration d'un seul cours (normalement d'une durée de 3 jours), sans garantir un accompagnement régulier après. Plusieurs agriculteurs nous ont fait confié leur contentement sur le cours ; après celui-ci ils seraient pourtant retournés à leurs habitudes et modes de production d'avant, simplement parce que la communauté ne disposait pas des infrastructures nécessaires ni de suffisamment d'expérience pour changer facilement leurs formes traditionnelles de production.

<sup>456</sup> Cf. illustration de données sur les productions dans ses secteurs dans les trois communes de la région du Jari depuis 2004.

Ne s'agit-il pas ici d'un phénomène dont souffrent souvent des programmes ponctuels de développement ? Ou doit-on penser que l'adoption de nouvelles techniques et méthodes de production de la part des agriculteurs n'est qu'une question de temps, un processus d'apprentissage qui se propage progressivement qui et peut trouver un écho à partir d'exemples de réussite, qui inciteraient à l'imitation ? C'est dans cette logique que la Fondation met en place ses projets, selon le modèle de « *sementeira* », à savoir, « l'ensemencement » de nouvelles idées et pratiques. Il serait important de commencer le travail avec les communautés et familles les plus intéressées par les partenariats proposés par la Fondation, puisque cela garantirait plus de chances de succès. Selon la théorie de la diffusion de l'innovation<sup>457</sup> (Hägerstrand, 1952), cela pourrait, de fait, motiver d'autres familles et, se surcroît, les entraîner à abandonner leur ressentiment vis-à-vis de l'entreprise.

Photo 34. Activités dans le cadre du projet *fecularia*



1. Cours de manioc administré à Tigeling par Erivan et Nazareno, deux techniciens de la Fondation. Mars 2009 ; 2. Différents produits à base de manioc (farine, tapioca, *beijú*,...).

A côté de l'appui à l'horticulture (qui compte de 28 familles « partenaires » dans 12 communautés en 2009, cf. carte 22), et à la production de manioc et de fruiticulture (224 familles en 2009), la Fondation promeut aussi de nouvelles productions agricoles auprès des populations rurales, notamment l'apiculture et l'*açai*<sup>458</sup>, à partir de la mise à disposition de nouvelles variétés ou plants (pour l'*açai*) ou du matériel de base nécessaire (pour l'apiculture). Jusqu'en 2009, l'apiculture avait été mis en place dans une seule communauté (Padaria, du côté de l'Amapá) afin de tester son assimilation pas les populations locales, mais des élargissements à d'autres communautés sont possibles, puisque le projet compte de financements importants de l'ADAP (Agence de Développement de l'Amapá) et d'un appui technique de la RUPAP et de la SEMA. Le projet *açai*

<sup>457</sup> Dans son travail, Hägerstrand met en évidence l'existence de régularités temporelles et spatiales dans les processus de diffusion spatiale des innovations, ce qui permet l'identification des conditions nécessaires pour que des nouveaux concepts et/ou pratiques puissent se propager dans un milieu donné.

<sup>458</sup> Fruit provenant de l'*açaizero*, un palmier de la famille des « *euterpe oleracea* », spécifique à l'Amazonie. Pressé, ce fruit donne un jus épais et très énergétique, le « vin amazonien ».

visé, quant à lui, la mise en place de plantations dans et autour des différentes communautés à partir de nouvelles variétés fournies par l'EMBRAPA. Les équipes de la RURAP et de l'EMATER espèrent beaucoup de la « domestication » de l'*açaí*, rendue possible grâce à ces nouvelles variétés ; en 2009 cependant, aucun projet concret autour de la transformation et commercialisation d'*açaí* n'avait été développé par ces institutions publiques d'appui à l'agriculture. La Fondation dit en revanche concevoir des plans pour la construction d'une usine de transformation d'*açaí* dans la région, sans pourtant avoir défini encore son emplacement exact.

En général, le projet d'*açaí* s'avère spécialement prometteur du de de l'augmentation de la demande et du prix dans tout le pays, et pourrait, à l'instar de la fibre de *curauá*, contribuer de manière significative au développement d'un système productif local dans la région du Jari dans le futur.

### II.III Organisation des extractivistes de la noix du Brésil

Le troisième « projet phare » de l'équipe rurale de la Fondation concerne l'exploitation de la noix du Brésil, - ressource emblématique de la région, imprégnée d'une forte tradition historique et d'une valeur identitaire pour les populations locales<sup>459</sup>. Le projet vise, dans un premier temps, à renforcer la chaîne productive de la noix à partir de l'amélioration des pratiques de production (collecte, stockage, transport) et de l'organisation communautaire, afin d'augmenter les possibilités de transformation (mécanisation, nouvelles technologies et produits,...), et commercialisation (notamment par la création d'associations et/ou coopératives). A long terme, le projet se propose à casser le cycle vicieux de la dépendance des extractivistes au marché traditionnel de la noix. Celui-ci se trouve depuis les années 1990 dominé par le monopole de l'entreprise familiale « Exportadora Mutran Ltda. », située à Belém, qui se nourrit d'un réseau d'intermédiaires plus ou moins étendu<sup>460</sup>. La presque totalité de la noix du Brésil produite dans la région du Jari ainsi que dans la plus grande partie de l'Amazonie brésilienne orientale), est aujourd'hui achetée, transformée et commercialisée par « les Mutrán », qui dictent le prix et contrôlent les flux de la ressource<sup>461</sup>. L'élimination réussie de toute concurrence par ce clan familial a jusque-là amené à une situation où les prix payés aux producteurs restent toujours bas.

Dans ce contexte, le « projet noix » (« *projeto castanha* ») de la Fondation se veut une initiative pour la création de nouvelles structures visant à ouvrir le marché à d'autres acheteurs et à établir un prix plus juste pour les extractivistes.

---

<sup>459</sup> Selon plusieurs sources, 'Jari' signifierait « fleuve des *castanheiras* » en langue tupi-guarani.

<sup>460</sup> Entreprise fondée en 1966 par Aziz Mutran Neto et sa femme Maria de Nazaré Monteiro Mutran, originaires de Marabá, et spécialisée dans l'achat, une première transformation en *castanha dry*, et enfin la commercialisation de la noix du Brésil à grande échelle, notamment vers les Etats-Unis, l'Europe, et l'Australie. A cette date, l'entreprise compte environ 500 employés directs.

<sup>461</sup> Dans notre Master II (Greissing, 2007), nous avons étudié les conditions de vie et de travail des extractivistes de la RESEX Cajari à partir d'une étude de cas de la communauté de Santa Clara. Nous avons montré que les commerçants intermédiaires les plus importants de Laranjal do Jari se trouvent sous le contrôle de la famille Mutrán, qui avait acheté cette année également la plus grande partie des noix commercialisées par la COMAJA, coopérative située à Laranjal do Jari.

## *Une activité en mutation*

La collecte de la noix du Brésil est encore l'activité principale pour nombre de communautés rurales de la région du Jari<sup>462</sup>, notamment à cause de la forte tradition extractiviste, héritage culturel de l'époque de José Julio et des Portugais. De la même manière, comme nous venons de l'évoquer, la domination des extractivistes par la chaîne d'intermédiaires dans une forme mitigée de l'ancien système d'*aviamento* s'est en grande partie perpétuée jusqu'à nos jours.

Conséquence directe de l'installation du projet Jari, les années 1970 et 1980 se caractérisent par une relative stagnation de l'activité extractiviste dans la région. A la fin des années 1980 cependant, la mobilisation des seringueiros d'Acre et d'Amapá et la mise en place de la RESEX Cajari (en 1990) amènent une renaissance de l'extractivisme, notamment dans le sud d'Amapá. Ce mouvement s'intensifie encore à partir de 1995 avec le gouvernement de João Alberto Capiberibe (1995-2002), qui met en place un programme politique centré sur l'exploitation durable des ressources de la forêt. L'un des programmes phares de cette politique, le « *projeto castanha* », visait à l'organisation verticale de la filière de la noix et à la mise en place d'associations et de coopératives à proximité des deux réserves extractivistes situées au sud d'Amapá<sup>463</sup>. Deux coopératives pour la transformation de la noix, créées dans le cadre de ce projet, existent encore aujourd'hui<sup>464</sup> : la COMAJA (*Cooperativa Mixta Extrativista Vegetal dos Agricultores de Laranjal do Jari*, créée en 1986 et rééquipée avec une deuxième usine en 2002, se situe au sein du chef-lieu Laranjal do Jari ; et la COMARU<sup>465</sup>, coopérative de la communauté de Sao Francisco do Iratapuru. La COMAJA est aujourd'hui la plus importante en termes de membres (148 membres en 2009) et de volume de noix transformées, puisqu'elle reçoit les productions de plusieurs communautés de la RESEX Cajari. Jusqu'en 2009, la COMAJA ne réalisait pourtant qu'un premier degré de transformation de la noix en *castanha dry* (la noix grillée et emballée)<sup>466</sup>. La COMAJA aurait d'ailleurs depuis plusieurs années fonctionné non plus comme une

---

<sup>462</sup> La noix du Brésil est en effet toujours le produit extractiviste non-ligneux le plus important de l'économie amazonienne en termes de valeur de ventes.

<sup>463</sup> La notoriété de Capiberibe sur la scène internationale, qui dès le début des années 1990, et notamment après Rio 1992, faisait de l'Amazonie une préoccupation environnementale majeure, a résulté dans une implication financière de plusieurs grandes institutions internationales dans des projets de conservation en Amapá, par exemple le PPG-7. En 2000, ce dernier a par exemple donné 290 000 US\$ pour la mise en place d'une nouvelle usine de transformation de la noix dans la communauté *amapaense* São Francisco do Iratapuru.

<sup>464</sup> Une troisième coopérative, la COOPER-ALCA (*Cooperativa Mista dos Trabalhadores Agro-extrativistas do Alto Cajari*), est créée en 2001. En 2004, elle compte 99 coopérées originaires de 12 communautés différentes de la RESEX Cajari. Des problèmes de gestion et de dégradation de l'usine ont cependant amené à des longues périodes d'abandon des activités. Le remplacement, en 2002, du gouverneur d'Etat Capiberibe par Waldes Góes, moins intéressé par l'extractivisme, a d'ailleurs résulté dans le gel de plusieurs initiatives qui, mises en place par Capiberibe, n'avaient pas encore atteint une indépendance financière suffisante pour continuer de leur propre chef.

<sup>465</sup> *Cooperativa mista dos produtores e extrativistas do Rio Iratapuru*, créée en 1992 et équipée avec une usine en 2000.

<sup>466</sup> De fait, la COMAJA avait déjà initié une première production d'huile à base de la noix en 2002, en partenariat avec une entreprise de Montpellier appelée « Provence Régime ». Le projet n'a pourtant pas passé la phase expérimentale. Une visite à la coopérative en juin 2010 du gouverneur d'Amapá à l'époque, Pedro Paulo Dias de Carvalho, a pourtant ouvert des nouvelles perspectives pour une production d'huile dans le futur. Le gouverneur aurait alors annoncé la mise en place d'une convention entre la COMAJA et le gouvernement d'Etat pour l'achat d'huile de noix. Des détails sur des quantités et l'utilité de l'huile n'ont pourtant pas encore été donnés officiellement.

véritable coopérative, mais plutôt comme une simple structure de transformation, une sous-traitante contrôlée en dernière instance par l'entreprise Exportadora Mutrán Ltda. En effet, la coopérative à Laranjal do Jari est l'un des trois points principaux d'approvisionnement de cette dernière en noix brute<sup>467</sup>.

La COMARU de São Francisco du Iratapuru est, quant à elle, une petite coopérative villageoise (36 coopérées en 2009) au milieu de la forêt tropicale. Créée à la fin des années 1980 à partir de la mobilisation de plusieurs familles extractivistes du fleuve Iratapuru, elle s'est transformée en vitrine de développement durable du gouvernement Capiberibe pendant les années 1990. Son importance et sa particularité viennent aujourd'hui de son partenariat pionnier avec l'entreprise de cosmétiques NATURA pour la vente d'huile de noix (cf. encadré, p. 252).

Le mouvement des seringueiros à la fin des années 1980, et les efforts du gouvernement Capiberibe dans les années 1990 pour valoriser les produits extractivistes dans le sud de l'Amapá, ont d'abord amené à un rétablissement de l'exploitation de la noix du Brésil comme l'activité économique principale pour la majorité des communautés rurales de la région du Jari. Néanmoins, l'observation de l'évolution à long terme montre une tendance de diminution progressive de l'importance de l'exploitation de la noix dans toute la région du Jari depuis le milieu des années 1990. D'ailleurs, malgré la mise en place des deux coopératives évoquées ci-dessus (COMAJA et COMARU) dans le sud d'Amapá, la majorité des extractivistes de la région continuent toujours à vendre leurs productions de manière individuelle et à l'état brut à des intermédiaires qui les rémunèrent à des prix très modestes.

D'un côté, cela s'explique par le manque de liquidité de la plupart des familles extractivistes (voire des coopératives elles-mêmes), qui les oblige souvent à recourir au système traditionnel d'*aviamento* afin de faire avancer, par les intermédiaires, \*l'argent nécessaire pour financer la collecte (alimentation, main d'œuvre, essence, etc.), évidemment en échange d'une garantie de vente à des prix fixés antérieurement. Selon un document de la CONAB, 90% des acquisitions de la noix du Brésil sont faites de manière anticipée, dans un contexte où « *l'industrie finance ses fournisseurs, petits intermédiaires capitalistes, qui à leur tours financent les producteurs locaux* »<sup>468</sup>. Or, si la demande en noix de la part des intermédiaires varie souvent fortement d'une année à l'autre (voire à un moment donné de la récolte) selon le prix au marché mondial, ces fluctuations n'influencent guère les prix payés aux extractivistes, qui reçoivent toujours un prix trop bas et ne disposent pas d'assez de pouvoir de négociation vis-à-vis des intermédiaires pour réclamer des prix plus justes.

De l'autre côté, le recours aux intermédiaires s'avère souvent l'unique possibilité pour les extractivistes, car les retours financiers par les coopératives (généralement peu capitalisées) ne se font souvent que plusieurs semaines, voire mois, après la vente des noix. Or, les extractivistes ont souvent besoin d'argent immédiatement pour payer, par exemple, la main d'œuvre embauchée pour la collecte,

---

<sup>467</sup> Les autres deux centres d'achat des Mutrán sont Marabá et Oriximiná, au Pará, ainsi que Rio Branco, dans l'Acre.

<sup>468</sup> CONAB, *Subsídios Para As Operações De Castanha Do Brasil No Programa De Aquisição De Alimentos*, 2004.

ou simplement pour financer l'entretien de leurs familles. A différence des coopératives, les intermédiaires payent généralement au moment de la remise de la production. Un autre facteur qui joue en faveur des intermédiaires est la persistance répandue d'un manque de confiance vis-à-vis des dirigeants des coopératives, dont les extractivistes craignent les erreurs de gestion ou l'incapacité de tenir leurs engagements vis-à-vis des clients, ce qui peut résulter dans des pertes irréversibles pour tous.

### ***L'économie de la noix dans la région du Jari : tendance baissière***

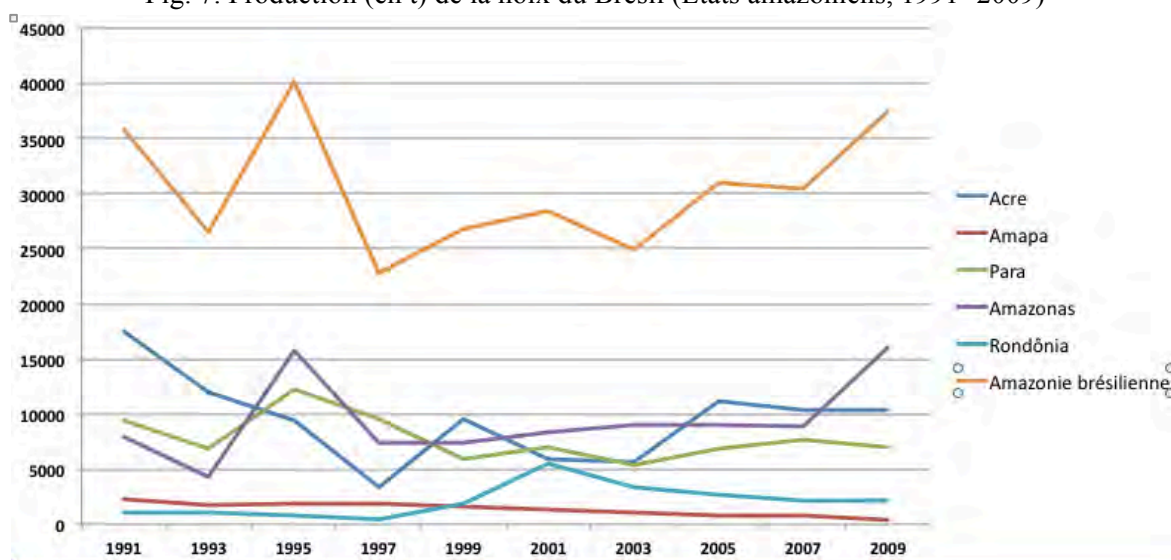
Une analyse des statistiques de production de la noix du Brésil en Amazonie brésilienne depuis le début des années 1990 (voir illustration 7) montre qu'à côté des fluctuations importantes du marché, la production de la noix est restée assez constante entre 1991 et 2009 dans les principaux Etats producteurs de l'Amazonie brésilienne (l'Amazonas en tête, suivi par l'Acre, le Pará, le Rondônia, et l'Amapá) ainsi qu'au niveau de l'Amazonie brésilienne dans son ensemble. Avec 37 400 t en 2009, cette dernière montre même une légère augmentation de sa production au regard de 1991, quand elle arrivait à 35 800 t.

Au niveau des fluctuations, le graphique indique une forte hausse entre 1993 et 1995, suivie par une chute brutale entre 1995 et 1997. Cette dernière doit pourtant être relativisée, puisqu'elle refléchet moins une vraie baisse de la production brésilienne qu'un passage clandestin de quantités significatives de noix vers la Bolivie, où elles sont transformées en *castanha dry* principalement pour le marché européen et américain. La Bolivie connaît effectivement une augmentation soudaine de sa production de noix en 1995, en dépassant depuis le Brésil en tant que premier producteur mondial. Alors que des tonnes de noix collectées en Amazonie brésilienne traversent la frontière en contrebande, celles-ci n'apparaissent évidemment plus dans les statistiques de la production nationale brésilienne<sup>469</sup>.

---

<sup>469</sup> Dans un document de la CONAB de 2003, celle-ci estime que les pertes annuelles pour la totalité de l'Amazonie brésilienne à cause de la contrebande des noix vers la Bolivie s'élèvent à 300 000 hectolitres (15 000 tonnes) de noix sèches.

Fig. 7. Production (en t) de la noix du Brésil (Etats amazoniens, 1991- 2009)



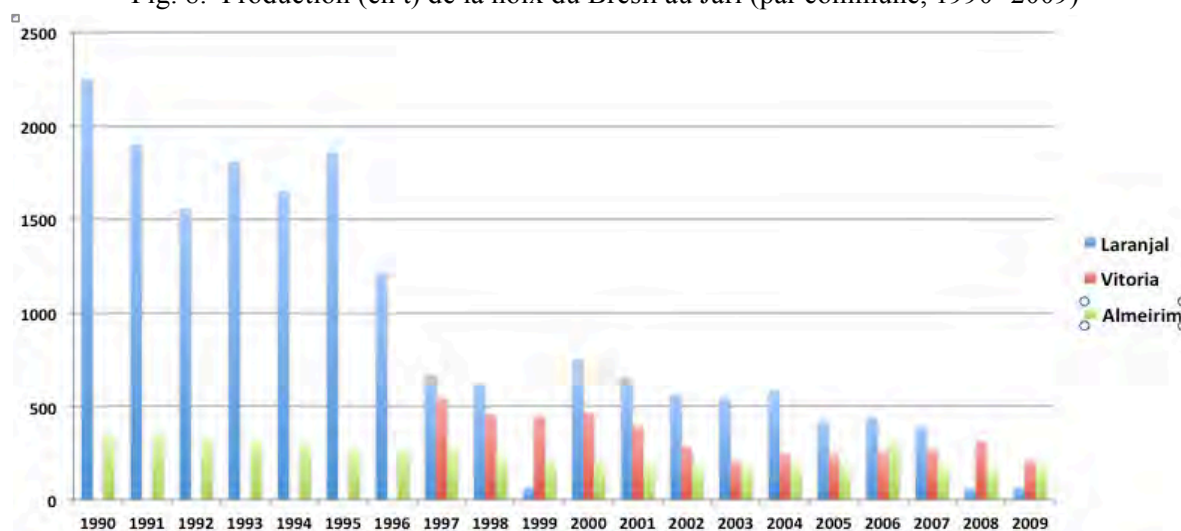
Source : AG, d'après données du BANCO SIDRA, Séries Históricas, IBGE, 2011.

L'Amapá déroge de ce cadre général de stabilité, dans la mesure où sa production (de loin la moins importante de tous Etats brésiliens producteurs de noix)<sup>470</sup> a diminué de manière constante depuis les années 1990, de 2 250 t en 1990 à seulement 390 t en 2009 (cf. illustration 8 ci-dessous). Au niveau communal, cette chute s'avère encore plus accentuée dans la région *amapaense* du Jari, notamment dans les dernières trois années<sup>471</sup>. La commune d'Almeirim connaît également une diminution depuis les années 1990, pourtant moins accentuée que le sud d'Amapá : sa production baisse de 349 t en 1990 à 173 t en 2009.

<sup>470</sup> Il faut noter que dans l'Etat d'Amapá, seule la partie sud (à savoir, les communes de Mazagão, Laranjal, et Vitória do Jari) produit effectivement de la noix du Brésil.

<sup>471</sup> La baisse soudaine dans la production de Laranjal do Jari entre 1996 et 1997 que l'illustration 8 semble indiquer à première vue s'avère pourtant trompeuse. Elle s'explique par la division de la commune (la création de la commune de Vitória do Jari).

Fig. 8. Production (en t) de la noix du Brésil au Jari (par commune, 1990- 2009)



Source : AG, d'après données du BANCO SIDRA, *Séries Históricas*, IBGE, 2011.

Vue dans son ensemble, la région du Jari connaît donc une chute assez importante de sa production pendant les années 2000 en comparaison avec celle de la décennie 1990 : les trois communes du Jari ensemble produisent en 2009 à peine un cinquième (447 t) des 2 600 t produites en 1991.

Le contrôle absolu du système de commercialisation par la « Jorge Mutrán Exportadora », et la dépendance des intermédiaires pour la commercialisation restent, d'après la Fondation Orsa et des acteurs du gouvernement impliqués dans l'économie extractiviste (SEICOM, SEBRAE, ...), le problème principal empêchant une meilleure rentabilité pour les *castanheiros* de la région, qui auraient progressivement essayé de substituer les pertes dans la production de noix par la recherche d'autres sources de revenu.

Une autre difficulté pour les extractivistes s'ajoute d'ailleurs à partir de 2004 : la mise en place, par l'Union européenne, d'importantes barrières phytosanitaires pour l'importation de la noix du Brésil provenant de l'Amazonie brésilienne : des doses élevées d'aflatoxines y ont été trouvées dans des importations précédentes<sup>472</sup>.

L'occurrence d'aflatoxines dans la noix indique de fait un manque significatif de qualité et de bonnes pratiques de collecte (stockage et transport). Ce déficit a amené, dès 2003, à une diminution drastique des importations de la noix originaires de l'Amazonie brésilienne vers le marché européen, qui s'est directement répercuté sur les extractivistes de la région du Jari, soudainement négligés par les « hommes du clan Mutrán ». Alors que les prix pour la noix du Brésil sur le marché international arrivent, depuis la fin de 2002, à des hausses exceptionnelles, les producteurs dans la région du Jari n'obtiennent toujours pas des prix satisfaisants pour leurs noix, les intermédiaires justifiant les bas prix payé par la faible qualité des productions.

En 2008 et 2009, la situation a été particulièrement mauvaise pour les extractivistes du Jari: la

<sup>472</sup> Substance produite par un champignon, avec des potentiels effets toxiques sur l'homme.



combinaison d'un prix très bas offert pas les intermédiaires, ainsi que l'occurrence d'une année de productivité réduite des châtaigner a résulté dans l'abandon de la collecte par des nombreuses familles pendant ces deux années. A Laranjal do Jari, la production tombe de 269 tonnes en 2007 à environ 70 tonnes en 2008 et 2009.

### ***Privilégier les circuits courts***

Or, malgré la progressive perte de rentabilité de l'exploitation de la noix du Brésil dans la région du Jari dans les deux dernières décennies, une grande partie de sa population rurale en dépend pour sa subsistance. Avec la mise en place du *projeto castanha* dès 2008, la Fondation cherche à contrecarrer cette tendance baissière. L'amélioration de la qualité de la noix par l'apprentissage de nouvelles pratiques et l'organisation des extractivistes en associations et coopératives en sont les objectifs principaux. D'après le modèle réussi du partenariat entre la communauté de São Francisco do Iratapuru et l'entreprise Natura, l'intervention concrète de la Fondation vise à la mise en place de contrats entre certaines communautés (celles qui disposent d'associations) et des entreprises privées du secteur extractiviste, qui devraient respecter les principes du commerce équitable en proposant désormais des prix plus justes. D'autres partenariats avec le secteur public pourraient suivre dans le futur.

Dans un premier temps, le projet s'applique à trois communautés extractivistes seulement de la commune d'Almeirim : Cafezal et Recreio, situées sur le fleuve Paru, et Arumanduba, ancienne capitale de l'extractivisme, située à proximité de l'Amazone. Le choix de la Fondation s'est porté sur elles de par leur degré d'organisation sociale et communautaire<sup>473</sup>. Le projet compte sur la collaboration de deux partenaires de l'Etat du Pará (la SAGRI et le MDA<sup>474</sup>) qui ont accepté d'en financer 60%, ainsi qu'avec deux institutions allemandes de coopération pour le développement (la GTZ et le DED<sup>475</sup>), censées contribuer avec leur savoir-faire technique.

Dans la recherche de clients pouvant s'intéresser à l'achat de la noix produite par dans le cadre du projet, la première entreprise retenue pour le partenariat avec les deux communautés est la « Naturais da Amazônia » (NdA), petite entreprise installée à Belém et spécialisée dans l'utilisation d'huiles, crèmes et savons végétales naturelles<sup>476</sup>. Après une période de formation des extractivistes de Cafezal, Recreio et Arumanduba aux « bonnes pratiques » de gestion, transformation, et organisation associative, visant à l'obtention d'une certification par le FSC, la NdA allait, au début de 2009, procéder au premier achat des productions.

Cependant, le désengagement de la NdA, qui devenait manifeste en juillet 2009 et dont les motifs n'ont pas pu nous être expliqués, change la donne. Coïncidence heureuse ou prévoyance de la part du

---

<sup>473</sup> Les associations en question sont ASMACARU (Cafezal et Recreio) et ACANE (Arumanduba)

<sup>474</sup> Secrétariat Exécutive de l'Agriculture-SAGRI et Ministère de Développement agraire- MDA

<sup>475</sup> Société pour la coopération technique –GTZ ; et le Service Allemand de Développement –DED

<sup>476</sup> En plus de s'engager à acheter les productions en noix des trois communautés partenaires, la NdA devait couvrir 23% des coûts du projet, qui était estimé à environ 1 millions de réais. Données d'un rapport interne de la Fondation Orsa sur le projet « noix du Brésil ».

groupe Orsa, celui-ci dispose d'une solution de rechange : l'Ouro Verde da Amazônia, petite entreprise de transformation et commercialisation de la noix du Brésil, qui avait été incorporée au groupe Orsa précisément cette même année<sup>477</sup>. Remplaçant la NdA, elle devient désormais entreprise partenaire des trois communautés choisies pour le projet à partir de l'intermédiation de la Fondation Orsa.

Originellement implantée à Alta Floresta (Mato Grosso), l'Ouro Verde da Amazônia avait été incorporée au groupe Orsa au début du 2009 ; la construction d'une filiale de celle-ci dans la région du Jari était encore prévue cette année-là. Dotée du label « Ecocert Brasil », l'Ouro Verde da Amazônia s'inscrit dans la ligne de produits de niche issus de la forêt et répondant à des principes du commerce équitable. Si son rôle pour la Orsa en termes économiques ne peut certainement pas se comparer avec les autres trois entreprises du groupe (OCPE, Jari, et Orsa Florestal), son intérêt s'explique évidemment en termes d'images (commerce équitable), mais surtout de contrôle économique et territorial, qu'elle pourra progressivement gagner en tant qu'acheteur des produits extractivistes récoltés par les populations rurales du Jari.

Alors que plusieurs acteurs de l'Etat interviewés à cet égard pendant notre travail de terrain nous ont de fait affirmé de ne pas voir d'un bon œil le fait que la Jari cimentait de plus en plus son rôle dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale de la région du Jari, d'autres ont souligné l'importance de la présence et des interventions de celle-ci en vue d'une intégration de la filière extractiviste, en consolidant des liens de coopération et en œuvrant pour un prix plus juste pour la noix<sup>478</sup>.

Puisque le projet se trouvait encore en phase d'implémentation lors de notre terrain en août 2009, nous ne disposons pas de données concrètes sur la suite et sur son degré de réussite. Nous pouvons néanmoins, à partir des objectifs fixés dans le projet, discuter certaines questions qui touchent à l'efficacité des interventions de la Fondation dans le contexte des problématiques générales de la filière extractiviste dans la région du Jari.

### ***La nécessité de politiques publiques pour la filière extractiviste***

Sur le fond de l'évolution historique de la région du Jari, les efforts de l'entreprise visant à dynamiser et structurer les activités extractivistes nous semblent cruciaux pour un développement socioéconomique des zones rurales.

D'un côté, parce que l'extractivisme de la noix du Brésil représente, à côté de l'agriculture, l'une des rares activités « endogènes » de la région qui sont promues par la Fondation. Or, si l'augmentation

---

<sup>477</sup> La « Ouro Verde da Amazônia » avait été créée en 2002 comme une petite entreprise de recherche économique par un groupe de jeunes brésiliens, qui visaient à la transformation de ressources extractivistes amazoniennes, notamment la noix du Brésil, pour le marché alimentaire (huiles, granulés, noix *in natura* ou grillée,...). En 2009, elle a été rachetée par le groupe Orsa.

<sup>478</sup> On peut, en effet, présumer que les formations prévues dans le cadre du projet afin d'augmenter l'organisation des communautés en associations et en coopératives pourront, à long terme, former les communautés à la mise en place de partenariats sans l'appui de la Fondation.

des prix de noix du Brésil sur le marché international ces dernières années ouvre des perspectives positives pour une valorisation locale de la ressource (dont la région du Jari est particulièrement riche), les difficultés évoquées antérieurement ainsi que la maigre intégration de la filière, n'ont pas encore permis aux *castanheiros* de profiter du nouveau contexte international favorable.

D'un autre côté, parce que l'intervention de la Orsa ne se limite aujourd'hui pas seulement à la mise en place de partenariats avec des producteurs, mais aussi à exiger des secteurs responsables du gouvernement d'Etat, la mise en place de politiques de prix, des investissements dans des infrastructures de transformation *in situ*, et des dispositifs permettant de mieux contrôler la commercialisation de la noix du Brésil produite dans la région.

Malena, chef de l'équipe rurale de la Fondation, explique ainsi que si son travail vise à briser les structures d'*aviamento* par la mise en place de circuits courts à partir de partenariats commerciaux établis directement avec les extractivistes, ceux-ci ne pourront pas fonctionner durablement sans un changement structurel du secteur où l'Etat représenterait désormais un cadre régulateur de la filière. La conception et la mise en place de politiques spécifiques par l'Etat s'avère cependant toujours extrêmement problématique partout en Amazonie, du fait notamment de la difficulté de trouver des points d'ancrage dans une activité qui fonctionne à 90% de manière informelle. Seule une partie de la production totale de la noix du Brésil dans la région est aujourd'hui enregistrée, explique Antônio, agronome de la RURAP basé à Laranjal. Les chiffres sur les productions de la noix du Brésil données par l'IBGE ne reflèteraient ainsi jamais les véritables quantités produites dans la région et un contrôle efficace serait donc très difficile à organiser.

Toutefois, une mesure de haute importance du gouvernement fédéral a été mise en place par plusieurs Etats de l'Amazonie brésilienne aux cours des années 2000 : l'acquisition anticipée de la noix par la CONAB<sup>479</sup> dans le cadre du PAA (Programme anticipé d'aliments), ce qui a amené à une augmentation importante du prix pour les producteurs. En Amapá, une « *Superintendência regional* » de la CONAB a été créée en 2008. Dans cette même année, la MMA décide d'inclure désormais les produits extractivistes dans la politique de garantie de prix minimaux (PGPM)<sup>480</sup>, dont l'opérationnalisation est depuis 2004 sous la responsabilité de la CONAB. En théorie, celle-ci garantit depuis 2008 un prix minimum pour la noix du Brésil, fixé cette année là à 52,49 R\$ par hectolitre (1,05 R\$ par kg<sup>481</sup>), garanti à tous les producteurs de la région du Jari au cas où le prix du marché local se situerait en dessous du prix fixé par la CONAB.

L'application réelle de cette politique s'avère néanmoins difficile dans la mesure où le producteur doit, pour pouvoir en bénéficier, disposer i) d'une « déclaration d'aptitude » de la PRONAF, document issu par la RURAP (en Amapá) et par l'EMATER (au Pará), et ii) présenter une note de vente, que les intermédiaires refusent en général de délivrer aux extractivistes justement pour des raisons fiscales. Or, si pour le petit extractiviste de la région du Jari l'accès aux bénéfices du PGPM est encore limité, celui-ci permettra sans doute aux coopératives de faire face aux oscillations du

---

<sup>479</sup> *Companhia Nacional de Abastecimento* (Compagnie National d'Approvisionnement), créée en 1990 comme entreprise publique vinculée au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Approvisionnement (MAPA).

<sup>480</sup> *Medida Provisória* 432, convertie en Loi n° 11.775 du 17.09.2008.

<sup>481</sup> 1 hectolitre (100 litres) vaut 5 *latas* de 10kg, à savoir, 50 kg, Bernardelli, 2010 : 23

marché.

### ***Le rôle de la Orsa, acteur économique et mobilisatrice de l'Etat***

Les engagements initiés par la Fondation dans le secteur de l'extractivisme ont été importants dans la mesure où ils ont contribué à la structuration d'un réseau d'acteurs (Etat, entreprises, communautés extractivistes) autour de l'exploitation de la noix du Brésil dans la région : d'un côté, des institutions de l'Etat et de la recherche, visant à inciter et mieux contrôler la filière (politiques fiscales, prix minimal,...) en trouvant d'ailleurs des nouvelles techniques de transformation. De l'autre côté, l'organisation en associations et en coopératives des extractivistes eux-mêmes, et leur capacitation afin d'améliorer la qualité des productions (cours de 'bonnes pratiques', *capacity-building*, ...). Bien évidemment, cela implique un processus d'apprentissage dont les résultats concrets sur le terrain ne se font pas voir immédiatement. De fait, jusqu'en août 2009, aucune coopérative n'avait été créée dans la commune d'Almeirim. On doit de fait assumer que la reconversion à des formes d'organisation sociale collective de populations qui ont longtemps vécu dans l'univers culturel de la dette et de la dépendance personnelle propre à l'*aviamento*, n'est pas facile. L'un des facteurs qui pourrait dans ce contexte limiter le succès des actions de la Fondation est la surestimation par celle-ci de l'organisation sociale de type communautaire. Rappelons que le lien social des populations extractivistes de la région du Jari (comme dans d'autres régions de l'Amazonie brésilienne) pendant la première partie du XXème siècle était celui du patronage, l'affaiblissement de la protection patronale plus tard a eu pour effet d'ouvrir un espace à l'expansion des religions et au clientélisme politique (Léna, 2005 : 12). Le projet noix de la Fondation œuvre ainsi à la création d'un lien social qui se base davantage sur l'intérêt collectif (la commercialisation de la noix et d'autres ressources) et la gestion d'autres ressources (terre, forêt), et qui puisse faire des anciennes clientèles des véritables communautés (Ibid).

En tant qu'acteur économique, l'intervention de l'entreprise a néanmoins déjà eu des effets directs sur les communautés de la région : en 2009, la Ouro Verde da Amazônia a acheté des quantités importantes de noix dans les communautés impliquées dans le projet noix, à un prix deux fois plus élevé que le prix minimal (à savoir, 2 R\$ par kilo au lieu de 1,05 R\$ par kilo)<sup>482</sup>. Comme telle, l'entreprise s'avère effectivement pionnière dans la mesure où elle œuvre à établir un système de commerce de la noix plus équitable avec des communautés de la région. Plus important, la Orsa représente de fait, de par sa puissance politique et économique dans la région, le seul acteur capable de faire une concurrence à la domination des Mutrán, voire d'exercer des pressions sur eux, émontrant ainsi une situation où l'intérêt de la grande entreprise et celui du petit producteur peuvent effectivement aller ensemble.

Toutefois, dans le contexte de la discussion sur la RSE, on peut encore une fois s'interroger sur la légitimité et sur les conséquences à long terme de l'entrée du groupe Orsa dans le marché de la noix du Brésil. Il se pose, à l'instar du projet d'eucalyptus familial, la question de la légitimité politique

---

<sup>482</sup> Si l'entreprise indique qu'elle a acheté 800 tonnes au total dans plusieurs Etats amazoniens (Mato Grosso, Acre, Rondônia, Para et Amapa), elle ne fournit pas de données détaillées pour chaque Etat.

d'un « mélange » entre promotion d'un développement socioéconomique local et intérêt économique propre. Quelles peuvent être les conséquences d'un contrôle significatif des secteurs économiques les plus importantes dans la région (bois tropical, sylviculture, extractivisme, élevage) par une unique entreprise, de laquelle dépendent déjà environ 70% de la population locale en termes de salaire ?

Il est néanmoins vrai que la Fondation œuvre également, en tant qu'intermédiaire, à la mise en place de nouveaux partenariats entre les extractivistes et d'autres entreprises potentiellement intéressées à l'achat de la noix du Brésil. Plusieurs entrepreneurs installés dans d'autres parties du Brésil se seraient déjà, à l'incitation de la Fondation, rendus dans le Jari afin d'établir des contrats avec les coopératives pour l'achat de la noix. Cela nous est en effet affirmé par Eliseu Cardoso, directeur de la COMAJA à Laranjal do Jari<sup>483</sup>.

Une question plus fondamentale reste : celle du futur de l'extractivisme dans l'ensemble de l'Amazonie brésilienne, plus spécifiquement à l'intérieur des réserves extractivistes et d'autres unités de conservation d'utilisation directe, comme les Forêts d'Etats et les Réserves de Développement Durable. Si dans les années 1990, ces réserves ont été perçues comme des dispositifs idéaux pour protéger la forêt mais aussi pour permettre de valoriser la culture des extractivistes et leur savoirs, l'enthousiasme est aujourd'hui largement retombé devant le fait de la faible viabilité économique et du manque de souplesse de l'extractivisme dans l'adaptation aux aléas du marché. Dans le cas des réserves extractivistes du sud d'Amapá (RESEX, RDS et lotissement de la réforme agraire Maracá), plusieurs études (Filocreão, 2007 ; Le Tourneau et al., 2010 ; Picanço, 2009 ; Paix de Sousa, W. & Ferreira, L.A., 2006; Sherzer B. I., A. 2010,...), ont montré que l'extractivisme de la noix ne garantit que rarement à elle seule une activité suffisamment rentable pour que les familles réussissent à améliorer durablement leur qualité de vie. Cette même conclusion décevante avait déjà dans les années 1990 été avancée pour d'autres régions et réserves de l'Amazonie brésilienne par de nombreux auteurs travaillant sur la thématique (Oyama Homma, 1993, Aubertin 1995 et 1996 ; Aubertin & Pinton, 1996 et 2005; Empereire, L. (ed.), 1996 ; Léna, 1992, pour ne citer que quelques-uns).

De nombreuses difficultés persistent encore pour une valorisation plus propice des produits, notamment le manque de transport et d'accès au marché, la volatilité des prix, et la domination continue des intermédiaires. Les producteurs au sein des réserves extractivistes connaissent encore un manque criant de possibilités de transformation, dû à l'instabilité des rares coopératives existantes. Le manque de capital et l'incapacité d'honorer les contrats du fait d'un déficit de professionnalisme dans l'organisation du processus productif et dans la gestion des coopératives sont, parmi d'autres raisons, deux facteurs qui par le passé ont limité leur réussite.

La mise en place des trois projets phares - nouvelles productions (eucalyptus & curauá), agriculture & fruiticulture (manioc, horticulture, vergers), et extractivisme (noix du Brésil) - dans des nombreuses communautés rurales du domaine d'entreprise a certainement été un pas important en

---

<sup>483</sup> Nous avons rencontré Eliseu Cardoso en mars 2009 dans les installations de la COMAJA à l'occasion de la visite à la région d'un entrepreneur de Rio de Janeiro. Propriétaire d'une petite entreprise pour la transformation et commercialisation de la noix du Brésil, celui-ci a \* acheté des noix auprès de plusieurs communautés dans la région du rio Paru, les a fait transformer en *castanha dry* par la COMAJA, et les a vendu dans le sud du Brésil.

direction d'une « intégration du territoire ». Initié dès 2006, le processus est cependant loin d'être achevé, notamment à cause du coût des distances : lieux mal connus, peu visités. Lors de notre séjour dans la région, nous avons pu accompagner plusieurs fois l'équipe rurale de la Fondation dans ses sorties sur le terrain. Quelque fois, lors que nous sommes allés visiter une communauté un peu plus éloignée de Monte Dourado, il s'agissait en effet d'une « première prise de contact ». Pendant les trois ans d'existence de l'équipe rurale, personne de la Fondation n'y était donc encore passé. D'un autre côté, les interactions entre entreprise et communautés dans les zones les plus proches de Monte Dourado, ainsi qu'à l'intérieur et autour des plantations d'eucalyptus, sont aujourd'hui plus que courantes. De fait, l'intégration du territoire ne se fait pas au même titre partout, simplement en raison de facteurs géographiques (difficulté d'accès, longues distances, etc.) mais également stratégiques (certaines zones et communautés s'avèrent plus intéressantes ou importantes pour une implication de la Fondation Orsa que d'autres).

Or, si la concentration progressive de la Fondation sur des projets de développement socioéconomique en milieu rural, et la recherche de coopérations avec l'Etat, a permis à l'entreprise d'ouvrir un dialogue pacifique et constructif avec tous les acteurs de la région, on peut s'étonner de l'absence de certaines actions ou projets dans le plan stratégique de la Fondation pour l'année 2009/2010<sup>484</sup>, qui pourraient cependant s'avérer importantes pour potentialiser un développement socioéconomique plus durable de la région. Nous pensons par exemple à des projets visant à améliorer le manque aigu d'assainissement, de communication et de transport dans la plupart des communautés rurales; ou la promotion du petit élevage comme activité complémentaire à l'agroextractivisme permettant une sécurité et diversité alimentaire ; ou encore la possibilité de concevoir un système de gestion forestière communautaire qui puisse intégrer les populations rurales à l'exploitation, très lucrative, du bois de la forêt tropicale.

#### **II.IV Les contradictions de « l'écologiquement correct »**

Dans le contexte d'une discussion sur l'autosuffisance alimentaire, on peut effectivement s'interroger sur le fait que l'élevage de petits et grands animaux ne soit pas pris en considération dans l'éventail de projets visant à un développement socioéconomique des zones rurales. Cela est révélateur de la conception de la Fondation, empreinte d'une idée traditionnelle du 'développement durable' et des prémisses de l'écologiquement correct. Mais il témoigne également d'un double discours de l'entreprise. Le groupe lui-même possède en effet environ 10 000 têtes de bétail dans la région, réparties en plusieurs *fazendas* le long des fleuves Jari et de l'Amazone, destinées à la production de viande notamment pour l'exportation vers d'autres parties du Brésil.

#### ***Stigmatisation de l'élevage, ou conception idéalisée du développement ?***

La conception d'un élevage mené au sein de l'unité familiale en tant que source potentielle de revenu pour les populations locales est pourtant hors de question pour la Fondation, puisque celle-ci le présente dans le discours de l'écologiquement correct comme une activité « non durable »,

---

<sup>484</sup> Nous avons eu la possibilité de consulter ce plan lors de notre séjour dans la Fondation en 2009.

responsable du déboisement de la forêt amazonienne. L'idée d'une forme d'élevage familial intégré à l'agriculture (d'après le modèle asiatique, par exemple), ou des modèles basés sur l'utilisation de pâturages rotatifs <sup>485</sup>, ou encore des systèmes sylvo-pastoraux (SSP) sont ainsi exclus d'avance comme modèles potentiels de production locale. Pourtant, selon l'ADEPARA <sup>486</sup> et les agriculteurs eux-mêmes, les SSP seraient avantageux (force de travail, fumier, produits laitiers,...), et augmenteraient de manière significative les revenus et la sécurité alimentaire. La viande est en effet un produit cher dans les commerces locaux, puisqu'une grande partie est aujourd'hui importée.

On remarque donc chez la Fondation un hiatus entre l'objectif déclaré de la RSE, à savoir, la diversification des sources de revenu des populations locales et le renforcement de leur capacité de sécurité alimentaire, et le discours écologiquement correct, qui n'ose pas entrer dans des terrains contestés. La contradiction de la RSE se manifeste également dans le fait que si le modèle officiel d'un développement durable en Amazonie brésilienne se présente dans le cadre d'un macro-discours, l'application de la RSE devrait être infléchie selon le contexte spécifique de sa région d'insertion.

Le fait que la Orsa elle-même est aujourd'hui le plus grand producteur bovin et bubalin dans la région <sup>487</sup>, illustre de manière ironique la répartition inégale du pouvoir entre l'entreprise et les communautés locales, dans la mesure où à l'acceptation ou non d'une activité varie selon l'acteur qui l'exerce. Cela est aussi vrai quant à l'accès aux ressources naturelles : Alors que l'Orsa Florestal récolte un volume de 140 000 m<sup>3</sup> de bois tropical en 2008, officiellement autorisée à le faire grâce à la certification FSC obtenue <sup>488</sup>, les populations sur place doivent (au moins théoriquement) demander une autorisation à l'IBAMA lorsqu'ils veulent, ou ont besoin, d'abattre un arbre, et sont interdits de le faire à des fins économiques. Transformer la forêt tropicale en monoculture, faire de l'élevage, et couper les arbres de la forêt tropicale, tout cela, interdit ailleurs, devient une activité naturellement acceptée quand elle est développée par l'entreprise sous la forme d'une exploitation « durable » - mais continue à être inaccessible aux populations locales.

### ***La « gestion forestière communautaire », une utopie ?***

Si la Jari permet en théorie l'utilisation des ressources naturelles existantes dans « son » domaine par les communautés locales, elle impose néanmoins des restrictions importantes sur les exploitations qui seront (ou non) développées par celles-ci. Cela est surtout vrai en ce qui concerne les droits d'exploitation du bois tropical. L'intégration des communautés à l'exploitation forestière n'a jusque-là pas été envisagée comme une possibilité par l'entreprise, malgré un discours un peu ambigu voulant le laisser entendre : depuis 2008, l'équipe rurale de la Fondation annonce en effet la mise en place d'un

---

<sup>485</sup> Dans ce système, les pâturages sont découpés en lots permettant une rotation du bétail et la récupération du pâturage. En outre, des bosquets d'arbres (légumineuses et arbres de valeur) sont introduits, permettant à la fois d'améliorer le cycle des nutriments et de donner de l'ombre au bétail (Tritsch, 2009 :73). En effet, la rentabilité économique du système pour les producteurs familiaux et la compatibilité avec un développement durable même en contexte amazonien a été démontrée par des nombreuses études (Melado, 2003).

<sup>486</sup> Agence de Défense de l'Élevage de l'État du Pará

<sup>487</sup> Selon les données de l'ADEPARA 2009, cf. chapitre VI.

<sup>488</sup> Cf. annexes 9.

nouveau projet dit « gestion forestière communautaire », qui viserait à la création de nouvelles sources de revenu pour les populations locales du Jari. Mais la nature précise du projet reste floue. Le nom du projet (« *manejo comunitário da floresta*») fait allusion à des projets de « *manejo florestal comunitário* », expression standardisée au Brésil pour désigner l'exploitation du bois effectuée par une ou plusieurs communautés en partenariat avec une entreprise. Avec cela, le discours de la Fondation semble de fait exprimer l'intention de l'entreprise de faire participer les communautés rurales à l'exploitation du bois tropical. Mais en fait, le projet de la Fondation, appelé « *manejo comunitário da floresta*», vise plutôt à l'élaboration et à la mise en place de modèles de gestion et d'exploitation de ressources non-ligneuses de la forêt (plantes, semences, fibres,...) par les populations.

Dans des textes de propagande sur son projet, la Fondation souligne souvent la générosité de la Orsa Florestal, dans la mesure où elle autoriserait une intégration des populations locales aux activités de l'entreprise à partir d'une « *utilisation multiple des ressources de la forêt* ». La Orsa Florestal aurait ainsi, dès sa fondation, créée des alternatives de développement social durable « *à travers un partage d'affaires* » avec les communautés locales<sup>489</sup>. Ce discours insinue que l'entreprise aurait (pour la première fois) ouvert l'accès aux ressources forestières pour les communautés locales, mais en réalité il s'agit avec cela d'activités que celles-ci exerçaient déjà bien avant l'arrivée du projet Jari. L'arrivée de l'entreprise avait, au contraire, amené à une limitation des espaces pour l'extractivisme (déboisements importants et changement dans l'utilisation du sol), une concentration foncière, et une marginalisation des populations extractivistes vers les périphéries du domaine d'entreprise.

Alors que l'intégration des communautés à l'exploitation du bois tropical dans le cadre de partenariats économiques ne semble donc pas encore une option pour l'entreprise en vue d'un développement socio-économique des populations rurales, les initiatives proposées dans le cadre du projet « *manejo comunitário da floresta* » s'annoncent toutefois prometteuses, puisqu'elles visent à promouvoir des nouveaux potentiels, moyens de transformations, et marchés pour les ressources forestières de la région. L'Institut Gurupá, une ONG située dans l'île de Gurupá et particulièrement expérimentée dans la gestion communautaire des ressources naturelles de la forêt amazonienne, figure depuis 2008 comme partenaire principal pour le projet<sup>490</sup>.

Or, la mise en place d'un partenariat avec les communautés locales pour l'exploitation du bois tropical (par exemple dans le style du projet eucalyptus familial), est-il vraiment impensable ? D'après les opinions de plusieurs acteurs du gouvernement d'Amapá<sup>491</sup>, une véritable incorporation des populations rurales à l'économie d'exploitation du bois par l'Orsa Florestal exigerait la mise en place d'un modèle de gestion inspiré par exemple des partenariats public-privés de gestion forestière

---

<sup>489</sup> Il s'agit d'un texte publié par la Fondation Orsa, qui retrace l'histoire de la Vallée du Jari et du projet Jari.

<sup>490</sup> Gurupá a en effet gagné de renommé dans les années 1990 avec une initiative pionnière, le « projet communautés et forêts » (projeto comunidades e florestas), basé sur l'exploitation communautaire d'*açaizais* (les palmiers d'*açaí*) natifs (non plantés). Incité après la mise en place d'un processus efficace de régularisation foncière des terres dans l'île<sup>490</sup>, pour laquelle le Syndicat des travailleurs ruraux (STR) a reçu, entre autres, un appui précieux de la part de l'ONG brésilienne Fase dans le cadre d'un « projet démonstratif » (PD-A), le projet est considéré une expérience innovatrice et réussie de gestion forestière communautaire en Amazonie brésilienne.

<sup>491</sup> IBAMA, RURAP, ministère de développement agraire, syndicat de travailleurs dans le secteur du bois,...



(*company-community partnerships*). Ceux-ci ont déjà été implémentés dans des nombreuses régions de forêt tropicale au monde, avec au moins dans certains cas des résultats importants pour les populations locales en termes de revenus et d'apprentissage. Un document de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International publié en 2003, affirme l'existence de partenariats forestiers entre communautés et entreprises dans 23 pays différents et dans des formes les plus diverses (modèles « *outgrower* »<sup>492</sup>, concessions de bois, joint ventures, services d'usinage et de protection des plantations, etc.)<sup>493</sup>. Un article publié par Sikor en 2006 soutient enfin que la gestion forestière communautaire ne se limiterait plus à quelques projets pilotes dans des régions périphériques, mais aurait trouvé sa place fixe dans l'action « *mainstream* » de développement.

Malgré sa généralisation, l'évaluation des projets de gestion forestière communautaire s'avère aujourd'hui mitigé, et fait débat parmi les spécialistes. Des résultats tant positifs que négatifs sont souvent signalés. Ainsi, Vermeulen, Nawir et Meyers (2003), évoquent comme des impacts locaux positifs le partage de risques, des opportunités pour la diversification des revenus, l'accès à un emploi rémunéré, le développement de nouvelles compétences, et la modernisation des infrastructures locales. Ils rajoutent cependant que, malgré cela, « *les gains issus de ces partenariats restent complémentaires plutôt que centraux pour la génération de nouveaux revenus. En outre, alors que certains partenariats ont permis une plus forte cohésion et organisation sociale des groupes communautaires, il n'y a généralement pas eu des améliorations substantielles de leur pouvoir de négociation. Les stratégies pour accroître les rendements pour les communautés (et pour les entreprises engagées) se concentrent précisément sur l'augmentation du pouvoir de négociation, la promotion de l'intervention de tiers (notamment l'Etat), et le développement de modèles de gouvernance équitable pour ce type de partenariats* » (Ibid, 2003 : 2)

Si l'étude soutient donc qu'ils existerait de plus en plus de cas de communautés qui s'organisent localement sous la forme de coopératives (cf. Indonésie), de trusts (cf. l'Afrique du sud) ou d'entreprises enregistrées (cf. Canada), les auteurs remarquent également que les arrangements dans le cadre de soi-disant partenariats entre les entreprises forestières et les communautés s'avèrent souvent « non équitables », du fait du faible pouvoir de négociation des communautés quant à la nature et les conditions des contrats établis.

Cependant et à la même époque, d'autres études de cas dans plusieurs pays, comme par exemple au Mexique (Bray et al., 2002), en Asie (Palmer, 2003) ou au Canada (Mayers & Vermeulen, 2002) signalent des expériences plutôt positives. D'après Palmer, certains partenariats en Asie auraient, de par leur apprentissage, permis d'augmenter le pouvoir de négociation des communautés vis-à-vis des entreprises, les rendant plus puissantes dans l'établissement des nouvelles bases de négociation avec celles-ci en vu d'une gestion participative de la forêt et de ses ressources. En plus de bénéfices économiques à partir de la création d'emplois et de revenus, certains auteurs font également signaler

---

<sup>492</sup> Les « *outgrower schemes* » sont définis par la FAO comme des « partenariats contractuels entre « *growers* » (planteurs), « *landlords* » (propriétaires de terre) ou communautés (terres communales) et entreprises pour la production de produits de la forêt (normalement des produits issus de la sylviculture ou de l'exploitation du bois tropical). Ces « *outgrower schemes* » peuvent varier considérablement selon la manière dont les inputs, coûts, risques et bénéfices sont partagés entre les deux parties, ainsi qu'en ce qui concerne la durée du contrat (FAO, 2001: 4).

<sup>493</sup> *Company-Community Forestry Partnerships : Identifying Opportunities*, 2003.

les effets sociaux positifs qui peuvent en résulter, comme l'augmentation de l'action collective et des coopérations parmi les communautés qui se « partagent » la forêt, ainsi que le développement des compétences de *leadership*.

Quant au Brésil, plusieurs études confirment que des nombreux partenariats ont été mis en place ces dernières années entre firmes de la sylviculture et communautés locales (par exemple, dans le style du *fomento florestal* de la Jari Cellulose). Cependant, des contrats pour l'exploitation du bois de la forêt amazonienne ont pourtant été beaucoup plus rares (Vidal, 2005 : 36-37). Ce dernier signale toutefois deux initiatives intéressantes menées à bien en Amazonie brésilienne par la *Cikel Brasil Verde S/A*, et par la *Tramontina Belém S/A*, tous les deux producteurs de bois certifié issu de la forêt amazonienne ayant engagée dans des partenariats avec des communautés locales pour l'exploitation du bois. Alors que les expériences n'auraient pas encore donné tous les résultats espérés des deux côtés, elles auraient néanmoins constitué des initiatives pilotes intéressantes pouvant inciter d'autres entreprises à s'engager dans ce sens.

Dans son article de 2007, intitulé « *Going beyond panaceas* », Elinor Ostrom développe des réflexions quant à la gestion efficace de forêts, en critiquant le fait que les « *approches collaboratrices qui impliquent la participation de communautés sont souvent présentées comme des panacées* ». Le problème de la surexploitation des ressources naturelles (selon le dilemme articulé dans Hardin's « *tragedy of commons* ») et la question sur les véritables bénéfices pour les familles et/ou communautés impliquées, posent en effet des questions quant à la viabilité de ce type de contrats.

Un article plus récent de Menton et al. (2009) souligne la profitabilité de contrats de ce type mis en place récemment dans des lotissements de la réforme agraire au Pará à partir du programme « *Family Forests* » (FF), un projet de gestion forestière basé sur des contrats entre communautés et entreprises ayant été promu comme « *un véritable modèle de développement durable pour des lotissements de la réforme agraire dans toute l'Amazonie* » (Menton, 2009 : 38). Les auteurs n'ont d'ailleurs pas identifié des incompatibilités éventuelles entre l'utilisation de la forêt pour des NTPF (produits non ligneux) et l'exploitation de celle-ci pour le bois, résultat important à l'égard des communautés agroextractivistes, dont la subsistance se base traditionnellement sur l'exploitation des ressources non ligneuses.

Si plusieurs travaux scientifiques traitant de la gestion durable des forêts tropicales au monde affirment, comme Bray et al. (2002 : 67), que « *la voie pour une meilleure gestion des ressources forestières est le transfert des responsabilités aux communautés locales qui basent leur subsistance dans l'exploitation de la forêt* », la plupart des études des résultats de ces projets semblent néanmoins indiquer la difficulté de leur durabilité économique et de leur viabilité socio-écologique. La difficulté réside notamment dans l'organisation pratique de ce type de partenariat, qui demande un haut degré de technologie et des connaissances spécifiques de la part des travailleurs. Dans le cas de la Orsa Florestal, les conditions de traçabilité et les prémisses de la certification FSC exigent d'ailleurs un contrôle encore plus élevé des pratiques d'exploitation que dans des entreprises sans certification. Un autre défi pour l'implémentation d'un partenariat entre Orsa Florestal et communautés du Jari serait aussi la recherche d'un dispositif de répartition de tâches et de redistribution des gains, ce qui pose souvent problème dans des projets « communautaires » sur des « terres collectives ».

Or, malgré les difficultés que la mise en place efficace et durable d'un tel partenariat supposerait, ne serait-il pas un défi judicieux pour une entreprise comme la Orsa, pionnière dans la responsabilité sociale et environnementale en Amazonie brésilienne, de concevoir un système où, par exemple, certaines parcelles de la forêt tropicale (celles qui se trouvent autour des communautés sur des « terres démembrées ») seraient exploitées par les communautés en question, où « partagées » avec celles-ci dans le cadre d'un « *outgrower scheme* » ? Des possibilités de capacitation professionnelle des populations locales, *a priori* l'une des prémisses sociales du label FSC, y représenterait de fait l'un des bénéfices fondamentaux. Dans une étude sur la situation de gestion forestière de la part de petits producteurs ruraux de l'Amazonie orientale, Pinedo-Vasquez et al., 2007, affirment en effet que les populations rurales de la région de l'embouchure de l'Amazone ayant participé au boom forestier des années 1970 et 1980 montreraient aujourd'hui des capacités importantes dans la gestion de la forêt qui combinerait des savoirs traditionnels avec des connaissances techniques et économiques acquises à partir d'emplois temporaires dans les grandes entreprises d'exploitation forestière. Ne pourrait-on pas penser que le même transfert de capacités serait susceptible à se produire également dans la région du Jari ?

## CONCLUSION : une RSE territorialisée ?

La mise en place de la Fondation Orsa en 2000 a marqué un changement politique important dans la région. Partie d'un engagement philanthropique, la Fondation a évolué, se mettant à fonctionner comme une véritable agence privée pour le développement d'une vaste région, qui excède aujourd'hui clairement les limites de son domaine. Ses interventions symbolisent la volonté de l'entreprise d'ouvrir un dialogue direct avec les acteurs de la région en vue d'une gestion régionale commune et mieux intégrée, dans laquelle la Fondation figure notamment comme plateforme de rassemblement et de formation, mais également comme mobilisatrice visant à responsabiliser les différents acteurs : les bureaux de Monte Dourado servent de lieu de discussion, où les représentants des entités publiques et privées se réunissent davantage.

La consolidation du réseau d'acteurs, concerné par la construction d'une base solide pour la gestion intercommunale de la région du Jari dans le futur, s'accompagne depuis 2005 de nouvelles coopérations entre les institutions d'Etat, d'autres entreprises, ONG, ou institutions (inter)-nationales de développement. Une telle participation vise à permettre un partage des risques et des obligations dans la mise en place des projets et des partenariats économiques avec les populations locales, particulièrement en zone rurale. L'apprentissage de la négociation et de la contractualisation, ainsi que l'organisation des producteurs en réseaux, doivent idéalement conduire à plus d'autonomie économique et à des relations « gagnant-gagnant ».

Finalement, la Fondation, du fait de l'influence qu'elle exerce aujourd'hui sur bon nombre d'initiatives socioéconomiques appliquées au contexte amazonien, s'avère être l'instrument clef de l'entreprise pour consolider son ancrage dans la région et pour mettre en œuvre une gestion territoriale intégrée avec les gouvernements d'Etat, mais son efficacité est encore troublée par la question de la juste répartition des tâches dans l'aménagement du territoire à cause d'un contexte foncier incertain. Une telle gestion est pénalisée par la pénurie de services de base en milieu rural, dont le manque d'énergie notamment, mais aussi de moyens de transport et de communication, constituent toujours un frein important au développement économique et social.

\*\*\*

## **CHAPITRE VI – LES COMMUNAUTÉS EN VOIE D’INTÉGRATION**

## INTRODUCTION : Un territoire et ses interactions

En 2009, presque dix ans après le début des interventions de la Fondation, les nouvelles relations entre cette dernière, les gouvernements d'Etat, et les populations locales ont permis l'intensification d'un processus d'intégration territoriale dans la région du Jari.

Nous nous intéresserons, dans ce dernier chapitre, à la nature de ce processus, qui se manifeste de manière différenciée dans les diverses zones du territoire d'entreprise.

Comprenons le « territoire » comme une construction sociale, ou encore, selon la définition de Haesbert, «un acte, une action, et une rel-a(c)tion, un mouvement (de territorialisation et déterritorialisation), (...) qui se répète et sur lequel est exercé un contrôle »<sup>494</sup>. Notre approche visera à expliciter la configuration de l'espace de la région du Jari aujourd'hui en tant que résultat des interactions entre les acteurs existant dans le territoire d'entreprise. L'identification des stratégies d'adaptation des différentes populations locales aux changements induits par l'existence de l'entreprise est ainsi au centre de notre analyse.

Afin de rendre compte des mécanismes d'occupation de l'espace dans le territoire d'entreprise, nous analysons, dans un premier temps, les dynamiques du peuplement des dernières décennies et les facteurs qui ont amené à la répartition actuelle des communautés et populations sur le territoire. Nous proposons une typologie de celles-ci à l'échelle régionale basée notamment sur une différenciation géoéconomique. Dans un deuxième temps, à partir des portraits d'une dizaine de producteurs emblématiques, nous montrerons la diversité des modes de vie des producteurs dans les zones rurales de la commune d'Almeirim. Sur la base des discours recueillis nous identifierons comment ces populations se positionnent par rapport à l'entreprise, oscillant entre stratégies d'alliance et postures d'indépendance.

### I. Le Jari contemporain

L'impact de l'entreprise sur l'organisation de l'espace dans région du Jari peut être observé sous l'angle des dynamiques du peuplement et du changement des systèmes économiques développés par les populations habitant à l'intérieur du territoire d'entreprise. Le surgissement de nouvelles formes de production s'explique de fait par la nécessité de s'adapter continuellement aux nouveaux contextes et demandes du marché créés par l'installation et l'évolution du projet Jari. Deux stratégies s'imposent: d'un côté, une tendance à la spécialisation économique ; de l'autre, une diversification des sources de revenu et une inclusion progressive de nouvelles activités économiques, notamment depuis 2005, suite aux incitations de la Fondation Orsa (élevage, horticulture, eucalyptus familial, *curauá*).

---

<sup>494</sup> Selon la citation originale de Haesbaert (200 : 127) : « O território é um ato, uma ação, uma rel-ação, um movimento (de territorialização e desterritorialização), um ritmo, um movimento que se repete e sobre o qual se exerce um controle ».

Le raisonnement suivi sera donc fondé d'abord sur une analyse des dynamiques du peuplement et de la répartition des populations entre les espaces urbains et ruraux du territoire d'entreprise; ensuite, nous nous intéresserons sur la perception de l'entreprise par les populations rurales ainsi que sur le changement des interactions socioéconomiques entre celles-ci et l'entreprise.

## I.I Dynamiques du peuplement

Le tableau 8 ci-dessous montre l'évolution récente de la population dans les trois communes intégrant la région du Jari. En comparaison avec la situation encore en 2000, on remarque que notamment du à l'augmentation exponentielle du chef-lieu Laranjal do Jari, la partie amapaense de la région est désormais la plus peuplée, ayant connu, pendant la dernière décennie, une multiplication démographique presque par deux de sa population, qui contraste avec la stagnation voire perte démographique d'Almeirim. Ainsi, des presque 86 000 habitants vivant dans la région du Jari en 2010, 52 370 se trouvent dans la partie amapaense, contre 33 614 du côté du Pará.

Tableau 8. Evolution de la population du Jari par communes (2006- 2010).

<i>Communes</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>total (2006)</i>	<i>urbain</i>	<i>rural</i>	<i>Total<sup>495</sup> (2010)</i>	<i>Densité démog.</i>
<b>Vitoria do Jari (2 483 km2)</b>	9 471 (88%)	1 294 (12 %)	<b>10 765</b>	10 302 (83%)	2 126 (17 %)	<b>12 428</b>	<b>5,01 hab/km2</b>
<b>Laranjal do Jari (30 971 km2)</b>	35 587 (95 %)	1 904 (5%)	<b>37 491</b>	37 904 (95 %)	2 038 (5 %)	<b>39 942</b>	<b>1,29 hab/km2</b>
<b>Almeirim (72 960 km2)</b>	19 161 (62 %)	15 235 (38 %)	<b>34 396</b>	19 965 (59%)	13 649 (41 %)	<b>33 614</b>	<b>0,46 hab/km2</b>
<b>TOTAL Jari (106 414 km2)</b>	<b>64 219 (81,1%)</b>	<b>18 433 (18,9%)</b>	<b>82 652</b>	<b>68 171 (79%)</b>	<b>17 813 (21%)</b>	<b>85 984</b>	

Source: Données IBGE (2006 et 2010), diagnostic CEATS/POEMA, 2006, et propres données de terrain (2009).

Le taux d'urbanisation pour l'ensemble de la région en 2010 est comparable à celui du Brésil : 77 % des populations du Jari habitent désormais dans les chefs-lieux des communes. Mais si Almeirim a gardé une certaine ruralité (41 % y habitent dans les zones rurales), dans la commune de Vitória ce ne sont que 17 %, dans celle de Laranjal à peine 5 %.

Afin de contraster les développements à l'intérieur de chaque commune de la région du Jari (tableau 8) avec celles sur la partie du territoire d'entreprise, nous avons élaboré le tableau 9, qui

<sup>495</sup> Concernant les données pour 2010, nous présentons ici deux sets de chiffres, le premier (officiel, en première ligne) du recensement de l'IBGE du 2010 ; le deuxième (en crochets) correspondant aux calculs que nous avons fait à partir du diagnostic du CEATS/POEMA (2006) ainsi qu'à partir des données récoltées sur le terrain auprès des agents de santé (2009).

montre plus en détail la répartition des populations entre les villes et les zones rurales du territoire d'influence de l'entreprise en 2009, en contrastant la partie amapaense avec celle située au Pará.

Tableau 9. Répartition du peuplement sur le territoire d'influence d'entreprise (2009)

Populations rurales (communautés)	Nom commune	Nombre de communautés		Pop	
		2000	2010	2000	2010
Communes (AP)	Laranjal do Jari	18	26	1 723	2 038
	Vitória do Jari	17	20	1 680	2 126
<b>TOTAL rural Amapá</b>		<b>35</b>	<b>46</b>	<b>3 403</b>	<b>4 164 = 23,4 % du total rural</b>
Communes (PA)	Almeirim	58	63	15 041	13 649
	dont				
Districts	Almeirim		23	6 234	5 968
	Monte Dourado		27	6 023	5 008
	Arumanduba		13	2 784	2 673
<b>TOTAL rural Pará</b>		<b>58</b>	<b>63</b>	<b>15 041</b>	<b>13 649 = 76,6 % du total rural</b>
<b>Total rural AP &amp; PA</b>		<b>93</b>	<b>109</b>	<b>18 444</b>	<b>17 813 = 20,7 % du total POP</b>
Populations urbaines	Nom commune	Nom des villes		Pop	
Communes (AP)	Laranjal do Jari	Laranjal Chef-lieu		26 792	37 904
	Vitória do Jari	Vitória Chef-lieu		6 880	10 302
<b>TOTAL urbain Amapá</b>				<b>33 672</b>	<b>48 206 = 70,7 % du total urbain</b>
Communes (PA)	Almeirim	Almeirim chef-lieu		11 800	14 147
Petites villes		Monte Dourado (Munguba + Planalto inclus)		6 858	5 582
		Arumanduba		258	236
		Total petites villes		7 116	5 818
<b>TOTAL urbain Pará</b>				<b>18 916</b>	<b>19 965 = 29,3 % du total urbain</b>
<b>Total urbain AP &amp; PA</b>				<b>52 543</b>	<b>68 171 = 79,3 % du total POP</b>
<b>Total pop sur le « territoire d'influence de l'entreprise »</b>				<b>70 987</b>	<b>85 984 = 100 % (AP : 52 370, PA : 33 614)</b>

Données IBGE–SIDRA (recensement 2000 et 2010), et données de terrain, AG, 2009.

En ce qui concerne l'évolution de la population rurale, le tableau 9 montre clairement que si celle-ci a légèrement diminuée pour l'ensemble de la région (18 444 habitants en 2000 versus 17 813 en 2010), on remarque néanmoins une augmentation en Amapá (notamment dans la commune de Vitória). Du côté du Pará, en revanche, la commune d'Almeirim a connu une légère diminution de sa population rurale (de 15 041 habitants en 2000 à 13 649 habitants en 2010), elle reste toutefois la partie la plus rurale du domaine d'entreprise, concentrant à elle seule presque 77 % des populations rurales du territoire. Ces dernières se distribuent en une centaine de communautés villageoises (63 au Pará, 46 en Amapá, cf. carte 23 ci-dessous).<sup>496</sup>

<sup>496</sup> Il faut toutefois prendre en compte qu'il existent certainement des zones grises entre les limites communautaires. De fait, le terme « communauté » désigne ici plutôt une manière spécifique d'organiser la



Quant aux populations urbaines, on remarque qu'elles s'agglomèrent à presque 71 % du côté d'Amapá, dont plus que la moitié dans le chef-lieu Laranjal. En revanche, les villes du côté d'Almeirim ne connaissent pas le même essor que les deux chefs-lieux Laranjal et Vitória do Jari. Dans les installations de l'entreprise (les *company-towns*), on observe même une diminution des populations depuis les années 2000, indiquant un certain manque de dynamisme du « côté de l'entreprise ».

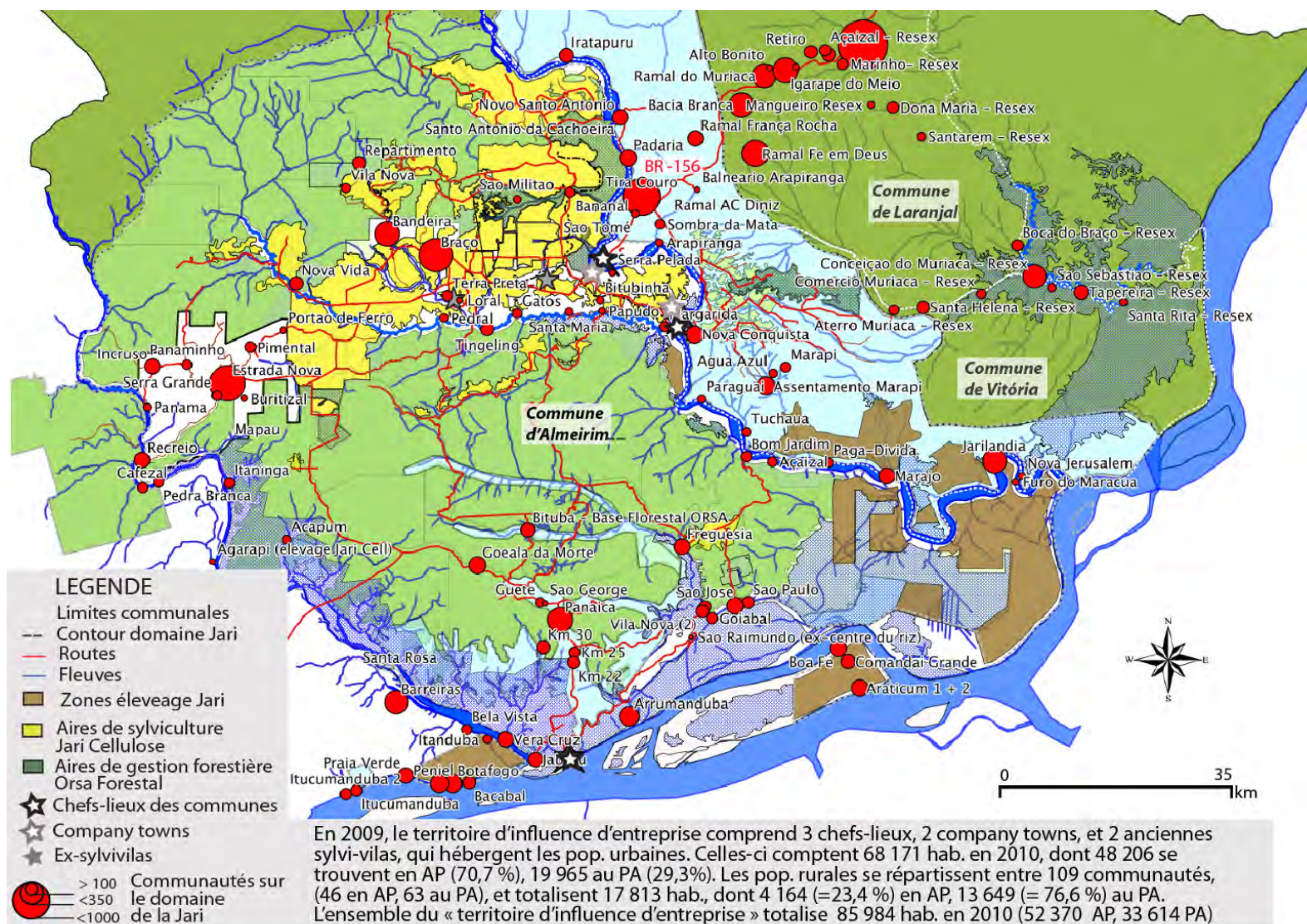
Au final, en termes de densité démographique, alors que la région est toujours considérée comme sous-peuplée (en moyenne moins de 0,5 habitants par km<sup>2</sup>), les densités rurales les plus basses sont celles d'Almeirim. D'une manière générale, les communautés sont concentrées le long des fleuves Jari et Cajari, ainsi que le long de la BR-156, mais moins dispersées vers l'intérieur des terres en Amapá qu'à Almeirim, où le réseau routier a favorisé des installations spontanées plus éparpillées.

Depuis l'installation du projet Jari, nous observons donc des dynamiques de peuplement différentes sur le nouveau domaine d'entreprise : aux moments de croissance accélérée (décennie 1970, quand la population triple dans l'ensemble de la région) suivent des phases peu dynamiques, voire de stagnation (années 1980 et 1990). Depuis 1990, on observe une concentration exacerbée des populations en ville. Mais si le flux rural-urbain prédomine clairement, il existe, dans une moindre proportion, un flux dans la direction inverse, à savoir, de la ville vers les zones rurales. Nous visons, dans ce qui suit, à analyser plus en détail ces deux mouvements récurrents et à en identifier les facteurs clefs.

---

population rurale qu'une réalité géographique bien nette. Les limites sont en effet souvent floues entre les sois-distants communautés et des simples regroupements de deux ou plusieurs familles, souvent dispersées dans la forêt.

Carte 23. Communautés rurales dans le territoire d'entreprise (2009/2010)



## *L'aimant Laranjal do Jari*

D'approximativement 8 000 habitants en 1970, Laranjal do Jari représente aujourd'hui, avec environ 38 000 habitants, la troisième ville d'Amapá. Dans un espace de 40 ans, elle a ainsi connu une multiplication par 12 de sa population. D'un côté, cela n'est pas une évolution singulière dans le contexte amazonien, où l'intégration des terres du centre-ouest et de l'Amazonie au reste du pays a amené, dès 1970, à un changement structurel des villes (cf. Coy et Lücker, 1993), des soi-disant « villes de l'intérieur », situées à la périphérie, à des véritables « métropoles régionaux », - processus qui s'accompagnait par une expansion incontrôlée de la ville, d'invasions urbaines, d'importantes fragmentations socio-spatiales, un déficit d'infrastructures de base, et des problèmes écologiques y résultants (Coy, 1995 : 279). Malgré le contexte si particulier du surgissement de Laranjal do Jari, et sa petite taille, Laranjal do Jari connaît aujourd'hui à petite échelle les mêmes problèmes que ces nouvelles métropoles amazoniennes. Sa singularité résulte pourtant du fait que la fragmentation socioéconomique ne s'y opère pas à l'intérieur d'une même ville, mais s'est produite dans la séparation en deux côtés, celui de l'entreprise du côté du Pará, et celui des populations « locales » du côté d'Amapá.

Alors que ce dernier a longtemps subi que les effets négatifs de l'installation du projet Jari, il est, depuis les années 1980, devenu l'aimant des dynamiques sociales de la région, à l'inverse du côté paraense. Comment s'explique l'attractivité de Laranjal do Jari ? Premièrement, l'apparition progressive, dans les années 1990, d'institutions de l'Etat offrent désormais un ensemble de services (santé, électricité, éducation<sup>497</sup>, ...) et des postes de travail, tant dans le secteur tertiaire (notamment le gouvernement d'Etat et la préfecture) que dans le secteur informel (petit commerce, construction, services)<sup>498</sup>. D'ailleurs, le prolongement de la BR- 156 à la fin des années 1980, qui lie Laranjal do Jari avec la capitale Macapá, s'avère un grand avantage pour ceux qui veulent ou doivent se rendre régulièrement à la capitale. Mais tout équipement n'as-t-il pas un effet pervers de « vidage » des campagnes ?

C'est également au chef-lieu que se concentre aujourd'hui la majorité de la main d'œuvre embauchée par les sous-traitants de la Jari, qui offrent des transports collectifs pour les travailleurs (aller-retour aux champs de la sylviculture et aux usines à Munguba). Laranjal est en effet souvent désignée comme une « ville dortoir » (*cidade dormitório*), dont les populations masculines se trouvent « de l'autre côté » pendant la journée, et ne rentrent que le soir pour dormir.

Malgré la forte croissance démographique de Laranjal, l'aménagement n'a pas suivi. Le chef-lieu se trouve aujourd'hui confronté à des nombreux problèmes sanitaires, ainsi qu'à des risques d'incendie et d'inondation, notamment dans les parties de la ville entièrement construites en bois et

---

<sup>497</sup> A côté d'écoles secondaires, il y existe depuis la fin des années 1990 une dépendance de l'Université de Macapá (UF-AP), ainsi que des petits bureaux d'autres institutions de recherche nationales et régionales (IEPA, SEBRAE, CIT Floresta, ...).

<sup>498</sup> Données : Anuario estatístico et Folders dos municípios, SEPLAN, Macapa, 2006.

situées à proximité ou sur le fleuve Jari <sup>499</sup>.

Le déplacement des populations de ces zones de risque vers des zones de terre ferme s'avère difficile, à cause de la grande extension de terres inondables (*várzea*) de part et d'autre de la route principale. Les projets de délogement ont été des échecs, la plupart des familles retournant à la *beira* (cf. Regina Celis, 2008). L'extension de la ville n'a pu prendre qu'une forme linéaire le long du fleuve ou le long de la route, mais davantage éloignée du centre-ville (port). Ces facteurs expliquent la physionomie particulière de la ville en forme d'ancre, qui n'a guère changé depuis sa formation à la fin des années 1960. Les baraques s'agglutinent sur le fleuve et s'emboîtent de manière chaotique, -un patchwork de plaques et de planches de bois témoignant le manque d'aménagement et un haut degré de précarité.

Photo 35. Vue de la *beira* de Laranjal do Jari en 2009



Source : Données de terrain AG, 2009

Almeirim, en revanche, se situe trop loin des installations et activités de la Jari pour profiter des mêmes avantages que Laranjal grâce à sa proximité de Monte Dourado. L'Etat et les services publics y sont également moins présents, et la capitale de Belém, se trouvant à 460 km en ligne droite, mais seulement accessible par bateau (24 heures de trajet) ou avion, est trop loin pour influencer véritablement dans la gestion d'Almeirim. Malgré le sixième PIB des commune du Pará, rien dans l'apparence du chef-lieu, dont la plupart des rues ne sont pas asphaltées, indique la contribution fiscale que le groupe Orsa verse à la commune d'Almeirim, alors que Laranjal ne reçoit aucune. <sup>500</sup>

La dynamique démographique dans la commune de Vitória est plus difficile à analyser, puisqu'elle n'est créée qu'en 1994 par le démembrement de la commune de Laranjal. Elle compte 6

<sup>499</sup> Deux inondations en 2000 et 2006, et un incendie en 2008 ont chaque fois détruit des larges parties de la ville dans ces emplacements.

<sup>500</sup> Cette affirmation se base sur des données des plusieurs diagnostics, rapports et travaux universitaires (Diagnostic d'Almeirim de la SEBRAE (2004) et de la SEPOF (2007), diagnostic des communautés de la Vallé du Jari du CEATS/POEMA (2006), Rapport PRIMAZ (Etude géotechnique appliquée à la planification urbaine de la ville de Laranjal do Jari, 1998), et Regina Célis (2008).

436 personnes en 1996 (selon les données de la SEPLAN de Macapá), la moitié se trouvant dans le chef-lieu, l'autre dispersée sur les communautés le long des deux fleuves limitrophes, le Jari et le Cajari. En 2000, Vitória totalise 8 560 habitants, dont 80% se trouvent déjà dans le chef-lieu.

On observe y donc, à l'instar de la commune de Laranjal do Jari, une concentration croissante des populations dans la ville et un faible peuplement dans les terres de l'intérieur, à l'exception des communautés situées dans la Resex Cajari et en aval du fleuve Jari à proximité de son embouchure avec le canal Norte (qui permet de joindre Macapa par bateau en approximativement 14 heures). Aujourd'hui, Vitória chef-lieu compte 10 302 habitants, dont une bonne partie est constituée de personnes travaillant dans le complexe industriel de Munguba (occupées dans les usines, la scierie, ou les activités portuaires). A côté de la main d'œuvre travaillant pour la Jari dans la production de cellulose et dans le transport fluvial, il y a également des personnes engagées dans l'exploitation et transformation de kaolin par la Cadam<sup>501</sup>.

Comme une partie des plantations d'eucalyptus de la Jari, ainsi que la mine de Felipe de la Cadam, se trouvent effectivement sur le sol de la commune de Vitória do Jari, celle-ci s'avère privilégiée en termes de taxes reçues de ses deux entreprises. Néanmoins, du fait de la répartition des plantations de la Jari Cellulose, dont environ 75% se trouvent dans la commune d'Almeirim, et 25% dans celle de Vitória, la recette de l'impôt foncier ITR (*imposto territorial rural*) est différenciée. En 2005, par exemple, Almeirim a reçu 516 404 réais, presque dix fois plus que Vitória avec 54 740 réais<sup>502</sup>.

En 2000, le revenu moyen par tête de Vitória do Jari (116 R\$) s'avère toutefois plus bas que celui de Laranjal do Jari (158 R\$), qui ne bénéficie pourtant pas d'impôts de l'entreprise. Almeirim, en revanche, disposait d'un revenu nettement plus important (251 R\$ par tête en moyenne), qu'il faut très probablement surtout attribuer aux employés et cadres de la Jari. Cela est en effet indiqué par le diagnostic du CEATS/POEMA de 2006, qui signale en outre une absence de services et d'institutions de l'Etat à Vitória en comparaison avec le chef-lieu Laranjal do Jari.

---

<sup>501</sup> Celle-ci a été reprise en 2002 par la *Vale do Rio Doce* et compte aujourd'hui environ 150 travailleurs entre la mine et l'usine. Touchée par la crise, elle ne fonctionnait que 2 à 3 fois par semaine lors de notre travail de terrain en 2009.

<sup>502</sup> Données du Folder municipal de la SEPLAN-AP (2007) et du diagnostic de la commune d'Almeirim de la SEPOF (2007).

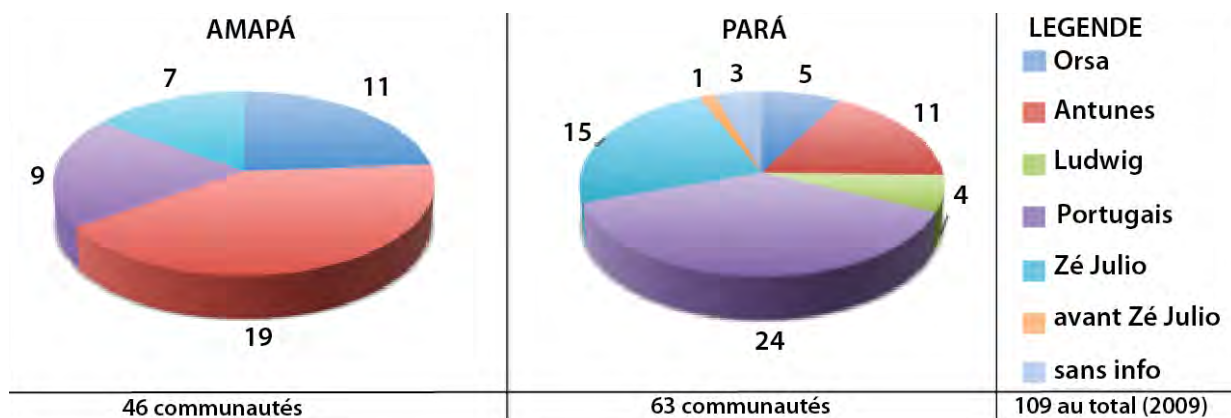
## Migrations d'opportunité

Alors que dans les deux dernières décennies les dynamiques du peuplement dans la région du Jari se caractérisent généralement par un exode rural et une urbanisation importante, on note toutefois aussi une dynamique de contre-courant, moins important mais toutefois continue, de la ville vers la campagne. Elle se dirige vers la RESEX Cajari et les terres le long de la BR-156 du côté d'Amapá, mais plus encore vers les zones rurales de la commune d'Almeirim, conditionnant le caractère rural de cette dernière vis-à-vis de l'urbanisation de Laranjal et Vitória do Jari. Quels ont été les facteurs favorisant une installation spontanée des populations davantage dans la commune d'Almeirim ?

Elle s'explique d'abord par la « historicité » du peuplement et des communautés rurales d'Almeirim (à différence du côté d'Amapá), où la zone autour d'Arumanduba a longtemps figurée comme centre économique et démographique du domaine extractiviste. Une analyse des dates de naissance des 109 communautés existantes aujourd'hui sur le territoire d'entreprise (cf. Figure 9 ci-dessus) montre que du côté du Pará, la plupart des 63 communautés ont effectivement été fondées à l'époque José Julio (15) et des Portugais (25), (cf. cartes 8 et 9 du premier chapitre).

Du côté d'Amapá, en revanche, la majorité des communautés (à l'exception de celles du fleuve Cajari) se sont formées plus tardivement, notamment après 1980, impulsé d'un côté par la mise en place de la route fédérale BR-156, de l'autre côté par la création de la RESEX Cajari en 1990. Jusqu'à l'arrivée de Ludwig, seulement 16 communautés y avaient (au moins officiellement<sup>503</sup>) existé du côté d'Amapá (contre 40 déjà dans la commune d'Almeirim à la même époque). Pourtant, dans la phase d'après-Ludwig jusqu'à aujourd'hui, les communes de Laranjal et Vitória do Jari ont connu une multiplication de leurs communautés, avec le surgissement de 30 nouvelles communautés contre seulement 16 du côté d'Almeirim dans le même espace du temps.

Fig. 9. Communautés d'Amapá (1) et du Pará (2), selon l'époque de création



Source : AG, d'après données CEATS/POEMA, 2006 et données travail de terrain 2009.

<sup>503</sup> Il faut en effet prendre en compte que les communautés marquées sur la carte ne réfléchissent pas la totalité des installations, car elle ne montre souvent pas les colons qui se sont installés de manière isolée au milieu de la forêt (souvent justement pour éviter qu'ils soient découverts ou expulsés par l'entreprise).

Un deuxième facteur qui a favorisé l'installation de nouvelles populations rurales davantage dans la commune d'Almeirim que dans celles de Laranjal et Vitória do Jari a été la mise en place du réseau routier par la Jari aux début des années 1970. Cela a de fait ouvert la porte à l'installation progressive de nouvelles populations (soit de manière isolée le long de la route, soit en intégrant des communautés déjà existantes, ou bien en formant des nouvelles implantations). Du côté d'Amapá, en revanche, une seule route, la BR-156, été construite par l'Etat dans les années 1980 afin de lier Laranjal do Jari avec Macapá. Si elle a également donné lieu à l'installation de nouvelles familles le long de son tracé, l'absence de routes latérales a évité une dispersion plus importante du peuplement vers l'arrière pays. Cela est encore plus vrai pour la commune de Vitória do Jari, qui n'a jamais été connectée à la route, et où on note une absence importante de communautés à l'intérieur des terres (cf. carte 23, p. 310). Rappelons d'ailleurs la répression assez forte que l'entreprise y exerçait sur les populations locales dans les années 1980 dans le contexte du conflit foncier (cf. chapitre III), qui est susceptible d'y avoir découragé tout essai d'installation par la suite.

Toutefois, le surgissement de plusieurs nouvelles communautés du côté d'Amapá dès 1990 s'explique par la mise en place, à cette époque, de deux réserves extractivistes, la Resex Cajari (créée en 1990) et la RDS Iratapuru (créée en 1997)<sup>504</sup>. Garantissant désormais l'accès à la terre et à ses ressources aux communautés locales, l'existence notamment de la Resex Cajari a permis une certaine stabilisation voir augmentation de la population rurale dans les zones mises sous protection<sup>505</sup>.

Un troisième facteur, enfin, qui explique l'existence d'une population rurale plus importante du côté du Pará est le fait qu'Almeirim a été la commune de prédilection pour l'installation, dès années 1980, de nombreux ex-travailleurs de la Jari, qui avaient perdu leur poste dans l'entreprise lors des licenciements de la gestion Antunes. Certains avaient aussi volontairement quitté leur travail dans l'entreprise, afin de devenir des agriculteurs. Ayant jusque-là vécu dans le chef-lieu Laranjal do Jari, ou dans des logements de l'entreprise à Planalto et à São Miguel, la plupart de ces hommes et leurs familles cherchaient alors à s'installer au milieu rural et à acquérir une terre, ce qui était plus facile à Almeirim que dans les communes du sud d'Amapá, - non seulement à cause de l'existence d'une seule route à Laranjal (et aucune à Vitória), mais aussi parce que la majorité des anciens travailleurs de la Jari, originaires du Nordeste<sup>506</sup>, n'avait pas la familiarité nécessaire avec la forêt et

---

<sup>504</sup> On doit en effet supposer que dans le cas de plusieurs communautés « nouvellement créées », il s'agissait d'une institutionnalisation de petites concentrations de familles extractivistes qui y avaient déjà habité plus longtemps, sans pourtant avoir été désignées officiellement comme 'communautés'.

<sup>505</sup> Notons pourtant la différente réalité dans le peuplement des deux réserves, Résex et RDS : si la première héberge environ 40 communautés et 1 123 familles en 2006 (contre encore 667 en 1993, selon Bittencourt, 2007), la RDS, de par la difficulté de son accès, uniquement possible par le fleuve Iratapuru en passant des nombreuses courants, ne présente pas de populations permanentes dans son intérieur. Elle héberge en revanche des aires de collecte de noix du Brésil exploitées par les familles de la communauté de São Monsieur F. do Iratapuru (35 familles en 2007) qui se rendent donc régulièrement à la RDS pour plusieurs semaines voire mois afin d'effectuer la récolte.

<sup>506</sup> La plus grande partie des familles interviewées lors de notre travail de terrain en 2009 étaient d'origine *nordestine* : leurs enfants étaient soit encore nés au Nordeste (« *nordestino de nascimento* »), soit déjà au Pará, mais « de parents du Nordeste » (« *filho et filha de nordestinos* »). Nous verrons encore dans la deuxième partie de ce chapitre que cette différenciation dans l'origine s'avère souvent décisive pour le degré de cohérence et organisation communautaire, et se fait sentir également dans les relations avec l'entreprise.

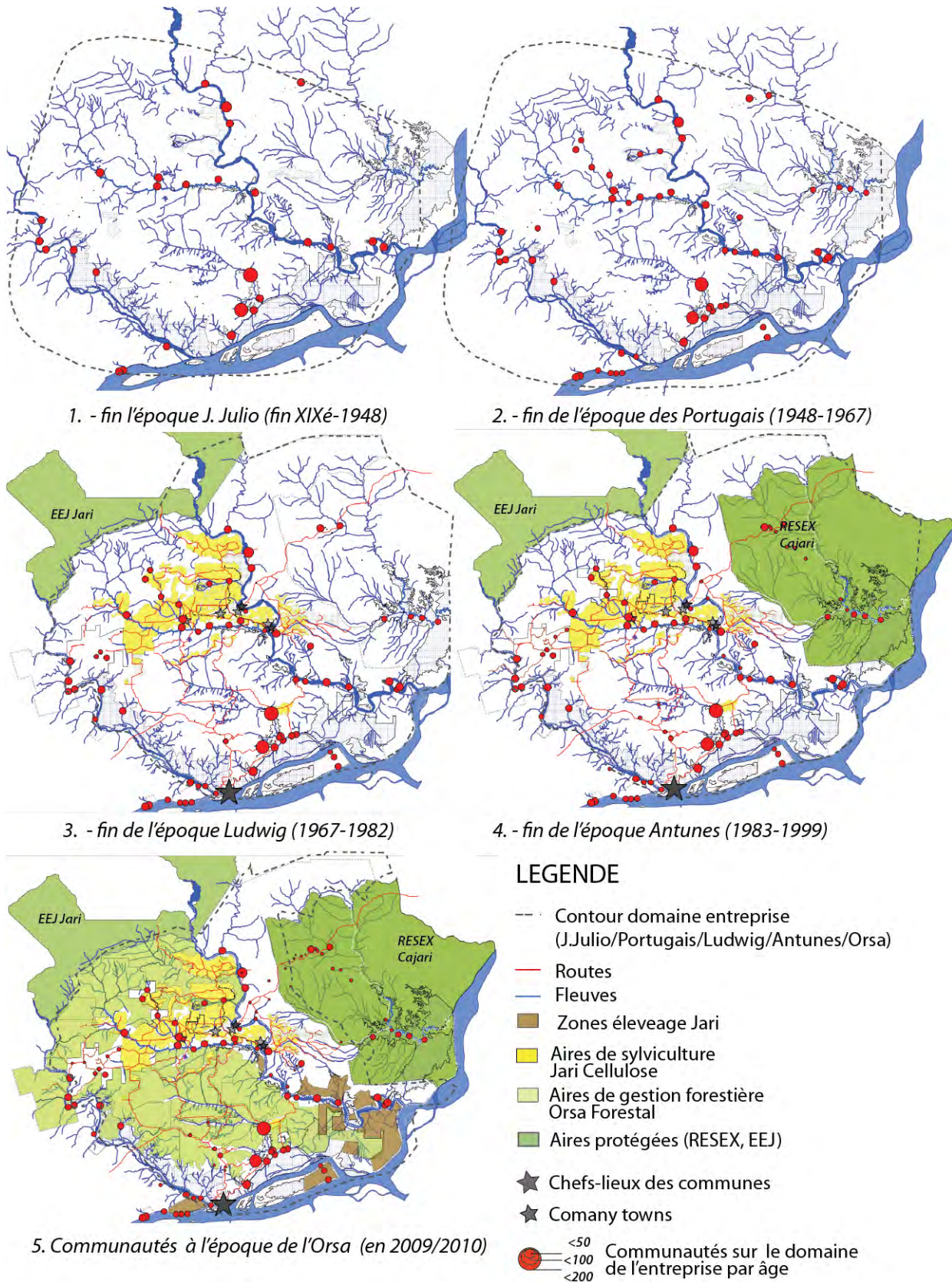
l'exploitation de la noix du Brésil pour joindre une communautés extractiviste. En revanche, la plupart de ces *Nordestins* étaient issus de familles d'agriculteurs avant de venir travailler dans le projet Jari. Cela explique le fait que les hommes et leurs familles provenant notamment du Maranhão, mais également du Piauí, du Ceara, ou même d'Etats du Sud-est, s'installèrent davantage dans la commune d'Almeirim, le long des routes, en petits groupes ou de manière isolée, avec l'objectif de travailler une parcelle de terre. Du côté d'Amapá, l'accès à la terre était plus contrôlé, notamment à partir de 1990 lors de la création de la Resex Cajari, qui était « dédiée » plus particulièrement aux populations extractivistes.

En conséquence, les zones rurales du côté d'Amapá hébergent aujourd'hui un peuplement de prédominance extractiviste et de provenance locale, alors que celles de la commune d'Almeirim connaissent une population d'origine plus divers, avec une domination toutefois de migrants venus du Nordeste, aujourd'hui naturalisés, et s'engageant davantage dans des activités agricoles ou de petit élevage.

La carte 24 ci-dessous montre les différentes étapes de l'évolution des communautés rurales dans la région du Jari. On les a classifié, de manière similaire que pour l'illustration 9, par leur « date de naissance », en cinq périodes historiques : 1. José Julio (fin XIXe siècle -1946); 2. Les Portugais (1947-1966) ; 3. Ludwig (1967-1881) ; 4. Antunes (1982-1999) ; groupe Orsa (2000-2009).



Carte 24. Naissance des communautés rurales sur le territoire de l'entreprise (5 périodes)



Source : AG, 2010, d'après données CEATS/POEMA 2006 et données de terrain 2009

## L'exode rural continue...

L'analyse des dynamiques du peuplement dans la région du Jari notamment depuis 2000 a mis en relief un phénomène paradoxale : le fait qu'Almeirim, la commune hébergeant les activités de l'entreprise et donc recevant la plus grande partie de ses taxes, connaît aujourd'hui une stagnation socioéconomique, alors que le coté d'Amapá, situé à la périphérie du projet, émerge depuis le nouveau millénaire comme véritable « aimant », peut-être même comme gagnant de la présence de l'entreprise. Le *beiradão*, qui avait longtemps essuyé à lui seule les charges sociaux du projet Jari, se développe aujourd'hui à toute allure, alors que les *company-towns* Monte Dourado et Munguba sont restées inchangées.

Peut-on supposer que l'entreprise, en tant que principal, voire unique, acteur économique dans la région, et en monopolisant la terre dans la commune d'Almeirim, y a constitué un frein au développement local ? La perte démographique de cette commune, et la concentration des populations davantage dans les villes du « coté non-entreprise », semble effectivement l'indiquer. Cette thèse est encore renforcée par une comparaison des taux d'urbanisation des communes faisant partie du territoire d'entreprise avec celles des régions voisines (cf. tableau 10 ci-dessous): celle-ci montre que la région du Jari enregistre dans son ensemble (mais surtout dans les communes Laranjal et Vitória do Jari) un taux d'urbanisation clairement plus élevé que dans les communes limitrophes, qui sont toutes, à l'exception de trois (Pedra Branca, Alenquer, et Obidos), à dominance rurale.

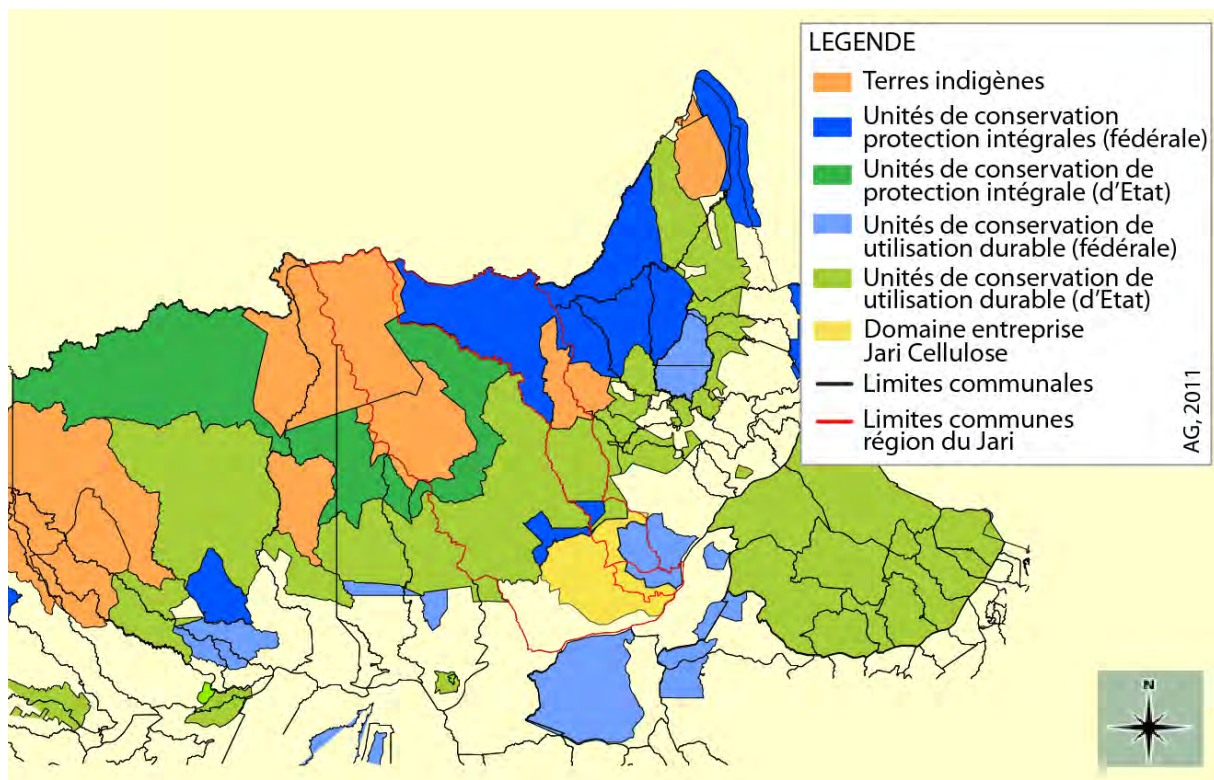
Tableau 10. Population urbaine et rurale du Jari et des communes voisines

Communes	urbain	rural	total	Densité démog.
<i>Communes de la région du Jari</i>				
<b>Vitoria do Jari</b> (2 483 km <sup>2</sup> )	<b>10 302 (83 %)</b>	<b>2 126 (17 %)</b>	12 428	5,01 hab/km <sup>2</sup>
<b>Laranjal do Jari</b> (30 971 km <sup>2</sup> )	<b>37 904 (95 %)</b>	<b>2 038 (5 %)</b>	39 942	1,29 hab/km <sup>2</sup>
<b>Almeirim</b> (72 954 km <sup>2</sup> )	<b>19 965 (59 %)</b>	<b>13 649 (41 %)</b>	33 614	0,46 hab/km <sup>2</sup>
<i>Communes limitrophes - côté Amapá</i>				
Mazagão (13 130 km <sup>2</sup> )	8 272 (49%)	8 760 (51%)	17 032	1, 3 hab/km <sup>2</sup>
<b>Pedra Branca do Amapari</b> (9 495 km <sup>2</sup> )	<b>5 963 (56%)</b>	<b>4 809 (44%)</b>	10 722	1, 13 hab/km <sup>2</sup>
<i>Communes voisines - côté Pará</i>				
Afuá (8 372 km <sup>2</sup> )	9 478 (27%)	25 564 (73%)	35 042	4,19 hab/km <sup>2</sup>
<b>Alenquer</b> (23 645 km <sup>2</sup> )	<b>27 722 (53%)</b>	<b>24 904 (47%)</b>	52 626	2,23 hab/km <sup>2</sup>
Gurupá (8 540 km <sup>2</sup> )	9 580 (33%)	19 482 (67%)	29 062	3,40 hab/km <sup>2</sup>
Monte Alegre (18.152 km <sup>2</sup> )	24 565 (44%)	30 897 (56%)	55 462	3,06 hab/km <sup>2</sup>
<b>Obidos</b> (28 021 km <sup>2</sup> )	<b>25 466 (52%)</b>	<b>23 867 (48%)</b>	49 333	1,76 hab/km <sup>2</sup>
Porto de Moz (17 423 km <sup>2</sup> )	14 583 (43%)	19 373 (57%)	33 956	1,95 hab/km <sup>2</sup>
Prainha (14.786,673 km <sup>2</sup> )	8 959 (30%)	20 390 (70%)	29 349	1, 98 hab/km <sup>2</sup>

Source : IBGE cidades@, 2010. Les communes à dominance urbaine sont en gras.

Le tableau montre qu'en comparaison avec le contexte régional, le nombre d'habitants et la partie située au milieu rural s'avère moins important dans la région du Jari que dans les communes limitrophes. Il faut noter qu'à différence des celles du « territoire d'entreprise », les communes voisines sont dans leur plus grande partie des terres publiques mises sous protection et gérées par le gouvernement fédéral (lotissements de la réforme agraire, RESEX fédérale, terres indigènes) ou par l'Etat (RDS, Flona, terres municipales), comme le signale la carte 25 ci-dessous.

Carte 25. Maille communale et zonage des terres au nord et nord-ouest du Jari.



Source : AG, 2011, sur base IBGE (mailles communale).

On pourrait ainsi argumenter que l'impact de l'entreprise sur le développement de la région du Jari s'avère contradictoire et asymétrique, et se doit en grande partie à la non résolution de la question foncière des terres notamment du côté du Pará. Alors que certaines zones (notamment celles à la périphérie des activités productrices de l'entreprise) profitent aujourd'hui des dynamiques socioéconomiques déclenchées par celle-ci, d'autres zones se situant géographiquement à l'intérieur du territoire d'entreprise, mais se trouvant par exemple éloignées des routes ou dépourvues d'infrastructures de base, sont restées à l'écart du développement, et se caractérisent par un exode rural. Le développement provoque de la concentration. Nous avons ainsi, lors de notre travail de terrain dans la commune d'Almeirim en 2009, identifié l'existence de plusieurs zones isolées et à l'écart des activités de l'entreprise, mal reliées au reste du territoire, qui ont dans les dernières années connue une perte de leur population. Cela est le cas de communautés situées à proximité de l'ancien projet du riz ou des aires de la sylviculture ne plus « en service » (comme Bananal, São Militão ou São Raimundo), ou encore des anciennes communautés extractivistes situées aux confins du territoire (comme Panama, Agarapi ou Goela da Morte), qui ont perdu leur lien avec la ville à cause de

l'impraticabilité de la route. De fait, le maintien des routes par la Jari n'est garanti que dans les zones où celle-ci opère. Lorsqu'une aire de plantation d'eucalyptus, où une unité de production annuelle de la forêt tropicale n'est plus exploitée, la route auparavant en bon état se transforme rapidement en sentier difficilement praticable. Un exemple pertinent est celui de Goela da Morte, une communauté dans la zone sud d'Almeirim, qui se situe à proximité d'une route de la Jari (une fois axe principale), récemment abandonnée par l'entreprise. Goela comptait encore 50 familles en 2005, aujourd'hui ils ne restent à peine 5 familles. La plupart seraient parties à Laranjal, nous confirme Maria-Jésus, une mère de six enfants qui s'est vu contrainte à déménager de Goela à Guete, communauté voisine se trouvant à seulement 12 km de Goela. Guete est située sur la route principale de la Jari, en bon état puisqu'elle connecte Monte Dourado avec Almeirim en passant par la base forestière de Bituba<sup>507</sup> : « Dans les dernières années, la route de Goela est devenue très mauvaise, et la préfecture n'a rien fait pour la réparer...c'est ainsi que nous sommes tous partis. Seulement les plus vieux sont restés à Goela, ils ne veulent pas aller en ville... »<sup>508</sup>, confirme Maria-Jésus.

Contrairement à cela, d'autres zones dans la commune d'Almeirim ont connu une stabilisation voire une augmentation, de leurs populations dans les dernières années. Il s'agit des villages situés à proximité des principaux axes routiers et à une distance « acceptable » du chef-lieu Laranjal (comme Braço, Bandeira ou Panaicá), mais aussi dans des zones disposant de terres « libres » car non occupées par des activités d'agrobusiness. C'est par exemple le cas de la zone de l'Estrada Nova : assez distante de Laranjal et Monte Dourado, mais toutefois reliée par une route en grande partie praticable, elle a connu une croissance importante de sa population depuis les années 1990.

Enfin, quant au côté *amapaense* du « territoire d'influence de l'entreprise », nous observons une tendance différente à celle d'Almeirim dans les dix dernières dix années: si les zones rurales connaissent une légère augmentation du peuplement (notamment les communautés situées à l'intérieur de la RESEX Cajari, comme Agua Branca, Igarapé do Meio, Ramal Fe em Deus, ou Conceição do Muriacá), les deux chefs-lieux Laranjal et Vitória continuent à concentrer davantage des populations en ville. Le taux d'urbanisation très accentué de la commune de Laranjal résulte, à côté de l'existence de certains services et d'un marché du travail, aussi de l'indisponibilité de terres « habitables » : la commune est aujourd'hui à 95 % protégée, et les terres au nord et nord-ouest du chef-lieu sont uniquement et très difficilement accessibles par bateau en remontant le fleuve Jari. Les seules possibilités d'installation permanente en zone rurale de Laranjal sont donc les basses terres du fleuve Jari, celles le long de la BR-156, et les terres de la Resex Cajari, qui héberge effectivement plus de 60% des populations rurales, et 24 des 46 communautés existantes aujourd'hui du côté de l'Amapá.

La sécurité foncière et l'accès aux ressources que le statut de réserve extractiviste garantit aux populations y habitant permet une stabilisation de la population notamment dans le haut Cajari (la partie de la Resex qui est traversée par la BR-156 et se trouve donc à proximité d'une voie de

---

<sup>507</sup> De fait, la construction d'une route nationale (*estrada estadual*) entre Monte Dourado et Almeirim est depuis longtemps planifiée (cf. carte « *Mapa rodoviária Pará* » du 2002 du DNIT), mais n'a jamais aboutie. Jusqu'à nos jours, le maintien de la route est par conséquent uniquement garanti par la Jari et fait probablement partie des accords entre celle-ci et le gouvernement du Pará.

<sup>508</sup> Conversation avec Maria-Jésus, le 10 juillet 2009, à Guete, zone Almeirim-Sud.

communication directe avec le chef-lieu). La plupart des communautés au nord de la Resex Cajari (celles le long ou à proximité de la BR-156) naissent pendant l'époque d'Antunes ou de la Orsa. Alors qu'une population ancienne y existait déjà à l'intérieur du territoire avant que celui-ci soit transformé en réserve extractiviste, la mise en place effective de la RESEX amena à la création officielle de plusieurs communautés. De fait, au moins dix nouvelles communautés surgissent à l'intérieur de la future réserve en 1989, juste quelques mois avant sa création officielle par décret en mars 1990.

La partie de la région du Jari qui nous intéresse dans le cadre de ce travail, à savoir, le « territoire d'influence d'entreprise », reste toujours un territoire peu peuplé, avec 1/5ème de la population dans les zones rurales. Quelle est la situation économique et sociale de ces populations ? Comment la nouvelle gestion de la Orsa a-t-elle modifié les activités économiques et influencé sur les modes de vie et de production des familles ? Enfin, les interventions plus récentes de la Fondation dans les zones rurales de son territoire, ont-elles pu améliorer les relations, traditionnellement polémiques, entre les populations locales et l'entreprise ?

Pour trouver des éléments de réponse à ces questions, nous mettrons en évidence les contextes géographiques et réalités socioéconomiques des différentes communautés, ainsi que la nature de leurs rapports avec l'entreprise. Nous proposons pour cela, dans un premier temps, d'identifier les activités économiques principales aujourd'hui pour chaque zone et/ou communauté sur le territoire d'entreprise, et d'en identifier l'influence de cette dernière pour les développements en cours (VI.I). Dans un deuxième temps, plusieurs portraits de producteurs ruraux expliciteront la diversité des réalités socioéconomiques existantes aujourd'hui à l'intérieur du territoire d'entreprise (VI.II). Nous avons effectivement décidé de limiter notre analyse à la commune d'Almeirim (au dépense du côté *amapaense* du territoire de l'entreprise). D'un côté, parce que la taille du territoire et le nombre de communautés ne permettraient pas une présentation exhaustive. De l'autre côté, parce que nous voulons mettre au centre de notre intérêt l'impact des engagements de la Fondation Orsa sur les relations entre les populations rurales et l'entreprise. Or, ces engagements se limitaient, au moment de notre enquête de terrain en 2009, uniquement à l'appui des communautés situées du côté *paraense* du territoire de l'entreprise<sup>509</sup>.

---

<sup>509</sup> à l'exception de deux communautés situées sur le fleuve Jari, St. Antônio da Cachoeira et Padaria.

## **I.II Les économies communautaires : des productions classiques...**

En Amazonie brésilienne, la notion de communauté a souvent été utilisée par les populations rurales pour faire reconnaître des droits communautaires auprès de l'Etat. Dans notre cas, ces revendications se sont principalement dirigées vers l'entreprise afin de réclamer un droit à la terre, que les communautés justifiaient par leur existence sur place déjà *avant* l'installation du projet Jari, ainsi que par leur forme non-prédatrice d'usage de la terre et des ressources de la forêt. Dans ce sens, le terme communauté est souvent plaqué, parfois par les populations elles-mêmes, sur des regroupements humains peu homogènes en termes de structurations internes, d'origine de leurs membres, des leurs conditions de vie, ou de leurs aspirations du futur. Dans la région du Jari, nous avons effectivement observé des hétérogénéités socioéconomiques et culturelles parfois importantes à l'intérieur d'une seule communauté. C'est surtout vrai dans le cas des communautés les plus jeunes, où des personnes d'origines très différentes se sont rassemblées dans un espace de proximité géographique, mais dans un contexte des rapports sociaux plutôt faibles. La diversité des dynamiques territoriales observées relèvent avant tout de la diversité des stratégies familiales, qui sont souvent plus en accord avec leurs projets économiques individuels et même leurs orientations religieuses qu'avec un intérêt collectif communautaire (cf. Araújo, 2009).

### ***Entre diversification et spécialisation***

Dans une grande partie des communautés de la région du Jari on trouve aujourd'hui un système de production mixte qui combine des activités extractivistes avec la petite agriculture de subsistance, souvent en combinaison avec le petit élevage (bovin dans les zones de terre ferme, de buffles dans la *várzea*), ou complété par la chasse et la pêche. Ce système d'activité multiple avait déjà été pratiqué dans la région avant de l'arrivée de Ludwig. Toutefois, la mise en place du projet Jari et les transformations spatiales provoquées par celui-ci au cours de son existence ont profondément influencé le système socioculturel local, conditionnant depuis leurs pratiques économiques et leur utilisation de la terre.

La croissance de la population dans les nouveaux centres urbains construits autour de l'entreprise, et leur demande croissante en denrées alimentaires, a d'abord amené à une consolidation du système de production mixte, où, à côté de l'extractivisme, l'agriculture prenait davantage d'importance. Certaines communautés ont depuis développé un profil agricole, pendant que d'autres sont restées à dominance extractiviste.

Au cours des années 1990, l'arrivée des structures de l'Etat, notamment dans les chefs-lieux de la région, a ouvert de nouvelles possibilités pour les populations urbaines ou périurbaines de combiner leurs activités économiques en ville (généralement un travail salarié dans l'entreprise, soit dans le secteur tertiaire, ou dans le secteur informel) avec une activité productrice en zone rurale.

Depuis 2005, enfin, la mise en place, par la Fondation Orsa, de plusieurs projets de développement économique dans les zones rurales de la commune d'Almeirim a favorisé l'adoption

de nouvelles pratiques et activités productrices non traditionnelles (eucalyptus, *curauá*, horticulture,...) par certaines familles et communautés y installées.

L'impact et les dynamiques déclenchées par la présence de l'entreprise ont donc été double : d'un côté, une multiplication des modes de vie et de production des populations locales ; de l'autre côté, la « spécialisation », de certaines communautés et familles rurales, à une seule production (agricole ou extractiviste), et l'établissement de nouvelles pratiques d'utilisation de la terre à l'incitation de la Fondation Orsa. Il faut néanmoins prendre en compte que les producteurs ayant jusque-là participé dans les projets de développement économique proposés par la Fondation présentent encore un nombre réduit des personnes en comparaison avec la population totale. Jusqu'en août 2009, un total de 489 partenaires participait aux différentes activités productrices en zone rurale (cf. chapitre V)<sup>510</sup>. La base de données de l'IBGE indique l'existence de 3 058 domiciles ruraux dans la commune d'Almeirim<sup>511</sup>. Si nous estimons que 90 % des ces domiciles (= 2 752 chefs de famille) sont effectivement engagés dans une activité économique productrice, on peut calculer qu'environ 18 % des producteurs de la commune pouvaient profiter des projets de la Orsa jusqu'en 2009<sup>512</sup>, ce qui n'est pas négligeable. On doit d'ailleurs prendre en compte l'existence de « l'effet domino » à l'intérieur des communautés, à savoir, une adoption plus large de nouvelles pratiques, qui dépasserait donc les familles après lesquelles la Fondation Orsa intervient directement.

Un autre facteur qui a durablement changé les pratiques socioéconomiques et le rapport à l'espace des populations locales du Jari a été la mise en place d'un réseau routier (dans la commune d'Almeirim) et de la BR-156 (du côté d'Amapá). On note la transition progressive d'un mode de vie localisée presque exclusivement dans la forêt à un système davantage de pluri-spatialité, basée sur des flux réguliers entre ville et campagne et un degré de mobilité de plus en plus important.

Pour les producteurs agricoles et extractivistes, un rapport régulier avec une ville de référence - généralement l'un des trois chefs-lieux, selon l'emplacement géographique du producteur en question - s'avère en effet indispensable, tant pour la commercialisation de leurs productions que pour leur propre approvisionnement en marchandises<sup>513</sup>. Afin de réunir plusieurs sources de revenu, des nombreuses familles ont développé des formes les plus diverses de combiner une source de revenue en ville (indépendantes ou salariées, formelles ou informelles) avec des activités productrices en zone rurale, rendant ainsi nécessaire une mobilité parfois importante<sup>514</sup>.

---

<sup>510</sup> Manioc, fructiculture et horticulture : 244 partenariats ; noix du Brésil : 130 partenariats ; *curauá* : 49 partenariats ; eucalyptus : 34 partenariats ; horticulture : 28 partenariats. (Données Fondation Orsa, équipe rurale, avril 2009).

<sup>511</sup> Recensement démographique de l'IBGE du 2010, base de données Sidra, « *Universo - Caractéristiques des populations et des domiciles* », table 1134.

<sup>512</sup> Ce chiffre doit toutefois être un peu relativisé, car un même producteur participe souvent à plusieurs projets. Puisque nous ne disposons d'informations précises quant aux noms des familles participants (sinon seulement quant au nombre de partenariats de chaque projet de la Fondation), il nous est impossible de savoir plus exactement combien de familles participent réellement à chaque projet.

<sup>513</sup> Il est en effet rare de trouver un commerce ou un marché local fonctionnant de manière régulière dans les communautés.

<sup>514</sup> Cela s'avère parfois, en absence relative de transports publics, un défi pour les familles ne disposant pas d'un véhicule propre.

Dans la plupart des producteurs de la région les activités économiques sont organisées et menées à bien au sein de l'unité de production familiale (UPF). L'emploi de la main d'œuvre extérieure est rare, et les productions issues de l'UPF sont préférablement vendues par quelqu'un de l'unité familiale elle-même. Seulement pour la vente de la noix du Brésil, les familles extractivistes se sont dans quelques cas organisées en associations ou coopératives. Par conséquence et selon le « diagnostic des communautés rurales sur le territoire d'influence d'entreprise » du CEATS/Poema, 70% des producteurs de la commune d'Almeirim dépendraient encore d'intermédiaires pour la commercialisation de leurs produits, notamment à cause de la difficulté du transport vers les marchés régionaux.

Quand de nouveaux arrivants dans la région du Jari décident donc de s'installer à proximité d'autres colons, ou d'intégrer une communauté déjà consolidée, cela se doit souvent (à côté de l'avantage de certains services sociaux, comme l'existence d'écoles ou d'églises) à un objectif politique, dans la mesure où la légitimité d'existence de ces familles et leur droit de permanence sur le domaine d'entreprise est d'autant plus important que la taille de la communauté est plus grande.

D'après ces réflexions, il est évident qu'une analyse socioéconomique à l'échelle communautaire ne s'avère généralement pas suffisante pour comprendre la complexité et la diversité des formes de production et de vie adoptées par les différentes familles ou groupes familiales faisant partie (plus ou moins fortement) de leur communauté respective. La typologie géoéconomique des communautés, que nous développerons dans ce qui suit, ainsi que l'analyse de leurs dynamiques socioéconomiques, se propose sera donc forcément réductrice, puisqu'elle essaie d'attribuer un seul type de production à chaque communauté, alors qu'elles sont toutes pluriactives, contrairement à l'image d'homogénéité que la notion de « communauté » indique. En tant que rassemblement villageois, le terme « communauté » désigne à priori une union locale de personnes (dont le noyau est, chez les communautés les plus anciennes, souvent formé par des descendants d'une seule famille) qui se regroupent sous une même expression collective ou se reconnaissent dans un territoire spécifique, avec lequel ils entretiennent un lien commun, par exemple, une même appartenance historique, une lutte commune pour la terre, ou un projet économique coopératif<sup>515</sup>. Dans la région du Jari, ce type est représenté par les anciennes communautés extractivistes de l'époque pré-Ludwig, qui, en comparaison avec celles formées plus récemment, se caractérisent généralement par une physionomie villageoise caractérisée par la proximité des maisons, souvent agglomérées autour d'un centre communautaire, et montrent souvent une cohérence sociale plus solide, construite autour d'une même activité économique principale.

Notre typologie se propose donc de rendre visible les grandes tendances économiques en œuvre dans la région du Jari aujourd'hui et d'en identifier les facteurs clefs. Dans ce contexte, les portraits de

---

<sup>515</sup> Comme nous l'avons vu dans le chapitre V sur la théologie de la libération au Brésil, le terme communauté a en grande partie été importé par l'église catholique, et ensuite favorisé par les politiques de développement durable qui travaillent à cette échelle. Aujourd'hui, le terme est très en vogue dans les sciences sociales, mais parfois mal interprété dans le sens que la communauté est comprise comme un idéal, alors qu'en vérité la gestion des communautés et la manière dont sont désignées les dirigeants, constituent souvent des points polémiques en l'absence d'une définition légale pour ces structures et face aux hétérogénéités des perceptions et intérêts de leurs membres (cf. Kohler, 2009).



plusieurs producteurs présentés à la fin du chapitre donneront preuve tant des comportements et pratiques répandues que des stratégies individuelles adoptées par les différentes familles, qui se différencient notamment par la recherche ou non de proximité et de coopération économique avec l'entreprise.

### ***Agriculture ou extractivisme***

Nous avons déjà rappelé l'augmentation des activités agricoles dans la région du Jari comme l'un des effets directs engendrés par l'installation de l'entreprise. En effet, le nouveau contexte physique créé par l'agrobusiness (à savoir, la conversion d'une partie de la forêt en monoculture) avait résulté, d'un côté, en une diminution des ressources forestières pour les communautés situées à proximité des plantations. De l'autre côté, la multiplication par trois de la population dans la région entre 1970 et 1980, et la croissance subséquente du nouveau chef-lieu Laranjal, avait entraîné une forte augmentation de la demande en produits agricoles. Plusieurs communautés dans l'entourage des plantations de la Jari (Braço, Bandeira, Tingeling, Gatos, ...), ou des nouvelles implantations villageoises à proximité des *company-towns* (Margarida, Santa Maria, Serra Pelada,...), s'étaient ainsi davantage tournées vers l'agriculture. L'ouverture des routes permettait désormais un écoulement plus rapide vers la ville que le transport fluvial traditionnel. L'achat, par l'entreprise sous Ludwig, de grands volumes de produits agricoles directement chez les producteurs, afin de nourrir les 13 000 travailleurs du projet à la fin des années 1970, avait entamé la transformation de plusieurs communautés, d'une orientation principalement extractiviste, à une spécialisation agricole.

Pourtant, avec la progressive diminution de la demande en produits agricoles par l'entreprise dès la fin des années 1980, conséquence directe de la réduction de son cadre effectif, mais aussi de la construction de plusieurs supermarchés en ville, la situation pour les agriculteurs devenait plus difficile. A l'époque de Ludwig, l'entreprise venait venue chercher les productions avec des camions ; aujourd'hui, les agriculteurs doivent eux-mêmes les amener en ville et payer les frais de transport, ou les confier à un intermédiaire, ce qui réduit considérablement leur marge de profits. Ainsi, d'après le diagnostic du Ceats/Poema (2006 : 88), l'agriculture ne représente pas une activité économiquement rentable aujourd'hui pour la majorité des communautés, alors que 90 % des populations évoquent toutefois le « travail de la terre » (*manejo de roçados*) comme l'une de leurs principales sources de revenu, indiquant donc un apparent manque d'alternatives. De l'autre côté, une étude plus récente de Yamaguchi Sherzer (2010)<sup>516</sup> signale également l'insuffisance de la commercialisation de la noix du Brésil en tant qu'unique source de revenu pour les majorité des familles exclusivement extractivistes. Les calculs de l'auteur montrent en effet que les revenus de ces familles s'avèrent en moyenne plus bas que ceux des familles agroextractivistes, et se trouveraient en grande partie au-dessous du salaire

---

<sup>516</sup> L'étude a été menée auprès de 22 communautés agroextractivistes du sud d'Amapá, réparties entre la Resex Cajari, la RDS Iratapuru, et le lotissement de la réforme agraire PAE Maracá. D'après Sherzer, ces trois zones produisent aujourd'hui la totalité de la noix du Brésil commercialisée dans le sud d'Amapá (2010: 27). Il s'agit d'un travail de comparaison de la situation financière dans deux années différentes (2006 et 2009), d'un côté, des communautés qui combinent les deux activités (agriculture et extractivisme) et de l'autre côté, celles qui ne pratiquent que l'exploitation de la noix du Brésil.

minimal de 2009 (fixé alors à 465 réais)<sup>517</sup>.

Les études évoquées ci-dessus indiquent donc deux aspects : d'un côté, ils montrent que la plupart des petits producteurs du Jari, tant de prédominance extractiviste, agricole ou mixte, montrent aujourd'hui des difficultés pour améliorer leurs conditions de vie, voire pour arriver à une capitalisation permettant des nouveaux investissements. De l'autre côté, ils affirment que le système mixte agroextractiviste, combiné avec l'élevage et parfois complété par des activités salariées d'occasion, s'avère le plus rentable et garantit le plus haut degré de stabilité financière.

Ainsi, alors qu'avec l'extractivisme et l'agriculture il s'agit à priori d'activités saisonnières (période de pluie pour le premier, saison sèche pour le deuxième), parfaitement combinables et généralement menées à bien de manière successive plutôt qu'en parallèle, elles peuvent toutefois être remplacées temporairement par une autre activité (par exemple, un travail salarié d'occasion) quand cela est nécessaire. Les conditions climatiques particulières de l'Amazonie, où les cycles naturels des produits recueillis peuvent varier fortement d'une année à l'autre<sup>518</sup>, et la volatilité des prix pour la noix du Brésil, exigent en effet un système de production très flexible et adapté au contexte du présent.

Les prix payés pour la noix varient de fait souvent fortement d'une année à l'autre ou entre le début et la fin de la saisons. Ainsi, à l'occasion d'une année où les prix proposés pour la noix par les intermédiaires sont bas (comme c'était le cas en 2009), les familles peuvent décider de se tourner davantage vers l'agriculture ou d'autres sources de revenu alternatives. Ainsi, en 2009, une bonne partie des familles extractivistes de la région du Jari a en effet négligé, voire abandonné la collecte de la noix en raison de sa pauvre rentabilité (« *não compensa* »).

Si les familles agroextractivistes peuvent donc privilégier l'une ou l'autre activité dans un certain contexte ou pour une période spécifique de l'année, la viabilité du système repose néanmoins sur la combinaison de plusieurs activités, qui cherche d'ailleurs à réunir dans des formes les plus diverses la production pour le marché avec une certaine autosuffisance. La flexibilité et la capacité d'adaptation aux exigences, mais aussi aux occasions du moment, a souvent été signalée comme une caractéristique des populations traditionnelles en Amazonie brésilienne (Pinton et Emperaire, 1992 ; Lescure, 1993).

Malgré les apparents avantages de la production mixte, on remarque toutefois que quelques communautés sur le territoire d'entreprise ne pratiquent aujourd'hui qu'une seule activité économique. D'un total de 109 communautés rurales, nous avons identifié seulement 5 où toutes les familles vivent exclusivement de l'agriculture. En ce qui concerne la collecte de la noix du Brésil, en revanche, ce sont au moins une quinzaine de communautés qui la pratiquent comme unique activité économique<sup>519</sup>.

---

<sup>517</sup> Plus précisément, les chiffres de Sherzer indiquent que 81,3 % des familles exclusivement extractivistes, mais également 55 % des producteurs mixtes, auraient présenté des revenus au-dessous du salaire minimal en 2009.

<sup>518</sup> C'est ainsi qu'on parle dans le contexte de la noix du Brésil d'une « bonne année » ou « mauvaise année », dépendant de la productivité des noyers à une année donnée. Normalement, après trois ou quatre ans de bonne productivité, les arbres enregistrent une années de faible productivité. La situation peut donc s'avérer très différente d'une aire de collecte à l'autre, mais se trouve également influencée par les conditions climatiques.

<sup>519</sup> Quant à l'agriculture, il s'agit des anciennes mais petites communautés Acapum, Panaminho, Terra Preta, Vista Alegre et Vila Nova, toutes situées dans la partie sud et sud-ouest de la commune d'Almeirim. Des

Il s'y agit notamment des anciennes communautés datant de l'époque de José Julio et des Portugais, ayant gardé une forte tradition extractiviste. Parmi les communautés qui combinent les deux activités, la plus grande partie indique d'ailleurs l'extractivisme comme l'une ou *la* source principale de leur subsistance.

Il faut, dans ce contexte, rappeler le facteur politique de l'extractivisme, qui, en tant qu'activité considérée « correcte » voire exemplaire en termes environnementaux, se veut emblématique des « populations traditionnelles » de l'Amazonie. Ceci s'avère en effet avantageux pour bénéficier de droits d'accès aux ressources ou à de projets d'appui à la production extractiviste de la part des institutions de l'Etat ou d'autres organismes de développement. Les communautés, notamment dans les réserves extractivistes, en sont parfaitement conscientes. Lima et Pozzobon (2001) parlent dans ce contexte d'une « incorporation de la marque écologique » aux identités politiques des populations traditionnelles comme une stratégie pour légitimer leurs revendications sociales.

La collecte et la vente de la noix du Brésil constitue donc encore aujourd'hui l'activité économique principale pour la plupart des populations rurales de la région, tant à cause de l'ancrage historique de la tradition extractiviste dans la culture du Jari qu'à cause d'un manque des véritables alternatives. En outre, la vente de la noix peut être très lucrative dans une bonne année et dans une situation de prix élevés.

Dans la région du Jari, la dernière décennie a de fait donné lieu à une certaine amélioration pour les extractivistes en termes de bénéfices, notamment grâce à plusieurs projets initiés par le gouvernement d'Amapá, dont l'introduction, en 2008, d'une politique de prix minimal pour la noix, garantie par la CONAB. Cette mesure avait justement été mise en place à un moment où la chute importante des prix pour la noix au marché international (2008 et 2009) avait provoqué l'abandon de l'activité par des nombreuses familles de la région. Une nouvelle dynamique pour l'extractivisme a d'ailleurs été lancée par la mise en place du 'projet noix' par la Fondation Orsa, et par l'apparition de la Ouro Verde da Amazônia comme nouvel acteur œuvrant pour l'établissement d'un prix « juste » (cf. chapitre V). Si le 'projet noix' se dirige aujourd'hui à une partie seulement des familles extractivistes d'Almeirim (130 familles en 2009), les interventions de la Fondation Orsa sur le marché extractiviste régional sont, comme nous l'avons montré dans les deux chapitres précédentes, plutôt susceptibles d'augmenter dans le futur, et pourraient ainsi amener à des changements plus structurels du secteur dans toute la région.

Celle-ci a en effet un atout vis-à-vis d'autres régions du Pará, où la *castanheira*, arbre précieux, a été largement décimé par la déforestation : le fait que la région du Jari a pu, par la préservation de la couverture forestière tropicale, garder sa richesse en noix, grâce à la mise en place d'aires protégées notamment du côté d'Amapá, mais aussi grâce au contrôle territorial effectué par l'entreprise du côté du Pará.

La question est si et comment les extractivistes du Jari pourront finalement profiter de la richesse de leur forêt et du prix élevé payé pour la noix du Brésil au marché international. Est-ce que la collecte

---

communautés exclusivement extractivistes, 12 sont du côté du Pará (Arraticum, Arrumanduba, Boa Fe, Buritizal, Comandai Grande, Goiabal, Itanduba, Jaburu, Praia Verde, Recreio, Saracura, et Vera Cruz) ; 3 du côté d'Amapá (Arapiranga, Iratapuru, et Nova Jerusalem), cf. carte 26 de la typologie communautaire, p.340.

traditionnelle de la noix, qui continue d'être prônée comme une activité parfaitement adaptée à l'Amazonie de pour son impact minime sur l'écosystème, fait déjà partie d'un vieux modèle de développement, romantique mais peu viable, pour l'Amazonie brésilienne ? Dans ce sens on peut considérer que la cueillette « durable » des produits forestiers puisse s'analyser en termes de gagnants-perdants, dans la mesure où elle s'avère un moyen essentiel pour mobiliser les populations amazoniennes à la protection de l'environnement, sans pourtant permettre à la grande majorité des extractivistes de véritablement améliorer leurs conditions de vie.

### ***Polémique autour de l'élevage ?***

A côté de l'extractivisme et de l'agriculture, l'élevage (bovin et de buffles) s'avère une activité importante pour un nombre de familles rurales de la région. Dans 49 des 109 communautés, le bétail ou le buffle constitue tant un élément de la sécurité alimentaire (pour l'autoconsommation), qu'un capital financier (pour la vente) auquel on peut recourir dans le cas d'un besoin d'argent. L'élevage de buffles, qui dépasse celui de bovins, prédomine chez les familles habitant la RESEX Cajari, ainsi que dans les communautés situées le long des grands fleuves (Jari, Paru, Amazon) ou à proximité des *várzeas*. La taille moyenne du troupeau par agriculteur-éleveur est souvent assez petite et ne dépasse en général pas les 30 têtes. Quant à l'élevage bovin sur des terres fermes, celui-ci est pratiqué notamment par des communautés de prédominance agricole (à proximité des aires de sylviculture, comme Braço et Bandeira) ou dans les nouvelles communautés au sud de la commune d'Almeirim (Guete, km 25, ...), mais surtout dans la zone de l'Estrada Nova située dans le sud-ouest de la commune d'Almeirim, qui s'avère depuis les années 1980 l'une des zones les plus conflictuelles à l'intérieur du territoire d'entreprise<sup>520</sup>.

Déjà partiellement défrichée par Ludwig en vue d'une amplification des plantations de la Jari (qui n'a jamais eu lieu), la zone de l'Estrada Nova connaît sa première installation de colons à la fin des années 1980, quand la route de la Jari reliée Monte Dourado avec les aires de sylviculture est prolongée vers l'ouest jusqu'au fleuve Paru<sup>521</sup>. La Jari à l'époque d'Antunes aurait, selon les témoignages des plusieurs colons, longtemps essayé d'expulser les nouveaux « envahisseurs » en barrant la zone du reste du domaine. L'entreprise avait en effet laissé construire un grand portail de fer à l'entrée de l'Estrada Nova afin de bloquer le passage de camions vers Monte Dourado. Le conflit aurait été désamorcé à la fin des années 1990 avec l'enlèvement du portail<sup>522</sup>.

Aujourd'hui, la zone de l'Estrada Nova, qui inclut 12 communautés, compte environ 800 personnes en 2009 et concentre ainsi une bonne partie de la population rurale d'Almeirim. Si les relations avec l'entreprises se sont améliorées, elle reste toujours une zone conflictuelle dans la mesure

---

<sup>520</sup> Notre enquête y menée en juillet et août 2009 n'a pas été appréciée par l'entreprise...à notre retour à Monte Dourado, on nous a plus au moins obligé de faire signer un contrat de confidentialité attestant que nous n'irions pas publier des articles ou données sans l'autorisation de l'entreprise, cf. annexe 10, qui montre la première page du contrat.

<sup>521</sup> « Estrada Nova » veut en effet dire 'nouvelle route'.

<sup>522</sup> Dans l'ancien emplacement du portail on trouve aujourd'hui une communauté nommée « Portão de Ferro » ('portail de fer'), qui marquent le début de la zone nommée Estrada Nova.

où la pratique de l'élevage par les colons, mais aussi et surtout par des individus habitant en ville et souvent liés au monde des affaires ou de la politique, sur des superficies parfois importantes, est vue d'un mauvais œil par l'entreprise. Officiellement, la Jari justifie sa posture hostile vis-à-vis de l'élevage en indiquant que celui-ci ne serait pas une activité « écologiquement correcte » (cf. chapitre V), et affirme ne pas y développer d'activités économiques. Les fazendas d'élevage seraient principalement de gens « *de fora* », à savoir, de l'extérieur de la région et sans connexion avec l'entreprise. Néanmoins, d'autres sources, notamment les témoignages des populations locales, indiquent qu'une bonne partie de ces établissements d'élevage serait de la propriété de cadres de la Jari ou de ses entreprises sous-traitants, qui les confient à des gérants (« *gerentes* » ou « *caseiros* »). De plus, si les vastes champs d'eucalyptus qu'on trouve au cœur de l'Estrada Nova ne font pas officiellement partie des plantations de la Jari, mais sont attribuées à des dirigeants et cadres supérieurs de deux sous-traitants de la Jari (la NDR et l'Agrominas), c'est néanmoins évident que tout le bois d'eucalyptus exploité terminera dans la chaudière de l'usine de cellulose de la Jari.

En vérité, l'entreprise craint surtout la perte du contrôle sur la zone qu'elle voudrait probablement dans le futur récupérer pour la plantation d'eucalyptus. On a de fait vu apparaître de plus en plus des nouveaux champs d'eucalyptus dans la zone ces dernières années. Comme l'explique Monsieur C., un habitant de la communauté de l'Estrada Nova, la plupart de ces plantations auraient été mise en place par des cadres des entreprises sous-traitantes de la Jari (par exemple, le directeur de la NDR), par des fonctionnaires de l'Etat, ou encore par des entrepreneurs régionaux (gérant de la brasseries, propriétaires des supermarchés ou de scieries, etc.).<sup>523</sup>

Les employés de la Jari et de ses sous-traitants agissent alors en tant qu'entrepreneurs privés, donc en toute indépendance de leurs postes chez l'entreprise elle-même. Néanmoins, il est évident que leur accès à la terre n'a été possible que par l'existence d'un accord de la Jari.

Monsieur C. affirme que plusieurs colons installés dans des terres plus tard transformées en pâturages auraient été pressionnés d'abandonner leurs demeures (contre une petite récompense) et d'aller vivre en ville. D'autres néanmoins, comme Araújo (de l'Estrada Nova) ou Dona Lourdes (de Serra Grande), font partie des rares agriculteurs dans le domaine de la Jari qui ne sont pas partis et qui disposent aujourd'hui d'un titre de propriété sur leur terre. Dona Lourdes explique qu'un groupe d'habitants de l'Estrada Nova « ne voulait pas se faire acheter »<sup>524</sup>, et qu'ils étaient parvenus à résister aux pressions, non dernièrement grâce au maire d'Almeirim, qui avait soutenu les communautés contre l'avancée de la Jari.

L'attitude de l'entreprise, qui vise à cacher les véritables enjeux de l'Estrada Nova derrière une condamnation de l'élevage, s'avère d'autant plus un double discours dans la mesure où la Jari pratique elle-même, depuis toujours et en tant qu'entreprise, l'élevage dans la région. Arielson, employé de l'ADEPARÁ à Monte Dourado, affirme que la Jari est aujourd'hui le plus grand éleveur de buffles du

---

<sup>523</sup> Entretien avec Monsieur C. Coelho, le 1 juillet 2009, dans les bureaux de l'Adepará à Monte Dourado.

<sup>524</sup> Entretien mené avec Dona Lourdes et son mari, le 17 juillet 2009, dans leur maison à Serra Grande.

district de Monte Dourado et de la commune d'Almeirim<sup>525</sup>. Sur environ 100 000 têtes de buffles y existants en 2009, 10 000 seraient de la Jari, répartis en 14 fazendas : huit se trouveraient le long du fleuve Jari à proximité de son embouchure avec le Canal Norte, les six autres le long de l'Amazone et du Paru<sup>526</sup>.

### **I.III aux productions nouvelles**

#### ***Pluriactivité rurale et travail salarié***

De plus en plus de familles habitant les zones rurales du territoire cherchent à combiner une production extractiviste, agricole ou d'élevage (et plus récemment aussi la plantation d'eucalyptus ou d'*açaí*) avec un travail salarié dans la communauté (agent de santé ou professeur d'école) ou à la ville (dans l'entreprise ou dans le commerce, ainsi que dans le secteur public), afin d'augmenter leurs revenus. Sur le terrain nous avons effectivement rencontré plusieurs familles qui ont réussi à développer des systèmes de pluriactivité et d'accumuler trois ou plus salaires minima, qui leur a permis d'atteindre un niveau de vie qu'eux mêmes considèrent satisfaisant. Nous le verrons avec deux des producteurs « portraiturés » plus tard dans ce chapitre, Monsieur C. et Luis.

Mais bien que nous ayons rencontré plusieurs personnes installées en zone rurale qui peuvent combiner un travail salarié avec une activité productrice, celles-ci restent toujours minoritaires. La plupart des populations rurales se trouvent dans une situation économique moins favorable. S'il est difficile de calculer la moyenne des revenus des familles sur le territoire d'entreprise (puisque ceux-ci peuvent varier fortement d'une zone à l'autre ou d'une année à l'autre), on peut affirmer que la majorité de ceux que nous avons enquêtée n'arrivaient pas à gagner plus d'un à deux salaires minima par mois<sup>527</sup>. Les postes salariés dans les communautés sont très limités, et un travail dans l'entreprise ne permet généralement pas d'engager en même temps dans une activité productrice. Beaucoup de jeunes hommes vivant encore chez leurs parents dans les communautés agricoles situées à proximité des plantations de la sylviculture ou proches des villes, cherchent ainsi à gagner des postes de travail dans l'entreprise ou en ville, afin de compléter les sources de revenu de leurs parents (issues de

---

<sup>525</sup> Nous avons mené deux entretiens avec Arielson Farias : le premier, le 30 juillet 2009, dans la communauté de Banderia à l'occasion de sa visite chez Zezinho (un agriculteur de Banderia qui détient 5 têtes de bétail; le deuxième, le 10 août 2009, dans les locaux de l'ADEPARÁ à Monte Dourado.

<sup>526</sup> Les fazendas le long du fleuve Jari se dénomment « Caizara », « São Monsieur C. », « Marapi », « Marajó », « Javié », « Furinho » et « Ipitinga » ; le long de l'Amazone et du Paru, « Saracura », « Comadaí », « Caramandazinho », Fugido », « Piranema » et « Paru ». Il a cependant été difficile d'avoir des informations plus concrètes sur l'organisation de l'élevage sur place et les destinations de la viande produite par la Jari. L'entreprise ne mentionne nulle part qu'elle pratique l'élevage, et il a été difficile d'avoir de réponses concrètes à nos questions quant à cette activité. Nous avons découvert par hasard dans une petite excursion à moto l'existence d'un abattoir à proximité du port de Monte Dourado, où la Jari fait apparemment abattre des animaux.

<sup>527</sup> Nous n'avons pas réalisé une saisie systématique de revenus auprès des familles de la région, dont nous avons pu visiter seulement une partie lors de notre travail de terrain en 2009. Notre affirmation se base donc uniquement sur les données des producteurs que nous avons pu interviewer, ainsi que sur le diagnostic des communautés rurales du Ceats/Poema du 2006 et d'autres études, comme celui de Sherzer (2010) cité plus tôt.

l'agriculture ou de l'extractivisme) avec les leurs<sup>528</sup>. Ceux qui travaillent en ville ou dans les champs d'eucalyptus font souvent la navette entre leurs domiciles et leurs sites de travail, rendu possible par l'existence des routes et par le fait qu'un travail salarié permet généralement, après un temps d'épargne, d'acquérir une moto, moyen de déplacement le plus fréquent dans la région. D'autres (les plus privilégiés) ont développé un système de multi-localité ou de birésidence. Ils ne retournent que le weekend à la maison des parents ou à leur propres foyers. Finalement, les attributions par l'Etat de pensions (retraites) et des bourses (« *bolsa escola* » ou « *bolsa familia* »)<sup>529</sup> sont souvent nécessaires pour améliorer la situation des familles dans les zones rurales. Il s'agit très souvent de personnes déjà âgées originaires du Maranhão qui étaient venues à la région dans les années 1970 ou 1980 pour travailler dans le projet Jari, et qui après une période de travail dans l'entreprise (parfois des longues années) décidèrent de devenir agriculteurs. Leur revenu est généralement très modeste, mais avec les pensions de l'Etat ils arrivent à vivre de manière satisfaisante. Sur le terrain, nous avons également rencontré des familles qui, à côté des cultures traditionnelles, se sont engagées dans des nouvelles activités incitées par la Fondation Orsa, comme l'horticulture ou le *curauá*. Pour celles-ci, les projets proposés par la Fondation Orsa ont en effet élargi l'éventail des sources de revenu.

### ***Tendances récentes***

Les dernières années semblent, malgré toutes les difficultés, avoir rendu possible une certaine amélioration des conditions de vie des populations rurales du Jari à partir d'une augmentation des revenus issus de l'agriculture et d'autres productions. L'agriculture a, à l'instar de la noix du Brésil, connue une valorisation sur le marché régional dans les dernières années (cf. figure 10 et 11 ci-dessous). Mais alors que du côté d'Amapá, cette dynamique se doit notamment à des politiques publiques de développement rural (projets PPI<sup>530</sup>, crédit PRONAF, projets d'agriculture familiale de l'EMBRAPA, ...), le manque toujours accentué d'initiatives publiques de ce type dans la commune d'Almeirim se trouve désormais au moins partiellement comblé par les projets de la Fondation Orsa. Plusieurs producteurs y ont pu améliorer et diversifier leurs sources de revenu. Cette affirmation peut en effet être faite sur la base des témoignages récoltés lors de notre travail dans la région en 2009, même si le manque de données chiffrées et le fait que plusieurs projets n'ont été mis en place que récemment (apiculture, projet de noix) ou constituent des investissements à long terme (eucalyptus) ne permet pas une affirmation prouvée par une analyse quantitative. Nous disposons cependant d'un rapport de 2011 publié en ligne par la Orsa elle-même<sup>531</sup>. Ce rapport trace un bilan très positif des avancées enregistrées en 2010, ce qui n'est pas très étonnant si nous prenons en compte qu'il s'agit

---

<sup>528</sup> D'après le vice-président du SINTRACEL<sup>528</sup>, Silvino Oliveria Gonçalves Filho, les salaires payés par les entreprises sous-traitantes de la Jari (RR, NDR, VIX, Marquesa), qui embauchent encore aujourd'hui la plupart de la main d'œuvre pour la Jari, payent un salaire brut entre 493 R\$ (la NDR) et 530 R\$ par mois (la Vix) ; la Jari elle-même paye 658 R\$.

<sup>529</sup> 59% des personnes que nous avons pu enquêter dans les différentes communautés ont affirmé de recevoir une pension, 44% la bourse école, et 39 % la bourse famille.

<sup>530</sup> Le « *Projeto de Produção Integrada* » (Projet de production intégrée) du gouvernement d'Amapá est un programme qui vise à fortifier l'agriculture familiale notamment à partir de la récupération de terres dégradées ainsi que la mise en valeur du « *cerrado* ».

<sup>531</sup> « *Projetos aprovados* », Journal de Atualização dos Resultados Institucionais. Retrospectiva 2010

d'un outil de marketing et de communication. Néanmoins, nous pouvons également supposer que si les chiffres sont probablement un peu maquillés, le fond des informations y données correspondent en partie à la réalité.

Le rapport constate une extension des partenariats agricoles (désormais 72 partenaires pour le projet *curauá*, à savoir, 22 de plus qu'en 2009 ; et 71 partenariats pour l'horticulture, contre encore 66 en 2008). Il affirme également la mise en place d'une coopération avec le Banco do Brasil pour la distribution de crédits de la PRONAF auprès de plusieurs producteurs, et la reprise du contrat avec la Sodexo<sup>532</sup> pour l'achat de produits agricoles de plusieurs producteurs de la commune. En outre, on y trouve le chiffre de 5 242 hectolitres comme quantité de noix du Brésil achetée par la Ouro Verde da Amazônia en 2009 dans plusieurs communautés de la commune d'Almeirim<sup>533</sup>, à un prix deux fois plus haut que le prix minimal établie pour 2011 (120 R\$ par hectolitre au lieu du prix minimal de 52,49 R\$). Si les informations du rapport en tant que document de publicité doivent bien sur être sujet à caution, les chiffres avancés par l'IBGE corroborent également une augmentation constante de la production agricole dans toutes les communes de la région et pour tous les produits (tant pérennes qu'annuelles, cf. figures 10 et 11) depuis 2000, plus encore depuis 2006,<sup>534</sup> ce qui semble de fait indiquer une influence positive des actions concrètes entreprises par la Fondation dans ce domaine.

Or, quelle est la situation des familles productrices de la région qui n'ont pas pu profiter des projets et partenariats proposés par la Fondation, ou qui ont volontairement refusé de coopérer avec celle-ci? Une réponse globale est toujours difficile, puisque nos enquêtes, bien qu'elles ont été menées tant avec des agriculteurs partenaires qu'avec ceux qui produisent et vendent de manière indépendante, n'ont pas été suffisamment nombreuses pour pouvoir faire un tel bilan. Néanmoins, nous avons pu remarquer qu'en dépit des nombreuses difficultés (en termes d'écoulement des produits et à cause du manque de services), la région connaît aujourd'hui une nouvelle dynamique plutôt favorable pour les producteurs ruraux, avec un engagement lent mais progressif des acteurs du gouvernement et des préfectures, une meilleure organisation des communautés elles-mêmes, et un marché régional, concentré à Laranjal do Jari et à Almeirim, davantage demandeur en denrées alimentaires. Comme nous le verrons, certains de nos interlocuteurs, non-partenaires de la Fondation, ont ainsi parfois montré des revenus importants à partir de leurs propres moyens de production et commercialisation.

Par ailleurs, si la régularisation foncière tarde à se mettre en place, l'entreprise se montre plus tolérante vers les colons aujourd'hui qu'au début du siècle. Certaines régions de « conflit » persistent pourtant, mais elles restent cependant peu importants en comparaison avec les affrontements observés entre les multinationales du secteur de la cellulose (Aracruz, Veracel, Stora Enso...) et les populations locales et/ou le mouvement des sans terre (MST) dans d'autres Etats du Brésil, comme à Bahia, Espiritu Santo, ou Mato Grosso do Sul.

---

<sup>532</sup> La Sodexo est une très grande multinationale qui propose des services très divers, dont aussi de restauration, comme c'est le cas pour le groupe Orsa. Dans la région du Jari, la Sodexo est ainsi responsable pour l'importation de denrées alimentaires et pour la restauration dans les cantines de la Jari et de la Orsa Florestal.

<sup>533</sup> Le rapport ne précise pourtant pas le nombre et les noms des communautés partenaires. On peut néanmoins supposer qu'il s'agit surtout des trois communautés faisant partie du 'projet noix'.

<sup>534</sup> Une exception est le manioc dans la commune d'Almeirim, où la production a diminué de manière continue dans la première partie des années 2000 et c'est stabilisée depuis.



Fig. 10. Cultures pérennes de la région du Jari par commune (production 2000-2010).

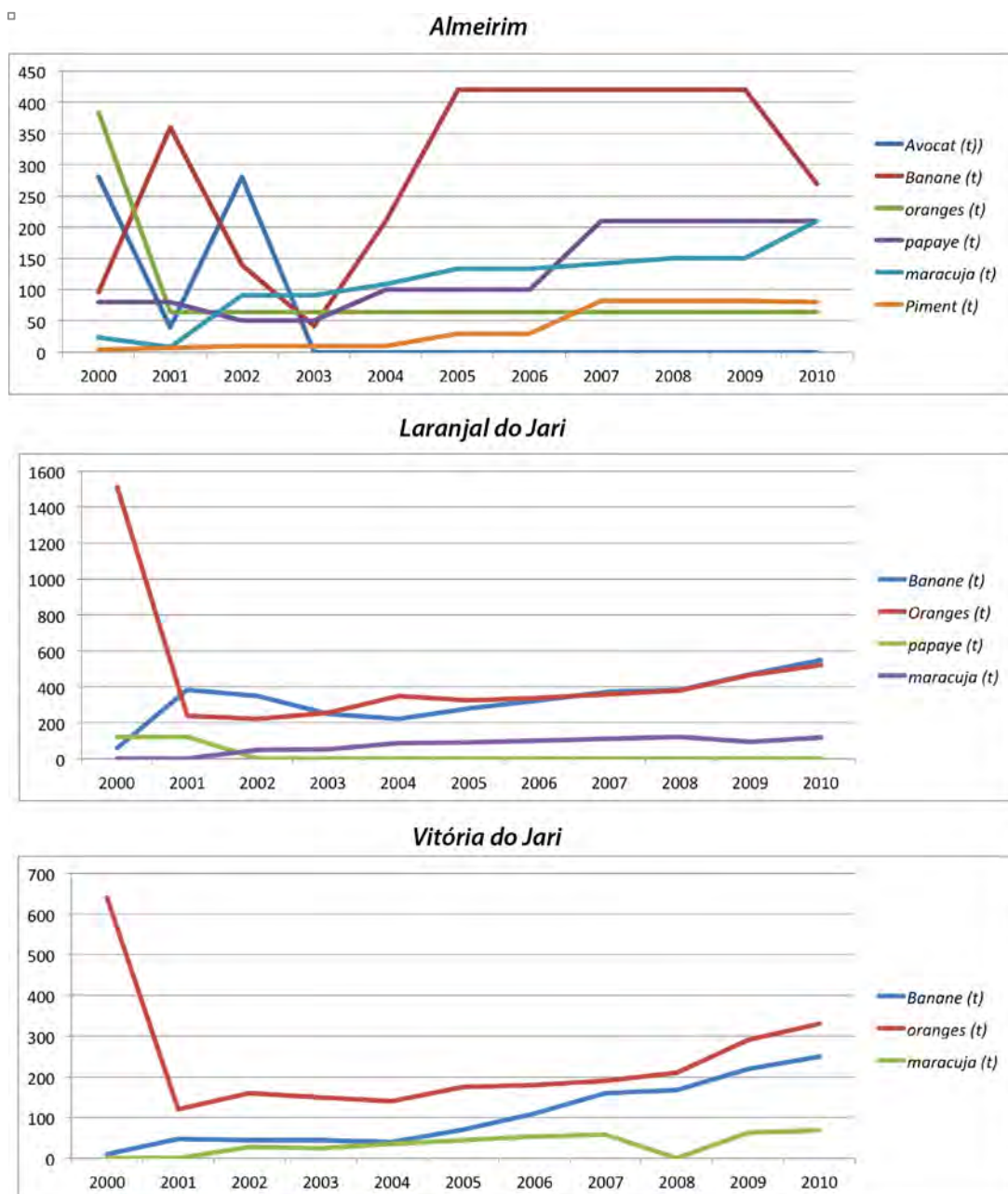
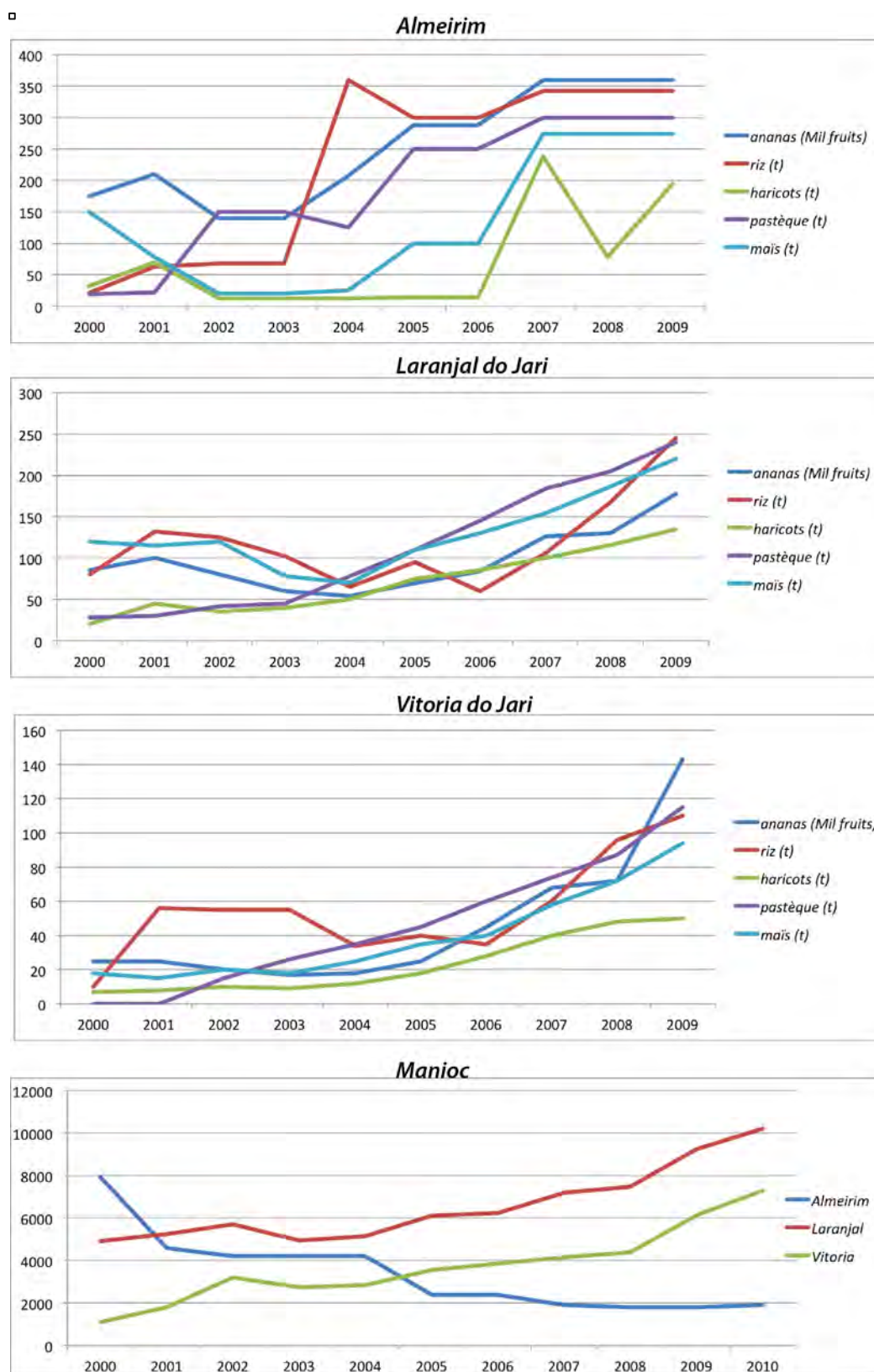


Fig. 11. Cultures annuelles de la région du Jari par commune (production 2000-2010).



© AG, 2011, d'après données IBGE, SIDRA, séries estatísticas et históricas, 1990-2010.

## Un essai de typologie des communautés

Le type de production adopté par les différentes communautés situées sur le « territoire d'influence de l'entreprise » aujourd'hui s'explique donc par des aspects historiques (comme la date de naissance des communautés, qui indique l'existence ou non d'une tradition extractiviste forte, ou sa physionomie, ou géographiques (végétation, ressources, réseaux de communication, proximité ou non avec la ville,...). Si le système mixte agroextractiviste en combinaison avec l'élevage prédomine, on observe aujourd'hui également l'existence de zones et/ou communautés spécialisées dans l'agriculture (à proximité des villes, des aires d'eucalyptus, et dans des emplacements proches de la route) ou dans l'extractivisme (dans les réserves extractivistes et le long des grands fleuves), résultat d'un processus d'adaptation des populations locales aux demandes directes ou indirectes créées par l'existence de l'entreprise. Plus récemment, les partenariats économiques entre l'entreprise et les producteurs établis par la Fondation Orsa, ont permis l'intégration de nouvelles activités économiques à des systèmes de production traditionnels.

Sur la base des observations évoquées ci-dessus, le tableau 11 la carte correspondante (carte 26, p. 340) proposant une typologie géoéconomique des communautés de la région aujourd'hui.

Tableau 11. Typologie des communautés sur le territoire d'influence de l'entreprise

	AMAPA			PARA	Total Région JARI
	Laranjal	Vitória	Total Amapá	Total Almeirim/Pará	
<b>TOTAL communautés</b>	27	19	46	63	109
dont Resex	14	8	22		22
<b>EMPLACEMENT</b>					
<b>Forêt tropicale</b>	27	18	45	47	92
<b>Sylviculture</b>	0	1	1	16	17
<b>MOBILITE</b>					
<b>Grand fleuve</b>	7	14	21	26	47
Jari	6	10	15	6	21
Cajari	1	4	5	-	10
Paru	-	-	-	9	9
Amazonas	-	-	-	11	11
<b>Route</b>	14	-	14	31	45
<b>PRODUCTION</b>					
<b>Agroextractivistes (exclusivement) Agricoles</b>	21	22	43	50	89
<b>(exclusivement) Extractivistes</b>	-	-	-	5	5
<b>Élevage</b>	2	1	3	12	15
	6	15	21	32	53
<b>CONFLIT (données 2006)</b>					
<b>Conflit foncier</b>	9	-	9	14	23

Source: Données du diagnostic (2006), travail de terrain (2009) et IBGE, 2010

Le tableau 11 signale, qu'encore aujourd'hui, plus des communautés se situent le long des fleuves principaux (notamment le Jari, le Cajari et l'Amazonas) qu'à proximité de la route (47 versus 45), même si les communautés les plus jeunes se sont davantage formées le long des routes. Du côté

d'Amapá, le fait que presque la moitié des communautés rurales de Laranjal et Vitória do Jari se trouve à l'intérieur de la Resex Cajari indique la stabilité foncière que celle-ci semble garantir aux populations.

En ce qui concerne Vitória do Jari, on remarque que l'intérieur des terres de la commune, notamment les zones autour des aires de la sylviculture, reste toujours vide du peuplement. Cela s'explique par le manque de communication (route), mais aussi par le fait que les plantations de la Jari ne laissent pas assez d'espace pour le développement de cultures agricoles ou pour l'extractivisme : seulement 1 des 18 communautés y existantes se trouve à proximité des aires de la sylviculture, les restantes s'étant formées en milieu forestier, notamment le long des fleuves Jari (au dus) et Cajari (au nord).

Aussi dans la commune d'Almeirim, les communautés en forêt sont plus nombreuses que dans et autour des plantations d'eucalyptus. Néanmoins, le fait que 16 des 63 communautés s'y trouvent, dont Braço, la « capitale rurale » d'Almeirim, signale l'importance de la route comme voie de communication avec la ville.

En ce qui concerne l'orientation économique des communautés, plus que 81% d'elles (89 des 109 communautés) combinent les deux activités, l'agriculture et l'extractivisme. Du reste, 15 communautés sont exclusivement extractivistes (notamment du côté du Pará), et seulement 5 communautés pratiquent uniquement l'agriculture en tant qu'activité économique (toutes situées au Pará). Presque la moitié des communautés (53 de 109) font également de l'élevage.

Enfin, au niveau des relations avec l'entreprise, 23 des 109 communautés auraient connu une situation de conflit avec l'entreprise en 2006<sup>535</sup>. Dans notre travail de terrain en 2009, nous avons pourtant remarqué que les conflits se manifestaient souvent au niveau familial plutôt qu'à l'échelle communautaire. Cela s'explique probablement par les interventions de la Fondation Orsa en zone rurale, initiées dès 2006 et ciblées, à côté des associations communautaires, plus spécifiquement à des partenariats individuels avec les producteurs. On peut donc trouver aujourd'hui dans une même communauté des familles qui se sont engagées dans un ou plusieurs partenariats économiques avec la Fondation et qui se félicitent de l'existence de l'entreprise, et d'autres familles, qui préfèrent de suivre leurs projets économiques en toute indépendance de la Jari. Ces dernières considèrent généralement que l'entreprise constitue, plus qu'un gain, plutôt un frein au développement de la région et à l'accès aux ressources par les populations locales.

Dans la carte 25, nous regroupons les 109 communautés du territoire d'influence de l'entreprise en 7 zones ou sous-ensembles: trois du côté du Pará, deux en Amapá, et deux zones le long du fleuve Jari, à cheval sur les deux Etats. Ces zones sont souvent « commandées » par leur proximité géographique et une même ville de référence, et partagent en grande partie les mêmes voies de communication (route/fleuve), cf. tableau 11.

Le chef-lieu Laranjal prédomine clairement comme lieu de référence qui concentre les flux socioéconomiques et canalise les échanges entre les deux côtés du territoire. Certaines communautés, notamment celles situées sur le Paru et dans la zone Almeirim sud, se dirigent davantage à Almeirim.

---

<sup>535</sup> Selon les données de la Fondation elle-même (Diagnostic CEATS/POEMA, 2006).

Tableau 12. Zonage des communautés du territoire d'influence de l'entreprise, 2009

Zones		Communes/ Etat		Nombre de Communautés
1	Almeirim – Sud	Almeirim	PA	30
2	Estrada Nova			12
3	Aires de sylviculture			17
4	Jari en amont	Zone transfrontalière	AP/PA	3
5	Jari en aval			15
6	Route BR-156	Laranjal do Jari	AP	15
7	Resex- Bas Cajari	Vitória do Jari	AP	11

Un deuxième regroupement, de nature plus économique, est fondé sur les systèmes économiques dominants dans chaque communauté (agroextractivistes, extractivistes ou agricoles), et l'existence ou non de l'élevage.

Un troisième regroupement, enfin, concerne les conflits, qui opposent trois groupes d'acteurs : l'entreprise, les gouvernements d'Etat (notamment celui d'Amapá), et les communautés locales, parfois aussi des individus venus de l'extérieur<sup>536</sup>. Si l'entreprise essaie toujours de limiter l'installation de nouvelles familles dans son territoire, elle se voit aujourd'hui généralement contrainte de tolérer celles qui se trouvent déjà sur place. Partiellement appuyés par les acteurs et institutions politiques de la région, les populations rurales revendiquent de plus en plus l'accélération du processus de régularisation foncière.

Nous identifions cinq zones conflictuelles et/ou de pression foncière sur le territoire d'influence d'entreprise aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'affrontements violents, mais de tensions sociales qui se manifestent dans la forme de pressions variées,- foncières et sociales, dans plusieurs lieux du territoire :

A) RESEX Cajari : Le conflit a pourtant été largement arbitré en 2008, quand la justice s'est prononcée en faveur de l'Etat fédéral et donc du maintien de la réserve extractiviste pour les populations locales.

B) La zone au sud de la RDS, à proximité de Santo Antônio da Cacheoeria : le conflit tourne autour de la volonté de la Jari d'y installer un barrage hydroélectrique, mais également d'y mener à bien l'exploitation du bois tropical (Orsa Forestal).

C) Aire sylviculture : Les terres à l'intérieur ou à proximité des plantations de la Jari dans la commune d'Almeirim ne sont aujourd'hui plus directement conflictuelles, mais il y persiste un manque de régularisation foncière. S'il existe, depuis plusieurs années déjà, la promesse de la part de l'entreprise d'y « libérer » des terres communautaires (comme cela a été fait pour Braço et Bandeira), la distribution effective de titres de propriété aux familles n'a pas encore été le cas jusqu'à ces jours.

D) L'Estrada Nova : conflit foncier pour la mise en valeur des terres entre des individus entrepreneurs (souvent en relation directe avec la Jari) qui y plantent de l'eucalyptus ou mettent en place de

<sup>536</sup> Un exemple est le conflit entre la Jari et « les Gauchos », une famille originaire de Rio Grande do Sul, qui s'est installée sur le territoire d'entreprise en 2006, malgré le mécontentement de l'entreprise, qui essaie depuis de les expulser à partir d'un processus juridique.

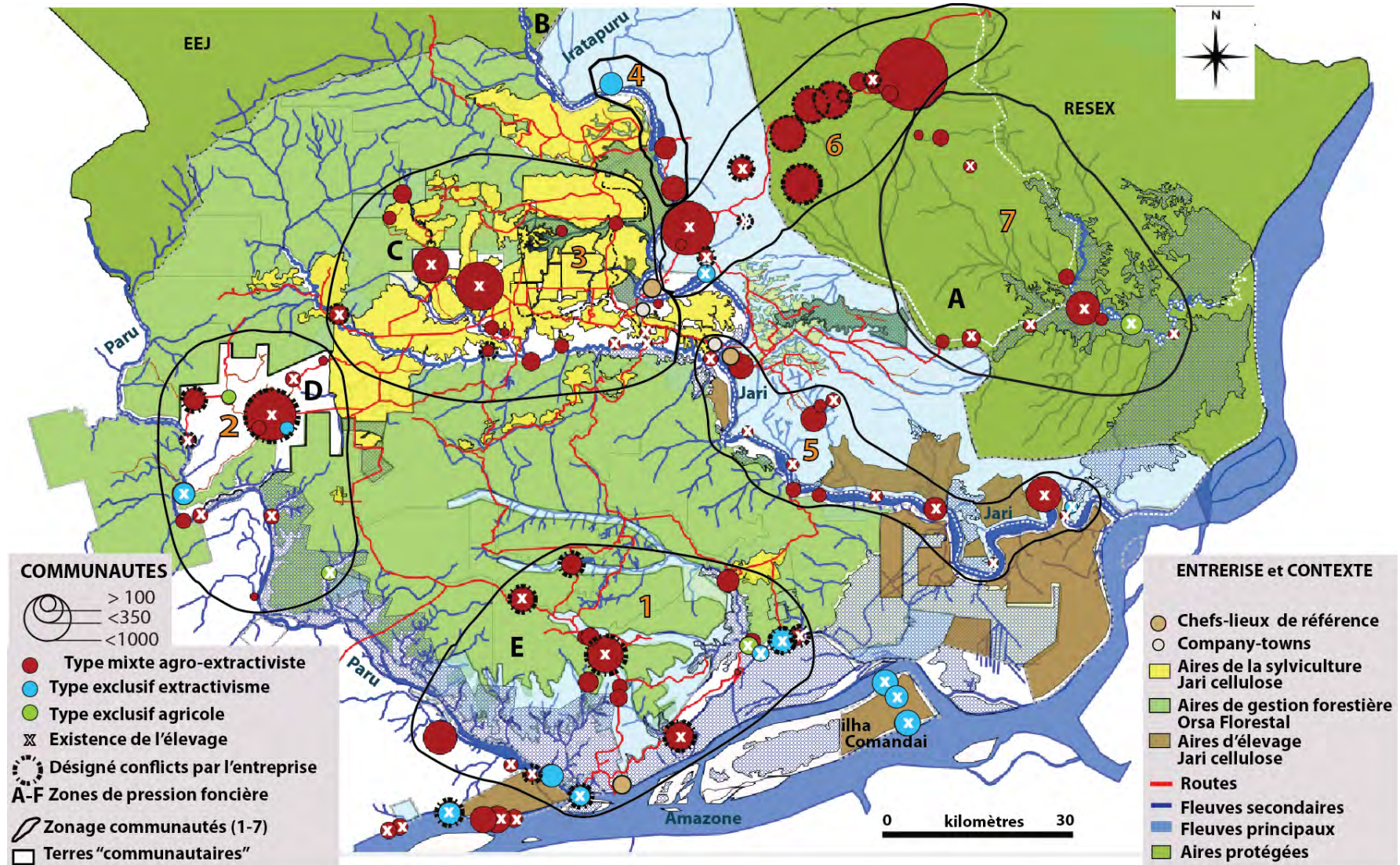
fazendas, et plusieurs communautés de l'Estrada Nova qui y tiennent également du bétail (ce qui est condamné par la Jari comme « activité non-durable » et destructrice de la forêt), ou pratiquent des activités agroextractivistes.

E) Almeirim - sud : Existence (selon les affirmations de la Jari) d'une pression foncière de la part de *madeiros* et fazendeiros, qui s'organiseraient à y pénétrer prochainement depuis le sud-est du Pará<sup>537</sup>.

---

<sup>537</sup> Selon plusieurs producteurs de la zone rencontrés pendant notre travail de terrain, l'unique *madeira* à l'œuvre dans la région serait la Jari elle-même (*madeiras aqui ? ... só a Jari mesmo !*)).

Carte 26. Typologie des communautés sur le territoire d'influence de l'entreprise



## II. Zoom sur les communautés rurales

### *Une région, plusieurs réalités, et huit portraits*

D'après les informations de l'entreprise, son territoire (ou au moins son territoire d'influence) comprend aujourd'hui plus de 1,2 millions d'hectares partagés entre la commune d'Almeirim au Pará (à 60%) et les communes de Laranjal et Vitória do Jari, du côté d'Amapá (à 40%)<sup>538</sup>. Nous avons toutefois vu que le degré d'influence réelle de l'entreprise, ainsi que les effets de son impact en termes démographiques et économiques se sont toujours avérés différentes des deux côtés du fleuve. Basée sur les dynamiques tracées dans I., nous pouvons résumer les trois facteurs clés qui ont amené à l'apparition de réalités territoriales différentes dans la région du Jari aujourd'hui :

- i) l'occupation et mise en valeur inégale des terres par l'entreprise des deux côtés du fleuve (dont les activités productrices se limitent presque exclusivement à la commune d'Almeirim<sup>539</sup>),
- ii) le degré différent d'implication des gouvernements d'Amapá et du Pará dans l'aménagement et dans la gestion territoriale de leur partie de la région (important du côté d'Amapá, mais faible du côté du Pará), et
- iii) l'inachèvement de la régularisation foncière notamment dans plusieurs zones du Pará, où (sauf quelques exceptions) les populations locales n'ont toujours pas reçu les titres de propriété sur les terres qu'elles occupent, continuant donc d'être considérées comme des « envahisseurs » illégaux.

La situation foncière d'Amapá diffère dans la mesure où les aires protégées et les terres communales de Laranjal et de Vitória do Jari garantissent, depuis les années 1990, des droits fonciers aux populations rurales s'y trouvant. Cela n'est cependant pas le cas de la zone limitrophe entre l'Amapá et le Pará autour de la communauté de Santo Antônio da Cachoeria (conflit B). Dans la même manière, les interventions politiques et socio-économiques de la Fondation se sont avérées différentes des deux côtés: Si les coopérations avec les acteurs publics sont aujourd'hui beaucoup plus dynamiques du côté de l'Amapá (du fait de la proximité des chefs-lieux Laranjal et Vitória do Jari et grâce à la réactivité du gouvernement d'Amapá), les équipes de la Fondation Orsa, en revanche, interviennent presque exclusivement dans la commune d'Almeirim, où les zones rurales semblent négligées par les institutions de l'Etat.

D'après nos enquêtes menées auprès des populations rurales, l'opinion des celles-ci par rapport aux projets de la Fondation et quant à l'existence de l'entreprise en général est très mitigée, à l'instar de leur désir de coopérer avec celle-ci est: Alors que certaines familles affirment leur gratitude vis-à-vis de l'existence de la Jari et de l'assistance de sa Fondation, car « *sans entreprise il n'y aurait rien*

---

<sup>538</sup> Ce chiffre s'applique depuis 2008, quand les terres de la RESEX Cajari (481 650 ha), longtemps disputées entre l'entreprise et l'Etat d'Amapá, ont finalement été attribuées légalement à ce dernier. A partir de cette date, l'entreprise se réclame propriétaire sur 1,2 millions d'ha (au lieu de 1,7 millions d'ha encore en 2007).

<sup>539</sup> A l'exception de la partie des plantations d'eucalyptus se trouvant dans la commune de Vitória do Jari et totalisant 12 000 ha en 2009 (données rapport FSC, 2009).



*ici*)<sup>540</sup>, d'autres refusent toute interaction et déclarent que, loin de proposer un aide au développement local, la Fondation viserait plus à des profits de l'entreprise elle-même qu'aux véritables besoins des communautés. Ceux-ci seraient d'abord l'accès à la terre, aux ressources, et au crédit, ainsi que la mise en place de lignes de transport et notamment l'installation de services sociaux de base comme la disponibilité d'électricité ou l'assistance sanitaire.

Dans ce contexte de scission entre des positions pour- et contre- l'entreprise, et entre les conditions de vie caractéristiques pour le milieu amazonien en général et la diversité des situations locales, - quelles sont donc les stratégies individuelles adoptées par les familles rurales habitant les différentes zones du « territoire d'influence de l'entreprise » ? Dans quelle mesure l'influence de l'entreprise et sa Fondation, qui s'avère de nature tant pratique (petits partenariats économiques) qu'idéologique (programmes d'éducation, « conscientisation » environnementale, formation de leaders communautaires), a-t-elle déjà amené à un partage de pratiques mais aussi de logiques économiques entre l'entreprise et les populations locales, et ainsi à une meilleure acceptation de l'entreprise par ces dernières ?

Afin de trouver des éléments de réponse à ces questions à l'échelle des communautés, mais aussi en termes des individus, nous avons choisi, parmi les nombreux entretiens menés et témoignages collectés, huit producteurs de la commune d'Almeirim, dont nous développerons dans ce qui suit les portraits. En intégrant chacun des producteurs et leurs familles dans le contexte socio-économique de la zone géographique respective, leurs portraits sont à la fois présentatifs des conditions de vie et des perceptions de l'entreprise par les populations et/ou communautés y existant, et de la diversité des stratégies adoptées par chaque famille de producteurs. Les observations que nous allons faire à partir de la présentation de ces portraits visent donc à rendre compte tant « de l'atmosphère » général d'une communauté précise (le rôle d'une communauté donnée à l'intérieur du territoire d'entreprise et la base historique de sa relation avec celle-ci), mais également des trajectoires de vie et des pratiques économiques individuelles de chacun de nos personnages.

Nous avons déjà évoqué que les rapports entre la Fondation et les populations rurales se canalisent souvent plus dans la forme de relations personnalisées avec un ou plusieurs producteur d'emblée qu'à travers des associations communautaires dans leur ensemble. Cette deuxième partie du chapitre vise ainsi à comprendre comment les différentes familles de producteurs ont pu ou su profiter des dynamiques déclenchées par l'entreprise. Afin de couvrir toutes les zones géoéconomiques de la commune d'Almeirim, nous avons retenu deux à trois portraits par zone.

---

<sup>540</sup> Phrase parfois lancée par des personnes interviewées lors de notre travail de terrain à la question sur comment elles imaginaient la région si le projet Jari n'y avait pas été installé.

Carte 27. Localisation des producteurs sélectionnés pour un portrait

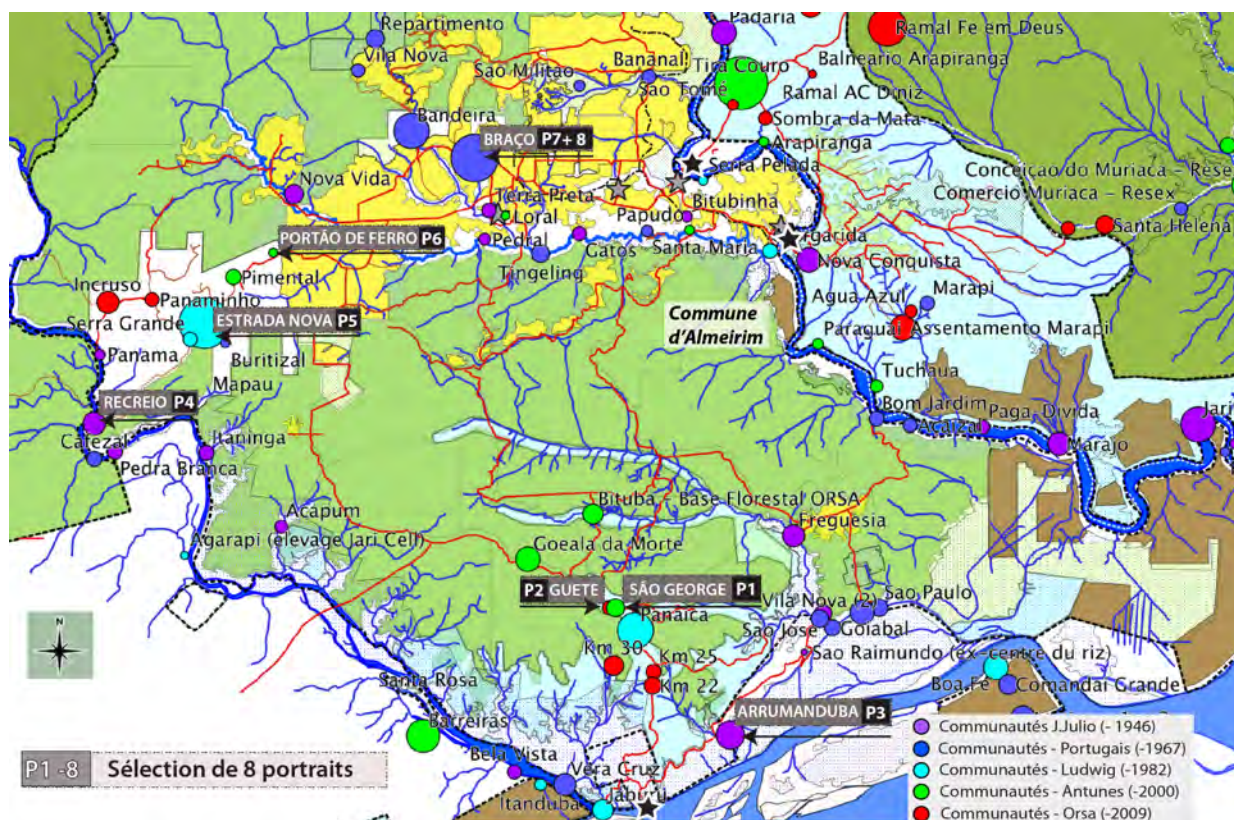


Tableau 13. Producteurs sélectionnés pour les portraits et leur principales caractéristiques.

Zone	Communauté	AVEC partenariat	SANS partenariat	Age	Nr. enfants	Année installation	Caractéristiques principales
Almeirim-Sud	São George/ Guete	<b>Monsieur M. (P1)</b> (eucalyptus/ curauá,...)	<b>Monsieur C. (P2)/</b> Goiano	P1 : 42 P2 : 46	2 /	10 9	communautés nouvelles, prédominance agricole
	Arumanduba/	<b>Monsieur W. (P3)</b> (projet noix)		P3 : 41	4	41	communauté ancienne, prédominance extractiviste ; association active
Estrada Nova	Recreio	<b>Monsieur E. (P4)</b> (projet noix, eucalyptus)		P4 : 39	2	39	communauté ancienne agroextractiviste
	Estrada Nova		<b>Monsieur C et B (P5)/</b> (Araujo)	P5 : 44 /74	2 9	9 28	agriculteurs-éleveurs zone de conflit « historique »
	Portão de Ferro		<b>Monsieur F. (P6)</b>	P6 : 36	4	4	
Aires sylviculture	Braço	<b>Monsieur L. (P7)</b> (eucalyptus)/	Paulo/ Monsieur F.	P7 : 49	2	1	ancienne communauté ; conflit foncier années 1980/90
		<b>Monsieur G. (P8)</b> (horticulture)		P8 : 69	4	19	

## II.I. Almeirim-Sud : entre agriculture et tradition extractiviste

Une grande partie de la commune d'Almeirim, notamment celle que nous appelons « zone Almeirim-sud », est constituée par un grand massif forestier et gérée depuis 2004 par la Orsa Florestal pour l'exploitation du bois tropical. Alors que la partie nord de la zone est pratiquement inhabitée, on trouve dans la partie sud un certain nombre de communautés, dont on distingue clairement celles qui sont anciennes (à savoir, de l'époque pré-Ludwig) et se situent le long des fleuves, et celles qui se sont formées plus récemment (après l'installation du projet voire sous la gestion de la Orsa<sup>541</sup>), qui se situent le long ou à proximité de la route principale connectant Monte Dourado avec Almeirim. Parmi ce dernier groupe de communautés nouvelles se trouve également celle de São George, qui date de l'époque d'Antunes. Surgie dans les années 1980, elle est aujourd'hui une petite agglomération de colons, la majorité originaire depuis d'autres parties de l'Amazonie brésilienne voire du Brésil. Ces « primo-arrivants » ont longtemps été considérées par la Jari comme des intrus au domaine d'entreprise. Aujourd'hui, l'attitude de l'entreprise vis-à-vis de ces nouvelles populations a changé, au moins pour certaines communautés. De fait, si la gestion du groupe Orsa fait toujours une différence entre les communautés anciennes (qui étaient déjà sur place avant l'arrivée du projet Jari, et que l'entreprise estime donc plus légitimes), et celles qui se sont installées après, l'adoption d'un discours de responsabilité social a obligé l'entreprise de changer son comportement aussi vis-à-vis des individus ou familles qui se sont installées seulement récemment à l'intérieur du territoire d'entreprise.

L'un d'entre eux est Monsieur M<sup>542</sup>, un agriculteur originaire de Monte Alegre, qui s'est installé dans la zone Almeirim-sud il y a dix ans. Nous l'avons choisi comme personnage du premier portrait, d'un côté à cause de la place privilégiée que cet agriculteur détient aujourd'hui parmi les producteurs partenaires de la Fondation (malgré son installation illégale sur le territoire d'entreprise). De l'autre côté, parce-que nous visons à mettre en relief le contexte géoéconomique et les conditions de vie de la communauté de São George (et ensuite, pour le portrait 2, de Guete) en tant que communautés récentes de prédominance agricole, afin de les contraster avec celles de deux communautés plus anciennes de prédominance extractiviste, étudiées lors du portrait 3 et 4.

La zone Almeirim-Sud comprend 30 communautés : 17 datent de l'époque pré-Ludwig (celles qui se situent sur l'Amazone et l'Arraiolos) ; 23 ont été créées après l'installation du projet Jari (notamment autour du projet riz), dont 5 (situées sur la route principale Monte Dourado-Almeirim) sous le gestion du groupe Orsa. Les producteurs que nous allons présenter habitent respectivement une communauté datant de l'époque de Ludwig (São George- Portrait 1), une communauté récente formée sous la gestion actuelle du groupe Orsa (Guete – Portrait 2), et une communautés très ancienne, formée déjà à l'époque de José Julio (Arumanduba – Portrait 3).

---

<sup>541</sup> Guète, km 22, km 25 et km 30, ces trois dernières appellés d'après leur distance routière du chef-lieu Almeirim.

<sup>542</sup> Nous avons décidé d'occulter le nom entier afin de protéger notre informant. Cette démarche sera retenue aussi pour les autres portraits à suivre.

Carte 28. Zone Almeirim-Sud et producteurs interviewés

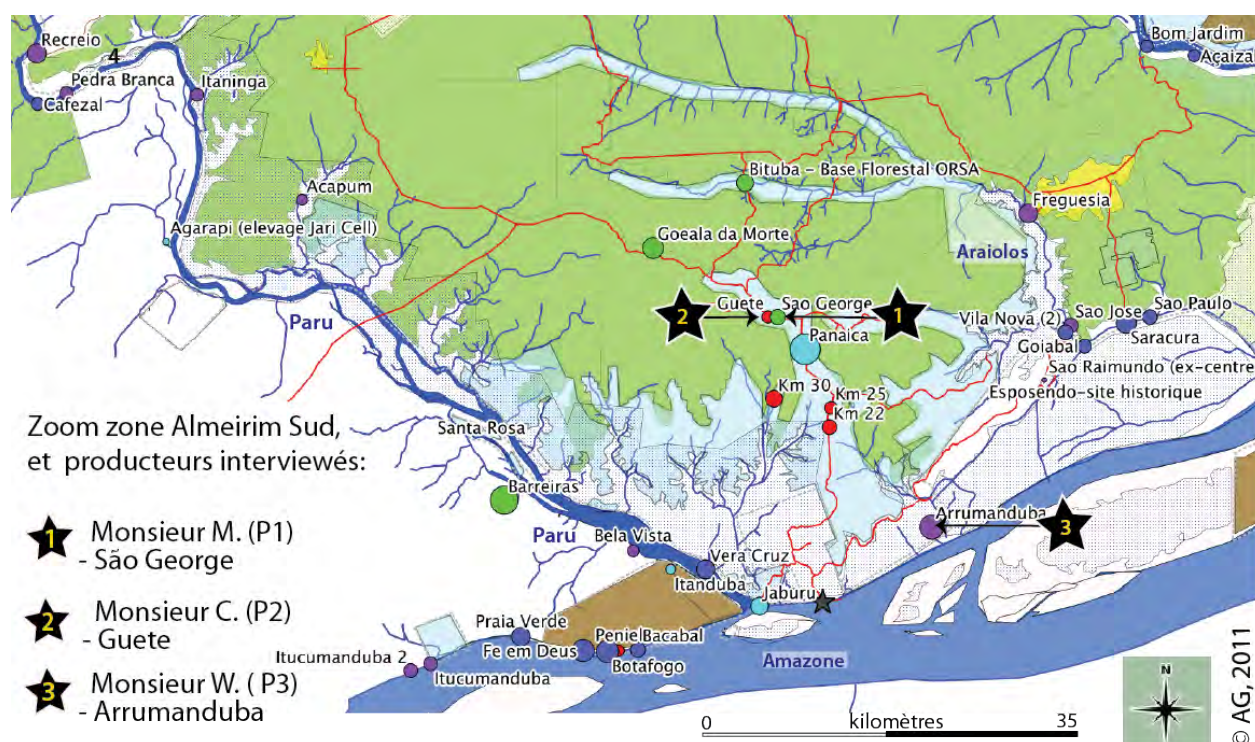


Tableau 14. Caractéristiques des 3 communautés étudiées dans la zone d'Almeirim Sud

São George : situé sur la route principale (30 km de Monte Dourado, 78 km d'Almeirim); il y a 20 familles (95 personnes). Seul Monsieur M. (portrait 1) détient une coopération avec la Fondation. Communauté jeune d'habitat dispersé. Aucun projet communautaire, familles en grande partie originaires d'autres communes du Pará et alentours. Pour seulement 20 familles, il y a trois lieux de culte évangélique ainsi qu'une chapelle catholique.

Guete : situé à proximité de la route principale à 28 km de Monte Dourado et 80 km d'Almeirim; il y a 12 familles (60 personnes), dont 7 ont engagé dans une coopération avec la Fondation pour le *curauá* et l'eucalyptus. Communauté jeune d'habitat dispersé, aucun projet communautaire ; toutes les familles sauf une sont catholiques, la majorité est d'origine « étrangère » (« *de fora* »). C'est aussi le cas de Monsieur C., (portrait 2) dont le nom indique son origine catarinense.

Arumanduba : situé dans la várzea du fleuve Amazone, à 15 km d'Almeirim par bateau; il y a 82 familles (422 personnes), dont toutes font partie d'une coopération avec la Fondation pour le 'projet noix'. Communauté très ancienne datant de l'époque de José Julio, les maisons forment un noyau autour d'un centre villageois; bonne cohérence sociale, existence d'une association active d'extractivistes et d'un projet commun : la production de la noix en vue de la création d'une coopérative. L'interview a été fait avec le leader communautaire et président de l'association, Monsieur W. (portrait 3).

## ***São George, la vitrine de la Fondation***

Monsieur M. et sa famille se sont installés dans la communauté de São George au début des années 2000. Ils faisaient donc partie du « front d'intrus » arrivé sur le territoire d'entreprise afin d'y trouver une terre, ce que la Jari continue à voir d'un mauvais œil. Monsieur M., lui, a néanmoins progressé pour devenir, depuis 2006, le partenaire principal de la Fondation Orsa. En effet, lorsque celle-ci a commencé à élargir ses actions de la ville aux zones rurales de la commune d'Almeirim, Monsieur M. a été le premier producteur à s'engager dans le projet phare alors divulgué: la plantation d'eucalyptus familiale. Depuis, Monsieur M. et sa famille sont devenus, comme l'affirme l'agriculteur lui-même, le « miroir de l'entreprise »<sup>543</sup>, et leur maison à São George représente désormais une étape obligée de tous les visiteurs importants qui se rendent dans la région du Jari afin de connaître l'entreprise et sa Fondation<sup>544</sup>.

Monsieur M. et Dona Neide se sont mariés à Monte Alegre, lieu d'origine de Monsieur M., au début des années 1990. Les parents de Neide habitaient pourtant déjà à l'époque à Almeirim, et c'est ainsi que le jeune couple arrive en 1997 à la région du Jari, afin d'y chercher une terre. Cela aurait été, selon Monsieur M., plus facile de trouver dans la commune d'Almeirim que dans celle de Monte Alegre, où la concurrence entre les producteurs agricoles était plus importante. Leur choix se porta sur São George, une petite communauté qui totalise aujourd'hui une vingtaine de familles. Parmi celles-ci, seulement deux sont effectivement de la région du Jari proprement dit, - le reste est venu de Santarém, Alenquer, Monte Alegre, Belém, Anapú, ou Altamira. Dans la communauté voisine, Guete, qui compte 12 familles en 2009 et qui avait été créée à la fin des années 1990, il y a même des individus ou familles originaires de Mato Grosso, de Goiás et de Santa Monsieur C. (cf. portrait 2).

De petite taille au niveau du nombre d'habitants, les deux communautés occupent, de par leur organisation en habitat dispersé le long de la route (avec des maisons parfois distantes de plusieurs centaines de mètres les unes des autres), un territoire assez vaste si on le compare à celui d'autres communautés, plus anciennes, généralement agglomérées autour d'un centre communautaire.

La physionomie particulière des communautés nouvelles, éparpillées le long de la route, s'explique d'un côté par le contexte géographique (la route fixant le cap de la formation de la communauté). De l'autre côté par l'hétérogénéité de la composition des familles, qui, à différence des anciennes communautés extractivistes, sont souvent d'origine bien différente, ce qui s'exprime non seulement dans des pratiques et croyances différentes, mais aussi dans la volonté de garder de la distance (géographique et sociale) vis-à-vis des autres membres de la communauté.

Dans le cas de São George, Monsieur M. signale en effet l'absence d'un projet et d'une cohérence communautaire, l'échange quotidien étant rendu difficile de fait de la distance entre les voisins. Le culte, qui pourrait sinon constituer l'une des rares occasions de rencontre entre les habitants, ne se

---

<sup>543</sup> « *Eu sou o espelho da empresa* ». Citation originale de l'entretien mené à bien avec Monsieur M. (42 ans) et sa famille (femme et trois enfants), agriculteurs de la communauté de São George, dans leur maison, 9 juillet 2009.

<sup>544</sup> Chaque année, une fête est organisée chez Monsieur M. à l'occasion de la visite à la région de Sergio Amoroso, CEO du groupe Orsa. En juillet 2009, il a d'ailleurs reçu dans sa maison le gouverneur du Pará de l'époque, Ana Júlia Carepa (2007-2011), qui était venu connaître le travail de la Fondation.

célèbre justement pas ensemble, car l'existence de différentes appartenances religieuses (trois différentes église évangéliques et une catholique) dans une communauté de seulement 20 familles résulterait, selon Monsieur M., plutôt dans une séparation sociale. Monsieur M. lui-même et sa famille font partie de l'église évangélique 'Assemblée de Dieu'. Ils célèbrent leur culte seul, avec un prédicateur qui habite aussi dans la communauté. « *Mes amis, c'est ma femme, mes enfants et Jésus* », explique Monsieur M.. « *Les autres gens de la communauté sont des collègues. On ne discute pas de choses intimes, ni des choses de la communauté. Chacun a son propre projet, il n'y a pas de leader communautaire, et les gens ne veulent pas s'organiser plus que ça. Ici, il n'y a pas communauté* ».

Ce témoignage exprime de manière pertinente l'attitude répandue chez les protestants selon laquelle la qualité de vie de celui qui la pratique résulte d'un style de vie responsable et assidue, où la sociabilité décline pour se limiter au travail au sein familial sans plus souffrir d'interférences de l'extérieur, comme la boisson, des querelles ou des relations extraconjugales (Max Weber, 1905).

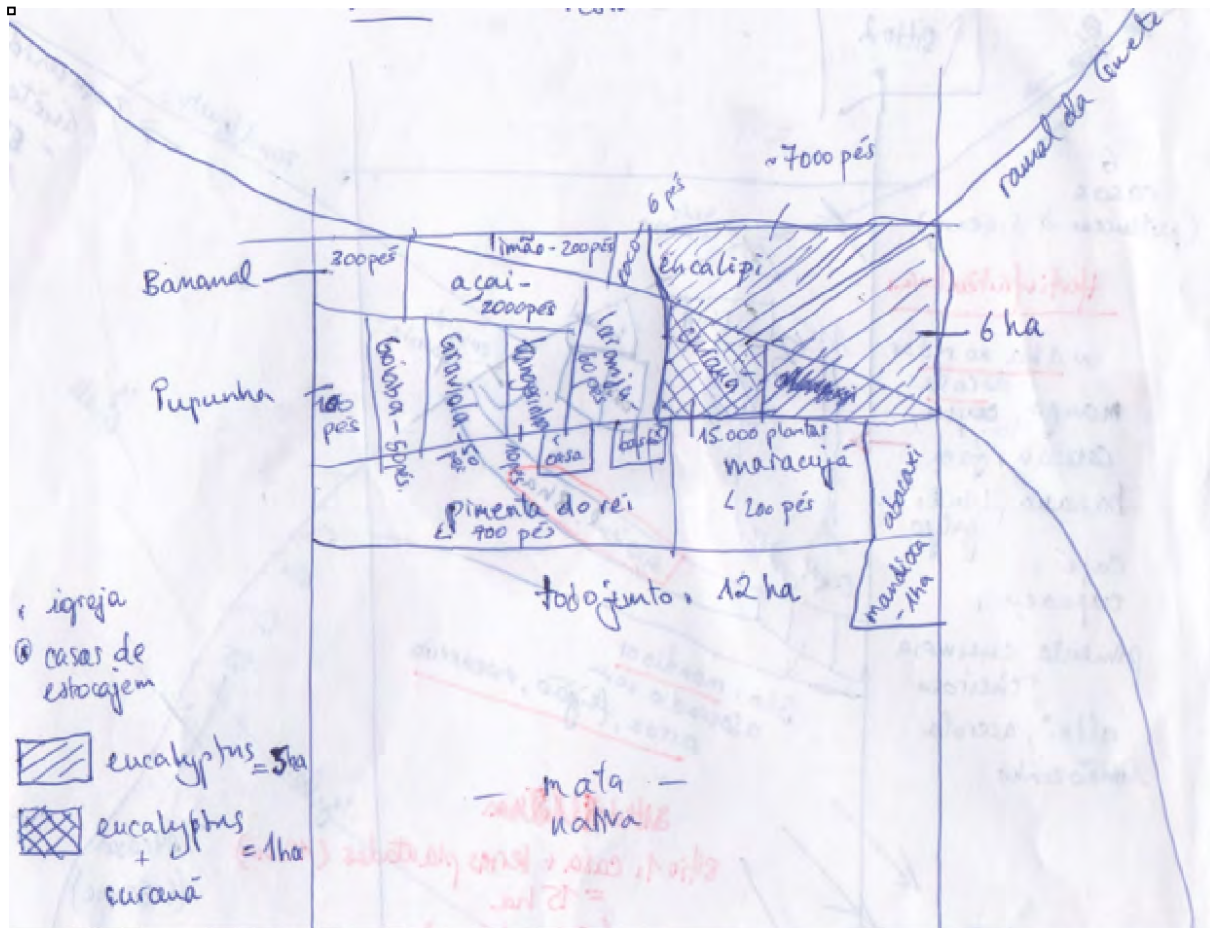
Monsieur M., sa femme et ses deux enfants incorporent l'idée de la famille évangélique exemplaire, très dévouée au travail et peu attirée à la diversion sociale. Comme la plupart des autres familles de São George, ils vivent de l'agriculture et de l'extraction d'açaí natif. Toutefois, leur productivité et la diversité des espèces plantées dépassent largement celle de la majorité des familles agricoles de la commune d'Almeirim<sup>545</sup>. Sur la terre que Monsieur M. avait « achetée » (sans pourtant recevoir le titre de propriété) en 2003 d'une personne partie vivre en ville, il a depuis mis en place un ample jardin-verger (*sítio*)<sup>546</sup>, comprenant deux lots de terre de 100 ha: le premier jardin-verger (*sítio 1*) est contigu à la maison et contient un jardin d'arbres fruitiers d'1 ha (*pomar*), une plantation d'açaí de 8 ha (*açaizal*), et un champ de manioc de 3 ha (*roça*) associé avec du riz, des haricots, et de la macaxeira. Dans le deuxième jardin-verger (*sítio 2*) se trouvent les plantations proprement dites : 6 ha d'eucalyptus familial, dont 1 ha associé avec du curauá, et 12 ha plantés avec des nombreuses espèces, notamment fruitières (maracuja, banane, açaí, limon, *pupunha*, ananas).

---

<sup>545</sup> Selon les affirmations de la Fondation Orsa, corroborées par nos propres données de terrain de 2009.

<sup>546</sup> Système agro-forestier familial constitué par un ensemble d'espèces ligneuses qui entourent les habitations.

Photo 36. Plan du sitio 2 de Monsieur M. désigné par celui-ci



Source : AG, photo, 2009

Agriculteur très organisé qui connaît exactement ses dépenses et ses gains, Monsieur M. préfère travailler au sein de l'unité familiale sans employer de la main d'œuvre. Il calcule son revenu mensuel à environ 1100 réais, dont la plus grande partie provient de la production de maracujá (~250 réais/mois), de la banane (~200 réais/mois) et de la farine de manioc (~150 réais/mois), qu'il vend soit directement dans la rue devant sa maison (celle-ci est en effet bien placée pour cela car elle se trouve sur la route principale entre Almeirim et Monte Dourado, où passe les voitures et l'autobus de ligne), ou prend ce dernier pour amener ses productions au marché portuaire d'Almeirim.

Le reste du revenu est composé par la « bolsa familia » (122 réais/mois), mais aussi par d'autres productions plus saisonnières, qui représentent des revenus irréguliers mais importants : le curauá (qu'il a planté en 2007 mais qui ne produit qu'à partir de la deuxième année) lui a apporté 1200 réais en 2008<sup>547</sup>; les oranges donnent une récolte par an (en moyenne 4 000 oranges, donnant 800 réais au total); le poivre (une récolte par an d'environ 700 kg) est particulièrement intéressant puisque Monsieur M. le vend à Altamira, où la production est transporté par bateau depuis Almeirim et venue au prix élevé de 5 réais/kg, ce qui lui avait fait un total 3 500 réais pour la récolte de 2008.

<sup>547</sup> Avec une récolte de 375 kg pour un ha de plantation. Le prix payé par la Fondation a alors été 4,5 réais/kg.

La liste d'autres produits (fruits et légumes) dont Monsieur M. vend des quantités plus petites, est encore longue. On comprend donc que la combinaison des plantations lui permet de réunir un revenu mensuel confortable, notamment quand on le compare avec ses dépenses alimentaires, qui ne totalisent en moyenne que 300 réais par mois, grâce au haut niveau d'autosuffisance de la famille.

Quant à sa coopération avec la Fondation Orsa, Monsieur M. signale son contentement. Lui et sa famille n'auraient jamais senti des pressions foncières de la part de l'entreprise. En effet, son arrivée à la région avait coïncidé avec la phase de transition entre la sortie de l'ancienne gestion après-Antunes et celle de la Orsa. Pendant cette phase, personne n'aurait vraiment contrôlé le territoire,- plusieurs familles avaient donc pu s'installer tranquillement dans la zone,- non sans avoir problèmes plus tard, une fois découverts par l'entreprise, rajoute Monsieur M.. Lui même avait cependant su s'arranger avec celle-ci depuis le début et trouver de bonnes termes de communication.

Monsieur M. est d'ailleurs persuadé que sa plantation d'eucalyptus (6 ha) lui donnera un très bon revenu, qu'il calcule entre 20 000 et 30 000 réais. Puisqu'il avait été le premier à mettre en place une plantation dans le cadre du « projeto fomento », Monsieur M. fera aussi partie des premiers à la couper. Selon ses prévisions, les arbres arriveront à maturité en 2013.

De fait, la rentabilité de l'eucalyptus est, selon lui, garanti à tous ceux producteurs qui gèrent bien leur affaire. Lui même aurait fait, depuis le début, très attention de bien calculer ses coûts d'investissement afin de sortir gagnant à la fin. Et il s'était rendu compte que le gains allaient seulement être intéressantes si lui et sa famille allaient faire tout le travail eux-mêmes, sans recourir à la main d'œuvre extérieur, comme le suggérerait pourtant la Fondation : « *Celui qui ne sait pas travailler correctement avec l'eucalyptus va seulement travailler pour l'entreprise ! Il y des agriculteurs à Guete engagés dans le projet<sup>548</sup> qui ont déjà dépensé la moitié des revenus qu'ils vont gagner avec leurs plantations* », explique-t-il, et rajoute avec « Schadenfreude » : « *Comme ils n'entendent rien de mathématique, ils rêvent déjà d'acheter une voiture avec l'argent qu'ils pensent gagner, mais en vérité ils ne vont acheter ni un pneu* ». Le curauá, en revanche, serait un revenu sur, même s'il fallait attendre un an avant la première récolte.

Si Monsieur M. et sa famille se sentent bien dans leur communauté, ils affirment toutefois catalyser la jalousie de la part des autres familles. Cela se doit notamment à la position privilégiée dont Monsieur M. joue comme fleuron de la Fondation. Plusieurs habitants de la zone lui reprocheraient sa proximité avec l'entreprise avec l'argument que celle-ci continuerait à persécuter certaines familles dans la zone qui pratiquent l'élevage. Monsieur M. indique de fait que cinq familles de São George et deux de Guete ont des petits troupeaux d'entre 10 et 20 têtes en moyenne. Pourtant, avec les deux personnes qui détiennent plus de 150 têtes chacun, il ne s'agirait pas d'agriculteurs locaux, mais justement de deux fonctionnaires de la Jari. A la question sur l'existence de madereiros dans la région, Monsieur M. lance, avec une mine sérieuse, « *só a Jari mesmo* » (« seulement la Jari ! »)

On peut imaginer que la jalousie des autres producteurs vis-à-vis de Monsieur M. est due à son

---

<sup>548</sup> Si en 2009 Monsieur M. est le seul partenaire de la Fondation à São George, celle-ci compte de sept partenaires à Guete (dont trois pour le curauá et quatre pour l'eucalyptus).



succès et son habileté économique. Mais il est aussi vrai qu'aucun des producteurs que nous avons rencontré sur le territoire d'entreprise n'a reçu tant d'attention et d'appui de la Fondation. L'équipe rurale lui aurait assuré la livraison prochainement de 600 plants de la nouvelle espèce d'*açaí* développée par l'EMBRAPA. Son fils est élève à l'école rurale (*escola rural*) de Pacuí, à proximité de Macapá. Les frais de voyage entre São George et Pacuí, ainsi qu'une partie des frais de la scolarité sont payés par la Fondation. Enfin, dans le jardin de la famille, on remarque des toilettes écologiques (*banheiro compostável*) que la Fondation y a installé en 2008 comme premier exemple de la région pour en tester l'utilité<sup>549</sup>. Monsieur M. et sa famille affirment l'utiliser et apprécier son fonctionnement. Néanmoins, bien que la Fondation ait planifié de multiplier ce type de toilettes dans d'autres communautés de la région, aucun autre exemplaire n'a jusque-là été mis en place. Selon la Fondation elle-même, son installation s'avère encore trop cher (3 000 réais environ).

Il est évident que Monsieur M. se plaît dans sa position de partenaire privilégié de la Fondation, de laquelle il est, dans ses propres mots, « le miroir ». Mais il se montre aussi assez critique à propos de celle-ci. Si l'entreprise exerce une influence plutôt positive pour la région grâce aux postes de travail créés et aux impôts payés, il soutient « *qu'elle prend beaucoup et ne laisse peu* ». Son appui économique serait important, mais il n'y a pas assez d'appui social. En 2006, la Fondation avait promis de mettre en place une assistance médicale pérenne dans les communautés, en coopération avec la municipalité. Une équipe de médecins était alors venue une fois à São George, accompagnée par des personnes de la Fondation, -mais depuis ils ne seraient plus jamais revenus. À l'instar des politiques, la Fondation commencerait des projets mais ne les poursuivrait pas : « *Il devrait y avoir un poste de santé, une radio de communication, et de l'énergie pour toute la communauté, ainsi qu'une école jusqu'à la 8<sup>e</sup> série. Mais il n'y a rien, seulement une école jusqu'à la 5<sup>e</sup> série* », constate Dona Neide, l'épouse de Monsieur M.. Quant à l'EMATER, celui-ci n'y passerait pas non plus de manière régulière. Seulement la Fondation proposerait effectivement de l'assistance à la production agricole. Monsieur M. lui-même en aurait énormément profité pour ces plantations. Au début, les familles de São George et Guete auraient été décidément contre la présence de la Fondation et n'auraient pas accepté ni des conseils ni des coopérations. Mais aujourd'hui, l'exemple de Monsieur M. commencerait à réveiller la curiosité des gens, affirme Neide. De toute façon, il serait beaucoup plus intelligent de profiter de l'entreprise que de continuer à l'ignorer.

Le discours de Monsieur M. et Neide est intéressant, puisqu'il traite des acteurs de la Fondation, de la Jari, et des pouvoirs publics. Ils semblent d'ailleurs confondre les rôles quand ils demandent à la Fondation de mettre en place une assistance sanitaire. Toutefois, nous avons montré au chapitre antérieur que la Fondation avait elle-même au début créé des attentes parfois trop importantes auprès des populations, dans la mesure où elle voulait s'engager dans tous les domaines afin de se substituer à un Etat absent, sans pourtant avoir les moyens pour le faire. C'est pour cela que ces personnes parmi les habitants ruraux d'Almeirim avec un raisonnement économique, comme Monsieur M., soutiennent que la Fondation devrait s'engager dans des domaines classiques de l'Etat, comme l'éducation, la santé, et l'infrastructure, et ne pas seulement dans le « côté économique » (« *o lado econômico* ». « *Avancer le social, c'est ouvrir la porte au développement économique* », affirme Monsieur M.. Lui,

---

<sup>549</sup> Le « *banheiro compostável* » propose un système de toilette adapté au climat amazonien, qui n'exige pas l'utilisation d'eau et s'avère très hygiénique. Pour une description plus détaillée, voir annexe 6.

parfois aussi sa femme, participe souvent à des réunions organisées dans la Fondation à Monte Dourado, où les producteurs partenaires ou ceux qui veulent le devenir sont invités à assister. Ces réunions viseraient à mieux organiser les producteurs entre eux et à inciter des coopérations, mais également à articuler leur besoins et exigences. Une initiative d'éducation très importante, en train de se réaliser aujourd'hui dans la commune d'Almeirim, relèverait ainsi d'une idée de Monsieur M. lui-même : la mise en place d'une école rurale dans la commune d'Almeirim, visant à former des jeunes de la région à l'agriculture. *« J'ai fait la demande de la mise en place d'une telle école parce que à Almeirim la situation des jeunes est catastrophique. Il n'y a pas de travail et très peu d'institutions à la formation professionnelle. Les connaissances agricoles des jeunes sont aujourd'hui très pauvres, il n'y a pas de tradition agricole ici. J'ai formulé cette demande, et la Fondation a toute de suite approuvé le projet. L'école sera bientôt construite à proximité du Planalto »*<sup>550</sup>.

Non-originaire du Jari et s'étant installé récemment sur le territoire d'entreprise, Monsieur M. est ainsi devenu non seulement le partenaire modèle de la Fondation, mais aussi et malgré l'individualisme caractéristique des évangéliques, le porte-voix des nécessités sociales des populations locales d'Almeirim auprès de l'entreprise. En tant qu'idéal d'une famille avec deux enfants, construisant ses plans d'avenir sur l'agriculture familiale, et comme unique partenaire de la Fondation dans l'ensemble de la communauté de São George, Monsieur M. constitue l'exemple le plus pertinent des relations personnalisées que la Fondation privilégie aujourd'hui pour ses interventions auprès des populations rurales d'Almeirim.

---

<sup>550</sup> Lors de notre terrain dans la région en 2009, la construction de l'école dans la petite ville de Planalto à proximité de Monte Dourado était effectivement prévue pour l'automne de la même année dans le cadre d'un projet de coopération entre la Fondation et les gouvernements d'Etat, tant du Pará que d'Amapá.

Photo 37. Chez la famille de l'agriculteur Monsieur M. (São George)



1. Vue de la maison depuis la route principale (Monte Dourado-Almeirim), qui y passe directement devant la maison. Il y a un moteur pour l'énergie et un puits (*poço caçimba*), l'*igarapé* à proximité est la salle de bain; 2. Açazal du *sítio* 2, à droite un bout des plantations d'eucalyptus, au fond la forêt tropicale; 3. Indication de la propriété de Monsieur M. au bord de la route ; on voit le *bananal*, dernière les plantations d'eucalyptus; 4. A., leur fille, épluchant une *graviola*, dont ils vendent la pulpe au marché d'Almeirim, 5. Arbustes de piment noir, bordés par de l'eucalyptus; 6. Toilette écologique, donation de la FO; 6. Fourneau d'argile de Dona Neide; 7. Maison (à droite) et cuisine extérieure (au fond).

## ***Guete, un agriculteur vivrier dynamique***

*« Je préfère planter le manioc et le riz »<sup>551</sup>*

A seulement quelques kilomètres à l'ouest de São George, dans la communauté de Guete, nous rencontrons Monsieur C., un homme célibataire de 46 ans, qui représente en quelque sorte l'exemple contraire à Monsieur M. et sa famille, alors que leurs situations de base se ressemblent: Agriculteur comme Monsieur M. et également non-originaire de la zone, mais de l'autre bout du Brésil, à savoir le Mato Grosso do Sul, Monsieur C. est arrivé à la région du Jari à la même époque que Monsieur M. et sa famille, au début des années 2000, « à la recherche d'une terre », comme il dit, ce qui aurait été plus difficile chez lui dans le sud du Brésil. Comme Monsieur M., il trouve un endroit propice pour l'agriculture dans la zone Almeirim-Sud, dans un emplacement proche de la route principale, à l'intérieur d'une communauté dont les maisons des habitants, à majorité « de fora » (« étrangers à la zone ») comme lui-même, se trouvent souvent si éparpillées que les voisins restent loin de la portée de vue.

Son lot, où Monsieur C. a construit une maison ample et solide, se trouve bien que directement au bord de la route, néanmoins bien caché derrière une végétation exubérante (cf. photo 38). Le terrain totalise 100 ha, dont il a mis en valeur 12, principalement pour quatre plantations : le manioc, le riz, la banane, et la canne à sucre. Contrairement à Monsieur M., Monsieur C. ne mise pas sur la diversité, mais sur ces quatre productions, qu'il vend à Almeirim, et dont il vit bien, comme il affirme. Ces gains proviendraient du fait qu'il effectue lui-même deux transformations : en plus de l'ordinaire « casa de farinha », où il transforme le manioc en farine, Monsieur C. possède un moteur pour produire de l'électricité, une machine pour décortiquer le riz, et un petit hangar pour le stockage. En juillet 2009, il aurait déjà produit et vendu 100 sacs de riz. « *Si je pouvais, je planterai plus que les 12 ha* », explique-t-il, « *mais moi seule, avec les équipements dont je dispose, je suis incapable d'ouvrir des nouveaux champs et de préparer la terre, surtout à cause des grands arbres* ». Et il rajoute à cette occasion sont mécontentement vis-à-vis de la Fondation : Celle-ci dit vouloir aider aux agriculteurs, mais elle ne proposerait pas d'aide pour la mise en place des champs, alors que c'est une mécanisation dont les agriculteurs auraient véritablement besoin.

De fait, la nécessité d'une mécanisation pour mettre en valeur des nouvelles parties de terres a été évoquée par plusieurs agriculteurs que nous avons rencontrés dans la zone. Le fait que la Jari peut utiliser des nombreuses machines lourdes dans ces activités d'agrobusiness, alors qu'eux, les producteurs locaux, ne peuvent pas s'en servir pour améliorer ses rendements, est une situation que la majorité des populations locales perçoivent comme une injustice. A l'instar du fait que l'entreprise aurait le droit de couper les arbres de la forêt tropicale pour la vente, mais ne pas les populations habitant cette forêt. Ou encore le fait que la Jari pratiquerait l'élevage à grande échelle dans la région, alors qu'elle condamne les agriculteurs qui pratiquent le petit élevage.

Monsieur C. lui-même, qui ne détient pas de bétail, affirme de ne pas avoir eu des problèmes avec l'entreprise jusque-là. La Fondation serait venue un jour pour lui proposer la participation aux projets d'eucalyptus et curauá, mais il avait refusé. « *Pour moi, ces deux cultures n'ont pas de futur* »,

---

<sup>551</sup> Citation de l'entretien mené avec Monsieur C. dans son terrain à Guete, le 10 juillet 2009.

explique-t-il. « *Le curauá exige beaucoup de travail, et moi je suis seul. D'ailleurs, en 2008, le revenu de mon voisin, issu du curauá, a été inférieur au mien issu de la farine de manioc et du riz* ».

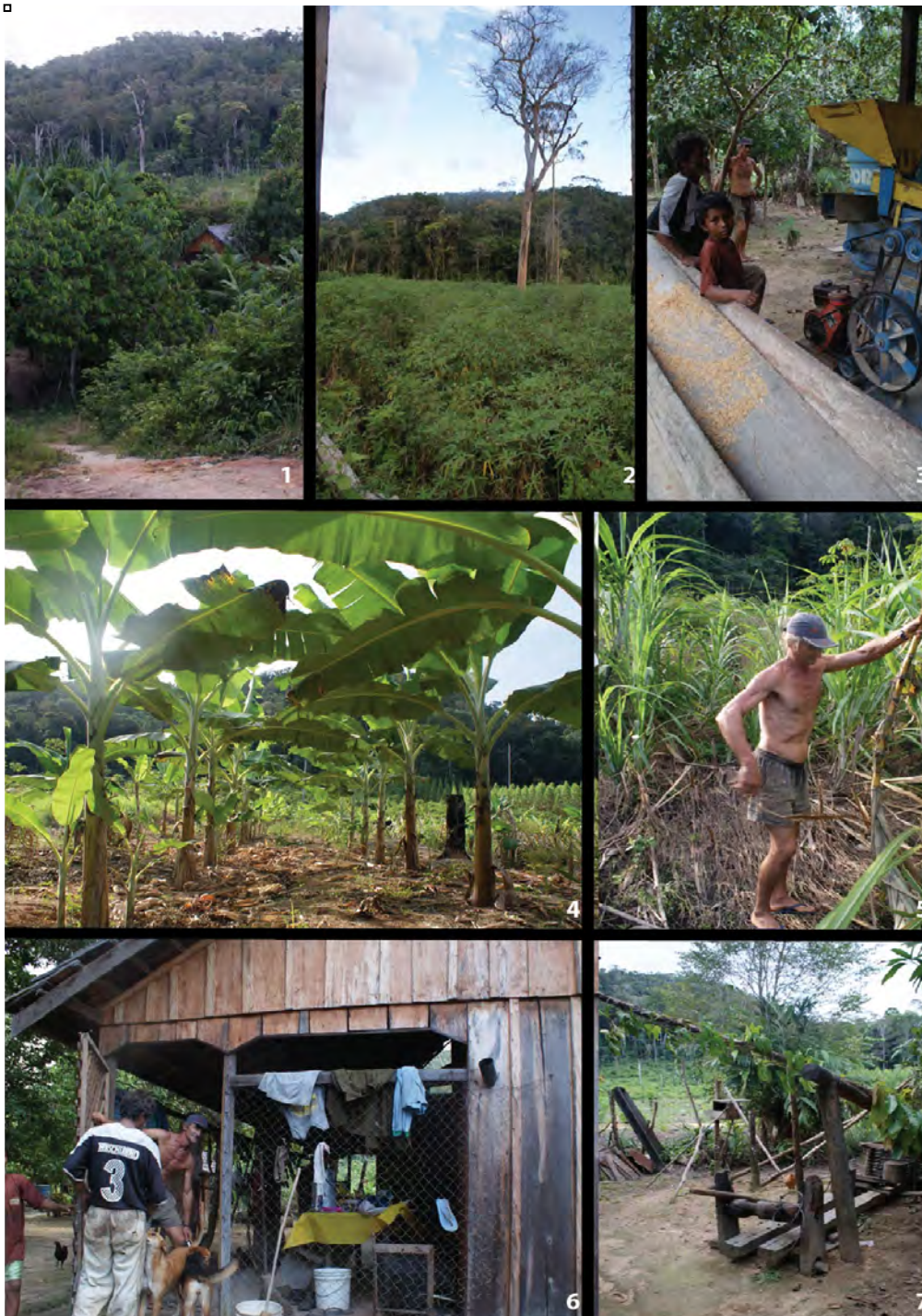
Effectivement, l'un des « voisins » de Monsieur C., qui s'est installé de manière plus isolée à l'intérieur de la forêt à environ 1 km de la maison de ce dernier, est le soi-disant « Goiano », - nom qui indique son origine goianense. Arrivé à la zone en 2006, il fait, dès 2008, partie du projet d'eucalyptus et de curauá. Aujourd'hui, sa situation financière serait toute autre chose que bonne, signale Monsieur C.. « *Depuis 2008, le Goiano a oublié de s'occuper de ses champs agricoles, car il a investi tout son travail dans la mise en place des plantations d'eucalyptus et du curauá. Mais si le premier ne donnera des retours que dans 6 ans, le deuxième ne fait pas à lui seule vivre une famille...et le Goiano a 10 enfants !* » s'exclame Monsieur C..

Le cas du Goiano indiquerait, selon Monsieur C., au fait que la Fondation ne s'intéresse moins à la prospérité des agriculteurs partenaires et plus à l'approvisionnement d'eucalyptus pour l'entreprise. C'est pour cela qu'il affirme vouloir continuer davantage ses productions agro-alimentaires en toute indépendance de la Fondation, et de les vendre au marché d'Almeirim. Cela est possible grâce à l'existence d'une ligne de bus de la préfecture, qui fait la connexion entre le chef-lieu et Monte Dourado, car Monsieur C. ne dispose pas, comme la plupart des producteurs, d'un véhicule propre pour effectuer l'écoulement des productions.

Les deux premiers portraits montrent donc les stratégies socioéconomiques très différentes des deux agriculteurs qui habitent pourtant dans un contexte géographique très similaire, celui des communautés nouvelles dans la zone sud d'Almeirim, commandée par le marché de son chef-lieu. Considérées auparavant comme des « communautés-envahisseuses » car nées après l'arrivée de l'entreprise, leur présence est aujourd'hui, sous la nouvelle gestion de la Orsa, généralement acceptée. La mise en place, dès 2006, de partenariats économiques avec les producteurs de la zone, offre de fait un nouveau cadre pour une approximation entre les populations rurales et les acteurs de l'entreprise, qui pourrait finalement contribuer à résoudre des vieilles réticences et à établir un dialogue.

A côté des communautés nouvelles à prédominance agricole qui se sont formées à relative proximité le long de la route, dont nous venons de voir deux exemples de producteurs, la zone Almeirim-Sud héberge également un nombre de communautés extractivistes plus anciennes avec un contexte géographique et des conditions socioéconomiques assez différentes. Le portrait qui suit concerne un producteur de la communauté d'Arumanduba, qui entretient, depuis 2008, un partenariat avec la Fondation Orsa pour le projet noix. On le comparera ensuite avec la communauté de Recreio, qui malgré le fait d'être également associé au projet noix, a adopté d'autres pratiques économiques et une perception bien différente de l'entreprise et de sa Fondation.

Photo 38. Chez le producteur Monsieur C., à Guete



1. Vue du toit de la maison, bien cachée entre les arbres 2. Une partie de son champ de manioc derrière sa maison, au fond la forêt tropicale, 3. La machine pour décortiquer le riz, 4. *Bananal*, - à droite on peut voir un bout du champs d'eucalyptus récemment planté par le voisin de Monsieur C., l'un des trois partenaires de la Fondation habitant Guete. 5. Coupant de la canne à sucre pour consommation propre. 6. Maison de bois construite par Monsieur C. lui-même : elle est plus solide que les maisons ordinaires de la région ; 7. Presse pour la production de la farine de manioc, son activité économique principale à côté du riz.

## *Arumanduba, une communauté exclusivement extractiviste*

« Nous voulons créer un réseau d'associations de tous les extractivistes du Jari, et construire ensuite une coopérative ... »<sup>552</sup>

En comparaison avec São George et Guete, le contexte géographique et socioculturel d'Arumanduba est bien différent. Centre extractiviste à l'époque de José Julio et des Portugais, elle constitue l'une des communautés les plus anciennes de la région. La collecte de la noix, pratiquée par la presque totalité des 82 familles y habitant aujourd'hui, est complétée par la pêche et l'élevage de buffles. La communauté se situe dans la várzea du grand fleuve Amazone, à environ 20 kilomètres vers l'est d'Almeirim.

Avec l'installation du projet Jari, plusieurs familles d'Arumanduba sont parties de la communauté pour aller travailler dans le projet riz, résultant par la suite dans la naissance d'un nombre de petites communautés au nord d'Arumanduba, comme Saracura, São Raimundo, Goiabal, Esposendo, ou São José. Très peuplées jusqu'à l'abandon du projet, elles comptent aujourd'hui qu'entre 10 et 20 familles en moyenne<sup>553</sup>.

Si Arumanduba a également perdu le glamour qu'il avait à « l'époque d'or » de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il représente aujourd'hui toujours une communauté extractiviste de renommée, avec une population stable et une cohérence sociale qui tourne autour de la collecte et commercialisation de la noix. La grande majorité des familles est d'origine paraense, provenant depuis déjà plusieurs générations de la zone d'Arumanduba elle-même. Une seule église catholique rassemble les croyants autour de la messe. Corroborant l'existence d'un lien étroit entre rituel religieux et organisation politique, où la légitimité des représentants communautaires s'appuie sur leur aura de leaders religieux (Kohler et al., 2010), le Président de l'Association des extractivistes d'Arumanduba et leader communautaire Monsieur W. occupe aussi la fonction d'un des deux prêtres qu'y célèbrent régulièrement la messe.

Les habitants d'Arumanduba se trouvent donc unis par une même origine et par un même sentiment d'appartenance religieuse. La communauté s'échelonne sur une seule route asphaltée d'environ 100 mètres, confinée à l'est par la várzea, et à l'ouest par l'igarapé connectant Arumanduba avec l'Amazone. La proximité des maisons, agglomérées autour du centre communautaire, une église et une école, favorise les échanges sociaux et la solidarité entre les familles, mais aussi les rapports

---

<sup>552</sup> Citation originale de Monsieur W. (41 ans), leader communautaire et Président de l'Association des Extractivistes d'Arumanduba (ACANA). Nous l'avons rencontré et interviewé le 2 et 3 juillet 2009 dans sa maison à Arrumanduba, où nous avons été hébergés pendant 3 jours.

<sup>553</sup> On note d'ailleurs sur la carte qu'une surface assez importante entre Arrumanduba à l'ouest, et São Paulo au nord-est (environ 24 000 ha) se trouve en dehors de la propriété de la Jari. Il s'agit en effet de la zone qui avait été occupée par l'ancien projet du riz, et qui a finalement été vendue par Antunes (lors de l'échec et de la clôture du projet en 1988) à un entrepreneur de Belém, Alberto Ulyana. Celui-ci y voulait mettre en place un projet d'élevage de *pirarucu*, sans beaucoup de succès. Lors de notre visite à São Raimundo, le 3 juillet 2009, nous avons appris que Ulyana viserait prochainement réactiver une partie de l'ancien projet du riz de Ludwig, dont grande partie du patrimoine existe toujours (un hangar, des machines, des maisons en bon état, ...). On y trouve par exemple encore la « maison blanche », luxueuse villa personnelle de Ludwig, qui contenait une piscine, un court de tennis, et un restaurant.

économiques : en effet, l'unité d'Arumanduba est surtout forgée par une même tradition économique, mais plus encore par un projet du futur de son association: organiser de l'exploitation de la noix du Brésil sous forme d'une coopérative.

L'association communautaire ACANA, créée en 2005, rassemble aujourd'hui tous les producteurs extractivistes actifs de la communauté. Son Président Monsieur W., interlocuteur principal lors de notre visite à la communauté en juillet 2009, explique les avantages de la mise en place d'une association villageoise : elle aurait permis à la communauté d'avoir accès à des financements. En 2007, plusieurs familles ont ainsi obtenu un premier crédit du BASA (Banco da Amazônia) à travers de l'EMATER, en vue de mettre en place des productions d'açaï et de projets d'élevage, et afin de financer la collecte de la noix du Brésil en indépendance des intermédiaires.

A l'exception des rares personnes qui labourent des champs agricoles dans un haut plateau à proximité du village, toutes les familles vivent aujourd'hui de la vente de la noix et de l'açaï, ainsi que de la pêche<sup>554</sup> et de l'élevage de buffles dans la várzea, qui entoure le village : 18 des 82 familles d'Arumanduba détiennent des buffles en 2009, totalisant un cheptel assez important d'environ 1 000 têtes. Comme dans le cas de la plupart des autres communautés extractivistes de la région, les buffles constituent une espèce de garanti pour les familles, une ressource qu'on puisse mobiliser dans le cas d'une nécessité économique : « *L'élevage de buffles fait partie de notre culture. Nous sacrifions un animal dans le cas d'une fête ou quand nous passons par une pénurie en protéines, car pour notre consommation quotidienne, nous avons assez de ressources en pêche et en gibier. Nous utilisons aussi le lait, certaines familles produisent du fromage* », explique Monsieur W.

Vue l'importance de la noix du Brésil, dont toutes les familles dépendent, et face à sa diminution en valeur récemment sur le marché régional, l'ACANE vise à mettre en place un réseau d'associations de la région du Jari, rassemblées autour d'une même coopérative pour la transformation de la noix (castanha dry, huiles, la noix sans et avec écorce, ...). La Fondation Orsa, avec laquelle la communauté a aujourd'hui des bonnes relations, est un partenaire essentiel pour la réalisation du projet. Dans le cadre du « projet noix », auquel Arumanduba fait partie, l'ACANA a pu élargir ses contacts avec les autres associations communautaires d'Almeirim faisant partie du projet noix (Cafezal et Recreio), et profiter de l'appui d'institutions comme la GTZ et la CONAB, signale Monsieur W., qui se rend régulièrement à Almeirim et à Monte Dourado pour assister à des réunions organisées par la Fondation.

Si les dynamiques déclenchées par le projet noix et par la perspective de création d'une coopérative sont porteuses d'espoir, la réalité des familles extractivistes d'Arumanduba, qui réfléchit celle de la plupart des communautés extractivistes de la région, s'avère bien différente en 2009. De fait, le système de commercialisation de la noix fonctionne aujourd'hui de la même manière que plusieurs décennies, voire un siècle plus tôt, à savoir, sur la base de l'*aviamento*. Il y a en effet deux intermédiaires dans la communauté qui achètent la noix aux extractivistes et leur avancent des marchandises et de l'argent nécessaire pour organiser la collecte ; après celle-ci, ils se font payer « en nature ». Au début de la saison, ils stockent souvent la noix pour la vendre plutôt vers la fin de la

---

<sup>554</sup> A côté de deux pêcheurs de profession, la plupart des familles pêche principalement pour l'autoconsommation.



période de la collecte, quand le prix en ville monte.

En 2008 et 2009 cependant, le prix payé<sup>555</sup> pour la noix n'aurait pas monté du tout. D'après Monsieur W., les propositions des intermédiaires auraient été si basses que, malgré une bonne année en termes de productivité des châtaigniers, la plupart des familles ont souffert d'une pénurie de revenus et passé par des moments critiques en termes d'autosuffisance. De fait, à l'instar des extractivistes de São Monsieur F. do Iratapuru, la plupart des familles d'Arumanduba avait, au milieu des années 2000, abandonné largement l'agriculture et achète la farine de manioc davantage en ville, afin de se concentrer uniquement sur la collecte de la noix. Deux facteurs avaient joué en faveur de cette décision : D'abord, les terres disponibles pour l'agriculture à proximité du village, entourée par la várzea, sont limitées. L'unique espace de terre ferme proche de la communauté se trouve sur une élévation (une sorte de haut-plateau), dont la montée et la descente par un sentier raide n'est pas seulement pénible, mais difficile lors de la saison de pluie. Ensuite, parce que les prix pour la noix avaient en moyenne été très bons dans la première partie des années 2000, ayant amené les familles de se dédier uniquement à la production extractiviste. Celle-ci demande en effet beaucoup de temps, vu que les aires de collecte se trouvent à une certaine distance du village, requérant un bateau. Deux zones sont exploitées notamment : les forêts au nord de la communauté, pour lesquelles il faut traverser la várzea; et l'île Comandá Grande, de l'autre côté de l'Amazone.

Alors que l'année 2009 s'annonce donc difficile pour la communauté en termes de revenus, contrastant avec l'ambiance de renouveau lancé par le projet noix, l'exploitation d'une autre ressource extractiviste s'avère davantage économiquement intéressante: l'*açai*. En 2008, son exploitation avait été presque autant rentable pour les familles que celle de la noix. Son commercialisation fonctionne cependant de la même manière que celle de la noix : les mêmes deux intermédiaires de la noix, disposant chacun d'un bateaux suffisamment grand, achètent régulièrement les productions d'*açai* et les vendent à Almeirim, où il est d'abord transformé, puis en partie transporté vers des grandes villes comme Santarem, Porto de Moz, ou Belém. L'augmentation de la demande en *açai* dans les villes et du prix payé sur le marché a ainsi permis aux familles d'Arumanduba de combler partiellement leurs pertes de revenu issu de la noix.

Pour le frère de Monsieur W., l'extractiviste Waldeci, le revenu de la noix collecté en 2009 n'est arrivé à peine à 1 000 réais pour 30 hl, alors qu'en 2008 il avait encore gagné presque 2500 réais avec la même quantité. La vente d'*açai*, par contre, lui a déjà rapporté 2 550 en seulement six mois. En outre, grâce à son poste comme agent de santé communautaire, Waldeci gagne régulièrement 420 R\$ par mois, à côté de 70 R\$ de bolsa familia pour ses enfants. Ses revenus comptés ensemble, Waldeci disposait en 2008 d'entre 900 et 1000 réais par mois, ce qui correspond à peu près au revenu que Monsieur M. gagne avec ses activités agricoles. Pour la majorité des familles, le revenu se trouve néanmoins bien au dessous de cette moyenne, soutient Waldeci.

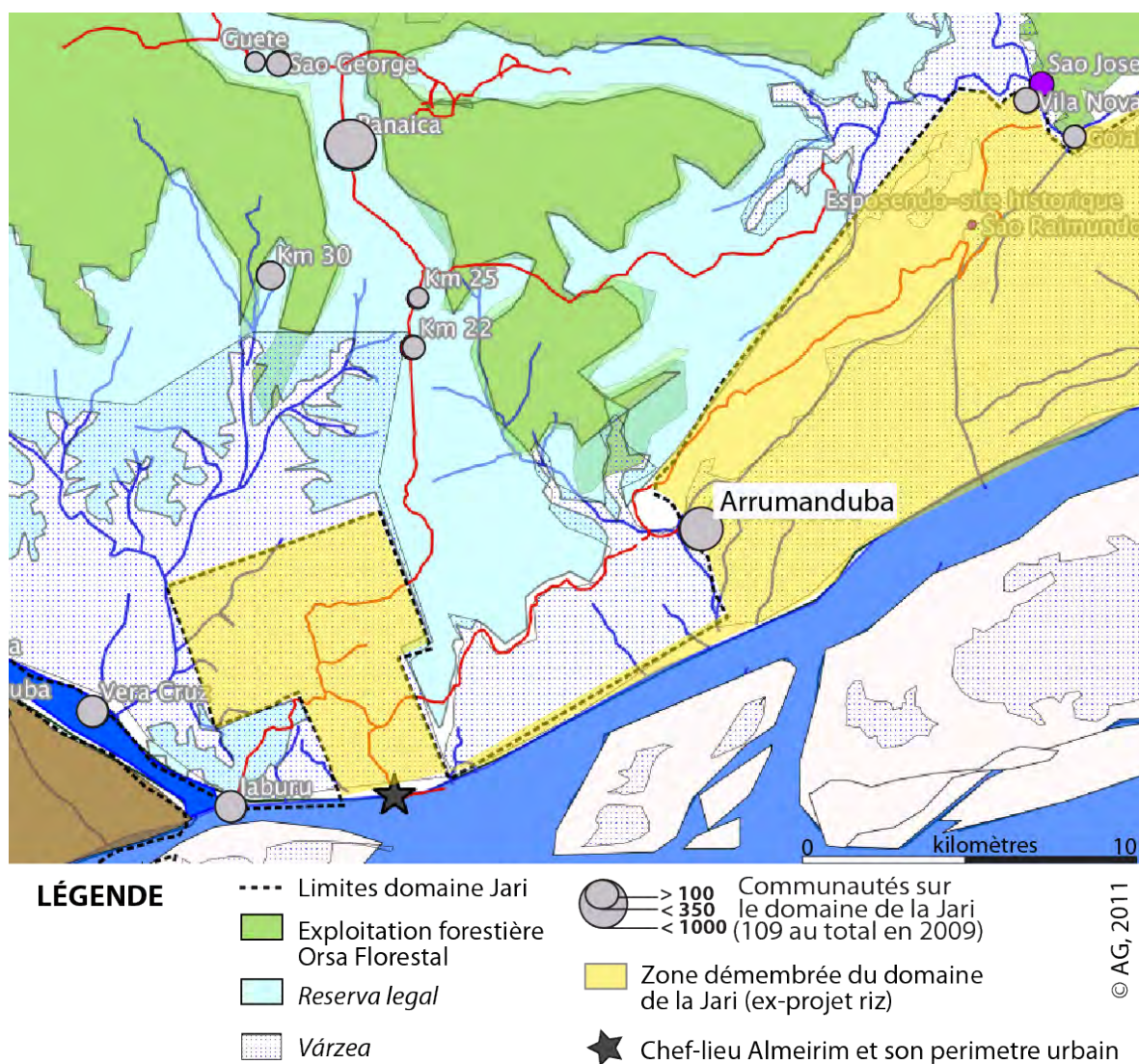
Malgré les affirmations de Monsieur W. sur les bonnes relations d'Arumanduba avec la Fondation Orsa aujourd'hui, la carte de celle-ci sur les « communautés du territoire d'influence d'entreprise » le signalé encore en 2006 comme « étant en conflit » avec la Jari. Des tensions auraient

---

<sup>555</sup> Le prix de vente à été à 6 réais par *lata* (boîte), à savoir, 33 réais par hectolitre. C'est presque 20 réais par hectolitre au dessus du prix minimal que la CONAB avait fixé pour 2009 (cf. chapitre V).

effectivement existé à cette époque, explique-t-il, parce-que la Jari aurait incité voir pressionné les familles d'Arumanduba de participer au projet de plantation d'eucalyptus familiale dans les terres au nord et nord-ouest de la communauté. La plupart de ces terres avaient fait partie du « projet riz », mais avaient été vendues à la fin des années 1980 à un entrepreneur de Belém, qui les a jamais mis en valeur. Selon Monsieur W., il s'agit ainsi de terres situées à l'extérieur du territoire d'entreprise. « *La Jari voulait indirectement récupérer ces terres en nous y faisant planter de l'eucalyptus familial. Mais personne ici ne voulait le faire, nous sommes extractivistes...* ». La carte 29 montre qu'Arumanduba se situe à la frontière entre le domaine de la Jari (à l'ouest) et la zone démembrée à la fin des années 1980 lors de l'abandon du projet riz.

Carte 29. Situation foncière autour de la communauté d'Arumanduba



Le discours de Monsieur W. montre, d'un côté, l'existence de ressentiments encore profonds vis-à-vis de l'entreprise parmi les communautés anciennes qui ont connu un impact défavorable sur leurs activités extractivistes avec l'installation du projet Jari. De l'autre côté, on s'étonne devant leur position si vigoureuse contre l'adoption de nouvelles activités économiques, comme la plantation

d'eucalyptus et de *curauá*, alors que celles-ci pourraient s'avérer profitables et mitiger leur dépendance de la noix justement dans un moment de faible valeur économique de celle-ci.

On remarque, au contraire, dans les énonciations de Monsieur W. et son frère, une affirmation de l'identité extractiviste qui n'est pas toujours articulé avec la même fierté chez les autres populations extractivistes de la région. On y trouve peut-être déjà et paradoxalement l'influence du discours des organisations comme la GTZ, l'IBAMA ou la Fondation Orsa elle-même, qui prône l'exploitation de la noix comme l'activité économique phare des populations amazoniennes, capable d'amener le développement économique et social.

Ce dernier, notamment le « côté social », ne serait pourtant pas encore développé de manière satisfaisant. On ne trouve pas de poste de santé à Almeirim, le village ne dispose pas d'électricité ni d'eau courante. Alors qu'à l'époque de Ludwig, un malade aurait été transféré gratuitement à l'Hôpital de Monte Dourado par la Jari, il n'y a plus d'assistance médicale de la part de l'entreprise aujourd'hui. A l'instar de Monsieur M., les paroles de Monsieur W. témoignaient d'un point de vue assistentialiste, où l'entreprise aurait, à côté des projets de développement économique, également des obligations sociales vis-à-vis des populations locales.

A côté de toute critique à l'entreprise, et malgré l'absence de résultats déjà appréciables du projet noix, on note la prédominance d'un sentiment de gratitude vis-à-vis de la Fondation de la plupart des familles d'Arumanduba, dont les espoirs se reportent à une rentabilisation de l'économie de la noix, pouvant enfin offrir des véritables perspectives pour l'amélioration des conditions de vie des extractivistes d'Almeirim.

Photo 39. Des buffles sur les berges du fleuve Arumanduba.



Pendant la journée, les animaux peuvent circuler librement dans la várzea; le soir, ils sont rassemblés dans des espaces clôturés. Photo : AG, Arumanduba, 2009.

## II.II Estrada Nova, une occupation entre eucalyptus et élevage

En 2009, la zone de l'Estrada Nova est constituée d'environ 250 familles (1000 habitants), qui se répartissent en 12 communautés, la plus importante d'entre eux en termes d'habitants donne le nom à la zone. Celle-ci se situe entre le fleuve Paru, à l'ouest (qui constitue lui-même la frontière du territoire de la Jari) et la petite communauté du Portão de Ferro, à l'est (qui marque le début des plantations d'eucalyptus de l'entreprise). Seulement quatre des douces communautés de l'Estrada Nova se sont formées après l'installation du projet Jari.

Carte 30. Zone de l' Estrada Nova et producteurs interviewés

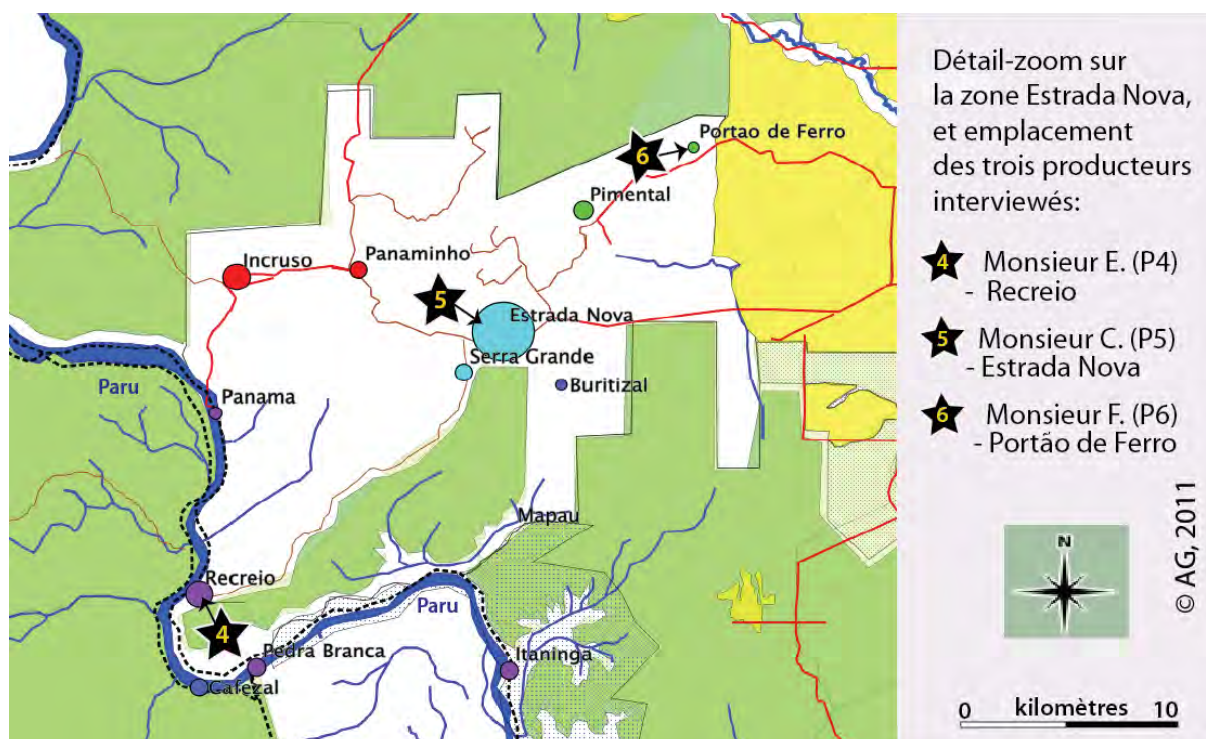


Tableau 15. Caractéristiques des 3 communautés étudiées dans la zone de l'Estrada Nova

**Recreio** : situé à la limite occidentale de l'Estrada Nova, là où la route débouche sur le fleuve Paru. Monte Dourado se trouve à 85 km par route, Almeirim à environ 91 km par voie fluviale. Communauté ancienne d'extractivistes, à majorité chrétienne, elle compte aujourd'hui 51 familles (260 personnes), et fait partie du 'projet noir'. Dans ce cadre, une association communautaire a été créée en 2008. Son président et leader communautaire est **Monsieur E. (portrait 4)**.

**Estrada Nova** : Communauté principale de la zone du même nom, l'Estrada Nova, surgie pendant les années 1980, se situe à environ 72 kilomètres de Monte Dourado (par route).

En 2009, environ 60 familles habitent la communauté, caractérisée par des habitats très dispersés et l'absence d'un centre communautaire. On y trouve néanmoins une école et une église, ainsi qu'un téléphone public fonctionnant par satellite. Aucun projet communautaire n'y existe, en revanche, il y a 4 producteurs engagés dans des projets de la Fondation (un agriculteur d'eucalyptus familial, deux du *curauá*, et un horticulteur). Le petit nombre de partenariats établis jusque-là dans la zone s'explique par un passé conflictuel avec l'entreprise.

Le cas de la famille de **Monsieur C. (portrait 5)**, qui combine la production rurale avec un emploi public, a été retenu.

**Portão de Ferro** : Très petite communauté (7 familles), formée au milieu des années 1980, et située à l'interstice entre l'Estrada Nova et la zone dominée par la sylviculture. Il n'y a pas des partenaires de la Fondation et aucun projet communautaire en 2009. Les maisons sont dispersées le long de la route, souvent décalées un peu vers l'intérieur de la forêt.

On y a interviewé **Monsieur F. (portrait 6)**, mécanicien avec un projet personnel ambitieux : la production mécanisée de farine de manioc, et une élevage de poules.

### ***Recreio, le bon élève***

*« Nous protégeons l'environnement car nous plantons de l'eucalyptus »*

Le prochain portrait sur la communauté de Recreio, que nous avons élaboré sur la base d'un entretien mené avec le leader communautaire, Monsieur E., en août 2009, vise tracer une parallèle avec Arumanduba. A l'instar de cette dernière, Recreio représente une communauté ancienne créée déjà à l'époque de José Julio, et forgée par une tradition extractiviste importante. Mais à différence d'Arumanduba, entouré par la várzea, Recreio a récemment développé, grâce à l'existence de terres firmes à proximité du village et accessibles par la route, une production agricole davantage significative, qui vient compléter l'exploitation de la noix. La proximité de la zone de l'Estrada Nova, qui dispose de terres défrichées encore en partie "libres", a en effet permis la mise en place de champs agricoles par la plupart des familles de Recreio. En outre de l'agriculture, la pêche constitue, comme à Arumanduba, une source de revenue importante. 12 des 51 familles de Recreio pratiquent d'ailleurs le petit élevage bovin dans la partie ouest de l'Estrada Nova.

Malgré la distance des centres urbains (la communauté se situe en effet à l'extrémité du territoire de la Jari, éloignée au même titre des deux chefs-lieux Almeirim et Laranjal), son emplacement sur deux axes principales de communication permet un écoulement tant vers Almeirim (en descendant le fleuve Paru, environ 102 km) que vers Laranjal (situé à une distance de 92 km par route, où un bus de la préfecture circule 3 fois par semaine), cf. carte 30.

Lors de notre visite à Recreio, nous nous sommes principalement intéressés à la relation de la communauté avec l'entreprise et à la perception du rôle de la Fondation et du 'projet noix' en comparaison avec Arumanduba. De fait, contrairement à ce dernier, Recreio fait non seulement partie du 'projet noix', mais également du projet d'eucalyptus familial. Cependant, si le premier implique toutes les familles extractivistes de la communauté, la plantation d'eucalyptus familiale engage, dès 2008, quatre familles. L'un d'entre eux est Monsieur E., leader communautaire et prêtre de l'église catholique (l'unique dans la communauté). Monsieur E. souligne sa grande satisfaction vis-à-vis de l'entreprise<sup>556</sup>. Quant au projet de noix, il se montre même enthousiaste. L'appui de la Fondation dès 2008 aurait permis à sa communauté de s'organiser en association. Aujourd'hui, celle-ci englobe également d'autres quatre communautés extractivistes situées sur le fleuve Paru<sup>557</sup>. *« La perspective de*

<sup>556</sup> Entretien avec Monsieur E. dans l'église de la communauté de Recreio, mené le 14 août 2009.

<sup>557</sup> Cafezal, Iatabau, Pedra Branca et São Raimunda.

*la création d'une coopérative est fondamentale pour nous* », constate Monsieur E. Faut à des alternatives, les extractivistes de Recreio ont jusque-là été obligés de vendre leurs productions à des intermédiaires d'Almeirim ou de Laranjal, qui fixeraient les prix comme ils veulent. Aussi pour les familles de Recreio, l'année 2008 avait été une véritable débâcle. Justement à cause de la situation d'instabilité du marché de la noix, l'existence de nouvelles alternatives de revenu proposées par la Fondation en forme de partenariats aurait été très importante pour la communauté. A côté de sa confiance dans l'avenir en termes de gains économiques, Monsieur E. croit que son engagement dans le projet d'eucalyptus corresponde à un acte de préservation environnementale : « *nous protégeons l'environnement, car nous plantons des arbres* » !

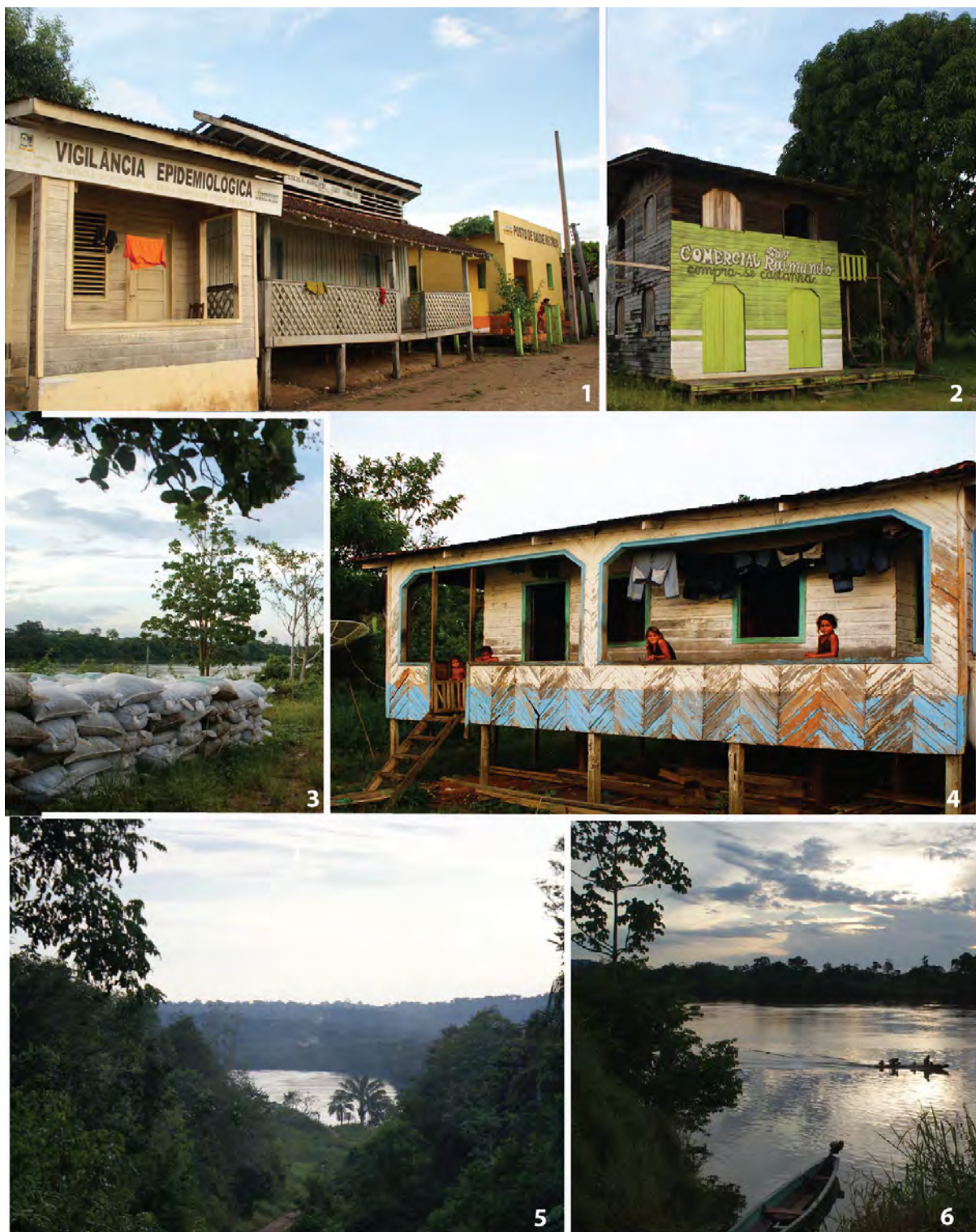
A différence de Monsieur W., Monsieur E. se montre ainsi beaucoup plus ouvert aux « nouvelles activités » incitées par la Fondation. On ne sent pas dans son discours, comme dans celui du leader communautaire d'Arumanduba, la même identité extractiviste imprégnée d'une conscience écologique. Concernant la présence de l'Etat, cependant, Monsieur E. rejoint la perception tant de Monsieur M. que de Monsieur W. : la préfecture offrirait un appui très faible, et l'assistance sociale de la communauté ne serait pas garanti ni par l'Etat ni par l'entreprise.

Toutefois, on peut s'étonner devant le fait que Recreio dispose, comme l'une des rares communautés de toute la région, d'un poste de santé (« *posto de saúde* ») ainsi que d'un centre de « vigilance épidémiologique » (« *vigilância epidemiológica* »). On y trouve, en outre, un centre communautaire et deux commerces. Comme à Arumanduba, les maisons s'enfilent le long d'une seule route, seulement qu'à Recreio celle-ci longe le fleuve Paru et n'est pas asphaltée (cf. photo 40, p. 366). Le village a un aspect soigné; certaines maisons montrent des détails d'artisanat de bois résiné, reliques de « l'époque d'or » du commerce de *caoutchouc* et de la noix. La majorité des familles est originaire du Pará, souvent de la zone elle-même. Comme à Arumanduba, la cohérence communautaire est basée sur une même origine, une croyance religieuse partagée, et un projet économique principal, l'exploitation de la noix.

« Pendant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, Recreio était une grande communauté, l'une des filiales les plus importantes de 'l'empire José Julio' », explique Monsieur E.. Comme à Arumanduba, l'installation du projet Jari avait résulté dans un changement brusque de la situation, qui s'accompagnait par la dissolution du réseau de commercialisation de la noix et par l'exode rural des communautés extractivistes : « *Quand les Portugais sont sorties d'ici, personne n'achetait plus nôtres noix. En 1980, seulement 5 familles sont restées à Recreio, les autres étaient parties chercher un travail en ville ou dans les nouvelles installations de la Jari. Plus tard, dans les années 1990, les familles sont progressivement retournées au Paru. Le marché de la noix a recommencé à fonctionner bien à la fin des années 1990, mais le prix est toujours maintenu assez bas par les intermédiaires. C'est pour cela que nos espoirs sont aujourd'hui grands quant au 'projet noix', qui vise à augmenter le prix pour nos productions* ».

En 2009, Recreio a en effet été l'une des dix communautés à vendre, à travers de la Fondation, une partie de leurs productions en noix à la Ouro Verde da Amazônia. Le prix payé par celle-ci en août 2009, à savoir, 2 R\$ par kilo, s'est avéré quatre fois plus élevé que celui qui leur avait été proposé par les intermédiaires de la région en juin 2009.

Photos 40. Recreio, ancienne communauté extractiviste sur le fleuve Paru



1. Pâté de maisons de la communauté montrant le centre de vigilance épidémiologique, l'école, et le poste de santé ; 2. Commerce São Raimundo avec l'inscription sur les murs : « *compra-se castanha* » (« on achète de la noix ») ; 3. Malgré l'existence d'une association, la communauté ne dispose toujours pas d'un bâtiment pour stocker les productions dans un endroit adéquat, à l'abri de la pluie ; 4. Une des anciennes maisons du village ; 5. Le fleuve Paru : point final de la route en provenance de Monte Dourado ; 6. Des pêcheurs du village retournent au coucher du soleil d'une journée sur le fleuve.

## *Terres de partage ?*

Longtemps caractérisée par une dispute entre les populations locales et l'entreprise autour de l'utilisation et de la propriété de la terre, la zone de l'Estrada Nova est toujours considérée par la Fondation Orsa comme une région d'invasion par des *fazendeiros* et *madeiros* de l'extérieur. Néanmoins, ou probablement à cause de cette situation, celle-ci y a initié, en 2007, des projets avec plusieurs communautés afin de transformer les vieilles réticences en relations de "coopération". Après deux ans, il y a déjà 30 familles parmi les 12 communautés de la zone engagées dans l'un des projets soutenus par la Fondation : 11 producteurs participent à la plantation d'eucalyptus familial, 13 au projet *curauá*, et 6 se sont lancés dans l'horticulture.

Résultat des mobilisations communautaires dans les années 1990, l'Estrada Nova est aujourd'hui encore l'unique zone à l'intérieur du territoire de la Jari du côté du Pará, où plusieurs familles ont réussi à avoir des titres de propriété sur les parcelles de terre qu'elles occupent. Sur une carte élaborée par le centre cartographique de la Jari elle-même, l'Estrada Nova est représentée par une tache blanche, qui, selon la légende de la carte désignerait les terres de la réserve légale du territoire d'entreprise, à savoir, les 80 % de la propriété qui devraient rester occupés par la forêt tropicale, selon le code forestier. Nous savons néanmoins qu'une grande partie de cette supposée « réserve légale » est aujourd'hui défrichée et a été transformée en zones d'élevage ou champs d'eucalyptus<sup>558</sup>.

En effet, on y trouve des plantations de tout âge, mais aussi des plantations très récentes. Celles-ci ont été mises en place par la NDR, qui, lors de notre visite de la zone en août 2009<sup>559</sup>, était en train de construire une nouvelle base à proximité de la communauté de l'Estrada Nova, afin d'y stocker des machines et des engrais, et pour héberger et ravitailler la main d'œuvre y travaillant. José Filho, coordinateur du groupe des travailleurs de la NDR en 2009, nous a montré les installations à moitié terminées (cf. photo 41 ci-dessous), et nous a fait part, comme l'une des premières personnes directement vinculées aux activités de sylviculture, de ses préoccupations environnementales en termes d'application excessive, comme il dit, d'engrais et de pesticides aux champs d'eucalyptus. Cela détruirait toute la végétation autour des plantations d'eucalyptus et arriverait ensuite, à travers de la terre, aux nappes phréatiques et enfin aux fleuves et *igarapés*. Plusieurs des fleuves de la région auraient connu, à cause de l'érosion, une réduction importante de la quantité d'eau, et par conséquent, une perte en peuplement de poissons. Cette situation nous a en effet été signalée par plusieurs familles de la zone, dont le paysage est aujourd'hui caractérisé par des champs, seulement par endroits interrompue par des bouts de forêt tropicale *ou de capoiara*.

---

<sup>558</sup> Il s'agit de la « carte des communautés » (sept. 2005), cf. carte dépliant dans la couverture de la thèse.

<sup>559</sup> Nous avons passé quatre jours dans la zone, du 11 au 15 août 2009



Photo 41. Base en construction (août 2009) de la NRD



1. Le cuisinier de l'équipe de la NRD dans ce qui deviendra la cuisine de la nouvelle base de la sous-traitante dans l'Estrada Nova ; 2. Plantation d'eucalyptus de six ans à l'entrée de la communauté de Pimental; 3. Plaques indiquant l'utilisation récente de produits chimiques dans un champ de la sylviculture ; 4. Camion à pesticides de la NDR.

Photo 42. Paysages typiques de l'Estrada Nova



1+2. Une fazenda clôturée avec du bétail le long de la route de l'Estrada Nova en direction de Recreio ; 3.Champs d'eucalyptus de tous âges de la NDR; 4. La moto qui a garanti notre mobilité entre les communautés ; 5. Maison d'un producteur située de manière isolée le long de la route.

Entre les plantations d'eucalyptus et les pâturages, qui domine aujourd'hui le paysage de l'Estrada Nova, on trouve toutefois aussi des terres mises en valeur par les populations locales pour l'agriculture et le petit élevage : des familles des anciennes communautés extractivistes du Paru (comme Recreio, Incruso, Serra Grande ou Estrada Nova), mais aussi des colons y arrivés dès années 1980. L'un d'entre eux est Monsieur C., un technicien agricole originaire de Maranhão, et sa femme, quant à elle, déjà *paranese* née à Almeirim, cependant d'un père originaire du Maranhão, qui s'était installé à l'Estrada Nova, comme l'un des premiers habitants, dans les années 1980.

Monsieur C. et sa femme se trouvent parmi le petit groupe des producteurs qui ont réussi à acheter, à la fin des années 1990, un terrain avec un titre de propriété. Durablement installés dans l'Estrada Nova depuis cette date et sans devoir craindre une expulsion ultérieure, ils ont pu développer des stratégies socioéconomiques en toute indépendance de l'entreprise.

### ***Un technicien agricole indépendant***

« *Je ne parle pas la langue de l'entreprise ...* »<sup>560</sup>

Monsieur C. est *maranhense*, comme la plupart des personnes que nous rencontrons dans l'Estrada Nova. Fils d'un agriculteur, il obtient son diplôme de l'école fédérale agro-technique de São Luis en 1983. Dix ans plus tard, il arrive à la région du Jari pour travailler d'abord comme technicien agricole pour la Jari sous Antunes, puis, en 1996, il exerce pendant deux ans le poste de secrétaire d'agriculture de la commune de Vitória do Jari, avant de commencer à travailler pour la mairie d'Almeirim à la promotion de l'agriculture. A cette époque, il rencontre sa femme, qui habitait déjà dans la communauté de l'Estrada Nova avec son père Araujo.

En 2000, Monsieur C. a la possibilité d'acheter le terrain d'un ex-employé de la Jari, qui détenait le titre de propriété sur une parcelle de terre dans la communauté. Monsieur C. et sa femme y construisent alors une maison et mettent en place leur projet agricole : une plantation de 1 500 pieds d'*açai* de la nouvelle espèce développée par l'EMBRAPA, et 4 ruches pour la production du miel, que Monsieur C. vend tant dans son voisinage qu'en ville. En outre, il y a un petit verger duquel s'occupe davantage la femme de la maison. Les produits sont transportés à Laranjal par Monsieur C., qui s'y rend deux à trois fois par semaine avec les légumes bien emballés sous le porte-bagages de sa moto. Depuis deux ans, Monsieur C. occupe un poste à temps partiel à l'ADEPARA<sup>561</sup> de Monte Dourado comme technicien agricole. Sa femme est, quant à elle, aussi employée par l'Etat : elle est professeur à l'école primaire de la communauté Estrada Nova, qui héberge l'unique école de toute la zone, et rassemble ainsi des élèves de toutes âges et de toutes les communautés de l'entourage, toujours qu'ils arrivent à s'y rendre : l'absence d'un bus scolaire rend en effet difficile une présence régulière. Pour leurs deux enfants, ce problème ne se pose pas : ils habitent à seulement 800 mètres de l'école.

---

<sup>560</sup> Citation originale de Monsieur C. pendant un entretien, le 8 août 2009, au ADEPARA, à Monte Dourado. A côté de cette conversation, nous avons eu la possibilité de visiter sa famille et de rester plusieurs jours dans l'Estrada Nova, afin de visiter les différentes communautés de la zone et plusieurs de ses producteurs.

<sup>561</sup> *Agência de Defesa Agropecuária do Estado do Pará*, organe du gouvernement d'Etat responsable de la promotion de l'élevage et de la sécurité alimentaire de produits issus de l'élevage.

Les deux salaires de Monsieur C. et sa femme, complétés par leurs productions agricoles, les font très bien gagner leur vie. Parmi la majorité des populations rurales, ils occupent ainsi une position privilégiée, qu'ils ont pu atteindre grâce à la combinaison d'une production agricole avec un travail salarié. L'existence de la route, qui malgré le mauvais état en saison de pluie garantit généralement une mobilité régulière entre ville et campagne, y est un élément clefs.

A côté des salaires, Monsieur C. indique comme source principale de revenu l'exploitation d'açai, affirmant ainsi la montée en importance de cette ressource dans l'économie des familles extractivistes de la région, aussi évoquée par Monsieur W. d'Arumanduba. Plusieurs fabricants de « vin d'açai » de Monte Dourado et de Laranjal viennent acheter chez Monsieur C. : *« C'est une bonne chose parce que l'açai ne demande pas beaucoup du travail, il pousse tout seul, et quand les acheteurs viennent c'est eux-mêmes qui grimpent l'arbre pour ramasser les fruits. Moi, je me content d'encaisser »*, nous dit-il avec un sourire malicieux. En vérité, Monsieur C. est aussi quelqu'un qui sait bien travailler. On le remarque dans la manière professionnelle avec laquelle il a construit sa maison et mis en place ses plantations, et dans la sérosité avec laquelle il nous fait partager ses expériences sur ce que veut dire vivre et travailler aujourd'hui dans la région du Jari.

De pour son activité professionnelle de longue date en tant que technicien agricole, Monsieur C. connaît la région du Jari comme sa poche, mais il a aussi pu observer l'influence de l'entreprise sur les conditions de vie et de travail des populations locales depuis les années 1990. A côté de la non-régularisation foncière de plusieurs parties du territoire d'entreprise, - que Monsieur C. signale toujours comme le problème de base des relations entre l'entreprise et les acteurs régionaux aujourd'hui-, sa critique se dirige notamment contre la démarche de l'équipe rurale de la Fondation, que Monsieur C. avait intégrée pendant trois années, de 2001 à 2004. *« J'ai quitté le travail dans la Fondation, car je n'étais pas d'accord avec leur politique, leur travail. Je les ai beaucoup critiqué pour certains projets, par exemple, celui d'eucalyptus familial, parce que ce projet ne profite qu'à l'entreprise »*, explique-t-il.

Les agriculteurs d'Almeirim auraient besoin d'autres projets pour inciter leur développement économique, notamment des initiatives de renforcement de l'agriculture familial, et de nouvelles activités comme la pisciculture, l'apiculture, ou le petit élevage,- et surtout, la mise en place de nouvelles modalités de gestion communautaire de la forêt : *« L'entreprise ne veut pas entendre parler de ça, car elle s'intéresse surtout à faire promouvoir le soi-disant projet d'eucalyptus familial. Mais les populations ici ont besoin de sources de revenu qui soient indépendantes de l'entreprise. Il est pourtant claire que les projets comme l'eucalyptus et le curauá font, au contraire, seulement augmenter la dépendance des producteurs vis-à-vis de la Jari »*, allègue-t-il.

Le projet de la Fondation qu'elle appelle "*manejo comunitário da floresta*" (gestion communautaire de la forêt) serait dans ce contexte qu'une cache-misère, qui viserait à faire croire que l'entreprise considère enfin une inclusion des communautés à l'exploitation du bois. Mais cela ne serait pas du tout le cas, constate Monsieur C., expliquant que le conflit foncier au Jari relèverait précisément du fait de la non volonté de l'entreprise de partager les ressources avec les populations locales. Dans l'opinion de Monsieur C., qui reflète, d'après lui la perception de la majorité des acteurs régionaux, il ne serait pas justifié que l'entreprise puisse commercialiser le bois tropical et pratiquer

l'élevage à grande échelle, alors que les populations locales soient interdites de baser leur revenus sur l'exploitation de ces mêmes ressources.

*« Aujourd'hui, je suis, malgré tout, en bons termes avec la Fondation »,* affirme Monsieur C.. La coordinatrice actuelle de l'équipe rurale viendrait souvent discuter avec lui, justement à cause de son critique, mais surtout parce que Monsieur C. est un personnage très influent dans la région, tant pour ses relations avec la politique que pour le rôle qu'il a joué dans les années 1990, quand il a mobilisé les familles de l'Estrada Nova autour de la prononciation de revendications foncières vis-à-vis de l'entreprise. Au milieu des années 1990, il y avait eu lieu une forte polémique entre la préfecture d'Almeirim et la Jari, du à l'exploitation illégale que celle-ci aurait, selon Monsieur C., effectuée à cette époque dans la zone de l'Estrada Nova : *« Je travaillais alors pour la préfecture d'Almeirim, et je voyais comment l'entreprise défrichait ici en prétendant qu'elle voulait y mettre en place des nouvelles plantations d'eucalyptus. En vérité, elle s'intéressait surtout aux arbres de la forêt tropicale. Elle faisait transporter des grumes pendant la nuit pour échapper les contrôles de l'IBAMA ».*

Prévenu par Monsieur C., l'IBAMA dénonça les défrichements irréguliers à l'État. Monsieur C. aurait alors reçu des menaces de la part de l'entreprise. Mais il profitait de la protection d'Araci Bentes, maire d'Almeirim à l'époque. Le conflit avait finalement été réglé, à la fin des années 1990, par un troc : les terres de l'Estrada Nova étaient devenues propriété de l'État (alors qu'en vérité, elles lui appartenaient déjà, puisque c'étaient des 'terras devolutas'), et l'entreprise avait reçu d'autres terres équivalentes de l'autre côté du fleuve Paru.

On remarque effectivement, sur la carte montrant les aires de gestion de la Orsa Florestal (cf. carte 20, p. 220), l'existence de deux parcelles qui font la continuation de l'Estrada Nova, mais qui se trouvent déjà de l'autre côté du fleuve Paru et, par conséquent, à priori à l'extérieur du territoire « original » de l'entreprise. Si ces nouvelles terres ainsi acquiert par la Jari n'avaient pas été mises en valeur jusque-là, elles figurent depuis 2004 comme faisant partie des aires d'exploitation forestière de la Orsa Forestal (les UPA 18 et 19), susceptibles d'être mises en exploitation dans quelques années.

Avec l'attribution officielle des terres de l'Estrada Nova à l'Etat du Pará (sans pourtant procéder à un véritable démembrement de la zone du territoire d'entreprise), certains agriculteurs, ne serait qu'une minorité, auraient reçu des titres de propriété. Selon Monsieur C., des environ 300 lots existants aujourd'hui dans l'Estrada Nova, seulement une vingtaine disposerait d'un titre de propriété. Quant au reste des terres, l'entreprise n'aurait d'ailleurs pas encore renoncée à la récupération pour une plantation ultérieure d'eucalyptus ou pour l'exploitation du bois. Cela est, selon Monsieur C., corroboré par la persistance de conflits ponctuels entre la Jari et certaines familles récemment installées dans la zone, comme l'illustre le cas des soi-disant « Gauchos ». Il s'agit de trois familles originaires de Rio Grande do Sul, qui se sont installées, en 2006, dans un terrain à proximité de Repartimento, une communauté au nord des aires de sylviculture de la Jari. « Les Gauchos du Repartimento », comme on les appelle, seraient devenus fameux car ils sont aujourd'hui les plus grands producteurs d'horticulture et de fruits de toute la région, qu'ils vendent jusqu'à Macapá et Santarém, affirme Monsieur C.. Mais la Jari essaie depuis 2006 de les faire partir, en ayant initié un processus dans la justice pour 'défrichement d'une aire de réserve légale'.

En vérité, les Gauchos auraient mis en place un champ de 100 ha de cacao sur une zone de capoeira à proximité de la communauté de Repartimento. Mais leur arrivée a été un gain pour les agriculteurs de toute la zone. Inspirées de la réussite économique de « ces gens venus du sud développé du pays », plusieurs familles de Repartimento et son entourage se seraient mis à l'horticulture et à la fruticulture, ou travailleraient avec les Gauchos sur les plantations de ces derniers. *« A place de soutenir ceux qui font avancer les autres producteurs en matière de connaissances agricoles, la Jari fait tout pour les expulser de son domaine. Cela montre clairement que l'entreprise craigne que l'exemple des Gauchos pourrait inciter d'autres nouvelles installations de ce style sur son domaine dans le futur »*, explique Monsieur C..

Nonobstant, les expulsions physiques par l'entreprise, comme elles étaient encore courantes dans les années 1990, ont cessé aujourd'hui. L'acceptation, par la Orsa, de la permanence des populations locales, même celles arrivées que récemment, sur son domaine, aurait aujourd'hui permis l'établissement d'un climat de paix, et l'attribution d'un certain degré de liberté aux producteurs ruraux, dont plusieurs y ont de fait trouvé des formes de vie et de travail que eux mêmes considèrent satisfaisantes. Monsieur C. et sa femme en font partie, mais c'est aussi certain qu'ils se trouvent aujourd'hui parmi les véritables « gagnants » de la région. Ils ont su profiter de l'existence de l'entreprise (Monsieur C. y a travaillé, ce que lui a permis d'accumuler un peu d'argent) de l'urbanisation que celle-ci a provoquée (routes, centre urbains), et de l'apparition progressive des institutions d'Etat (les deux ont trouvé un poste dans l'administration publique); mais en même temps, ils ont réussi à occuper voir à acquérir légalement une terre à l'intérieur du territoire d'entreprise, où ils développent des activités productrices, et où leurs enfants grandissent en tranquillité et avec la nature.

Le père de celle-ci, Araujo, est un personnage influent dans l'Estrada Nova. Il a été l'un de ses premiers habitants. Lui aussi originaire du Maranhão, il était arrivé au Jari en 1978, après un long parcours à travers de l'Amazonie : d'abord collecteur de caoutchouc (*seringueiro*) et de noix du Brésil (*castanheiro*) à Rio Branco, dans l'État du Roraima, il était devenu agriculteur dans le Xingú au Pará, avant d'arriver à la région du Jari. Les terres de l'Estrada Nova leur avaient alors semblé bonnes, et ils s'y étaient installés pour commencer une production agricole : *« A la fin des années 1970, il n'y avait que de la forêt ici »*, raconte Araújo. Les rares familles qu'y existaient dans cette partie de la commune plantaient du manioc, des fruits et des légumes. Il y avait déjà une route de l'entreprise, qui arrivait alors jusqu'à la fin des plantations de la Jari, là où commence l'Estrada Nova. *« A cette époque, la Jari venait souvent acheter nos productions agricoles pour ses cantines. Elle venait elle-même chercher les produits ici, avec des camions. Moi, par exemple, je les ai vendus de la farine et des fruits. C'était bien pour moi, car avec ma femme nous avons élevé 18 enfants ici »*.

Aujourd'hui, Araújo et sa femme vivent surtout de leur retraite rurale, mais ils continuent à vendre des fruits au marché de Laranjal. L'un de leur fils, qui habite à Monte Dourado, vient chercher les productions en moto une fois par semaine afin de les amener en ville. Leur maison, qui se trouve juste à côté de l'école, ressort du reste de pour sa taille et qu'elle est maçonnée en pierre. Dans leur jardin, on trouve d'ailleurs l'unique cabine téléphonique de toute la région, qui fonctionne par liaison satellite, -un inventaire qui crée une image un tant bizarre dans le contexte autrement si rudimentaire de cette communauté : dans l'Estrada Nova, l'école est l'unique institution publique. On n'y trouve

pas de petit commerce, pas de centre communautaire, pas poste de santé, et aucune église qui ne soit pas privée. Les maisons sont, comme dans le cas des communautés nouvelles que nous avons vu dans la zone Almeirim-Sud, étalées le long de la route. Si Araújo et Monsieur C. affirment l'existence d'un climat agréable et solidaire parmi les habitants de l'Estrada Nova, la distance parfois importante entre les maisons ne permet pas la même proximité entre les familles que par exemple dans des communautés comme Arumanduba ou Recreio.

Photo 43. « Um orelhão no final do mundo »



Devant l'isolement de la zone, qui se trouve au bout du territoire d'entreprise, si loin d'une vie urbaine avec ses services, on peut effectivement s'interroger sur la motivation des producteurs agricoles de s'y avoir installé au premier lieu? Et pourquoi sont-ils restés, malgré la situation conflictuelle avec l'entreprise dans les années 1980 et 1990, malgré les difficultés du transport, et malgré l'avancée récent du « front d'eucalyptus », qui domine aujourd'hui une partie du paysage de la zone et pollue davantage l'eau et la terre?

Araújo nous donne une explication quand il soutient avec orgueil : « J'aime bien ici, c'est tranquille parce que personne ne vient plus nous déranger maintenant qu'on a gagné contre la Jari, ici à l'Estrada Nova. Moi, Monsieur C., et d'autres, nous avons finalement eu le titre de propriété sur notre terre ». Il semble du fait avoir été ce contexte de sécurité foncière qui a rendu possible et viable une installation durable de ces producteurs et leurs familles dans une région si lointaine de la ville. Monsieur C. avait également affirmé les avantages de vivre à l'écart des villes et des installations de l'entreprise, toute en profitant de la possibilité de s'y rendre régulièrement, grâce à la route, qui malgré les pluies en hiver, reste généralement navigable. Enfin, comme le montreront également les prochains deux témoignages, l'Estrada Nova semble aujourd'hui constituer une zone qui, en dépit de se trouver à

l'intérieur d'un domaine contrôlé par une entreprise, semble néanmoins garantir, précisément de pour son isolement et pour son passif historique de conflit, une rare liberté d'espace et d'esprit à ses habitants.

### *L'agriculteur-éleveur Baiano, exemple d'une indépendance productrice*

Les témoignages d'un autre personnage, que nous avons pu rencontrer dans la zone, confirme notre thèse selon laquelle que celle-ci s'est avérée propice pour ceux qui, étant venu de l'extérieur, voulaient y construire une vie rurale, basée sur la petite production agricole en indépendance de l'entreprise. Baiano souligne d'abord la qualité de vie qu'il dit avoir trouvé dans l'Estrada Nova. Âgé 74 ans, cette agriculteur originaire de Bahia, qui détient aujourd'hui également un cheptel considérable de 140 têtes, habite depuis le début des années 1980 avec sa femme Maria, originaire d'Almeirim chef-lieu, dans une maison isolée à environ 10 km de la communauté Estrada Nova en direction de Panaminho<sup>562</sup>. Le couple s'y était installé comme l'un des premiers habitants, après avoir d'abord vécu six ans à proximité d'Almeirim : « *Un jour on est venu voir ici, on a bien aimé, la terre était bonne, donc nous sommes restées. On a construit une petite baraque proche d'ici. Le soir, le jaguar feulait tout près de chez nous. Cela fait 27 ans maintenant* », nous raconte-t-il. « *Avec le temps, pas mal de gens se sont installés ici. Avant, la Jari a essayé de nous expulser, mais elle n'a pas réussi* ».

Devant leur maison, à côté de la route, se trouve une petite église évangéliste que Baiano a lui-même construit. Une fois par mois ils y célèbrent le culte avec un prêtre qui habite la zone. Le couple, dont les 9 enfants sont tous partis vivre en ville (cinq se trouveraient en effet à São Paulo, les autres à Laranjal et Monte Dourado), affirme toutefois de ne se sentir ni seul ni isolé. Leur revenu serait suffisant, voir bon, pour des « producteurs au bout du monde », comme Baiano s'auto-définit avec un ton d'ironie : « *Nous avons toujours pu vivre de notre production agricole. Mais aujourd'hui, nous pouvons vendre plus que jamais, car on a réussi à signer un contrat avec des supermarchés à Monte Dourado et à Laranjal pour la vente d'oranges et de papayes* », affirme Baiano, qui à différence de Monsieur C. ne fait guère de reproches à la Jari, mais souligne qu'il n'a jamais voulu travailler pour elle.

Baiano et sa femme représente ainsi le cas d'un couple de producteurs qui ont réussi à vivre en toute indépendance de l'entreprise, et à développer, malgré l'isolement et le coût- distance de la ville, une agriculture rentable. Récemment, ils ont d'ailleurs pu rassembler un petit troupeau, pour lequel Baiano montre, plus que des reflexes économiques, beaucoup d'affection. Le petit élevage ne demanderait pas beaucoup de travail, affirme-t-il, car les pâturages ici leurs sont suffisantes. Plus qu'un business visant à un gain régulier, le bétail constituerait pour lui un investissement à long terme, dont ils pourraient se servir dans une année de mauvaise récolte, par exemple,- une stratégie qui corresponde à celle que nous avons observée chez les communautés extractivistes comme Arumanduba ou Recreio.

---

<sup>562</sup> Nous les avons rendu visite le 14 août 2009. Le voyage en moto a duré environ 30 minutes depuis la maison de Monsieur C. et de Dona Eni.



Photo 44. Producteurs de l'Estrada Nova et de Panaminho



1. L'un des 1 500 pieds d'açaí de la famille de Monsieur C., dont la plantation occupe environ 3 ha ; 2. La vente de miel constitue une source de revenus supplémentaires; 3-5. Chez Monsieur B. et sa femme, près de Panaminho: 3. À l'arrivée, la petite église évangélique « privée » le long de la route accueille le visiteur ; une passerelle (à gauche) amène jusqu'à leur maison. 4. Vue d'un champ (association maïs et haricots), au fond la maison cachée derrière quelques arbres d'açaí et le verger aux organiers. 5. Monsieur A. dans sa maison maçonnée en pierre ; 6. Monsieur B. avec l'une de ses 140 têtes de bétail; 7. Conversation avec ce dernier dans sa terrasse. 8. Route entre l'Estrada Nova et Panaminho.

Après Monsieur C., Araujo, et Baiano, nous avons également rencontré, déjà sur le chemin vers les aires de plantations d'eucalyptus de la Jari, un autre personnage qui semble avoir trouvé, lui aussi, sa place dans cette partie du territoire d'entreprise: Monsieur F. et sa famille, habitants de la petite communauté « Portão de Ferro », qui constitue la ligne de démarcation entre la zone de l'Estrada Nova et celle dominée par les aires de la sylviculture.

### ***Au Portão de Ferro, un producteur autonome innovant***

« *La Jari, c'est un problème de notre vie...* »<sup>563</sup>

Une petite maison seule dans une clairière isolée au milieu de la forêt, toutefois à proximité de la route de la Jari : c'est le domicile de Monsieur F., sa femme Dona Madame E., et ses quatre enfants. Il y a cinq ans, la famille s'est installée ici, en reprenant la maison de quelqu'un « *qui s'est vu obligé, comme tant d'autres anciens habitants de la communauté, d'aller vivre en ville* ». Effectivement, Monsieur F. et sa femme font partie du petit groupe de gens qui, en quittant Laranjal pour venir vivre à la zone de l'Estrada Nova, vont en contre de la tendance générale : la plupart des familles ayant encore vécu au Portão de Ferro il y a dix ans serait progressivement partie s'installer en ville. De fait, la communauté ne compte que 7 familles en 2009, dont 4 domiciles se trouvent sur la route (là où, selon les témoignages locaux, la Jari aurait érigé son portail de fer dans les années 1980) ; les autres trois domiciles sont dispersés et se situent, comme celui de Monsieur F., un peu à l'intérieur de la forêt afin d'être proche d'un *igarapé*, source d'eau indispensable pour la vie quotidienne.

Cet exode rural, qu'on pourrait observer dans la zone de l'Estrada Nova, se doit, selon Madame E., la femme de Monsieur F., au manque d'une école à proximité et d'un service de transport scolaire de la préfecture (l'unique école étant effectivement celle de l'Estrada Nova, à 15 kilomètres du Portão du ferro). Comment faire alors pour amener quatre enfants à l'école ? « *Aussi pour aller en ville, c'est très difficile pour nous sans véhicule propre, car le bus ne passe que deux fois par semaine, et il coût 6 réais par personne jusqu'à Monte Dourado, beaucoup trop cher pour faire des aller-retour fréquentes avec nos 4 enfants* », explique-t-elle.

Monsieur F. dispose d'une moto, c'est donc lui qui se rend régulièrement en ville pour acheter le nécessaire. Dona Madame E., en revanche, affirme ne pas avoir été en ville depuis presque une année. « *On est resté seuls ici car les voisins sont partis, mais nous, on ne voulait pas retourner à la ville, car mon mari veut construire un projet ici, il veut mettre en place l'élevage de poulets et produire de la farine de manioc mécanisée pour les agriculteurs de la zone. Il a déjà construit une petite hydroélectrique pour produire de l'énergie* », raconte-t-elle avec une aire orgueilleuse.

Monsieur F. est de fait mécanicien et électricien de formation, ce qui n'est pas si courant dans la région. Né au Maranhão, il arrive à Laranjal do Jari à l'âge de deux ans avec son père, qui avait été recruté par des « rabatteurs » de la SASI au milieu des années 1970 pour travailler dans le projet de

---

<sup>563</sup> « *A Jari é um problema da nossa vida* »- citation originale de Monsieur F. lors de notre conversation dans sa maison à proximité du Portão de Ferro, le 13 août 2009.

Ludwig. A leur arrivée, la famille habite d'abord dans la *silvivila* São Miguel, puis au Planalto, finalement au *beiradão*. Monsieur F., encore un gamin, fréquente alors, jusqu'à l'âge de 18 ans, l'école de la Jari à Monte Dourado, à laquelle il a accès grâce à l'emploi de son père. Aujourd'hui, Monsieur F. appartient ainsi à une « élite » assez bien formée, ce qui devient manifeste par la clarté de son discours et par l'indépendance de sa pensée. Après ces études, il travaille, pendant six ans, dans l'hôpital de Ludwig à Monte Dourado, avant de monter une petite entreprise pour des services d'électricité à Laranjal. Quelques années plus tard, quand l'entreprise lui propose un travail à l'usine de cellulose à Munguba, Monsieur F. accepte, mais y reste à peine une année dans ce qu'il appelle la « bouche de l'enfer ». Le bruit assourdissant et la chaleur dans l'usine lui auraient très vite fait abandonner le poste, malgré la bonne rémunération que celui-ci garantissait (deux salaires minimum à l'époque).

Aujourd'hui, il prépare le terrain pour ses propres projets agricoles. On trouve chez lui des DVD expliquant comment mettre en place un élevage professionnel de poulets; l'après-midi, ils regardent souvent le « canal rural » de la télévision brésilienne, qu'ils peuvent faire marcher grâce à la petite hydroélectrique construite par Monsieur F. dans l'igarapé à proximité de la maison (cf. photo 34).

Avec ses 36 ans, et de croyance évangélique, Monsieur F. représente le prototype du « *self-made-man* », qui veut, avec son propre zèle, construire une subsistance indépendante pour le futur de ses enfants, basée sur le travail au sein de l'unité de production familiale, - des caractéristiques qui sont souvent attribuées à la fois protestante, comme nous l'avons aussi remarqué chez Monsieur M. et sa famille.

Pourtant, à différence de celui-ci, le discours de Monsieur F. est radicalement opposé à la présence de l'entreprise, qui serait pour lui la raison principale du sous-développement de la région.

Les projets de la Fondation lui n'intéressent guère. *“Il y a déjà assez d'eucalyptus dans la région. Je ne voudrais pas transformer mes terres en eucalyptus, car cela fragilise trop le sol et le rend inutilisable pour les futures générations”*, explique-t-il. La Fondation serait venue chez lui une fois il y a quelque temps pour lui proposer d'intégrer le projet d'eucalyptus familial. Mais Monsieur F. avait refusé, aussi parce qu'il ne dispose pas de suffisamment de terres : *“Não da!”*, affirme-t-il, *“Ce n'est pas rentable pour moi! J'ai fait mes comptes. La Jari promet un bénéfice de 2 000 réais par hectare. Mais moi, je n'ai qu'un seul hectare à disposition. J'aurais donc la perspective de gagner 2 000 réais d'ici sept ans...en déduisant encore les coûts qui s'accumulent pour entretenir la plantation pendant tout ce temps-la, -et l'eucalyptus exige beaucoup du travail quand on ne dispose pas des grands machines comme la Jari »*.

Effectivement, l'eucalyptus familial s'avère seulement rentable pour les producteurs qui disposent de suffisamment de terres et peuvent ainsi se permettre de “geler” une partie pour l'eucalyptus, pendant que l'autre partie continue à être mise en valeur pour la production d'aliments, garantissant ainsi des rendements réguliers (cf. chapitre 5).

Comme déjà Monsieur C., Monsieur F. évoque aussi l'importance de la production de denrées pour un marché local et régional afin d'améliorer la sécurité alimentaire, qui ne serait pas encore suffisamment développée dans la région : *“C'est paradoxal que nous devons presque tout acheter dans le supermarché, parce que nous ne produisons pas assez nous mêmes, alors qu'il y a de la terre*

ici”, s’exclame-t-il. La production d’eucalyptus ou de *curauá* pour l’entreprise ne lui paraît donc pas une bonne voie de développement socioéconomique pour les populations rurales de la région. Ces productions ne feront d’ailleurs qu’augmenter leur dépendance de l’entreprise, qui, en tant qu’unique acheteur, peut fixer les prix pour les productions comme elle veut. A l’absence d’un marché diversifié, il y a aussi une absence de concurrence des prix.

Pour l’élevage de poules « *galinha caipira* », que Monsieur F. envisage comme l’un de ses deux projets principaux, cela est différent. « *C’est un produit qui a un marché garanti dans la région* », soutient-il. Il pourra les vendre en ville, dans des supermarchés ou au marché de la *beira*, mais aussi dans les communautés rurales du voisinage elles-mêmes, car ne pas tous les producteurs auraient des poules chez eux. « *Je peux les délivrer moi-même en moto !* »

Comme deuxième projet, Monsieur F. affirme vouloir mettre en place une petite entreprise de transformation du manioc mécanisée. Tous les producteurs de manioc de la zone pourraient venir faire leur farine ici, et lui payer en farine ou en argent. La projet de manioc et celui d’élevage sont d’ailleurs conçus dans un esprit de complémentarité : utiliser la *crueira*<sup>564</sup> et les écorces du manioc pour alimenter les poules. « *Peut-être un jour cela pourrait devenir une coopérative* », s’enthousiasme-t-il : « *J’ai déjà de la machinerie nécessaire : une hydroélectrique pour produire de l’énergie, et un déchiqueteur pour le manioc. C’est un début. Je veux construire un futur pour mes enfants* ». Visiblement passionné par ces perspectives, il rajoute : « *Je vois qu’ici, chez la plupart des gens, il y un manque de perspectives pour le long terme. Moi, je voudrais penser dans le futur. Je ne voudrais pas que mes enfants deviennent des ‘employés – esclaves’, ni pour l’entreprise ni pour quelqu’un d’autre, et qu’ils puissent un jour gagner bien leur vie.* »

Pourquoi a-t-il décidé de s’installer précisément ici, au début de l’Estrada Nova, à plus de 50 kilomètres de Laranjal, et ne pas dans un endroit plus facile ? Effectivement, il aurait eu aussi la possibilité de s’installer dans un terrain de l’autre côté du fleuve, proche de Laranjal do Jari, dans la communauté appelée ‘Ramal França Rocha’. « *Mais la, c’est encore plus difficile, -ni en moto on y arrive parfois. Ici on a la route de la Jari. C’est plus loin de la ville, mais on a aussi plus de liberté. Du côté d’Amapá, le gouvernement fait de la fiscalisation* », explique-t-il. Dans l’Estrada Nova, en revanche, les institutions de l’Etat ne viendraient que très rarement. « *Ni l’IBAMA, ni la SEMA, ni l’EMATER, ni les gens de la préfecture. Nous n’avons pas d’assistance de la part du gouvernement ici, au final du monde où nous sommes ! Mais aussi personne vient nous déranger ici* » !

Ces énonciations de Monsieur F., qui se joignent si bien à celles des autres personnages de l’Estrada Nova que nous avons rencontré avant lui, laissent comprendre l’apparent paradoxe que représente cette zone de l’Estrada Nova : le fait qu’ici, dans cette demi-enclave à l’intérieur du domaine d’entreprise, il semble exister aujourd’hui, « grâce » à son isolement, mais également grâce à l’existence d’une route, et malgré les tensions foncières toujours existantes, bien qu’aujourd’hui calmes, avec la Jari, un espace de liberté et de tranquillité difficile à trouver ailleurs. Pour ceux qui sont, comme Monsieur F., d’origine *maranhense* et de croyance évangélique, l’Estrada Nova semble même présenter une sorte de « terre promise ». Cela émane clairement des paroles de Monsieur F.,

---

<sup>564</sup> Les parties grosses qui restent dans la production de la farine lors du tamisage, et qui sont généralement écartées.

quand il dit :

« Ma mère habite aujourd'hui à Laranjal, mais mon père est retourné à son Maranhão. Qu'est ce que tu fais dans cette forêt sauvage, me dit-il ? Mais c'est le destin. Je suis évangélique. Dieu m'a placé ici, dans cet endroit, parce qu'il y a une proposition pour ma vie. Je suis fils d'ici, du Jari. Je me suis animé de cet endroit, cette terre. C'est difficile maintenant, mais j'ai de la foi pour réussir, j'ai mon projet. Et ici c'est un espace ample et ouvert, il y a de la nature, il y a des poissons, il y a de la terre. Ici, j'ai de la liberté de construire quelque chose de stable pour mes enfants, ici ils peuvent courir et jouer. En ville, il n'y a pas ce même espace, il y a trop de gens. C'est pour cela que nous avons décidé de rester ici, malgré la difficulté de vie dans l'Estrada Nova. C'est une vie tranquille que nous voulons, et être bien avec Dieu ».

Photo 45. La famille de Monsieur F. et Madame E., au Portão de Ferro



1. La maison de bois modeste de la famille se trouve dans une petite clairière, proche d'un *igarapé*, et accessible par un petit sentier de sable qui bifurque de la route principale (cf. photo 3). À l'absence de plantations agricoles à proximité du lot, on y trouve un petit troupeau de chèvres; 3. La route à l'hauteur du Portão de Ferro (km 70), sableuse et mal entretenue; 4. Les machines (turbine hydroélectrique et déchiquteur du riz) qui devront un jour alimenter la production mécanisée de farine de manioc, projet économique principal de la famille F.; 5. Le lac à côté de la maison des derniers : unique et précieuse source d'eau pour la famille.

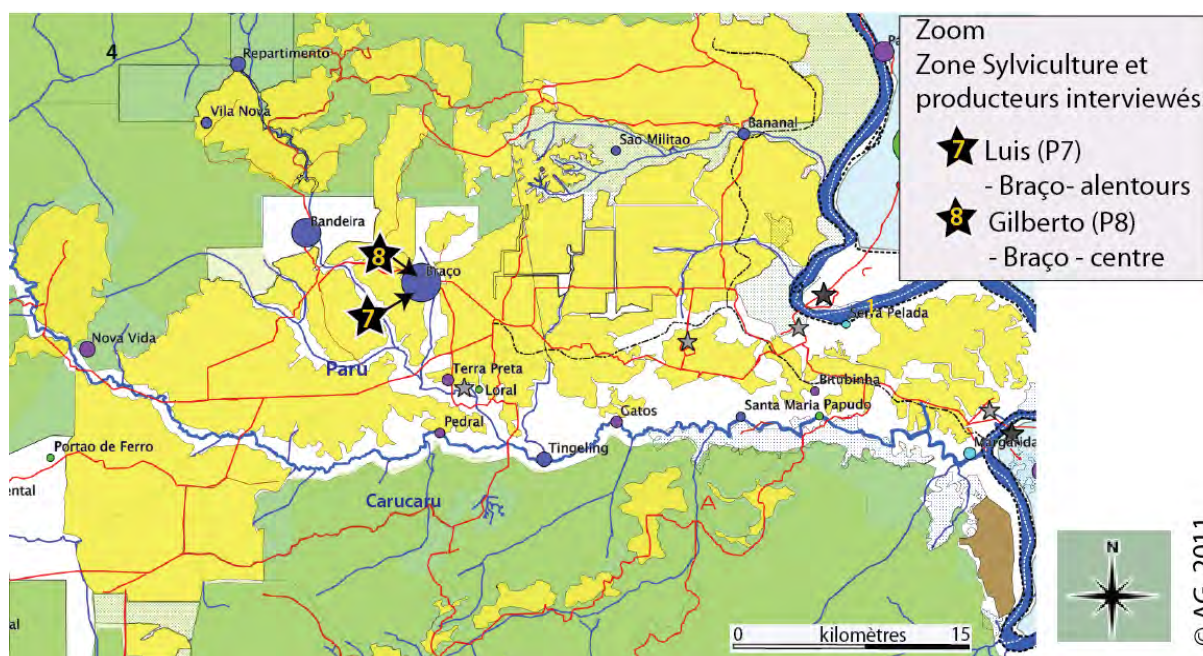
### II.III Aires de sylviculture: des îlots communautaires

Entre l'Estrada Nova et les basses terres du Jari à l' hauteur du chef-lieu Laranjal, se situe la zone de sylviculture de la Jari Cellulose. Nourrie par le fleuve Carucaru, celle-ci s'étend sur environ 130 000 ha (dont à peine 61 000 ha sont effectivement plantés avec de l'eucalyptus en 2009<sup>565</sup>). Les 17 communautés, ainsi que les ex-silviculteurs São Miguel, Planalto, et Bananal qu'elle héberge se situent, pour la majorité d'entre eux, tant sur le fleuve (principalement le Carucaru) que sur la route, qui est, dans la plupart de ses tronçons, très bien entretenue par l'entreprise, puisqu'elle lie les différentes plantations d'eucalyptus. L'existence de ce réseau routier, ainsi que la proximité de la zone du chef-lieu Laranjal permettent une mobilité importante des communautés entre ville et campagne.

Des 17 communautés, 13 datent de l'époque d'avant-Ludwig ; 4 (les plus proches de la ville) se sont formées après, sous Ludwig et Antunes ; aucune communauté n'y est née sous la gestion de la Orsa.

Le paysage, dominé par des plantations de toutes âges, est interrompu seulement rarement par des bouts de forêt tropicale : ce sont soit des aires de protection permanentes le long des fleuves ou autour des *várzeas*, ou des terres communautaires « libérées » par la Jari à la fin des années 1980, qui ressortent comme des îlots dans d'un océan de monoculture.

Carte 31. Zone - Aire de sylviculture et producteurs interviewés



<sup>565</sup> Données rapport FSC, 2009.

Tableau 16. Caractéristiques principales de la communautés du Braço.

Avec 710 habitants en 2009, **Braço** est la communauté principale de la zone. Prioritairement agricole, elle se caractérise par des liens importants avec la Jari, d'un côté à cause de la proximité à Monte Dourado et aux zones d'actuation de l'entreprise ; de l'autre côté, à cause du conflit foncier historique, ayant paradoxalement amené à un traitement privilégié de la communauté par la Jari à partir de la libération de plusieurs parcelles de terres à son bénéfice. La perception de l'entreprise par les familles du Braço est aujourd'hui partagée entre nouveaux rapports d'alliance et anciens ressentiments. En 2009, il y avait six producteurs engagés dans le projet d'eucalyptus familial, un dans celui de *curauá*, et trois horticulteurs.

La bonne cohérence sociale de la communauté aujourd'hui s'explique tant par le partage d'une même histoire et d'un même sentiment d'appartenance (migrants du Nordeste, venus au Jari pour travailler dans le projet de Ludwig, et finalement restés dans la région) que par la « lutte commune » contre l'entreprise dans les années 1980. La proximité des maisons, qui longent la route principale, permet des échanges et une sociabilité régulière entre les familles.

Nous proposons ici une analyse synthétique des enjeux socioéconomiques de la zone de la sylviculture, notamment de la communauté de Braço et ses alentours, et mettons en évidence la perception de l'entreprise par les populations y habitant. Les énonciations sont faites à partir des témoignages collectés auprès de plusieurs familles, dont aussi le leader spirituel de la communauté. Puis, nous présentons le portrait de deux producteurs : un technicien agricole, intégrant du programme d'eucalyptus familial, avec des plans pour la mise en place de projets pionniers d'agriculture biologique et de petit élevage (portrait 6); et un couple plus âgé d'horticulteurs originaires du Maranhão (portrait 7), dont l'histoire de vie est en effet représentative d'une partie importante des populations rurales habitant aujourd'hui la commune d'Almeirim.

### ***Braço, capitale rurale***

Braço, avec 120 familles en 2009 la communauté la plus peuplée de la commune, a été créée au début de l'époque des Portugais. Elle constituait alors un centre important pour l'extractivisme. Selon Abimael, un habitant du Braço qui enseigne à l'école secondaire de São Miguel, la communauté avait été entouré par « un très grand *castanhal* » jusqu'à l'arrivée de Ludwig<sup>566</sup>. Avec la transformation de la forêt en sylviculture et le travail salarié désormais offert autour de celle-ci, la plupart des familles extractivistes, désormais converties en main d'œuvre, se sont alors installées dans l'une des deux *silvivilas* de la Jari (São Miguel et Planalto) ou au *beiradão*. Ainsi, au début des années 1970, ils n'y restaient qu'environ 10 familles au Braço. Mais déjà au cours des années 1980, la communauté aurait à nouveau connue une croissance importante avec des ex-travailleurs de la Jari, qui, lors de leur sortie de l'entreprise (volontaire ou obligée), s'y installèrent davantage. Plusieurs d'entre eux étaient justement originaires de la région du Braço, et y retournèrent alors ; la plus grande partie se constituait cependant de migrants, qui avaient été recruté par la SASI directement dans leur pays d'origine

<sup>566</sup> Entretien du 31 juin 2009, au Braço, en compagnie d'autres personnes de la communauté.



(notamment le Nordeste, comme on l'a vu avec le père de Monsieur F.), ou qui étaient venus de leur propre initiative, attirés par le projet ou par la (supposée) disponibilité de terres (comme Monsieur C(1)., Araujo, Baiano, ou Monsieur C(2).).

C'est ainsi que la communauté connaît, notamment dans les années 1980, un afflux important de nouvelles familles. En 1983, la clôture de la *silvivila* São Miguel, située à seulement 8 km du Braço et ayant, pendant plus d'une décennie, concentré la main d'œuvre travaillant dans les plantations et dans la pépinière de la Jari, provoque une augmentation en flèche de la population du Braço, qui en absorba la plus grande partie. « *Braço s'est reconstruit à partir d'une invasion maranhense* », explique Monsieur P., un agriculteur célibataire de 45 ans, qui habite dans son *sítio* à environ 2 km du Braço<sup>567</sup>. Le mot « invasion » est dans ce contexte un tant trompeur : en vérité, il ne s'agit pas de l'arrivée de nouveaux migrants du Maranhão à ce moment-là, mais plutôt d'une redistribution des ex-travailleurs de la Jari, qui avaient habité les *silvivilas* São Miguel et Planalto, vers les zones rurales ou communautés aux alentours de celles-ci.

Paulo est lui-même maranhense. Il était arrivé à la région en 1978 pour travailler dans le projet. Pendant les six années de son « service » pour l'entreprise, il habitait au Planalto. Quand, en 1984, il perde son poste, la décision prise s'avère la même que celle de beaucoup d'autres, à savoir, devenir agriculteur et s'installer à proximité du Braço. Trois facteurs auraient surtout joué en faveur de cette communauté, explique Monsieur P. : Premièrement, le fait qu'elle se trouve directement sur la route principale de la Jari, qui, en tant que véritable point de jonction entre les différentes parcelles de la sylviculture, est toujours bien entretenue par l'entreprise, alors que São Miguel et la route y allant étaient rapidement restés hors-jeu lors de l'abandon de la *silvivila*. Deuxièmement, il y aurait eu plus de terres disponibles pour l'agriculture dans la zone autour du Braço qu'à proximité de São Miguel, ce dernier cerné au maximum par la monoculture. Enfin, l'existence, au Braço, d'une école primaire mise en place par Ludwig, permettait aux familles de scolariser leurs enfants.

« *Mais au milieu des années 1980, quand Antunes était le chef de la Jari, l'entreprise a voulu nous faire tous partir d'ici* », rajoute Monsieur P., faisant référence au conflit foncier qui s'y produisait plus tard. Plus encore qu'à l'Estrada Nova, l'entreprise voulait, face à l'augmentation des installations autour du Braço dans la deuxième partie des années 1980, empêcher qu'un grand village s'y développe au milieu de ses plantations. La Jari craignait de fait des limitations à une future utilisation de ces terres, désormais occupées par les colons, pour l'agrobusiness. Mais en réalité, elle avait elle-même, lors des démissions importantes de travailleurs sous Antunes, accompagnées par la fermeture des *silvivilas*, et lors de la mise en place des routes, provoqué la colonisation davantage de cette partie de son territoire.

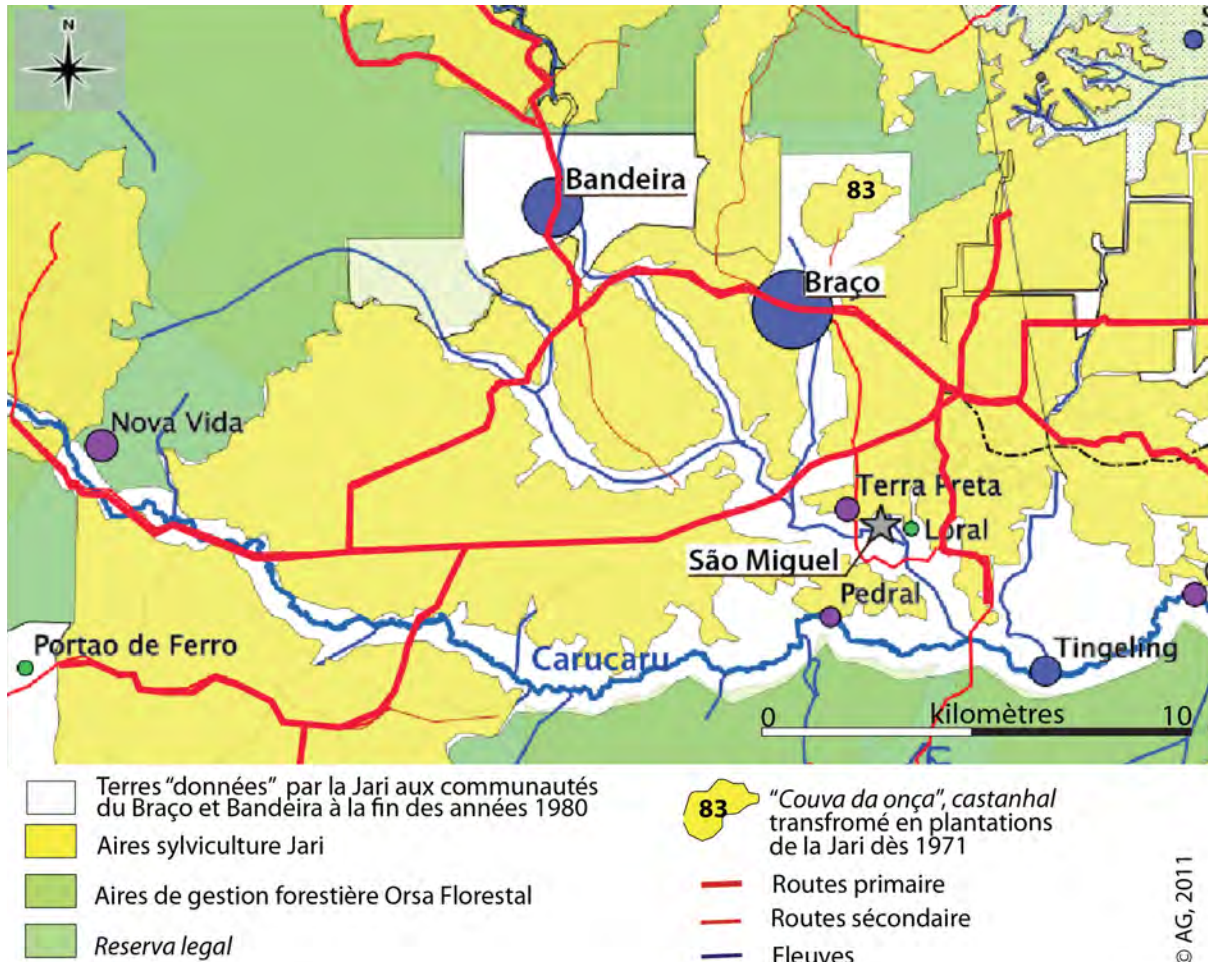
Les affrontements qui en résultaient entre la Jari et les populations locales avaient finalement donné lieu à une solution pacifique en faveur des colons par l'attribution, à la fin des années 1980, de plusieurs petites parcelles de terre aux communautés du Braço et Bandeira (cf. carte 32 ci-dessous),

---

<sup>567</sup> Lors de nos séjours différents à la communauté de Braço, nous avons mené plusieurs conversations avec Paulo, son fils Abimael, ainsi qu'avec Monsieur F., leader communautaire et prêtre évangélique. Nous avons également interviewé le producteur d'eucalyptus Luis et les horticulteurs Gilberto et Dona Francisca. Les prochaines pages sont rédigées principalement à partir des informations retenues dans ces conversations.

ainsi qu'une espèce de bienveillance de la part de l'entreprise, qu'on peut encore sentir aujourd'hui et qui se manifeste dans des liens étroits entre la Jari et plusieurs producteurs de la zone.<sup>568</sup>

Carte 32. Situation foncière des communautés au cœur de la zone de sylviculture<sup>569</sup>



Paulo confirme avoir, lui aussi, participé à ce « combat » pour la permanence des familles autour de Braço et Bandeira. La dynamique créée par une lutte commune pour la terre aurait d'ailleurs pu fermer le fossé entre les anciens habitants du Braço, qui avaient déjà habité la communauté avant l'arrivée du projet Jari (surtout *paraenses*), et les « nouveaux arrivées », principalement ex-travailleurs de la Jari et originaires du Nordeste. Monsieur P explique qu'au début des années 1980, il y existaient ainsi deux quartiers (*bairros*) dans la communauté, où habitaient respectivement les anciennes familles extractivistes locaux et les nouvelles familles agricoles « *de fora* ». Pendant longtemps il y aurait eu des tensions entre ces deux groupes, encore exacerbé par des différentes croyances religieuses : les *paraenses* majoritairement catholiques, les *maranhenses* surtout protestants.

<sup>568</sup> Selon les récits, plusieurs familles se sont alors mobilisées, et un représentant pour la communauté s'est rendu jusqu'à Brasília afin d'exiguer l'intervention du gouvernement. La réactivité du sénateur Aldemir Andrade en faveur de la communauté aurait finalement obligé la Jari d'adopter un comportement plus tolérant vis-à-vis des populations rurales de la zone.

<sup>569</sup> Pour un aperçu de la division par la Jari de la sylviculture en parcelles, voir la carte faite par le département de géoréférencement de l'entreprise elle-même, annexe 7.

Aujourd'hui, le fait que tous les jeunes seraient déjà des « *pures paraenses du Jari* » car nés ici, et l'existence des deux églises qui se respecteraient entre elles, a permis l'établissement d'une unité communautaires voire d'une solidarité entre les familles, affirme A., fils de Monsieur P et professeur à l'école secondaire de São Miguel. Quant au futur des jeunes de la zone, A. se montre d'ailleurs optimiste: grâce à la mobilité possible aujourd'hui entre la communauté et la ville, les jeunes génération auraient plus d'opportunités de combiner une production agricole ou extractiviste rurale avec un emploi en ville. De plus en plus d'entre eux essaient ainsi de trouver un travail dans le service public, dans la Jari, ou dans ses entreprises sous-traitants : « *Ils passent la semaine à Monte Dourado à travailler et ne retournent que le weekend chez eux au Braço. Notre communauté est en train de devenir un petit centre urbain* », explique-t-il.

Photo 46. Arrivée au Braço en provenance de Monte Dourado



Pour Monsieur P., lui, la ville n'est pas une option. A la fin des années 1980, lors de la solution du conflit, il avait réussi à s'approprier une terre à environ 2 kilomètres du Braço sur la route vers Bandeira, et à y mettre en place un *sítio* (une petite maison de stockage et une casa de *farinha*) et un champs agricole. Depuis, il vit de l'agriculture, comme une bonne partie des familles du Braço aujourd'hui. « *On ne devient pas riche comme agriculteur dans la région du Jari* » affirme-t-il avec de l'humeur, « *mais mes revenus me suffissent, et j'ai une vie calme et agréable ici dans mon sítio, je suis mon propre chef* ». Comme nous l'avons déjà pu observer chez plusieurs de nos interlocuteurs antérieurs, le facteur de l'autonomie s'avère un élément crucial du sentiment de la liberté et de la qualité de vie des producteurs ruraux.

En 2009, les productions principales de Monsieur P. étaient la farine de manioc, le maïs, les haricots, la *macaxeira* (le manioc doux) et la pastèque. Comme plusieurs producteurs du Braço, Monsieur P. rend ses produits généralement à la « Tia Dor », une habitante de la communauté, qui y a trouvé sa place en tant qu'intermédiaire pour les agriculteurs locaux qui ne peuvent ou ne veulent pas se rendre en ville afin de vendre leurs productions. Cinq fois par semaine, la Tia Dor amène ainsi les

productions de ses « clients » en bus jusqu'à Laranjal, en échange d'un pourcentage des gains issus de leur vente. Cela est possible grâce au fonctionnement d'une ligne de bus qui fait l'aller-retour entre Braço et Monte Dourado deux fois par jour,- un privilège dont dispose uniquement la « capitale rurale » d'Almeirim, grâce au bon état de sa route même en saison de pluie.

Si l'agriculture prédomine aujourd'hui comme activité économique sur la commercialisation de la noix du Brésil, celle-ci a néanmoins toujours gardé son importance comme source de revenu complémentaire, notamment en période d'hiver. Toutefois, la fameuse chute des prix de la noix depuis 2008 a amenée, aussi au Braço, à l'abandon de la noix par la plupart des familles. Monsieur F., Président de l'association des producteurs du Braço, créée en 2003, qui est aussi l'un de deux leaders spirituels de l'église évangélique, explique dans ce contexte comment les intermédiaires de la noix travaillent ensemble pour garder leur monopôle : « *Au début de la collecte de cette année, quand les intermédiaires sont venus ici pour faire des contrats, ils nous ont proposé des prix très bas pour la noix. Nous avons donc essayé de négocier un meilleurs prix. Mais les intermédiaires sont partis en disant qu'ils n'allaient plus acheter nôtres noix. Et ils ont tenu parole. ...* ».

C'est pour cela que Monsieur F. fait partie de ce groupe d'habitants du Braço qui se félicite de l'appui que la Fondation Orsa apporterait aujourd'hui aux producteurs de la communauté. Le 'projet noix' et l'intervention de la *Ouro Verde da Amazônia* pourraient en effet amener à des améliorations significatives pour les familles de la zone, qui basent toujours une bonne partie de leurs revenus sur l'exploitation de cette ressource, affirme Monsieur F.. Mais aussi dans le domaine de l'agriculture, l'assistance technique et les nouvelles activités promues par la Fondation montreraient déjà des résultants dans la communauté. Plusieurs agriculteurs de la zone se sont davantage tournés, dans les dernières années, vers l'horticulture (huit familles du Braço en vivent principalement en 2009), ou ont mis en place des plantation d'eucalyptus (4 producteurs en 2009). L'élevage, bien que sanctionné par la Fondation comme non-acceptable en termes environnementaux, a également augmenté depuis 2006, quand l'association de la communauté avait reçu un crédit de la PRONAF à travers de l'EMATER pour l'achat de bétail et pour la mise en place de plantations d'*açai*. En 2009, douze familles pratiquent l'élevage bovin, toujours en complémentarité avec l'agriculture. Monsieur F. lui-même et l'un d'entre eux,- il détient aujourd'hui une cinquantaine de têtes bovines dans son *sítio* à environ 2 kilomètres du Braço. A côté de nombreuses espèces d'arbres fruitières, Monsieur F. a mis en place un verger et une plantation d'*açai*, sur laquelle il dit vouloir se concentrer davantage, à l'exemple de Monsieur C. de l'Estrada Nova, avec lequel il a échangé à ce sujet. Si la PRONAF a donc été une réussite pour l'association des producteurs du Braço, et la première possibilité pour la plupart des familles d'accéder à un crédit, Monsieur F. affirme qu'il y manquerait encore une pensée plus collective chez la plupart des producteurs, qui préféreraient toujours de travailler seuls, sans arriver à faire des investissements communs et à long terme.

Quant à l'impact de l'entreprise sur les populations de la zone, celle-ci a été contradictoire : "D'un côté, l'apparition de l'entreprise et sa demande en denrées alimentaires depuis la fin des années 1970 a transformé Braço d'une communauté extractiviste à un centre de production agricole. Mais cela a provoqué une dépendance qui s'est fait sentir avec la diminution de cette même demande à nouveau à partir des années 1990. Aujourd'hui, nous devons travailler dans la diversification des productions et sources de revenu." Selon Monsieur F., qui se montre très positif, les perspectives pour

les producteurs du Braço, tant pour ceux avec que pour ceux sans partenariat avec la Fondation, seraient bonnes. Après un passé difficile de conflits avec la Jari, Braço aurait finalement su profiter de la présence de celle-ci.

Monsieur P., en revanche, et son fils, se montrent plus critiques vis-à-vis des interventions de la Fondation, et représentent ainsi l'opinion de tous ceux pour qui l'entreprise "promet beaucoup mais réalise peu", et continuera à exploiter en toute exclusivité les richesses du territoire, malgré leur discours de "partage de ressources" et de '*manejo comunitário*'. Dans leurs yeux, l'équipe rurale de la Fondation ne serait qu'une farce, "*4 personnes qui passent leur temps dans la voiture climatisée de l'entreprise afin d'aller rendre visite à une famille quelconque, y manger leur nourriture, bavarder un peu ('bater papo'), et repartir*", est la sentence dure de Monsieur A., qui est d'ailleurs affirmée par Monsieur S., un homme de la quarantaine originaire du Braço, devenu récemment leader communautaires et porte-voix de la communauté dans les relations avec la Fondation. Alors qu'il occupe officiellement le rôle d'un intermédiaire œuvrant pour une intensification des coopérations entre les deux parties, Monsieur S. s'avère l'un des plus sévères critiques de l'entreprise et de sa Fondation<sup>570</sup>. Celle-ci ne proposerait pas de l'aide dans les choses dont la plupart des agriculteurs auraient le plus besoin: l'approvisionnement des communautés rurales avec de services de base (poste de santé, transport public, réseau de communication et d'électricité,...), la mise à disposition de lignes de crédit pour l'agriculture et le petit élevage; et, le plus important, la mise en œuvre, enfin, de la régularisation foncière, qui permettrait l'accès des producteurs à des nouvelles surfaces de terres. Les anciens champs auraient déjà en grande partie perdue de la fertilité<sup>571</sup> ("*a terra ficou fraca*"), et l'espace pour mettre en place des nouvelles plantation seraient souvent trop limité à cause de la proximité de la sylviculture. De fait, certaines communautés, notamment les plus petites, se trouvent réellement cernées par l'eucalyptus, comme l'illustre la photo ci-dessous, qui montre un détail de la communauté de Vila Nova, située au nord-ouest de la zone de la sylviculture sur le fleuve Carucaru. Comme dans la plupart des communautés extractivistes de la zone existantes déjà avant la mise en place du projet Jari, les habitants de Vila Nova se sont vus contraintes d'abandonner leurs demeures et activités lors de la transformation de la forêt tropicale en forêt plantée. Aujourd'hui, la communauté compte à peine 55 habitants; les 12 maisons longent une unique route, qui bifurque de la route principale et se trouve, après environ 100 mètres, bornée par un mur d'eucalyptus.

---

<sup>570</sup> En tant que représentant des populations rurales de sa région, Silas participe souvent aux réunions de la Fondation à Monte Dourado. Mais on peut aussi le voir, à l'instar que Monsieur M., sur des photos et affiches publicitaires de la Fondation, en tant que « producteur partenaire exemplaire » de la Fondation.

<sup>571</sup> Entretien avec Silas dans la communauté du Braço, le 13 juillet 2009.

Photo 47. Vila Nova, petite communauté de la zone entourée par l'eucalyptus



Lors de nos conversations avec les Monsieur P., F., S., et A., il a été intéressant de remarquer l'existence de relations ambivalentes entre les habitants de la zone et l'entreprise. Si d'un côté, le conflit de terre des années 1990, que les habitants du Braço ont en quelque sort gagné<sup>572</sup>, ne semble toujours pas oublié, la taille de la communauté et sa proximité à la ville lui a également donné un certain pouvoir vis-à-vis de la Jari. Aujourd'hui, Braço dispose en effet de rares privilèges, comme l'existence de terres communautaires à l'utilisation des agriculteurs de la communauté, ou une ligne de bus directe et quotidienne entre celle-ci et la *company-town*, et plusieurs personnes de la communauté ont des rapports de coopération voir d'amitié avec les acteurs de la Jari et leur Fondation.

L'un d'entre eux est Luis, un technicien agricole et ancien employé de la Jari, qui vient de s'installer au Braço afin de commencer la plantation d'eucalyptus familiale et des propres projets agricoles et d'élevage. Nous l'avons choisi pour en faire un portrait, puisque son exemple montre d'un côté comment certaines personnes peuvent se servir de leurs liens privilégiés avec l'entreprise afin d'accéder à une terre à l'intérieur du territoire de la Jari; de l'autre côté, parce qu'il représente un producteur-entrepreneur avec une vision différente du futur et un esprit innovateur, qui ressort de l'habituel. Ensemble avec le portrait 8, celui d'un couple plus âgé d'agriculteurs *maranhenses* qui ont engagé dans la projet d'horticulture de la Fondation, nous visons ainsi, avec ces derniers deux portraits, à opposer aux témoignages des non-partenaires de la Fondation que nous venons d'évoquer (P., F., S., et A.) ceux de deux producteurs partenaires de celle-ci.

---

<sup>572</sup> Braço et Bandeira sont en effet les uniques communautés qui ont été attribuée des terres communautaires. Néanmoins, aucune famille du Braço n'a jusque-là eu un titre de propriété...

Photo 48. Vue du Braço, capitale « rurale » d'Almeirim, et ses habitants



1. Les maisons au centre du village dans le « quartier » des *maranhenses* rappellent en effet des images du Nordeste; 2. Un agriculteur du village montrant des grains de café plantés dans son *sítio*; 3. Ecole primaire (« *escola municipal de 1º grão* ») mise en place par Ludwig; 4. Un agriculteur/éleveur devant son *sítio* de 100 ha à 2 km du Braço : dans les 10 ha de pâturages (5), il détient un cinquantaine de têtes bovines, obtenus grâce au financement de la PRONAT en 2006 ; 6. La forme centrée de la communauté et une bonne organisation sociale favorise les réunions entre voisins à l'ombre des arbres.

## *Un technicien d'expérience*

En tant que « vrai » *amapaense*, Monsieur L. est la première personne que nous rencontrons qui n'est pas originaire du Nordeste, du Pará, au du sud du Brésil. Après des études à Macapá pour devenir technicien agricole, Monsieur L. est embauché par la Jari en 1979, encore à l'époque de Ludwig, comme cadre d'une équipe responsable de la sylviculture. Pendant plus de 15 ans, il travaille pour l'entreprise, et habite avec sa famille à Monte Dourado. En 1994, il quitte son travail salarié pour devenir indépendant : « *Je ne voulais plus être employé, je voulais faire mes propres projets. Le travail est plus grand comme indépendant, et il comporte des risques, mais tu travailles pour toi, c'est mieux* ».

Luis raconte que lors de sa sortie de la Jari, il avait voulu se lancer dans l'activité extractiviste en tant qu'intermédiaire. Pourtant, il se vit rapidement obligé à abandonner l'idée, du à la « *très forte pression de la « mafia » des intermédiaires du Mutrán qui ne voulaient pas me laisser entrer dans le réseau* », se souvient-il, corroborant ainsi le témoignage de Monsieur F. sur la commercialisation de la noix comme un puissant monopôle. En 1996, Monsieur L. crée alors, avec l'un des ses fils, sa propre petite entreprise : avec un camion (cf. photo 39), ils proposent un service de changement de pneus pour des voitures et des motos en cas de panne. Une année plus tard, il acquiert un terrain de 100 hectares à quelques kilomètres au nord-est de la communauté du Braço. Lot, qui dispose d'un titre de propriété, lui avait été attribué par la Jari elle-même en tant que récompense pour son long-terme engagement dans l'entreprise... Ce fait, qui corroborent ce que nous avons déjà vu avec Monsieur C. et d'autres producteurs de l'Estrada Nova, montre comment la Jari travaille avec deux poids de mesure différents en ce qui concerne la question foncière à l'intérieur de son territoire : Si elle accepte l'installation de ses ex-employés, ou la mise en place de *fazendas* d'élevage par ses employés et cadres, elle continue à persécuter des familles comme les fameux « Gauchos », qui cherchent à s'y établir en tant que producteurs ruraux.

Pour Monsieur L., l'acquisition du lot, qu'il ne mettra pourtant en valeur qu'en 2008, dix ans plus tard, lui permettait de construire son propre projet agricole. Le partenariat avec la Fondation, qui lui proposait d'échanger l'ouverture d'une voie d'accès à son lot contre la garantie d'achat pour l'eucalyptus y planté ultérieurement, y a été un élément clef : « *J'aurais déjà plus tôt voulu mettre en valeur mon lot, mais c'était compliqué à cause de l'absence d'une route y allant depuis la communauté. Avec la construction d'une route par la Jari jusqu'à mon sitio, j'ai pu commencer la construction d'une maison, et m'y rendre régulièrement avec mon camion. L'eucalyptus familial a donc été excellent pour mon projet personnel* », explique-t-il avec un sourire malin.<sup>573</sup>

Quand la maison sera finie, le but sera venir vivre durablement ici au Braço, affirme Monsieur L., qui habite toujours dans une maison de la Jari à Monte Dourado. Un système de multi résidence serait également possible, grâce à la proximité de la ville.

Quant à la production d'eucalyptus familial, Monsieur L. est confident que cela sera une bonne affaire pour lui. « *Il faut mettre en plantation suffisamment des terres pour que cela s'avère*

---

<sup>573</sup> Entretien mené avec Monsieur L. (49 ans) dans le *sitio* à l'extérieur du Braço, le 19 juillet 2009.



*rentable* », explique-t-il. Le problème de la plupart des agriculteurs du Jari serait qu'ils ne plantent que 1 ou 2 ha. « *Cela suppose du travail mais ne pas de rentabilité. Moi, j'ai planté 20 ha au total depuis 2007, dont 4 ha en association avec du maïs. C'est assez pour que cela se paye au final* ». L'association avec du maïs fait partie d'une autre projet envisagé : l'élevage de poulets et de poissons, qui pourront ainsi être nourris. En outre, Monsieur L. veut mettre en place une plantation d'açai, et a récemment préparé un champ pour l'agriculture, où il envisage la plantation de plusieurs cultures alimentaires,- ce dernier pourtant ne pas d'une manière conventionnelle, comme il dit, sinon sans application de pesticides, cette chimie dont il confirme déjà avoir du trop mettre aux champs de la sylviculture pendant ses années chez la Jari. Alors que des monocultures en nécessiteraient effectivement, il y aurait de moyens de l'éviter dans l'agriculture à petite échelle, par exemple, à partir de l'utilisation d'engrais organiques. « *Bien sur, cela exige des connaissances spécifiques* », avoue-t-il. Aussi pour le projet d'eucalyptus, un savoir faire serait la base pour toute rentabilité, l'orientation donnée par la Fondation ne serait précisément pas assez ».

Le fait que la culture agricole de la majorité des producteurs de la zone reste toujours pauvre serait d'ailleurs l'un des facteurs empêchant un développement socioéconomique plus dynamique des populations rurales de la région. Cela s'explique par le fait que la plupart des postes offerts par la Jari sont de travail manuel simple, qui n'ont pas permis à ces hommes d'acquérir des connaissances agricoles ou autres plus sophistiquées. « *Cela est presque un paradoxe qu'une grande partie de la main d'œuvre de la Jari est originaire de familles d'agriculteurs du Maranhão ! Mais la plupart ne savent que très peu de l'art de planter, car ils sont parti très jeunes de chez eux du nord-est* », explique Luis.

C'est pour cela que le travail de l'équipe rurale de la Fondation est très important et devrait être coordonné avec des projets de formation des agriculteurs par l'Etat, soutient Monsieur L., en signalant toutefois, comme déjà Monsieur C. et Monsieur F., le mélange problématique des domaines d'action entre l'Etat et la Fondation.

A côté de la médiation de connaissances, Monsieur L. souligne encore un point central pour un développement efficace des zones rurales : une réelle inclusion économique des populations à la gestion de la forêt. Même s'il est certain que sans la présence de l'entreprise, véritable blocage à l'entrée de grands groupes d'exploitation du bois, la forêt serait déjà largement défrichée, il serait indispensable que les communautés deviennent également des acteurs actifs de l'exploitation durable de ses ressources, ligneuses et non-ligneuses.

Des personnages comme Luis, formés dans l'agriculture aussi grâce à un emploi dans l'entreprise dans le passé, aujourd'hui indépendants et dotés d'un esprit pionnier, -seront-ils les acteurs de la construction d'un nouveau Jari au XXIe siècle ?

Photo 49. Monsieur L., producteur partenaire de la Fondation avec des visions pionniers



1. Maison de Monsieur L., à moitié construite, sur son lot de 100 ha, qui lui a été attribué par la Jari ; devant la maison, un nouveau champ en préparation pour l'agriculture biologique ; 2. Monsieur L. devant le camion de son petite entreprise « *Vida longa ao seu pneu* » (« Une vie longue pour vos pneus ») ; 3. Plantation d'eucalyptus de 20 ha, mise en place par Monsieur L. en deux étapes : derrière, la plantation de 2007, déjà plus grande; au premier plan, la plantation plus récente, de 2008.

## ***Le maraîchage des retraités***

Une histoire de vie très différente de celle de Luis, mais représentative pour la population d'origine *maranhense*, est la trajectoire de Monsieur G. et sa femme Madame F., un couple qui touche bientôt leurs 70 ans et habite au centre de la communauté du Braço. Deux choses les différencient néanmoins du reste : Premier, le fait que le couple s'est, dès 2007, spécialisé dans l'horticulture « *à l'incitation des techniciens agricoles de la Fondation Orsa* », car il aurait d'abord fallu apprendre, affirme Monsieur G., qui n'a jamais véritablement « *su être ni agriculteur ni horticulteur* », comme il dit. Deuxième, le fait qu'il était arrivé au Braço bien avant l'installation du projet Jari.

Avec à peine 10 ans, il était sorti de sa maison natale au Ceará. Sept ans plus tard, après un parcours à travers l'Amazonie, il arrive à la région du Jari afin d'y travailler dans la collecte de la noix sous le régime des Portugais. Pendant 15 ans, jusqu'en 1968, Monsieur G. travaille en tant que « *tropeiro* », - celui qui s'occupe du transport des noix à l'aide d'ânes. C'est ainsi qu'il arrive à la zone du Braço, où la zone « *couva da onça* », connue pour sa densité en *castanheiras*, était alors une région privilégiée pour l'exploitation de la noix (cf. page 396). Au début des années 1970, pourtant, cette zone fut défrichée et transformée en sylviculture : « *Moi même j'en ai du participer. A la sortie des Portugais, il n'y avait plus de travail comme tropeiro. Avant, je traversais cette forêt avec les ans, chargeant des noix, je connaissais les chemins, les igarapés, les castanheiras. Après, j'ai participé à la défricher. Il n'y avait pas d'alternatives, et la Jari payait bien* », avoue-t-il.

De 1971 à 1981, Monsieur G. travaille donc pour la Jari, principalement comme main d'œuvre dans le déboisement, puis aussi dans la plantation des arbres et le maintien des champs. Il avait déjà rencontré sa femme actuelle, originaire d'Almeirim ; ils habitaient ensemble dans la silvivila São Miguel. En 1981, Monsieur G., fatigué, décide de quitter l'entreprise et de (ré)devenir agroextractiviste dans un nouveau contexte, à savoir, comme son propre chef. Agriculture en été, collecte de la noix en hiver dans les bouts de forêt tropicale encore existants vers le nord et nord-est du Braço. Le marché régional de la noix commençait alors à se rétablir lentement. Avec sa femme et leurs sept enfants, il construit alors une maison au Braço, et met en place des champs agricoles à proximité du village, notamment le manioc, mais aussi du maïs, des légumes et des espèces fruitières. « *Au début des années 1980, la communauté était plus petite qu'aujourd'hui, mais la production agricole était plus importante à cause de la demande en denrées alimentaires par l'entreprise de Ludwig* », explique-t-il. Les années 1990 et le début des années 2000 auraient pourtant été plus difficiles, à cause de la diminution constante de la demande pour des produits agricoles de la part de la Jari. Mais avec les épargnes que Monsieur G. avait gardées de son temps chez l'entreprise, ils auraient réussi à construire et améliorer peu à peu leur endroit, et aujourd'hui, ils vivraient assez bien et en félicité, affirme Dona F.

Plutôt modestes que véritablement aisés, Monsieur G. et sa femme s'avèrent néanmoins satisfaites avec leur vie car ils n'en exigent pas trop. En termes économiques, la pension de l'Etat qu'ils reçoivent tous les deux s'avère indispensable pour compléter les gains issus de la vente des productions agricoles et du verger, que Tia Dor amène pour eux à Laranjal. L'horticulture apportera de plus en plus d'argent, affirme Monsieur G.

Leur verger est de fait le plus grand et le plus productif de ceux que nous avons vu dans toute la région. Leurs voisins, aussi originaires du Maranhão, ont également commencés un an plus tard à faire la même chose. Ils sont aujourd'hui la deuxième famille du Braço « spécialisée » dans l'horticulture. En 2010, ils visent à signer un contrat avec la Sodexo.

Le couple de maraîchers a certainement pu profiter de l'existence de la Fondation. Mais si leurs évocations témoignent d'une gratitude et reconnaissance vis-à-vis des actions de la Fondation, la critique de Monsieur G. signale la forte dépendance de la Jari, dont la domination sur les pratiques dans la région serait encore trop forte,- témoignage de la relation amour-haine des populations avec l'entreprise, tel que nous l'avons déjà observé chez des nombreuses autres familles, tant partenaires que non-partenaires de la Fondation.

Toutefois, le vieux couple qui s'avère remarquablement agile, dise être positif quant au futur de la région et de leurs enfants. Les conditions de vie auraient beaucoup amélioré en comparaison avec l'époque de leur arrivée. Après une période de conflit foncier, il serait aujourd'hui toute à fait possible de mener une vie tranquille au Braço. *« Notre vie est modeste. Des nos sept enfants, trois travaillent pour la Jari, un autre travaille en ville, les trois filles sont restées ici au Braço et se sont mariées. Nos petits-enfants viennent souvent nous visiter, mais ils vont à l'école en ville et auront une éducation meilleure que nous, ils pourront continuer à améliorer ce que nous avons construit ici. »* On peut cependant s'interroger si ces enfants, après une formation en ville, seront disposés de continuer à labourer un champ agricole ou à maintenir un petit verger dans une communauté rurale. Ou est-ce qu'on peut imaginer que Braço pourra, dans un futur, devenir une espèce de résidence secondaire pour ceux qui vivent et travaillent à Monte Dourado et Laranjal do Jari- comme c'est effectivement déjà le cas aussi pour certains autres familles de la région, comme celle de Luis ?

Cela ne semble pas encore préoccuper Monsieur G., qui rajoute : "Nous avons en effet trouvé une bonne vie ici. Peut-être un jour, je pourrais aller visiter le Ceará, où je suis né et que j'ai quitté si petit. Mais ma vie et ma famille, c'est ici, dans cette région du Jari, qui est devenue la notre ».

Photo 50. Chez des maraîchers du Braço



1. Un maraîchers en train de travailler dans le verger devant sa maison, située au centre du Braço ; 2. Des belles laitues, un légume rarement planté dans la région ; 3. Dona A. et sa voisine, également horticultrice, préparent des bouquets de ciboulettes pour le transport en ville; 4. Dona A. et Monsieur G., un couple « durable » dans tous les sens; 5. Maison (sur le même terrain des parents) d'un de leurs fils qui travaille pour la NDR et ne passe souvent que le weekend à la communauté; 6. Le voisin, Monsieur A., également horticultrice (à gauche sur la photo), pendant la visite d'un technicien de la Fondation Orsa (à droite).

Les portraits que nous avons discutés dans ce chapitre corroborent l'existence de deux dynamiques de production différentes auprès des agriculteurs locaux. D'un côté, une diversification des productions et sources de revenu, grâce à l'apparition de nouvelles possibilités de travail dans et autour du projet Jari, dans le secteur tertiaire ou informel, en ville, et plus récemment, à partir de l'incitation, par la Fondation, à la pratique d'activités productrices pour le marché extérieur ; de l'autre côté, une spécialisation dans la production de denrées agricoles chez certaines communautés agroextractivistes.

D'un point de vue environnemental, on pourrait argumenter que cette transformation des extractivistes en agriculteurs diversifiés comporte le danger d'une approximation des nouvelles pratiques vers un système pionnier. En termes socio-économiques, pourtant, même si les bénéfices des programmes de la Fondation pour les populations sont aujourd'hui encore difficiles à mesurer du fait de leur établissement récent, on peut toutefois remarquer l'existence d'un espace de reconnaissance mutuelle, ayant permis la mise en place d'un dialogue direct avec l'entreprise et l'avancement du processus d'intégration territoriale de l'ensemble de la région, caractérisée par des frontières poreuses et des échanges et flux sans barrières. L'augmentation des partenariats entre la Fondation et les producteurs locaux depuis 2006 indique, de fait, une montée en puissance des dynamiques d'interaction, porteuses de changement. L'engagement de tous les acteurs du développement régional dans un processus d'apprentissage commun semble enfin ouvrir la porte au rapprochement entre les logiques agroextractivistes et le raisonnement économique de l'entreprise, à priori si différentes.

Toutefois, l'intégration des zones rurales, notamment celles de la commune d'Almeirim, au territoire d'entreprise, s'avère encore inachevée et représente un défi pour l'avenir. Plusieurs obstacles géographiques et sociaux persistent encore, et prennent la forme d'« espaces marginalisés » ou d'« îles de ressentiment » à l'égard de l'entreprise. Par conséquent, la perception de cette dernière ainsi que du rôle de sa Fondation auprès des populations locales s'avère encore ambivalente, ainsi que l'ont aussi montré les portraits des producteurs : alors que certains affirment que « sans l'entreprise, il n'y aurait rien », d'autres considèrent, au contraire, que celle-ci représente l'entrave principale au développement de la région vers plus d'autonomie et moins de dépendance. Si certains producteurs ont su tirer profit de l'existence de l'entreprise et des propositions de la Fondation, d'autres sont restés à l'écart de ces dynamiques ou ont délibérément choisi d'éviter toute coopération. Le degré réel d'inclusion des populations à l'utilisation des ressources, leurs dynamiques socio-spatiales, et la performance économique des familles producteurs varie encore largement selon les zones et communautés, et s'avère fortement influencé par leur degré d'enclavement, l'existence ou non d'une route, et les rapports entretenus avec la ville. Cela est valable également pour d'autres régions de l'Amazonie brésilienne, comme le corroborent les résultats du projet DURAMAZ, qui, en comparant plusieurs lieux d'expériences de développement durable en Amazonie brésilienne, ont montré que l'accessibilité des communautés et la proximité d'une ville étaient l'un des points nodaux de la question de la durabilité, souvent plus déterminants des dynamiques socioéconomiques que l'importance des projets et investissements effectués au nom du développement durable (Le Tourneau et Droulers, 2010 : 342).

Malgré les difficultés d'une vie rurale en demi-isolement et largement privée des services de base, la commune d'Almeirim semble de fait offrir un espace de liberté de vie et de travail, que nous avons pu observer tant chez les producteurs qui ont établi des relations d'alliance avec l'entreprise que chez ceux qui ont choisi de maintenir des *cekomènes* en indépendance de celle-ci. La majorité des familles que nous avons pu visiter et interviewer ont affirmé que l'installation sur le territoire d'entreprise leur aurait permis aujourd'hui, après des conflits avec celle-ci au XX<sup>e</sup> siècle, d'atteindre une qualité de vie qu'eux mêmes considèrent satisfaisante, et qui semble laisser de l'espace à la construction d'un futur pour eux et leurs enfants. Leurs projets de vie, qu'ils soient conçus en coopération avec les activités promues par la Fondation ou en indépendance de celle-ci, semblent effectivement trouver aujourd'hui les éléments nécessaires à leur réalisation. Les avantages d'une installation à l'intérieur du territoire d'entreprise semblent ainsi prédominer sur les limitations, géographiques ou économiques, imposées par l'entreprise (coût distance et absence de moyens de transport; restriction dans l'accès à la terre; interdiction de l'utilisation commerciale de certaines ressources comme le bois,...), qui peuvent effectivement s'avérer plus importantes ailleurs (comme dans des régions très anthropisées ou caractérisées par des forts conflits entre *fazendeiros* et petits agriculteurs, ou encore à l'intérieur de certaines unités de conservation, plus réglementées). Les exemples de trajectoires de vie comme celles des Monsieur A., B., ou G. montrent de fait que la région du Jari a été, pour beaucoup de producteurs qui y sont aujourd'hui installés, le point final d'une longue période de mobilité à travers l'Amazonie. Longtemps en déplacement, on peut se demander si la stabilisation de ces migrants itinérants désormais fixés à l'intérieur du territoire d'entreprise ne constitue pas un facteur de durabilité sociale et environnementale, permettant enfin d'améliorer durablement le statut socio-économique de leurs familles et enfants, comme cela peut également être observé dans d'autres régions amazoniennes (cf. Bursztyjn et Droulers, 2010 : 417). Si l'entreprise procède un jour effectivement à la régularisation foncière qu'elle promet, à savoir, l'attribution de titres de propriété à des producteurs individuels, probablement précédée d'un démembrement de parcelles entières de son territoire reconverties « *terras devolutas* », on peut présumer que cette région, jamais atteinte par un véritable front pionnier, finira par montrer des phénomènes similaires à ceux observés en régions de « post front pionnier » (Arvor, 2009, Nasuti, 2010), à savoir, une diversification des activités, une consolidation des filières, et une croissance de la population urbaine et rurale qui s'opère avec la régularisation foncière. Dans d'autres aspects, les familles rurales du Jari reflètent encore plus des caractéristiques observées dans les fronts pionniers : en tant que région à la périphérie amazonienne, le Jari constitue de fait un espace de vie ou de « survie » (cf. la désignation du front pionnier du Rondônia des années 1980 comme « *Überlebensraum* », Coy, 1988) pour des migrants d'opportunité ou sans terre venus d'autres parties du pays. Mais à différence des fronts pionniers classiques, caractérisés par un processus de différenciation qui s'accompagne par la nécessité constante de déplacement vers d'autres terres « libres » des familles les moins capitalisées, la région du Jari constitue aujourd'hui un terminus pour ces migrants. De fait, la pression foncière depuis l'extérieur ne s'y fait pas encore sentir auprès des producteurs locaux, puisque l'occupation voire l'achat de superficies plus importantes par des grands producteurs, *fazendeiros*, entrepreneurs ou spéculateurs de la terre n'a pas eu lieu grâce au contrôle foncier effectué par l'entreprise. Celle-ci s'avère dans ce sens un véritable allié des populations locales, pour lesquelles l'« ennemie » se présente cependant dans la forme des plantations d'eucalyptus. Marqueurs de la distribution inégale

dans le pouvoir d'utilisation de l'espace et des ressources entre l'entreprise et les populations locales, la sylviculture symbolise la fragmentation socioéconomique de l'espace, où la production agroindustrielle orientée vers le marché extérieur (entreprise) contraste avec les formes de production de subsistance et pour le marché régional (petits agriculteurs/agroextractivistes). On trouve ici encore une ressemblance à l'organisation de l'espace dans des zones amazoniennes de front pionnier, caractérisées par des espaces sociaux différenciés et la simultanéité de tendances globalisantes (« enclaves de modernisation ») et « périphérisantes » (« espaces marginalisés »), Coy et Neuburger (2000).



## CONCLUSION - Entre alliance et autonomie

Après avoir centré, dans ce dernier chapitre, notre attention sur l'analyse des dynamiques du peuplement et l'évolution des productions économiques, nous avons, de manière plus approfondie, apporté des témoignages sur les conditions de vie et de travail des populations rurales habitant aujourd'hui le domaine d'entreprise. Celles-ci ont trouvé de nouvelles voies de développement, encouragées par la Fondation Orsa, qui œuvre, depuis 2006, à la promotion des productions agricoles et extractivistes « traditionnelles » et incite au développement de nouvelles activités (eucalyptus, horticulture, apiculture).

Fondée sur la conception que les changements socio-spatiaux sont la résultante d'un processus continu d'adaptation des populations locales aux évolutions du projet Jari, notre analyse montre comment l'entreprise a créé, et recrée, à chaque nouvelle conjoncture socioéconomique (Ludwig, Antunes, Orsa) de nouvelles conditions de vie pour les populations locales. Enfin, nous avons privilégié les différentes perceptions du rôle joué par l'entreprise et de l'efficacité des engagements de la Fondation, tant chez les producteurs partenaires que non-partenaires.

En nous focalisant sur l'exemple de producteurs emblématiques, nous arrivons à mettre en avant les facteurs de réussite qui montrent que ces interventions ont (et vont) changé(r) la réalité de certains producteurs et/ou communautés grâce à des relations d'alliance librement consenties. Par ailleurs, d'autres familles, restées à la « périphérie » de l'entreprise, ont continué à mener à bien leurs productions de façon autonome, souvent avec autant de « succès » économique que les premiers. L'étude plus approfondie de huit producteurs, retenus pour leur représentativité, permet de mettre en relief, d'une part, les comportements individuels adoptés par chaque famille (qui relèvent de facteurs comme l'origine, les croyances, la tradition, ou des conceptions de vie et perspectives pour le futur), et, en même temps, d'identifier des dynamiques spatiales et des pratiques partagées par les familles d'une même communauté ou se situant dans un même contexte géographique.

L'existence de formes de vie et de stratégies différenciées chez les producteurs rencontrés relève moins de véritables contraintes socio-économiques que de démarches personnelles faites de choix opportunistes au sein de familles (Arnauld de Sartre, 2006). Rappelons combien nos interlocuteurs, migrant ou fils de migrants, sont mus par l'opportunité (réelle ou supposée) d'accès à des « terres libres ».

Peut-on argumenter que, plus qu'une simple adaptation des populations de la région au projet Jari, celui-ci a, lui-même et malgré lui, provoqué l'installation permanente d'une partie de ces populations sur son domaine ? Aujourd'hui, la consolidation de l'entreprise et les nouvelles pratiques encouragées par sa Fondation, a contribué à accélérer de manière significative l'intégration du territoire. Elle a également permis, au cours de la dernière décennie, une amélioration générale des conditions de vie dans la plupart des communautés de la région.

\*\*\*

## **CONCLUSION GÉNÉRALE – LES FRONTIÈRES DU DÉVELOPPEMENT**

---

Ce travail a cherché à mettre en relief les transformations socio-spatiales de la région du Jari au cours de son évolution historique. Nous avons retracé les dynamiques d'occupation de la région au sens large, depuis le peuplement extensif des terres longeant le fleuve Jari par les populations amérindiennes, qui se replient au cœur du massif des Guyanes suite aux péripéties de l'histoire coloniale, jusqu'à l'installation des populations extractivistes dans le bas Jari, qui ne se pérennise qu'à la fin du XIXe siècle.

Dans un deuxième temps, nous avons montré les étapes, spatiales et temporelles, de la construction d'un territoire sur le bas Jari, fonctionnant d'abord comme une « enclave », puis véritablement comme un territoire d'entreprise, dans un processus d'intégration à la région. Celui-ci n'a pourtant pas complètement abouti, et la « trace » de l'enclave demeure toujours visible sur les cartes.

Notre étude a montré que, au cours des quarante dernières années, les dynamiques du peuplement, les transformations dans l'occupation de l'espace, et les activités économiques des populations dans la région ont été liées aux évolutions de l'histoire brésilienne. Nous avons identifié trois phases principales du projet Jari : Ludwig, « invasion américaine ou homme providentiel » sous l'autoritarisme technocratique ; puis Antunes, ou la « brésilianisation » d'un nationalisme éclairé, et enfin Orsa, ou la responsabilité sociale et environnementale appliquée en contexte amazonien. Chacune représente différents parti-pris de gestion, en matière d'opérations économiques, d'engagement social et d'implications politiques pour la région et ses habitants.

Alors que, durant la première période, la trame régionale se met en place, avec le surgissement des premiers centres urbains et des infrastructures routières, le peuplement est multiplié par trois.

La deuxième période se caractérise par une consolidation des nœuds et un approfondissement des activités, malgré la réduction du cadre effectif et opérationnel de l'entreprise, trop coûteux, et le ralentissement des dynamiques économiques et sociales sur la totalité du domaine d'entreprise. Sans plus enregistrer une croissance importante de sa population, la région connaît à cette époque une redistribution du peuplement, des zones rurales vers les centres urbains, avec une concentration toujours plus forte dans les chefs-lieux de la partie *amapaense* du domaine d'entreprise.

Enfin, une troisième phase s'annonce, à la charnière entre deux siècles, avec la renaissance d'un projet Jari modernisé sous le groupe Orsa, qui met les concepts de responsabilité sociale des entreprises et du développement durable au centre de son discours et de son management territorial. Le réseau de communautés villageoises se différencie à l'intérieur du domaine et gagne en spécialisation.

Peut-on déduire de la région du Jari qu'il faut au moins trente ans pour qu'un cycle économique puisse montrer une rentabilité dans un contexte aussi spécifique que celui-là, caractérisé par un isolement accentué ? Le cycle du développement régional implique un accroissement progressif de la richesse et du bien-être des populations dans un lieu donné, et même si l'histoire s'accélère, le cycle

d'une génération et demie semble la règle dans le modèle de développement brésilien. Après quarante ans, on trouve dans le projet Jari, arrivé à maturité, la panoplie des contradictions entre les gagnants et les perdants du développement.

Nous argumentons que la clef de la réussite du projet Jari au nouveau siècle s'explique surtout par la corrélation de deux facteurs. D'abord, la rentabilisation du projet, rendue possible tant par des facteurs internes (comme la modernisation et le perfectionnement des opérations), que par un contexte économique externe (plus favorable à la production sylvicole). Ensuite, l'acceptation politique et sociale de l'entreprise par les acteurs de la scène politique et publique nationale et internationale, mais surtout par les acteurs régionaux.

Dans le but de transformer l'image négative de l'ancien projet Jari, « géophage des ressources humaines et naturelles », en une entreprise pionnière de la responsabilité sociale et environnementale (RSEE), la stratégie du groupe Orsa a misé sur deux volets : la diversification des activités économiques dans des secteurs de l'économie « verte » (exploitation certifiée du bois tropical et commercialisation de ressources naturelles non-ligneuses en partenariat avec les communautés amazoniennes), et la mise en place d'une Fondation sociale, voulant désormais s'engager dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

On peut argumenter que si les interventions de la Fondation Orsa sont aujourd'hui encore peu importantes en termes économiques (notamment parce que les projets phares ne donnent des bénéfices qu'à moyen et long terme, mais aussi parce qu'ils n'impliquent jusque-là qu'une petite partie des producteurs ruraux présents sur le domaine de l'entreprise), les avancées n'en sont pas moins significatives en termes d'organisation des producteurs dans des réseaux d'acteurs : renforcement des associations communautaires, mise en place de coopératives intercommunales, formations en gestion, appui technique, etc.

Au cours des cinq dernières années, la consolidation de nombreuses coopérations avec les institutions du gouvernement, ainsi que l'entrée en contact direct et l'établissement de projets avec les populations rurales, ont d'ailleurs rendu possible l'intensification d'un processus d'intégration territoriale impulsé par l'entreprise, visant à consolider une gestion de la région en relation avec les *stakeholders* en place. Cependant, une véritable inclusion des populations à la création de richesse et à la gestion des ressources reste encore à consolider, notamment par la participation d'une main d'œuvre mieux formée et plus responsable, agissant au sein de projets de gestion communautaire. Pionnière d'une gestion dite « durable » sur plus d'un demi-million d'hectares, la viabilité économique et écologique du projet forestier de la Orsa Florestal reste incertaine. On peut effectivement s'interroger si une exploitation durable de la forêt tropicale est véritablement possible. Enfin, on peut se demander jusqu'à quel point les projets de la Fondation facilitent leur ancrage dans le territoire et l'utilisation économique des ressources.

De fait, l'accès à la terre et la mise en place de nouveaux champs est limitée, la commercialisation du bois est interdite, l'élevage mal vu, et l'installation de nouvelles familles sur le territoire, à priori, indésirable. Hormis quelques exceptions, la majorité des familles déjà installées sur le territoire ne dispose d'ailleurs pas d'un titre de propriété légal.

Le processus de régularisation foncière est, comme dans le reste de l'Amazonie, loin d'être résolu. Peut-on présumer qu'une régularisation foncière basée sur l'attribution de titres de propriété individuels, probablement précédée par un démembrement de parcelles entières reconverties en « *terras devolutas* », pousserait enfin les acteurs de l'Etat à s'investir dans l'aménagement du territoire ?

Le manque d'engagement de la part des institutions publiques a été évoqué par tous les producteurs interrogés, témoignant d'une forte expectative d'assistance de la part de l'Etat, mais également d'une réelle insuffisance ressentie sur le territoire. Une implication plus importante de l'Etat dans la gestion régionale est cependant contrecarrée par la non-régularisation foncière dans une partie du territoire, ou, tout au moins sert de prétexte à son désengagement. Pour les populations rurales installées à l'intérieur du territoire d'entreprise, l'ambigüité foncière et la possibilité d'être expulsé à tout moment représente également un facteur d'instabilité, susceptible d'empêcher un ancrage plus durable dans la région. En comparaison avec les communes voisines, ceci est aujourd'hui corroboré par la faible occupation des zones rurales dans les communes de la région du Jari, et surtout par le déplacement des populations, tant urbaines que rurales, du Pará vers les villes du côté de l'Amapá, Laranjal et Vitória do Jari.

Ce phénomène recouvre en effet un paradoxe intéressant : la dynamique socio-économique de la région est aujourd'hui la plus forte là où le contrôle de l'entreprise est le plus faible. Depuis les années 1980, on a, de fait, pu observer le déplacement progressif des populations et des échanges économiques de la commune d'Almeirim – d'abord cœur du territoire extractiviste, puis lieu de l'administration et des activités économiques du projet Jari – vers le côté *amapaense* de la région. Son chef-lieu Laranjal, surgi en tant qu'effet secondaire de l'installation du projet Jari, concentre aujourd'hui presque la moitié des populations de l'ensemble de la région, et émerge enfin comme véritable gagnant de l'existence de l'entreprise, dont il a longtemps subi seulement les impacts négatifs. Cependant, selon la loi des proximités géographiques, l'hypothétique redécoupage du Pará et création de l'Etat du Tapajós, qui ferait de Santarém sa capitale, pourrait conférer à Almeirim un plus grand rôle dans l'ensemble régional. La fortification des politiques publiques pour les villes de Laranjal et de Vitoria do Jari, du fait de la multiplication des acteurs et institutions d'Etat et non des interventions de la Fondation Orsa, commence aujourd'hui à porter ses fruits, et contraste avec la situation du chef-lieu Almeirim. De fait, Laranjal et Vitoria do Jari, situés sur des terres *amapaenses* déclarées communautaires, ont pu – de par leur proximité directe de l'entreprise – profiter des dynamiques déclenchées par celle-ci. On peut néanmoins s'interroger sur la capacité de Laranjal do Jari à accueillir de nouvelles populations. Alors que l'extension de la ville le long de l'axe est-ouest est limitée par l'existence de larges zones de várzea, son expansion le long du fleuve, à partir de l'enfilement de baraques sur pilotis, pose des difficultés importantes pour la mise en place d'infrastructures adéquates.

Si les engagements politiques du gouvernement commencent donc à prendre force dans les chefs-lieux du côté de l'Amapá, le manque de présence des pouvoirs publics du côté du Pará s'explique, hormis l'imbroglio foncier, par un deuxième facteur : une sorte de mélange dans les rôles et responsabilités incombant à l'Etat et à l'entreprise, que nous avons pu observer tant dans les exigences des populations locales vis.

à-vis de l'Etat et de l'entreprise, que dans les discours des représentants de l'Etat et de la Fondation. Cette dernière a elle-même nourri cette confusion, dans le sens où elle a créé des attentes importantes chez les populations locales avec l'intégration progressive, dans son champ d'action, de domaines de responsabilité relevant originellement de l'Etat. La question clef est celle de l'applicabilité du concept de la RSE par le groupe Orsa dans le contexte spécifique de la région du Jari : jusqu'à quel point est-il légitime, voire une obligation de l'entreprise, de prendre en main des responsabilités de l'Etat dans un contexte où celui-ci est absent ? Le changement récent du rôle de la Fondation Orsa dans le développement territorial semble en effet indiquer la volonté de cette dernière de transmettre le financement et la mise en place effective des projets davantage aux acteurs régionaux : aujourd'hui, elle occupe davantage une fonction de coordinatrice de projets, consistant à mobiliser et mettre en relation les acteurs politiques avec la société civile et les populations rurales. Les locaux de la Fondation sont aujourd'hui devenus des lieux privilégiés de rencontre, dont le maire de Laranjal profite pour se réunir avec la Présidente de l'association des femmes de Laranjal, ou le leader d'une communauté extractiviste de la commune d'Almeirim. L'intensification récente d'échanges de ce type entre mairies et organisations sociales des trois communes de la région du Jari ne se reflètent pourtant pas encore dans les faits politiques, où la conception et coordination en commun de programmes politiques visant à l'ensemble de la région sont encore très rares. Le manque d'une vision d'intercommunalité a en effet été souligné par bon nombre d'urbanistes et géographes de l'université fédérale d'Amapá et du Pará<sup>574</sup>. Le fleuve Jari y prend un rôle ambigu : frontière politico-administrative entre l'Etat d'Amapá et celui du Pará, et longtemps élément de fragmentation entre le côté des « winners » et celui des « losers » (Scholz, 2000), entre la ville aménagée et l'agglomération désordonnée, le fleuve est en même temps et de plus en plus perçu comme le cordon ombilical qui lie les deux parties de la région, permettant la circulation directe des marchandises et les flux constants des populations. Les échanges entre les company-towns et le chef-lieu de leur propre commune, à savoir, Almeirim, s'avèrent en revanche minimes. Ainsi, paradoxalement, le côté *amapaense* de la région du Jari s'avère aujourd'hui mieux lié aux dynamiques et au territoire de l'entreprise que les parties sud et sud-ouest de la commune d'Almeirim elle-même.

De surcroît, l'appellation « Vale do Jari », jouant sur les deux rives, utilisée tant au Pará qu'en Amapá, commence à exister, après avoir été lancée par l'entreprise comme logo régional pour labéliser les actions de la Fondation. Une telle appellation géographique, pourra-t-elle avoir tendance à se diffuser ?<sup>575</sup>

La mise en place d'un modèle de gestion intercommunale pourrait-il effectivement permettre un management territorial efficace et plus intégré de la région du Jari ? On peut de fait argumenter qu'une planification entre les communes, basée sur une nouvelle coopération contractuelle entre les deux Etats, incluant une mutualisation fiscale, pourra certainement mieux répondre à la réalité du développement économique sur place. Cette réalité se caractérise par des situations différentes, voire contraires, des deux côtés du fleuve : l'asymétrie des dynamiques socioéconomiques, du statut foncier

---

<sup>574</sup> Brito Paixão, 2008 ; Brito et Tostes, 2010 ; Celis Martins Ferreira, 2008 ; Chelala, 2008 ; Porto, 2005 ; Porto et al. 2009.

<sup>575</sup> Par exemple, le 11<sup>ème</sup> bataillon de Police militaire « Vale do Jari » vient d'ouvrir une « Unité Intégrée de Sécurité Communautaire » (UNICS) à Laranjal (septembre 2011).

et de la régularisation de la terre, ou la différence dans le montant des taxes perçues<sup>576</sup>. En ce qui concerne les chefs-lieux de la région, un grand effort reste à faire pour améliorer la situation d'un grand nombre d'habitations, sujettes aux inondations ou incendies, ainsi que pour combler le manque d'infrastructures. Ce déficit s'avère surtout problématique en termes sociaux, et est susceptible d'amener à long terme des conflits écologiques importants.

Alors que dans les perceptions de la plupart des institutions politiques et des populations locales, l'entreprise était jugée responsable des fragmentations socio-spatiales entre les *company-towns* et les chefs-lieux des communes, aujourd'hui, on note de plus en plus un consentement entre tous les acteurs régionaux que l'engagement de l'Etat dans l'aménagement de ces villes urge, et ne peut pas être délégué à l'entreprise.

Dans les régions rurales, où le climat est aujourd'hui moins systématiquement caractérisé par la historique hostilité entre l'entreprise et les populations locales, ceux-ci semblent aujourd'hui tous vouloir et pouvoir d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, profiter de l'existence de l'entreprise et des bénéfices qu'elle propose (routes, emploi, formations, projets Fondation, etc.). Entre coopération et coexistence, l'éventail des stratégies développées par les différents acteurs de la région est large, témoignant d'un deuxième paradoxe : le fait qu'il semble exister à l'intérieur de ce territoire, malgré le contrôle exercé par l'entreprise et au mépris des difficultés résultant d'une vie isolée en forêt, des espaces de liberté pour des petits producteurs. Si ceux-ci, grâce à leur capacité d'adaptation, ont donc réussi à s'y stabiliser, la durabilité serait-elle au rendez-vous ?

On peut effectivement s'interroger sur les perspectives de projets de vie à long terme dans un contexte d'insécurité foncière. Quelles sont les implications pratiques et psychologiques d'une occupation qui, faute d'attribution de titres de possession ou de propriété, peut-être remise en question à tout moment ? Alors que la question est pertinente, il faut également considérer le revers de la médaille. Si le contrôle de l'entreprise sur un vaste territoire, à l'exception d'une clairière de 120 000 ha, a garanti le maintien du couvert forestier original, elle a aussi empêché l'installation d'autres entreprises minières, pastorales ou forestières, qui auraient pu, de leur côté, impulser un déplacement des populations locales. Dans ce sens, l'entreprise, qui s'est jusque-là, à l'instar des unités de conservation, avérée constituer un blocage foncier fort efficace contre la déforestation, constitue effectivement un allié précieux des populations habitant aujourd'hui sur son territoire. Elle l'est d'autant plus qu'une migration plus importante de nouvelles populations vers le territoire d'entreprise semble assez peu probable dans l'avenir. Tant qu'une régularisation foncière et un aménagement du territoire par l'Etat tarde à se mettre en place, les zones rurales de la région du Jari resteront peu peuplées, et constitueront un espace de vie privilégié pour deux groupes de populations s'avérant tous les deux minoritaires : les anciennes populations agroextractivistes, caractérisées par un fort ancrage territorial et une familiarité avec la forêt; et les migrants d'opportunité, arrivés plus récemment, qui se caractérisent par des formes de production individuelle organisées au sein de l'unité

---

<sup>576</sup> Plus commun pour la gestion de grandes villes ou zones métropolitaines (cf. la formule de consortium inter-municipal IBAM, ou le RIDE à Brasília). Par ailleurs, le district forestier de Carajás constitue un exemple de gouvernance régionale intercommunale d'une zone forestière en Amazonie, mis en place en 2007, à cheval sur le Pará, le Maranhão et le Tocantins, incluant près de 200 communes.

de production familiale, et un style de vie modeste suivant le rythme de la forêt amazonienne. Peut-on supposer que les exigences de ces groupes de populations en matière de bien-être matériel - ce que Bursztyn (1993) appelle l'« avoir » (*ter*) en opposition à l'« être » (*ser*) - soient encore moins élevées qu'auprès d'autres sociétés et régions amazoniennes, plus étroitement liées aux grandes villes et à l'idée de confort associé à celles-ci (perspectives d'emplois moins pénibles, structures de services, accessibilité aux biens de consommation, à l'électricité, etc.) ? Ou est-ce que le « registre cosmologique » (Kohler, 2010), qui définit les valeurs, croyances, et aspirations du futur forgées par l'éducation et la tradition, des producteurs que nous avons rencontrés sur le terrain –pour la plupart originaires du Nordeste et de foi protestante- soit principalement responsable de leur choix pour une vie simple, mais très libre dans une région enclavée et périphérique ?

\*\*\*

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES & ARTICLES

- AGIER, M., 2000, *Anthropologie du carnaval : la ville, la fête et l'Afrique à Bahia*, Paris, Editions Parenthèses, 253 .
- ALBALADEJO, C., et ARNAULT DE SARTRE (dir.), 2005, *L'Amazonie brésilienne et le développement durable. Expériences et enjeux en milieu rural*, L'Harmattan, 286 p.
- ALLEGRETTI, M.H., 2002, *A construção social de políticas ambientais. Chico Mendes e o Movimento dos Seringueiros*, Thèse de doctorat : Développement durable. UNB, UNB, Brasília.
- ALVES FILHO, A., SOUZA JÚNIOR, J.A., BEZERRA NETO, J.M., 2000, *Pontos de história da Amazônia*, Vol. II, Belém : Paka-Tatu
- AMARAL, P, et AMARAL NETO M., 2000, *Manejo Florestal comunitário na Amazônia Brasileira : Situação atual, desafios e perspectivas*. Brasília : Instituto Internacional de Educação do Brasil – IIEB., 58 p.
- AMOROSO, S., et WAAK, R.S., 2005, “Desenvolvendo sustentabilidade”. *Parcerias Estratégicas*, n° 20.
- ARAÚJO, R., 2009, « De la “Communauté” aux “populations traditionnelles” », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Coloquios, [Online], Put online on 06 juillet 2009. URL : <http://nuevomundo.revues.org/56593>.
- ARIMA YATSUDA, E., 2005, *Loggers and forest fragmentation : Behavioural and computational models of road building in the Amazon basin*. PhD thesis, Michigan State University, Department of Geography.
- ARNAULD DE SARTRE, X., 2006, *Les fronts pionniers d'Amazonie. Les dynamiques paysannes au Brésil*, Paris : CNRS Editions, 223 p.
- ARVOR, D., 2009, *Étude par télédétection de la dynamique du soja et de l'impact des précipitations sur les productions au Mato Grosso, Brésil*, Thèse de doctorat de l'Université de Rennes 2, 396 p.
- ASCOLI, K., et BENZAKEN, T., 2009, “Business for Social Responsibility. Business Brief : Public Policy and the Promotion of Corporate Social Responsibility”. *The Business of a Better World* – San Monsieur F..
- ATLAS DO ZONEAMENTO ECOLÓGICO ECONÔMICO DA ÁREA SUL DO ESTADO DO AMAPÁ, *Projeto de gestão ambiental integrada*, 1 ed. Macapá : Governo do Estado do Amapá- GEA, 44 p.
- BARRETO, A., (Cel.), 1958, *Fortificações no Brasil (Resumo Histórico)*. Rio de Janeiro : Biblioteca do Exército Editora, 368 p.
- BARRY, N. P., 2000, “Controversery : Do Corporartions have any responsibility beyond making profit ?” *Journal of Markets and Morality*, Vol. 3, n°1, pp. 100-107.
- BARRY, N., P. 2002, “The stakeholder concept of corporate control is illogical and impractical”, *The Independent Review*, Vol.6, n°6, pp. 541-554.
- BECKER, B. K., 2006, « Amazonie brésilienne, nouvelle géographie, nouvelle politique régionale et nouvelle échelle d'action », *Géocarrefour*, vol. 81/3, [En ligne], mis en ligne le 01



- BECKER, B. K., 2001, „La dimension géopolitique du processus d'occupation de l'Amazonie brésilienne“. "Le mercure en Amazonie : rôle de l'homme et de l'environnement, risques sanitaires" dir. Carmouze J.P., Lucote M., Boudou A., Paris, IRD Editions, pp. 447-472.
- BECKER, B. K., 1989, « O embrião territorial do projeto geopolítico da modernidade no Brasil », Rio de Janeiro, Textos, Laget (1).
- BENSOUSSAN, P., 2008, *Crédit rural : outil de développement dans le Sertão de La Bahia ? Crédito rural : instrumento de desenvolvimento no Sertão da Bahia.* (dir. Martine Droulers et Monsieur C. Milani Sanchez, en co-tutelle Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 – Universidade federal da Bahia) février 2010.
- BERNARDELLI IAMAGUCHI SHERZER, A., 2010, *Produção de castanha-do-Brasil no território sul do Amapá : Comparação entre o retorno econômico e o salário mínimo.* Thèse de Master II, Curitiba, 45 p.
- BONAUDO, T., 2005, *La gestion environnementale sur un front pionnier amazonien.* Thèse de doctorat au Institut National Agronomique de Paris-Grignon, Paris, 370 p.
- BOUDAUD, A., 2010, „La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE): un bref état des lieux“. Millénaire, Le Centre Ressources Prospectives du grand Lyon, disponible sur [http://www.millenaire3.com/uploads/tx\\_ressm3/La\\_Responsabilite\\_Societale\\_des\\_Entreprises\\_02.pdf](http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/La_Responsabilite_Societale_des_Entreprises_02.pdf)
- BOYER, V., 2006, « Le mouvement des sages-femmes traditionnelles dans l'Amapá : Une mobilisation féminine exemplaire et les limites du développement local. », Nuevo Mundo Mundos Nuevos, BAC - Biblioteca de Autores del Centro, 2006, en ligne depuis 17 mars 2006, URL : <http://nuevomundo.revues.org/1965>.
- BRANCO, M.C. et RODRIGUES, L.L, 2007, „Positioning Stakeholder Theory within the Debate on Corporate Social Responsibility“, *Electronic Journal of Business Ethics and Organization Studies*, Vol. 12, n° 1, p. 5-15.
- BRAY, D.B., et ANTINORI, C., 2005, „Community Forest Enterprises as Entrepreneurial Firms : Economic and Institutional Perspectives from Mexico“, *World Development*, Vol. 33, No.9, pp.1529-1543. En ligne : <http://www2.fiu.edu/~brayd/Antinori-Bray%20WD.pdf>
- BRITA PAIXÃO, E., S., 2008, « Região do Vale do Jari : implicações e perspectivas no proceso de gestão urbana », Seminário Internacional - Amazônia e Fronteiras do Conhecimento NAEA - Núcleo de Altos Estudos Amazônicos - 35 ANOS Universidade Federal do Pará 9 a 11 de dezembro de 2008 Belém - Pará - Brasil
- BRITA et TOSTES, J.A., 2010, « Laranjal Do Jari (Estado do Amapá): Conflitos na Gestão urbana de uma pequena cidade amazônica e as perspectivas a partir do Plano Diretor Participativo”, *Actas del XI Coloquio Internacional de Geocrítica*, Buenos Aires, 2 - 7 de mayo de 2010, Universidad de Buenos Aires, 18 p.
- BROWDER, J. et GODFREY, B., 2006, *Cidades da Florestas : urbanização, desenvolvimento e globalização na Amazônia brasileira.* 1ª edição Manaus : EDUA- Editora da Universidade Federal do Amazonas.
- BROWN, K., 2002, „Innovations for conservation and development“, *The Geographical Journal*, 168, p. 6–17.
- BROWN, K., and ROSENDO, S., 2000a, „Environmentalists, rubber tappers and empowerment : the political and economic dimensions of extractive reserves“, *Development and Change* 31, p.201-227.
- BROWN, K., and ROSENDO, S., 2000b, „The institutional architecture of extractive reserves in Rondônia, Brazil, *The Geographical Journal*, 166, p .35–48.

- BUCHHOLZ, R.A., 1991, "Corporate Responsibility and The Good Society : From Economics to Ecology", *Business Horizons*, Vol. 34, n° 4, p. 19-31.
- BUNKER, S. G., 1985, *Underdeveloping the Amazon. Extraction, Unequal Change and the Failure of the Modern State*. Chicago and London : The University of Chicago Press, 279 p.
- BURSZTYN, M., DRUMMOND, J.A., SAYAGO, D., TOURRAND, J.F., (coord.) et al., 2010, *L'Amazonie, un demi -siècle après la colonisation*, Paris : Editions Quae.
- BURSZTYN, M., et DROULERS, M., 2010, « Réflexions sur le 'laboratoire' amazonien ». In : Le Tourneau et Droulers (coord.), *L'Amazonie brésilienne et le développement durable*, Paris : Belin, 2010, 477 p.
- BURSZTYN, M., (org.), 1993, *Para pensar o desenvolvimento sustentável*, São Paulo, Editora brasiliense, 154 p.
- CAPPELLIN, P., et GIULIANI, G.M., 2004, *The Political Economy of Corporate Responsibility in Brazil. Social and Environmental Dimensions, Technology, Business and Society*, Program Paper Number 14, October 2004, United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD), 82 p.
- CAPRON M., QUAIREL-LANOIZELÉE F., 2007, *La responsabilité sociale d'entreprise*, Collection Repères, Paris : Edition La Découverte.
- CARR, A.Z., 1968, « Is business bluffing ethical ? » *Harvard Business Review*, Vol. 46, n°1, p. 143-153.
- CARROL, A. B., 1999, "Corporate Social Responsibility : evolution of a definitional construct". *Business and society*, Vol. 38, n°3, p. 268-295.
- CARROLL, A. B., 1991, « The pyramid of corporate social responsibility : Toward the moral management of organizational stakeholders ». *Business Horizons*, 34, p. 39-48.
- CASTELO BRANCO, M., et LIMA RODRIGUES, L., 2007, „Positioning stakeholder theory within the debate on corporate social responsibility“. *Electronic Journal of Business Ethics and Organization Studies*, Vol. 12, No. 1.
- CÉLIS MARTINS FERREIRA, R., 2008, *Cidade de Laranjal do Jari : Expansão urbana-Planejamento de Políticas públicas*, Maestrado de desenvolvimento regional, Universidade fédéral do Amapá, Macapá, 149 p.
- CHASSAIGNE, P., 2001, « La communauté, espace de solidarité dans les villes anglo saxonnes, XIXe et XXe siècle », in Guillaume P., *Les Solidarités : le lien social dans tous ses états*, Bordeaux, MSHA, p. 83-100.
- CHELALA, C.A., 2008, *A Magnitude do Estado na Socioeconomia amapaense*. Dissertação Programma de Mestrado Integrado em Desenvolvimento Regional da Universidade Federal do Amapá, Macapá, 224p.
- CLARKE, J., 1998, "Corporate social reporting : an ethical practice", in Blake, J. and Gowthorpe, C. (Eds.), *Ethical Issues in Accounting*, London & New York : Routledge, p. 184-199.
- CLARKSON, M. B. E., 1995, "A Stakeholder Framework for Analysing and Evaluating Corporate Social Performance", *Academy of Management Review*, Vol. 20 n° 1, p. 92-117.
- CÓDIGO CIVIL BRASILEIRO (redação final, aprovada em 06/12/2001), Parte Geral Livro I. Disponible en ligne : [http://www.portalbrasil.net/download\\_direito.htm](http://www.portalbrasil.net/download_direito.htm)
- COELHO, P. R. P., MCLURE, J. E. et SPRY, J. A., 2003, " The Social Responsibility of Corporate Management : A Classical Critique", *Mid-American Journal of Business*, Vol. 18 n° 1.
- COEN, L., 1981, *Le vieil homme et la forêt. Jari : une enclave en Amazonie*. Collection Centre Europe Tiers-Monde, Editions Pierre-Marcel Favre, 123 p.

- COMMISSION EUROPÉENNE (EC), 2001, *Promoting a European framework for corporate social responsibility – Green Paper*, Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg.
- COUDREAU, H., 1893, *Chez Nos Indiens. Quatre années dans la Guyane française (1887-1891)*, Paris : Imprimerie Lahure, disponible sur gallica.bnf.fr
- COUDREAU, H., 1885, Le territoire contesté. Entre la France & le Brésil. Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le 22 Novembre 1885. Lille, Imprimerie L. Danel, disponible sur gallica.bnf.fr
- COY, M. et NEUBURGER, M., 2000, « As frentes pioneiras na Amazônia brasileira perante globalização. Chances e riscos de um desenvolvimento sustentável ». In : *Boletim de Estudos Geográficos 96*, Mendoza, Argentina, Instituto de Geografia. Facultad de Filosofía y Letras. Universidad Nacional de Cuyo, 97 – 125.
- COY, M. et R. LÜCKER, R., (1993) : *Der brasilianische Mittelwesten. Wirtschafts- und sozialgeographischer Wandel eines peripheren Agrarraumes*. - Tübinger Geographische Studien 108 (= Tübinger Beiträge zur Geographischen Lateinamerika-Forschung 9), Tübingen.
- COY, M., 1995, « Von der Interiorstadt zur Regionalmetropole. Stadtverfall, Stadterweiterung und Konzepte einer Stadterneuerung in Cuiabá », In : *Mensch-Umwelt-Beziehungen in der Pantanal-Region von Mato Grosso / Brasilien*, Beiträge zur angewandten geographischen Umweltforschung, Kohlhepp, G., (Hrsg.), Tübinger Beiträge zur Geographischen Lateinamerika-Forschung, Heft 10, Tübingen, p.279 – 315.
- COY, M., 1988, *Regionalentwicklung und regionale Entwicklungsplanung an der Peripherie in Amazonien. Probleme und Interessenkonflikte bei der Erschließung einer jungen Pionier-front am Beispiel des brasilianischen Bundesstaates Rondônia*. - Tübinger Geographische Studien 97 (= Tübinger Beiträge zur Geographischen Lateinamerika-Forschung, 5), 535 S. (Dissertation an der Universität Tübingen, 1988.)
- COY, Martin, 1986, « Développement régional à la périphérie amazonienne. Organisation de l'espace, conflits d'intérêts et programmes d'aménagement dans une région de ' frontière ' » : le cas du Rondônia » in *Cahiers des Sciences humaines*, vol.22, n° 3-4, Paris : ORSTOM, p. 371-388.
- CREVAUX, J., 1882, *Le Mendiant de l'Eldorado. De Cayenne aux Andes, 1876-1879* », Éditions Phébus, Paris, 1987.
- CUNHA M.C., et ALMEIDA, M.B. (org.) 2002, *Enciclopédia da Floresta, O Alto Juruá, práticas e conhecimentos das populações*, São Paulo : Cia das Letras.
- DIAS MORAIS, P., 2009, *História do Amapá*. JM Macapá : Editora Gráfica.
- DIAS MORAIS, P., 2009, *Povos Indígenas do Amapá*, Macapá : Editora Gráfica.
- DINIUS, O.J. et VERGARA, A. (ed.), 2011, *Company Towns in the Americas : Landscape, Power, and Working-Class Communities*, Geographies of Justice and Social Transformation 4, Athens/London : The University of Georgia Press, 236 p.
- DONALDSON, T. et PRESTON, L. E., 1995, “The Stakeholder Theory of the Corporation : Concepts, Evidence, and Implications”, *Academy of Management Review*, Vol. 20 n°. 1, pp. 65-91.
- DROULERS, M., 2004, *L'Amazonie. Vers un développement durable*, Paris : Armand Colin, 219 p.
- DROULERS, M., 2001, *Le Brésil : une géohistoire*, Paris : Presses Universitaires de France, 306 p.
- DROULERS, M., 1978, *Les caboclos du Maranhão amazonien*, Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Paris : Université Paris III-Sorbonne Nouvelle/Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine.
- DROULERS, M., et LE TOURNEAU, F.M. (dir.), 2010 : *L'Amazonie brésilienne et le développement durable*. Mappemonde, Paris : Belin, 477 p.

- DROULERS, M. et VIDAL, L., 2008, « Porto Velho, de la Company town à la ville des fonctionnaires (1910-1970) », In : La Ville au Brésil (XVIIIe-XX siècle), Naissances, renaissances, sous la direction de Laurent Vidal, Paris : Rivages des Xantons, 396 p.
- DRUMMOND, J.A., et ARAÚJO PEREIRA, M., 2007, *O Amapá nos tempos do manganês. Um estudo sobre o desenvolvimento de um estado amazônico – 1943 - 2000*, Rio de Janeiro : Garamond, 487 p.
- DUDLEY, N., Baldock, D., Nasi, R., et Stolton S., 2005, „Measuring biodiversity and sustainable management in forests and agricultural landscapes“, *Philosophical transactions of The Royal Society*, B 28, vol. 360, n° 1454, p.457-470.
- DUMONT, R., et MOTTIN, M.F., 1981, *Le mal-développement en Amérique latine, Mexique, Colombie, Brésil*, Paris : Editions du Seuil, p. 281
- EHRENFELD, J., 2006, „Industrial Ecology, Environmental and Economic Boom“, *International Society for Industrial Ecology, Communities & Banking*.
- EMPEREIRE, L., 1996, (dir.), *La forêt en jeu. L'extractivisme en Amazonie brésilienne en Amazonie centrale*, IRD Editions, 231p.
- FAO, 1999, *Forest Product Market Developments. The outlook for forest product markets to 2010 and the implications for improving management of the global forest estate*. Working paper FAO/FPIRS/02. Whiteman, A., Brown, C., et Bull, G., Forestry Policy and Planning Division, Rome.
- FAO, 2010, *Standing Tall : Exemplary Cases of Sustainable Forest Management in Latin America and the Caribbean*. En ligne : <http://www.rlc.fao.org/es/bosques/manejo/pdf/casejing.pdf>
- FASFIL- *As Fundações privadas e Associações sem fins lucrativos no Brasil, 2005*, Estudos e Pesquisas Informação Econômica numero 8, IBGE, IEPA e GIFE.
- FEARNSIDE, P. and RANKIN, M.J., 1985, „Jari revisited : Changes and the outlook for sustainability in Amazona's largest silvicultural estate“, *Interciencia*, 10 (3) : 121- 129.
- FEARNSIDE, P., 1989, „Extractive Reserves in Brazilian Amazonia“, *BioScience*, Vol. 39, No. 6.
- FEARNSIDE, P., 1988, „Jari at age 19 : Lessons for Brazil's silvicultural plans at Carajás“, *Interciencia* 13 (1) : 12-24.
- FEARNSIDE, P. and RANKIN, M.J., 1984, „O novo Jari : riscos e perspectivas de um desenvolvimento maciço amazônico“. *Ciência e Cultura*, 36 (7) : 1140-1156.
- FEARNSIDE, P., 1983, „Land-use Trends in the Brazilian Amazon Region as Factors in Accelerated Deforestation“. *Environmental Conservation*, Vol. 10, No. 2.
- FEARNSIDE, P., 1982, „Jari e Carajas : o futuro incerto das grandes plantações de silvicultura na Amazônia“. *Interciencia*, 7 (6) : 326-328.
- FEARNSIDE, P., 1980, „Jari and development in the Brazilian Amazon“, *Interciencia*, 5 (3) : 146-156.
- FILHO, A.F., JUNIOR, J.A., NETO, J.M., 2000, *Pontos de História da Amazônia*, Volume II, 2nd ed. Paka-Tatu, Belém.
- FILOCREÃO, A.S., et CAMPOS, I., 2008, *A Gestão das Terras Extrativistas no sul do Amapá*, En ligne: <http://www.anppas.org.br/encontro4/cd/ARQUIVOS/GT7-410-140-20080515155115.pdf>
- FILOCREÃO MONTEIRO, A.S., 2007, *Agroextrativismo e capitalismo na Amazônia. As transformações recentes no agroextrativismo do sul do Amapá*. Thèse de doctorat. 541 p., UNIF-PA, Belém.
- FILOCREÃO MONTEIRO, A.S., 2002, *Extrativismo e capitalismo na Amazônia. A manutenção, o funcionamento e a reprodução da economia extrativista do sul do Amapá*. Macapá, GEA/SEMA.

- FOMBROM, C. et GARDBERG, N., 2000, „Who's Top in Corporate Reputation ? “ Corporate Reputation Review, Vol. 3, No. 1, p.13-14.
- FREEMAN, R. E., WICKS, A. C. et PARMAR, B., 2004, “Stakeholder Theory and ‘The Corporate Objective Revisited’”, Organization Science, Vol. 15 n°. 3, p. 364-369.
- FREEMAN, R.E., and MC VEA, J., 2001, „A Stakeholder Approach to Strategic Management“, Darden Graduate School of Business Administration, Working Paper No. 01-02, University of Virginia.
- FREEMAN, R. E., 1998, “A stakeholder theory of the modern corporation”, In : Pincus, L. B. (Ed.), *Perspectives in business ethics*, McGraw-Hill, Singapore, p. 171-181.
- FRERIS, N. et LASCHEFSKI, K., 2002, *A fachada verde da exploração madeira. Os mitos da certificação madeireira e da ‘vocação florestal’ na Amazônia*. En ligne : <http://www.wrm.org.uy/paises/Brasil/fachadaverde.pdf>
- FRIEDMAN, M., 1970, « The social responsibility of business is to increase its profits », New York Times, September 3rd, pp. 405-409.
- FROSCH, R.A.; GALLOPOULOS, N.E. (1989). "Strategies for Manufacturing". Scientific American 261 (3) : 144–152.
- GALL, N., 1979, „Mudwig’s Amazon Empire“, Forbes, May 14th, p.127- 144.
- GALLOIS, D., 1986, *Migração, Guerra e Comércio : os Waiãpi na Guiana*, São Paulo: FFLCH-USP, 348 p.
- GALLOIS, D., (coor.), 1983, *Povos indígenas no Brasil, 3. Amapá, Norte do Pará*, volume coordenado por Dominique Gallois, In : Povos indígenas no Brasil (coor. Monsieur C. Alberto), São Paulo : CEDI, 1983, 267 p.
- GALLOIS, D., 1981, *Os Waiãpi e seu território*. Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi. Antropologia, n. 80.
- GARRIDO FILHA, I., 1980, *O Projeto Jari e os Capitais Estrangeiros na Amazônia*. Petrópolis : Editora Vozes Ltda., 72 p.
- GARRIDO, C., M., 1940, *Fortificações do Brasil*. Separata do Vol. III dos Subsidios para a História Marítima do Brasil. Rio de Janeiro : Imprensa Naval.
- GEFFRAY, C., 1996, « Le modèle de l’exploitation paternaliste », In : « L’oppression paternaliste au Brésil », Lusotopie, n° 3, p. 153-159
- GEFFRAY, C., 1995, *Chroniqueurs de la servitude en Amazonie brésilienne. Essai sur l’exploitation paternaliste*, Paris : Karthala, 186 p.
- GELY, A., 1990, “Les Jardins-Vergers Familiaux d’Amazonie Centrale : un Exemple d’Utilisation de l’Espace”, Turrialba, Vol. 40; No. 1, 1990, p.63-81.
- GLÜSING, J., 2008, *Das Guyana-Projekt. Ein deutsches Abenteuer am Amazonas*. Berlin : Ch. Links Verlag, 239 p.
- GODEFRIDI, D., 2004, « Faut-il supprimer l'Etat ? Vertiges anarchistes d'une certaine pensée libérale », disponible sur le blog ‘Les théories libertariennes du droit naturel’, [http://www.fahayek.org/index.php?option=com\\_content&task=view&id=102&Itemid=0/](http://www.fahayek.org/index.php?option=com_content&task=view&id=102&Itemid=0/)
- GRENAND P., GRENAND F. & OUHOUD-RENOUX F., 1999, „Entre fleuve et forêt. Stratégies adaptives du peuplement Wayãpi depuis le XVIII siècle“. L’homme et la forêt tropicale, Travaux de la Société d’Ecologie Humaines, p. 223- 235.
- GRENAND, P., 1987, „La côte d’Amapá, de la bouche de l’Amazonie à la baie d’Oyapock, à travers la tradition orale Palikur“. Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi. Série Antropologia, Belém, Vol. 3 (1). Orstom Fonds Documentaires, Nr. 25138, Cote B.

- GRENAND F., GRENAND P., 1979, „Les amérindiens de Guyane française aujourd’hui : éléments de compréhension“. *Journal de la Société des Américanistes*. Tome 66.
- GRENAND, P., 1972, *Les relations intertribales en haute Guyane du XVIIIe siècle à nos jours : essai d’ethnohistoire*. Institut d’ethnologie, Paris, Archives et Documents, micro-édition, n° 72.031.35, 196 p.
- GRENAND, P., (sans date), „Notes sur l’histoire des Indiens Wayãpi de Guyane française“. Fond documentaire Orstom, Cote : B 10213.
- GUILLAUMET, J.L., GRENAND, P., BAHRI, S., GRENAND, F., LOURD, M., DOS SANTOS, A. et GELY, A., 1990, „Les Jardins-Vergers Familiaux d’Amazonie Centrale : un Exemple d’Utilisation de l’Espace“, *Turrialba*, Vol. 40, N° 1, p. 63-81.
- HADDAD et BONELLI, 2006, *Projeto Castanha-do-Brasil*, Amapá. Rapport. Fundação Getúlio Vargas, São Paulo.
- HAESBAERT, R., 2007, *O Mito da Desterritorialização, Do “fim dos territórios” à multiterritorialidade*, Rio de Janeiro : Bertrand Brasil, 2007.
- HÄGERSTRAND, 1952, *Innovation diffusion as a spatial process*. Translated by A. Pred. Chicago : University of Chicago Press, 1967.
- HARVEY, D., 2009, *The limits to capital*, Oxford : Basil Blackwell, 465 p.
- HART, S.L., 1997, « Beyond greening. Strategies for a sustainable world ». *Harvard Business Review*, p. 65-76.
- HEATH & NORMAN, 2004, « Stakeholder Theory, Corporate Governance and Public Management, What can the history of state-run enterprises teach us in the post-Enron era ? » *Journal of Business Ethics*, Vol. 53, p. 247-265.
- HENDERSON, D., 2005, “The Role of Business in the World of Today”, *Journal of Corporate Citizenship*, Vol. 17, pp. 30-32.
- HEROD, A., 2011, « Social engineering through spatial engineering. Company towns and the ‘geographical imagination’ ». In : *Company Towns in the Americas : Landscape, Power, and Working-Class Communities*, Dinuis O.J., et Vergara, A. (ed), Athens /London, The University of Georgia Press, 2011.
- HILLMAN, A. J. et KEIM, G. D., 2001, “Shareholder value, stakeholder management, and social issues : what’s the bottom line ?”, *Strategic Management Journal*, Vol. 22 n° 2.
- HURAUULT, J., 1965, „L’exploration du bassin de l’Oyapock par Jean-Baptiste Leblond (1789) d’après des documents inédits“. *Journal de la Société des Américanistes*. Tome 54 n°1.
- JENSEN, M.C., 2001, „Value Maximization, Stakeholder Theory and the Corporate Objective Function“, *Harvard Business School Working Paper 01-01*, disponible sur [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=220671](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=220671).
- JOLIVET, Marie-José, LENA, Philippe, 2000, « Des territoires aux identités », in JOLIVET, Marie-José (ed. sc.), 2000, *Logiques identitaires, logiques territoriales*, Autrepant, Cahier des Sciences humaines, nouvelle série, n°14, Paris : Editions de l’Aube/IRD
- JONES, M.T., 1999, « The Institutional Determinants of Social Responsibility », *Journal of Business Ethics*, Vol. 20, n° 2, pp.163-179.
- JORDAN, C.F. et RUSSELL C.E., 1989, Jari : „ A pulp plantation in the Brazilian Amazon. Tropical Rainforest“, *Geojournal*, Vol. 19, N° 4, p. 429 - 435.
- KARSENTY, A., 1999, « Vers la fin de l’Etat forestier? Appropriation des espaces et partage de la rente forestière au Cameroun », *Politique Africaine*, n° 75, 147-161.
- KATES, R.W., 2011, *Readings in Sustainability Science and Technology*, CID Working paper n° 213. Center for International Development at Harvard University, 54 p.

- KATES, R.W., PARRIS, T. M. et LEISEROWITZ, A. A., 2005. „What is sustainable development ? „, *Environment* 47 (3) : 9-21.
- KING, A., LENOX M., et TERLAAK, A., 2005, „The Strategic Use Of Decentralized Institutions : Exploring Certification With The Iso 14001 Management Standard“. *Academy of Management Journal* 2005, Vol. 48, No. 6, p. 1091–1106.
- KOHLER, F., 2010, « L’anthropologie : une dimension transversale », In : *L’Amazonie brésilienne et le développement durable*, Paris : Belin, 2010, 477 p.
- KOHLER, F., 2010, Greissing, A., et Le Tourneau, F.M. « Deux maisons, égales en dignité », *Développement durable et territoires* [En ligne], Varia, mis en ligne le 30 septembre 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/8173>.
- KOHLER, F., 2009, « Commentaire sur « De la “communauté” aux “populations traditionnelles” : aspects de la modernité amazonienne » (Roberto Araújo) », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Coloquios, [Online], Put online on 07 juillet 2009. URL : <http://nuevomundo.revues.org/56678>.
- KOHLER, F., 2009, *L’animal qui n’en était pas*, Habilitation pour diriger des thèses, Ecole Pratiques de Hautes Etudes, 181 p.
- KOHLHEPP, G., 1991, „Regionalentwicklung und Umweltzerstörung in Lateinamerika, Am Beispiel der Interessenkonflikte um eine ökologisch orientierte Regionalpolitik in Amazonien“, In : *Tübinger Geographische Studien* (= Tübinger Beiträge zur Geographischen Lateinamerikaforschung, Kohlhepp (Ed.), H.8), Tübingen : Geographisches Institut, 1991, Heft 107, p. 207-222.
- KOHLHEPP, G., 1987, „Herausforderung von Wissenschaft und regionaler Entwicklungspolitik. Überlegungen zur zukünftigen Entwicklung Amazoniens“. In : *Tübinger Geographische Studien* (= Tübinger Beiträge zur Geographischen 93) p. 303-318.
- KOHLHEPP G., 1984, « Der tropische Regenwald als Siedlungs- und Wirtschaftsraum. Am Beispiel jüngster Entwicklungsprozesse im brasilianischen Amazonasgebiet », In : *Spixiana*, Zeitschrift für Zoologie, Supplement 10, Tropische Regenwälder – eine Herausforderung, Engelhart, E., FITTKAU, E.J. (ed.). S. 131-157.
- KOOP, 2010, „La Responsabilité Sociale des Entreprises rendue obligatoire à l’Ile Maurice. Étude de cas sur sa mise en place et évaluation de son impact sur le développement communautaire“. Disponible sur [http://base.modop.org/en/corpus\\_etudedecas/fiche\\_etudedecas-2.html](http://base.modop.org/en/corpus_etudedecas/fiche_etudedecas-2.html).
- KRÖGER, M., 2010, *The Politics of Pulp Investment and the Brazilian Landless Movement (MST)*. Academic dissertation, Political Science Faculty of Social Sciences, University of Helsinki, Acta Politica No 39, published by the Department of Political and Economic Studies, 282 p.
- KUHN, 1962, *The structure of scientific Revolutions*, Chicago : University of Chicago Press, 168p.
- LANTOS, G., P., 2001, « The Boundaries of Strategic Corporate Social Responsibility », *Journal of Consumer Marketing*, Vol. 18 Iss. 7, pp. 595 – 632.
- LASCHEFSKI, K., 2002, *Nachhaltige Entwicklung durch Forstwirtschaft in Amazonien ? Geographische Evaluierungen des Stewardship Council*. Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der Naturwissenschaftlich-Mathematischen Gesamtfakultät der Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg, 384 p.
- LAVILLE, E., 2009, *L’entreprise verte. Le développement durable change l’entreprise pour changer le monde*, 3e édition, Paris : Pearson Education France.
- LE “LIVRE VERT”, 2002, *Communication de la Commission européenne du 2 juillet 2002 concernant la responsabilité sociale des entreprises : une contribution des entreprises au développement durable*, 35 p. Disponible sur : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2001:0366:FIN:FR:PDF>

- LE TOURNEAU, F.-M., 2010, *Les Yanomami du Brésil, Géographie d'un territoire amérindien*, Paris : Belin, 479 p.
- LE TOURNEAU, F.M., et GREISSING, A., 2010, "A quest for sustainability : Brazil nut gatherers of São Monsieur F. do Iratapuru and the NATURA Corporation ». *The Geographical Journal* online, published in June 2010. URL: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1475-4959.2010.00366.x/abstract>.
- LE TOURNEAU, F.M., 2007, „La distribution du peuplement en Amazonie brésilienne : l'apport des données par secteur de recensement“. *L'Espace géographique* 2009/4, Vol. 38.
- LE TOURNEAU, F.-M., THERY, H.; TRITSCH, I., 2008, « PAE Chico Mendes : Vers un nouveau modèle de vie en forêt ? », en ligne : HAL/SHS, Collection Duramaz, [http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/38/52/89/PDF/DURAMAZ\\_synthese\\_Cachoeira.pdf](http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/38/52/89/PDF/DURAMAZ_synthese_Cachoeira.pdf)
- E TOURNEAU, F.-M., 2008 « Stratégies territoriales amérindiennes dans un contexte pluriethnique : la région de Auaris (Roraima) », *Confins* [Online], 3 | 2008. URL : <http://confins.revues.org/3653>
- LE TOURNEAU, F.M., KOHLER, F., ALVES PIKANÇO, J.R., GREISSING, A, 2008, « Iratapuru et la noix du Brésil : une expérience de durabilité en Amazonie brésilienne », *Cybergeo : European Journal of Geography, Environnement, Nature, Paysage*, article 432, mis en ligne le 17 novembre 2008, URL : <http://cybergeo.revues.org/20763>.
- LE TOURNEAU, F.-M., 2006, « Enjeux et conflits autour des territoires amérindiens d'Amazonie brésilienne », *Problèmes d'Amérique latine*, n°60, p. 71-94.
- LEAL DA SILVA, M., 2007, *A (Onto)gênese da nação nas margens do território nacional: "O projeto janarista territorial para o Amapá(1944-1956)"*, Maitrise en histoire sociale, PUC, São Paulo, 180 p.
- LÉNA, P., 2005, Préface dans *L'Amazonie brésilienne et le développement durable. Expériences et enjeux en milieu rural*, ALBALADEJO, C., et ARNAULT DE SARTRE (dir.), L'Harmattan, 2005, 286 p.
- LÉNA, P., 1992, « Expansion de la frontière économique, accès au marché et transformation de l'espace rural en Amazonie brésilienne », *Cahiers des Sciences Humaines*, 28 (4), p. 579-601, Paris : Orstom.
- LÉNA, P., 1986, « Aspects de la frontière amazonienne », in *Frontières, mythes et pratiques (Brésil, Nicaragua, Malaysia)*, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 22, n° 3/4
- LÉNA, P., GEFFRAY, C., ARAUJO, R., 1996, « L'oppression paternaliste au Brésil » (dossier thématique), *Lusotopie*, n°3.
- LESCURE, J-P., et al., 1993, *Les activités extractivistes en Amazonie Centrale : une première synthèse d'un projet multidisciplinaire*. Rapport de recherche, Paris.
- LEVITT, 1958, "The dangers of social responsibility". *Harvard Business Review*. Volume 36, Issue : 5, p. 41-50.
- LEZY, E., 1998, « Guyanes- Guyane, perceptions et représentations de l'espace compris entre l'Amazone et l'Orénoque », sous la direction de Monsieur le Professeur Jean-Peirre Raison, Université Paris X-Nanterre.
- LEZY, E, 2008, „Jules Crevaux, l'explorateur aux pieds nus. Un mythe géographique amazonien », *EchoGéo* [En ligne], Numéro 7 |, mis en ligne le 17 décembre 2008, consulté le 23 février 2011. URL : <http://echogeo.revues.org/9983>.
- LIMA, D. et POZZOBON, J., 2001, "Amazônia Socioambiental : Sustentabilidade ecológica e diversidade social". In : Vieira et al, 2001, *A diversidade biológica e cultural da Amazônia*, Belém, MPEG, 2001, p. 195 -253.
- LIMA, W. de P., 1996, *Impacto ambiental do eucalipto*. São Paulo : Edusp.



- LINS, C., 2001 [1990], *Jari : 70 anos de História*, Rio de Janeiro, Dataforma.
- LINS, C., 1997, *A Jari e a Amazônia*. Rio de Janeiro, 1ª edição, Monte Dourado, Almeirim, 156 p.
- LITTLE, P., 2001, *Territorial Struggles on Perennial Frontiers*, Baltimore/London : The John Hopkins University Press, 298 p.
- MACHADO FILHO, C.A.P., et ZYLBERSZTAJN, D., 2002, „The ORSA Foundation Case : The Challenge to Implement Social Programs in the Brazilian Amazon Area“. Universidade de São Paulo.
- MAIMON, D., 1994, « Responsabilidade ambiental das empresas brasileiras : realidade ou discurso ?  
« In : Cavalcanti (Org.), Desenvolvimento e natureza : Estudos para uma sociedade sustentável. INPSO/FUNDAJ, Instituto de Pesquisas Sociais, Fundação Joaquim Nabuco, Ministério de Educação, Governo Federal, Recife, Brasil. Outubro 1994. p. 262. Disponible sur : <http://168.96.200.17/ar/libros/brasil/pesqui/cavalcanti.rtf>
- MARCEL, G., 1898, „L'apparition cartographique des Monts Tumuc-Humac“, *Journal de la Société des Américanistes*, Tome 2.
- MARCOVITCH, J., 2007, *Pioneiros & Empreendedores, A Saga do desenvolvimento no Brasil*, São Paulo : Editora da Universidade de São Paulo : Editora Saraia, 344 p.
- MARTÍNEZ –ALIER, J., 2003, « Ecología industrial y metabolismo socioeconómico : Concepto y evolución histórica », In : *Economía industrial*, n° 351, 15-26.
- MARTINS FERREIRA, R.C., 2008 : *Cidade de Laranjal do Jari : Expansão urbana, planejamento, e políticas públicas*. Maitrise en développement regional, UNIFAP, Macapá.
- MATTOS, C., A., 2006, *O homem com a camera, Coleção Aplauso Cinema Brasil*. São Paulo, Imprensa Oficial, p.215 – 221.
- MAYERS, J., ADIWAINATA, A., et VERMEULEN, S., 2004, „Rural Poverty Reduction through Business Partnerships? Examples of Experience from the Forestry Sector“. *Environnement, Development and Sustainability*, Vol. 10, n°1, p.1-18.
- MAYERS, J., et VERMEULEN, S., 2002, *Company-community forestry partnerships. From raw deals to mutual gains ? A component of the international collaborative research project steered by IIED : Instruments for sustainable private sector forestry*. Pdf disponible sur [http://pdf.wri.org/ref/mayers\\_02\\_company.pdf](http://pdf.wri.org/ref/mayers_02_company.pdf)
- MC INTYRE, 1980, „Jari : A Billion Dollar Gamble“, *National Geographic*, Vol. 157, N°5, May 1980.
- MC WILLIAMS, A., et SIEGEL, D., 2000, “Corporate social responsibility and financial performance : correlation or misspecification ?”, *Strategic Management Journal*, Vol. 21, pp. 603–609.
- MELADO, J., 2003, « Pastoreio racional Voisin : fundamentos, aplicações, projetos ». Viçosa : Aprenda Fácil, 300 p.
- MELO RICO, E., 2004, „A responsabilidade social empresarial e o Estado, uma aliança para o desenvolvimento sustentável“, *São Paulo em Perspectiva*, 18(4) : 73-82.
- MENTON, C.S., MERRY, F.D., LAWRECE, A., BROWN, N., 2009, „Company–Community Logging Contracts in Amazonian Settlements : Impacts on Livelihoods and NTFP Harvests“, *Ecology and Society* 14 (1): 39. En ligne : <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss1/art39/>
- MEYER, A., 2005, „Geschichte Täuschung : Umweltzertifikat EMAS und ISO 14001 für umweltgefährdende Firmen, Atomkonzerne und Atomanlagen“. En ligne : <http://vorort.bund.net/suedlicher-oberrhein/print.php?id=406>
- MIFANO, G. 2002, « A crise mundial de confiança nas empresas : uma questão de Responsabilidade Social”, en ligne : [http://www.ethos.org.br/docs/conceito\\_praticas/publicações/Debates/a\\_crise](http://www.ethos.org.br/docs/conceito_praticas/publicações/Debates/a_crise)

mundial.ppt.

- MILOL, C. A., 2007, „Gouvernance et participation dans la gestion des ressources forestières au Cameroun : impacts inattendus sur les pratiques foncières“. In: Christoph Eberhard (dir.), *Enjeux fonciers et environnementaux. Dialogues afro-indiens*, Pondichéry, Institut Français de Pondichéry, 2007, 549 p.
- MITCHELL, R. K., AGLE, B. R. et WOOD, D. J., 1997, “Toward a Theory of Stakeholder Identification and Salience : Defining the Principle of Who and What Really Counts”, *Academy of Management Review*, Vol. 22 No. 4, pp. 853-886.
- MORGADO, P., 1994, *O pluralismo médico Wayana- Aparai : uma experiência intercultural*. Dissertação de Mestrado em Antropologia Social, São Paulo : Universidade de São Paulo, 258p.
- NASI, J., PHILLIPS, N. et ZYGLIDOPOULOS, S., 1997, “The Evolution of Corporate Social Responsiveness : An Exploratory Study of Finnish and Canadian Forestry Companies”, *Business and Society*, Vol. 36 No. 3, pp. 296-321.
- NASUTI, S., 2010, *Une situation de “post-front pionnier” : le cas de la région rurale de Ciriaco (oust Maranhão – Brésil)*. Thèse de doctorat sous la direction de Martine Droulers, Université de Paris 3- Institut des Hautes études de l’Amérique latine, 445 p.
- NUNES TORRIHNA, M., 2006, „Desordenamento Territorial e conflitos rurais no Estado do Amapá nas décadas de 1980 e 1990“, *Amazônia : Ciência e Desenvolvimento*, Belém, vol. 2, número 3.
- NUSCHELER, F., 2005, *Entwicklungspolitik, Lern und Arbeitsbuch*, 6.Auflage, Bonn : Dietz, p.655
- ORSTROM, E., JANSSEN, M. A., et ANDERIES, J.M., 2007, « Going beyond panaceas », *PNAS*, Vol. 104, n° 39, September 25, 15176-15178.
- OYAMA HOMMA, A. K., 1993, *Extractivismo Vegetal na Amazônia. Limites e Oportunidades*. EMBRAPA-SPI, Brasília.
- PACE, R., 1998, *The Struggle for Amazon Town : Gurupá Revisited*. Lynne Rienner Publishers.
- PAIXÃO de SOUSA, W. & FERREIRA, L.A., 2006, „Os sistemas agrários com castanha-do-Brasil (Bertholletia Excelsa H.B.K.) na região sul do estado do Amapá“. *Amazônia : Ciencia & Desenvolvimento*, Belém, v.2, n. 3.
- PAKKASVIRTA, J., 2010, *Fabricas de celulosa : Historias de globalización*, Buenos Aires : Editorial La Colmena, 230 p.
- PAKKASVIRTA, J., 2008, “From Pulp to Fiction? Fray Bentos Pulp Investment Conflict through the Finnish Media”. *Cooperation & Conflict*, Sage, Vol. 43(4) 2008 : 421–447.
- PALMER, C., 2003, *The role of collective action in determining the benefits from IPPK logging concessions : A case study from Sekatak, East Kalimantan*, CIFOR Working Paper No. 28.
- PEREIRA, J., et al., 2011, *Resumo Executivo do Plano de Manejo da Floresta Estadual do Paru*, Belém: Sema et Imazon, 21 p.
- PEREIRA DE LIMA, Ricardo Angelo, 2003, *Antropización, dinámicas de ocupación del territorio y desarrollo en la amazonía brasileña : el caso del estado de Amapá*. Tesis de doctorado, Universidad Autónoma de Barcelona.
- PICANÇO, ALVES, J.R., 2009, *Amazônia : a produção familiar agroextrativista em áreas protegidas no Sul do Amapá*, 385 p. Tese de doutorado em ciências sociais. Universidade Fédéral do Rio Grande do Norte.
- PICARD, J., 1996, „La formation de clientèles chez les petits agriculteurs de la région de Marabá (Amazonie brésilienne)“, *Lusotopie*, p. 229 – 241.

- PINSARD VIANA, L., et RIVABEN DE SALES, R., 2006, *Reserva de desenvolvimento sustentável (RDS) : análise da categoria de manejo e proposta de regulamentação*, WWF- Brésil.
- PINTO, L.F., 1986, *Jari. Toda a verdade sobre o projeto Ludwig. As relações entre estado e multinacional na Amazônia*, Editora Marco Zero, São Paulo.
- PINTO, M. N., 1971 „La culture du sisal dans l'État de Bahia (Brésil) “. In : *Annales de Géographie.*, Vol. 80, n°438. p. 195-213.
- PINTON, F., 2003, „Savoirs traditionnels et territoires de la biodiversité en Amazonie brésilienne“, *Revue internationale des sciences sociales* 2003/4, n° 178, p. 667-678.
- PINTON, F. et EMPEREIRE, L., 1992, „L'extractivisme en Amazonie brésilienne : Un système en crise d'identité“, *Cahier de Sciences Humaines* 28 (4), p. 685-703.
- PORTER, M. E. et KRAMER, M. R., 2002, “The Competitive Advantage of Corporate Philanthropy”, *Harvard Business Review*, Vol. 80 n°. 12, pp. 56-68.
- PORTO, J.R., 2005, *Amapá : Aspectos da ação do Estado na fronteira amazônica : a experiência do Território Federal/Estado do Amapá*. Macapá.
- PORTO, J.R., MENDONÇA, M., AZEVEDO, L.R., ARAÚJO, M.W.R., 2009, « Dilemas territoriais amapaenses : a (des)configuração de um estado em construção ». Trabalho apresentado no XII Encuentro de Geógrafos da América Latina. Montevideo (Uruguai).
- PORTO, J.R., et PEREIRA DE LIMA, R.A., 2008, « Ordenamento territorial amapaense : dinâmicas de um estado brasileiro na fronteira amazônia ». X Coloquio Internacional de Geocrítica, 26 -30 mai 2008, Universidad de Barcelona.
- POST, J. E., PRESTON, L. E. et SACHS, S., 2002, “Managing the Extended Enterprise : The New Stakeholder View”, *California Management Review*, Vol. 45 n°. 1, p. 6-28.
- POSTEL, N., et SOBEL, R., 2010, « La RSE : nouvelle forme de dé-marchandisation du monde ? », *Développement durable et territoires*, Vol. 1, n° 3 | Décembre 2010, en ligne sur URL : <http://developpementdurable.revues.org/8506>.
- POTOSKI, M. et PRAKASH, A., 2005, „Green Clubs and Voluntary Governance : ISO 14001 and Firms' Regulatory Compliance“, *American Journal of Political Science*, Vol. 49, No. 2, April 2005, p. 235–248.
- QUÉINNEC, E., 2004, « Un œil libertarien sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises », *Le Québécois Libre*, n°148.
- RACE, D., et DESMOND, H., 2001, *Forestry Out-grower Schemes : A global view*. Forest Plantations Thematic Papers, D.J. Mead (ed.), Working Paper FP/11 FAO, Rome, Italy, 21 p.
- RAFFESTIN, C.I., 1990, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris : Litec, 250 p.
- RAUSCHERT-ALEMANI, M., 1970, *Expedição ao Tumucumaque- 1968-70*. 1a e 2a ptes. Caderno Germano-Brasileiro, São Paulo.
- RAUSCHERT-ALEMANI, M., 1981, *A história dos Índios Aparai e Wayana segundo suas próprias tradições*. In : *CONTRIBUIÇÕES à Antropologia em homenagem ao Professor Egon Schaden*. São Paulo, USP, p. 233-53. (Coleção Museu Paulista, Sér. Ensaios 4).
- REIS FERREIRA, A.C., 1974, „Economic history of the Brazilian Amazon“, In : WAGLEY, C., 1974 (ed.), *Man in the Amazon*. University of Florida Press, Gainesville, p. 33-44.
- RESENDE, TOMÁZ DE AQUINO, « Fundações e o Novo Código Civil Comentários ao artigo 62, parágrafo único”, pdf disponible en ligne : <http://www.fundata.org.br/Artigos%20-%20Cefeis/16%20-%20FUNDAÇÕES%20E%20O%20NOVO%20CÓDIGO%20CIVIL.pdf>
- RICO DE MELO, E., 2004, « A responsabilidade social empresarial e o estado, uma aliança para o desenvolvimento sustentável. São Paulo em Perspectiva, 18 (4): p. 73-82.

- ROBERT-DEMONTROND, P., JOYEAU A., 2009, « Résistances à la RSE : de la critique de l'autorégulation à la critique du système capitaliste », Actes du colloque du Réseau International de Recherche sur les Organisations et le développement durable, 25-27 juin 2009, Lille.
- RODRIGUES DA SILVA ENRÍQUEZ, M.A., et DRUMMOND, J., 2007, „Sociol-environmental certification : Sustainable development and competitiveness in the mineral industry of the Brazilian Amazon“, *Natural Resources Forum* 31, p. 71-86.
- ROJO, J.M., et VESTER, H.M.V, 2002, „Mexico’s Community-Managed Forests as a Global Model for Sustainable Landscapes“. *Conservation Biology*, Vol. 17, n° 3, p. 672-677.
- RONDINELLI, D, et VASTAG, G, 2000, „Panacea, common sense, or just a label? The value of ISO 14001 environmental management systems“. *European Management Journal*, Volume 18, Issue 5, October 2000, p. 499-510.
- RUELLAN, A., CABRAL, M., MOULIN, N., (org.), 2007, *Desenvolvimento sustentável no Amapá : uma visão crítica*. Brasília : Fundação João Mangabeira, 290 p.
- SACHS, I., 1993, *L'Écodéveloppement. Stratégies de transition vers le XXIe siècle*, Paris : Syros.
- SALVATORE, R., 2011, « The enterprise of Knowledge. Representational Machines of Informal Empire”. In : *Close encounters of empire : writing the cultural history of U.S.-Latin American Relations*, 1998, Joseph, G.M., LeGrand, C. C., et Salvatore, R.D., (ed.), Durham/London : Duke University Press, 570 p.
- SANTILLI, Juliana, 2005, *Socioambientalismo e novos direitos : proteo jurídica diversidade biológica e cultural*. São Paulo : Editora Peirpolis, Instituto Socioambiental (ISA) and Instituto Internacional de Educação do Brasil.
- SAUTCHUK J., ET AL., 1979, *Projeto Jari, A Invasão Americana : as multinacionais estão saqueando a Amazônia*. São Paulo : Brasil Hoje, 111 p.
- SCHNEIDER, R.U., 2005, “Was die Welt zusammenhält. Die Internationale Organisation für Normung (ISO) publiziert täglich zwei Normen –14900 sind es bis jetzt”. *NZZ Folio* 02/05. En ligne:URL:<http://www.nzzfolio.ch/www/d80bd71b-b264-4db4-afd0-277884b93470/showarticle/344a6426-daa3-4e7e-9e81-afb14f5f8788.aspx>
- SCHOEPF, D., 1980, *Levantamento : Situação atual das populações indígenas no Brasil : 8 fichas padrão preenchidas com informações referentes aos Wayana-Aparai do rio Paru do Leste* (inf. de 1978). S. 1.
- SCHOLZ, F., 2000, *Perspektiven des « Südens » im Zeitalter der Globalisierung*, *Geographische Zeitschrift* 88, 1, p.1-20.
- SCHULZ-KAMPFHENKEL, Otto, 1938, *Rätsel der Urwaldhölle*, Berlin, Deutscher Verlag.
- SCHUMPETER, P., 1987, *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung, Eine Untersuchung über Unternehmervergewinn, Kapital, Kredit, Zins und den Konjunkturzyklus*. Achte Auflage, Berlin : Duncker & Humblot,
- SCHWARTZMANN, S., MOREIRA, A., et NEPSTAD, 2000, „Rethinking tropical forest conservation : perils in parks“. *Conservation Biology*, Vol. 14, p. 1351-1357.
- SCHWARZ, M. S. et CARROLL, A. B., 2003, “Corporate Social Responsibility : A Three-Domain Approach”, *Business Ethics Quarterly*, Vol. 13 n° 4, pp. 503-530.
- SEARS, R.R., PADOCH, C., et Pinedo-Vasquez M., 2007, „Amazon Forestry Transformed : Integrating Knowledge for Smallholder Timber Management in Eastern Brazil“, *Human Ecology* 35: 697-707.
- SHERZER BERNADELLI IAMAGUCHI, A., 2010, *Produção de castanha-do-Brasil no território sul do Amapá : Comparação entre o retorno econômico e o salário mínimo*. Monografia de pós-graduação em agronegócio. Universidade Federal do Paraná, Curitiba, 45 p.

- SIKOR, T., 2006, „Analyzing community-based forestry : Local, political and agrarian perspectives“, *Forest Policy and Economics* 8 (2006): 339– 349.
- SILVA BITTENCOURT DA, J., 2007, *Unidades de conservação e organizações de populações tradicionais sul-amapaenses : problemas, tendências e perspectivas*. Tese (Doutorado) – Programa de Pós-Graduação em Desenvolvimento Sustentável do Trópico Úmido - PDTU, Núcleo de Altos Estudos Amazônicos, Universidade Federal do Pará, Belém, 374 p.
- SILVEIRA, MODESTO DA, 1980, *Ludwig, Imperador do Jari*, Rio de Janeiro : Civilização Brasileira, Retratos do Brasil, Volume 174, 158 p.
- SOCORRO AGUIAR DE SOUZA, J., VAN ELS, R.H., ABREU SÁ DINIZ, J.D., SOARES DE FARIA, STERNBERG, E., 1997, “ The Defects of Stakeholder Theory ”, *Corporate Governance*, Vol 5 n° 1, p. 3-10.
- STIGLITZ J. E., 1989, “Imperfect information in the product Market”, in SCHMALENSEE et SUNDARAM, A. K. and INKPEN, A. C., 2004, *The Corporate Objective Revisited*, *Organization Science*, Vol. 15 n°. 3, pp. 350-363.
- TAUSSIG, M., 1987, *Shamanism, Colonialism and the Wild Man – A Study in Terror and Healing*, London/ Chicago : The University of Chicago Press.
- TEIXEIRA GUERRA, A., 1954, *Estudo Geográfico do território do Amapá*. Rio de Janeiro, Serviço Gráfico do Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística. 363 p.
- THALEZ, G., M., et AYRES DO COUTO, M., E., 2007, „O complexo Jari celulose como prótese tecnológica no espaço paraense e suas implicações na formação do município de Laranjal do Jari (AP)“, *Geografia em atos*, n. 7, v.2. Presidente Prudente, p. 31-41.
- THÉRY, H., 1996. „L'Amazonie, le dernier " boom " brésilien ? “, In : Albaladejo C. and Tulet J.C.(Editors), *Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne, la formation de nouveaux territoires*. INRA-SAD, Versailles : L'Harmattan, p. 345-355.
- THÉRY, H., et DE MELO, N. A., 2009, « *Carajás-Parauapebas : conflitos entre modelos de desenvolvimento na Amazônia Oriental* », *Revista Praia Vermelha*, Vol. 19, n° 2, Rio de Janeiro, p.73-88.
- TIME MAGAZINE, 1978, « Business : Daniel Ludwig's Floating Factory. A giant pulp mill for the Amazon wilderness », Monday, June 19th.
- TOPALOV, C., COUDROY DE LILLE, L., DEPAULE, J-C., MARINE, B. (dir.), 2010, *L'aventure des mots de la ville. A travers le temps, les langues, les sociétés*. Paris : Edition Robert Laffont.
- TRITSCH, I., 2009, *La conservation des forêts tropicales et le maintien des systèmes de production agro-extractivistes. Etude de cas : le PAE Chico Mendes - Acre, Brésil*. Mémoire de fin d'étude, INP Toulouse Purpan, 90 p.
- TYAYEM DEMAZE, 2008, „Les forêts tropicales en marge de la certification forestière“, *Bois et forêts des tropiques*, 296 (2), p. 83-98.
- VALVERDE, O., 1967, „Dos Grandes Lagos Sul-americanos aos grandes eixos rodoviários“, *A Amazônia Brasileira em Foco*, n°5, p. 18-33.
- VALVERDE, O., REIS DE FREITAS, T.L., 1980, *O problema florestal da Amazônia brasileira*. Petrópolis : Vozes, 120 p.
- VEIGA, J.E., 2002, *Cidades imaginárias*. Campinas : Editora autores associados, 304 p.
- VEJA, 1982, “Profissão : capitalista. O Homen que comprou o Jari”, 13 janvier.
- VEJA, 1986, “Saúde resgatada”, 8 janvier.
- VELTHEM, VAN, L.H., 1980, „O Parque Indígena de Tumucumaque“, *Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi, Nova Série, Antropologia*, n° 76, outubro 1980, 33 p.

- VERMEULEN, S., ADIWINATA NAVIR, A., ET MAYERS, J., 2003, « Rural Poverty Reduction through Business Partnerships. Experience from the Forestry Sector », Paper presented at the International Conference on Rural Livelihoods, Forests, and Biodiversity, 19-23 May 2003, Bonn, Germany, 23 p.
- VIANA FERNANDES, A., 1997, *Qualidade de vida rural com sustentabilidade na Amazônia, O caso da Reserva Extrativista do Rio Cajari no Estado do Amapá*, Thèse de doctorat. Fortaleza, Ceará, 95 p.
- VIANA, G., SILVA, M., DINIZ, N., (org.), 2001, *O desafio da Sustentabilidade. Um debate socioambiental no Brasil*. São Paulo : Editora Fundação Perseu Abramo, 364 p.
- VIDAL DE LA BLANCHE, P., 1901, „Le contesté franco-brésilien“, *Annales de Géographie* 10, n°49. p. 68-70.
- VIDAL, L., 2008, *Mazagão : la ville qui traversa l'Atlantique. Du Maroc à l'Amazonie (1769 -1783)*, Paris : Flammarion, Champs histoire, 382 p.
- VIDAL, N.G., 2005, *Forest Company-Community Agreements In Brazil : Current Status And Opportunities For Action*, Report prepared for Forest Trends, Washington C.D., 24 p., en ligne : [http://www.forest-trends.org/documents/files/doc\\_117.pdf](http://www.forest-trends.org/documents/files/doc_117.pdf)
- WAGLEY, C., 1974 (ed.), *Man in the Amazon*. University of Florida Press, Gainesville, 330p.
- WALDMANN, D.A., et al., 2006, „Cultural and leadership predictors of corporate social responsibility values of top management: a GLOBE study of 15 countries“, *Journal of International Business Studies* 37, 823-837.
- WEBER, M., 1971, *Economie et société* (posthume 1921), Tome 1, Paris : Plon.
- WEHRMANN, M.E., et al., 2008, « Extensão multidisciplinar em uma comunidade de castanheiros no estado do Amapá », IV Encontro Nacional da Anppas, 4-6 junho de 2008, Brasília, 12p. , en ligne : <http://www.anppas.org.br/encontro4/cd/ARQUIVOS/GT7-38-5-20080501094222.pdf>
- WEINSTEIN, Barbara, 1983, *The Amazon Rubber Boom, 1850-1920*, Stanford : Stanford University Press, 355 p.
- WERHANE, P.H., et FREEMAN, R.E., 1999, “Business ethics : the state of the art”, *International Journal of Management Reviews*, Vol. 1 n°. 1, p. 1-16.
- WILLIG R., (Eds.), *Handbook of Industrial Organization*, Amsterdam, North-Holland, vol.1, chapter.13, p. 769-847.
- WOOD, 1991, „Corporate social performance revisited“, *Academy of Management Review*, Vol. 16, n° 4, p. 691–718.
- WWF - Brasil, 2006, *Reserva de Desenvolvimento Sustentável-RDS, Análise da categoria de manejo e proposta de regulamentação*, WWF-Brésil, Brasília, 2006, 388 p.
- YEDDER, M.B., et ZADDEM, F., 2009, „La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), voie de conciliation ou terrain d'affrontements ? „ *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST)*, Vol. 4, n° 1.

## DIAGNOSTIQUES ET RAPPORTS

- ABRAF, 2011, Anuário estatístico da ABRAF 2011 ano base 2010, Brasília, 130 p.
- ABRAF, 2009, Anuário estatístico da ABRAF 2009 ano base 2008, Brasília, 129 p.
- BRACELPA, 2011, Dados do setor, Booklet, Março 2011, 28 p.

- BRACELPA, 2010, Relatório Anual 2009/ 2010, 60 p.
- BRACELPA, 2010, Relatório de sustentabilidade, 2010, 46 p.
- CEATS/POEMA, 2006, Diagnóstico socioambiental das comunidades rurais do Vale do Jari, Belém, 133p.
- FAO, 2010, Standing tall : Exemplary Cases of Sustainable Forest Management in Latin America and the Caribbean, FAO et Junta de Castilla y Leon, 279 p., en ligne: <http://www.rlc.fao.org/uploads/media/casejing.pdf>
- FAOSTAT, Statistical report on pulp production 2009, online sur <http://faostat.fao.org/site/630/default.aspx>
- FSC, 2005, Avaliação de certificação do manejo das plantações florestais da Jari Cellulose S.A. no Estado do Pará e Amapá, Rapport élaboré par BAUCH, R.E., KIKUCHI, M.Y., RODRIGUES PIRES, J.S., Brasil, Scientific Certification Systems, USA.
- GRUPO ORSA, 2008, Relatório de sustentabilidade, 41p.
- GRUPO ORSA, 2007, Relatório de sustentabilidade, 69 p.
- GRUPO ORSA, 2006, Perfil corporativo, 45p.
- GRUPO ORSA, 2005, Relatório socioeconômico ambiental, 117p.
- IBGE, 2007, Estudos sociodemográficos e análises espaciais referentes aos municípios com a existência de comunidades remanescentes de quilombos. Relatório Técnico.
- IBGE, 2008, Histórico de Almeirim, Almeirim.
- IBGE, 2004, Diagnóstico participativo município de Almeirim. Programa SEBRAE de desenvolvimento local - PDSL, Belém, Para
- IBGE, 1970, Recensement démographique du Pará.
- IBGE, 1970, Recensement démographique Rondônia-Roraima-Amapá.
- IBGE, 1960, Recensement démographique Acre – Amazonas – Pará.
- IBGE, 1960, Recensement démographique Rondônia-Roraima-Amapá
- IBGE, 1957, Encyclopédie des communes brésiliennes, Tome I, *Grande Região Norte*, Rio de Janeiro.
- IBGE, 1950, Recensement démographique de l’Amapá.
- IBGE, 1950, Recensement démographique du Pará.
- IIEB, 2006, „ Regularização fundiária e manejo florestal comunitário na Amazônia: sistematização de uma experiência inovadora em Gurupá-PA“. Rapport final du ‚Projeto Comunidades e Florestas’, Brasília, 70p, [http://www.iieb.org.br/enviados/publicador\\_pdf/public\\_ieb\\_regularizacao\\_fundiaria.pdf](http://www.iieb.org.br/enviados/publicador_pdf/public_ieb_regularizacao_fundiaria.pdf)
- INCRA, Estrutura fundiária do Estado do Amapá: relatório. Macapá, 1995.
- RISI, Statistiques 2009 et 2011
- PRIMAZ, 1998, Estudo geotécnico aplicado ao planejamento urbano da cidade de Laranjal do Jari. Programa de Integração Mineral em municípios da Amazônia, Serviço Geográfico do Brasil – CPRM.
- SCS FOREST CONSERVATION PROGRAMM, 2007, Vanilda R. S. Shimoyama (lead author), *Certification Evaluation Report for the : AMCEL AMAPÁ FLORESTAL E CELULOSE LTDA.*
- SEBRAE, 2004, Diagnóstico participativo município de Almeirim, Programa Sebrae de Desenvolvimento Local – PSDL, BÉlem.
- SEPLAN, Projeto Castanha-do-Brasil, Amapá. Relatório elaborado por C.J Haddad et M.F Bonelli, Fundação Getúlio Vargas, São Paulo, 2006.

SEPLAN, Anuario estatístico do Estado do Amapá, Macapá, 1996.

SEPOF, 2007, Estatística municipal Almeirim, Secretaria Executiva de Estado de Planejamento, Orçamento e Finanças

SMARTWOOD PROGRAMM REPORT : Forest Management Public Summary for Gethal Amazonas S.A.: Industria de Madeira Compensada. Oct. 2003, 59 p., en ligne : <http://www.rainforest-alliance.org/forestry/documents/gethal.pdf>

SNUC, Loi du règlement. ULR : [www.planalto.gov.br/ccivil\\_03/Leis/L9985.htm](http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/Leis/L9985.htm)

## **MATÉRIEL VISUEL UTILISÉ**

- „*Amazonia, La ruta salvaje*“, Documentaire dirigé par Alexandre Vicente, écrit par Gisel Catel et Alexandre Valenti, Brésil-France, Mano a mano/MPC & Associados, 2004, 1h, 25 min.
- « *L'expédition des Allemands sur le Jari* », Documentaire du ZDF, Docuvista Filmproduktion, Régie: Thomas Hies et Freidhelm Hartwig, 2010.
- „*Projeto Jari. Latifundio, grilagem e violência na Amazônia. Os impactos do Grupo Orsa*“ Documentaire inédit du chercheur Ricardo Folhes, Maio 2011, 31 min.
- “*Projeto Jari*”: Documentaire de Jorge Bodansky et Wolf Bauer, tourné en 1979, 50 min.
- “*Placa não fala*”: Documentaire dirigé par Dominique Gallois et Vincent Carelli en co-production avec la GTZ, réalisation par le „Centro de Trabalho Indigenista“, 1996,
- Film propagandiste sur l'arrivée de l'usine de cellulose à Munguba (en anglais), 4 min. disponible sur <http://wm.globo.com/webmedia/windows.aspx?usuario=edglobo&tipo=ondemand&path=/epocanegocios/video/Piles.wmv&ext.asx>.
- „O projeto Jari na Amazônia“, Film sur le projet Jari à l'époque de Ludwig et Antunes (en portugais). Nous n'avons pas d'information sur les réalisateurs, 45 min.

## **ARTICLES PUBLIÉS PAR L'AUTEUR EN CONTEXTE AVEC LA THESE**

GREISSING, A., 2011, « 50 ans d'histoire du projet Jari. D'un grand projet contesté à un modèle d'éthique entrepreneuriale ? », L'Espace Politique [En ligne], 15 | 2011-3, mis en ligne le 26 octobre 2011, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2118.html>

GREISSING, A., 2010, « A região do Jari, do extrativismo ao agronegócio : As contradições do desenvolvimento econômico na Amazônia forestal no exemplo do Projeto Jari ». Revista de Estudos Universitários da Universidade de Sorocaba. Dossiê Amazônia. En ligne depuis janvier 2011 : URL : <http://periodicos.uniso.br/index.php/reu/issue/current>

GREISSING, A., 2010, « Une région, plusieurs mondes, impressions d'une étude de terrain dans la région du Jari, Amazonie brésilienne, août 2009 », Confins [Online], 10 | 2010, mis online le 26 Novembre 2010. URL : <http://confins.revues.org/6741>

GREISSING, A., 2007, *La Réserve Extractiviste : Modèle Au Service Du Développement Durable ? Étude de cas de la réserve extractivite do Rio Cajari dans l'État d'Amapá*, Travail de Master II Recherché en géographie, IHEAL-CREDAL, 147 p.



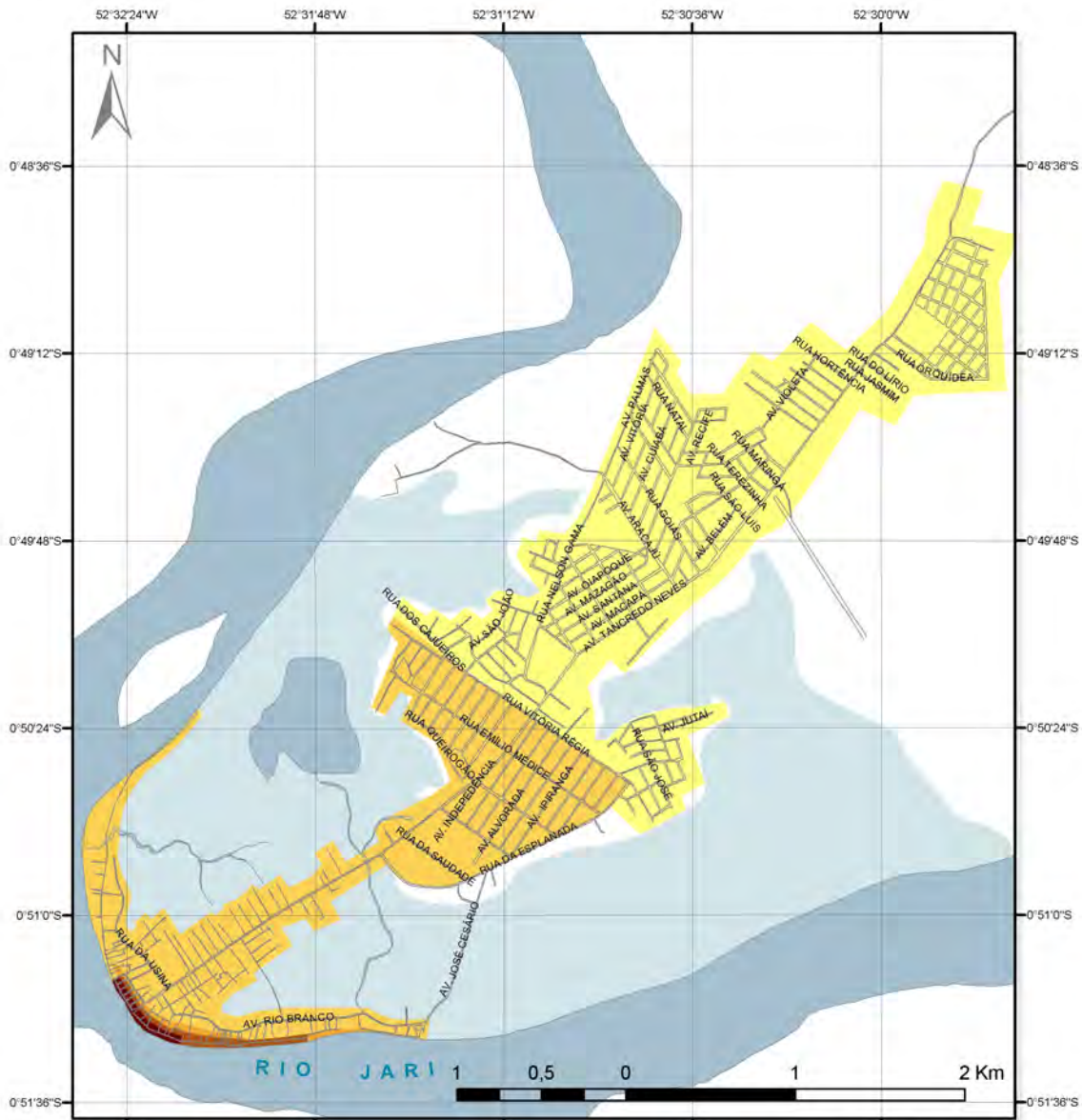
## ANNEXES

### TABLE DES ANNEXES

Annexe 1. Evolution de l'expansion urbaine de Laranjal do Jari.....	418
Annexe 2. Carte originale de la Jari Cellulose (2006) indiquant les <i>glebas</i> .....	419
Annexe 3. Article dans la presse locale « Folha do Jari » sur la cession définitive des terres de l'Union à l'Etat d'Amapá.....	420
Annexe 4. Tableau résumant les UC et TI dans la région du Jari (en 2011).....	421
Annexe 5. Tableau - Shareholder versus Stakeholder theory 1, (AG, 2011).....	422
Annexe 5 (suite). Tableau - Shareholder versus Stakeholder theory 1, (AG, 2011).....	423
Annexe 5 (suite). Tableau - Arguments en contre et en faveur de la RSE, (AG, 2011) .....	424
Annexe 6. Fonctionnement du <i>banheiro compostável</i> promu par la FO .....	425
Annexe 7. Carte de la Jari Cellulose : aires opérationnelles sylviculture (2009).....	426
Annexe 8. Carte de la Jari Cellulose : domaine d'entreprise et UC (2009).....	427
Annexe 9. Article dans la presse régionale « Folha do Vale do Jari » (déc. 2008) .....	428
Annexe 10. Première page du « contrat de confidentialité », soumis par la FO .....	429
Annexe 11. Liste des communautés rurales dans le territoire d'entreprise.....	430
Annexe 12. UC et TI de l'Amazonie brésilienne.....	433
Annexe 13. Zoom sur les UC et TI dans la région du Jari et son pourtour. ....	434
Annexe 14. Carte de la commune de Mazagão, 1950.....	435
Annexe 15. Carte de la commune d'Almeirim, 1950.....	436

Annexe 1. Evolution de l'expansion urbaine de Laranjal do Jari

□



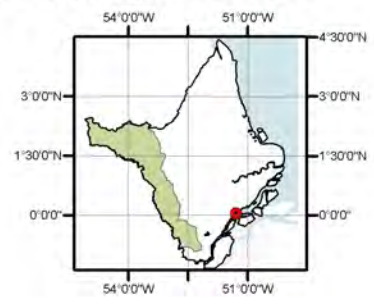
Fonte: Topcar, 2005  
Elaborado pela equipe técnica PDP Laranjal do Jari

PLANO DIRETOR PARTICIPATIVO DO MUNICÍPIO DE LARANJAL DO JARI

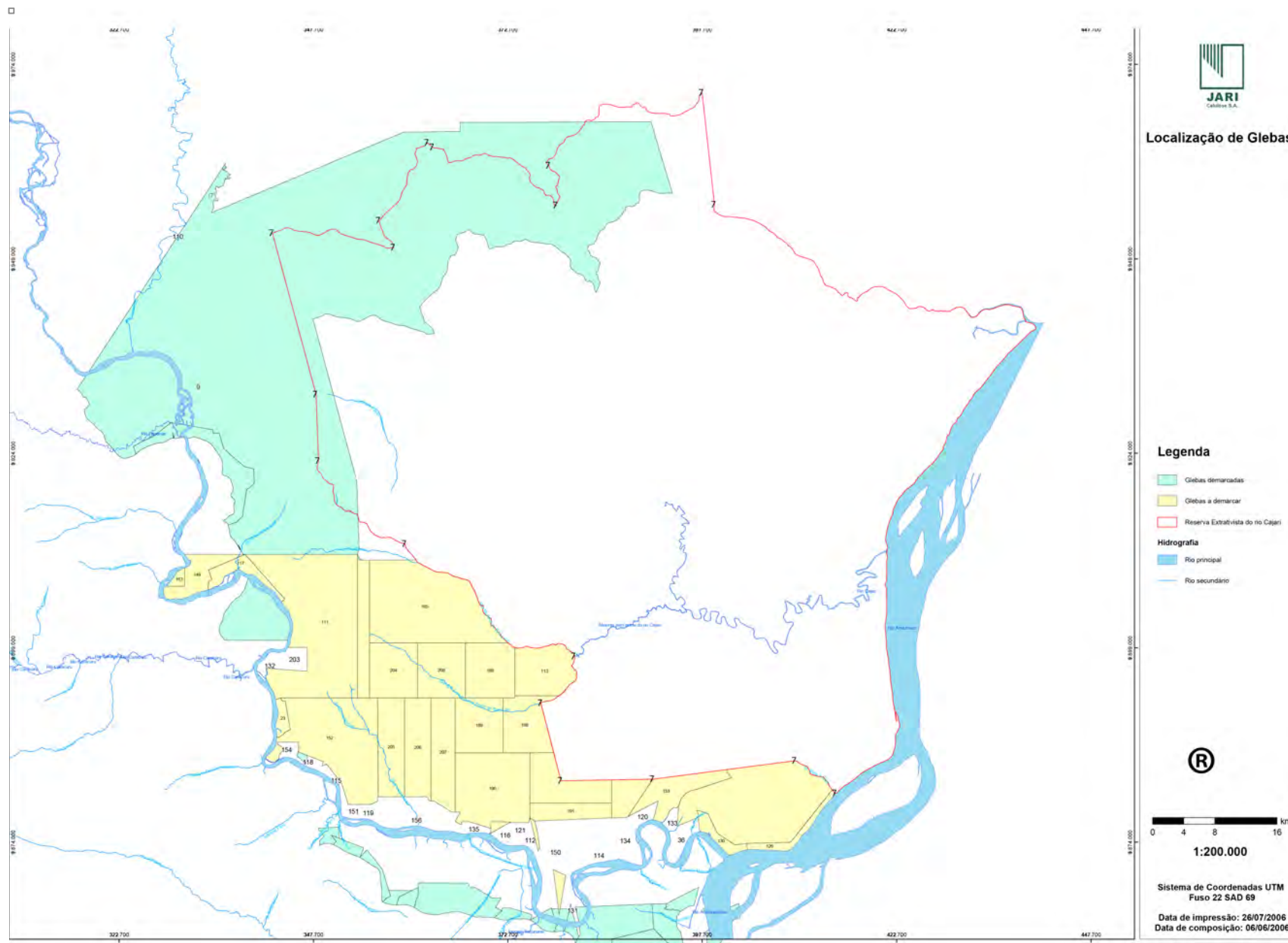
**MAPA 09 - EVOLUÇÃO URBANA**

**LEGENDA**

- |   |             |                          |
|---|-------------|--------------------------|
| — | Hidrografia | <b>Evolução</b>          |
| ■ | Várzea      | ■ Início da década de 70 |
| — | Logradouro  | ■ Meados da década de 70 |
| ■ |             | ■ Início da década de 80 |
| ■ |             | ■ Início da década de 90 |
| ■ |             | ■ A partir do ano 2000   |

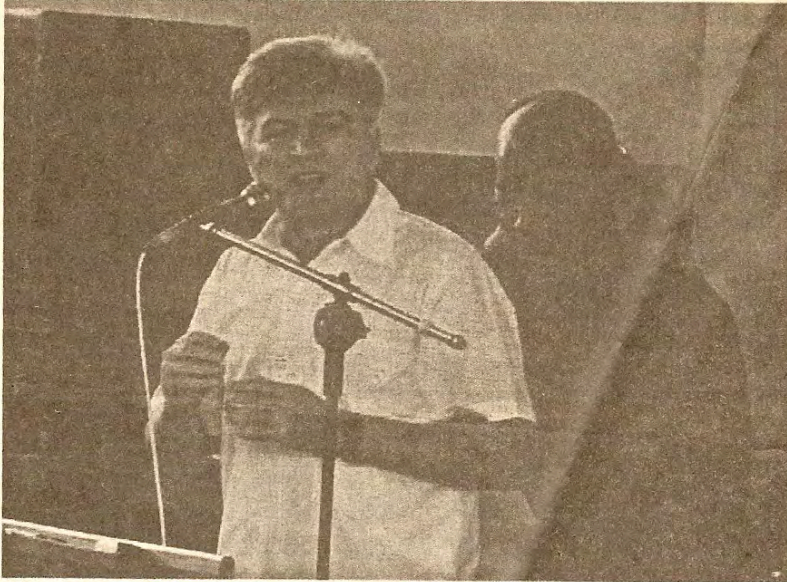


Annexe 2.  
 Carte  
 originale  
 de la Jari  
 Cellulose  
 (2006)  
 indiquant  
 les *glebas*



2ª Quinzena de Dezembro de 2008

## Deputado Eider Pena elogia o presidente Lula pela regularização fundiária no Amapá



### Deputado | Heider Pena

Ao integrar a comitiva do Governador Waldez Góes na visita do Ministro-Chefe da Secretaria de Assuntos Estratégicos Mangabeira Unger a Laranjal do Jari no dia 12/12, o dep. Estadual Eider Pena (PDT/AP) fez importantes esclarecimentos sobre a situação fundiária do Estado do Amapá e ressaltou a importância da regularização das terras para o desenvolvimento do Vale do Jari. Eider também parabenizou o presidente Lula e Mangabeira Unger por se preocuparem com a transferência das terras da união para o Estado e municípios.

De acordo como legislador, a vinda de Unger é um passo importante que o sul do Amapá dá no processo da regularização fundiária que foi iniciada há quatro anos atrás com apoio de deputados como Lucas Barreto, Jorge Amanajás, Antônio Feijão e a equipe técnica do Estado/AP. "Depois de muita luta, o presidente Lula veio ao Amapá em 2007 e transferiu as terras da união para o Estado do Amapá através um termo de cooperação técnica e de um decreto de transferência. A partir daí iniciou-se um trabalho de discriminatória com o entendimento dos dois institutos de terras estaduais e federal", destaca.

Eider Pena explica que a regularização fundiária dará aos pequenos agricultores o direito de cultivar suas terras, de fazer investimentos e ter acesso às linhas de crédito. "O desenvolvimento de um município se dá através do setor produtivo forte e o Estado do Amapá se mantém na vanguarda reconhecendo o produtor e o extrativista pela importância que eles têm no crescimento do país", argumenta.

Segundo o deputado, a relação entre o município de Laranjal do Jari e o Grupo Orsa é conflitante. "Laranjal não possui gleba territorial para expansão de loteamentos urbanos e precisa discutir com a empresa Jari", explica. Eider salientou ainda que a regularização fundiária por CPF é de até 2500 hectares de terras. Extensões superiores precisam de autorização do congresso nacional. Abaixo de 500 hectares pode adquirir diretamente ao IMAP ou Incra. No Amapá, depende da localidade, mas em geral a aquisição é entre 500 e 750 hectares, salienta.

O deputado amapaense disse ainda que o Estado do Amapá será o único da Amazônia legal que em breve terá todas as terras totalmente legalizadas e os proprietários totalmente tranquilos.

Annexe 3. Article dans la presse locale « *Folha do Jari* » sur la cession définitive des terres de l'Union à l'Etat d'Amapá.

Annexe 4. Tableau résumant les UC et TI dans la région du Jari (en 2011).

	Catégorie	Nom	Administration/ Type protection	Superficie (hectares)	Décret-loi/Année de création	Habitants	Groupe population
<b>Unités de conservation</b>							
AMAPA	EEJ	Estação Ecológica do Jari (partie Amapá)	Fédéral/ PI	70 931	Décret n° 87.092 du 12/04/1982	Poste IBAMA	Pas de populations
	RESEX	Reserva Extrativista do Rio Cajari	Fédéral/ US	501 771	Décret n° 99.145 du 12/03/1990	agroextractivites	36 communautés
	RDS	Reserva de Desenvolvimento Sustentável do Rio Iratapuru	Etat/ US	806 184	Lei n° 0392 de 11/12/1997	/	~ 10 communautés aux limites de la RDS
	PARNA	Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque	Fédéral/ PI	3 867 000	Décret s/n° du 22/08/2002	Poste IBAMA	
PARA	EEJ	Estação Ecológica do Jari (partie Pará)	Fédéral/ PI	156 195	Décret n° 87.092 du 12/04/1982	Poste IBAMA	Pas de populations
	REBIO	Reserva Biológica do Maicuru	Etat/ PI	1 151 761	Décret n° 2.610 du 04/12/2006	Poste IBAMA	Pas de populations
	FLOTA	Floresta Estadual do Paru	Etat/ US	3 612 914	Décret n° 2.608 du 04/12/2006		~ 25 communautés aux limites de la FLOTA
<b>Terres Indigènes</b>							
AMAPA	TI	Terra Indígena Waiãpi	Fédéral	607 017	Homologuée en 1996, Décret n° 1.775 ; enregistrée dans le CRI et/ou SPU	780 hab. en 2006	Waiãpi
	TI	Terra Indígena Tumucumaque (partie Amapá)	Fédéral	62 480	Création par décret n° 82.263 du 13/09/1978 sur base du « Parque Nacional Indígena de Tumucumaque » (n° 62.998 du 16/07/1968) ; finalement homologuée en 04/11/1997 par le décret n° 213	1 491 hab.en 2003 (entre AP et PA)	Akurio, Aparai, Katxuyana, Tiriyo, Wayana
PARA	TI	Terra Indígena Rio Paru d'Este	Fédéral	1 195 785	Délimitée par le décret n° 958/93 du 04/02/91 ; homologuée en 1997 par le décret n° 213	476 hab. en 2003	Aparai, Wayana
	TI	Parque Indígena Tumucumaque (partie Pará)	Fédéral	3 008 590	Création par décret n° 82.263 du 13/09/1978 sur base du « Parque Nacional Indígena de Tumucumaque » (n° 62.998 du 16/07/1968) ; finalement homologuée en 04/11/1997 par le décret n° 213	1 491 hab.en 2003 (entre AP et PA)	Akurio, Aparai, Katxuyana, Tiriyo, Wayana

D'après données ISA, 2009 et IEPÉ, 2009. (En turquoise : aires protégées mises en place avant 2000 ; en bleu clair : aires protégées mises en place après 2000).

Annexe 5. Tableau - Shareholder versus Stakeholder theory 1, (AG, 2011)

**SHAREHOLDER versus STAKEHOLDER THEORY**

**« PROFIT PUR » (origine dans la théorie économique classique) : Le business implique des standards éthiques plus bas que le reste de la société. Les entreprises doivent prendre en compte uniquement les intérêts des *shareholders*, et n'ont aucune autre responsabilité sociale que l'obéissance à la loi**

- Carr (1968) : Les entrepreneurs ne peuvent pas se permettre à être guidés par l'éthique ; un certain degré de malhonnêteté est donc accepté (« *business bluffing* ») ; pourtant, Carr affirme également que « un entrepreneur sage devrait préserver des relations amicales avec ses employés, concurrents, clients, gouvernements, ou le public (...) des décisions dans ce domaine sont de nature stratégique et ne pas éthique »
- Friedman (1970) : « La responsabilité sociale des entreprises est d'augmenter leurs profits... quand des entrepreneurs disent que le business a une conscience sociale, ils ne sont, sans le savoir, que des poupées des forces intellectuelles qui ont, dans ces dernières décennies, sapé la base d'une société libre »

**« PROFIT MODERE » : Business devrait maximiser les richesses des *shareholders*, obéir à la loi, ET répondre à des principes éthiques**

- Levitt (1958) & Friedman (1998): « *Property rights* » argument : demander aux entreprises de s'engager dans des activités de responsabilité sociale est considéré néfaste pour une société libre avec un system de propriété privée ; problèmes sociales sont de la responsabilité de l'état
- Sternberg (1997): "une entreprise ne peut pas se permettre d'ignorer des préoccupations des *shareholders* que pourraient affecter la capacité de l'entreprise de créer des profits à long terme pour les propriétaires »
- Barry (2000, 2002): Problème de la « politisation » de l'entreprise : la RSE est possible seulement dans des secteurs peu compétitives
- Mc Williams et Siegel., (2000) ; Mc Williams, Siegel & Wright, (2006): la RSE en tant qu' « investissement stratégique » devrait être utilisée seulement si elle permet de maximiser les profits
- Coelho et al. (2003): maximisation du profit est l'unique obligation des entreprises, mais l'adoption de mesures de la RSE comme stratégie pour cela est légitime
- Heath et Norman (2004) : « Si la loi corporative, qui est centrée sur les intérêts des *shareholders*, n'est pas réformée, aucune mesure de RSE qui ne vise pas à la maximisation du profit est probable à être liquidée par les échanges libres du marché financier. De l'autre côté, si la loi corporative est réformée afin de donner des droits et des pouvoirs supplémentaires aux managers, des « problèmes d'agence » seront programmés : les managers pourraient les utiliser afin d'engager dans des pratiques de corruption, où afin de cacher des résultats négatifs et l'inefficacité d'une mauvaise gestion.
- Sundaram et Inkpen (2004): « *agency problem* » : avoir plus d'un objectif peut créer des confusions et amener à une perte d'efficacité de la part de l'entreprise
- Henderson (2005), ancien chef de l'OECD : l'incorporation de la RSE dans la législation résulterait dans une diminution de l'efficacité des marchés, du business, des richesses et donc dans une augmentation de la pauvreté

**« CONSCIENCE SOCIALE » : Business devrait être sensible aux dégâts potentiels de ses actions sur les différents groupes de *stakeholders***

- Freeman (1984) : son livre « *strategic management : a stakeholder approach* » a cimenté l'idée de que tous les corporations ont des *stakeholders*, et que l'adoption d'un stakeholder management (différent du mode traditionnel basé sur une équation « *input-output* ») par les entreprises peut s'avérer très favorable pour celles-ci en termes de performance, stabilité, réputation, etc. «... l'émergence de nouveaux groupes de *stakeholders* et des nouveaux enjeux stratégiques exige que l'on réponde notre image traditionnel de l'entreprise... » (1984: 24)
- Evan & Freeman (1990, 1993) : "Chaque groupe de *stakeholders* doit participer pour déterminer la future direction de l'entreprise dans laquelle il a un part... Comme les managers d'une entreprise administrent des contrats entre employés, propriétaires, approvisionneurs, et la communauté, et chacun de ces groupes peut investir dans des transactions d'actifs qui peuvent à leur tour affecter les autres groupes, des méthodes de résolution de conflits et des mesures de prévention doivent être trouvés par le management". (1990: 352) activités philanthropiques à cause de facteurs éthiques ou économiques, ou un mélange des deux ; c'est toujours une philanthropie stratégique.

Annexe 5 (suite). Tableau - Shareholder versus Stakeholder theory II, (AG, 2011)

<b>SHAREHOLDER versus STAKEHOLDER THEORY (2)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarkson (1995) : élaboration d'une typologie des <i>stakeholders</i> en primaires (ceux essentiels au fonctionnement de l'entreprise) et secondaires (ceux simplement affectés par l'entreprise mais neaisirectement impliqués)</li> <li>• Donaldson &amp; Preston (1995) : la force de la <i>stakeholder theory</i> relève de trois aspects distinctifs mais interrelationnels : i. précision de la description (qu'est ce qu'est une corporation ?), ii. son pouvoir instrumental (elle donne un cadre pour analyser les connexions (ou le manque de connections) entre les acteurs et ainsi un model pour un management intégrant les <i>stakeholders</i>); iii. sa validité normative : les intérêts des <i>stakeholders</i> ont une valeur intrinsèque, et devraient ainsi être prises en compte ne pas seulement pour leur capacité de servir à l'entreprise. « Le principe normatif de la théorie de droits de propriété attribue aux différents groupes un intérêt moral, généralement appelé « stake », aux affaires de l'entreprise » (1995 : 85)</li> <li>• Mitchell &amp; al. (1997), Nasi et al. (1997): la RSE est un enjeu du « pouvoir » : si la demande d'un <i>stakeholder</i> est mise en considération par l'entreprise ou non dépende, plus que de facteurs d'éthique, de son pouvoir d'influencer celle-ci.</li> </ul> <p><b>« ACTIVISME SOCIAL » : Business doit utiliser ses vastes ressources pour le bien social, même que cela ne soit pas exigé par la société et même que cela implique des coûts additionnels pour l'entreprise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carroll, (1991, 1999) : le « <i>stakeholder model</i> » : la pyramide de la RSE, consistant de 4 niveaux de responsabilités auxquels l'entreprise est censée à répondre simultanément (de bas en haut): économique, légale, éthique et philanthropique. « La viabilité économique est quelque chose que l'entreprise fait aussi pour la société »</li> <li>• Buchholz (1991) : Cinq éléments clefs de la RSE : i) les entreprises ont des responsabilités que dépassent la mère production de richesses, ii) elles doivent adresser des problèmes sociaux, notamment ceux qu'ils ont contribué à créer ; iii) les entreprises ont un cercle de clients plus large que les <i>shareholders</i>; iv) les impacts des entreprises dépassent les transactions de marché ; v) la contribution des entreprises aux valeurs humains dépasse les valeurs économiques</li> <li>• Wood (1991) ; Freeman &amp; al. (2004) : l'économique et l'éthique ne peuvent pas être clairement séparés, il y a donc une dimension morale dans toute activité économique. Porter &amp; Kramer (2002): les entreprises n'opèrent pas en isolation de la société : « les objectives économiques et sociaux ne sont pas conflictuels en soi, mais intégralement connectés » (2002 : 58)</li> <li>• Freeman (1994) et Freeman et al, (2004) : rejet de la théorie de séparation (l'économique est séparable de l'éthique)</li> <li>• Jones (1999) : montre l'importance du cadre institutionnel pour promouvoir la RSE et soutient que les entreprises avec des petits effectifs œuvrant dans des niches profitables serait les mieux placées pour pratiquer de la RSE dans le cadre d'un <i>stakeholder</i> management</li> <li>• Jensen (2001): „<i>enlightened stakeholder theory</i>“: une entreprise ne peut pas maximiser son profit si un <i>stakeholder</i> important est ignoré ou maltraité ; néanmoins, « le bien-être social est maximisé quand chaque enterprise maximise sa valeur marchande”</li> <li>• Lantos, 2001 : 3 types de RSE, dépendant de sa nature (exigée versus volontaire) et objectif (pour le bien des <i>stakeholders</i>, de la corporation, ou des deux): i. éthique (imposée par la morale, elle vise à minimiser les dégâts causés par l'entreprise ii. altruiste (adresser des problèmes, aussi celles que l'entreprise n'a pas créés elle-même), iii. stratégique (engagement en vu de bénéfices à long terme pour l'entreprise). La RSE altruiste est seulement légitime quand elle est aussi stratégique. Néanmoins, « les entreprises devraient être impliquées activement dans des programmes que peuvent améliorer des malaises sociaux, comme l'approvisionnement de postes d'emploi, de protection de l'environnement, et de la promotion de la justice même si cela coût de l'argent à des <i>shareholders</i> ».</li> <li>• Hillman &amp; Keim, (2001) : il faut différencier entre « <i>stakeholder</i> management » et « engagement social » : si le premier amène à une augmentation de la performance financière, cela n'est pas le cas avec l'engagement social. Ainsi, le mélange des deux sous le nom de la RSE montre souvent des résultats ambiguës (2001: 136).</li> <li>• Carroll &amp; Schwartz (2003) adressent la difficulté de différencier entre une motivation « éthique » et « philanthropique » sur le plan théorique et pratique : une entreprise peut s'engager dans des activités philanthropiques à cause de facteurs éthiques ou économiques, ou un mélange des deux ; c'est toujours une philanthropie stratégique.</li> </ul>

## Annexe 5 (suite). Arguments en contre et en faveur de la RSE, (AG, 2011)

### ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA RSE

**Argument légal** : les entreprises ont des normes légales à respecter

**Arguments éthiques** (basés sur des principes religieux ou philosophiques): les entreprises ont l'obligation d'adopter une responsabilité sociale puisque c'est moralement correct de le faire

**Arguments instrumentaux/stratégiques** :

- l'augmentation de la communication avec les *shareholders* s'avère primordial pour une bonne réputation et l'acceptation territoriale de l'entreprise (Novak, 1996)
- L'entreprise a des responsabilités et devoirs éthiques (mais ne pas altruistes), dont la mise en pratique est impérative et profitable aux entreprises car « ceux qui reçoivent de l'aide se sentiront reconnaissants et endettés...et s'engageront dans des actions de réciprocité (...) ceux qui ne reçoivent pas de l'aide directe porteront néanmoins un regard plus favorable sur l'entreprise et seront plus loyales vis-à-vis d'elle » (Brenkert, 1996)
- « A long terme, ceux qui n'utilisent pas leur pouvoir dans une manière considérée comme responsable par la société, auront tendance à le perdre » (Boaright, 2000)
- L'adoption de la RSE s'avère bénéfique pour l'entreprise au moins dans une perspective de long terme, puisqu'il apporte des gains importants au niveau de sa réputation. La RSE peut être vue comme un « investissement dans une 'banque de bonne volonté' que garde des retours financiers » (Mc Williams & Siegel, 2000 ; Waldmann & al, 2006). Le fait de vouloir servir la société aussi dans une forme extra-économique devrait être applaudi et ne pas condamné comme « livre service », une RSE altruiste, pourtant, n'est pas légitime (Lantos, 2001)
- RSE comme « *good stewardship* » des ressources économiques et humaines d'une société : la générosité des entreprises peut accroître le gâteau économique et contribuer ainsi à la création de richesses (Lantos, 2001)
- Il existe une interdépendance entre l'entreprise et les *stakeholders* : une bonne relation entre les deux est ainsi très important pour assurer la permanence de l'entreprise (Post & al., 2002)
- la globalisation des entreprises et la diminution des institutions sociales plus traditionnelles (famille, organisations religieuses, lieux et réseaux de rencontre dans la sphère publique, ...) encourage la dispersion de pratiques de la RSE (Carroll, 2001), (Waldmann & al., 2004). La RSE est donc une méthode pour répondre aux nouvelles pressions sociales.
- « la RSE représente, de manière contradictoire, un nouveau élément dans la dynamique du développement du capital, et au même temps, une possibilité de représentation civique dans les sphères publiques et privées » (Rico, 2004)
- la RSE peut être très efficace quand elle se joint à l'agenda politique de sa région ou de son pays (Rico, 2004 ; Ascoli & Benzaken, 2009) ; l'institutionnalisation et l'élaboration de repères collectifs ayant un contenu contraignant sont deux conditions sine qua non pour que la RSE soit porteuse d'un développement plus durable (Postel & Sobel, 2010)

### ARGUMENTS CONTRE LA RSE

**Arguments institutionnels** : i. d'autres institutions (état, église, organisations internationales,...) sont mieux préparées pour répondre à des questions sociales) ; ii. les managers n'ont pas forcément les capacités nécessaires pour exercer la RSE ; iii. à la différence de politiciens, démocratiquement élu, les managers ne peuvent pas être rendus responsables pour des actions RSE, mais également pour d'autres initiatives entreprises sous le couvert de la RSE (danger d'abus)

→ **Multi-task or Agency problem** : conflit d'intérêts entre les membres d'une entreprise (managers, investisseurs, autres *shareholders*, etc.), mais aussi entre la sphère privée et la sphère publique, donnant lieu à des pratiques de corruption et/ou d'inefficacité des actions. « L'ambiguïté des objectifs offre plus de discrétion aux managers pour suivre leurs propres intérêts » (Stiglitz, 1989)

**Droits de propriété** : l'unique obligation pour les managers est de maximiser les profits pour ses *shareholders*; ce n'est donc pas légal pour une entreprise de s'engager dans des questions sociales : « Incompatibilité entre *droit corporatif* et RSE : dans la plupart des « sociétés de marché » aujourd'hui, l'adoption d'une stratégie de RSE qui sacrifierait les intérêts des *shareholders* pour des bénéfices d'autres *stakeholders* résulterait dans une auto-défaite », Heath et Norman (2004)

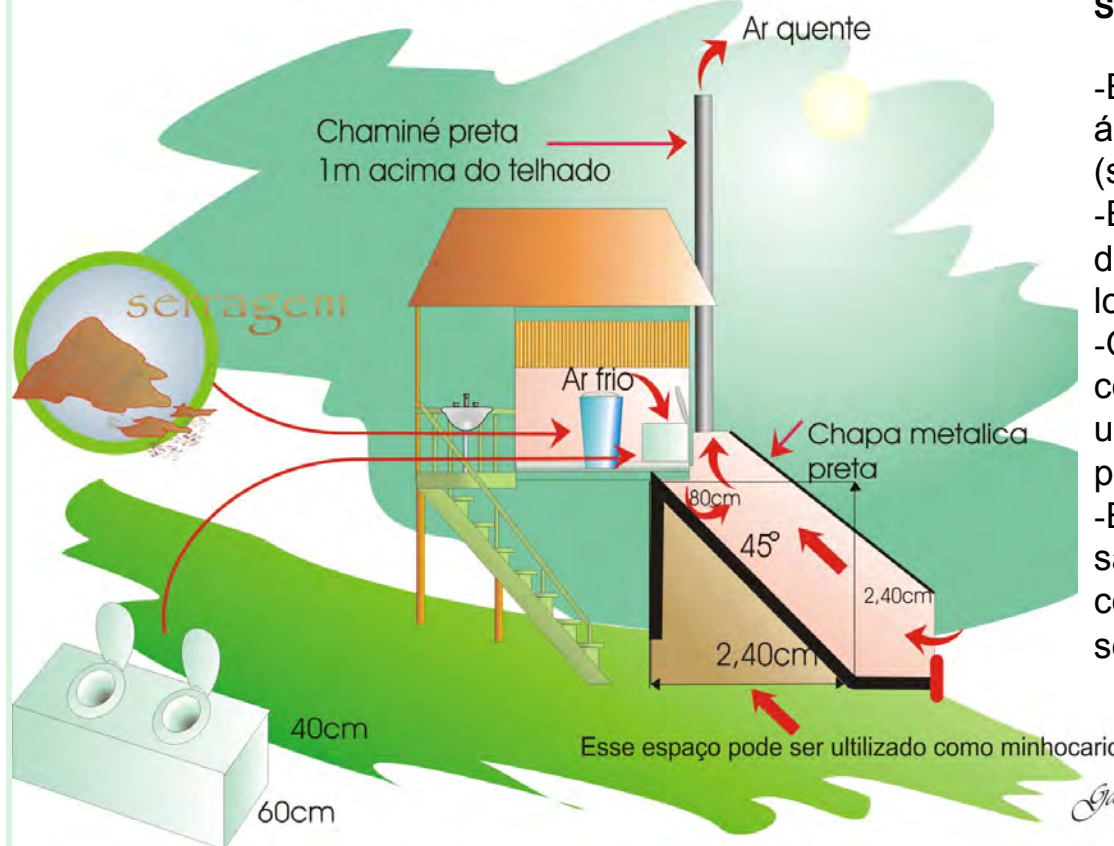
L'argument de droits de propriété est pourtant aussi utilisé par certains représentants de la *stakeholder theory*, par ex. , Donaldson & Preston (1995) : « *stakeholder theory* peut être basée de manière normative sur une interprétation plus moderne de la théorie de droit de propriété ».

**Manque de mesurabilité des résultats** : La RSE, en tant que comportement volontairement auto-imposé par l'entreprise, n'est pas mesurable. On ne peut donc que très difficilement déterminer si une entreprise a ou non atteint les objectives de la RSE ou celles qu'elle s'est proposée (Lantos, 2001)

**Manque de clarté quant à la définition et dimensionnalité** de la RSE et de ses objectives, accentué par les différences dans le cadre institutionnel d'un pays à l'autre (loi corporative; fonctions de l'état comme cadre régulateur ; etc.) (Rowley and Bermann, 2000 ; Mc Williams et al., 2006.



## BANHEIRO COMPOSTAVEL



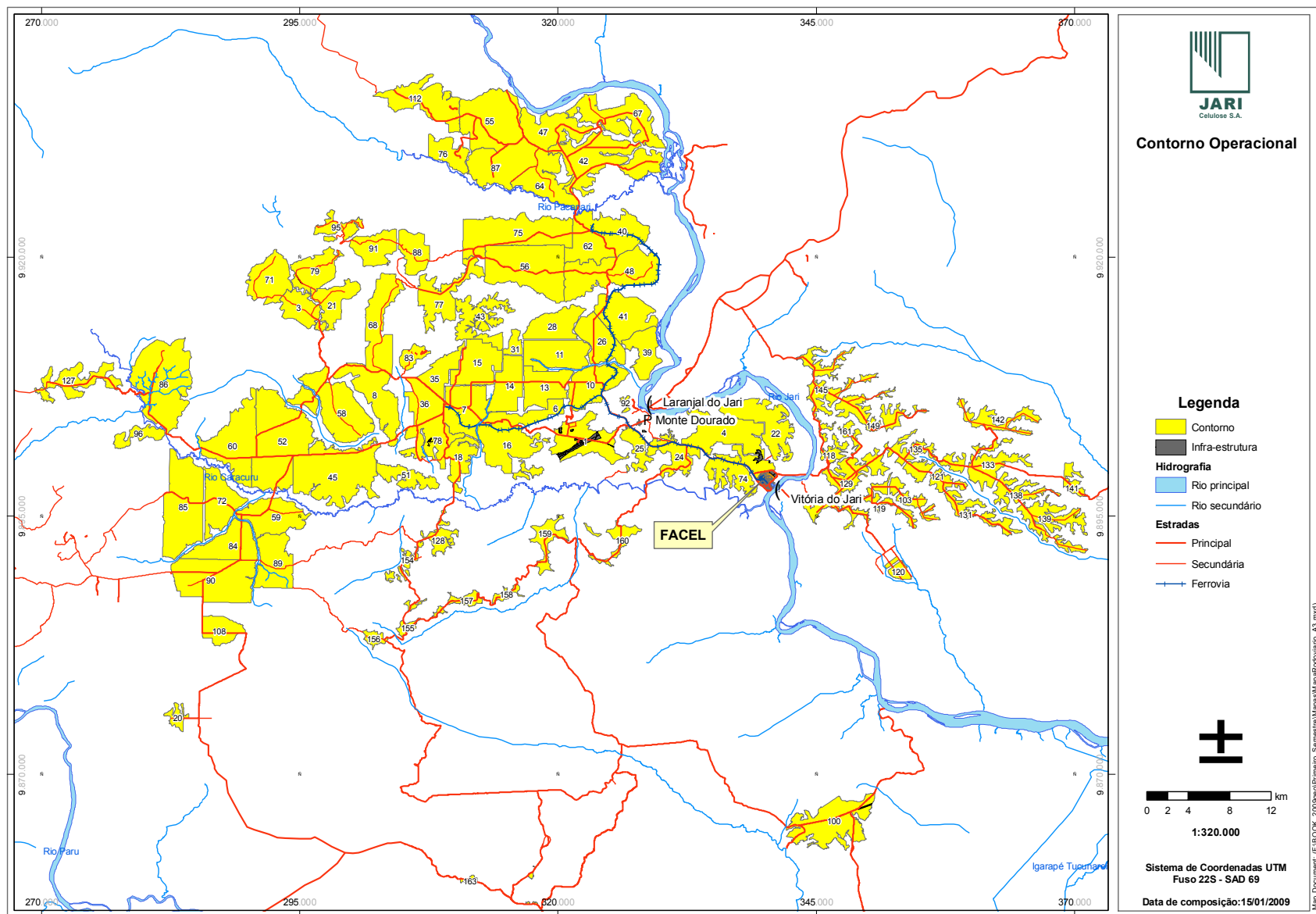
### VANTAGENS DO BANHEIRO SECO:

- É um banheiro que não utiliza água, e sim matéria orgânica (serragem).
- Evita rede de esgoto, pois os dejetos são tratados no próprio local através da compostagem.
- Os dejetos transformados em composto orgânicos são usados para adubar as plantas.
- É uma alternativa de saneamento ambiental nas comunidades por não poluir o solo e os corpos d' água.

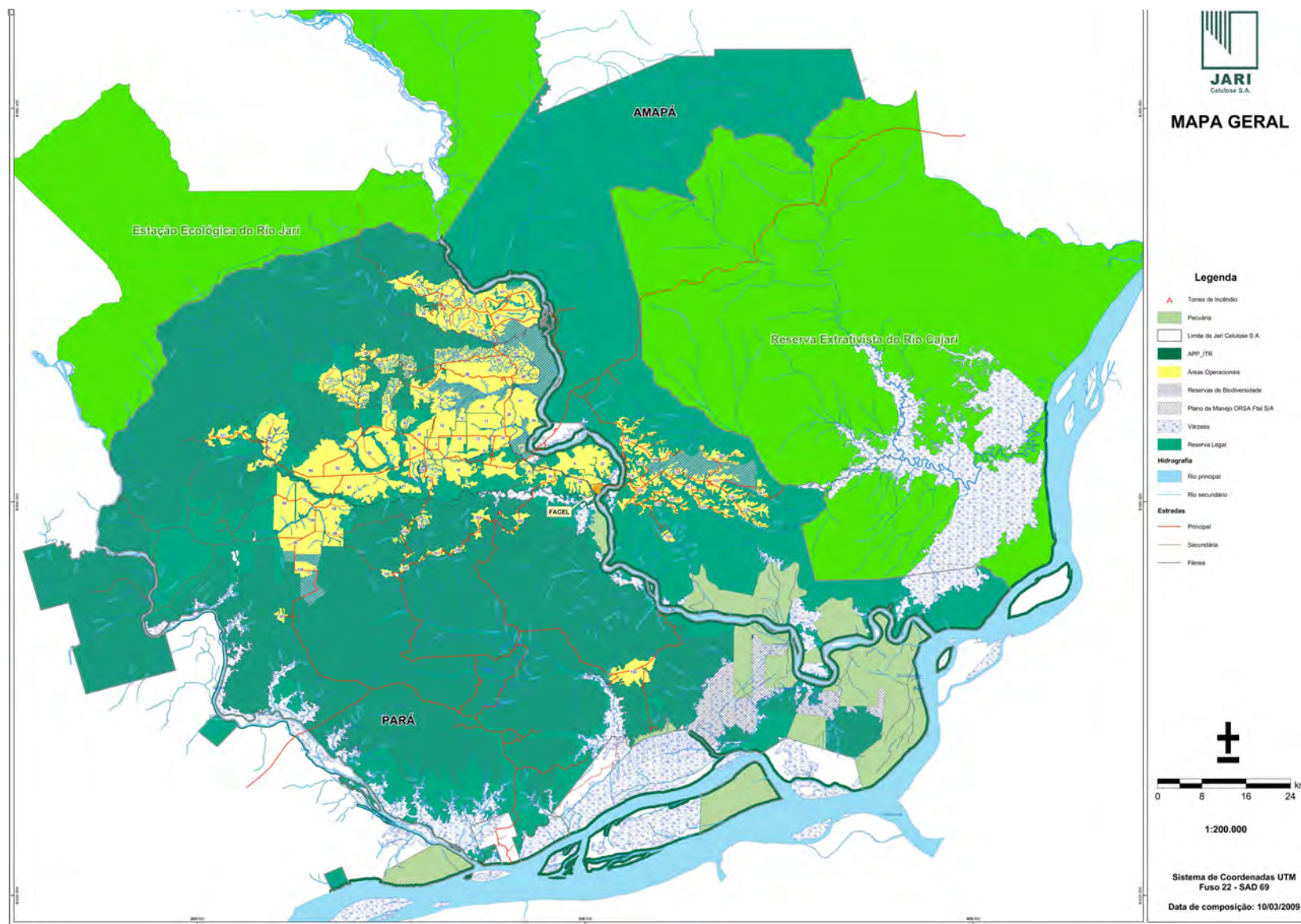
Annexe 6.  
Fonctionnement du  
*banheiro*  
*compostável*  
promu par la FO

Source : FO, 2009.

Annexe 7. Carte de la Jari Cellulose : aires opérationnelles sylviculture (2009). Source : Centre cartographique de la Jari Cellulose



Annexe 8. Carte de la Jari Cellulose : domaine d'entreprise et UC (2009). Source : Centre cartographique de la Jari Cellulose



Annexe 5. Tableau - Shareholder versus Stakeholder theory 1, (AG, 2011)

**SHAREHOLDER versus STAKEHOLDER THEORY**

**« PROFIT PUR » (origine dans la théorie économique classique) : Le business implique des standards éthiques plus bas que le reste de la société. Les entreprises doivent prendre en compte uniquement les intérêts des *shareholders*, et n'ont aucune autre responsabilité sociale que l'obéissance à la loi**

- Carr (1968) : Les entrepreneurs ne peuvent pas se permettre à être guidés par l'éthique ; un certain degré de malhonnêteté est donc accepté (« *business bluffing* ») ; pourtant, Carr affirme également que « un entrepreneur sage devrait préserver des relations amicales avec ses employés, concurrents, clients, gouvernements, ou le public (...) des décisions dans ce domaine sont de nature stratégique et ne pas éthique »
- Friedman (1970) : « La responsabilité sociale des entreprises est d'augmenter leurs profits... quand des entrepreneurs disent que le business a une conscience sociale, ils ne sont, sans le savoir, que des poupées des forces intellectuelles qui ont, dans ces dernières décennies, sapé la base d'une société libre »

**« PROFIT MODERE » : Business devrait maximiser les richesses des *shareholders*, obéir à la loi, ET répondre à des principes éthiques**

- Levitt (1958) & Friedman (1998): « *Property rights* » argument : demander aux entreprises de s'engager dans des activités de responsabilité sociale est considéré néfaste pour une société libre avec un système de propriété privée ; problèmes sociaux sont de la responsabilité de l'état
- Sternberg (1997): « une entreprise ne peut pas se permettre d'ignorer des préoccupations des *shareholders* que pourraient affecter la capacité de l'entreprise de créer des profits à long terme pour les propriétaires »
- Barry (2000, 2002): Problème de la « politisation » de l'entreprise : la RSE est possible seulement dans des secteurs peu compétitifs
- Mc Williams et Siegel., (2000) ; Mc Williams, Siegel & Wright, (2006): la RSE en tant qu' « investissement stratégique » devrait être utilisée seulement si elle permet de maximiser les profits
- Coelho et al. (2003): maximisation du profit est l'unique obligation des entreprises, mais l'adoption de mesures de la RSE comme stratégie pour cela est légitime
- Heath et Norman (2004) : « Si la loi corporative, qui est centrée sur les intérêts des *shareholders*, n'est pas réformée, aucune mesure de RSE qui ne vise pas à la maximisation du profit est probable à être liquidée par les échanges libres du marché financier. De l'autre côté, si la loi corporative est réformée afin de donner des droits et des pouvoirs supplémentaires aux managers, des « problèmes d'agence » seront programmés : les managers pourraient les utiliser afin d'engager dans des pratiques de corruption, ou afin de cacher des résultats négatifs et l'inefficacité d'une mauvaise gestion.
- Sundaram et Inkpen (2004): « *agency problem* » : avoir plus d'un objectif peut créer des confusions et amener à une perte d'efficacité de la part de l'entreprise
- Henderson (2005), ancien chef de l'OECD : l'incorporation de la RSE dans la législation résulterait dans une diminution de l'efficacité des marchés, du business, des richesses et donc dans une augmentation de la pauvreté

**« CONSCIENCE SOCIALE » : Business devrait être sensible aux dégâts potentiels de ses actions sur les différents groupes de *stakeholders***

- Freeman (1984) : son livre « *strategic management : a stakeholder approach* » a cimenté l'idée de que tous les corporations ont des *stakeholders*, et que l'adoption d'un stakeholder management (différent du mode traditionnel basé sur une équation « *input-output* ») par les entreprises peut s'avérer très favorable pour celles-ci en termes de performance, stabilité, réputation, etc. «... l'émergence de nouveaux groupes de *stakeholders* et des nouveaux enjeux stratégiques exige que l'on réponde notre image traditionnel de l'entreprise... » (1984: 24)
- Evan & Freeman (1990, 1993) : « Chaque groupe de *stakeholders* doit participer pour déterminer la future direction de l'entreprise dans laquelle il a un part... Comme les managers d'une entreprise administrent des contrats entre employés, propriétaires, approvisionneurs, et la communauté, et chacun de ces groupes peut investir dans des transactions d'actifs qui peuvent à leur tour affecter les autres groupes, des méthodes de résolution de conflits et des mesures de prévention doivent être trouvés par le management ». (1990: 352) activités philanthropiques à cause de facteurs éthiques ou économiques, ou un mélange des deux ; c'est toujours une philanthropie stratégique.

Annexe 5 (suite). Tableau - Shareholder versus Stakeholder theory II, (AG, 2011)

<b>SHAREHOLDER versus STAKEHOLDER THEORY (2)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarkson (1995) : élaboration d'une typologie des <i>stakeholders</i> en primaires (ceux essentiels au fonctionnement de l'entreprise) et secondaires (ceux simplement affectés par l'entreprise mais neaisirectement impliqués)</li> <li>• Donaldson &amp; Preston (1995) : la force de la <i>stakeholder theory</i> relève de trois aspects distinctifs mais interrelationnels : i. précision de la description (qu'est ce qu'est une corporation ?), ii. son pouvoir instrumental (elle donne un cadre pour analyser les connexions (ou le manque de connections) entre les acteurs et ainsi un model pour un management intégrant les <i>stakeholders</i>); iii. sa validité normative : les intérêts des <i>stakeholders</i> ont une valeur intrinsèque, et devraient ainsi être prises en compte ne pas seulement pour leur capacité de servir à l'entreprise. « Le principe normatif de la théorie de droits de propriété attribue aux différents groupes un intérêt moral, généralement appelé « stake », aux affaires de l'entreprise » (1995 : 85)</li> <li>• Mitchell &amp; al. (1997), Nasi et al. (1997): la RSE est un enjeu du « pouvoir » : si la demande d'un <i>stakeholder</i> est mise en considération par l'entreprise ou non dépende, plus que de facteurs d'éthique, de son pouvoir d'influencer celle-ci.</li> </ul> <p><b>« ACTIVISME SOCIAL » : Business doit utiliser ses vastes ressources pour le bien social, même que cela ne soit pas exigé par la société et même que cela implique des coûts additionnels pour l'entreprise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carroll, (1991, 1999) : le « <i>stakeholder model</i> » : la pyramide de la RSE, consistant de 4 niveaux de responsabilités auxquels l'entreprise est censée à répondre simultanément (de bas en haut): économique, légale, éthique et philanthropique. « La viabilité économique est quelque chose que l'entreprise fait aussi pour la société »</li> <li>• Buchholz (1991) : Cinq éléments clefs de la RSE : i) les entreprises ont des responsabilités que dépassent la mère production de richesses, ii) elles doivent adresser des problèmes sociaux, notamment ceux qu'ils ont contribué à créer ; iii) les entreprises ont un cercle de clients plus large que les <i>shareholders</i>; iv) les impacts des entreprises dépassent les transactions de marché ; v) la contribution des entreprises aux valeurs humains dépasse les valeurs économiques</li> <li>• Wood (1991) ; Freeman &amp; al. (2004) : l'économique et l'éthique ne peuvent pas être clairement séparés, il y a donc une dimension morale dans toute activité économique. Porter &amp; Kramer (2002): les entreprises n'opèrent pas en isolation de la société : « les objectives économiques et sociaux ne sont pas conflictuels en soi, mais intégralement connectés » (2002 : 58)</li> <li>• Freeman (1994) et Freeman et al, (2004) : rejet de la théorie de séparation (l'économique est séparable de l'éthique)</li> <li>• Jones (1999) : montre l'importance du cadre institutionnel pour promouvoir la RSE et soutient que les entreprises avec des petits effectifs œuvrant dans des niches profitables serait les mieux placées pour pratiquer de la RSE dans le cadre d'un <i>stakeholder</i> management</li> <li>• Jensen (2001): „<i>enlightened stakeholder theory</i>“: une entreprise ne peut pas maximiser son profit si un <i>stakeholder</i> important est ignoré ou maltraité ; néanmoins, « le bien-être social est maximisé quand chaque enterprise maximise sa valeur marchande”</li> <li>• Lantos, 2001 : 3 types de RSE, dépendant de sa nature (exigée versus volontaire) et objectif (pour le bien des <i>stakeholders</i>, de la corporation, ou des deux): i. éthique (imposée par la morale, elle vise à minimiser les dégâts causés par l'entreprise ii. altruiste (adresser des problèmes, aussi celles que l'entreprise n'a pas créés elle-même), iii. stratégique (engagement en vu de bénéfices à long terme pour l'entreprise). La RSE altruiste est seulement légitime quand elle est aussi stratégique. Néanmoins, « les entreprises devraient être impliquées activement dans des programmes que peuvent améliorer des malaises sociaux, comme l'approvisionnement de postes d'emploi, de protection de l'environnement, et de la promotion de la justice même si cela coût de l'argent à des <i>shareholders</i> ».</li> <li>• Hillman &amp; Keim, (2001) : il faut différencier entre « <i>stakeholder</i> management » et « engagement social » : si le premier amène à une augmentation de la performance financière, cela n'est pas le cas avec l'engagement social. Ainsi, le mélange des deux sous le nom de la RSE montre souvent des résultats ambiguës (2001: 136).</li> <li>• Carroll &amp; Schwartz (2003) adressent la difficulté de différencier entre une motivation « éthique » et « philanthropique » sur le plan théorique et pratique : une entreprise peut s'engager dans des activités philanthropiques à cause de facteurs éthiques ou économiques, ou un mélange des deux ; c'est toujours une philanthropie stratégique.</li> </ul>

## Annexe 5 (suite). Arguments en contre et en faveur de la RSE, (AG, 2011)

### ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA RSE

**Argument légal** : les entreprises ont des normes légales à respecter

**Arguments éthiques** (basés sur des principes religieux ou philosophiques): les entreprises ont l'obligation d'adopter une responsabilité sociale puisque c'est moralement correct de le faire

**Arguments instrumentaux/stratégiques** :

- l'augmentation de la communication avec les *shareholders* s'avère primordial pour une bonne réputation et l'acceptation territoriale de l'entreprise (Novak, 1996)
- L'entreprise a des responsabilités et devoirs éthiques (mais ne pas altruistes), dont la mise en pratique est impérative et profitable aux entreprises car « ceux qui reçoivent de l'aide se sentiront reconnaissants et endettés...et s'engageront dans des actions de réciprocité (...) ceux qui ne reçoivent pas de l'aide directe porteront néanmoins un regard plus favorable sur l'entreprise et seront plus loyales vis-à-vis d'elle » (Brenkert, 1996)
- « A long terme, ceux qui n'utilisent pas leur pouvoir dans une manière considérée comme responsable par la société, auront tendance à le perdre » (Boaright, 2000)
- L'adoption de la RSE s'avère bénéfique pour l'entreprise au moins dans une perspective de long terme, puisqu'il apporte des gains importants au niveau de sa réputation. La RSE peut être vue comme un « investissement dans une 'banque de bonne volonté' que garde des retours financiers » (Mc Williams & Siegel, 2000 ; Waldmann & al, 2006). Le fait de vouloir servir la société aussi dans une forme extra-économique devrait être applaudi et ne pas condamné comme « livre service », une RSE altruiste, pourtant, n'est pas légitime (Lantos, 2001)
- RSE comme « *good stewardship* » des ressources économiques et humaines d'une société : la générosité des entreprises peut accroître le gâteau économique et contribuer ainsi à la création de richesses (Lantos, 2001)
- Il existe une interdépendance entre l'entreprise et les *stakeholders* : une bonne relation entre les deux est ainsi très important pour assurer la permanence de l'entreprise (Post & al., 2002)
- la globalisation des entreprises et la diminution des institutions sociales plus traditionnelles (famille, organisations religieuses, lieux et réseaux de rencontre dans la sphère publique, ...) encourage la dispersion de pratiques de la RSE (Carroll, 2001), (Waldmann & al., 2004). La RSE est donc une méthode pour répondre aux nouvelles pressions sociales.
- « la RSE représente, de manière contradictoire, un nouveau élément dans la dynamique du développement du capital, et au même temps, une possibilité de représentation civique dans les sphères publiques et privées » (Rico, 2004)
- la RSE peut être très efficace quand elle se joint à l'agenda politique de sa région ou de son pays (Rico, 2004 ; Ascoli & Benzaken, 2009) ; l'institutionnalisation et l'élaboration de repères collectifs ayant un contenu contraignant sont deux conditions sine qua non pour que la RSE soit porteuse d'un développement plus durable (Postel & Sobel, 2010)

### ARGUMENTS CONTRE LA RSE

**Arguments institutionnels** : i. d'autres institutions (état, église, organisations internationales,...) sont mieux préparées pour répondre à des questions sociales) ; ii. les managers n'ont pas forcément les capacités nécessaires pour exercer la RSE ; iii. à la différence de politiciens, démocratiquement élu, les managers ne peuvent pas être rendus responsables pour des actions RSE, mais également pour d'autres initiatives entreprises sous le couvert de la RSE (danger d'abus)

→ **Multi-task or Agency problem** : conflit d'intérêts entre les membres d'une entreprise (managers, investisseurs, autres *shareholders*, etc.), mais aussi entre la sphère privée et la sphère publique, donnant lieu à des pratiques de corruption et/ou d'inefficacité des actions. « L'ambiguïté des objectifs offre plus de discrétion aux managers pour suivre leurs propres intérêts » (Stiglitz, 1989)

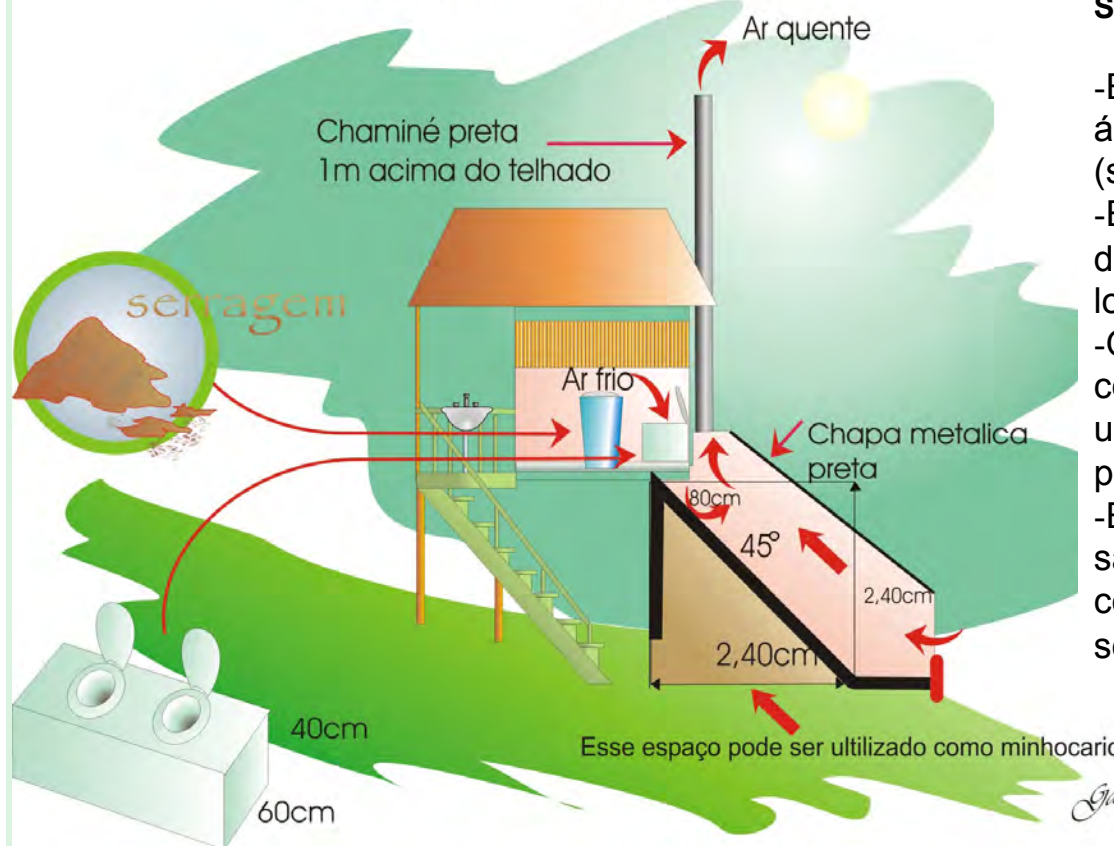
**Droits de propriété** : l'unique obligation pour les managers est de maximiser les profits pour ses *shareholders*; ce n'est donc pas légal pour une entreprise de s'engager dans des questions sociales : « Incompatibilité entre *droit corporatif* et RSE : dans la plupart des « sociétés de marché » aujourd'hui, l'adoption d'une stratégie de RSE qui sacrifierait les intérêts des *shareholders* pour des bénéfices d'autres *stakeholders* résulterait dans une auto-défaite », Heath et Norman (2004)

L'argument de droits de propriété est pourtant aussi utilisé par certains représentants de la *stakeholder theory*, par ex., Donaldson & Preston (1995) : « *stakeholder theory* peut être basée de manière normative sur une interprétation plus moderne de la théorie de droit de propriété ».

**Manque de mesurabilité des résultats** : La RSE, en tant que comportement volontairement auto-imposé par l'entreprise, n'est pas mesurable. On ne peut donc que très difficilement déterminer si une entreprise a ou non atteint les objectives de la RSE ou celles qu'elle s'est proposée (Lantos, 2001)

**Manque de clarté quant à la définition et dimensionnalité** de la RSE et de ses objectives, accentué par les différences dans le cadre institutionnel d'un pays à l'autre (loi corporative; fonctions de l'état comme cadre régulateur ; etc.) (Rowley and Bermann, 2000 ; Mc Williams et al., 2006.

## BANHEIRO COMPOSTAVEL



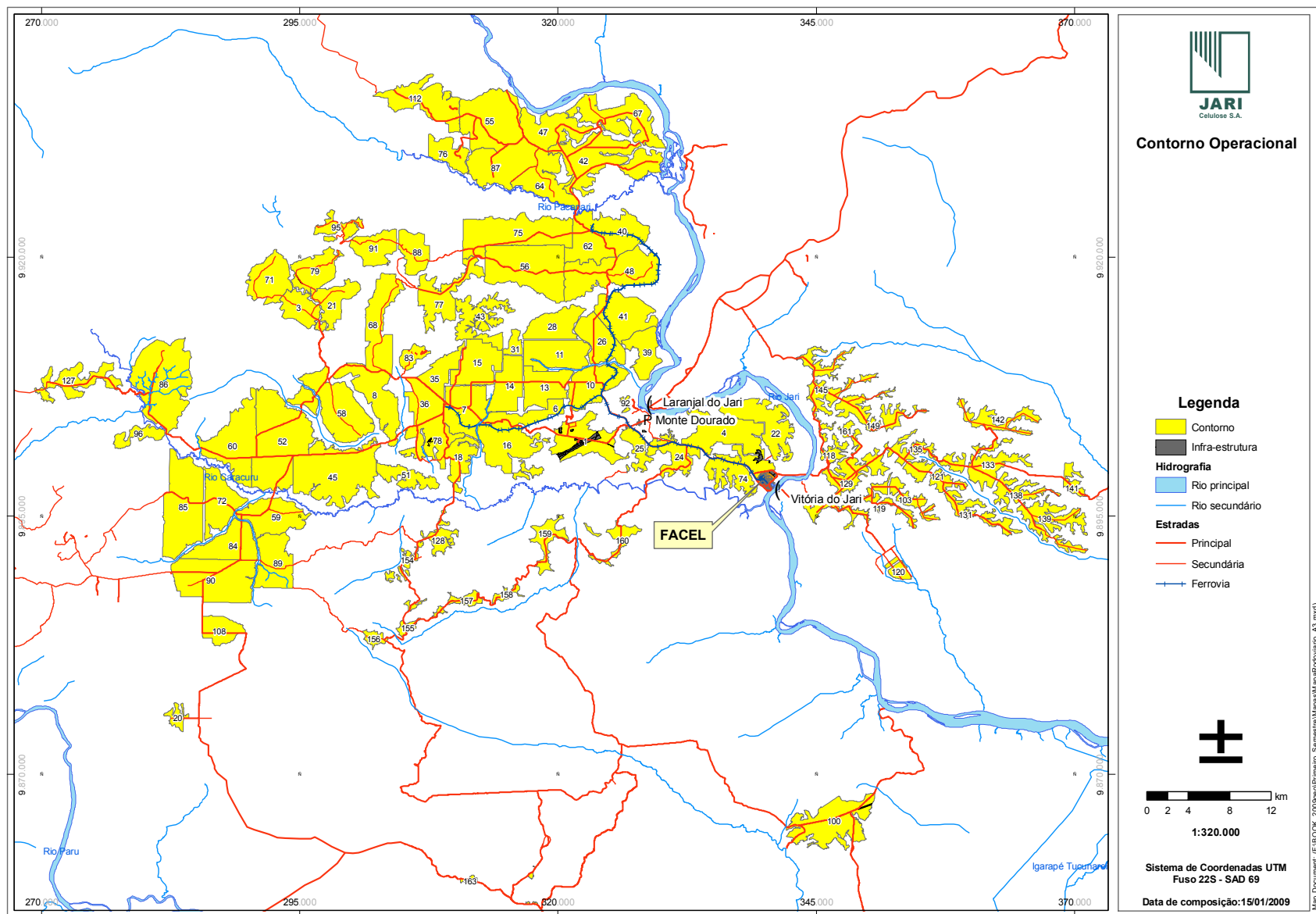
### VANTAGENS DO BANHEIRO SECO:

- É um banheiro que não utiliza água, e sim matéria orgânica (serragem).
- Evita rede de esgoto, pois os dejetos são tratados no próprio local através da compostagem.
- Os dejetos transformados em composto orgânicos são usados para adubar as plantas.
- É uma alternativa de saneamento ambiental nas comunidades por não poluir o solo e os corpos d' água.

Annexe 6.  
Fonctionnement du  
*banheiro*  
*compostável*  
promu par la FO

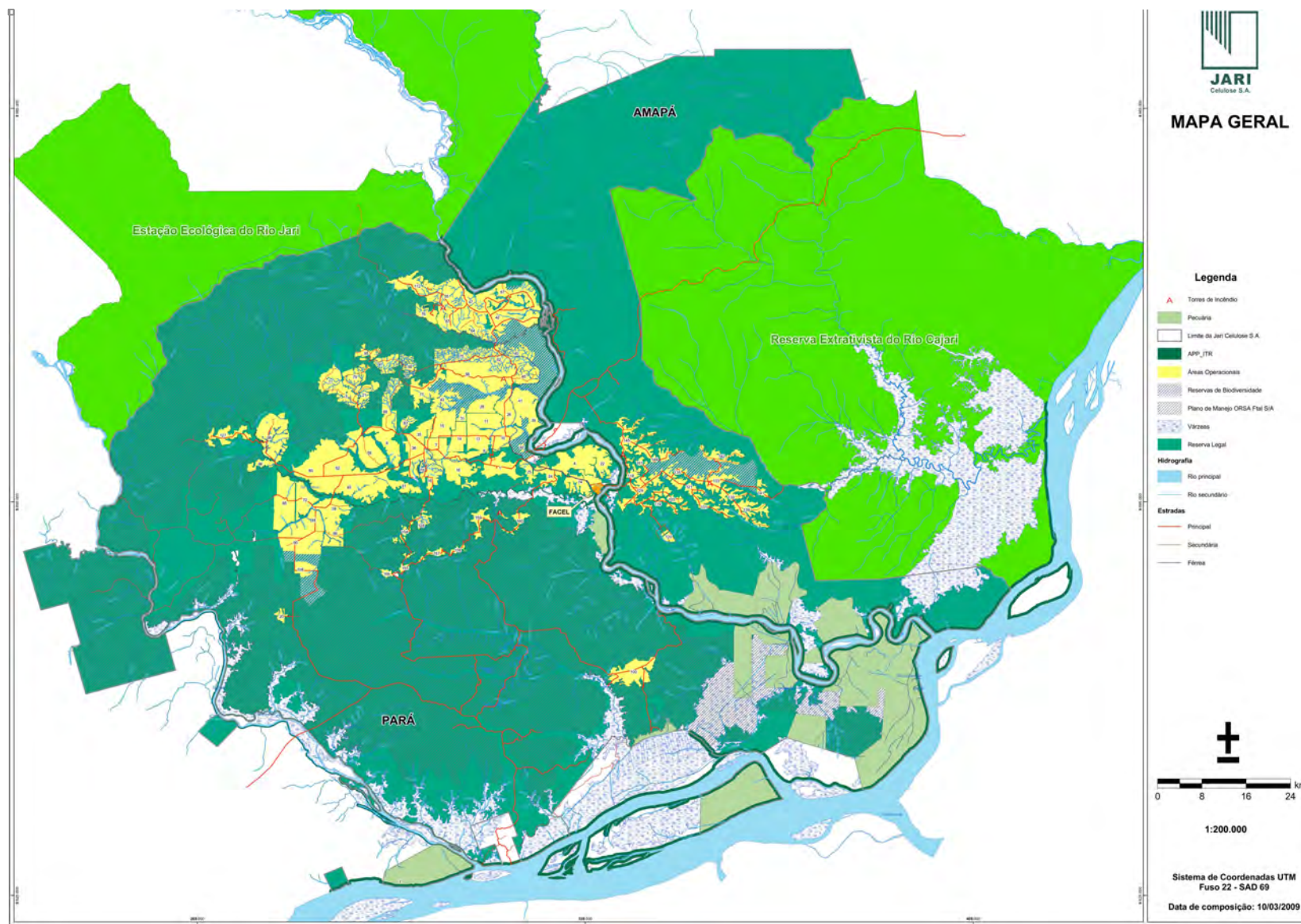
Source : FO, 2009.

Annexe 7. Carte de la Jari Cellulose : aires opérationnelles sylviculture (2009). Source : Centre cartographique de la Jari Cellulose





Annexe 8. Carte de la Jari Cellulose : domaine d'entreprise et UC (2009). Source : Centre cartographique de la Jari Cellulose



## Jari Celulose e Orsa Florestal têm selo FSC recertificado



Técnicos | fazem vistoria no campo

As empresas do Grupo Orsa localizadas no Vale do Jari tiveram suas atividades florestais aprovadas e validadas após mais um processo de certificação FSC (Forest Stewardship Council), conhecida no Brasil como Conselho de Manejo Florestal. A avaliação de recertificação do Manejo Florestal foi realizada por uma instituição auditora credenciada pelo FSC que tem como responsabilidade avaliar e credenciar a empresa, propondo melhorias para atingir a excelência dos processos do manejo. Quando a floresta da empresa é certificada, a validade é de cinco anos, com a realização de monitoramentos a cada ano. No caso da Orsa Florestal, 545 mil hectares obtiveram a recertificação, além dos 119 mil hectares correspondentes à floresta plantada da Jari Celulose.

manejo responsável de suas florestas no Vale do Jari, baseado em princípios e critérios estabelecidos pelo FSC em um processo de consulta mundial, garantindo que todo o desenvolvimento da técnica seja economicamente viável, socialmente justo e ecologicamente correto.

O Plano de Manejo Florestal Sustentável do Grupo foi criado com esse comprometimento e investe fortemente no relacionamento com as comunidades e com órgãos governamentais, promovendo o melhor uso dos recursos naturais e melhorando o controle dos custos de seus processos. Com isso, garante o desenvolvimento sustentável da floresta sem detrimento da sua biodiversidade.

As vantagens são inúmeras. Para a empresa que, com esse diferencial conquista novos mercados e para os trabalha-

(como a segurança), eliminando dessa forma qualquer tipo de trabalho irregular. O FSC ainda contribui para o combate da madeira ilegal, garante o recolhimento de impostos e outras contribuições legais, elimina práticas predatórias, garante o cumprimento as leis vigentes e promove a sustentabilidade de todo esse ciclo.

A recertificação demonstra que a Jari Celulose e Orsa Florestal continuam a atender, com rigor e seriedade, aos critérios estabelecidos pelo FSC. Esta conquista ganha ainda mais valor quando conta com o compromisso dos colaboradores à filosofia do Grupo Orsa, que busca promover o bem-estar de todos sem comprometer as gerações futuras por meio do equilíbrio no relacionamento entre pessoas, meio ambiente e negócios, sem desconsiderar

## **TERMO DE CONFIDENCIALIDADE**

**Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine (IHEAL) – Centre de Recherche et de Documentation de l'Amérique latine (CREDAL)**, , vinculada à Universidade de Paris III, com sede na Rua Saint Guillaume 27, 75006 Paris, França, doravante denominado **CREDAL**, neste ato representado na forma de seu Regimento Interno.

**FUNDAÇÃO ORSA**, pessoa jurídica de direito privado, entidade filantrópica, com sede na Alameda Mamoré, n. 989, 23º andar, Alphaville, Barueri, Estado de São Paulo, inscrita no CNPJ/MF sob o nº 74.502.550/0001-45, abaixo representada na forma de seu Estatuto Social, doravante denominada apenas **FUNDAÇÃO**

*Considerando* que as partes estão desenvolvendo um projeto de Doutorado acerca de **Modelagem ambiental de espécies de árvores no Vale do Jari, Monte Dourado-PA usando dados de um inventário florestal**, e para tanto o **JBRJ** terá acesso e utilizará parte da base de dados da **ORSA** e **JARI**;

*Considerando* que as partes desejam ajustar as condições de revelação destas informações confidenciais a serem disponibilizadas para a execução do Termo de Cooperação celebrado entre as partes e alvo do Processo JBRJ nº02011.000014/2006-38, bem como definir regras relativas ao seu uso e proteção;

*Considerando* que o presente Termo vem para regular o uso das informações que são o escopo do Termo de Cooperação firmado entre as partes, cujo objeto se transcreve: “*Estabelecer a cooperação técnica e científica entre as partes visando integrar esforços; e organizar e desenvolver atividades de interesse mútuo.*”

Resolvem as Partes celebrar o presente Termo de Confidencialidade como condição para a transmissão de Informações Confidenciais, que se regerá pelas seguintes cláusulas e condições:

### **CLÁUSULA PRIMEIRA – DO OBJETO**

**1.1.** O presente tem por objeto disciplinar o tratamento a ser dado às Informações transmitidas entre as partes, incluindo-se seus diretores, empregados, consultores, acionistas, controladores e empresas controladas, direta ou indiretamente, empresas ligadas, doravante denominadas apenas partes, obrigando-se, desde logo, a tomar todas as medidas necessárias, para impedir a divulgação das Informações a terceiros, sob qualquer forma.

**1.2.** Toda informação, incluindo todas e quaisquer informações orais e escritas, reveladas, transmitidas e/ou divulgadas por uma parte à outra parte, serão consideradas confidenciais, restritas e de propriedade da parte que as transmitiu ou disponibilizou (doravante denominada simplesmente “Informação(ões) Confidencial(ais)”).

## Annexe 11. Liste des communautés rurales dans le territoire d'entreprise

NOM COMMUNAUTE	NB FAM	POP	ANNÉES EXISTENCE	LOCALISATION
<b>AMAPA</b>				
Açaizal-RESEX	16	80	19	Foret trop
Água Azul	9	48	5	Foret eucal
Água Branca do Cajari	315	1575	60	Foret trop-RESEX
Alto Bonito	5	25	3	Foret trop-RESEX
Arapiranga	9	30	20	Jari
Ariramba-RESEX	12	60	17	Cajari-RESEX
Assentamento Marapí	60	197	6	Foret trop
Aterro Muriacá-RESEX	10	58	10	Foret trop
Bacia Branca	75	375	6	Foret trop
Balneario Arapiranga	4	20	5	Foret trop
Boca do Braço-RESEX	12	77	17	Foret trop
Bom Jardim	16	69	60	Jari
Comércio Muriacá-RESEX	9	52	50	Foret trop-Cajari-RESEX
Conceição do Muriaca-RESEX	70	350	17	Foret trop
Dona Maria-RESEX	16	80	17	Foret trop-RESEX
Furo do Maracujá	5	30	60	Jari
Igarapé do Meio	80	400	10	Foret trop-RESEX
Iratapuru	26	130	80	Foret trop-Iratapuru
Itaboca-RESEX	22	110	17	Foret trop-Iratapuru
Jarilândia	74	369	90	Jari
Mangueiro-RESEX	6	30	17	Foret trop
Marajó	31	162	70	Jari
Marapí	12	63	60	Foret trop
Marinho-RESEX	16	80	17	Foret trop-RESEX
Martins-RESEX	22	110	17	Foret trop-RESEX
Nova Conquista	40	187	80	Jari
Nova Jerusalém	5	30	90	Jari
Padaria	48	193	80	Jari
Paga-Dívida	11	53	90	Jari
Paraguai	6	37	20	Jari
Ponção-RESEX	7	35	17	Foret trop
Pouso Alegre	4	39	20	Jari
Ramal do Muriacá	70	355	6	Foret trop-RESEX
Ramal Fé em Deus	90	450	6	Foret trop-RESEX
Ramal França Rocha	30	150	9	Foret trop-RESEX
Retiro	21	102	80	Foret trop-RESEX
Santa Helena-RESEX	19	105	2	foret trop-RESEX
Santa Rita-RESEX	5	36	50	Foret trop-Cajari-RESEX
Santarem-RESEX	10	50	17	foret trop-RESEX

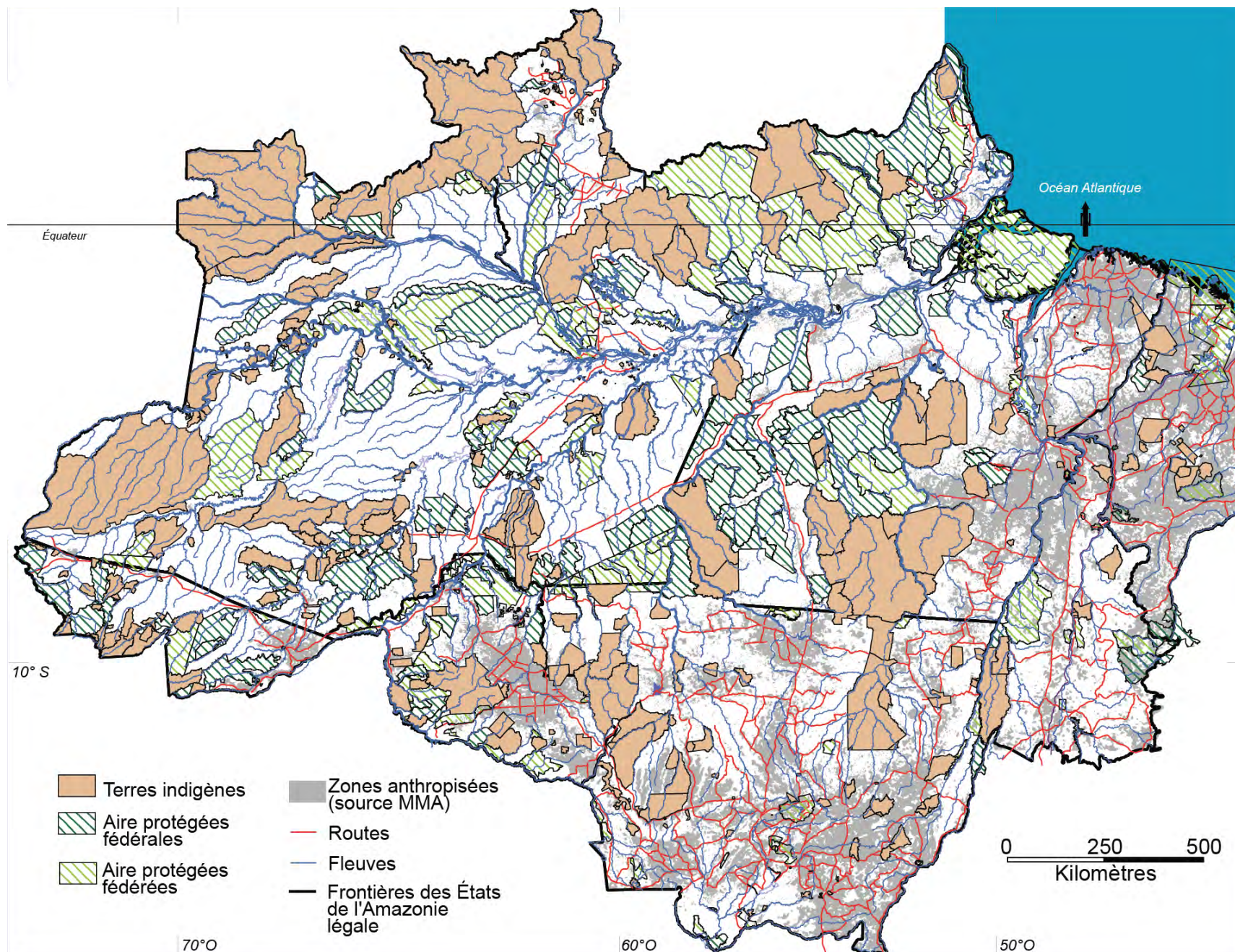
Santo António	21	102	80	Jari
São Sebastião-RESEX	8	48	50	Foret trop-Cajari-RESEX
Sombra da Mata	17	58	9	Foret trop
Tapereira-RESEX	18	126	50	Foret trop-Cajari-RESEX
Tira Couro	175	875	15	Foret trop
Tuchaua	8	48	20	Jari
Zê da Anta	6	30	2	Foret trop-RESEX
<b>TOT 46 comm</b>	<b>1551</b>	<b>7689</b>		

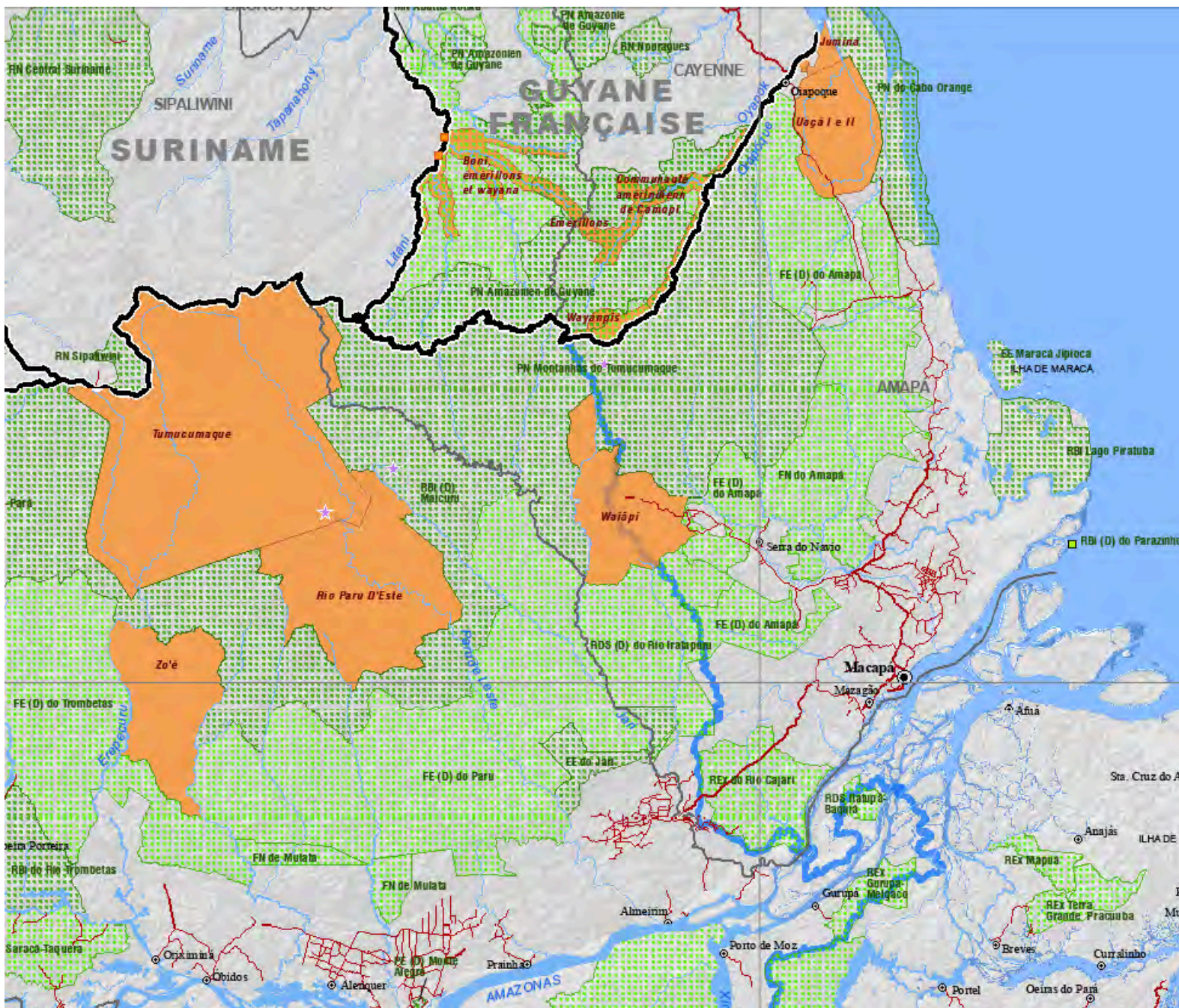
NOM COMMUNAUTE	NB FAM	POP	ANNÉES EXISTENCE	LOCALISATION
Comandaí Grande	25	120	50	Ilha Amazone
Estrada Nova	180	800	30	Foret trop
Fé em Deus	34	210	50	Amazone
Freguesia	35	151	285	Foret eucal-Arriaiolos
Gatos	18	61	70	Foret eucal
Goela da Morte	47	186	20	Foret trop
Goiabal	17	81	60	Foret trop
Guete	20	60	5	Foret trop
Incruzo	30	150	10	Foret trop
Itanduba	8	43	40	Paru
Itaninga	25	70	80	Paru
Itucumanduba I	16	82	80	Amazone
Itucumanduba II	16	82	80	Amazone
Jaburu	29	137	40	Amazone
km 22	20	90	5	Foret trop
km 25	20	70	10	Foret trop
km 30	35	120	10	Foret trop
Loral	8	23	20	Foret eucal
Maicá	8	38	9	Foret trop
Mapau	6	33	3	Foret trop
Margarida	14	67	30	Foret eucal-Caracuru
Nova Vida	29	114	90	Foret eucal
Panaicá	80	400	40	Foret trop
Panama	7	35	80	Paru
Panaminha	5	25	3	Paru
Papudo	14	28	20	Foret eucal-Caracuru
Pedra Branca	10	71	70	Paru
Pedral	16	43	80	Foret trop- Caracuru
Peniel	15	50	5	Foret trop
Pimental	12	73	15	Amazone
Praia Verde	40	150	50	Amazone
Recreio	30	156	80	Paru
Repartimento	20	104	50	Foret eucal

Santa Maria	9	41	60	Foret euca-Caracuru
Santa Rosa	12	65	2	Foret trop
São José	20	90	80	Foret trop-Arraiolos
Sao Miguel	80	400	35	Fort eucal
São Militão	16	39	50	Fort eucal-reserve bio
São Paulo	20	92	60	Foret trop-Arraiolos
Sao Raimundo	3	12	80	Foret trop Ig Camaguei
Saracura	40	181	60	Foret trop-Arraiolos
Serra Grande	20	60	30	Foret trop
Serra Pelada	14	28	30	Jari
Terra Preta	7	62	90	Foret eucal
Tingeling	15	50	10	Foret eucal-Caracuru
Vera Cruz	30	150	45	Paru
Vila Nova	18	55	60	Foret trop-Arraiolos
Vila Nova (2)	20	97	50	Foret eucal
<b>TOT 63 comm</b>	<b>1761</b>	<b>7891</b>		

Annexe 12.  
UC et TI  
de l'  
Amazonie  
brésilienne.

Source : Le  
Tourneau,  
2010.





Annexe 13. Zoom sur les UC et TI dans la région du Jari et son pourtour.

Source : détail de la carte « Areas protegidas e territórios indígenas na Amazônia em 2009, RAISG.



Annexe 14. Carte de la commune de Mazagão, 1950.  
 Source : Encyclopédie des communes de l'IBGE, 1957, p. 162.





## TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	7
<b>RÉSUMÉ</b> .....	9
<b>ABSTRACT</b> .....	10
<b>ZUSAMMENFASSUNG</b> .....	11
<b>RESUMO</b> .....	12
<b>SIGLES &amp; ACRONYMES</b> .....	14
<b>GLOSSAIRE</b> .....	16
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	19
Problématique générale .....	19
L'objet d'étude .....	22
Position de recherche .....	24
Le Terrain.....	26
La structure.....	27

\*\*\*

### **PREMIERE PARTIE DE L'EXTRACTIVISME A L'AGROBUSINESS .....29**

#### **CHAPITRE I - POUR UNE GEOHISTOIRE .....31**

#### **INTRODUCTION : Le Jari, une forêt des Amérindiens.....32**

#### **I. Angle mort de la colonisation .....32**

##### **I.I Une géographie des espaces vides .....33**

Une fortification autour de (et ne pas dans) la région du Jari..... 34

Les missions..... 36

Peu importantes pour la colonie, néfastes pour les Amérindiens..... 37

##### **I.II Territoire amérindien, à l'interstice entre deux colonies..... 40**

Les anciens occupants du Cabo Norte ..... 40

Impact de la colonisation ..... 41

Dynamiques socio-spatiales du territoire amérindien ..... 43

Migration, guerre, commerce- les trois piliers du territoire ..... 45

Un territoire amérindien en rétraction..... 47

Un réseau économique basé sur l'intermédiation..... 48

#### **II. Organisation du bas Jari pour l'extractivisme .....52**

Le boom du caoutchouc touche le Jari..... 52

##### **II.I Premier peuplement extractiviste ..... 53**

Un système d'exploitation autour de l'aviamento..... 55

Le territoire amérindien dans les années 1930 ..... 59

La douteuse expédition allemande dans le Jari (1935-1937) ..... 60

Le territoire extractiviste à la fin de l'ère José Julio..... 65

L'Amapá devient territoire fédéral ..... 67

##### **II.II Un agroextractivisme se développe ..... 69**

Première libération de terres pour l'agriculture ..... 69

Création de l'entreprise agroextractiviste ..... 70

Evolution du peuplement sur le domaine des Portugais ..... 72

Le territoire agroextractiviste à la fin des années 1960.....	74
Fin d'un territoire voué à l'extractivisme.....	75
<b>CONCLUSION : Fonctionnalité d'un territoire extractiviste.....</b>	<b>77</b>
<b>CHAPITRE II - GENÈSE DU PROJET JARI.....</b>	<b>79</b>
<b>INTRODUCTION : la projet Jari, quel laboratoire ? .....</b>	<b>80</b>
<b>I. Sous de bons auspices.....</b>	<b>81</b>
Un entrepreneur hors du commun.....	81
L'Amazonie, région idéale pour le grand projet.....	83
L'indispensable approbation du gouvernement militaire.....	84
<b>II. Organisation de l'espace pour l'agrobusiness.....</b>	<b>86</b>
<b>II.I La sylviculture, un destin ?.....</b>	<b>86</b>
Convertir une « forêt sauvage » en plantations.....	86
Bâtir une infrastructure fonctionnelle.....	91
<b>II.II Des projets audacieux .....</b>	<b>95</b>
L'agrobusiness dans la várzea, échec d'un surdimensionnement ?.....	95
Le kaolin, une mine providentielle.....	99
<b>II.III La production de cellulose, cœur du projet Jari.....</b>	<b>102</b>
Importation d'une usine flottante.....	104
Le coût amazonien.....	105
<b>III Ludwigland .....</b>	<b>108</b>
<b>III.I Urbanisation : <i>company-towns</i> et leur double .....</b>	<b>109</b>
Monte Dourado, « capitale » du projet.....	109
Le beiradão, agglomération spontanée.....	111
Le deuxième couple, Munguba - beiradinha.....	116
<b>III.II Les campements et les <i>silvivilas</i> .....</b>	<b>119</b>
Logements provisoires au milieu de la forêt.....	119
Les silvivilas.....	122
Villages au service du projet du riz.....	124
<b>III.III. Réorientations économiques et sociales au sein du Ludwigland .....</b>	<b>127</b>
Dissolution de l'ancien réseau extractiviste.....	127
Dynamiques contrastantes sur les deux rives.....	128
<b>CONCLUSION : Une entreprise superposée au territoire extractiviste .....</b>	<b>130</b>
<b>CHAPITRE III - ÉMERGENCE DE NOUVEAUX TERRITOIRES.....</b>	<b>133</b>
<b>INTRODUCTION : les défis du projet post-Ludwig .....</b>	<b>134</b>
<b>I. La « brésilianisation » de l'entreprise .....</b>	<b>135</b>
<b>I.I Repositionnements du gouvernement .....</b>	<b>135</b>
Ludwig, bouc émissaire.....	135
Antunes, le repreneur.....	138
<b>I.II Nouvelle gestion économique et sociale .....</b>	<b>139</b>
Bons résultats, mauvais prix.....	139
La ville éponge les crises.....	141
<b>I.III Des conflits fonciers persistants.....</b>	<b>144</b>
Au Pará, des revendications communautaires.....	144

En Amapá, les extractivistes soutenus par l'Etat .....	146
<b>II. Formation de nouveaux territoires .....</b>	<b>150</b>
<b>II.I L'Etat amapanese monte en puissance .....</b>	<b>150</b>
Sous l'angle du socio-environnementalisme .....	152
La Resex, pionnière des unités d'utilisation durable .....	155
La RDS, nouvelle catégorie à des fins similaires ? .....	156
<b>II.II Ce qui reste de l'ancien territoire des Amérindiens .....</b>	<b>160</b>
Un premier territoire pour les Amérindiens du Jari .....	162
Un long chemin de délimitation .....	163
<b>II.III Le domaine de l'entreprise à la fin du siècle.....</b>	<b>167</b>
La frontière se ferme : des limitations territoriales et économiques de la Jari .....	167
Mobilisation contre la fin du consortium.....	169

**CONCLUSION : la région entre protection et développement.....171**

\*\*\*

**DEUXIEME PARTIE  
UN TERRITOIRE D'ENTREPRISE EN FORMATION .....175**

**INTRODUCTION A LA DEUXIEME PARTIE: DU JARILAND A L'ORSALAND 176**

**CHAPITRE IV - LE PROJET A L'ÈRE ORSA .....179**

**INTRODUCTION : du Jariland à Orsaland .....180**

**I. Vers des entreprises responsables.....180**

**I.I Le concept et ses implications .....**

Les deux composants de la RSEE .....	183
Shareholder theory versus stakeholder theory .....	186
Motivation des entrepreneurs .....	188
L'Etat bienveillant .....	189

**I.II La RSE au Brésil .....**

La force de réseaux sociaux.....	191
Un bilan en demi teinte.....	193

**II La Orsa, une entreprise qui s'assume.....195**

**II.I Des innovations pour verdir l'entreprise .....**

Marketing différencié.....	196
En quête d'une efficacité opérationnelle.....	198
Démisionner pour moderniser ?.....	203

**II. II Une stratégie de diversification gagnante .....**

Origine d'une holding à la brésilienne.....	206
Au-delà de l'économie ... le territoire.....	209

**II. III La Jari Cellulose dans le contexte (inter)national.....**

Le Brésil, leader d'un secteur pulpeux .....	213
De bonnes perspectives .....	214

**III. En quête de modèles de gestion forestière.....216**

**III. I La Orsa Florestal, en gérante du territoire ? .....**

Un modèle de gestion certifiée .....	218
Une réglementation environnementale stricte .....	220

Les prémisses sociales du label FSC .....	224
<b>III. II Des tentatives pionnières de gestion forestière durable .....</b>	<b>228</b>
Des bois précieux, mais non-rentables.....	229
A l'avant-garde de la certification.....	230
Quelles perspectives pour la Orsa Florestal ? .....	232
 <b>CONCLUSION : la forêt transfigurée.....</b>	<b>235</b>
 <b>CHAPITRE V - UNE RSE APPLIQUÉE AU CONTEXTE AMAZONIEN ? ..</b>	<b>236</b>
 <b>INTRODUCTION : la Fondation Orsa, « bras social » du groupe .....</b>	<b>238</b>
 <b>I. De l'assistance à agence privée de développement .....</b>	<b>239</b>
La Fondation, un mécanisme innovant .....	240
<b>I.I Au début, un projet philanthropique .....</b>	<b>241</b>
La recherche de partenariats avec l'Etat .....	242
L'héritage de la théologie de libération .....	244
<b>I.II Du social à l'économique.....</b>	<b>247</b>
L'encouragement du petit entrepreneuriat .....	247
Produire, pour quel marché ?.....	248
<b>I.III Vers une stratégie de « bon voisinage » .....</b>	<b>252</b>
Animation au milieu rural : inclusion au lieu d'exclusion.....	253
Les équipes et leur projets en 2009.....	255
<b>I.IV Une responsabilité sociale s'ancre dans le territoire.....</b>	<b>258</b>
Points de vue des cadres .....	259
Partage des rôles dans un contexte foncier incertain.....	261
Forces et faiblesses de la Fondation.....	262
<b>II. Projets de la Fondation en zone rurale .....</b>	<b>264</b>
<b>II. I Eucalyptus familial, une agrosylviculture expérimentale.....</b>	<b>266</b>
Le pour et le contre.....	269
Le cas de la Cosipar, un essai de comparaison.....	273
<b>II. II Les projets agricoles .....</b>	<b>274</b>
Le curauá, une nouvelle fibre végétale.....	274
En quête de sécurité alimentaire .....	278
Les nouveaux circuits de l'approvisionnement alimentaire.....	279
Le « projet feccularia » : améliorer la qualité du manioc.....	281
<b>II.III Organisation des extractivistes de la noix du Brésil.....</b>	<b>283</b>
Une activité en mutation .....	284
Privilégier les circuits courts.....	289
La nécessité de politiques publiques pour la filière extractiviste .....	290
Le rôle de la Orsa, acteur économique et mobilisatrice de l'Etat.....	292
<b>II.IV Les contradictions de « l'écologiquement correct ».....</b>	<b>294</b>
Stigmatisation de l'élevage, ou conception idéalisée du développement ? .....	294
La « gestion forestière communautaire », une utopie ? .....	295
 <b>CONCLUSION : une RSE territorialisée ?.....</b>	<b>300</b>
 <b>CHAPITRE VI – LES COMMUNAUTÉS EN VOIE D'INTÉGRATION.....</b>	<b>301</b>
 <b>INTRODUCTION : Un territoire et ses interactions .....</b>	<b>302</b>

<b>I. Le Jari contemporain.....</b>	<b>302</b>
<b>I.I Dynamiques du peuplement.....</b>	<b>303</b>
L'aimant Laranjal do Jari.....	307
Migrations d'opportunité.....	310
L'exode rural continue.....	314
<b>I.II Les économies communautaires : des productions classiques.....</b>	<b>318</b>
Entre diversification et spécialisation.....	318
Agriculture ou extractivisme.....	321
Polémique autour de l'élevage ?.....	324
<b>I.III aux productions nouvelles.....</b>	<b>326</b>
Pluriactivité rurale et travail salarié.....	326
Tendances récentes.....	327
Un essai de typologie des communautés.....	331
<b>II. Zoom sur les communautés rurales.....</b>	<b>336</b>
Une région, plusieurs réalités, et huit portraits.....	336
<b>II.I. Almeirim-Sud : entre agriculture et tradition extractiviste.....</b>	<b>339</b>
São George, la vitrine de la Fondation.....	341
Guete, un agriculteur vivrier dynamique.....	348
Arumanduba, une communauté exclusivement extractiviste.....	351
<b>II.II Estrada Nova, une occupation entre eucalyptus et élevage.....</b>	<b>356</b>
Recreio, le bon élève.....	357
Terres de partage ?.....	360
Un technicien agricole indépendant.....	363
Au Portão de Ferro, un producteur autonome innovant.....	370
<b>II.III Aires de sylviculture: des îlots communautaires.....</b>	<b>375</b>
Braço, capitale rurale.....	376
Un technicien d'expérience.....	384
Le maraîchage des retraités.....	387
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE – LES FRONTIÈRES DU DÉVELOPPEMENT</b>	<b>394</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>400</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>417</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>437</b>
<b>TABLES.....</b>	<b>442</b>

## TABLES

### Table des cartes

Carte 1. La région du Jari dans son contexte municipal et <i>estudual</i> .....	23
Carte 2. Le territoire d'entreprise dans son contexte régional (situation 2009).....	25
Carte 3. Cartes (détails) du bas Jari à l'époque coloniale.....	37
Carte 4. Occupation amérindienne du Cabo Norte, au XVIIe/ XVIIIe siècle.....	42
Carte 5. Etapes de la migration des Wayãpi jusqu'en 1850.....	44
Carte 6. Distribution des populations amérindiennes du Jari, fin XIXe siècle.....	49
Carte 7. Esquisse de carte de la mission de Schulz-Kampfenkel, (1937).....	62
Carte 8. Le domaine extractiviste de José Julio en 1946.....	66
Carte 9. Le domaine agroextractiviste « des Portugais » en 1946.....	75
Carte 10. Activités envisagées du projet Jari au milieu des années 1970.....	93
Carte 11. « Ludwigland », le domaine d'entreprise en 1982, et les communautés locales.....	126
Carte 12. Conflits fonciers entre la Jari et communautés locales, années 1980.....	148
Carte 13. La région du Jari à la fin des années 1990, entre protection et développement.....	159
Carte 14. Zones d'occupation des Wayana-Aparai et Wayãpi au milieu du XXe siècle.....	161
Carte 15. TI et UC dans la région du Jari à la fin du XXe siècle.....	165
Carte 16. Aire d'occupation des groupes Amérindiens à la fin des années 1980.....	166
Carte 18. Les terres productrices du domaine en 2000.....	202
Carte 19. Le domaine de la Jari dans le contexte foncier de l'Amazonie orientale.....	216
Carte 20. Organisation de l'espace du domaine d'entreprise en 2003.....	219
Carte 21. Planification de la coupe forestière au millième.....	222
Carte 22. Communautés et producteurs partenaires de la FO (août 2009).....	265
Carte 23. Communautés rurales dans le territoire d'entreprise (2009/2010).....	306
Carte 24. Naissance des communautés rurales sur le territoire de l'entreprise (5 périodes).....	313
Carte 25. Maille communale et zonage des terres au nord et nord-ouest du Jari.....	315
Carte 26. Typologie des communautés sur le territoire d'influence de l'entreprise.....	335
Carte 27. Localisation des producteurs sélectionnés pour un portrait.....	338
Carte 28. Zone Almeirim-Sud et producteurs interviewés.....	340
Carte 29. Situation foncière autour de la communauté d'Arumanduba.....	354
Carte 30. Zone de l' Estrada Nova et producteurs interviewés.....	356
Carte 31. Zone - Aire de sylviculture et producteurs interviewés.....	375
Carte 32. Situation foncière des communautés au cœur de la zone de sylviculture.....	378

### Table des figures

Fig. 1. Forts, missions, et foyers de peuplement au Cabo Norte (XV - XIXe siècle).....	39
Fig. 2. Temoignages du voyage de Crevaux au Jari en 1878.....	51
Fig. 3. Les moments clés de la configuration socio-spatiale de la région du Jari.....	172
Fig. 4. Comparaison des résultats des entreprises du groupe Orsa.....	208
Fig. 5. Production de cellulose au Brésil (1990 – 2009).....	210
Fig. 6. Distribution de forêts plantées et production de cellulose au Brésil.....	212
Fig. 7. Production (en t) de la noix du Brésil (Etats amazoniens, 1991- 2009).....	287
Fig. 8. Production (en t) de la noix du Brésil au Jari (par commune, 1990- 2009).....	288
Fig. 9. Communautés d'Amapá (1) et du Pará (2), selon l'époque de création.....	310
Fig. 10. Cultures perennes de la région du Jari par commune ( production 2000-2010)......	328
Fig. 11. Cultures annuelles de la région du Jari par commune (production 2000-2010)......	330



## Table des tableaux

Tableau 1. Evolution du peuplement sur le domaine des Portugais entre 1950 et 1970.....	72
Tableau 2 : Bilan des projets de Ludwig et leur degré de réalisation (1974-1980).....	94
Tableau 3. Noyaux de peuplement de Ludwigland jusqu'en 1980. ....	125
Tableau 4. Evolution démographique par communes dans la region du Jari, 1970 - 1980.....	129
Tableau 5. Evolution démographique par communes dans la region du Jari, 1991 - 2000.....	142
Tableau 6. Emplacement et ordre de création des entreprises et usines du groupe Orsa .....	208
Tableau 7. Les equipes de la fondation et leurs principaux projets (2008/2009).....	256
Tableau 8. Evolution de la population du Jari par communes (2006- 2010). ....	303
Tableau 9. Répartition du peuplement sur le territoire d'influence d'entreprise (2009).....	304
Tableau 10. Population urbaine et rurale du Jari et des communes voisines .....	314
Tableau 11. Typologie des communautés sur le territoire d'influence de l'entreprise .....	331
Tableau 12. Zonage des communautés du territoire d'influence de l'entreprise, 2009 .....	333
Tableau 13. Producteurs selectionnes pour les portraits et leur principales caracteristiques.....	338
Tableau 14. Caracteristiques des 3 communautés etudiees dans la zone d'Almeirim Sud.....	340
Tableau 15. Caracteristiques des 3 communautés etudiees dans la zone de l'Estrada Nova.....	356
Tableau 16. Caracteristiques principales de la communautés du Braço. ....	376

## Table des photos

Photo 1. Le Fort São Jose de Macapá	35
Photo 2. Arumanduba, centre extractiviste de Jose Julio dans les années 1920	56
Photo 3. <i>Barracão</i> de l'époque de Ze Julio à St.antonio da Cachoeira	58
Photo 4. Ze Julio (a droite) avec un groupe d'indiens Aparai a Arumaduba.	59
Photo 5. Propagande du film de Schulz-Kampfhenkel (1938)	64
Photo 6. D.K. Ludwig, a l'âge de 82 ans	82
Photo 7. Déboisement - réboisement : préparation des champs pour la sylviculture	87
Photo 8. Vu du chantier du complexe industriel de Munguba, années 1975	92
Photo 9. Les moissonneuses du projet du riz dans la <i>varzea</i>	96
Photo 10. Vue aerienne des rizicultures, années 1970	98
Photo 11. La mine du kaolin ' <i>morro do felipe</i> ', Amapá	100
Photo 12. Vue du complexe industriel de la Jari a Munguba, fin des années 1970	101
Photo 13. « <i>Une ville arrive par le fleuve</i> »	103
Photo 14. Scénarios de la production de cellulose	107
Photo 15. Vue aerienne du couple <i>Monte Dourado – beiradão</i> .	112
Photo 16. La partie inferieure de <i>beiradão</i> en 1985.	113
Photo 17. Laranjal et Monte Dourado en 2009, deux réalités urbaines toujours contrastées	114
Photo 18. Le <i>beiradão</i> et la pauvrete « gaie »	116
Photo 19. Face a face : le complexe industriel et le port de la Jari a Munguba	117
Photo 20. Le complexe industriel de la Jari et de la Cadam a la fin des années 1990	118
Photo 21. Les campements, hébergements précaires pour le « front du déboisement »	120
Photo 22. Maisons de l'ancienne <i>silvivila</i> bananal	123
Photo 23. Augusto Trajano de Azevedo Antunes, directeur du projet Jari (1982 -1900)	138
Photo 24. Mobilisation des populations contre la fermeture du projet Jari	169
Photo 25. Le complexe industriel de la Jari a Munguba, 2009	198
Photo 26. Scénarios de la sylviculture, Jari Cellulose, 2009	201
Photo 27. La main d'œuvre de la Jari : pions au service de la sylviculture	205
Photo 28: Base opérationnelle de la Orsa Florestal de bituba et service de transport Vix	222
Photo 29. Identification des troncs pour la traçabilité des arbres	223
Photo 30. Plaque a l'entrée d'une plantation d'eucalyptus familial.	266
Photo 31. Projet d'eucalyptus familial, deux exemples	267

Photo 32. Chez un producteur de <i>curaua</i> , partenaires de la Fondation Orsa.....	277
Photo 33. Plaque indiquant une « zone expérimentale » du ‘projet manioc’.....	281
Photo 34. Activités dans le cadre du projet <i>fecularia</i> .....	282
Photo 35. Vue de la <i>beira</i> de Laranjal do Jari en 2009.....	308
Photo 36. Plan du sitio 2 de Monsieur M., désigné par celui-ci.....	343
Photo 37. Chez la famille de l’agriculteur Monsieur M. (São George).....	347
Photo 38. Chez le producteur Monsieur C., à Guete.....	350
Photo 39. Des buffles sur les berges du fleuve Arumanduba.....	355
Photo 41. Base en construction (août 2009) de la nord dans l’Estrada Nova.....	361
Photo 42. Paysages typiques de l’Estrada Nova.....	362
Photo 43. « um orelhão no final do mundo » à l’Estrada Nova.....	367
Photo 44. Producteurs de l’Estrada Eova.....	369
Photo 45. La famille de Monsieur F. et Madame E., au Portão de Ferro.....	374
Photo 46. Arrivée au Braço en provenance de Monte Dourado.....	379
Photo 47. Vila Nova, petite communauté de la zone entourée par l’eucalyptus.....	382
Photo 48. Vue du Braço, capitale « rurale » d’Almeirim, et ses habitants.....	383
Photo 49. Luis, producteur partenaire de la Fondation avec des visions pionnières.....	386
Photo 50. Chez Gilberto et Francisca, horticulteurs du Braço.....	389

## LA REGION DU JARI, UN LABORATOIRE EN AMAZONIE

**Résumé :** Ce travail étudie les composants de l'évolution territoriale et socio-économique de la région du Jari, située au nord de l'Amazonie brésilienne, qui a connu son développement socioéconomique dès 1967 à partir de l'installation, par l'entrepreneur multimillionnaire D.K.Ludwig, d'une grande entreprise agro-industrielle, le « projet Jari », qui y provoque des importantes transformations socio-spatiales. Toujours en fonction aujourd'hui, le projet et ses impacts sur la région ont changé considérablement au cours de son existence : longtemps critiqué (inter)nationalement pour sa non rentabilité économique et ses effets négatifs en termes socio- environnementaux, celle du XXI<sup>e</sup> siècle émerge, sous une nouvelle gestion (Orsa), comme une entreprise viable, certifiée, et pionnière en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises en contexte amazonien. Notre thèse développe les facteurs ayant permis cette heureuse métamorphose, et met en évidence à quel degré l'évolution de la région du Jari est allée de pair avec celle de l'entreprise. Les engagements pris par celle-ci dès 2000 afin d'impulser le développement économique et sociale de la région ont désormais ouvert la porte à des nouvelles interactions entre celle-ci, les acteurs du gouvernement, et les populations locales. Ce processus vise à permettre une transformation « durable » de la vieille « enclave » économique de l'Américain à une région intégrée et au partage de ses ressources.

**Mots clefs :** *Amazonie forestière ; Projet Jari ; extractivisme versus agro-business ; conflit foncier ; responsabilité social et environnementale des entreprises (RSEE)*

\*\*\*

## DIE JARI-REGION, EIN LABORATORIUM IM AMAZONASGEBIET

**Zusammenfassung :** Diese Arbeit analysiert die Etappen der sozial-wirtschaftlichen und räumlichen Entwicklung der im Norden des brasilianischen Amazonas gelegenen Jari-Region, die 1967 mit der Schaffung eines agroindustriellen Groß-Unternehmens durch den amerikanischen *businessman* und Multimillionär D.K. Ludwig einen wirtschaftlichen Fortschritt erfuhr. Das bis heute im Betrieb stehende Unternehmen und sein Einfluss auf die Region haben sich im Laufe seiner Existenz kontinuierlich verändert: lange Zeit im Kreuzfeuer der (inter-)nationalen Kritik, aufgrund seiner mangelnden wirtschaftlichen Ertragsfähigkeit, umweltschädlichen Einflüssen und negativen sozialen Auswirkungen, präsentiert sich die im XXI. Jahrhundert unter einer neuen Führung (Orsa) umstrukturierte Firma, als lukratives, mit verschiedenen Zertifikaten ausgezeichnetes, und sozial verantwortungsbewusstes Unternehmen. Die vorliegende Arbeit untersucht die Faktoren, die eine so glückliche Wandlung erlaubt haben, und zeigt, inwieweit die Entwicklung der Jari Region durchwegs mit der des Unternehmens einhergegangen ist. Dessen Bemühungen seit dem Jahr 2000 zur Ankurbelung der wirtschaftlichen und sozialen Entwicklung der Region haben heute zu neuen Interaktionen zwischen Firma, Regierungsvertretern und Lokalbevölkerung geführt, die den „nachhaltigen“ Übergang von der ehemaligen „Enklave“ des Amerikaners zu einer integrierten Region und einer gemeinsamen Nutzung ihrer Ressourcen ermöglichen soll.

**Stichworte :** *Brasilianisches Amazonasgebiet ; Jari-Projekt; extractivismus versus agro-business; Landkonflikt; corporate social responsibility (CSR)*

\*\*\*

**UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3**

**ED 122 - Europe latine - Amérique latine ; UMR 7227 du CNRS-CREDA**

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Centre Bièvre, 1, rue Censier, 75005 Paris

**& LEOPOLD-FRANZENS UNIVERSITÄT INNSBRUCK**

**Institut für Geographie, Innrain 52 A - 6020 Innsbruck ; Autriche**